

Lingvisticæ Investigationes
Supplementa 25

Les Périphrases Verbales

Sous la direction de
Hava Bat-Zeev Shyldkrot
Nicole Le Querler

JOHN BENJAMINS PUBLISHING COMPANY

LES PÉRIPHRASES VERBALES

LINGVISTICÆ INVESTIGATIONES: SUPPLEMENTA

*Studies in French & General Linguistics /
Etudes en Linguistique Française et Générale*

This series has been established as a companion
series to the periodical "LINGVISTICÆ INVESTIGATIONES",
which started publication in 1977. It is published
by the Laboratoire d'Automatique
Documentaire et Linguistique du C.N.R.S.

Series-Editors:

Jean-Claude Chevalier (Université Paris VIII)
† Maurice Gross (Université de Marne-la-Vallée)
Christian Leclère (L.A.D.L.)

Volume 25

Sous la direction de Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Nicole Le Querler
Les Périphrases Verbales

LES PÉRIPHRASES VERBALES

Sous la direction de

HAVA BAT-ZEEV SHYLDKROT

Tel Aviv University

NICOLE LE QUERLER

Université de Caen Basse Normandie

JOHN BENJAMINS PUBLISHING COMPANY
AMSTERDAM/PHILADELPHIA



The paper used in this publication meets the minimum requirements of American National Standard for Information Sciences — Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1984.

Library of Congress Cataloging-in-Publication Data

Les Périphrases Verbales / Sous la direction de Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Nicole Le Querler.

p. cm. -- (Linguisticae investigationes. Supplementa ISSN; 0165-7569; v. 25)

"Comporte vingt six des trente trois articles présentés au colloque qui s'est tenu à l'Université de Caen-Basse-Normandie du 25 au 28 juin 2003"--Présentation.

Includes bibliographical references and index.

1. Grammar, Comparative and general--Verb phrase. 2. Grammar, Comparative and general --Noun phrase. 3. Functionalism (Linguistics).

P281.P463 2005

415--dc22

2005053691

ISBN 90 272 3135 4 (Hb: alk. paper)

© 2005 – John Benjamins B.V.

No part of this book may be reproduced in any form, by print, photoprint, microfilm, or any other means, without written permission from the publisher.

John Benjamins Publishing Co. • P.O.Box 36224 • 1020 ME Amsterdam • The Netherlands
John Benjamins North America • P.O.Box 27519 • Philadelphia PA 19118-0519 • USA

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	viii
Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Nicole Le Querler Présentation	1
Partie I : Périphrases temporelles et aspectuelles	
André Rousseau Les périphrases verbales dans quelques langues européennes. Émergence d'un système aspectuel en allemand	13
Richard Renault et Jacques François L'expression des TAM et la place des périphrases verbales dans trois langues	27
Brenda Laca Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes	47
Andrée Borillo Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français ?	67
Liesbeth Mortier Les périphrases aspectuelles « progressives » en français et en néerlandais : présentation et voies de grammaticalisation	83
Jean-Claude Anscombre Les deux périphrases nominales <i>un N en train</i> / <i>un N en cours</i> : essai de caractérisation sémantique	103
Françoise Lachaux La périphrase <i>être en train de</i> , perspective interlinguale (anglais-français) : une modalisation de l'aspect ?	119
Partie II : Auxiliaires, copules et supports	
Béatrice Lamiroy et Ludo Melis Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires ?	145

Georges Kleiber et Martin RiegelLes périphrases *düen* + verbe à l'infinif en alsacien.

Un auxiliaire modal à tout...faire

171

Amr Helmy Ibrahim

Le paradigme des supports de point de vue en français et en arabe

185

Partie III : Les périphrases factitives**Shigehiro Kokutani**Sur l'analyse unie de la construction « *se faire* + infinitif » en français

209

Nicole Le QuerlerLes périphrases verbales d'immixtion : schéma actanciel,
complémentation et organisation thématique

229

Hava Bat-Zeev ShyldkrotComment définir la périphrase « *se laisser* + infinitif » ?

245

Partie IV : Les périphrases *venir* et *aller* + infinitif / participe**Philippe Bourdin***Venir* en français contemporain : de deux fonctionnements
périphrastiques

261

Jukka Havu

L'expression du passé récent en français.

Observations sur l'emploi de la périphrase *venir de* + infinitif

279

Marie Luce Honeste*Venir* est-il un verbe périphrastique ? Étude sémantico-cognitive

293

Martin Becker*Venir* / *venire* + participe présent en diachronie :

les leçons de deux trajectoires différentes et d'un échec commun

311

Paul LarreyaSur les emplois de la périphrase *aller* + infinitif

337

Danielle Leeman

Un nouvel auxiliaire : *aller jusqu'à* 361

Partie V : Les périphrases inchoatives**Bert Peeters**

Commencer à + infinitif - métonymie intégrée et piste métaphorique 381

Sébastien Haton

L'intégration des périphrases verbales dans les « champs sémantiques multilingues unifiés » - illustration par la périphrase *se mettre à* 397

Émilie Pauly

Des emplois spatiaux de *partir* à ses emplois périphrastiques (*partir à* + infinitif) 407

Partie VI : Les périphrases de modalité**Philippe Kreutz**

Cesser au pays de l'ellipse 431

Fabienne Martin

Les deux lectures de *faillir* + inf. et les verbes présupposant l'existence d'un événement 455

Partie VII : L'héritage de Gustave Guillaume**Didier Bottineau**

Périphrases verbales et genèse de la prédication en langue anglaise 475

Francis Tollis

La locution verbo-nominale dans les écrits de Gustave Guillaume publiés entre 1919 et 1960 497

Index

516

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement les institutions et personnalités suivantes qui ont permis la parution de ce volume.

Les membres du comité de lecture qui ont bien voulu lire et commenter les articles d'abord pour le colloque et ensuite pour le volume.

L'Université de Caen Basse-Normandie

L'Université de Tel Aviv

La Faculté des Lettres Lester et Sally Entin

L'Ecole Porter des Sciences de la culture

Les membres du laboratoire CRISCO de Caen et tout particulièrement son directeur Jacques François.

Morgane Sénéchal et Martine Grenèche pour l'énorme travail accompli

Sonia Mendelson pour son aide

Nous sommes particulièrement redevables à Bracha Nir-Sagiv qui a vaillamment assumé le travail d'édition de ce volume.

PRÉSENTATION : LES PÉRIPHRASES VERBALES

Ce volume comporte vingt six des trente trois articles présentés au colloque qui s'est tenu à l'université de Caen-Basse-Normandie du 25 au 28 juin 2003.

Ce colloque, co-organisé par l'équipe CRISCO UMR CNRS et par le département de français de l'université de Tel Aviv, a permis de traiter un grand nombre de questions fondamentales suscitées par les périphrases verbales. Il s'avère *a posteriori* que les mêmes types de problèmes préoccupent généralement les chercheurs. Plusieurs contributions traitent de la définition des périphrases verbales ainsi que de la distinction entre certaines formes verbales composées et de véritables périphrases. D'autres discutent des formes périphrastiques à sens ou à fonction particuliers, d'autres encore attribuent aux périphrases des caractéristiques temporelles, modales et aspectuelles. Un premier ensemble de communications traite des périphrases temporelles et aspectuelles. Quelques-uns de ces chercheurs ne limitent pas l'inventaire des « périphrases aspectuelles » à des constructions verbales et considèrent également certaines tournures nominales comme des périphrases. Dans son article « Les périphrases verbales dans quelques langues européennes. Emergence d'un système aspectuel en allemand », André Rousseau distingue entre « formes verbales périphrastiques occasionnellement » telles que les formes d'accompli, et « de véritables périphrases verbales comportant une forme stable périphrastiquement dans toute la conjugaison ». Il établit un inventaire des « opérateurs de prédiction » auquel les langues ont recours pour exprimer différentes fonctions. Les périphrases verbales sont un moyen d'enrichir la langue en catégories verbales nouvelles, suggère-t-il. La description du processus d'émergence d'une nouvelle périphrase aspectuelle en allemand lui permet d'illustrer cette conception.

Richard Renault et Jacques François analysent, dans leur article intitulé « L'expression des TAM et la place des périphrases verbales dans trois langues », la notion de périphrase verbale telle qu'elle se manifeste dans trois langues de type différent. Dans une langue à flexion verbale très pauvre et sans forme infinitive ou participiale comme l'indonésien, dans une langue à conjugaison périphrastique où l'auxiliaire ne présente pas les caractéristiques

typiques d'un auxiliaire, comme le basque, et dans une langue présentant une variété de formes non finies comme le finnois. Ils considèrent que la notion de périphrase a été forgée pour décrire dans une même langue l'alternance entre une expression verbale analytique et une expression synthétique, ou entre deux langues de tendance typologique différente. S'appuyant sur la typologie morphologique de Mel'čuk, ils cherchent, à partir de ces trois langues, à tester les limites de l'applicabilité de cette notion. Etant donné que la distinction entre un infinitif formant une périphrase et un infinitif formant une construction syntaxique n'est pas toujours évidente, la présence de l'infinitif ne constitue pas, d'après eux, un critère suffisant pour définir une périphrase.

L'article de Brenda Laca « Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes » reprend la distinction entre aspect lexical et aspect syntaxique. Cette contribution propose une explication des contraintes temporelles qui pèsent sur les périphrases d'aspect syntaxique. L'incompatibilité de ces périphrases avec le passé simple et les temps composés s'explique, selon Laca, par la non-récursivité de l'aspect syntaxique et par le fait que ces temps sont aspectuellement spécifiés. Des arguments sont donnés pour montrer que les autres temps simples sont des "temps sans aspect" et que les exceptions apparentes aux contraintes temporelles relèvent de la double nature de certaines périphrases.

Dans « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français ? », Andrée Borillo se heurte au problème de la définition et de la caractérisation des verbes dits semi-auxiliaires d'aspect. Ces structures présentent le procès « sous l'angle de son déroulement interne » ou « saisissent le procès à divers stades de sa réalisation, du stade antérieur au début du procès au stade postérieur à son terme final » (cf. Riegel et al. 1994).

Elle explore la possibilité de définir ces verbes en termes de classe fermée ayant des propriétés spécifiques, tant syntaxiques que sémantiques. Borillo arrive à la conclusion que la notion d'aspect n'est pas assez bien délimitée et qu'il est donc difficile de savoir si l'on reste dans le domaine de l'aspect ou si l'on passe au domaine temporel, modal ou autre.

Liesbeth Mortier examine, dans « Les périphrases aspectuelles « progressives » en français et en néerlandais : présentation et voies de grammaticalisation », les voies de grammaticalisation parcourues par les marqueurs de l'aspect progressif dans ces deux langues. Elle démontre que les processus de désémantisation dans ces langues puisent à une source locative, bien que la nature de l'origine locative soit diversifiée : les périphrases néerlandaises sont statiques, la périphrase *être en train de* INF est directionnelle. Cette nuance explique pourquoi *être en train de* INF, à l'opposition du néerlandais et de nombreuses autres langues, n'a jamais eu une

valeur purement durative et a directement pris une valeur strictement progressive.

En comparant les inventaires des marqueurs du progressif en français et en néerlandais, elle constate que la périphrase *être en train de* INF n'a pas d'équivalent en néerlandais et que, inversement, ni les verbes de position du corps ni la préposition *à* ne semblent être utilisés en français dans des périphrases progressives. Une série de facteurs corrélés semble fournir une explication intéressante à ces phénomènes.

Selon Jean-Claude Anscombre, les notions d'aspect et de temps ne sont pas limitées au verbe, on les retrouve dans le nom également. Il analyse deux tournures nominales, à première vue très proches, *X a un N en train* et *X a un N en cours*. Dans plusieurs cas, les deux constructions semblent tout à fait synonymes. Anscombre dégage une série de constructions dans lesquelles l'emploi de l'une ou de l'autre tournure est possible, et propose une étude sémantique et syntaxique des ressemblances et des dissemblances qui existent entre ces deux tournures. Il conclut qu'*en train* est plutôt aspectuelle alors qu'*en cours* est temporelle. « Les deux correspondent cependant à une sorte de forme progressive pour nominaux ».

L'expression *en train de*, analysée par Mortier précédée d'un verbe, et par Anscombre précédée d'un nom, fait également l'objet de l'article de Françoise Lachaux. Elle considère que le recours à la tournure *être en train de*, présentée comme l'équivalence de *be + ing* anglais, est valable seulement dans un nombre restreint de cas. Une analyse minutieuse d'un corpus proposé par Lachaux, dévoile d'une part, que la périphrase ne fait pas toujours référence à un procès en déroulement, d'autre part, que malgré la référence à un procès en cours, on utilise souvent une tournure différente.

Lachaux analyse cette tournure dans le cadre théorique de la linguistique métaopérationnelle, issue de Adamczewski. Selon elle, la forme syntaxique complexe *être en train de* relève d'une grammaticalisation de l'interlocution. A chaque fois que l'on emploie *en train de*, l'énonciateur anticipe une non-adhésion du co-énonciateur, qu'il y ait ou non déroulement du procès dans la situation extralinguistique. La valeur purement aspectuelle de la périphrase n'apparaît jamais seule. Sous une forme spatio-temporelle, cette tournure fait l'objet d'un réinvestissement modal de la part de l'énonciateur.

Trois articles forment la seconde partie du livre. Béatrice Lamiroy et Ludo Melis examinent les ressemblances et les dissemblances des copules et des auxiliaires. Leur point de départ consiste à formuler une série de questions théoriques sur la nature de ces deux catégories de verbes. Les auteurs reprennent les problèmes qui préoccupent les linguistes : peut-on considérer les verbes de ces deux catégories comme des *non-verbes* ? comme des verbes

pleins ? Ces verbes occupent-ils une position particulière à l'intérieur de la classe des verbes lexicaux ? Après avoir examiné un certain nombre de contraintes de construction et de sélection qui régissent les copules et les auxiliaires, ils abordent les sujets suivants : les auxiliaires et les copules comme outils grammaticaux, comme construisant une petite proposition, comme supports verbaux dans un prédicat complexe et comme verbes pleins. La dernière partie de l'article traite de la grammaticalisation et du passage progressif du verbe plein à celui de verbe auxiliaire et copule. Les auteurs estiment que l'analyse du verbe plein convient le mieux pour expliquer les faits de grammaticalisation. Cette analyse permet également de rendre compte de l'hétérogénéité des verbes aussi bien copules qu'auxiliaires, hétérogénéité qui ne va de pair ni avec l'analyse comme outil grammatical, ni avec l'analyse qui traite sujet et attribut comme termes d'une petite proposition, étant donné que les verbes auxiliaires et les copules devraient avoir en commun le plus grand nombre de propriétés.

Georges Kleiber et Martin Riegel poursuivent leur recherche sur « Les périphrases *düen* + verbe à l'infinitif en alsacien. Un auxiliaire à tout...faire ». Ils démontrent qu'en alsacien, le verbe *düen* (anglais *to do*, allemand *tun*), fonctionne comme un auxiliaire, formant une périphrase avec l'infinitif qu'il modalise. Les auteurs considèrent qu'il s'agit d'un cas de grammaticalisation de ce verbe d'activité et visent à expliquer l'existence et l'emploi de cette périphrase. Ils rejoignent en cela les positions des diachroniciens, qui, eux, suggèrent que les mêmes verbes (i.e. *faire*, *to do*, *tun*) présentent un comportement similaire dans les diverses langues et tendent, en effet, à se grammaticaliser et à former des périphrases.

Les auteurs proposent une double hypothèse: pour exprimer les valeurs modales du conditionnel présent, l'alsacien a généralement recours à une périphrase qui combine le subjonctif de *düen* avec l'infinitif du verbe conjugué. Dans certaines variétés de l'alsacien, cette forme périphrastique a été étendue à la conjugaison du présent de l'indicatif et de l'impératif, en concurrence avec les formes conjuguées simples. Dans ces périphrases, *düen* fonctionne comme le marqueur de l'occurrence processuelle instanciée par l'infinitif, son mode indiquant la réalité, la potentialité / contrefactualité ou le caractère optatif / directif de ce processus.

Qui plus est, les périphrases en *düen* présentent deux avantages. Elles permettent d'éviter certaines formes verbales difficiles à prononcer et aussi de faire rimer tous les verbes à la forme infinitive.

Amr Helmy Ibrahim discute, dans « Le paradigme des supports de point de vue en français et en arabe », de la relation entre la dimension prédicative des verbes du type *voir* ou *se voir* et leurs dimensions aspectuelle, participative et

actantielle. Il suggère que les questions de classement lexical, de fonctionnement syntaxique et d'interprétation sémantique, soulevées par différents chercheurs, peuvent trouver une solution intégrative si l'on postule l'existence d'un paradigme de *supports de point de vue*, établi selon le modèle de l'analyse matricielle définitoire de l'auteur basé sur les théories de Harris et de Maurice Gross. Cette analyse permet un changement de perspective qui met en vedette un type particulier de verbes. Amr Helmy Ibrahim démontre que ces traits ne sont pas propres au français. On les retrouve également en *arabe*, et probablement dans d'autres langues. Il s'agit, selon lui, d'une variation actantielle sans modification des fonctions grammaticales rendue possible grâce à une grammaire à la fois locale et universelle.

La troisième partie est consacrée aux périphrases factitives, i.e. des tournures qui mettent en jeu les verbes *faire* ou *laisser* + *Vinf*. Shigehiro Kokutani analyse, dans « Sur l'analyse unie de la construction *se faire* + infinitif en français », les différentes lectures de la construction en *faire* + *Vinf* afin de déceler leurs significations précises. Cinq types de tournures sont énumérées : *se faire* dynamique, *se faire* factitif - bénéficiaire, *se faire* causatif désagréable, *se faire* passif-fataliste et *se faire* spontané.

L'auteur démontre que les diverses lectures de la construction sont basées sur la « caractérisation causale », qui découle du sémantisme primitif du verbe *faire*. Les traits sémantiques du verbe sont mis en jeu lors de l'établissement de la caractérisation causale.

Pour comprendre davantage le mécanisme de ces constructions, Kokutani propose de comparer *se faire* à *se voir* et à *se laisser* en français tout comme dans d'autres langues.

La contribution de Nicole Le Querler « Les périphrases verbales d'immixtion : schéma actanciel, complémentation et organisation thématique » a pour objet les mêmes tournures : *faire*, *laisser* et *voir* (forme pronominal ou pas) qualifiées par Damourette et Pichon d'« immixtion causative ». L'auteur examine le schéma actanciel de ces tournures, la complémentation et, tout particulièrement, les prépositions qui permettent d'introduire un complément d'agent ainsi que l'organisation thématique de l'énoncé. En comparant ces structures à des formes passives en *être*, elle décèle une série de différences entre les deux types des tournures. La forme passive admet trois actants alors que les périphrases verbales en acceptent même quatre. Pour ce qui est de la complémentation, alors que le complément d'agent de la forme passive est introduit par *par* ou *de*, le complément de la périphrase admet également la préposition *à*. En ce qui concerne l'organisation thématique, la périphrase a un sujet supplémentaire qui détermine le degré de passivité du sujet de l'action.

Il en résulte, selon Le Querler, que la périphrase d'immixtion n'est pas une forme de passif, mais une forme qui peut acquérir une valeur passive, avec des traits qui lui sont propres.

Hava Bat-Zeev Shyldkrot s'interroge, dans « Comment définir la périphrase *se laisser* + infinitif ? », sur les propriétés des tournures que l'étiquette « périphrase verbale » recouvre. Elle montre que les grammaires éprouvent des difficultés à définir cette structure, qu'ils délimitent par des moyens syntaxiques, sémantiques, lexicaux et fonctionnels. Par ailleurs, diverses formes à structure morphologique distincte sont intitulées « périphrases verbales ». Après avoir analysé les structures formées à l'aide de *se faire*, *se voir* et *se laisser* + *Vinf*, l'auteur se concentre sur la forme *se laisser* + *Vinf*. Son but est de délimiter les emplois dits « passifs » de celle-ci. Elle considère que l'attitude passive du sujet découle de plusieurs facteurs. Tantôt le sujet présente une attitude délibérée et voulue, tantôt le sujet formel ne fait que résister, dans d'autres cas il est plutôt soumis. Bat-Zeev Shyldkrot conclut que c'est suivant le nombre de traits distinctifs que le sujet sera interprété comme plus ou moins actif.

La quatrième partie du livre est constituée de six contributions qui mettent en jeu les verbes *aller* et *venir* suivis d'un infinitif, d'un participe ou formant une périphrase. Philippe Bourdin traite, dans « *Venir* en français contemporain : de deux fonctionnements périphrastiques », de trois constructions comportant le verbe *venir* : un emploi direct où un verbe à l'infinitif suit *venir* sans préposition (*venir dîner*), un emploi prépositionnel en *de* (*venir de dîner*) et un emploi prépositionnel en *à* (*venir à disparaître*). De l'avis de Bourdin, l'emploi direct s'inscrit tout aussi bien dans l'espace que dans le temps, alors que les formes indirectes se réfèrent plutôt à la temporalité. En effet, *venir* direct peut facilement commuter avec *aller* ou *partir*. Les deux structures à préposition sont considérées par lui comme grammaticalisées, malgré les problèmes qui en découlent.

Deux corrélats formels permettent, selon lui, de distinguer les emplois périphrastiques des emplois non-périphrastiques : la mise à l'impératif, possible pour la forme directe mais pas pour les formes à prépositions, l'utilisation du sujet *il* impersonnel avec *venir de* et *venir à*, mais non pas avec *venir* direct. Bourdin énumère les contraintes imposées par ces structures et analyse le sémantisme de chacune d'elles, se basant essentiellement sur la terminologie de Culioli.

Le sens de *venir de Vinf* est déterminé, celui de *venir à* échappe à l'observateur. Le relateur *de* inverse la virtualité de l'infinitif alors que *à* enregistre et entérine cette virtualité. L'auteur suggère que le sens de *venir de Vinf* et de *venir à Vinf* est en conformité avec le sémantisme de l'infinitif, de la

préposition du verbe *venir* et surtout avec le sémantisme de l'ensemble de la périphrase.

Jukka Havu traite de « L'expression du passé récent en français. Observations sur l'emploi de la périphrase *venir de + infinitif* ». Il se base sur un énorme corpus comportant des occurrences datant du XVI^e à nos jours. Tout en comparant la forme *venir de + Vinf* à la tournure *aller + Vinf* considérée à tort, selon lui, comme analogue, Havu énumère les propriétés de ces formes et en déduit qu'il n'existe aucune symétrie qui permette de les associer.

Havu rapproche le processus de l'auxiliarité de celui de la grammaticalisation. Son point de vue est que certains verbes possèdent des propriétés sémantiques qui les rendent plus « grammaticalisables » que d'autres. L'auxiliarité du verbe *venir* provient, à son avis, de ses propriétés aspectuelles et non pas de ses propriétés déictiques.

L'auteur considère que la grammaticalisation de *venir de + Vinf* est en cours. La compatibilité de cette périphrase avec les différentes classes de prédicats, tout comme avec les expressions adverbiales de temps, peut indiquer que la tournure est en train d'acquérir la valeur aspectuelle d'un véritable parfait.

Le verbe *venir* constitue également l'objet de la contribution de Marie Luce Honeste, dans « *Venir* est-il un verbe périphrastique ? Étude sémantico-cognitive ». Honeste adopte une approche polysémique, développée dans ces travaux. Pour ce faire, elle examine l'apport sémantique de *venir* dans tous les contextes d'emplois courants : spatiaux, temporels et notionnels. Elle estime que le rôle de *venir* n'est pas seulement grammatical. Il s'agit d'un rôle sémantique particulier. Honeste suggère de n'attribuer à *venir* que les traits qui apparaissent dans tous les énoncés, on obtiendra alors le signifié « tendre vers le centre déictique à partir d'un point initial ». C'est cette forme spécifique de « tendre vers » qui explique les valeurs aspectuelles de ses emplois périphrastiques lorsque le point d'origine ou d'aboutissement est un processus. L'auteur conclut que « ce n'est donc pas au prix d'une « désémantisation » » que *venir* assume les emplois isolés et périphrastiques, c'est « dans le plein usage de tout son signifié ».

La troisième contribution qui traite de *venir* est celle de Martin Becker. Dans « *Venir / venire* + participe présent en diachronie : les leçons de deux trajectoires différentes et d'un échec commun », Becker examine les périphrases de mouvement associées au participe ou au gérondif en français et en italien. L'auteur adopte l'approche de Heine qui voit dans la périphrase une structure de semi-auxiliaire susceptible d'être analysée dans un continuum d'auxiliarité qui s'étend entre deux pôles. L'un représentant la lexicalisation pleine et l'autre la grammaticalisation. Cette approche favorise la théorie de la

grammaticalisation tout en ayant recours à des principes de la linguistique cognitive. Se basant sur un corpus très large de textes littéraires, Becker élabore minutieusement les phases de *venir* + gérondif et d'*aller* + participe présent ou gérondif, tout en comparant cette tournure à « *andare* » et « *venire* » en italien. L'auteur décrit, analyse et compare la cristallisation, l'aspectualisation, la dégrammaticalisation de ces tournures. Son but est de rendre compte, de façon aussi explicite que possible, de la disparition de l'équivalent français.

Plusieurs contributions se basent sur les descriptions et les définitions établies par Damourette et Pichon. Paul Larreya traite dans son article « des emplois de la périphrase *aller* + infinitif ». Il propose un classement succinct des emplois de la construction *aller* + infinitif. L'auteur distingue les tournures définies comme grammaticalisées, dans lesquelles *aller* est auxiliaire, de celles lexicalisées, où *aller* conserve le sens spatial de verbe de mouvement. Un certain nombre d'emplois principaux sont énumérés : la futurité, les valeurs directives, la conjecture et la caractérisation. Un classement supplémentaire est ensuite proposé. La futurité, les valeurs directives et la conjecture seraient des valeurs *a priori*, alors que la caractérisation constituerait un modèle *a posteriori* (portant sur une série d'événements présentés comme connus). Larreya compare les futurs en -RAI aux emplois *aller* + *Infinitif*. Il estime que dans les premiers, le morphème qui contient le sens grammatical est porté par le verbe. Dans la tournure *aller* + infinitif, en revanche, c'est l'auxiliaire *aller* qui exprime le mouvement chronologique ou notionnel avant le procès. Il met au premier plan tout ce qui est rattaché à ce mouvement.

Dans sa contribution « Un nouvel auxiliaire : *aller jusqu'à* », Danielle Leeman affirme que les critères de définition des auxiliaires et semi-auxiliaires ne sont pas univoques. De ce fait, la liste des verbes pouvant être définis comme tels est également variable. Elle récapitule les différents inventaires dressés et démontre qu'il n'y a guère d'unanimité quant au nombre et au type d'auxiliaires. Selon elle, les arguments concernant l'auxiliarité d'*aller* évoqués par Damourette et Pichon sont également valides pour la tournure *aller jusqu'à*. Leeman propose alors une série de tests syntaxiques et sémantiques qui permettent de conclure qu'*aller jusqu'à* + *infinitif* correspond à un auxiliaire.

En guise de conclusion, elle s'interroge sur la pertinence des tests proposés tout en émettant l'hypothèse que tous les verbes suivis d'un infinitif pourraient éventuellement être considérés comme auxiliaires, ce qui n'a, évidemment, aucun sens. L'auteur signale les hésitations et les désaccords que l'on retrouve dans les grammaires quant au comportement des auxiliaires. Dès lors, elle voit deux solutions au problème de l'auxiliaire. La première consiste à définir

un ensemble de propriétés obligatoires caractérisant les auxiliaires. Les verbes faisant partie de cette liste seraient alors *être / avoir, venir, pouvoir* etc., les autres seraient considérés comme des coverbes. La seconde opérerait pour l'hypothèse que l'auxiliaire et le semi-auxiliaire sont à considérer comme des aspects parmi d'autres de la polysémie du verbe en discours. C'est cette seconde solution que l'auteur adopte.

Les périphrases inchoatives font l'objet des contributions de la cinquième partie. Bert Peeters examine, dans « *Commencer à + infinitif - métonymie intégrée et piste métaphorique* », les constructions du type « *commencer à + infinitif* », après avoir analysé ailleurs (1993), les diverses structures de *commencer*. L'auteur souhaite modifier sa description en primitifs sémantiques wierzbiickiens afin de la rendre plus explicite.

Il reprend la représentation de la construction « *commencer à + infinitif* » et élabore, à l'exemple de la description proposée par Kleiber pour la tournure « *commencer à + objet direct* », une description de celles-ci. Peeters suggère que les constructions à l'instar de *commencer un livre* constituent le résultat d'une extension métaphorique du sens premier réalisé dans la construction « *commencer à + infinitif* ». D'après lui, il y a un passage du domaine temporel vers un cadre non temporel. Ce passage s'accompagne de contraintes motivées sur l'emploi métaphorique dont la source n'a pas encore été dévoilée. Il se propose de les dégager dans la mesure du possible.

Sébastien Haton se préoccupe, dans « *L'intégration des périphrases verbales dans « les champs sémantiques multilingues unifiés »* - illustration par la périphrase *se mettre à* », de la modélisation des expressions figées et des périphrases verbales. Il se base sur la technique de la fusion des données, qui vise à résoudre les difficultés nées de la confrontation de deux systèmes linguistiques instables. Haton se demande si les périphrases constituent l'équivalent d'une lexie. Pour ce faire, l'auteur construit des champs sémantiques qui font apparaître les liens sémantiques existant entre diverses lexies dans la même langue ainsi que dans différentes langues. Dans un premier temps, ce travail a été effectué pour tous les verbes du français traduits vers l'anglais, l'espagnol et l'italien. L'auteur se sert de la tournure inchoative *se mettre à* pour démontrer qu'il est possible d'intégrer des périphrases dans les champs sémantiques multilingues unifiés. Bien qu'il reconnaisse des lacunes à cette technique, les avantages qu'elle présente sur les dictionnaires sont nombreux, selon lui, et font qu'il cherche à la développer.

Émilie Pauly examine, dans sa contribution « *Des emplois spatiaux de partir à ses emplois périphrastiques (partir à + infinitif)* », la tournure inchoative, peu étudiée, *partir à + infinitif*. Elle opte pour la lingée de Jean-Jacques Franckel et Denis Paillard, et compare cette tournure aux périphrases

commencer à + infinitif et *se mettre à + infinitif*. L'auteur suggère qu'en dehors de sa valeur inchoative, *partir à + infinitif* possède une valeur centrale d'« exclusion », liée à son caractère fondamentalement perfectif. C'est cette valeur, propre à *partir à + infinitif*, qui fait la distinction entre cette tournure et les périphrases *commencer / se mettre à + infinitif* et qui impose, selon l'auteur, certaines contraintes temporelles.

La sixième partie de ce recueil est composée de quatre articles qui traitent de divers aspects des périphrases de modalité. Philippe Kreutz analyse, dans « *Cesser au pays de l'ellipse* », le phénomène de l'ellipse du complément infinitival de certains verbes modaux exprimant la « modalité d'action ». Kreutz se demande pourquoi deux verbes dont la signification est très proche (*tenter* et *essayer* par exemple) ont un comportement différent par rapport à l'ellipse. L'auteur estime que l'émergence de ce phénomène dépend essentiellement de la conceptualisation de l'action que ces verbes incarnent et des relations de cohérence discursive que cette conceptualisation favorise. Toutefois, l'analyse faite par lui du verbe *cesser* démontre que la cessation n'est pas conceptualisée en français. Il est d'avis que c'est la nature « éthique », celle de la légitimité de l'agent de cessation, qui détermine plutôt si le verbe accepte ou non l'ellipse. *Cesser* en tant que pur verbe de modalité d'action ne tolère pas l'ellipse de la proposition infinitive. Il autorise cependant cette ellipse dans un discours mettant en jeu une dimension éthique de l'action.

Dans « Les deux lectures de *faillir* + inf. et les verbes présupposant l'existence d'un événement », Fabienne Martin traite de l'ambiguïté et de deux lectures possibles de la périphrase *faillir* + inf. Dans les deux cas, un obstacle empêche la réalisation de l'événement décrit dans l'infinitif. Soit avant que cet événement n'ait commencé (lecture zéro), soit avant que l'événement ne soit achevé (lecture partielle). D'après Martin, l'aspect et l'*Aktionsart* de l'infinitif peuvent désambiguïser la périphrase. Martin examine d'abord les cas où *faillir* + inf. se trouve en concurrence avec *presque*, et analyse ensuite les cas où la lecture de *faillir* + inf. est obligatoirement partielle, notamment, avec les verbes psychologiques à Expérienceur objet non-agentif et avec les verbes d'achèvement. L'auteur signale que la distinction entre la sémantique lexicale, la sémantique non-lexicale et la pragmatique est moins pertinente qu'on pourrait le croire. En effet, elle a choisi de redéfinir des catégories proprement lexicales en termes discursifs.

Une réponse convaincante au problème soulevé par Martin, à savoir pourquoi ces verbes présupposent l'existence de l'événement initial et imposent donc la lecture partielle de la périphrase, n'a pourtant pas encore été proposée.

Dans sa contribution, « Périphrases verbales et genèse de la prédication en langue anglaise », Didier Bottineau se donne pour but d'étudier le rôle et le fonctionnement des périphrases verbales dans le processus de la construction de la relation prédicative. Adoptant une optique guillaumienne de la psychomécanique du langage, il examine les périphrases verbales de l'anglais. Selon l'auteur, la périphrase verbale s'insère entre sujet et verbe régi, non pas parce qu'elle se rapporte directement au sujet, mais parce qu'elle négocie l'exécution du couplage du sujet au prédicat, le véritable verbe de l'énoncé étant donc l'infinitif.

L'énonciateur se donne pour objectif de connecter un sujet à un prédicat. Si la connexion se laisse réaliser, elle n'est pas affichée et le sujet est suivi du verbe sans plus de marquage. Si l'énonciateur décide de bloquer la connexion, elle prend la forme *to* et le verbe lexical spécifie la nature de la modalité. Ces périphrases constituent des occurrences de la modalisation primaire. Si, au contraire, l'énonciateur considère la relation prédicative comme acquise, celle-ci prend la forme de la flexion *-ing*, considérée comme une modalisation secondaire.

Francis Tollis présente, dans « La locution verbo-nominale dans les écrits de Gustave Guillaume publiés entre 1919 et 1960 », les diverses réflexions livrées par Guillaume au sujet des périphrases verbales. Tollis adopte une méthodologie historiographique et analyse les positions de Guillaume telles qu'elles sont exprimées dans différentes périodes et au sujet de différents problèmes. Ainsi, il traite des périphrases en analysant les propriétés de l'article et son absence quasi-généralisée dans ces périphrases, en étudiant le traitement *subduit* du verbe et en décrivant la production et la lexicalisation de nombreuses périphrases. Tout en reconnaissant à Guillaume d'énormes mérites, l'auteur admet que « son sens de la formule (GG) lui serve parfois à masquer certaines difficultés ».

Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Nicole Le Querler

July 2005

PARTIE I

PÉRIPHRASES TEMPORELLES ET ASPECTUELLES

**LES PÉRIPHRASES VERBALES
DANS QUELQUES LANGUES EUROPÉENNES
ÉMERGENCE D'UN SYSTÈME ASPECTUEL EN ALLEMAND¹**

ANDRÉ ROUSSEAU
Université Charles de Gaulle, Lille 3

0. Introduction

Il faut d'abord prêter attention à la formulation exacte du sujet : il ne s'agit pas de « formes verbales périphrastiques », c'est-à-dire seulement ponctuellement ou occasionnellement périphrastiques au sein de la conjugaison, comme par ex. les formes d'accompli dans plusieurs langues européennes, mais de véritables périphrases verbales, c'est-à-dire une forme stable périphrastiquement d'un bout à l'autre de la conjugaison. A cette définition correspondent en effet plusieurs types de périphrases verbales, comme par ex. en français : *être sur le point de*, *être en train de*, *être en mesure de*, *aller de*, *venir de*, etc. + infinitif.

A y regarder de plus près, cette notion de périphrase verbale trouve son origine lointaine dans les textes d'Aristote, qui a eu - à notre avis et quelles qu'en aient été ses motivations - le grand mérite de scinder le prédicat de Platon en deux éléments, le verbe et la copule :

Il n'y a aucune différence [...] entre *l'homme est se promenant* ou *est coupant* et *l'homme se promène* ou *coupe*. (Métaphysique)

Cette analyse sera d'ailleurs reprise littéralement dans la *Grammaire de Port-Royal* (1660) :

Ainsi, c'est la même chose de dire *Pierre vit* que de dire *Pierre est vivant* (1660 : 67).

Le mérite que nous reconnaissons à Aristote a été de permettre la reconnaissance du statut de prédicat non seulement au verbe, ce qui allait de soi dans les langues européennes, mais à tout autre forme linguistique exerçant la même fonction (d'origine adjectivale, nominale, etc.) et d'ouvrir la porte à tout verbe qui, comme *être*, serait amené à exercer cette fonction : *avoir*, *faire*, etc.

Dans cet exposé, qui reprendra partiellement des analyses présentées récemment, nous tenterons d'abord de définir une périphrase verbale à partir de ses caractéristiques syntaxiques et sémantiques, puis d'établir un inventaire de ce nous appellerons dorénavant les « opérateurs de prédication » en montrant qu'ils sont susceptibles d'être mis au service de fonctions variées. Enfin, un troisième développement, le 'plat de résistance' en quelque sorte, sera consacré à l'émergence en allemand contemporain d'une nouvelle périphrase aspectuelle, après que le germanique eût disposé au IV^{ième} siècle d'un système aspectuel homogène, incluant les formes de passif.

1. Caractéristiques des périphrases verbales

Les caractéristiques des périphrases verbales (P.V.) se dégagent avec netteté lorsqu'on les met en contraste avec des constructions proches, comme

- les formes verbales composées à l'accompli, qui apparaissent dans les langues germaniques comme dans les langues romanes
- les formes verbales contenant un verbe de modalité
- les verbes spécifiques des constructions sérielles
- les « lexies verbales », principalement celles qui sont grammaticalisées autour d'un « verbe fonctionnel ».

1.1 *Les formes verbales composées à l'accompli*

Les langues romanes ont développé, comme les langues germaniques l'avaient fait, des formes verbales d'accompli issues d'une construction possessive : verbe « avoir » + GN à l'accusatif contenant un participe passif, mais les attestations des langues romanes sont postérieures de deux siècles à celles des langues germaniques, sauf à faire intervenir le latin :

- (1) *bidja þuk, habai mik faurqiþanana* (L 14, 18)²
'je te prie : tiens-moi pour excusé'
- (2) *episcopum invitatum habes* (Grégoire de Tours)
litt. 'tu as un évêque invité'

Ces constructions, dont nous venons de citer les exemples primitifs, vont se grammaticaliser sous la forme de l'accompli : *tu as un évêque invité* > *tu as invité un évêque*, ce qui offre une confirmation de l'antériorité du passif sur l'accompli.

Il faut bien prendre conscience de ce phénomène : la création de ces formes verbales est devenue indispensable dans la mesure où elles sont chargées d'exprimer des catégories verbales non représentées par des morphèmes. Cette

constatation est d'une importance décisive pour l'interprétation ultérieure et actuelle des formes d'accompli.

1.2 *Les formes verbales contenant un verbe de modalité*

Si l'on peut être tenté de tenir la modalité (un verbe de modalité) pour une auxiliation, il faut tenir compte d'un fait bien mis en lumière dans la description qu'en a donnée Benveniste dans un article de 1965. Benveniste a en effet démontré l'existence d'une hiérarchie au sein de l'auxiliarité, qui correspond à une hiérarchie des catégories :

- (3) **auxiliation de voix d'abord** : ce chien est battu
- (4) **auxiliation de phase³ ensuite** : ce chien a été battu
- (5) **auxiliation de modalité enfin** : ce chien doit avoir été battu

Ce critère, qui montre clairement que la modalité coiffe l'ensemble, reste formel chez Benveniste ; il est pour nous le signe que la modalité n'a au fond rien à voir avec l'auxiliarité, qu'elle se situe hors de ce cadre parce qu'elle représente essentiellement un **jugement**.

1.3 *Les verbes spécifiques des constructions sérielles*

Les phénomènes de sérialisation, dans lesquels il existe une association prédictive unissant deux constituants verbaux, sont réputés se rencontrer dans des langues fort éloignées des langues européennes : langues kwa d'Afrique de l'Ouest (ex. yoruba), langues de Nouvelle-Guinée, langues océaniques, langues du sud-est asiatique (chinois, mong, coréen, vietnamien, thaï et khmer), certains créoles des Caraïbes (sranan au Surinam), langues du Caucase (géorgien), hindi, etc. Une construction sérielle se caractérise par un seul accent dominant, un seul sujet, un seul complément.

L'exemple suivant, emprunté au yoruba (langue du groupe Niger-Congo), montre bien l'existence du verbe opérateur placé à la finale :

- (6) *bola mu iwe wa*
Bola prit livre vint = 'Bola apporta le livre'.

Le verbe « apporter » représente un excellent exemple pour les constructions sérielles, car il offre ce même type de formation dans de nombreuses langues. Or, il faut savoir que le verbe germanique **bringan* (got. *briggan*) ne fait pas exception et qu'il était lui aussi d'origine sérielle, comme l'avait parfaitement démontré Karl Brugmann (1901) :

- (7) *germ *bringan* < i.-e. * *bher* + * *enek* ('porter' + 'atteindre')

Il faut rappeler que la coverbation, que l'on rencontre en japonais, en hindi et en turc par ex., est un phénomène légèrement différent, dans la mesure où il existe une sorte de 'subordination' entre deux formes verbales : la première, qui est au participe, au gérondif ou à l'absolutif, est subordonnée à la forme verbale principale, comme dans cet exemple turc :

- | | | | |
|-----|-----------|------------|----------------------|
| (8) | <i>al</i> | <i>ip</i> | <i>gel-</i> |
| | 'porter' | GÉROND | 'aller' = 'apporter' |
| | | (postposé) | |

Il serait possible de réinterpréter dans ce sens plusieurs constructions que l'on considère actuellement comme périphrastiques, comme cet exemple gotique, où nous indiquons les deux interprétations possibles :

- (9) *was Johannes daupjands in auβidai* (Mc 1, 4)
 était Jean baptisant dans désert
 (a) 'Jean était en train de baptiser dans le désert'
 (b) 'Jean se trouvait dans le désert, occupé à baptiser'

Nous voyons quand même se dégager, à travers l'examen rapide de ces constructions, un certain nombre de verbes 'opérateurs' qui reviennent constamment dans les exemples cités et qui doivent mériter toute notre attention.

2. Typologie des « opérateurs de prédication »

Au lieu d'employer la terminologie courante de « verbes auxiliaires » ou d'« auxiliaires » tout court, nous avons introduit depuis les années 1975 (au cours de séminaires tenus à Bordeaux), l'expression qui nous semble plus adéquate, celle d'« opérateurs de prédication », en prenant bien conscience que le terme « opérateur », tel qu'il est issu de la sémantique logique, désigne des entités sémantiques (comme la négation ~, le quantificateur universel ∀, le quantificateur existentiel ∃, l'opérateur η, l'opérateur ι, etc. ou comme nous l'avons déjà utilisé pour désigner les opérations sémantiques abstraites effectuées par ex. en all. par *als ou wie* [1995]).

Cette notion d'« opérateur de prédication », qui figure également dans la *Fonctional Grammar* et dans la *Role and Reference Grammar*, a été par ailleurs parfaitement théorisée dans la *Grammaire linguistique de l'anglais* d'Henri Adamczewski (1982), où elle se trouve développée dès les premières pages de l'ouvrage, reprise ensuite et illustrée par l'étude de l'opérateur *do*

(1982 : 82-84). On constate que dans les langues naturelles, les « opérateurs de prédication » représentent un inventaire à peu près stable, comme nous avons déjà eu l'occasion de le démontrer (Rousseau, 2000), même s'ils sont amenés à jouer des rôles différents en comparant les langues entre elles ou même à l'intérieur d'une même langue.

2.1 *Un inventaire global à peu près stable*

Les verbes 'opérateurs de prédication' ont déjà été l'objet de quelques réflexions, notamment celles de G. Lazard (1995) qui propose pour le turc la liste suivante :

- (10) prendre, dormir, se coucher, aller, rester, venir, partir, poser, voir, être assis, être debout, etc.

et pour le hindi une liste finalement assez voisine :

- (11) venir, aller, se lever, être assis, prendre, donner, tomber, jeter, rester, mourir, tuer, trouver, mouvoir, garder, etc.

En appliquant cette méthode autant de fois qu'il serait nécessaire, nous pourrions ainsi, de proche en proche, essayer d'établir une liste de plus en plus complète, comme nous l'avons tenté précédemment (Rousseau, 2000), sans toutefois prétendre parvenir à une exhaustivité totale. Mais il est possible aussi d'établir cette liste à partir des grandes fonctions sémantiques exercées par ces 'verbes opérateurs', que nous isolons très nettement au sein des « verbes fonctionnels ».

Il est en effet certain que les 'opérateurs de prédication' n'exercent pas cette fonction par hasard ; il est en effet nécessaire pour cela qu'ils possèdent déjà en eux-mêmes des propriétés syntaxiques et sémantiques qui les prédisposent à cette fonction et qui conditionnent leur futur emploi. Ce critère des propriétés intrinsèques permet d'isoler empiriquement quatre groupes importants :

- un premier groupe rassemble des verbes marquant essentiellement l'entrée dans l'état, dénommés *ingressifs ou inchoatifs*, comme en allemand *gehen* (*in Erfüllung gehen*), *kommen* (*zum Abschluß kommen*), *geraten* (*in Zorn geraten*), *treten* (*in Kraft treten*), *gelangen* (*zur Macht gelangen*), *fallen* (*in Erregung fallen*), etc. Ils sont tous issus de verbes de déplacement comme le couple *gehen - kommen*, dont le caractère déictique est alors effacé.
- un second contingent est constitué par des verbes dénotant l'état, dont le prototype est naturellement le verbe *être* et les variantes les verbes de

- position : ainsi en allemand *liegen, stehen, sitzen, stecken*, etc.
- un troisième groupe réunit différents verbes, dont la propriété commune est d'être des causatifs de l'entrée dans l'état : *mettre (mettre en difficulté), porter (porter à la connaissance), donner (donner à penser)*, et naturellement *faire (faire penser)*. La relation de continuité sémantique entre d'anciennes expressions « donatives » (ou datives) comme *donner à penser* et les constructions causatives récentes comme *faire penser* est tout à fait limpide.
 - un dernier groupe concerne des 'opérateurs' causatifs, donc transitifs, indiquant l'état : *tenir (tenir en haleine), garder (garder en mémoire), maintenir (maintenir en l'état), conserver (conserver sous la main)*, etc.

La liste générale ainsi obtenue est corroborée dans ses grandes lignes par les inventaires que j'avais pu dresser pour deux créoles : le créole haïtien et le sranan, parlé au Surinam (Rousseau, 2000).

2.2 Diversité de fonctionnement dans les langues naturelles

L'ensemble des verbes opérateurs constitue un stock disponible à tout moment dans les langues et, ce qui est le plus important, destiné à des usages divers : c'est ce double principe que nous voudrions illustrer par quelques exemples empruntés à des langues différentes.

2.2.1 *Le cas d'aller et venir*. Le couple « aller ↔ venir » constitue l'exemple même d'opérateurs déictiques, qui fait depuis quelques années l'objet d'études soignées de la part de Philippe Bourdin (par ex. 1999). Ce couple génère en français des périphrases aspectuelles bien connues :

- (12) a. Il va entrer à l'Université.
 b. Il vient de quitter le lycée.

qui marquent, en respectant la déicticité inhérente à chacun des deux verbes, l'imminence d'un procès qui doit se réaliser ou, au contraire, la proximité encore fraîche d'un procès qui s'est achevé.

Mais dans une autre langue romane, en italien, le même couple, *andare ↔ venire*, est utilisé pour indiquer la construction passive (cf. Rousseau, 2000) :

- (13) a. *Il nemico andrà dispersodal nostro brusco attacco.*
 'l'ennemi sera (litt. ira) dispersé par notre brusque attaque'
 b. *Le sentinelle verranno sorprese l'una dopo l'altra.*
 'les sentinelles seront (litt. viendront) surprises l'une après l'autre'.

On peut retrouver une trace de valeur déictique dans chacun des deux exemples : dans (13a), la dispersion des ennemis dans toutes les directions implique l'emploi de *andare*, alors que dans (13b), le recours à *venire* s'explique par le fait que les sentinelles 'viennent' tomber dans le piège.

L'emploi de l'opérateur « aller » comme auxiliaire de passif permet de rattacher à cette construction des expressions qui risqueraient⁴ de n'être plus comprises : all. participe passif + *gehen* dans *verlorengehen* « se perdre, s'égarer » ou dans *verschüttgehen* « se perdre, disparaître ».

2.2.2 *L'opérateur do en anglais et tun en allemand.* Bien qu'offrant la même origine étymologique (germ. **dôn*), les opérateurs *do* de l'anglais et *tun* de l'allemand ne sont nullement superposables dans leurs emplois. C'est une constatation que personne ne peut remettre en cause. L'opérateur *do* en anglais est notamment employé dans les interrogations globales et dans les assertions négatives :

- (14) a. *Did John meet Mary ?*
b. *John didn't meet Mary.*

où l'on pourrait lui attribuer une valeur de suspension dans l'assertion de la relation prédicative et son correspondant allemand *tun* n'offre à l'évidence rien de semblable.

Il est cependant un domaine où les emplois de *do* et ceux de *tun* manifestent une certaine proximité : c'est celui de leurs emplois comme marqueurs d'opérations énonciatives à forte implication de l'énonciateur. L'opérateur *do* est bien employé dans l'assertion emphatique

- (15) *John did open the gate* 'oui, Jean a bien ouvert la grille'.

Cet emploi d'opérateur fort de prédication et d'engagement de l'énonciateur se retrouvent dans l'assertion en allemand avec mise en relief du prédicat déplacé à l'initiale :

- (16) *Lügen tut er nicht!*
litt. 'Mentir, il ne le fait pas!'

C'est le seul cas en allemand standard où est autorisé l'emploi de l'opérateur *tun*, par opposition aux dialectes dont certains ont généralisé le recours à l'auxiliaire *tun*, ce qui offre l'avantage considérable de « rationaliser » et de simplifier la morphologie verbale.

2.2.3 *Le problème de l'allemand werden*. La question est connue, mais n'a - à notre connaissance - jamais été réglée : en allemand, l'opérateur *werden* fonctionne d'un côté comme auxiliaire de passif (en continuité avec le germanique ancien) et de l'autre comme auxiliaire de futur, ce qui est plus récent :

(17) a. *Das Haus wird gebaut.*

'la maison est construite (en ce moment)'

b. *Peter wird in zwei Tagen kommen.*

'Pierre viendra dans deux deux jours.'

Certes, le contexte n'est pas le même : d'un côté, il y a un participe passif et de l'autre, un infinitif. Mais il faut surtout chercher à déterminer quelle relation peut unir ces deux emplois de *werden*. La solution est à rechercher dans la sémantique de *werden* et dans son comportement, en faisant appel, si nécessaire, à d'autres langues.

C'est ici que le témoignage du latin s'avère décisif : les spécialistes de latin savent que le verbe *facere* « faire » donne en fait au passif *fieri*, qui signifie donc « être fait », mais aussi « devenir ». Ce passage de « être fait » à « devenir » est la clef sémantique qui explique le rapport interne entre les deux *werden* en allemand et surtout qui montre que la valeur de passif est première par rapport à la valeur de futur.

3. Le système périphrastique de l'aspect en allemand

Dans l'histoire du germanique d'abord et de l'allemand ensuite, les périphrases verbales ont joué un rôle très important : le gotique atteste dès 350 l'existence d'un système complet de périphrases aspectuelles, alors que celles-ci sont généralement reconnues comme apparaissant seulement un millénaire plus tard, c'est-à-dire vers 1350 (H. Brinkmann, J. Fourquet). Une seconde époque de l'histoire de l'allemand présente une prolifération surprenante de périphrases verbales, c'est celle du nouveau-haut-allemand ancien (ou *frühneuhochdeutsch*) de 1350 à 1650, où toute forme verbale impersonnelle (infinitif, participe I, participe II) est susceptible de s'associer aux trois principaux « opérateurs » (*sein*, *haben*, *werden*) pour donner naissance au système le plus diversifié de périphrases verbales, qui tombera peu à peu en désuétude. Nous privilégions ici la dernière étape où, sur des bases entièrement renouvelées, l'allemand contemporain va se doter à nouveau d'un système minimal de périphrases verbales à valeur aspectuelle.

3.1 Un système global cohérent en gotique

Comme nous l'avons montré dans un article déjà ancien, mais qui conserve toute son actualité (Rousseau, 1987⁵), le gotique possédait un système périphrastique complet, qui semblait doubler celui des formes verbales simples, mais qui exprimait toutes les variétés aspectuelles. Ce système, très cohérent et très élaboré, est fondé sur l'association de deux « opérateurs de prédication » : *wairpan* « devenir », caractérisant l'engagement, et *wisan* « être », spécifiant l'état, avec soit les formes de participe I (en *-ands*) qui marquent un procès en cours de réalisation, soit les formes de participe II (en *-ps ou -ns*) qui indiquent un procès réalisé ou un but atteint.

Les différentes valeurs en langue des quatre périphrases sont alors obtenues par croisement entre les deux oppositions, c'est-à-dire combinatoire sémique de la valeur intrinsèque de chaque élément, comme dans ce tableau en prenant comme exemple *niman* « prendre ».

(18)

	Participe I [procès en cours]	Participe II [procès atteint / réalisé]
<i>wairpan</i> [la vision s'engage]	<i>wairþiþ nimands</i> 'se met à prendre'	<i>wairþiþ numans</i> 'devient pris'
<i>wisan</i> [la vision se poursuit]	<i>ist nimands</i> 'est en train de prendre'	<i>ist numans</i> 'est / a été pris'

Ce tableau appellerait plusieurs commentaires, dont deux au moins sont essentiels :

- (i) L'opérateur *wisan* fonctionne de manière identique quelle que soit la forme verbale impersonnelle à laquelle il se trouve associé, qu'il s'agisse d'un verbe transitif ou d'un verbe intransitif :

- (19) a. **wisan + part. I** : *hausjandans wesun* (G 1, 13)
'ils étaient en train d'écouter'
b. **wisan + part. II passif** : *daupidai wesun* (Mc 1, 5)
'ils étaient baptisés'
c. **wisan + part. II acc.** : *wesun gaqumanai* (L 5, 17)
'ils étaient venus'

- (ii) Le fait important est ici que l'expression du passif, où les constructions périphrastiques renouvellent partiellement d'anciennes formes synthétiques⁶, est parfaitement intégré à un vaste système de périphrases verbales, dont il constitue l'un des deux volets et dont il conserve l'opposition essentielle entre *wisan* et *wairpan* :

- (20) a. *sumz-uB-Pan drugkans ist* (K 11, 21)
 'quant à l'autre, il est émé'vé'
 b. *Paiei drugkanai wairPand* (Th 5,7)
 'ceux qui deviennent émé'vés'

Cette constatation est d'une importance décisive : elle devrait, du moins pour l'allemand, mettre fin à une conception erronée du passif, qui ne voit en lui qu'une sorte de converse de l'actif. Le passif s'inscrit au contraire dans un système périphrastique, comme le démontre encore l'opposition entre *sein* et *werden*, qui donne lieu à des appellations variées⁷.

3.2 Le micro-système aspectuel de l'allemand moderne

L'allemand moderne se trouve dans la situation délicate où toutes les associations possibles d'un « opérateur » + infinitif ou participe II sont déjà exploitées et où la combinaison *sein ou werden* + *participe* I est désormais exclue. Dans ce cas, comment rendre la « forme progressive » couramment employée en anglais et dont l'allemand a lui aussi besoin ? Il existe certes des solutions provisoires, pas totalement satisfaisantes, comme le recours aux particules *eben* ou *gerade*, qui offrent l'avantage de se combiner aussi bien au cursif qu'à l'accompli :

- (21) a. *er kommt gerade an*
 'le voilà qui arrive'
 b. *er ist gerade angekommen*
 'il vient d'arriver'

ou à des moyens lexicaux :

- (22) a. *Das Hochwasser ist im Sinken begriffen*
 'la crue est en train de baisser'
 b. *Ich war (eben) im Begriff, an dich zu schreiben, als [...].*
 'j'étais justement en train de t'écrire, lorsque [...].'

ou encore à des prépositions exprimant, dans le domaine spatial, la présence, le contact, et donc métaphoriquement l'action qu'on est en train d'accomplir :

- (23) a. *Er ist am Schreiben*
 'il est en train d'écrire'
 b. *Die Stadt war am Verhungern*
 'la ville était sur le point de mourir de faim'
- (24) a. *Er ist beim Schreiben*
 'il est en train d'écrire'
 b. *Er ist beim Schachspiel*
 'il est train de jouer aux échecs'⁸

Ces expressions, caractérisées comme « *Verlaufsformen* » par les dictionnaires allemands, c'est-à-dire exprimant le procès dans son déroulement, ne sont absolument pas prises en compte dans les grammaires. C'est précisément la grammaticalisation extensive de ces deux dernières expressions fondées sur les prépositions *an* et *bei*, s'effectuant sous la forme « *da* (cataphorique⁹) + préposition + *sein* », qui va donner naissance à un micro-système aspectuel en voie de grammaticalisation.

Les périphrases verbales utilisant ce schéma syntaxique sont les suivantes :

- *dabeisein, etwas zu tun* 'être en train de faire quelque chose'
- (25) *Sie waren (gerade) dabei, die Koffer zu packen*
 'ils étaient (justement) en train de faire les valises'
- *darangehen, etwas zu tun* 'se mettre à faire quelque chose'
- (26) *Er ging daran, die Bücher ins Regal zu ordnen*
 'il se mettait à ranger les livres sur le rayon'
- *sich daranmachen (daransetzen), etwas zu tun* 'se mettre à, s'apprêter à [...]'
- (27) *Sie machten sich daran, ihre Sachen auszupacken*
 'ils s'apprêtaient à déballer leurs affaires'

Il faut ajouter d'autres périphrases du même type syntaxique, dont la première est la plupart du temps cantonnée dans des énoncés négatifs ou à valeur négative :

- *(nicht) dazu kommen, etwas zu tun* ‘(ne pas) en venir à faire quelque chose’

(28) *Ich weiß nicht, ob ich in der nächsten Woche dazu komme, die Übersetzung zu machen*
 ‘je ne sais pas si je serais en mesure la semaine prochaine de faire la traduction’

et dont la seconde est surtout employée anaphoriquement :

- *sich daranhalten* ‘s’y tenir’

6 au sens de Bühler, qui a créé ce terme dans sa *Sprachtheorie* (1934 : 121-2, note 1)

(29) *Wenn ihr die Arbeit in der kurzen Frist fertig kriegen wollt, müßt ihr euch d(a)ranhalten*
 ‘si vous voulez terminer le travail dans les délais, il faut vous y tenir’

L’ensemble de ces périphrases verbales s’organise en un micro-système parfaitement ordonné, qui peut être représenté par le tableau ci-dessous :

(30)

	Intransitif	Réfléchi
Entrée dans l’état	<i>daran gehen</i>	<i>sich daran machen</i>
	<i>dazu kommen</i>	<i>sich daran setzen</i>
État	<i>daran sein</i>	<i>sich daran halten</i>
	<i>dabei sein</i>	<i>sich dabei halten</i>

Ce système repose sur le modèle préexistant des « verbes supports » (terminologie de M. Gross), des « Funktionsverben » ou « verbes fonctionnels » (terminologie allemande), qui sont exactement les verbes que l’on retrouve dans le système des lexies fonctionnelles. Ce système est bâti sur deux oppositions, qui sont toutes les deux caractéristiques des lexies verbales :

- première opposition entre « entrée dans l’état ~ état »
- seconde opposition entre « verbe intransitif ~ verbe transitif » mais la construction réfléchie permet à la partie droite de devenir l’équivalent de la partie gauche.

Le même système est également attesté en français, comme le montre le schéma suivant :

(31)

Entrer en fonction	mettre quelqu'un en fonction
Être en fonction	maintenir quelqu'un en fonction

Cette étude, bien que trop rapide et relativement succincte, permet néanmoins de tirer deux conclusions à portée générale sur le rôle des périphrases verbales dans diverses langues :

(1) Je pense avoir montré qu'il existe à travers les langues un système bien organisé de verbes 'opérateurs de prédication', auquel les langues ont recours selon leurs besoins. En fait, ce système est double : l'un est à base « être » et l'autre à base « avoir », qui sont bien les deux verbes d'état fondamentaux, comme Benveniste l'avait indiqué (1960).

(2) Les périphrases verbales sont d'autre part le moyen d'enrichir la langue en catégories verbales nouvelles, inconnues ou non-programmées par les morphèmes traditionnels.

Références

- Benveniste, Émile. 1952. « La construction passive du parfait transitif ». *BSL* 48.52-62. (= *Problèmes de Linguistique générale*, Tome I.176-186)
- , 1960. « Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques ». *BSL* 55.113-134. (= *Problèmes de Linguistique générale*, Tome I.187-207)
- , 1965. « Structure des relation d'auxiliarité ». *Acta Linguistica Hafnien-sia*. vol IX.1-15 (= *Problèmes de Linguistique générale*, Tome II.177-193)
- Gougenheim, Georges. 1971. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Lazard, Gilbert. 1995. « Préverbes et typologie ». Dans *Les Préverbes dans les langues d'Europe* éd. par Rousseau A, 23-31. Lille : Presses du Septentrion.
- Rousseau, André. 1987. « Apparition et grammaticalisation des formes verbales périphrastiques en germanique ancien (aspect et Aktionsart) ». Dans

- Romanistique-germanistique : une confrontation* éd. par Cl. Buridant, 97-130. Presses universitaires de Strasbourg.
- , 1999. « Formation et statut du passif. Comparaison typologique entre langues romanes et langues germaniques. » *Études Romanes* 45.117-133.
- , 2000. « Les ‘opérateurs de prédication’ dans les langues naturelles et leur grammaticalisation ». *Grammaticalisation* (= *Travaux de CERLICO* 13). 1.13-30.
- , à paraître. « Le système multiple des lexies verbales en allemand moderne ». 30 à 40 pages.

Notes

¹ Je remercie Jacques François de sa relecture objective et critique de mon texte, même si certaines divergences subsistent entre nous.

² Contrairement aux affirmations de Benveniste (1952), nous avons rencontré quatre constructions de ce type dans la Bible gotique de Wulfila (L 14, 18 ; L 14, 19 ; J 17, 13 ; ti 2, 26 A).

³ Je me réfère ici à la terminologie de Jean Fourquet.

⁴ C’est un euphémisme.

⁵ En fait, le colloque a eu lieu en 1984!

⁶ Comme *gibada* « il est donné ».

⁷ La grammaire de Schanen (1986) croit avoir innové en distinguant « passif-bilan » et « passif processuel » au lieu de « passif-état » et « passif-action ». En fait, il s’agit de l’opposition bien connue, que nous retrouverons infra, entre « entrée dans l’état » et « état ».

⁸ La périphrase en *am* est réputée familière, alors que celle formée avec *beim* appartient à la langue soutenue.

⁹ Au sens de Karl Bühler, qui a créé ce terme dans sa *Sprachtheorie* (1934 : 121-2, note 1)

L'EXPRESSION DES TAM ET LA PLACE DES PÉRIPHRASES VERBALES DANS TROIS LANGUES

RICHARD RENAULT ET JACQUES FRANÇOIS
Université de Caen, CRISCO, FRE 2805 du CNRS

0. Introduction

Concernant particulièrement le Français et plus généralement les langues proches - en tout premier lieu les langues romanes - la notion de périphrase verbale a été forgée initialement pour « rendre compte des correspondances entre le latin, langue fusionnante et synthétique qui rend plusieurs notions par la même forme, et le français, langue analytique, qui tend à exprimer chacune d'elles par des mots graphiques différents, relativement autonomes les uns des autres, et parfois séparables »¹. A ce titre [*j'*] *ai fait*, comme équivalent analytique du parfait latin *feci* est une périphrase verbale. Toutefois il n'est pas d'usage de parler en grammaire française de « conjugaison périphrastique » à propos des temps composés et des formes de voix passive, c'est-à-dire de formes constituées à partir d'un auxiliaire régissant un participe passé (*je suis arrivé* ; *je suis licencié*). La *Grammaire d'aujourd'hui*² précise que la notion s'applique traditionnellement en français « aux groupements constitués par l'auxiliaire *aller*, les aspectuels, les modaux et les semi-auxiliaires diathétiques avec le verbe à l'infinitif auquel ils sont liés » et rappelle que « les temps composés sont originellement des périphrases verbales ». Il ne le sont donc plus, ce qui signifie qu'ils sont progressivement entrés dans le système verbal par grammaticalisation, c'est-à-dire par un effet de sclérose. L'opposition mentionnée plus haut entre l'expression synthétique lat. *feci* et l'expression analytique fr. *j'ai fait* n'est donc plus valide pour le français moderne et l'on peut opposer l'expression composée, *j'ai fait* à l'expression périphrastique *je viens de faire* tout comme l'expression synthétique *je ferai* (résultant historiquement d'une périphrase) et l'expression périphrastique *je vais faire*. En anglais, le système de flexion verbale a grammaticalisé le passif (*be* + participe passé) aussi bien que l'aspect accompli (*have* + participe passé) et que l'aspect progressif (*be* + participe présent) et le futur d'origine modale (*will / shall* +

infinitif), de sorte que par exemple [I] *have been writing* ou [it] *had been written* sont des expressions doublement composées qui, par grammaticalisation, ont perdu leur caractère analytique.

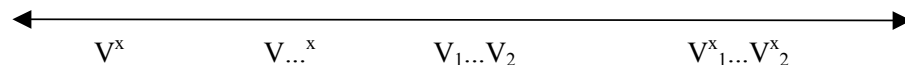
Notre propos sera ici d'interroger la notion de périphrase verbale d'un point de vue typologique en observant trois langues de structure très diverse, l'indonésien dont le système de flexion verbale est presque inexistant, le basque qui dispose d'un système de conjugaison traditionnellement appelée « périphrastique » très riche incluant participe et infinitif et le finnois qui dispose d'une variété de formes nominales et participiales exerçant des fonctions diverses. Pour ce faire, nous partirons d'une typologie des différents moyens d'expression des morphèmes fonctionnels de la catégorie du verbe (temps, aspect et mode / modalité, dorénavant TAM)³ et nous préciserons la place des périphrases dans chacune des trois langues. La question que nous posons ce faisant est : « une notion initialement forgée pour rendre compte des équivalents analytiques d'une expression verbale synthétique (entre langues de tendance typologique différente, ex. lat. *facitur* vs. fr. *c'est fait*⁴ ou pour une même langue, ex. *je partirai* vs. *je vais partir*) est-elle un outil pertinent pour décrire des langues dont l'attirail de formes non finies diffère notablement de celui des langues (romanes) pour lesquelles elle a été conçue ? »

1. Typologie des moyens d'expression des TAM

La typologie que nous proposons reprend la typologie des moyens morphologiques de Mel'čuk⁵ réduite aux entités et aux modifications d'entités⁶, et étendue de manière à inclure les formes verbales complexes. En intégrant dans notre typologie les formes verbales complexes, nous obtenons un continuum dans lequel l'expression des TAM s'étend des formes verbales simples (obtenues par dérivation et / ou par flexion) aux formes verbales complexes dont le degré de cohésion entre constituants est de plus en plus lâche pour atteindre les structures coordonnées qui représentent une relation syntaxique libre⁷ :

(1) Continuum des formes verbales simples aux formes verbales complexes

dérivation < flexion < rection < subordination < cosubordination < sérialisation < coordination



V = radical verbal, ^x = morphème de TAM

Les principaux moyens d'expression des TAM dans ce continuum sont les suivants :

- a. la flexion et la dérivation (V^x) - Les morphèmes de TAM⁸ sont pris en compte dans le mot par un affixe ou par une modification de la forme du mot.
- b. la rection ($V...^x$) - Dans cette forme verbale complexe, une valeur de TAM est associée à un suffixe casuel de l'un des compléments du verbe. Dans les exemples finnois (2), le temps est induit par le cas morphologique de l'objet : L'aspect perfectif de l'accusatif (2a) couplé au morphème de présent correspond à un futur, tandis que l'aspect imperfectif du partitif correspond à un présent⁹ :

- (2) a. *Luen sanomalehden* (perfectif $\Rightarrow$ futur)
lire+PRES+1SG journal+GEN¹⁰
'Je lirai le journal'
- b. *Luen sanomalehteä* (imperfectif $\Rightarrow$ présent)
lire+PRES+1SG journal+PART
'Je lis le journal'

- c. la subordination ($V_1...V_2$) - Dans cette forme verbale complexe, le complément du verbe est une proposition. Les propositions complétives participiales ou nominales, en tant qu'objet nominal (la tête de la proposition reçoit le cas de l'objet), ont un statut intermédiaire entre rection et subordination.
- d. la cosubordination ($V_1...V_2$) - Cette notion, empruntée à la grammaire de Van Valin et La Polla¹¹ renvoie aux propositions dépendantes qui ne sont pas arguments du verbe. Cette relation de dépendance plus lâche que la complémentation vise ici les propositions adverbiales.
- e. la sérialisation ($V^x_1...V^x_2$) - Dans les constructions sérielles¹², les deux verbes partagent des arguments (ce qui les rapproche de la cosubordination) mais ne sont pas séparés par un enchâssement (ce qui les rapproche de la coordination).
- f. la coordination ($V^x_1...V^x_2$) - Dans les structures coordonnées, les deux verbes sont fléchis indépendamment l'un de l'autre et appartiennent à deux propositions indépendantes.

2. La place des périphrases verbales dans les trois langues

2.1 L'indonésien

Les parties du discours de l'indonésien¹³ se différencient difficilement en termes de codage, car l'indonésien n'a presque aucune flexion nominale ni verbale. Les verbes sont quasiment invariables, ne marquant aucune des catégories du temps, de l'aspect, de la personne, du nombre ou du mode. La voix passive est cependant marquée par le préfixe *di-* (passif dynamique) ou *ter-* (passif résultatif) et l'aspect répétitif est marqué par reduplication. Bien que verbes et adjectifs partagent cette propriété de quasi-invariabilité, ils se distinguent mutuellement en priorité à partir de critères d'affixation dérivationnelle, la dérivation lexicale présentant une régularité suffisante pour que les dictionnaires de langue soient organisés par familles lexicales. Ainsi, les verbes se reconnaissent à ce qu'ils présentent tous au moins une paire morphologique verbe nu vs. verbe dérivé par *ber-* (marque d'intransitivité), *me-* (marque de transitivité), *me-*kan* (marque de causatif), etc.¹⁴. Le préfixe *ter-* dénote conceptuellement un aboutissement qui concerne dans le domaine verbal le résultat de l'action considérée du point de vue du patient, ex. *Surabaya ter+letak di kuala Kali Mas* (Surabaya **est situé** à l'embouchure de la rivière Mas) et dans le domaine adjectival le degré superlatif, par exemple *baik* (beau) > *terbaik* (le plus beau).

En raison du faible codage distinctif des parties du discours, le statut morphologique des constituants assurant le repérage temporel, aspectuel et modal est sujet à caution, comme le montre l'incertitude des terminologies employées par les grammairiens. La référence temporelle s'exprime par des syntagmes nominaux ou des mots simples classés par Mintz (1994 : 305-310) comme « *time adverbials* » [abrégé TA], ex.

<i>minggu lalu</i>	<i>la semaine dernière</i>	<i>dulu</i>	<i>avant / auparavant</i>
<i>minggu depan</i>	<i>la semaine prochaine</i>	<i>sekarang</i>	<i>maintenant</i>
<i>hari ini</i>	<i>aujourd'hui</i>	<i>kemarin</i>	<i>hier</i>
<i>malam ini</i>	<i>ce soir</i>	<i>besok</i>	<i>demain</i>
<i>pagi tadi</i>	<i>plus tôt ce matin (tantôt)</i>	<i>lusa</i>	<i>après-demain</i>

Les TA se disposent soit en fin de proposition soit en tête s'ils sont topicalisés, ex¹⁵ :

(3) *Mereka belajar tadi* vs *Tadi mereka belajar*

ils / elles étudi- avant avant ils / elles étudi-

'Ils / elles étudiaient avant'¹⁶ vs 'avant ils / elles étudiaient'

(4) *Mereka belajar nanti* vs *Nanti mereka belajar*

Ils / elles étudi- après après ils / elles étudi-

'Ils / elles étudieront plus tard' vs 'plus tard ils / elles étudieront'

Les visées aspectuelles et les modalités sont exprimées par des mots invariables disposés immédiatement avant le verbe. L'assignation catégorielle est très flottante : Labrousse (1997) les désigne tous comme des « *modalités* », Grangé (2003) distingue les « *aspectual markers* » des « *modal verbs* » (sont cités *bisa* : *pouvoir*, *dapat* : *être capable*, *boleh* : *avoir le droit*, *mau* : *vouloir*, *harus* : *être obligé* , (mais Mintz (1994) les considère comme des « *auxiliaires* ». Nous les noterons donc A/M (pour « *auxiliaire / modalité* »).

Labrousse donne (5) comme exemple de l'expression de l'obligation :

(5) *Ibu harus pergi sekarang*

Sujet A/M<mod> V T-Adv

Maman dev- part- maintenant [ou *besok* : *demain*]

'Maman va devoir partir maintenant'

tandis que Mintz illustre l'expression de la possibilité par (6) et celle de la visée aspectuelle accomplie par (7) :

(6)¹⁷ *Saya bisa tolong nenek sekarang*

Sujet A/M<mod> V Objet T-Adv

moi pouv- aid- grand-mère maintenant

'Je peux aider grand-mère maintenant'

(7) *Abang sudah pergi*

Sujet A/M V

frère ACCO part-

'Mon frère est parti'

De un à trois A/M peuvent être disposés entre le sujet et le verbe principal. Les A/M de visée aspectuelle et de modalité peuvent se combiner dans l'ordre : (Négation) - A/M<asp> - A/M<mod> - V. Dans une communication spécialement consacrée à la combinatoire des A/M en indonésien, Grangé

(2003) illustre cette combinatoire par la structure (8) qui dispose la visée aspectuelle accomplie (*pernah*) dans la portée de la négation (*tidak*) et (9) où la négation (*tidak*) prend dans sa portée une visée prospective (*akan*) qui elle-même supporte une visée accomplie (*pernah*).

- (8) [sujet] *tidak pernah sempat* V
 NEG ACCO avoir l'occasion V
 'n'a jamais eu l'occasion de *INF*'
- (9) [sujet] *tidak akan pernah* V
 NEG PROSP ACCO V
 'il n'arrivera jamais que [*sujet V*']

En conclusion, la notion de périphrase verbale ne se révèle pas opératoire pour une langue à codage distinctif limité des parties du discours, car le statut morphologique des marqueurs de référence temporelle, d'aspectualisation et de modalisation demeure incertain, entre adverbe et auxiliaire.

2.2 *Le basque*¹⁸

Le basque présente deux types de conjugaison dites respectivement « synthétique » (c'est-à-dire faisant intervenir des morphèmes liés de flexion de part et d'autre du radical verbal) et « périphrastique » (c'est-à-dire impliquant ce qu'il est convenu d'appeler un « auxiliaire », bien que ce constituant soit dépourvu de tête lexicale). Nous ne nous intéresserons ici qu'au type périphrastique afin de chercher à élucider la combinatoire fonctionnelle entre la forme verbale fléchie et l'auxiliaire. Nous appuyant sur les paradigmes de conjugaison de la grammaire du basque labourdin de Lafitte (1962), nous n'illustrerons l'analyse qu'à la troisième personne du singulier.

Les formes périphrastiques sont constituées de deux composants : la forme verbale agglutinant le radical et un morphème aspectuel suffixé et la forme auxiliaire qui intègre des informations de cinq ordres différents. Commençons par l'auxiliaire. Chaque forme réalise un quintuplet de valeurs catégorielles de Personne, Nombre, Temps, Voix et Mode. Ainsi la forme d'auxiliaire *du* (dénotant la présence d'un sujet ergatif de 3^e personne) se distingue minimalement de *dut* (sujet ergatif de 1^e personne) et *duzu* (sujet ergatif de 2^e personne), de *dute* et *ditu* (dénotant respectivement la présence d'un sujet ergatif ou d'un objet direct absolutif de nombre pluriel) par celle de nombre singulier, de *da* par la valeur de voix transitive vs. intransitive, de *zuen* par la valeur de présent vs. passé et de *luke* par la valeur modale de « positif » vs. « potentiel conjectural ».

Abstraction faite des deux premières catégories de la personne et du nombre, le jeu des oppositions de {Voix x Temps x Mode} délivre huit formes analysées dans la matrice ci-dessous :

(10)

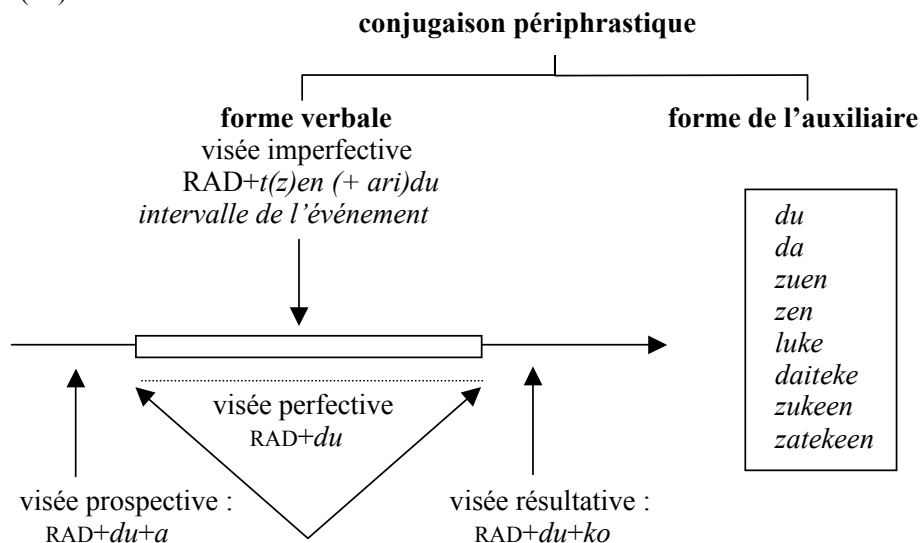
forme auxiliaire	Voix	Temps	Mode
<i>du</i>	transitive	présent	positif
<i>zuen</i>	transitive	passé	positif
<i>da</i>	intransitive	présent	positif
<i>zen</i>	intransitive	passé	positif
<i>luke</i>	transitive	présent	potentiel
<i>zukeen</i>	transitive	passé	potentiel
<i>daiteke</i>	intransitive	présent	potentiel
<i>zatekeen</i>	intransitive	passé	potentiel

Valeurs de voix, temps et mode des formes auxiliaires dans la conjugaison périphrastique en basque (3e personne singulier)

La sixième catégorie qui intervient dans la conjugaison périphrastique est l'aspect dont la marque se suffixe au radical verbal. Quatre valeurs de visée aspectuelle peuvent être marquées :

- (i) la valeur **imperfective** (action en cours de déroulement) est marquée par le radical (forme de l'infinitif nominal) auquel se suffixent les deux marques du nominalisateur et du cas incessif : **RAD+t(z)e+n**. Métaphoriquement, l'action est envisagée d'un point de vue générique¹⁹ ou, en combinaison avec le verbe modal *ari*, exprimant l'idée d'action singulière, l'action est visée de l'intérieur²⁰ ;
- (ii) la valeur **perfective** par le participe à la forme casuelle de l'absolutif indéfini : **RAD+tu/du**²¹
- (iii) la valeur **résultative** par le participe à la forme casuelle de l'absolutif défini : **RAD+du+ a**²²
- (iv) et enfin la valeur **prospective** par le participe à la forme casuelle du génitif en *-ko* : **RAD+du+ko**

(11)



Valeurs aspectuelles de la forme verbale dans la conjugaison périphrastique en basque

- **galtzen du** s'analyse en {(se) perdre & aspect : générique ou imperfectif} & {voix : transitif & temps : présent & mode : positif}, traduit par *il perd (qch)* et
- **galdu zen** en {(se) perdre & aspect : perfectif} & {voix : intransitif & temps : passé & mode : positif}, traduit par *il s'est perdu*

Bottineau et Roulland (2003) considèrent en outre que les formes de l'auxiliaire sont décomposables, les voyelles *-u* et *-a* exprimant respectivement la voix transitive (deux arguments respectivement à l'absolutif et à l'ergatif) et intransitive (un seul argument à l'absolutif). Cependant *zuen* s'oppose à *zen* et non *zaen*, *zukeen* à *zatekeen* et non *zakeen* et *luke* à *daiteke* et non *lake*. On est effectivement en présence d'une alternance de voix marquée par *-u* vs *-a*, mais les conditions de combinabilité avec les deux autres valeurs de temps et mode demandent à être élucidées²³.

En conclusion, la conjugaison « périphrastique » du basque a la particularité de présenter une distribution originale des catégories fonctionnelles entre une forme verbale et une forme auxiliaire : du côté de la forme auxiliaire on trouve le marquage de la personne, du nombre, du temps, de la voix²⁴ et du

mode, du côté de la forme verbale celui de la visée aspectuelle. Cette prise en compte de la visée aspectuelle au plus près du radical verbal est directement liée à la valeur locative que celle-ci prend en basque, les marques d'aspect étant fondamentalement des marques de cas locatif dans l'argumentation de John Anderson (1973).

2.3 *Le finnois*

Toute la panoplie des moyens morphologiques proposée en (1) est disponible en finnois pour l'expression des valeurs de temps, d'aspect et de mode. Dans les exemples qui suivent, nous trouvons : a) des suffixes dérivationnels (12), b) des suffixes flexionnels (13), c) des mots appropriés (14), d) des formes verbales complexes (15) et (16), e) des constructions infinitives (17), et f) des constructions sérielles (18) :

- (12) a. **-htA** (suffixe sémelfactif) :
katso- 'regarder', *katsahta-* 'jeter un coup d'œil'
lepää- 'se reposer', *levähtä-* 'faire une pause'
- b. **-i** (suffixe duratif) :
hyppä- 'sauter', *hyppi-* 'sauter'
- (13) a. *Tulin* (passé)
 venir+PRET+1SG
 'Je suis venu(e)'
- b. *Hän sanoo minun tulleen eilen* (antériorité)
 il / elle dire+PRES+3SG moi+GEN venir+PPA+ACC hier
 'Il / elle dit que je suis venu(e) hier'
- (14) a. temps (adverbes) : {*nyt* 'maintenant', *tänään* 'aujourd'hui', *huomenna* 'demain'. [...]}
 b. aspect (verbes de phase) : {*alkaa* 'commencer', *lopettaa* 'finir', *lakata* 'cesser', *jatkaa* 'continuer'. [...].}
 c. mode (verbes modaux) : {*voida*, *saattaa* 'pouvoir', *täytyä*, *pitää* 'falloir / devoir', *tarvita* 'avoir besoin de', *sallia* 'permettre'. [...]}
 (15) a. *Olin kaatua* (aspect avertif)
 être+PRET+1SG tomber+INF1²⁵
 'J'ai failli tomber'
- b. *Olen lukemassa* (aspect progressif)
 être+PRES+1SG lire+INF3+INES
 'Je suis en train de lire'
- c. *Olen kuolemaisillani* (aspect imminent)
 être+PRES+1SG mourir+INF3+PL+ILL+1SG
 'Je suis sur le point de mourir'

- d. *Olen tavattavissa* (modalité dynamique : possible, verbe transitif)
être+PRES+1SG rencontrer+PASS+PPR+PL+INES
‘Je suis là (lit. *Je suis rencontrable)’
- e. *Olen nukkuvinani* (modalité : simulation)
être+PRES+1SG dormir+PPR+ESS+1SG
‘Je fais semblant de dormir’
- f. *Tulen lähtemään kotiin* (temps futur)
venir+PRES+1SG partir+INF3+ILL maison+ILL
‘Je partirai à la maison’
- (16) a. *Minun on lähteminen* (modalité : obligation)
moi+GEN être+PRES+3SG partir+INF4
‘Je dois partir’
- b. *Minun on lähdettävä* (modalité : obligation)
moi+GEN être+PRES+3SG partir+PASS+PPR
‘Je dois partir’
- c. *Minun on pakko lähteä* (modalité : obligation)
moi+GEN être+PRES+3SG obligation partir+INF1
‘Je dois partir’
- (17) a. *Minun pitää lähteä* (modalité : obligation)
moi+GEN devoir+PRES+3SG partir+INF1
‘je dois partir’
- b. *Alkaa sataa* (aspect inchoatif)
commencer+PRES+3SG pleuvoir+INF1
‘Il commence à pleuvoir’
- c. *Rupeaa satamaan* (aspect inchoatif)
commencer+PRES+3SG pleuvoir+INF3+ILL
‘Il commence à pleuvoir’
- d. *Voin tulla* (modalité : possible)
pouvoir+PRES+1SG venir+INF3+ILL
‘Je peux venir’
- (18) a. *Vesi nousee nousemistaan* (aspect duratif / cumulatif)
eau monter+PRES+SG monter+INF4+PART+3
‘L’eau ne cesse de monter’
- b. *Hän nauroi kihersi* [Penttilä, 1957]
il / elle rire+PRET+3SG rire_bêtement+PRET+3SG
‘il / elle a ri bêtement’
- c. *Hän nauraa hohotti* [Setälä, 1963]
il / elle rire+INF1 rire_bruyamment+PRET+3SG
‘il / elle a ri bruyamment’

A. La dérivation lexicale est représentée dans nos exemples par les suffixes aspectuels sémelfactif (12a) et duratif (12b). Les deux exemples suivants illustrent l'opposition aspectuelle (ponctuel – duratif)²⁶ :

- (19) a. *Sitten mies hyppäsi ikkunasta ja pum*
 puis homme sauter+PRET+3SG fenêtre+ELA et boom
 'Puis l'homme a sauté de la fenêtre, et boom'
 b. *He tanssivat ja hyppivät kuin kengurut*
 ils / elles danser+PRET+3PL et sauter+DURATIF+PRET+3PL comme kangourous
 'Ils / elles ont dansé et sauté comme les kangourous'

B. Les exemples (13) illustrent respectivement les catégories flexionnelles du temps (prétérit) et de l'aspect (antériorité).

C. En (14), nous trouvons quelques exemples de mots appropriés pour chacune des trois catégories ; adverbes de temps (14a), verbes de phase (14b) et verbes modaux (14c).

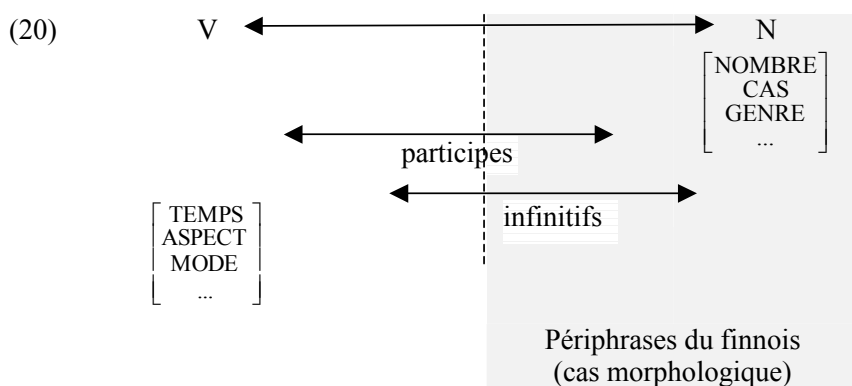
D. Le dénominateur commun des formes verbales complexes (15) et (16) est la présence d'un lexème verbal sous la forme d'un participe ou d'un infinitif. L'auxiliaire de ces constructions est à une forme personnelle (15) ou impersonnelle (16). L'exemple (16c) se présente comme une transition entre les constructions avec auxiliaire et les phrases complexes avec verbe modal dans la mesure où l'infinitif, complément de nom, est tête d'une proposition infinitive avec sujet interne (au génitif)²⁷.

E. On retrouve en (17) la distinction entre constructions personnelles et constructions impersonnelles dans les phrases complexes qui contiennent une proposition infinitive dépendante d'un verbe modal.

F. Les constructions sérielles de (18) reposent sur la présence de deux lexèmes verbaux contigus. La structure de l'exemple (18a) se caractérise par un redoublement du lexème verbal dont la première occurrence est une forme fléchie (temps et personne), tandis que la seconde est une forme nominale avec désinence personnelle. Le redoublement sert ici à l'expression de l'aspect duratif / cumulatif. La seconde structure de nature sérielle, peu usitée, est très différente : les deux lexèmes verbaux sont distincts et reliés par une relation d'hyponymie. Le premier verbe est soit fléchi (18b), soit à l'infinitif (18c). Ces constructions dites « coloratives », de nature descriptive et emphatique, servent à introduire une nuance qui ne peut être rendue en français que par un adverbe.

- Les périphrases du finnois

Le critère que nous retenons pour délimiter les périphrases du finnois est le degré de nominalité de lexème verbal (opposition entre une forme nominale faible et forme nominale forte). Cette distinction s'inscrit dans un continuum qui va du verbe au nom en passant par les formes intermédiaires que sont les participes et les infinitifs. La place des participes et des infinitifs dans ce continuum est représentée par le schéma (20). Les propriétés pertinentes pour l'évaluation du degré de nominalité sont d'ordre syntagmatique et paradigmatic. Chacune des deux catégories se caractérise par la présence d'une ou plusieurs catégories fonctionnelles spécifiques (TAM pour les verbes, cas et nombre pour les noms²⁸). La variation paradigmatic – ou l'absence de variation – dans chacune de ces catégories fonctionnelles est également un critère d'évaluation pour le degré de nominalité du lexème verbal. Dans les périphrases exprimant l'imminence et la simulation notamment (exemples 15c et 15e), la forme nominale est toujours au pluriel, sans qu'une variable de nombre soit engagée dans l'interprétation du procès.



Participes, infinitifs et degré de nominalité

Comme le montre ce schéma, participes et infinitifs ont un degré de nominalité variable, les participes étant plus proches des verbes que les infinitifs. Quelques indications sur les propriétés extrêmes des participes et des infinitifs permettront de préciser ces deux points : Les participes sont spécifiés pour le temps ou l'aspect (propriétés verbales) et sont spécifiés également pour le nombre dans la construction auxiliaire / auxilié (c'est là leur seule propriété nominale). A l'autre bout de l'échelle, ils peuvent avoir en plus une spécification de cas. Ils partagent alors toutes les catégories fonctionnelles ca-

ractéristiques des noms. Les différents infinitifs des grammaires finnoises, correspondent également à des emplois syntaxiques plus ou moins nominaux. Le premier infinitif (exemples 15a, 16c, 17a, 17b et 18c) est un infinitif sans suffixe, qui n'admet *a priori* aucune marque casuelle. Il contient cependant en position finale une consonne virtuelle²⁹ qui s'interprète comme une marque casuelle de latif³⁰. Ce premier infinitif, qui n'admet qu'un seul trait de cas morphologique (de nature abstraite) et dont l'objet obéit aux mêmes règles d'assignation casuelle que celles de l'objet d'un verbe conjugué est donc plus proche des verbes que des noms. A l'autre bout de l'échelle, on trouve le 4^e infinitif (16a et 18a), qui n'est rien d'autre qu'un nom déverbal qui accepte les deux nombres et tous les suffixes casuels. Du fait de ces propriétés nominales très marquées, il est souvent assimilé à un suffixe dérivationnel.

Si l'on écarte les constructions verbales de type auxiliaire-auxilié dans lesquelles on observe une construction syntaxique qui met en jeu un morphème de temps (sur l'auxiliaire) et un morphème d'aspect (sur le participe), comme le montre le schéma (21a), les périphrases verbales du finnois se caractérisent comme la mise en relation d'un auxiliaire ou d'un pseudo-auxiliaire avec une forme nominale du verbe marquée pour un cas morphologique (21b).

- (21) a. *olin lukenut* (j'avais lu) b. *olin lukemassa* (j'étais en train de lire)
- 
- (PRET + PPA) = plus-que-parfait (être + INES) = progressif

Considérons maintenant quelques propriétés syntaxiques des périphrases finnoises qui confirment leur comportement nominal. Tout d'abord, une forme périphrastique comme celle du progressif prend place dans une même structure syntaxique que les compléments locatifs :

- (22) a. *Olen lukemassa* (aspect progressif)
 être+PRES+1SG lire+INF3+INES
 'Je suis en train de lire'
- b. *Olen saunassa* (locatif : cas statique)
 être+PRES+1SG sauna+INES
 'Je suis dans le sauna'

Les deux phrases suivantes illustrent un autre rapprochement : d'un côté nous avons une périphrase impersonnelle avec sujet génitif et forme nominale du verbe au nominatif, et de l'autre, nous avons une phrase existentielle avec également un sujet génitif et un nom au nominatif :

- (23) a. *Minun on lähteminen* (modalité : obligation)
 moi+GEN être+PRES+3SG partir+INF4
 ‘Je dois partir’
 b. *Minun on nälkä* (construction existentielle)
 moi+GEN être+PRES+3SG **faim**
 ‘J’ai faim’

La distribution de la négation et de l’auxiliaire permet d’isoler les périphrases parmi l’ensemble des formes verbales complexes. Le critère syntaxique qui permet d’écarter les constructions auxiliaire-auxilié est l’impossibilité d’avoir les deux auxiliaires (négation et *ole- être*)³¹, ensemble ou séparément, dans des propositions participiales et infinitives. On n’a pas en finnois d’équivalents directs de « ne pas lire » ou « ayant lu »³². Par contre, les périphrases qui contiennent le verbe *ole- être* sont possibles dans les constructions infinitives et participiales. Les exemples suivants, avec périphrases aspectuelles (progressif) et modales (possible) insérées dans une proposition infinitive (24a et 25a) et participiale (24b et 25b), illustrent ce point :

- (24) Périphrase **olla # V+mA+ssA** (progressif)
 a. *Ilmalaivat saattavat [olla tekemässä paluuta]*
 dirigeables peuvent être faire+INF3+INES retour
 Il se peut que les dirigeables soient sur le retour’
 b. *taidemaalari Antti Favènin [rapistumassa oleva] ateljee*
 peintre A. F. délabrer+INF3+INES être+PPRatelier
 ‘l’atelier du peintre Antti Favèn, qui est en train de se délabrer’
 (25) Périphrase **olla # V+vA+i+ssA** (possible)
 a. *Kaiken pitää [olla näkyvissä]*
 tout doit être _visible+PPR+PL+INES
 ‘Tout doit être visible’
 b. *sata [suomen kielellä saatavissa olevaa] kirjaa*
 cent finnois langue obtenir+PASS+PPR+PL+INES être+PPR+PART livre+PART
 ‘cent livres disponibles en langue finnoise’
 (lit : ‘cent livres qu’on peut obtenir en langue finnoise’)

Une périphrase verbale se présente donc en finnois comme un prédicat contenant une forme nominale du verbe marquée pour le cas .

3. Conclusion

Notre approche fondée sur l'expression des TAM permet d'écarter une caractérisation élémentaire des périphrases verbales en termes d'opposition entre formes synthétiques et analytiques, donc fondée uniquement sur le mot (notion particulièrement instable du point de vue typologique) au profit d'une caractérisation en termes de morphèmes de TAM.

La notion de périphrase est intimement liée en basque et en finnois aux propriétés nominales du lexème verbal. Dans ces deux langues, le lexème verbal contient pour le moins une marque de cas morphologique, qui, en corrélation avec un auxiliaire, induit une des valeurs de la catégorie TAM. Les périphrases verbales se présentent ainsi comme une stratégie d'expression nominale de catégories fonctionnelles verbales. La principale différence entre le basque et le finnois est que ces formes nominales sont complètement intégrées dans le système de conjugaison en basque (les formes nominales y sont plus nettement grammaticalisées), alors qu'en finnois les périphrases forment un ensemble de constructions intermédiaires entre les formes verbales simples et les phrases complexes. Quant à l'indonésien, l'application de cette notion de périphrase à l'expression des aspects et des modalités ne serait pertinente que si les critères d'identification des « auxiliaires » étaient mieux établis.

En tout cas le modèle original, à savoir les périphrases verbales des langues romanes constituées d'un verbe à fonction prédicative à un mode infinitif régi et d'un verbe auxiliaire recteur assurant une mise en perspective du procès, ne peut pas avoir de valeur définitoire en typologie dans la mesure où la morphologie verbale ne permet pas de distinguer un infinitif constitutif d'une périphrase d'un infinitif d'une construction syntaxique. La seule présence d'une forme infinitive ne suffit donc pas à caractériser une périphrase.

Références

- Anderson, John M. 1973. *An Essay Concerning Aspect : Some Considerations of a General Character Arising from the Abbé Darrigol's Analysis of the Basque Verb*. The Hague / Paris : Mouton.
- Bottineau, Didier et Daniel Roulland. 2003. « La grammaticalisation de l'adresse en basque : formes allocutives, systématique, emploi et reconnaissance académique ». *Colloque International Pronoms de 2e personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe*. Instituto Cervantes, Paris, 6-8 mars 2003.
- Busang, Walter. 1991. « Verb serialization, grammaticalization and attractor positions in Chinese, Hmong, Vietnamese, Thai and Khmer ». In *Partizipation* ed. by Seiler H. & Premper W., 509-562. Tübingen.

- Bybee, Joan L. 1985. *A Study of the Relation between Meaning and Form*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Chomsky, Noam. 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Comrie, Bernard. 1976. *Aspect*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- , 1976. *Tense*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Creissels, Denis. 1994. *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*. Grenoble : ellug.
- Dahl, Östen. 2000. (ed.) *Tense and Aspect in the Languages of Europe*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Demirdache, Hamida et Uribe-Etxebarria, Myriam. 2002. « La grammaire des prédicats spatio-temporels, temps, aspect et adverbes de temps ». Dans *Temps et aspect* éd. par Brenda Laca, 125-176. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Etxebarria, Michel. 2002. *Aditza, conjuguer le verbe basque (basque unifié)*. Bayonne : Elkar, Donostia.
- Gosselin, Laurent. 1996. *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif*. Louvain-la-neuve : Duculot.
- , 1999. « Le statut du temps et de l'aspect dans la structure modale de l'énoncé. Esquisse d'un modèle global ». *Syntaxe et Sémantique* 2.57-80.
- Grangé, Philippe. 2003. « *Aspect and Modality in Indonesian : The Case of telah, pernah, sempat* ». Nijmegen : ISMIL 7.
- Guéron, Jacqueline. 1995. « Chaînes temporelles simples et structures auxiliaires ». Dans *Rencontres : études de syntaxe et de morphologie* éd. par Jacqueline Guéron. université de Paris-X Nanterre.
- Guéron, Jacqueline & Hoekstra Teun. 1988. « T-chains and the constituent structure of auxiliaries ». In *Annali di Ca'Foscari* ed. by Anna Cardinaletti, Guglielmo Cinque & Guiliana Guisti. Venice : Annali di Ca'Foscari.
- Ikola, Osmo. 1978. *Lauseenvastikeoppia*. Tietolipas 76, SKS, Helsinki.
- Kangasniemi, Heikki. 1992. *Modal Expressions in Finnish*. Studia Fennica Linguistica 2, SKS, Helsinki.
- Karow, Otto. 1972. *Vietnamesisch-deutsches Wörterbuch*. Wiesbaden : Harrasowitz.
- Kayne, Richard S. 1994. *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Klein, Wolfgang. 1995. « A Time-Relational Analysis of Russian Aspect ». *Language* 71 :4.669-695.
- Klingler, Dominique. 2003. « Les relations de joncture dans RRG à travers l'exemple du connecteur affixal -te en japonais ». *CRISCO* 13.77-98.
- Labrousse, Pierre. 1997. *Méthode d'indonésien*. Paris : L'asiathèque,.

- Laca, Brenda. 2002. (éd.) *Temps et aspect*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Lafitte, Pierre. [1944, 1962] 1978. *Grammaire basque (Navarro-labourdin littéraire)*. Bayonne : Elkar, Donostia.
- Mel'čuk, Igor. 1993. *Cours de morphologie générale*. Les Presses de l'université de Montréal CNRS Editions.
- . 1996. *Cours de morphologie générale*. Volume 3, troisième partie : *moyens morphologiques*. Les Presses de l'université de Montréal CNRS Editions.
- Milner, Jean-Claude. 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris : Editions du Seuil.
- Mintz, Malcolm. 1994. *A Student's Grammar of Malay and Indonesian*. Singapour : EPB Publishers.
- Palmer, Franck. 2001. *Mood and Modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Penttilä, Aarni. 1957. *Suomen Kielioppi*. Porvoo : WSO
- Pottier, Bernard. 1992. *Sémantique générale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Renault, Richard. 2004. «Cas locatifs et prédication». *Syntaxe et sémantique* 6.
- Seiler, Hansjakob & Premper, Walfried. (eds.) 1991. *Partizipation. Das sprachliche Erfassen von Sachverhalten*. Tübingen : Narr.
- Setälä, Emil Nestor. 1963. *Suomen kielen lauseoppi*. Helsinki : Otava.
- Van Valin, Robert & Randi La Polla. 1997. *Syntax, Structure, Meaning and Function*. Cambridge : Cambridge University Press.

Notes

¹ Cf. Dubois et al. (1973 :367), article *Périphrase*.

² Cf. Arrivé et al. (1986 :494), article *Périphrase verbale*.

³ Nous laissons de côté la diathèse verbale.

⁴ La forme originellement analytique, puis composée par grammaticalisation, du passif présent en français, ex. [*c'est fait*] résulte d'un déplacement de la référence temporelle à partir du passif parfait du latin *factum est*.

⁵ Mel'čuk (1996). Cette typologie reconnaît trois grands moyens morphologiques pour exprimer des éléments de contenu : les entités, les opérations et les relations d'ordre :

(i) Typologie des moyens morphologiques (Mel'čuk, 1996).

- | | | | | |
|----------------|---|---------------|---|---------------|
| 1 - entités | { | segments | { | segments |
| | | suprasegments | | suprasegments |
| 2 - opérations | { | Modifications | { | |
| | | conversions | | |
| 3 - ordre | | | | |

⁶ Faute de place, nous ne pouvons pas présenter ici les raisons qui nous ont conduit à écarter les opérations de conversion et les relations d'ordre de notre typologie. En deux mots : les conversions peuvent être traitées plus efficacement dans le cadre d'une théorie des catégories qui admet le chevauchement des propriétés définitoires (catégories neutres, mixtes et duales) et les relations d'ordre entre constituants sont le plus souvent la manifestation d'une différence de position. Nous intégrons ici la distinction entre place (relation d'ordre) et position (relation de dominance) (Milner, 1989).

⁷ Ce continuum est à rapprocher de celui de la dimension universelle de la « participation » développé par H. Seiler et l'équipe UNITYP (*Recherche sur les universaux et typologie des langues*, Université de Cologne) qui va des expressions holophrastiques, nominalisations, expressions attributives aux constructions sérielles et causatives-résultatatives en passant par les « techniques » inverses de transitivisation et d'intransitivisation (cf. H. Seiler & W. Premper, éd. 1991).

⁸ On se reportera à l'ouvrage de Bybee (1985) pour l'agencement des morphèmes dans le mot.

⁹ Il n'y a pas de morphème de futur dans la conjugaison du finnois.

¹⁰ Les abréviations des gloses sont les suivantes : A/M, auxiliaire/modalité (indonésien) ; ±ANT, (antérieur) passé/présent ; 1SG, 1^{ère} personne du singulier ; ABES, abessif ; ACC, accusatif ; ACCO, aspect accompli ; ELA, élatif ; ESS, essif ; GEN, génitif ; ILL, illatif ; INES, inessif ; INF1, premier infinitif (4 infinitifs) ; NOM, nominatif ; PART, partitif ; PASS, passif ; PL, pluriel ; POT, potentiel ; PPA, participe passé ; PPR, participe présent ; PRES, présent ; PRET, prétérit ; PROSP, aspect prospectif ; SG, singulier ; T-Adv, adverbe de temps.

¹¹ Olson (1981), Van Valin et La Polla (1997), Klingler (2003).

¹² Cf. l'article de C. Noyau dans ce volume.

¹³ L'indonésien, sous ses deux variantes dialectales : le malais de Malaisie et de Singapour et l'indonésien de l'archipel indonésien, est une langue de grande communication (plus de 250 millions de locuteurs) du groupe malayo-polynésien apparentée au tagalog des Philippines, mais qui présente une érosion grammaticale typique des koinè.

¹⁴ Le préfixe *me-* est transformé par sandhi en *meng-* devant une occlusive sourde ou une voyelle.

¹⁵ Les exemples (3-4) sont empruntés à Mintz 1994. Il est à noter qu'en l'absence de flexion verbale, le choix du temps dans la traduction française est piloté uniquement par la référence temporelle du TA.

¹⁶ *tadi* signifie : il y a peu, il y a un instant, tout à l'heure (catégorie temporelle du révolu).

¹⁷ Merci à Ph. Grangé de nous préciser que *tolong* désigne la forme nue, fréquente à l'oral, à laquelle se substitue *menolong* dans un niveau de langue standard ou soutenu.

¹⁸ Nous remercions Didier Bottineau (CRISCO) pour le temps qu'il a consacré à vérifier les données et l'argumentation de cette section.

¹⁹ Ex : *Igandetan elizara joaten da* : « Il va à l'église le dimanche » (générique).

²⁰ Ex : *Elizara joaten ari da* : « Il va à l'église » (maintenant).

²¹ Ex : *Galdu zen* : « Il se perdit ».

²² Ex : *Galdua zen* : « Il était perdu, il fut perdu, il s'était perdu ».

²³ Selon les auteurs, *zen* est un accident phonologique retenu par le dialecte batua mais d'autres dialectes comme le guipuzcoan attestent *zan*, qui se révèle d'ailleurs la forme la plus fréquente dans les pages personnelles en basque sur le réseau internet. On rencontre aussi *zaan*. Mais les formes *daiteke* et *zatekeen* contiennent des infixes pluriels effectivement problématiques pour tous les spécialistes du basque.

²⁴ C'est-à-dire selon Bottineau et Rouland (2003) de la valence verbale V₁(absolutif) vs. V₂(absolutif, ergatif).

PÉRIPHRASES ASPECTUELLES ET TEMPS GRAMMATICAL DANS LES LANGUES ROMANES¹

BRENDA LACA
Université de Paris VIII

Dans une série de travaux récents (Laca, 2002a ; 2002b ; 2002d), j'ai avancé l'hypothèse que les propriétés distributionnelles des périphrases « aspectuelles » des langues romanes permettent d'en reconnaître deux catégories distinctes, qui appartiennent à deux niveaux configurationnels différents. Cette classification a de clairs corrélats sémantiques : les deux catégories en question relèvent respectivement de l'expression de l'aspect lexical (*Aktionsart*, modification d'éventualité) et de l'expression de l'aspect syntaxique (« point de vue » aspectuel). Dans cette contribution, je voudrais examiner les contraintes temporelles qui pèsent sur les périphrases d'aspect syntaxique. Je proposerai une explication pour ces contraintes qui se fonde sur l'hypothèse de la non-récursivité de l'aspect syntaxique. Cette hypothèse conduit à une re-interprétation des contours aspectuels véhiculés par les temps simples des langues romanes. Les exceptions apparentes aux contraintes temporelles sont corrélées à d'autres phénomènes combinatoires qui permettent d'y déceler des effets de syncrétisme entre catégories.

1. Deux types de périphrases « aspectuelles »

L'examen des contraintes de co-occurrence qui pèsent sur les combinaisons de périphrases permet de détecter deux classes distributionnelles. Un premier groupe occupe des positions plus éloignées du prédicat principal, ce qui explique l'impossibilité des permutations dans (1b) et (1d). Les membres de ce groupe sont soit en distribution complémentaire (2a-f), soit rigidement ordonnés les uns par rapport aux autres (3a-d).

- (1) F a. Les cloches venaient de cesser de sonner.
F b. *Les cloches cessaient de venir de sonner.
I c. *Sta cominciando a cantare*. 'Il est en train de commencer à chanter'

- I d. **Comincia a stare cantando*. ‘Il commence à être en train de chanter’
- (2) F a. #Il vient d’aller parler avec Pierre.
 b. *Il va venir de parler avec Pierre.
- E c. **Suele ir a salir* [*HAB+PROSP sortir]
 d. **Va a soler salir* [*PROSP+HAB sortir]
 e. **Suele acabar de salir* [*HAB+RETROSP sortir]
 f. **Acaba de soler salir* [*RETROSP+HAB sortir]
- (3) E a. *Suele estar leyendo*. [HAB+PROG lire]
 b. **Está soliendo leer*. [*PROG+HAB lire]
 c. *Va a estar trabajando*. [PROSP+PROG travailler]
 d. #*Está yendo a trabajar*. [*PROG+PROSP travailler]

Un deuxième groupe, dont l’inventaire est bien plus large et exhibe une certaine variabilité, occupe des positions plus proches du prédicat principal. Ses membres peuvent en principe être combinés librement entre eux, comme en témoignent les permutations dans (4a-d). Les combinaisons exclues dans ce deuxième cas le sont toujours pour des raisons sémantiques que l’on peut justifier indépendamment et qui affectent souvent aussi leur combinatoire avec des verbes lexicaux simples (Laca, 2002a).

- (4) F a. Pierre a arrêté de commencer à travailler à 6 heures.
 F b. Pierre a commencé a arrêter de travailler avant l’heure prévue.
 E c. *Estaba por seguir cantando*. ‘Il était sur le point de reprendre son chant’
 E d. *Sigue estando por cantar*. ‘Il est toujours / encore sur le point de chanter’

Les périphrases du premier groupe se caractérisent également par le fait qu’elles peuvent se combiner avec presque tous les types d’éventualité (« classes vendlériennes »), à la différence des autres périphrases, qui présentent généralement des restrictions de sélection plus spécifiques. C’est ainsi que *venir de* + Inf., *aller* + Inf. en français ou *estar* + Gér. en espagnol peuvent se combiner avec des états et avec des éventualités ponctuelles (5a-d), alors que *finir de* + Inf. ou *être sur le point de* + Inf. exigent des éventualités dynamiques (5a, 5c), et *continuer de* + Inf. ou *ir / andar* + Gér. en espagnol excluent les éventualités ponctuelles (5b, 5d) :

- (5) F a. Pierre vient de / #a fini d’être très malade. [ét. transitoire]
 b. Pierre va / #continue de mourir. [év. ponctuelle]

- c. Le film va lui plaire / #est sur le point de lui plaire. [ét. permanent]
 E d. *Está / #Va/ #Anda Usted cometiendo un error.* [év. ponctuelle]
 ‘Vous vous trompez’

La contribution sémantique des périphrases du premier groupe, qui sont répertoriées dans le Tableau I, consiste soit dans une quantification générique (analogue à celle exprimée par un adverbe de quantification comme *généralement*, *d’habitude*, etc.), soit dans l’établissement d’une relation temporelle non-déictique entre l’éventualité dénotée et un intervalle désignée de « visibilité », que nous notons suivant Klein (1995) et Demirdache et Uribe Etxeberria (2002) **AssT** (« temps de l’assertion »). Cette mise en relation n’altère pas la structure temporelle de l’éventualité de base. Elle détermine, en revanche, les secteurs temporels qui restent accessibles pour la localisation temporelle déictique et pour l’agencement temporel relatif à d’autres repères temporels (fournis par exemple par des expressions adverbiales de temps ou par d’autres éventualités).

	HABITUEL (Quant. gén.)	PROSPECTIF (AssT <EvT)	RETROSPECTIF (AssT>EvT)	PROGRESSIF (AssT $\subset$ EvT)
fr.		aller+INF devoir+ INF	venir de+ INF	[être en train de + INF]
it.	solere+ INF			stare+ GER
cat.	soler+ INF		acabar de+ INF2	estar+ GER
esp.	soler+ INF	ir a+ INF	acabar de+ INF2	estar+ GER
port.	costumar+ INF	ir a+ INF	acabar de+ INF2	estar+GER/a+ INF

Tableau I : *Aspect syntaxique (Type I)*

En revanche, les périphrases du deuxième groupe sont à considérer comme des modifications d’éventualité, qui opèrent sur une description avec une structure temporelle de base pour donner une description d’éventualité dérivée avec une structure temporelle spécifique qui peut différer de la première. La plupart d’entre elles produisent des éventualités dérivées qui correspondent à des « phases » de l’éventualité de base. Ainsi, p. ex., *finir de* + Inf. dérive une éventualité qui correspond à la culmination d’une éventualité télique, etc. Mais un certain nombre de ces périphrases contribuent à imposer des structures temporelles spécifiques qui se retrouvent aussi dans le lexique verbal parmi les verbes simples. Ainsi, *ir* + Gér. en espagnol et portugais imposent une structure temporelle d’accomplissement graduel, qui caractérise également des verbes simples comme *grandir*, *pourrir*, *vieillir*. De même, *continuer à* + Inf. et

ses équivalents dans les autres langues imposent une structure temporelle « intransformatrice », présupposant qu'un sous-événement homogène a eu lieu à un intervalle préalable ; cette structure temporelle caractérise aussi des verbes simples comme *rester*, *demeurer*, etc.

Les phénomènes combinatoires que nous avons évoqués ci-dessus sont susceptibles d'une explication configurationnelle. La modification d'éventualité se produit par l'enchâssement d'un groupe verbal sous un verbe modificateur, tandis que les périphrases d'aspect syntaxique occupent une position structurelle plus élevée, réservée à une « tête fonctionnelle » **ASP**(ect) qui exprime une relation entre le temps de l'éventualité (**Ev-T**) et un intervalle désigné de visibilité (**Ass-T**). C'est cette position qui est immédiatement dominée par la « tête fonctionnelle » **T**(emps), qui exprime à son tour une relation entre **Ass-T** et le moment de parole (**Utt-T**) ou un autre repère temporel (**Tx**) et est donc responsable pour la localisation temporelle. Le Tableau II illustre les analyses que nous proposons pour les exemples (1a) et (1c) ci-dessus².

Les caractéristiques de la configuration proposée qui seront les plus pertinentes pour la discussion sont les suivantes : (a) la position relative de **T**, **ASP** et de la modification d'éventualité (**VP/VP**), (b) le fait que la localisation temporelle se fait par l'intermédiaire de la position fonctionnelle **ASP**, qui est présente dans toute proposition. Si les périphrases d'aspect syntaxique ne peuvent pas suivre celles de modification d'éventualité, comme en témoignent (1a) et (1c) ci-dessus, c'est qu'elles occupent une position structurelle plus haute. Si les périphrases de modification d'éventualité peuvent se combiner et permuter entre elles (*cf.* (4a-d) ci-dessus) c'est qu'elles se situent à un niveau de structure qui admet la récursivité.

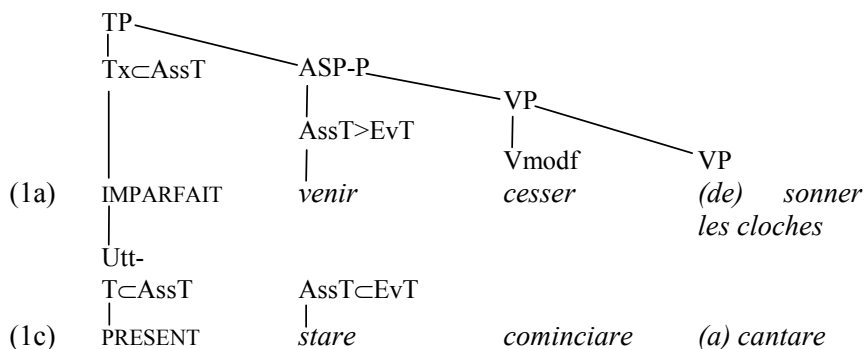


Tableau II : Temps, aspect et modification d'éventualité

Les effets de distribution complémentaire qu'on constate pour les périphrases d'aspect syntaxique (cf. (2e-f) ci-dessus) suggèrent qu'il y a des contraintes sur la récursion au niveau de la position **ASP**. Nous avons cependant constaté des cas de combinaisons possibles, dans lesquelles l'ordre des éléments est rigide (3a-d). C'est à ce point que l'examen d'une propriété ultérieure des périphrases d'aspect syntaxique devient cruciale, à savoir, le fait que le verbe enchâssant n'est pas compatible avec tous les temps grammaticaux.

2. Périphrases aspectuelles et temps grammatical

Il y a, de toute évidence, des restrictions temporelles très claires qui pèsent sur les périphrases d'aspect syntaxique et qui n'ont pas d'effet sur les périphrases de modification d'éventualité. Ainsi, *soler(e)*, expression de l'habituel en espagnol, catalan et italien, est un verbe défectif qui n'apparaît qu'au présent et à l'imparfait (6e). Tout comme *être en train de* + Inf., *stare* + Ger. n'apparaît en italien contemporain qu'au présent, à l'imparfait et au futur (6c-d, cf. cependant note 5 ci-dessous), et, enfin, *aller* + Inf. et *venir de* + Inf. ne constituent des périphrases que sous ces mêmes conditions (6a-b) :

- (6) F a. Pierre va / allait / #alla / #ira / #est allé chanter.
 b. Pierre vient / venait / #vint / viendra / #est venu de chanter.
 c. Pierre est / était / #fut / sera / #a été en train de chanter.
 I d. *Pietro sta / stava / #stette / starà / #è stato cantando.*
 E e. *Pedro suele / solía / *solió / *ha solido cantar.*

Les périphrases de modification d'éventualité, en revanche, sont compatibles avec tous les temps grammaticaux :

- (7) F a. Pierre continue / continuait / continua / continuera / a continué de chanter.
 b. Pierre cesse / cessait / cessa / cessera / a cessé de chanter.
 I c. *Pietro sta / stava / stette / starà / è stato a cantare.*

Les restrictions temporelles concernent en premier lieu les « temps composés ». Parmi les « temps simples », c'est essentiellement le passé simple qui est exclu de la combinaison avec les périphrases d'aspect syntaxique. Il importe de constater que les formes du « parfait » (= « temps composés ») sont soumises à des restrictions parallèles : les combinaisons avec l'auxiliaire au passé simple sont agrammaticales, comme en portugais (8P), ou bien - dans le cas des passés « antérieurs » des autres langues romanes - elles présentent des différences

distributionnelles et sémantiques importantes par rapport aux autres formes du « parfait » (= « temps composés ») :

- | | | | | | |
|-----|---|--------------------|-----------------------|----------------------|--------------------------|
| (8) | F | Il a mangé | Il avait mangé | Il aura mangé | [Il eut mangé] |
| | I | <i>Ha mangiato</i> | <i>Aveva mangiato</i> | <i>Avrà mangiato</i> | [<i>Ebbe mangiato</i>] |
| | E | <i>Ha comido</i> | <i>Había comido</i> | <i>Habrá comido</i> | [<i>Hubo comido</i>] |
| | P | Tem comido | Tinha comido | Terá comido | [*Tive comido] |

Néanmoins, certaines périphrases du Tableau I peuvent apparaître au passé simple et aux temps composés :

- (9) C *Acaba / acabava / acabà(va acabar) / acabarà / ha acabat de cantar.*
 E *Va / iba / fué / irá / ha ido a cantar.*
 E *Está / estaba / estuvo / estará / ha estado cantando.*

Par ailleurs, l'existence de « temps surcomposés » dans au moins une langue romane littéraire, le français, pose la question de la nature exacte des restrictions qui pèsent sur la combinatoire des « temps composés » :

- (10) F Il a eu soupé / il avait eu soupé / il aura eu soupé.
 E **Ha habido cenado / *había habido cenado / *habrá habido cenado.*

Les restrictions temporelles qui affectent les périphrases d'aspect syntaxique sont susceptibles d'une explication uniforme si l'on suppose que l'aspect syntaxique n'est pas récursif : il n'existe dans la proposition qu'une seule position **ASP**, et la relation entre **AssT** et **EvT** ne peut être spécifiée qu'une seule fois. Un temps grammatical qui spécifie la relation entre **AssT** et **EvT** bloquerait donc l'apparition d'une périphrase qui spécifie également cette relation. Afin de rendre compte de la combinatoire illustrée dans les exemples (6-10), l'hypothèse de la non-récursivité de l'aspect syntaxique doit être complétée par les propositions suivantes :

- (i) Le présent, le futur et l'imparfait romans ne spécifient pas la relation **AssT-EvT** : ce sont des « temps sans aspect ». En revanche, le passé simple et les temps composés sont des « temps avec aspect ».
- (ii) Si une périphrase d'aspect syntaxique peut apparaître à des temps autres que le présent, le futur et l'imparfait, c'est qu'elle manifeste un syncrétisme entre aspect syntaxique et modification d'éventualité. C'est donc en tant que modifieur d'éventualité qu'elle accepte des « temps avec aspect ».

Pour des raisons d'espace, je me limiterai dans ce qui suit à donner quelques arguments en faveur de l'hypothèse et des propositions avancées. Il est clair qu'une discussion approfondie du profil aspectuel des temps des langues romanes dépasserait largement les limites de ces pages.

Tout d'abord, l'hypothèse de la non-récurtivité de l'aspect syntaxique est conceptuellement préférable aux théories qui admettent la récursivité. En effet, si on admet la récursivité tout en conservant la conception de l'aspect syntaxique comme une relation temporelle entre **AssT** et **EvT**, on s'oblige par là même à supposer que, dans les cas de double spécification, l'un des aspects en question exprime une relation entre deux **AssT** (Demirdache et Uribe-Etxebarria, 2002). Cela pose des difficultés conceptuelles évidentes, et ne permet pas de comprendre pourquoi deux, et non pas trois ou plus **AssT** sont possibles³. De plus, l'hypothèse de la non-récurtivité offre une explication immédiate pour les faits de distribution complémentaire illustrés dans (2a-f) ci-dessus.

La configuration proposée dans le Tableau II présuppose que toute localisation temporelle se fait par l'intermédiaire d'une tête **ASP**, qui est présente dans toute proposition. Suivant une tradition récente constituée par les travaux de Smith (1991), et Demirdache et Uribe-Etxebarria (2002), je suppose que les temps grammaticaux peuvent spécifier, parfois de façon morphologiquement non transparente (cumulative), le type de relation entre **AssT** et **EvT**, saturant ainsi la position **ASP**. Ce sont les « temps avec aspect », qui, comme corollaire de l'hypothèse de la non-récurtivité, excluraient toute autre spécification de la relation entre **AssT** et **EvT**. À l'instar de Demirdache et Uribe-Etxebarria (2002), j'admets également (a) qu'il y a des « temps sans aspect », qui ne spécifient pas la relation entre **AssT** et **EvT** ; et (b) qu'en l'absence de toute spécification, une tête aspectuelle « vide », non-saturée, obtient une interprétation par défaut. Je m'écarte, cependant, de façon cruciale du traitement proposé par Demirdache et Uribe-Etxebarria (2002) en ce qui concerne la nature de cette interprétation par défaut. Pour ces auteurs, en effet, l'interprétation par défaut, obtenue par liage, est une interprétation d'identité. Étant donné que la relation d'identité entre **AssT** et **EvT** correspond à la caractérisation courante de l'aspect perfectif (Smith, 1991 ; Vet, 2002), cette conception fait de tous les « temps sans aspect » des temps perfectifs. Cette conséquence est indésirable pour toute une série de raisons que je ne peux pas expliciter ici, et qui touchent essentiellement à la possibilité d'obtenir des interprétations « imperfectives » pour le présent, pour le futur, pour le *simple past* anglais, pour le *Präteritum* allemand, etc. [...] En adaptant une proposition récente de Boneh (2003), je fais l'hypothèse que l'interprétation par défaut d'une tête aspectuelle vide est celle où aucune précedence n'est spécifiée entre les deux intervalles en question. Une tête aspectuelle vide sera interprétée comme une relation

d'inclusion entre **AssT** et **EvT** (**AssT** $\subseteq$ **EvT**). La relation d'inclusion étant sous-spécifiée, elle est compatible avec des interprétations de type progressif (**AssT** $\subset$ **EvT**) et avec des interprétations de type perfectif (**AssT** = **EvT**).

Afin de montrer que le présent, le futur et l'imparfait sont des « temps sans aspect » et contrastent avec le passé simple qui, en tant que temps perfectif, véhicule une spécification aspectuelle **AssT** = **EvT**, il faut mettre en évidence des ambiguïtés de ces temps qui n'auraient pas de pendant au passé simple. Je me bornerai ici à évoquer des effets de ce type dans deux contextes, celui d'un adverbe temporel ponctuel et celui des subordonnées temporelles introduites par *quand*.

L'idée, par ailleurs couramment admise, que le passé simple véhicule un aspect perfectif est confortée, parmi de nombreux autres effets de sens, par les transferts « inceptifs » qui se produisent régulièrement avec une éventualité non ponctuelle et un localisateur temporel ponctuel. L'interprétation inceptive ($\approx$ « se mettre à V ») que l'on obtient pour (11a) s'explique à partir du fait que la relation **AssT** = **EvT** exige que ce soit l'éventualité toute entière qui soit localisée à l'intervalle dénoté par *à 1h30* (cf. Vet, 2002). L'interprétation de séquence, qui est la seule possible pour (11b), admet une explication analogue.

- (11) a. À 1h30, Marie Cécile déjeuna. [*transfert inceptif*]
 b. Quand nous arrivâmes à la maison, Marie pleura. [*séquence*]

Dans les mêmes contextes, le présent et le futur donnent lieu à deux interprétations distinctes, l'une parallèle à celle du passé simple, l'autre permettant que l'adverbe ou la subordonnée temporelle localise un secteur temporel interne de l'éventualité :

- (12) a. À 1h30, Marie Cécile déjeune. [(i) se met à (ii) est en train de déjeuner]
 b. Maintenant, les enfants dansent. [(i) se mettent à (ii) sont en train de danser]
 c. À 1h30, Marie Cécile déjeunera. [(i) se mettra à (ii) sera en train de déjeuner]
- (13) a. Quand nous arrivons à la maison, Marie pleure. [*séquence ou incidence*]
 b. Quand nous arriverons à la maison, Marie pleurera. [*séquence ou incidence*]

Ce type d'ambiguïté constitue un argument en faveur de la non-spécification aspectuelle du présent et du futur, qui sont compatibles aussi bien avec des interprétations perfectives (**AssT=EvT**) qu'avec des interprétations progressives (**AssT⊂EvT**).

Pour ce qui est de l'imparfait, traditionnellement défini comme « temps imperfectif du passé », il est vrai qu'une ambiguïté analogue à celle illustrée en (13) semble exclue. (14a) ne permet que l'interprétation d'incidence. Mais dans les contextes habituels, on retrouve les mêmes ambiguïtés entre séquence et incidence et entre présence ou absence de transferts inceptifs qui caractérisent le présent et le futur (Schaden, 2003) (*cf.* 14b-c) :

- (14) a. Quand nous arrivâmes à la maison, Marie pleurait. [incidence]
 b. Quand Paul arrivait à la maison, Marie pleurait. [séquence ou incidence]
 c. Chaque jour, à 1h30, Marie Cécile déjeunait. [(i) se mettait à (ii) était en train de déjeuner]

Si l'on ajoute à cela le fait qu'on obtient sans difficulté des effets de séquence avec l'imparfait de rupture, dont (15a) est un exemple extrême, et que les usages modaux de l'imparfait illustrés dans (15b-c) ne suspendent pas la télélicité - ce à quoi on s'attendrait si cette forme véhiculait exclusivement une relation du type **AssT⊂EvT**-, l'idée selon laquelle l'imparfait exhibe l'ambivalence caractéristique d'un « temps sans aspect » gagne en plausibilité.

- (15) a. À une trentaine de kilomètres de l'arrivée, cinq coureurs parvenaient à fausser compagnie au peloton [...]. Une erreur de parcours brisait l'élan des cinq fugitifs. Ils étaient rejoints à 5 km de l'arrivée. F. repartait seul pour gagner avec 24 secondes d'avance. (ex. de Tasmowski 1985, cité d'après Schaden 2003)
 b. Si tu écrivais un roman, tu deviendrais riche.
 c. Vous étiez des indiens, vous nous attaquiez et nous tuions votre chef [...]

Je suppose donc que l'imparfait, tout comme le présent et le futur, ne sature pas la position **ASP** et ne donne lieu qu'à des interprétations aspectuelles par défaut. Cette position est tout à fait compatible avec les théories qui voient dans l'imparfait une sorte de présent non-déictique, c.-à-d. qui n'est pas calculé par rapport au moment de parole, qu'il s'agisse des théories de l'« inactuel » ou de la nature « anaphorique » de l'imparfait (Berthonneau et Kleiber, 1993 ; Coseriu, 1976 ; Giorgi et Pianesi, 1997 ; Imbs, 1960 ; Sthioul 1998). Elle me

semble également compatible avec l'interprétation « monosémique » de l'imparfait avancée récemment par Caudal, Vetters et Roussarie (2003).

Dans l'analyse sémantique des « temps sans aspect », il s'avère pourtant nécessaire de tenir compte du fait que leur interprétation peut être soumise à des « effets de polarisation ». Un effet de polarisation est le résultat d'une implicature-Q au sens de Horn (1989 : 194-6). Par implicature-Q, l'utilisation d'une expression à contenu sous-spécifié là où une expression à contenu plus spécifique aurait été possible est interprétée comme négation de ce contenu plus spécifique (voir Laca, 1998 : 222). Ainsi, dans une langue dans laquelle une expression pour l'aspect progressif s'est affirmée, l'utilisation d'un temps sans aspect sera interprétée, par polarisation, comme négation de la valeur **AssT_CEvT**⁴. Dans les langues ibéro-romanes et en italien, l'essor du progressif a pour conséquence que le présent et le futur simples donnent plus difficilement lieu à des interprétations « imperfectives » dans des exemples correspondant aux exemples français (12) et (13) ci-dessus. Néanmoins, la non-spécification aspectuelle du présent et du futur peut être montrée pour ces langues en appelant aux verbes qui résistent à la combinaison avec le progressif, notamment les états :

- (16) E a. *Cuando llegue Juan, María sabrá la verdad.* 'Quand Jean arrivera, Marie saura déjà / apprendra la vérité'
 b. *A las tres, María sabrá la verdad.* 'À trois heures, Marie saura déjà / apprendra la vérité'

Il ne fait, à mon avis, pas de doute que l'interprétation de l'imparfait comme un « passé progressif » (cf. Demirdache et Uribe-Etxebarria, 2002 ; Smith, 1991), avancée parfois sur la base d'équivalences apparentes comme celle entre (17a) et 17b), est le résultat d'effets de polarisation à la fois aspectuels et temporels sur l'imparfait.

- (17) F a. Quand nous arrivâmes à la maison, Marie pleurait.
 A b. *When we arrived home, Marie was crying.*

3. Périphrases aspectuelles et syncrétismes

Les exemples (9) semblent aller à l'encontre de la généralisation sur les contraintes temporelles qui affectent les périphrases d'aspect syntaxique. D'autre part, l'existence des temps surcomposés (10) et les combinaisons à ordre rigide de périphrases d'aspect syntaxique (3) semblent infirmer l'hypothèse de la non-récursivité de la position **ASP**. Ces contre-exemples apparents perdent de leur force lorsqu'on constate que les périphrases peuvent constituer

l'expression syncrétique de catégories différentes : la même périphrase peut avoir des statuts différents, associés à des positions configurationnelles différentes, fonctionnant par exemple soit comme périphrase d'aspect syntaxique dans **ASP**, soit comme modifieur d'éventualité au niveau de **VP**.

J'ai essayé ailleurs de montrer que ces syncrétismes sont le résultat attendu des processus de grammaticalisation, dans lesquels l'avancée d'une construction sur un parcours donné n'efface pas nécessairement les étapes antérieures (Laca, 2002d). Afin d'expliquer par syncrétisme les contre-exemples évoqués, il est nécessaire de trouver des corrélations telles que la périphrase en question, lorsqu'elle apparaît à des temps autres que les « temps sans aspect », présente les caractéristiques de la modification d'éventualité et non plus celles de l'aspect syntaxique.

Ces corrélations sont particulièrement évidentes dans le cas des périphrases ibéro-romanes *acabar de* +Inf. Ces périphrases sont ambiguës entre une acception rétrospective (**AssT**>**EvT**) et une acception « complétive », comme il résulte des deux traductions possibles pour (18) :

(18) C a. *La Maria acaba / acabava / acabarà de llegir la carta.*

(i) 'Marie vient / venait / viendra de lire la lettre'

(ii) 'Marie finit / finissait / finira de lire la lettre'

Seule l'acception « complétive » est possible à des temps autres que le présent, le futur et l'imparfait :

(19) C b. *La Maria va acabar / ha acabat / haurà acabat de llegir la carta.*

'Marie finit / a fini / aura fini d'écrire la lettre'

L'acception « complétive » manifeste, parmi d'autres caractéristiques des périphrases de modification d'éventualité, des restrictions de sélection spécifiques. Elle n'admet pas la combinaison avec des éventualités ponctuelles ni avec les états transitoires. C'est pourquoi les « temps avec aspect », qui bloquent l'acception rétrospective, bloquent également les combinaisons dans (20a-b) :

(20) C a. *La bomba acabava / *ha acabat d'esclatar.*

'La bombe venait d'éclater' / '*La bombe a fini d'éclater'

E b. *Acaba / *Acabó de pasar dos días en Madrid.*

'Il vient de passer deux jours à Madrid' / '*Il finit de passer deux jours à Madrid'

Des phénomènes tout à fait parallèles peuvent être constatés pour *ir* (a) +Inf. en espagnol et en portugais. Lorsque cette périphrase apparaît à des temps autres que les « temps sans aspect », elle perd la possibilité de se combiner avec des éventualités non-agentives (21a-b) et avec des états permanents (22a-b). Elle perd également la possibilité de précéder certaines périphrases (23).

- (21) E a. *Va / Iba / *Fue a llover.* ‘Il va / allait / *alla pleuvoir’
 P b. *Va / Ia / *Foi chover.* ‘Il va / allait / *alla pleuvoir’
 (22) E a. *Su vida va / iba / *fue a ser muy tranquila.*
 P b. *A sua vida vai / ia / *foi ser muito tranquila.*
 ‘Sa vie va / allait / *alla être très calme’
 (23) E *Va / Iba / *Fue a estar por marcharse.*
 ‘Il va / allait / *alla être sur le point de partir’

Nous pouvons en déduire que *ir* (a) +Inf. peut fonctionner soit comme l’expression du prospectif (**AssT<EvT**), soit comme une périphrase de phase préparatoire qui implique l’intention d’un agent (modification d’éventualité). Seule cette deuxième acception est possible avec les temps autres que les « temps sans aspect » :

- (24) E *Fue a gritar, pero no tenía voz.*
 ‘Il voulut crier, mais il n’avait pas de voix’

Les périphrases progressives des langues ibéro-romanes peuvent apparaître à tous les temps grammaticaux, notamment aussi au passé simple (perfectif) et aux temps composés. Mais elles perdent, dans ces combinaisons, la possibilité de précéder d’autres périphrases :

- (25) E a. *Estaba empezando a / dejando de llover.*
 ‘Il commençait / cessait juste de pleuvoir’
 b. ??*Estuvo empezando a / dejando de llover.*

Elles perdent également la possibilité de se combiner avec des accomplissements graduels (26a), avec des achèvements (26b) et avec des éventualités dont la télicité est soulignée par le réfléchi « éthique » (*se* « delimitador », voir Barra Jover, 1996 ; De Miguel, 1999) (26c) :

- (26) E a. *Se estaba / *estuvo haciendo viejo poco a poco.*
 ‘Il vieillissait petit à petit’
 b. *María estaba / *estuvo llegando a la cumbre.*
 ‘Marie arrivait au sommet’
 c. *Se estaba / ??estuvo comiendo toda la comida.*
 ‘Il était en train de manger toute la nourriture’

Ces faits suggèrent fortement que, à côté de son acception progressive (**AssT<EvT**), *estar* + Ger. possède une acception « continuative » ou « durative » (modification d'éventualité), qui impose une structure temporelle durative et homogène (comparable à celle de *être* (là) à + Inf. en français ou à celle de *stare a* + Inf. en italien, cf. aussi Squartini 1998). Cette acception est la seule possible lorsque un « temps avec aspect » bloque la possibilité de spécifier la relation **AssT<EvT** dans **ASP**. En raison de son caractère homogène, la structure temporelle en question est incompatible avec le changement graduel et avec le renforcement explicite de la télicité ; en raison de son caractère duratif, elle est incompatible avec les achèvements⁵.

Nous pouvons donc affirmer que les exemples du type (9) n'invalident pas la généralisation concernant les contraintes temporelles auxquelles sont soumises les périphrases d'aspect syntaxique. Leurs combinaisons avec des temps autres que les « temps sans aspect » acquièrent certaines propriétés qui les rangent du côté des périphrases de modification d'éventualité. La question se pose maintenant de savoir si l'on peut avancer des explications analogues pour le cas des « passés antérieurs » (8) et pour les temps surcomposés.

Suivant une tradition qui remonte au moins à Reichenbach (1947), les temps composés admettent une interprétation compositionnelle, dans laquelle la combinaison auxiliaire + participe exprime une relation d'antériorité et le temps de l'auxiliaire exprime la localisation temporelle. Dans le modèle adopté ici, la relation d'antériorité correspond à **AssT>EvT**, et les temps composésaturent, de ce fait, la position **ASP**. Le fait que l'auxiliaire puisse apparaître au présent, à l'imparfait et au futur ne pose pas de problème particulier. L'existence des passés antérieurs, dans lesquels l'auxiliaire apparaît à un temps qui, selon notre hypothèse, spécifie aussi une relation dans **ASP** (à savoir **AssT=EvT**) est, en revanche, inattendue. Cependant, dans toutes les langues romanes qui les présentent, les passés antérieurs ont des propriétés tout à fait particulières.

En effet, les passés antérieurs du catalan, de l'espagnol et de l'italien expriment toujours une antériorité immédiate par rapport à un autre événement : ils ne sont possibles que dans des subordonnées temporelles (Bertinetto, 1986 : 467-482 ; de Bruyne, 1998 : 467 ; Pérez Saldanya, 2002 : 2634). À côté

de ces utilisations, le français présente aussi des passés antérieurs dans les principales, toujours en corrélation avec un adverbe de succession immédiate (*bientôt, bien vite*, etc.) (Imbs 1960 ; Wilmet 1973).

- (27) I a. *La notizia lo raggiunse dopo che fu arrivato* (Bertinetto, 1986) ‘La nouvelle lui parvint après qu’il fut arrivé’
 C b. *Quan / Després / A penes van haver sopat, es van adormir* (Pérez Saldanya, 2002) ‘Quand / Après qu’ils eurent mangé, ils s’endormirent’
 E c. *Cuando todo hubo terminado, el hombre reflexionó sobre lo ocurrido* (de Bruyne, 1998) ‘Quand tout fut terminé, l’homme se mit à réfléchir sur ce qui s’était passé’
 F d. Du moment qu’elle eut entendu cette cantilène sublime, tout ce qui existait au monde disparut pour Mathilde. (Imbs, 1960)
 e. Il me semblait que je me rapprochais peu à peu de Marguerite. J’eus bientôt fait retomber la conversation sur elle. (Imbs, 1960)

Toutes les descriptions soulignent l’affinité des passés antérieurs avec les éventualités téléiques et leur nature « terminative ». Leur incompatibilité avec les états et avec les « semelfactifs » (ponctuels atéliques) indique l’existence des restrictions de sélection qui n’ont pas de pendant parmi les autres « temps composés » :

- (28) I a. *Quando Ugo aveva / *ebbe avuto sete durante la notte* [...] (Bertinetto, 1986)
 ‘Quand Ugo avait / *eut eu soif pendant la nuit [...]’
 E b. *En cuanto el portero había / *hubo lanzado un grito de alarma* [...] ‘Dès que le portier avait / *eut poussé un cri d’alarme [...]’

C’est la nature « terminative » des passés antérieurs qui fournit la clé pour comprendre la valeur de la construction auxiliaire + participe en combinaison avec un passé simple. Tout comme le passé simple (voir ci-dessus (11a-b)), le passé composé et le plus-que-parfait admettent des transferts inceptifs : (29a) et (29b) sont compatibles avec une lecture paraphrasable par « se mettre à pleurer ». Cette interprétation est exclue dans l’exemple (29c) :

- (29) a. Lorsque l’enfant a pleuré, elle est allée dans sa chambre.
 b. Lorsque l’enfant avait pleuré, elle était allée dans sa chambre.
 c. Lorsque l’enfant eut pleuré, elle alla dans sa chambre.

Nous en déduisons que, dans la combinaison avec le passé simple, la construction auxiliaire + participe n'exprime pas la relation **AssT>EvT** dans **ASP**. Elle fonctionne comme une modification d'éventualité du type des « périphrases de phase », qui focalise la phase suivant immédiatement la transition finale de l'éventualité de base (voir aussi Bertinetto, 1986). L'existence des « passés antérieurs » n'infirme donc ni la généralisation concernant les contraintes temporelles sur les périphrases d'aspect syntaxique ni l'hypothèse explicative de la non-récursivité de la position **ASP**.

Les temps surcomposés semblent susceptibles d'une explication analogue. Tout comme les « passés antérieurs », et à la différence des autres temps composés, ils focalisent une phase suivant la transition finale de l'éventualité. C'est pourquoi ils sont incompatibles avec les transferts inceptifs ((30a) versus (30b)) et avec les interprétations de simultanéité ((30c) versus (30d), (30e) versus (30f)) :

- (30) a. Dès qu'elle a pleuré, elle s'est sentie mieux.
 b. Dès qu'elle a eu pleuré, elle s'est sentie mieux.
 c. Quand il a marié sa fille, il a fait une grande fête.
 d. Quand il a eu marié sa fille, il a fait une grande fête.
 e. Quand il avait rassemblé ses alliés, il leur avait promis la liberté.
 f. Quand il avait eu rassemblé ses alliés, il leur avait promis la liberté.

Il reste cependant beaucoup à explorer en ce qui concerne l'interprétation des temps surcomposés. L'hypothèse selon laquelle la construction auxiliaire + participe la plus enchâssée exprime, dans ces combinaisons, une modification d'éventualité, est confortée par les analogies sémantiques qu'elles présentent avec certaines périphrases résultatives (*tener* + participe en espagnol, cf. Schaden 2003, et *avere* + participe en sicilien, cf. Giorgi et Pianesi 1997 : 134s.). Il est néanmoins vrai que les temps surcomposés ne se développent en apparence que dans les variétés dans lesquelles le « passé composé » évince la forme simple du passé perfectif (français, dialectes septentrionaux italiens, dialectes méridionaux allemands)⁶.

Avant de conclure, un dernier mot est de mise en ce qui concerne les combinaisons de périphrases exemplifiées dans (3). Lorsque le verbe supérieur est *soler*, il est tout à fait possible d'interpréter la périphrase enchâssée comme modification d'éventualité. *Estar* + Gér. devient dans ce cas incompatible avec les changements graduels et avec le renforcement de la télicité (31a-b) ; *ir a* + Inf. exige des éventualités agentives (32a-b) et *haber* + participe focalise une

phase suivant la transition finale (33a-b). Elles répliquent donc dans ce contexte le comportement qu'elles présentent avec les « temps avec aspect » :

- (31) E a. ??*En noviembre el río suele estar creciendo*. 'En novembre, la rivière est d'habitude en crue'
 b. ??*Solía estarse comiendo toda la comida*. 'D'habitude, il était là à avaler toute la nourriture'
- (32) E a. *Suele ir a decir algo y detenerse abruptamente*. 'Il lui arrive de vouloir dire quelque chose et s'arrêter d'un coup'
 b. **Cuando hay esas nubes, suele ir a llover*. 'Lorsque il y a ce genre de nuages, en général il va pleuvoir'
- (33) E a. *Suele haberse ido cuando llego*. 'D'habitude, il est parti quand j'arrive'
 b. *Suele irse cuando llego*. 'D'habitude, il part quand j'arrive'

Ce type d'analyse n'est cependant pas possible pour les combinaisons enchâssées sous *ir a* + Inf.. En effet, dans ces cas *estar* + Gér. garde la compatibilité avec les changements graduels et avec le renforcement de la télicité qui caractérisent ses utilisations comme périphrase d'aspect syntaxique (**AssT**⊆**EvT** dans **ASP**) :

- (34) E a. *En noviembre, el río va a estar creciendo*. 'En novembre, la rivière va être en crue'
 b. *Se va a estar comiendo toda la comida*. 'Il va être en train d'avalier toute la nourriture'

Dans ces combinaisons, c'est *estar* + Gér, et non pas *ir a* + Inf. qui occupe la position **ASP**. *Ir a* + Inf. occupe la position supérieure **T**, réservée à la localisation temporelle, où elle exprime une relation analogue à celle exprimée par le futur et par le conditionnel simples, respectivement **UttT**<**AssT** et **Tx**<**AssT** (cf. Laca 2002d, 2003).

4. Conclusion

Dans les pages qui précèdent, j'ai formulé une généralisation sur les contraintes temporelles qui pèsent sur les périphrases d'aspect syntaxique et une hypothèse explicative pour ces contraintes, celle de la non-récursivité de la position **ASP**. J'ai essayé de montrer que les temps admis par ces périphrases (le présent, le futur et l'imparfait), sont des « temps sans aspect », qui en l'absence de toute autre spécification obtiennent une interprétation aspectuelle par défaut (**AssT**⊆**EvT**). L'examen des contre-exemples apparents à la généralisation

énoncée et à l'hypothèse de la non-récurtivité nous a permis de détecter des corrélations pertinentes entre les combinaisons exclues par la généralisation et les propriétés des périphrases de modification d'éventualité, ainsi que de proposer des interprétations des « passés antérieurs » et des « temps surcomposés » en termes de modification d'éventualité.

Références

- Abeillé, Anne et Danièle Godard. 2002. « The syntactic structure of French auxiliaries ». *Language* 78 : 3.404-452.
- Barra Jover, Mario. 1996. « Dativo de interés, dativo aspectual y las marcas de aspecto perfectivo en español ». *Verba* 23.121-146.
- Berthonneau, Anne-Marie et Georges Kleiber. 1993. « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronimique ». *Langages* 112.55-73.
- Bertinetto, Pier-Marco. 1986. *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano*. Florence : Accademia della Crusca.
- Boneh, Nora. 2003. *La représentation syntaxique du temps : le cas de l'hébreu moderne et de l'arabe standard et dialectal*. Thèse de doctorat. Université Paris 8.
- de Bruyne, Jacques. 1998. *Grammaire espagnole. Grammaire d'usage de l'espagnol moderne*. Paris / Bruxelles : Duculot.
- Caudal, Patrick, Carl Vetters et Laurent Roussarie. 2003. « L'imparfait, un temps inconséquent ». *Langue Française* 138.61-74.
- Cinque, Guglielmo. 1999. *Adverbs and Functional Heads*. New York : Oxford University Press.
- Coseriu, Eugenio. 1976. *Das romanische Verbalsystem*. Tübingen : Narr.
- De Miguel, Elena. 1999. « El aspecto léxico ». Dans *Gramática descriptiva del español* éd. par Ignacio Bosque et Violeta Demonte, 2977-3060. Madrid : Espasa Calpe.
- Demirdache, Hamida et Miriam Uribe-Etxebarria. 2002. « La grammaire des prédicats spatio-temporels : temps, aspect et adverbes de temps ». Dans *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation* éd. par Brenda Laca, 125-176. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Giorgi, Alessandra et Fabio Pianesi. 1997. *Tense and Aspect. From Semantics to Morphosyntax*. New York : Oxford University Press.
- Horn, Laurence. 1989. *A Natural History of Negation*. Chicago : Chicago University Press.
- Imbs, Pierre. 1960. *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksieck.

- Kamp, Hans & Uwe Reyle. 1992. *From Discourse to Logic*. Dordrecht : Kluwer.
- Klein, Wolfgang. 1995. « A time-relational analysis of Russian aspect », *Language* 71 : 4.669-695.
- Laca, Brenda. 1998. « Aspect – Périphrase – Grammaticalisation. A propos du « progressif » dans les langues ibéro-romanes ». Dans *Neuere Beschreibungsmethoden der Syntax romanischer Sprachen* éd. par Wolfgang Dahmen et al., 207-226. Tübingen : Narr.
- , 2002a. « Spanish 'aspectual' periphrases : Ordering constraints and the distinction between situation and viewpoint aspect ». In *From Words to Discourse : Trends in Spanish Semantics and Pragmatics* ed. by Javier Gutiérrez-Rexach. Oxford : Elsevier.
- , 2002b (sous presse). « Romance « aspectual » periphrases : Eventuality modification versus « syntactic » aspect ». In *The Syntax of Tense* ed. by Jacqueline Guéron & Jacqueline Lecarme. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- , (éd.) 2002c. *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- , 2002d (sous presse). « Les syncrétismes *Aktionsart* - Aspect - Localisation Temporelle dans le domaine des périphrases verbales romanes ». *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive* 20.
- , 2003 (sous presse) « Les catégories aspectuelles à expression périphrastique ». Dans *Le français parmi les langues romanes, Langue Française* éd. par Mario Barra.
- Leeman, Danielle. 2003. « Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions ». *Langue Française* 138.20-34.
- Pérez Saldanya, Manuel. 2002. « Les relations temporales i aspectuels ». Dans *Gramàtica del Català Contemporani*, Vol. 3 : *Sintaxi* éd. par Joan Solà et al., 2567-2662. Barcelona : Empúries.
- Reichenbach, Hans. 1947 / 1966. *Elements of symbolic logic*. New York : The Free Press et Londres, Collier-MacMillan.
- Olbertz, Hella. 1998. *Verbal Periphrases in a Functional Grammar of Spanish*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Schaden, Gerhard. 2003. *L'aspect neutre en français et en allemand*. Mémoire de DEA. Université Paris VIII.
- Smith, Carlota S. 1991. *The Parameter of Aspect*. Dordrecht : Kluwer.
- Squartini, Mario. 1998. *Verbal Periphrases in Romance*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Sthioul, Bernard. 1998. « Temps verbaux et point de vue ». Dans *Le temps des événements* éd. par Jacques Moeschler, 197-220. Paris : Kimé.

- de Swart, Henriette. 1998. « Aspect Shift and Coercion ». *Natural Language and Linguistic Theory* 16.347-385.
- Tasmowski, Lilianne. 1985. « L'imparfait avec et sans rupture ». *Langue française* 67.59-77.
- Vet, Co. 2002. « Les adverbes de temps : décomposition lexicale et coercion ». Dans *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation* éd. par Brenda Laca, 179-192. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Wilmet, Marc. 1973. « Antériorité et postériorité. Réflexions sur le passé antérieur. » *Revue de linguistique romane* 147-8.274-291.
- , 1998. *Grammaire critique du français*. 2ème édition. Bruxelles : Duculot.
- Wurmbrand, Susan. 1998. *Infinitives*. Thèse de doctorat. MIT.

Notes

¹ Je tiens à remercier les participants au colloque *Les périphrases verbales* dont les remarques m'ont permis d'améliorer une première version de cette contribution. Ce travail s'inscrit dans le Programme 4 « Architecture de la phrase », de la Fédération Typologie et universaux linguistiques du CNRS.

² Les structures proposées s'inspirent des travaux de Demirdache et Uribe Etxebarria (2002), qui conçoivent le temps et l'aspect comme des « têtes fonctionnelles » exprimant des relations entre des arguments temporels (voir aussi Tableau I) et de Wurmbrand (1998) pour ce qui est de la représentation des constructions périphrastiques comme récursion au niveau du groupe verbal (modification d'éventualité). Suivant une proposition de Boneh (2003), je ne représente pas les intervalles en question comme des arguments indépendants, ce qui rapproche ces représentations de celles proposées par Giorgi et Pianesi (1997) pour les temps grammaticaux. Pour ce qui est de la modification d'éventualité, le verbe modifieur (**Vmodf**), tout en étant un modifieur sémantique, constitue du point de vue syntaxique la tête de la construction (pour des arguments dans ce sens, voir Abeillé et Godard (2002).

³ On peut, en revanche, admettre la récursivité de l'aspect en abandonnant la différence entre aspect syntaxique et modification d'éventualité (Kamp & Reyle, 1992 ; de Swart, 1998 ; Cinque, 1999). Mais cela laisse, entre autres, sans explication les contrastes distributionnels et sémantiques entre deux types de périphrases aspectuelles que nous avons rappelés dans la première partie de cette contribution.

⁴ Ces implicatures conversationnelles peuvent devenir graduellement conventionnelles, les « temps sans aspect » devenant par la suite des « temps perfectifs ». Ce phénomène sous-tend, par exemple, le changement de valeur qui affecte les temps simples de l'anglais. Si le français présente bien moins d'effets de polarisation que les autres langues romanes, c'est que la périphrase *être en train de* + Inf. est beaucoup moins exploitée que les autres expressions du progressif (Laca, 2003).

⁵ Il est possible que les utilisations de *être en train de* + Inf. au passé simple, discutées dans Leeman (2003), admettent le même type d'analyse. Le parallèle entre ces utilisations, licites uniquement dans certaines subordonnées temporelles, et celles de *être (là) à* + Inf. (dont le statut comme modifieur d'éventualité ne fait, à mon avis, pas de doute) est tout à fait frappant.

⁶ Pour des observations qui jettent le doute sur la relation entre l'émergence des temps surcomposés et la perte de la valeur de parfait/accompli des temps composés, voir Wilmet (1998 : 375).

PEUT-ON IDENTIFIER ET CARACTÉRISER LES FORMES LEXICALES DE L'ASPECT EN FRANÇAIS ?

ANDRÉE BORILLO

Université Toulouse-Le Mirail, ERSS-UMR 5610

0. Introduction

Parmi les diverses manières d'exprimer l'aspect en français, on peut choisir de présenter les différentes phases d'un événement, d'un processus ou d'une action, en faisant précéder le verbe de la phrase - normalement à l'infinitif - d'expressions verbales qui prennent le statut d'auxiliaire aspectuel. Pour les distinguer des auxiliaires *être* et *avoir*, on les désigne parfois sous le nom de « semi-auxiliaire » ou de « co-verbe », même si avec ce terme on déborde largement la classe des auxiliaires aspectuels¹. De même, ils peuvent être regroupés avec les verbes modaux, les verbes d'apparence, etc., et rangés parmi les « verbes non-prédicatifs », qui forment avec le verbe plein une séquence verbale ou une périphrase verbale (Gaatone, 1996 : 196 ; François, 1999 : 257 note 1). Pour notre part, nous choisirons de les considérer comme des semi-auxiliaires ou des auxiliaires aspectuels, dans le sens où ces termes sont utilisés par Gross (1975 ; 1999 : 13) ou par Lamiroy (1999 : 33)

Par ailleurs, on pose que les auxiliaires aspectuels, appuyés par les temps verbaux, sont utilisés pour présenter le procès « sous l'angle de son déroulement interne », sous son « aspect interne »² :

Aspect Interne

se mettre à V : Il se mit à pleuvoir.

être en train de V : Il est en train de parler.

achever de : le linge achevait de sécher.

Mais on peut avoir une vue plus large des différents stades de la réalisation du procès et inclure à la fois « le stade antérieur au début du procès et le stade postérieur à son terme final » (cf. Riegel et al, 1994), ce qui correspond alors à l'« aspect externe ».

Aspect Externe

être sur le point de V : Il est sur le point de réussir.

être près de V : Elle était près de pleurer.

avoir fini de : Ils ont fini de dîner.

On peut même considérer un troisième type d'aspect, qui exprime la répétition ou l'itération (*avoir l'habitude de, avoir coutume de, etc.*) mais dans le cadre de cette étude, nous n'introduirons pas cet « aspect quantitatif », sinon pour marquer sa différence. Pour l'essentiel, nous nous en tiendrons aux deux premiers types, aspect interne et aspect externe.

Il faut noter tout de suite que les verbes ne sont pas seuls à recevoir des modifications aspectuelles. Comme les verbes, les noms d'action, de processus ou d'événement - pour la plupart issus de verbes - peuvent être prédiqués à l'aide de constructions verbales qui produisent des effets aspectuels largement comparables à ceux que l'on obtient avec les verbes. On citera quelques exemples de noms d'états ou de processus construits avec des auxiliaires aspectuels :

Aspect Interne

- | | |
|--|--|
| [<i>être en</i> N] : | L'ascenseur est en réparation. /
L'agriculture est en pleine transformation. |
| [<i>être (au+ à la)</i> N] : | Le vêtement est au nettoyage. / La voiture est à la réparation. |
| [<i>être en cours de</i> N] : | L'article est en cours de publication. / La maison est en cours de restauration. |
| [<i>être (arriver) en fin de</i> N] : | Le malade arrive en fin de traitement. / Cet ingrédient est incorporé en fin de cuisson. |

Aspect Externe

- | | |
|-----------------------------------|---|
| [<i>être au bord de</i> N] : | Le pays est au bord de l'effondrement. / Se sentir au bord de l'évanouissement. |
| [<i>être en instance de</i> N] : | Le prévenu est en instance de jugement. / Les blessés sont en instance de rapatriement. |

D'une certaine façon, les constructions faisant intervenir l'aspect sont plus variées pour le nom que pour le verbe, car dans la phrase, le nom peut non seulement remplir la fonction de prédicat mais également celle de sujet. Mais dans ce cas, on peut aussi considérer qu'il se construit avec un véritable verbe -

un verbe prédicatif - dont le sens indique l'étape de la réalisation du processus ou de l'action, ex. *s'ouvrir*, *être en cours*, *toucher à sa fin*.

La réparation *est en cours*

Le traitement *touche à sa fin*

La séance *s'est ouverte* à 9 heures

Dès lors, on peut se demander si même dans le cas où le nom a une fonction prédicative, les formes aspectuelles qui l'accompagnent sont à prendre comme des auxiliaires ou constituent ce que l'on appelle des verbes-support (Vivès, 1980) : *être en cours de*, *être en voie de*, *être en instance de*. C'est une solution qui a été proposée il y a longtemps déjà et sur laquelle il a été amplement débattu (cf. Gross, 1999 ; Marque-Pucheu, 1999). De toute manière, c'est une question que nous n'aborderons pas ici, car nous laisserons de côté les formes aspectuelles concernant les noms abstraits pour nous intéresser uniquement à l'aspect verbal et donc aux formes lexicales auxquelles on s'accorde à donner le statut de semi-auxiliaire. En gardant à l'idée que certains des problèmes qui se posent pour les constructions verbales risquent de se poser également pour les constructions nominales, même si c'est dans des termes différents.

1. Délimitation d'une classe d'auxiliaires aspectuels verbaux

En tout premier lieu, on peut se demander s'il est possible d'établir des critères pour le regroupement et le classement des expressions qui, en français, sont susceptibles de prendre le statut d'auxiliaire aspectuel. Les diverses grammaires qui traitent de l'aspect lexical, proposent en général un petit nombre d'items, sans doute parmi les plus sûrs et les plus courants, mais ne donnent pas une vue d'ensemble des verbes et expressions verbales qui pourraient constituer toute la classe. Dans des études plus spécialisées, des listes raisonnées et systématiques ont été proposées, mais en général elles taillent large, allant bien au-delà des verbes en droit de recevoir le statut d'auxiliaire aspectuel³. Ou à l'inverse, elles en laissent de côté un certain nombre qui pourraient, selon nous, prétendre à ce statut. Ainsi, J. François, dans l'une de ses premières études sur les « opérateurs verbaux de repérage chronologique » (François, 1999), différencie, à juste titre sans doute, les verbes marquant la « spécification d'intervalle » ou la « visée aspectuelle » en se fondant sur l'évaluation de leur portée relative⁴, mais ne fait pas une place particulière dans sa liste aux auxiliaires d'aspect externe.

La première question qui se pose pour les auxiliaires aspectuels est celle de leur identification : peut-on trouver des propriétés qui puissent les distinguer des autres auxiliaires ? Ensuite, comment peut-on les caractériser et les différencier entre eux ? En réalité, l'expérience montre qu'il n'est pas facile de

dresser une liste des verbes et expressions susceptibles de jouer ce rôle, car leurs traits discriminants n'apparaissent pas clairement : on se rend compte qu'il faut faire appel à la fois à des propriétés syntaxiques et sémantiques, mais on n'a pas une idée bien précise du poids respectif qu'il faut donner à ces deux types de propriétés pour arriver à cerner la classe des auxiliaires aspectuels. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous essaierons d'envisager séparément ces deux types de propriétés, en commençant par les propriétés syntaxiques, puis de juger du résultat auquel conduit leur interaction.

1.1 *Des critères syntaxiques pour la définition des auxiliaires aspectuels.*

La séparation entre verbe auxiliaire et verbe prédicatif repose en tout premier lieu sur les propriétés de construction de ces deux catégories dans le cadre de la phrase. Si l'on suit H. Kronning (2003) qui définit tout d'abord la catégorie de coverbe (*cf.* note 1), puis celle d'auxiliaire, « est auxiliaire, au sens strict, tout coverbe qui n'appartient pas au rhème, i.e. au prédicat logique de la phrase ». Or si on applique les tests qu'il propose, on voit que certains auxiliaires aspectuels généralement bien admis comme tels, comme par ex. *commencer de*, *continuer de*, *finir de* ont des propriétés qui font d'eux des coverbes rhématiques et non des auxiliaires, par exemple,

- la propriété de pouvoir être focalisé :

(1) Tu n'as pas fini de manger ? Non, je commence à peine.

- la propriété de pouvoir être accompagné d'un adverbe de manière :

(2) Il continue tranquillement d'avancer.

(3) Elle commença lentement à décliner.

Ce qui vaut d'ailleurs à ces verbes d'être rangés par H. Kronning parmi les coverbes rhématiques, opaques ou transparents, comme *vouloir*, *obliger*, *devoir*, et non parmi les auxiliaires.

Pour notre part, pour une première caractérisation des auxiliaires aspectuels, nous nous tournerons vers les deux ou trois propriétés syntaxiques par lesquelles Z. Harris définit les « opérateurs U » (*cf.* Harris, 1964), propriétés reprises ensuite par M. Gross pour la constitution de la Table 1 de 'Méthodes en syntaxe' (Gross, 1975 : 160).

(i) Les verbes opérateurs se construisent avec des verbes à l'infinitif - comme les auxiliaires *être* et *avoir*, c'est-à-dire sans avoir la possibilité d'entrer dans

une construction complétive en [(ce) que P], alors que pour un très grand nombre de verbes français, existe la double possibilité d'avoir comme complément, soit une infinitive, soit une complétive, ex. *dire, savoir, vouloir, espérer, souhaiter, demander*, etc. :

- (4) *commencer* : Il commence à rire / *il commence que nous rions.
- (5) *demander* : Il demande à sortir / Il demande que nous sortions.

Il est vrai que ces mêmes verbes peuvent être dotés d'un complément nominal, par ex. *commencer, finir, continuer* :

- (6) *finir* : Il a fini de lire le roman / Il a fini la lecture du roman.

Mais dans ce cas, on peut se demander s'il s'agit toujours d'un auxiliaire aspectuel (nous nous garderons d'évoquer le problème dans le cadre de cette étude).

Cette propriété de ne pouvoir se construire qu'avec un verbe à l'infinitif - sans pouvoir admettre une complétive - permet de constituer en français une liste relativement large de 75 verbes (liste donnée par Gross, 1975 : 234-236 dans la Table 1). Cependant, si on examine de plus près cette liste, on constate très vite que certains verbes peuvent difficilement être considérés sur le plan sémantique comme des auxiliaires aspectuels, comme par exemple,

Hésiter à, devoir, s'efforcer de, tenter de, négliger de, avoir tort de, pouvoir

Cette première propriété ne paraît donc pas suffisante pour isoler à elle seule la sous-classe des auxiliaires aspectuels.

(ii) Une deuxième propriété permet de mieux les cerner, c'est le fait que ce type de verbe n'introduit pas de sélection entre le sujet de la phrase et le verbe à l'infinitif qui est le véritable prédicat. Le fait que son insertion n'affecte pas les relations entre le sujet et le verbe lui vaut parfois d'être qualifié de « transparent » (Gaatone, 1995), transparence qui pour Gross s'exprime à travers la propriété de « sujet non-contraint » (Nnc)⁵.

- (7) Il pleut / il se met à pleuvoir.
La cloche sonne / la cloche se met à sonner.
L'enfant pleure / l'enfant se met à pleurer.

Mais il faut préciser tout de suite que si l'auxiliaire s'intercale entre le sujet et le verbe, sans restriction pour ce qui est du sujet, cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas être contraint par le verbe. En fait, il doit y avoir compatibilité entre la nature sémantique du verbe et celle de l'auxiliaire, faute de quoi l'auxiliaire aspectuel ne peut pas s'appliquer⁶ :

(8) Il sait que tu viens / *Il continue de savoir que tu viens.

(iii) On pourrait ajouter une troisième propriété, qui concerne la possibilité de combinaison des divers auxiliaires entre eux. Pour ce qui est des auxiliaires de temps, Harris propose pour la définition des opérateurs U en anglais, de prendre en compte le fait qu'un opérateur ne peut se construire avec un verbe déjà pourvu d'un auxiliaire de temps. En français, une telle condition pourrait être proposée pour distinguer par exemple les auxiliaires aspectuels des auxiliaires modaux *devoir*, *pouvoir*, *risquer*, etc. On sait que ces derniers peuvent s'appliquer à des verbes à l'infinitif passé :

(9) Il pouvait avoir menti. Il risque d'avoir oublié.

(10) *Il continuait à avoir pleuré.

Mais il n'est pas sûr que cette condition vaille pour tous les auxiliaires aspectuels du français, et plus précisément pour ceux qui figurent dans la Table 1 de Gross, rassemblés sur la base des deux premières propriétés. Par exemple, un verbe comme *être sur le point de* qu'on est tenté de considérer comme un auxiliaire aspectuel (aspect externe) peut se rencontrer avec un infinitif passé :

(11) Il semblerait que l'on serait sur le point d'avoir trouvé la perle rare⁷.

Pour ce qui est de la combinaison de deux auxiliaires aspectuels, elle est sans doute interdite lorsque ceux-ci appartiennent à la même sous-catégorie sémantique, i.e. lorsqu'ils marquent tous deux l'aspect interne ou l'aspect externe, mais elle reste apparemment possible lorsqu'ils sont de sous-catégorie différente⁸, comme on peut le voir par exemple avec *être sur le point de* (aspect externe) et *se mettre à* (aspect interne)⁹ :

(12) Il était sur le point de se mettre à travailler.

Nous laisserons pour l'instant de côté cette troisième propriété et dans une première caractérisation syntaxique des auxiliaires aspectuels, nous ne retiendrons que les deux premières propriétés. Par exemple, le fait qu'ils se construi-

sont exclusivement avec un verbe à l'infinitif et qu'ils conservent les relations sémantiques qu'établit la compatibilité sujet-verbe. Sur la base de ces deux propriétés, on arrive à extraire de la liste des 75 verbes figurant dans la Table 1, un sous-ensemble de 35 verbes qui devraient pouvoir accepter le statut d'auxiliaire aspectuel - nous l'appellerons Liste VNnc (Nnc = Nsujet non contraint).

LISTE des VerbesNnc extraite de la Table 1 :

<i>achever de</i>	<i>être sur le point de</i>
<i>(s')arrêter de</i>	<i>ne faire que</i>
<i>ne pas arrêter de</i>	<i>avoir failli</i>
<i>(en) arriver à</i>	<i>finir de</i>
<i>avoir vite fait de</i>	<i>n'en pas finir de</i>
<i>avoir beau</i>	<i>finir par</i>
<i>avoir failli</i>	<i>s'interrompre de</i>
<i>avoir le temps de</i>	<i>manquer de</i>
<i>cesser de</i>	<i>ne pas manquer de</i>
<i>commencer à+de</i>	<i>menacer de</i>
<i>commencer par</i>	<i>se mettre à</i>
<i>continuer à+de</i>	<i>pouvoir</i>
<i>devoir</i>	<i>recommencer à</i>
<i>être censé</i>	<i>risquer de</i>
<i>être en train de</i>	<i>tarder à</i>
<i>être en voie de</i>	<i>terminer de</i>
<i>être près de</i>	<i>venir à</i>

On notera en passant l'absence dans cette liste des deux auxiliaires *aller* et *venir de* qui, sur le plan syntaxique se comportent comme des auxiliaires de temps - futur immédiat et passé immédiat - plutôt que comme des auxiliaires d'aspect, même si, en tant que tels, ils sont à différencier entre eux, puisqu'ils ne construisent pas de la même manière, ni vis-à-vis du verbe du prédicat, ni vis-à-vis des autres auxiliaires (cf. Gross, 1968 : 15). *Aller* doit faire l'objet d'un traitement particulier étant donné ses propriétés spécifiques sur le plan syntaxique, notamment celle de pouvoir se combiner avec les autres semi-auxiliaires aspectuels, d'aspect interne : *il va commencer à pleuvoir* ou externe : *La fleur allait être tout près de se flétrir*.

1.2 Examen des propriétés sémantiques des auxiliaires de la Liste VNnc.

Comme cela a été dit au tout début pour la caractérisation des valeurs aspectuelles susceptibles de s'appliquer aux éventualités¹⁰ exprimées par les verbes,

il est d'usage de faire une première distinction entre ce qu'il est convenu d'appeler l' « aspect interne », qui envisage l'éventualité sous l'angle de son déroulement interne - de son début à sa fin - et l' « aspect externe », qui focalise sur l'avant et l'après : le stade antérieur au déclenchement de l'éventualité et le stade postérieur à son terme final.

1.2.1 L'aspect interne. L'auxiliaire caractérise le déroulement interne du procès¹¹ et plus particulièrement cible les trois phases saillantes qui marquent ce déroulement :

- La phase de début ou de déclenchement, correspondant à un intervalle de temps plus ou moins court pris à la borne initiale du procès. Cet aspect « inchoatif » trouve son expression dans certains des auxiliaires présents dans la Liste VNnc, tels que :

Commencer à (recommencer à), se mettre à

- La phase de fin ou d'arrêt de l'éventualité. Les auxiliaires qui marquent cet aspect terminatif focalisent sur le moment où le procès arrive à sa phase finale ou est en voie de s'achever. On les retrouve également dans la liste VNnc :

(s') arrêter de, cesser de, finir de, achever de, s'interrompre de, terminer de

Mais pour que l'interprétation reste celle d'un aspect interne, il faut que le verbe soit à un temps simple - présent, passé simple ou encore mieux, imparfait :

(13) Sur le tréteau de l'atelier, une toile achevait de sécher.

(14) Besson acheva de ranger ses affaires dans le sac de plage.

Si le verbe est à un temps composé, ou construit avec *venir de*, le procès est donné comme déjà terminé et il s'agit alors de l'aspect externe :

(15) J'avais d'abord rangé ses affaires, je venais de finir de ranger les miennes.

(16) Des applaudissements et des cris m'apprirent que Pandora avait fini de parler.

- La phase de la durée du déroulement du procès. On trouve dans la liste VNnc des auxiliaires aspectuels progressifs courants comme :

être en train de, continuer à / de

Mais aussi des verbes exprimant une fin ou un arrêt, mais qui, à la forme négative sont à comprendre comme *continuer* : *ne pas arrêter de, ne pas finir de, n'en pas finir de, ne pas cesser de*.

Pour ces verbes, la construction négative introduit une valeur itérative lorsqu'il s'agit d'une éventualité ponctuelle (17), valeur qui peut apparaître même lorsque le prédicat de la phrase est de type duratif, de type « activité »¹² par exemple, comme en (18) :

(17) Il eut beau se relever ; c'était plus fort que lui ; il tombait. Il ne cessait pas de tomber.

(18) Il refit les mêmes gestes dont la répétition ne cessait pas de le rassurer.

Mais avec un prédicat duratif, il est plus courant sans doute d'avoir une valeur non itérative :

(19) Les foyers d'incendie n'en finissaient pas de fumer.

(20) Les astres ne cessent pas de briller quand nous avons fini de les voir.

1.2.2 L'aspect externe. Dans ce cas, l'auxiliaire focalise sur le stade antérieur au déclenchement d'une éventualité, ce qui lui vaut le nom d'auxiliaire prospectif (ou d'imminence).

En général, les grammaires citent une dizaine de verbes et expressions verbales susceptibles de marquer le prospectif, qu'on retrouve effectivement dans la Liste VNnc : *être sur le point de, être en passe de, être près de, être en voie de* :

(21) La nuit était sur le point de tomber. Ils étaient sur le point de manger.

(22) Il est en passe de faire fortune. L'espèce a disparu ou en passe de disparaître.

(23) Le jardin est près de fleurir. L'animal était près de s'échapper.

Ils se caractérisent tous par le fait que le sujet est non contraint (Nnc).

Mais parmi les verbes qui figurent sur la Liste VNnc - qui sont donc à considérer syntaxiquement comme des opérateurs U - il y a d'autres verbes auxquels on ne pense pas spontanément, qui, tout en focalisant l'intérêt sur la période de temps antérieure à une éventualité ponctuelle - un « achèvement » dans les termes de Vendler, une « réalisation instantanée » dans ceux de Vetters (cf. Vetters, 1996) - ajoutent une valeur appréciative portant sur la longueur ou

au contraire la brièveté de ce laps de temps qui précède : *ne pas tarder à, avoir tout le temps de, ne pas être loin de, tarder à.*

(24) Il n'était pas loin de soupçonner la tricherie.

(25) Il ne tarda pas à se réveiller.

Dans cette liste, il y a également des verbes qui évoquent l'idée de temps écoulé, de délai jusqu'à la survenance d'une éventualité ponctuelle et de son déclenchement. Ou au contraire, qui marquent son caractère non attendu, inopiné : *finir par, venir à.*

(26) L'eau vint à manquer.

(27) Le soleil finit par disparaître.

Ou encore des verbe qui font entrevoir l'imminence de ce même type d'éventualité, ex. *menacer* (à distinguer d'un autre emploi non-auxiliaire du verbe qui nécessite un sujet humain) :

(28) La glace menace de rompre.

Tous ces verbes sont des opérateurs aspectuels ciblant la phase qui précède le début de l'éventualité. Ce sont tous des verbes à sujet non contraint (Nnc), à la différence d'autres verbes qui ont eux aussi une valeur prospective mais qui comportent l'idée d'une volition, d'une conscience de la part de l'acteur du procès, d'un but à atteindre, parfois sans qu'il y ait nécessairement réalisation de l'événement ou de l'action. Et qui, par ailleurs, se construisent presque tous avec une complétive en *à ce que* (*se proposer de* étant l'exception) : *se préparer à ce que, s'apprêter à ce que, se disposer à ce que, se proposer+infinitif* :

(29) Il s'était proposé de faire un voyage mais il a vite abandonné ce projet.

(30) Il se prépare à affronter les critiques de ses amis.

Ils ne sont donc pas à ranger parmi les auxiliaires aspectuels même si parfois, dans certains contextes, avec un sujet [+humain], certains prennent un sens qui les en rapproche. On peut comparer :

(31) Il était sur le point de sortir quand le téléphone sonna.

(32) Il s'apprêtait à sortir quand le téléphone sonna.

2. Commentaire sur la liste des Verbes Nnc (donnée ci-dessus)

Après examen, cette liste paraît donc devoir être retouchée de deux façons : d'une part, il convient de retirer des verbes qui n'ont rien d'auxiliaires aspectuels, d'autre part, il paraît bon d'ajouter quelques verbes qui n'y figurent pas.

2.1 *Retrait de quelques verbes de cette liste.*

- quelques auxiliaires clairement modaux - *devoir, pouvoir*, etc.
- quelques verbes assez disparates, qui ne sont ni modaux, ni aspectuels : *avoir beau, avoir lieu, être censé*.
- un auxiliaire aspectuel, *ne faire que*, qu'il vaut mieux laisser de côté ici car sa valeur est pratiquement toujours itérative :

2.2 *Adjonction de quelques verbes absents.*

On note l'absence d'expressions verbales qui semblent avoir les propriétés syntaxiques requises (construction infinitive et sujet Nnc) et qui se comportent comme des auxiliaires prospectifs : *être à deux doigts de, être prêt à, aller jusqu'à, en venir à*.

- (33) Les bourgeons sont prêts à éclore. Elle sentait des larmes prêtes à jaillir de ses yeux.
- (34) Les coutures étaient à deux doigts d'éclater.
- (35) Cela peut aller jusqu'à tripler ou quadrupler le rendement.

2.3 *Il reste que certains aspects de la réalisation du procès ne sont pas pris en compte.*

Même si on étend, comme nous l'avons fait, la notion d'aspect pour l'appliquer non seulement aux phases du déroulement interne du procès (de son début à sa fin) mais également aux phases qui représentent un stade antérieur à son déclenchement, il reste encore d'autres facteurs qui semblent conditionner la réalisation, la non-réalisation ou la cessation de l'éventualité. Par exemple, on peut songer à considérer comme des marqueurs aspectuels, des expressions qui rendent compte de la non-réalisation, sous différents angles et pour des raisons de nature diverse, par exemple,

a) **le fait qu'il y ait échec :**

ne pas arriver à, ne pas parvenir à,

- (36) Les drogues ne parviennent pas à le calmer.
- (37) Ce bleu que même l'hiver n'arrivait pas à atténuer.

Certains préféreront peut-être les considérer comme des modaux (on n'est pas loin de *ne pas pouvoir*). Mais alors, dans cette hypothèse, il faudrait aussi retirer *arriver à* de la liste VNnc.

b) le fait que l'on frôle la possible réalisation d'une éventualité.

manquer (de), avoir failli, être à deux doigts de, s'en falloir de peu

(38) J'ai failli arriver en retard le jour de la rentrée.

(39) Elle était à deux doigts de fondre en larmes.

Là aussi, on peut se demander s'il ne faut pas considérer ces verbes, non comme des auxiliaires aspectuels mais comme des sortes de contrefactuels (*J'aurais pu, il s'en est fallu de peu que [...]*).

Finalement, en tentant d'introduire ces ajustements - en retranchant quelques verbes et en ajoutant quelques autres - on arrive à une liste d'une quarantaine de verbes et d'expressions verbales (42), auxquels il semble possible d'accorder le statut d'auxiliaire aspectuel. Sur cette quarantaine de verbes, moins de la moitié sont à considérer comme des auxiliaires d'aspect interne, les autres étant d'aspect externe, presque tous de type prospectif. Finalement, nous n'en avons retenu qu'un seul pour marquer la phase postérieure, *avoir fini de*, sachant qu'il ne faut pas compter *venir de* qui se range parmi les auxiliaires de temps. Et encore, le fait qu'il faille combiner le sémantisme du verbe et celui du temps composé peut faire douter de ce choix.

Pour chaque expression, il faut envisager à la fois sa forme positive et sa forme négative, voir si toutes deux sont possibles et si oui, voir si leur changement de sens ne les fait pas passer d'une sous-catégorie à l'autre. Par exemple, il n'y a qu'une forme possible pour les auxiliaires ci-dessous :

<i>venir à</i>	<i>*ne pas venir à</i>
<i>finir par</i>	<i>*ne pas finir par</i>
<i>menacer de</i>	<i>*ne pas menacer de</i>
<i>*en finir de</i>	<i>ne pas en finir de</i>

Par ailleurs, pour d'autres auxiliaires, il y a bien deux formes possibles mais chacune prend un sens tout à fait différent :

<i>arrêter de</i>	<i>ne pas arrêter de</i>
<i>cesser de</i>	<i>ne pas cesser de</i>
<i>tarder à</i>	<i>ne pas tarder à</i>

Ceci confirme que nous avons affaire à des verbes et expressions verbales qui ont perdu beaucoup de leur propriétés catégorielles : en tant qu'auxiliaires, ils ont perdu leur autonomie syntaxique, leur capacité de sélection vis-à-vis du sujet, et ils ont souvent perdu leur sens spécifique pour garder essentiellement une valeur de prospectif, d'inchoatif, de progressif, de terminatif (*cf.* Lamiroy, 1999). Ce point est certainement très important.

3. Conclusion

Les auxiliaires aspectuels qui sont généralement mentionnés ou proposés dans les grammaires ou même dans des études plus spécialisées, sont souvent définis en même temps que d'autres types d'auxiliaires, notamment les auxiliaires modaux. Nous avons voulu essayer de combiner un nombre assez réduit de caractéristiques syntaxiques et sémantiques pour voir s'il était possible de cerner un ensemble de verbes qui pourraient être regroupés autour de la notion d'auxiliaire aspectuel.

Nous avons essayé de partir de la définition d'un certain type d'opérateur verbal en français sur le modèle des opérateurs de type U de l'anglais (suivant en cela M. Gross avec sa Table 1). Mais il est probable qu'il faille affiner et qu'il faille faire appel à d'autres propriétés pour mieux caractériser les auxiliaires aspectuels par rapport aux autres coverbes et auxiliaires. Les deux propriétés syntaxiques que nous avons retenues, arrivent à faire un certain partage dans l'ensemble des auxiliaires, mais il est clair qu'à elles seules, elles ne sont pas suffisantes pour dégager la catégorie des auxiliaires aspectuels. Il faut dans un deuxième temps faire intervenir des propriétés sémantiques, et les croiser avec les premières pour arriver à mieux cerner la notion d'aspect quand celui-ci se manifeste à travers un opérateur lexical.

Mais on se heurte là à un autre problème, le problème de la définition de l'aspect sous la forme lexicale qu'il prend en français. Quand on examine un par un tous les verbes possiblement candidats, on se rend compte qu'il est difficile de fixer des frontières, i.e. de savoir si nous restons dans le domaine de l'aspect ou si nous passons à autre chose, à la modalité par exemple. En particulier, on peut se demander s'il faut intégrer les facteurs concernant la durée temporelle et retenir certains auxiliaires qui mettent l'accent sur la rapidité ou au contraire sur la lenteur ou le délai avec lequel l'éventualité se déclenche, ex. *avoir vite fait de, mettre du temps à, ne pas tarder à*. On peut également se poser la question des verbes ou expressions qui évoquent une éventualité très fortement plausible (ex. *avoir failli, être à deux doigts de, manquer de*). Dans ce cas, nous ne sommes pas loin, effectivement, du sens qu'expriment, à certains temps composés, certains verbes modaux et contrefactuels (*il aurait pu*).

Références

- Chevalier, Jean-Claude. 1999. « La notion d'auxiliaire verbal. Origine et développement. » *Langages* 135 : 22-32
- Comrie, Bernard. 1976. *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Franckel, Jean-Jacques. 1989. *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Paris : Droz.
- François, Jacques. 1999. « Fonction et portée des opérateurs verbaux de repérage chronologique en français ». *La catégorisation dans les langues. Faits de Langues* 14 : 257-266.
- , à paraître. « Une hiérarchie d'emplois non prédicatifs du lexique verbal ». Chap IV de *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Leuven : Peeters.
- Gaätone, David. 1995. « Syntaxe et sémantique : le cas des verbes transparents ». *Perspectives* 2 : 55-71.
- , 1998. « Peut-on parler des verbes non prédicatifs en français ? » Dans *Prédication, assertion, information* éd. par Mats Forsgren, Kerstin Jonasson et Hans Kronning. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis
- Gougenheim, Georges. 1929. *Les périphrases verbales du français*. Paris : Nizet.
- Grimshaw, Jane. 1990. *Argument structure*. Cambridge, Mass. : MIT Press
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- , 1999. « Sur la définition d'auxiliaire du verbe ». *Langages* 135 : 8-21
- Harris, Zellig. 1970. « The elementary transformations ». *Papers in Structural and Transformational Linguistics* 482-532. Dordrecht : Reidel.
- Kronning, Hans. 2003. « Auxiliarité, énonciation et rhématicité ». Dans *Modes de repérages temporels, Cahiers Chronos* n°11 : 231-249 éd. par Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume.
- Lamiroy, Béatrice. 1987. « The complementation of aspectual verbs in French ». *Langages* 63 : 276-298.
- , 1995. « La transparence des auxiliaires ». Dans *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à D. Gaätone* éd. par Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Lucien Kupferman, 277-285. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- , 1998. « Prédication et auxiliaires ». Dans *Prédication, assertion, information* éd. par Mats Forsgren, Kerstin Jonasson et Hans Kronning. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- , 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages* 135 : 33-45.

- Marque-Pucheu, Christiane. 1999. « L'inchoatif : marques formelles et lexicales et interprétation logique ». Dans *La modalité sous tous ses aspects*, *Cahiers Chronos* 4 : 233-257, éd. par Svetlana Vogelee et al.
- Negroni-Peyre, Dominique de. 1978. « Nominalisations par *être en* et réflexion ». *Linguisticæ Investigationes* II : 1.
- Spang-Hanssen, Ebbe. 1983. « La notion de verbe auxiliaire ». *Revue Romane*. 24 : 17-37
- Riegel, Martin et al 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Roy, G-R 1976. *Contribution à l'étude du syntagme verbal : étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*. Paris : Klincksieck.
- Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Vetters, Carl. 1996. *Temps, aspect et narration*. Amsterdam : Rodopi.
- Willems, Dominique. 1969. « Analyse des critères de l'auxiliarité ». *Travaux de linguistique* 1 : 87-96.
- Wilmet, Marc. 1998. *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette (2e édition).

Annexe I : Liste possible des auxiliaires aspectuels verbaux du français

1. Achever de	19. Être long à	37. S'interrompre de
2. Aller jusqu'à	20. Être près de	38. Se mettre à
3. Arrêter de	21. Être prêt à	39. Se remettre à
4. Arriver à	22. Être proche de	40. Tarder à
5. Avoir failli	23. Être sur le point de	41. Terminer de
6. Avoir fini de	24. Finir de	42. Venir à
7. Avoir (tout) le temps de	25. Finir par	
8. Avoir tout loisir de	26. Manquer de	
9. Avoir vite fait de	27. Menacer de	
10. Cesser de	28. Mettre du temps à	
11. Commencer à+de (re-)	29. Ne pas arrêter de	
12. Continuer à+de	30. Ne pas arriver à	
13. En venir à	31. Ne pas cesser de	
14. Être à deux doigts de	32. Ne pas en finir de	
15. Être en passe de	33. Ne pas finir de	
16. Être en train de	34. Ne pas s'arrêter de	
17. Être en voie de	35. Ne pas tarder à	
18. Être loin de	36. S'arrêter de	

Notes

¹ C'est ce terme qu'emploie H. Kronning (Kronning, 2003 : 232), mais pour lui « co-verbe » couvre la classe maximale des auxiliaires : « Est co-verbe tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel - infinitif, participe passé ou participe présent ».

² Ce que Comrie (1976 : 3) décrit comme les « manières différentes de considérer la structure temporelle interne d'une situation » ou « les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même ».

³ Dans certains travaux comme ceux de Gougenheim (1929), Roy (1976), Wilmet (1998) les auxiliaires aspectuels sont regroupés dans des classes beaucoup plus larges.

⁴ Distinction que nous n'avons pas été amenée à faire dans cette étude mais qui peut certainement apporter des éléments de caractérisation intéressants si l'on veut creuser le problème.

⁵ Cette notion de transparence est discutée par Gaatone (1995) et réinterprétée comme un phénomène de grammaticalisation par Lamiroy (1995 ; 1999), mais pour simplifier ici, nous la ferons correspondre à la propriété de « sujet non-contraint » (Nnc).

⁶ Contrainte que B. Lamiroy appelle « contrainte stative » (cf. Lamiroy, 1987 : 279).

⁷ Un grand nombre d'exemples que nous proposons dans cette étude sont pris dans la base Frantext.

⁸ Pour J. François, cette possibilité de combinaison constitue un point essentiel puisque pour lui, la portée respective des « opérateurs verbaux de repérage chronologique » sert de base à la spécification des divers sous-groupes qu'il constitue (François, 1999 : 259).

⁹ Par ailleurs, la distinction faite par J. François (François, 1999 : 259 et aussi François à paraître) entre « visée aspectuelle » et « phase » trouverait sans doute à s'employer ici puisque cette catégorisation est fondée sur les contraintes de portée entre auxiliaires (question à creuser).

¹⁰ « situation » ou « éventualité » (traduction littérale de « eventuality » que l'on trouve chez Kamp et Reyle, 1993 ou Lascarides et Asher, 1993) sera utilisé ici comme terme générique désignant indifféremment états, actions, processus et événements.

¹¹ Nous utilisons ici le terme « procès » pour isoler les éventualités de type duratif.

¹² Terme assez courant pris de Vendler (cf. Vendler, 1967)

LES PÉRIPHRASES ASPECTUELLES « PROGRESSIVES » EN FRANÇAIS ET EN NÉERLANDAIS PRÉSENTATION ET VOIES DE GRAMMATICALISATION

LIESBETH MORTIER
CompaS-KULeuven

0. Introduction

Une première exploration des moyens grammaticaux déployés en néerlandais et en français pour exprimer la progression d'un événement en cours nous confronte immédiatement à un problème bien connu en linguistique : l'imbroglio terminologique qui obscurcit la description adéquate de phénomènes comme celui que nous étudions ici. L'emploi de termes comme *aspect*, *périphrase* ou *progressif* pose problème, bien qu'il semble exister un consensus relatif sur la notion d'*aspect* telle que définie par Comrie (1976 : 3) : « **Aspects**¹ are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation » et sur la notion de *périphrase* définie par Gougenheim (1929 : I) comme suit :

Nous entendons par **périphrases verbales** les locutions formées d'un verbe, en général à un mode personnel, dont le sens propre est plus ou moins effacé, et d'une forme nominale, participe ou infinitif, d'un autre verbe qui, lui, a gardé tout son sens.

Plus controversé, le terme de *progressif* est concurrencé dans la littérature par au moins deux autres termes, celui de *duratif* et celui de *continuatif*². Notre choix pour le terme de *progressif* au détriment de ces deux termes s'explique par les traits qui nous semblent fondamentaux pour la progression, à savoir la durativité et la non-stativité. De nombreuses études (cf. entre autres Comrie, 1976 ; Bybee et al., 1994 ; Bertinetto, 1994 ; 1995 ; 2000) ont en effet démontré qu'un verbe est compatible avec l'aspect progressif seulement s'il a une certaine durée et s'il n'exprime pas un état. Nous refusons le terme de *duratif* parce que celui-ci n'exclurait pas les verbes statiques possédant par définition une durée intrinsèque ; le terme de *continuatif* est écarté pour impliquer que

l'événement dans son état actuel est comparé avec un état précédent, ce qui contraste avec l'idée même d'être « en cours », d'être immergé dans l'action.

La confrontation des critères de la durativité et de la non-stativité au classement des Aktionsarten de Vendler (1967) révèle que seules les activités et les accomplissements acceptent sans plus une interprétation progressive. Les achèvements, par définition non-duratifs, ne semblent l'admettre que s'ils acquièrent une espèce de télicité graduelle à l'aide de compléments temporels. Dans le domaine de l'aspect progressif sont donc inclus les verbes exprimant une activité, un accomplissement ou un achèvement à télicité graduelle³ :

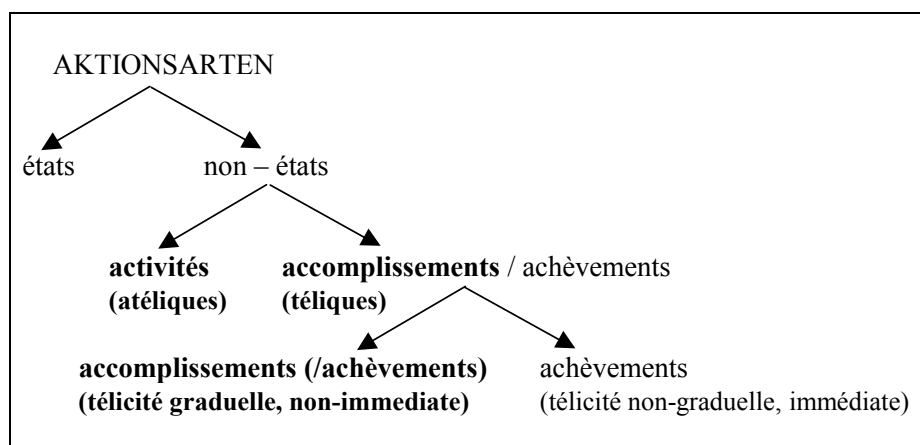


Figure I : *Le domaine de l'aspect progressif et les Aktionsarten*

Ayant défini le domaine du progressif dans un contexte théorique plus général, nous voudrions étudier l'inventaire des périphrases verbales utilisées dans deux langues particulières, à savoir le français et le néerlandais. Notons immédiatement que le marquage explicite de l'aspect progressif dans les deux langues est facultatif. Le recours à des verbes ou à des périphrases verbales spécifiques n'est en effet pas obligatoire, ni en néerlandais ni en français : les temps simples, surtout l'indicatif présent et imparfait, suffisent en général pour marquer qu'un événement est en cours à un moment donné.

Dans ce qui suit, nous étudierons la périphrase de base en français actuel *être en train de* INF (1) et ses équivalents en néerlandais (2), à savoir la construction prépositionnelle *aan het* INF *zijn* « à le INF être »⁴ (2.1) et la construction qui exploite les verbes de position primaire du corps, à savoir *zitten* « être assis », *staan* « être debout » et *liggen* « être couché », suivis de l'infinitif (2.2).

1. L'aspect progressif en français : *être en train de* INF

La périphrase progressive de base en français actuel, *être en train de* INF, a remplacé un système complet de périphrases construites à l'aide de gérondifs et de participes. Ce système comportait en ancien et en moyen français les locutions *être* PPRES, *(s'en) aller* GER, *être après (à)* INF et *être à* INF. Toutes ces périphrases se sont finalement éclipsées devant *être en train de* INF, à l'exception d'*aller* GER qui s'est spécialisé comme marqueur du mouvement figuré avec des verbes comme *croître*, *augmenter* ou *diminuer*.

La périphrase marquant de nos jours l'aspect progressif exploite le substantif *train*, mais celui-ci a été concurrencé dans son emploi périphrastique par d'autres noms comme *voie*, *passé* ou *route* dès le 14^e siècle. L'histoire étymologique de *train* est marquée par une évolution sémantique qui part d'un sens abstrait (« action de traîner »), se concrétisant en un sens plus concret (« objet qu'on traîne ») et aboutissant finalement aux sens abstraits de « manière d'aller » et « allure » ou « mouvement » (cf. Bloch-Von Wartburg, 1950 : 613) :

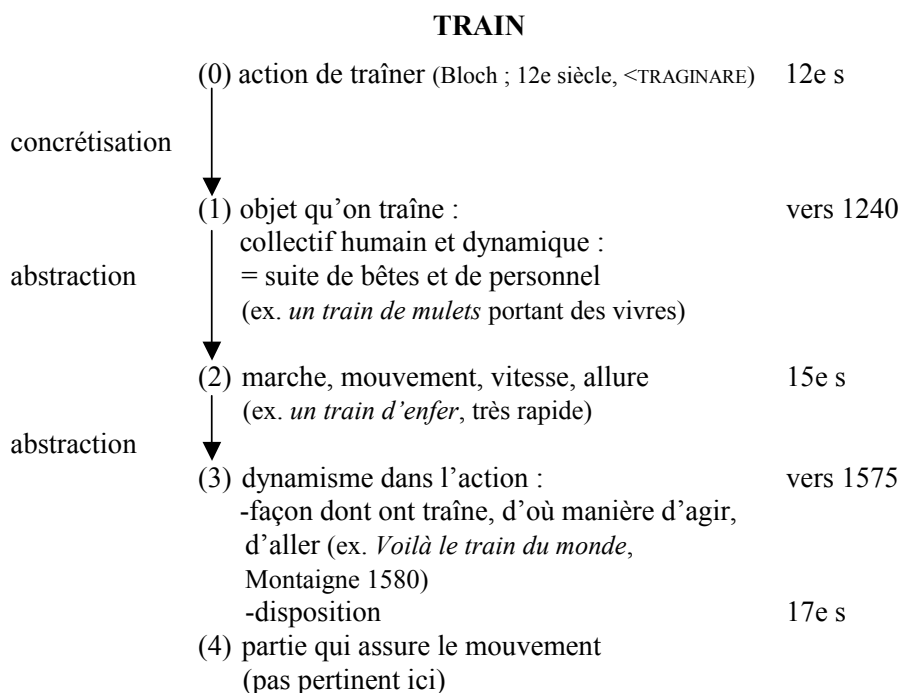


Tableau I : L'étymologie de *train*

1.1 *Etre en train de INF : voies de grammaticalisation*

1.1.1 *La désémantisation.* Les propriétés qui rendent le substantif *train* apte à fonctionner dans une périphrase verbale progressive peuvent être dévoilées si on part de l'hypothèse localiste. Fréquemment avancée dans la littérature sur l'auxiliation (cf. Anderson, 1973), cette hypothèse prédit que la désémantisation de mots comme *train* s'accompagne souvent d'une espèce de métaphorisation qui transforme le sens locatif d'origine en une indication temporelle-aspectuelle : pour renvoyer à un moment de l'action, il suffit de dire qu'on est situé au milieu de cette action.

L'origine locative de *train* - dérivé du verbe de mouvement *traîner* - est présente dans ses trois premières acceptions, mais c'est la troisième valeur, celle où *train* signifie « mouvement » qui constitue à notre avis le *locus-for-change* (cf. Kuteva, 2001 : 121), c'est-à-dire le moment de l'évolution auquel la valeur spatiale de *train* se transforme en une valeur temporelle-aspectuelle. Cette transgression peut être représentée de manière visuelle : tout comme le « *train-objet* » est une succession de wagons en mouvement, le « *train-marqueur du progressif* » exprime des moments successifs dans le temps. Au moment où *train* prend donc le sens de « mouvement » ou d'« allure », il semble se déchaîner une évolution métaphorique, que nous pouvons représenter de la façon suivante :

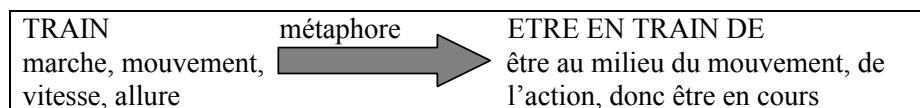


Figure II : *La métaphorisation de train*

La perte du sens locatif de *train* en faveur d'une valeur temporelle est révélatrice d'une désémantisation qui a affecté aussi les autres composantes de la périphrase : le verbe *être* issu d'un mélange des verbes locatifs latins *STARE* et *ESSE* et la préposition *en* qui maintient un peu plus de son contenu locatif originel en marquant l'absorption totale dans l'action (*Il est en colère* signifie *Il est absorbé par la colère*, cf. aussi Leeman, 1995).

L'étude typologique des langues du monde révèle que la métaphorisation d'une valeur spatiale en une valeur temporelle est un des phénomènes les plus couramment attestés dans le processus de grammaticalisation des marqueurs du progressif. La périphrase *être en train de INF* représente toutefois un cas quelque peu particulier et digne de notre attention, car elle n'a pas parcouru les mêmes voies de grammaticalisation que les périphrases progressives dans

d'autres langues. Pour les langues romanes, on peut établir le schéma suivant (cf. Bertinetto, 2000 : 576) :

(i)	locativité pure	=	statique, durative (ex. le sens qu'on observe dans certains exemples en latin)
(ii)	progressivité I	=	résidu locatif, sens duratif, compatible avec l'aspect perfectif (ex. PROG basé sur le verbe « come », préservant une idée d'orientation déictique)
(iii)	progressivité II	=	durative, compatible avec l'aspect perfectif
(iv)	progressivité III	=	focalisée, purement progressive (ex. italien moderne <i>stare</i> + GER)
(v)	imperfectivité pure	=	perte du trait progressif (ex. observé dans certaines variétés non-standard de l'espagnol de l'Amérique du Sud)

Tableau II : *Les valeurs de PROG dans les langues romanes*

Il découle de ce schéma qu'au niveau sémantique, l'origine locative de la plupart des marqueurs du progressif dans les langues romanes s'affaiblit pour acquérir progressivement un sens purement duratif, puis un sens progressif et enfin un sens purement imperfectif. Le français présente toutefois un schéma différent : la périphrase *être en train de* INF a en effet une valeur purement progressive, ne semble jamais avoir été utilisée avec un sens duratif et actualise immédiatement l'étape 4 du schéma.

Cette position exceptionnelle du français parmi les langues romanes s'explique à notre avis par l'origine locative directionnelle de la périphrase *être en train de* INF. En effet, le français semble avoir utilisé un lexème (*train*) dont le sens de départ suggère non pas une position fixe dans l'espace, mais un mouvement ou une direction. Cette stratégie n'est pas exceptionnelle en français; d'autres auxiliaires comme *aller* et *venir de* ont une valeur directionnelle similaire et expriment un mouvement abstrait dans le temps (cf. Lamiroy, 1983). La directionnalité même de *train* explique alors son incompatibilité avec des verbes statiques et dès lors avec l'expression de la simple durativité – trait qui distingue le français entre autres de l'italien (*stare*) et de l'espagnol (*estar*) :

SOURCE		VALEUR 1	VALEUR 2
locativité	directionnelle	---	progressive « être en train de » INF
	statique	durative « stare » GER « estar » GER	progressive

Tableau III : *Le type de locativité et les valeurs de PROG*

1.1.2 *Les contraintes.* Les contraintes que nous avons examinées pour déterminer le degré de grammaticalisation des marqueurs du progressif semblent être au nombre de quatre : (1) les contraintes distributionnelles déterminant le contexte gauche de la périphrase, (2) les contraintes catégorielles⁵ concernant le contexte droit, (3) les contraintes actionnelles ayant trait aux compatibilités avec les différentes *Aktionsarten* et (4) les contraintes relatives à la cohésion.

Quant aux **contraintes distributionnelles**, nous avons l'impression que la périphrase *être en train de* INF prenne le plus souvent des sujets pleinement animés et que la combinaison avec des sujets inanimés soit beaucoup moins fréquente. Sur un ensemble de 100 extraits littéraires⁶, seuls 10 comportent la périphrase en combinaison avec un sujet inanimé ou impersonnel. En voici quelques exemples :

- (1) Il lui semble que *c'est en train de devenir* vrai. (Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996 : 907)
- (2) Cela ne vous fit aucun plaisir qu'on vous rappelle que *l'âge était en train de s'infiltrer* dans votre chère carcasse. (Nicole de Buron, *Le Grand Secret*, 1998 : 127)

La sélection du complément nominal suivant l'auxiliaire ou la périphrase progressive est soumise à certaines **contraintes catégorielles** qui concernent entre autres sa capacité d'être nié et de se mettre à l'impératif ou au passif. Nous constatons qu'*être en train de* INF n'admet plus un complément de type SN à côté de l'infinitif (3). La négation de l'infinitif (4) et la mise au passif (5) et à l'impératif (6), considérées par Larochette (1980 : 79) comme inacceptables, ne semblent pas aussi problématiques que l'on pourrait le croire :

- (3) *Jean est en train de travaux. (vs Jean est en train de travailler.)
 (4) ?Jean est en train de ne pas travailler.
 (5) Une injustice est en train d'être commise.
 (6) ?Sois en train de travailler !

La périphrase ne se fait donc suivre que de l'infinitif, complément qui est d'ailleurs lui-même soumis à certaines **contraintes actionnelles**⁷ :

Type	Comp	Exemple
ACT	+	Jean est en train de courir
ACC	+	Jean est en train de manger une pomme
ACH	-	* Jean est en train de se casser la jambe
STA	-	* Jean est en train d'être grand
PERF	-	* Jean est en train de jurer de dire la vérité (Larochette, 1980 : 83)
PSYCH	+/-	* Jean est en train de se soucier de cette affaire (Larochette, 1980 : 82-83) MAIS Jean est en train d'amuser Paul
IMPERS	+/-	Il est en train de pleuvoir MAIS * Il est en train de falloir, de s'agir de vous

Tableau IV : *Les compatibilités d'être en train de INF avec les Aktionsarten*

La périphrase a une combinatoire relativement peu élevée et se fait le plus facilement suivre de verbes exprimant des activités. Quant aux verbes impersonnels, il s'avère que seuls les verbes météorologiques sont compatibles avec l'aspect progressif (cf. Lamiroy, 1995 : 282). La compatibilité éventuelle d'*être en train de* INF avec les verbes psychologiques⁸ semble dépendre elle aussi de la mesure dans laquelle le verbe exprime une activité et le sujet est agentif.

En ce qui concerne le **degré de cohésion** de la périphrase ou, plus précisément, la mesure dans laquelle ses éléments structuraux constituent une unité formelle, nous constatons que le verbe introducteur est susceptible de certaines variations, mais que la séquence [*en train de*] forme un ensemble bien fermé⁹. Les variations déterminant l'emploi du verbe introducteur concernent justement la possibilité de l'omettre (7) ou de remplacer le verbe canonique *être* par un autre verbe comme *se mettre* dans (3, cf. supra), *surprendre* dans (8) ou *retrouver* dans (9) :

- (7) Ma position ménageait des vues intéressantes sur le nouveau quartier de la Défense en train de sortir de terre. (Jean Rolin, *L'Organisation*, 1996 : 128)
- (8) Honteux comme celui que l'on *surprend en train de parler* avec lui-même, je me voyais tel que j'étais. (Andreï Makine, *Le Testament français*, 1995 : 293)
- (9) Quand elle la *retrouve en train de flirter* avec le chauffeur du car derrière un buisson de seringas il est trop tard. (Nicole de Buron, *Le Grand Secret*, 1998 : 221-222)

Le verbe principal de la périphrase peut en outre être séparé du constituant *en train de* par des compléments locatifs et temporels, ce qui indique une cohésion relativement faible de la périphrase comme entité :

- (10) Il était déjà à la plage, *en train de courir* sur le béton tropical, vers la vague tropicale immense et sa clameur. (Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, 1996 : 99)

Nous pouvons conclure que la périphrase *être en train de* INF est soumise à une grammaticalisation certaine mais incomplète. Son emploi est soumis à de nombreuses contraintes formelles et sa désémantisation ne semble pas encore avoir atteint le stade où les éléments constituant la périphrase sont complètement « vides de sens »¹⁰.

2. L'aspect progressif en néerlandais : *aan het* INF *zijn* et *zitten / staan / liggen te* INF

L'inventaire des moyens morphosyntaxiques déployés en néerlandais actuel pour l'expression de l'aspect progressif est plus diversifié qu'en français et comporte essentiellement trois constructions : (1) une périphrase exploitant les verbes de position primaires du corps¹¹ *zitten* « être assis », *staan* « être debout » et *liggen* « être couché » suivis de l'infinitif, (2) une construction prépositionnelle *aan het* INF *zijn* « à le INF être » et (3) une locution construite à l'aide de l'adjectif *bezig* (*occupé*). Nous ne traiterons pas la construction *bezig zijn te / met* « être occupé à », car elle ne semble pas avoir atteint à présent un niveau avancé de grammaticalisation et n'a donc pas, du moins à notre avis, droit au statut de périphrase. Son équivalent français, à savoir *être occupé à* INF, est utilisé parfois en concurrence avec la périphrase *être en train de* INF, mais Gougenheim (1929 : 66) estime qu'il s'agit ici d'un développement purement régional et même d'un flandricisme, car « *être occupé à* exprime toujours une occupation active ».

2.1 *Aan het* INF *zijn* : voies de la grammaticalisation

2.1.1 *La désémantisation*. La périphrase *aan het* INF *zijn* a des pendants dans d'autres langues germaniques, plus précisément en frison (cf. Ebert, 1996, 2000), en sud-africain (cf. Ponelis, 1979), en allemand standard (cf. Krause, 1997) et dans le dialecte allemand de Cologne (cf. Kuteva, 2001). Krause (1997 : 98) observe que la construction néerlandaise *aan het* INF *zijn* se comporte en général comme son équivalent allemand *am* INF *sein*, mais qu'elle n'est pas soumise à autant de restrictions syntaxiques et n'a pas le même niveau de marquage stylistique. Kuteva (2001 : 30-35) présente une étude particulièrement intéressante sur la construction progressive avec *am* dans le dialecte de Cologne et l'allemand standard. La variante dialectale nous semble présenter des voies de grammaticalisation analogues à celles parcourues par la construction néerlandaise, de sorte que nous pouvons appliquer à *aan het* INF *zijn* le schéma établi par Kuteva (2001 : 34) :

	Exemple	Sujet	Sens	Forme
0	<i>Ich bin am Bahnhof</i>	animé / inanimé	position dans un lieu	sein + an + det. NP
I	<i>Ich bin an der Uni</i>	animé	(i) position dans un lieu (ii) activité routinaire dans un lieu	sein + an + det. NP
II	<i>Ich bin an der Arbeit</i>	animé	activité-comme-entité	sein + an + det. NP
III	<i>Ich bin am Arbeiten</i>	animé	(i) activité-comme-performance (ii) progressif	sein + am + nom déverbal
IV	<i>Ich bin das Buch am Lesen</i>	animé	progressif	sein + am + D.O. + infinitif
V	<i>Ich bin am Arbeiten</i> <i>Der Schmerz ist am nachlassen</i>	animé / inanimé	progressif	sein + am + infinitif

Tableau V : L'évolution de *am* INF *sein* dans le dialecte de Cologne

La traduction¹² en néerlandais des exemples allemands confirme notre impression que *aan het* INF *zijn* est caractérisé par les mêmes voies de grammaticalisation que la construction dialectale *am* INF *sein* :

- | | | |
|---|---|---------------------------|
| 0 | <i>Ik ben aan het station</i> | 'Je suis à la gare' |
| 1 | <i>Ik ben (zit) aan de universiteit</i> | 'Je suis à l'université' |
| 2 | <i>Ik ben aan het werk</i> | 'Je suis au travail' |
| 3 | <i>Ik ben aan het Werken</i> | 'Je suis à travailler' |
| 4 | <i>Ik ben het boek aan het Lezen</i> | 'Je suis à lire le livre' |

- 5 *Ik ben aan het Werken* 'Je suis à travailler'
De pijn is aan het afnemen 'La douleur est à diminuer'

2.1.2 *Les contraintes.* La préposition *aan* forme avec le déterminant *het* un constituant dont la **cohésion** est prouvée selon Booij (2003 : 4) par des répétitions du type *Ik vraag je wat je aan het [...] aan het doen bent*¹³ qui « indicate that *aan het* is a ready-made unit after which the speaker can and has to decide which verb is going to be used ». Booij (2003 : 5) observe que le constituant [*aan het*] et l'infinitif ne peuvent être séparés que s'il s'agit d'un verbe complexe séparable, composé d'un élément verbal et d'un substantif (*brieven-schrijven* « lettres-écrire »), d'un adjectif (*schoon-maken* « propre-faire ») ou d'une préposition (*op-bellen* « sur-appeler »). L'élément non-verbal se trouve le plus souvent devant la séquence [*aan het*] (11), mais il peut s'intégrer aussi dans la périphrase même si le nom constitue avec l'infinitif un sous-type de l'activité exprimée par l'infinitif (12) et que cet ensemble ne soit pas modifié (13) :

- (11) *Ik ben brieven aan het schrijven* 'Je suis en train d'écrire des lettres'
 (12) *Ik ben aan het brieven-schrijven.*
 (13) **Ik ben aan het lange brieven-schrijven.*

En ce qui concerne la compatibilité avec les différentes **Aktionsarten**, nous constatons que le verbe qui suit se met toujours à l'infinitif et exprime le plus souvent une activité ou un accomplissement. Soit :

Type	Comp	Exemple
ACT	+	<i>Jan is aan het fietsen</i> 'Jean est en train de rouler à vélo'
ACC	+	<i>Jan is de appel aan het eten</i> 'Jean est en train de manger la pomme'
ACH	-	* <i>Jan is zijn been aan het breken</i> 'Jean est en train de se casser la jambe'
STA	-	* <i>Jan is groot aan het zijn</i> 'Jean est en train d'être grand'
PERF	-	* <i>Jan is aan het zweren de waarheid te spreken</i> 'Jean est en train de jurer de dire la vérité'
PSYCH	+	<i>Jan is Paul aan het amuseren</i> 'Jean est en train d'amuser Paul'
IMPERS	+/-	<i>Het is aan het regenen</i> MAIS * <i>Het is over u aan het gaan</i> 'Il est en train de pleuvoir' MAIS 'Il est en train de s'agir de vous'

Tableau VI : *Les compatibilités de aan het INF zijn avec les Aktionsarten*

La contrainte la plus facile à contrôler, à savoir la **sélection du sujet**, révèle que la périphrase *aan het* INF *zijn* a atteint un niveau relativement avancé de grammaticalisation : *aan het* INF *zijn* se combine à la fois avec des sujets animés (14), inanimés (15) et impersonnels (16) et n'est donc pas soumis à des restrictions :

- (14) *Ik ben aan het zingen.* 'Je suis en train de chanter'
- (15) *Het water is aan het koken.* 'L'eau est en train de bouillir'
- (16) *Het is aan het sneeuwen.* 'Il est en train de neiger'

Quant aux indicateurs d'une **décategorisation** éventuelle de *aan het* INF *zijn*, nous constatons que la mise à l'impératif pose problème (17)¹⁴, la passivation est exclue (18), ainsi que la négation de l'infinitif (19) :

- (17) ?*Wees aan het werken !* (par contre, *Wees aan het werk als ik terug kom !*) 'Sois au travail, à travailler'
- (18) **De krant was gelezen aan het worden.* 'Le journal était en train d'être lu'
- (19) **Ik ben aan het niet werken.* 'Je suis en train de ne pas travailler'

L'étude des contraintes déterminant le degré de grammaticalisation de *aan het* INF *zijn* révèlent que la périphrase est sujette à une dilution avancée des contraintes distributionnelles, actionnelles et catégorielles.

2.2 *Zitten / staan / liggen te* INF : voies de la grammaticalisation

2.2.1 *La désémantisation.* L'expression de l'aspect progressif par une périphrase exploitant les verbes de position du corps est un phénomène relativement courant dans les langues germaniques. Le néerlandais occupe néanmoins une position quelque peu particulière, dans ce sens qu'il est le seul à faire suivre le verbe de l'indice *te* et non de la conjonction coordonnante plus fréquente *en*. La construction coordonnante est utilisée non seulement en sud-africain et dans certains dialectes (archaïsants) de l'ouest-flamand, mais aussi dans les langues germaniques du nord et dans les stades plus anciens du néerlandais lui-même. Van den Toorn (1975 : 259) estime que *zitten / staan / liggen te* INF a coexisté pendant quelque temps avec la construction connective *Hij staat en(de) lezen* 'Il est debout et lit' et n'a pu l'emporter que vers 1925 environ.

Leys (1985 : 271) estime que les verbes de position sont sujets à une désémantisation qui procède en trois étapes. Dans une première phase, le verbe de position fonctionne avec sons sens plein, bien qu'une certaine idée de durativité soit déjà présente dans des énoncés comme :

- (20) *Jean loopt daar weer pamfletten uit te delen !* ‘Jean est en train de distribuer des pamphlets’

Dans une deuxième phase, le verbe de position fonctionne avec un sens métonymique, c’est-à-dire qu’il symbolise non seulement la position exprimée par le verbe, mais toutes les positions que l’on peut adopter pendant l’action durative :

- (21) *Jan loopt (de hele tijd weer) te zeuren !* ‘Jean geint tout le temps’

Si la présentation exacte de la position adoptée pendant l’action devient donc moins importante, le verbe maintient dans cette phase une partie de son sens plein, en dépit donc de sa valeur métonymique. Ce résidu ne disparaît complètement que dans une dernière phase où le verbe fonctionne sans restrictions et en toute transparence, comme dans :

- (22) *‘t zweet zit van mijn gezicht te rollen.* (Kempen, 1965 : 83) ‘Mon visage dégoutte de sueur’

Schématiquement :

phase	fonction du verbe de position du corps	remarques
I	avec sens plein et exclusif, bien qu’il y ait déjà une notion de durativité.	conséquence: certains événements considérés normalement comme non-duratifs (mourir) acquièrent la connotation de durativité
II	comme <i>pars pro toto</i> , c’est-à-dire comme symbole des positions possibles pendant l’action durative, mais avec rétention du sens plein (pas encore pleinement duratif)	dans certaines périodes et dans certains dialectes, on favorise tel verbe de position au détriment de tel autre
III	abandon complet du sens spécifique, fonction pleinement durative, équivalence des constructions double et simple, bien qu’aspect duratif plus explicite dans la double	conséquence: le verbe <i>pars pro toto</i> peut devenir le moyen exclusif de la durativité (<i>lê</i> en sud-africain)

Tableau VII : *La désémantisation de zitten te INF*

2.2.2 *Les contraintes*. Le dernier exemple (Kempen, 1965 : 83) révèle déjà que les verbes de position du corps, du moins le verbe *zitten*, sélectionnent des **su-jets** inanimés (24) et même impersonnels (25), à côté de sujets animés (23) :

- (23) *Soms zit ik na een debat echt te janken*. ‘Parfois je suis vraiment en pleurs après un débat’
 (24) ‘*Bedrijfsleven zit te springen om brede specialisten*’ ‘L’économie attend fébrilement des spécialistes polyvalents’
 (25) *Het zat er aan te komen, nietwaar ?* ‘C’était inévitable, n’est-ce pas’

Le verbe *staan* est aussi compatible avec des sujets inanimés :

- (26) *Die watertoren staat gewoon mooi te zijn*. (< Veluws Dagblad, 19/06/2003)
 ‘Ce chateau d’eau est d’une beauté naturelle’

Le verbe *liggen* semble être moins grammaticalisé dans son emploi périphras-tique, car il exclut les sujets inanimés ou impersonnels, sauf avec le verbe *wachten* qui pourrait à notre avis déclencher le processus de grammaticalisa-tion de *liggen* :

- (27) *Onthoud dat de informatie op jou ligt te wachten* ‘Retiens que l’information est à ta disposition’

Les verbes de position du corps se combinent en outre facilement avec les **classes actionnelles** des activités et des accomplissements - classe de verbes pour laquelle les verbes de position du corps semblent être préférés à la péri-phrased prépositionnelle *aan het* INF *zijn* - mais sont par contre difficilement acceptables en combinaison avec des accomplissements et des verbes impersonnels. Schématiquement :

Type	Comp	Exemple
ACT	+	<i>Jan zit te schrijven</i> ‘Jean est F(assis) en train d’écrire’
	+	<i>Jan staat pamfletten uit te delen</i> ‘Jean est (debout) en train de distribuer des pamphlets’
	+(-)	<i>Jan ligt te lezen</i> ‘Jean est (couché) en train de lire’

Type	Comp	Exemple
ACC	+	<i>Jan zit een appel te eten</i> 'Jean est (assis) en train de manger une pomme'
	+	<i>Jan staat een appel te eten</i> 'Jean est (debout) en train de manger une pomme'
	+	<i>Jan ligt de knalpot te repareren</i> 'Jean est (couché) en train de réparer le pot d'échappement
ACH	-	<i>*Jan zit het meisje te herkennen</i> 'Jean est (assis) en train de reconnaître la fille'
	-	<i>*Jan staat de top te bereiken</i> 'Jean est (debout) en train d'atteindre le sommet'
	-	<i>*Jan ligt haar op te merken</i> 'Jean est (couché) en train de la remarquer'
STA	+	<i>Jan zit daar maar te zitten</i> 'Jean reste sans bouger'
	+	<i>Marie staat daar maar mooi te zijn</i> 'Marie est (debout) en train d'être belle'
	+/-	<i>De informatie ligt op jou te wachten</i> 'L'information est à ta disposition'
PERF	-	<i>*Jan zit te zweren de waarheid te vertellen</i> 'Jean est (assis) en train de jurer de dire la vérité'
	-	<i>*Jan staat te zweren de waarheid te vertellen vertellen</i> 'Jean est (debout) en train de jurer de dire la vérité'
	-	<i>*Jan ligt te zweren de waarheid te vertellen vertellen</i> 'Jean est (couché) en train de jurer de dire la vérité'
PSYCH	+	<i>Jan zit zich te vervelen</i> 'Jean est (assis) en train de s'ennuyer'
	+	<i>Jan staat zich zorgen te maken</i> 'Jean est (debout) en train de se faire des soucis'
	+	<i>Jan ligt aan haar te denken</i> 'Jean est (couché) en train de penser à elle'

Type	Comp	Exemple
IMPERS	-(/+) ?Het zit te regenen ; * Het zit over jou te gaan ‘Il pleut ; Il s’agit de vous’	
	- *Het staat te sneeuwen ; *Het staat over jou te gaan ‘Il neige ; il s’agit de vous’	
	- *Het ligt te hagelen ; * Het ligt over jou te gaan ‘Il grêle ; il s’agit de vous’	

Tableau VIII : *Les compatibilités de zitten, staan, liggen te INF avec les Aktionsarten*

Pour ce qui est des **contraintes catégorielles**, nous constatons que les verbes de position du corps sélectionnent uniquement des compléments infinitifs (28), excluent la mise au passif (29), admettent l’impératif uniquement si le verbe de position est nié (30) et n’admettent pas la négation séparée de l’infinitif (31) :

- | | |
|---|---|
| (28) <i>Hij zit te werken ; *Hij zit te werk</i> | ‘Il est (assis) en train de travailler’ |
| (29) <i>*De werken staan uitgevoerd te worden</i> | ‘Les travaux sont en voie d’exécution’ |
| (30) <i>Zit zo niet te treuzelen</i> | ‘Ne lambine pas comme ça’ |
| (31) <i>*De meisjes liggen te niet slapen</i> | ‘Les filles sont en train de ne pas dormir’ |

En ce qui concerne la **cohésion** entre le verbe auxiliaire et son infinitif, la préposition *te* ne peut être séparée de l’infinitif, mais il est possible d’insérer des compléments adverbiaux et nominaux entre le verbe de position du corps et le constituant [*te* INF] :

- (32) *Die watertoren staat de horizon van Nijkerk te verfraaien.* ‘Ce chateau d’eau embellit l’horizon de Nijkerk’
- (33) *Ze ligt op het strand te zonnen.* ‘Elle est en train de prendre un bain de soleil’

3. Conclusions : étude comparative des marqueurs du progressif en français et en néerlandais

Les voies de grammaticalisation parcourues par les marqueurs de l'aspect progressif en néerlandais et en français sont relativement distinctes, bien qu'un certain nombre de ressemblances puissent être relevées.

En ce qui concerne les processus de **désémantisation**, le néerlandais et le français puisent tous les deux à une source locative, bien que la nature de cette origine locative soit distincte : les périphrases néerlandaises sont statiques, la périphrase *être en train de* INF directionnelle. Cette nuance explique pourquoi *être en train de* INF, à l'opposition du néerlandais et de nombreuses autres langues, n'a jamais eu une valeur purement durative et a directement pris une valeur strictement progressive. Toutes les périphrases sont affectées par une désémantisation qui a rendu l'origine locative plus ou moins opaque, de sorte qu'elles acquièrent un nouveau sens grammatical, moins concret que le sens lexical plein.

L'étude des **contraintes** révèle que la grammaticalisation de *aan het* INF *zijn* est la plus avancée des trois périphrases étudiées : la périphrase prépositionnelle est compatible avec le plus grand nombre de types de verbes, prend à la fois des sujets animés, inanimés et impersonnels et se caractérise, malgré sa structure analytique, par une cohésion relativement forte. Dans la classe des verbes de position du corps, il semble que la périphrase avec le verbe *zitten* est la plus grammaticalisée.

En comparant les **inventaires** des marqueurs du progressif en français et en néerlandais, nous constatons que la périphrase *être en train de* INF n'a pas d'équivalent en néerlandais et que, inversement, ni les verbes de position du corps ni la préposition *à* semblent être utilisés en français dans des périphrases progressives. Ces différences devraient être examinées dans de futures recherches, mais sans doute les facteurs suivants jouent-ils un rôle déterminant :

- En français, les verbes de position du corps sont des formes complexes, soit des formes pronominales (*s'asseoir*, *se coucher*) construites sur des causatifs de position (*asseoir*, *coucher quelqu'un*), soit des complexes formés d'un verbe support et d'un adverbe (*être debout*). Ceci explique peut-être pourquoi le français n'a jamais développé de construction infinitive avec les verbes de position du corps et réserve cette construction aux seuls verbes de déplacement et de direction (cf. Lamiroy, 1983 : 75-76).
- L'absence d'une périphrase prépositionnelle du type *aan het* INF *zijn* n'est qu'apparente en français : l'équivalent formel *être à* INF existe, mais n'est plus utilisé de nos jours dans une périphrase progressive, malgré une brève floraison au 15^e siècle :

(34) Il estoit ung jour au disner (Gougenheim, 1929 : 50)

Sa disparition semble corrélée à trois facteurs : (i) l'indétermination temporelle et personnelle de l'infinitif¹⁵ qui explique la préférence pour les périphrases en *-ant* en ancien et en moyen français¹⁶, (ii) la polysémie de la préposition *à* (cf. Van Goethem, 2003 ; Goyens, Lamiroy et Melis, 2003) qui a introduit peut-être une certaine ambiguïté dans l'interprétation de la périphrase *être à* INF et (iii) l'absence en français actuel d'un emploi substantivé de l'infinitif introduit par *à*.

De futures recherches devront pourtant déterminer l'impact précis de ces facteurs et de vérifier plus en général si les hypothèses et les idées avancées dans cette contribution sont correctes. L'objectif premier semble en tout cas atteint : nous avons mis en évidence les principales périphrases verbales que le français et le néerlandais utilisent pour exprimer l'aspect progressif et nous avons essayé de tracer leurs voies de grammaticalisation.

Références

- Anderson, John. 1973. *An Essay Concerning Aspect : Some Considerations of a General Character Arising from the Abbé Darrigol's Analysis of the Basque Verb*. The Hague : Mouton.
- Anscombre, Jean-Claude. 2004. « Les deux périphrases nominales un N *en train* / un N *en cours* : quelques propriétés sémantiques ». *Actes du Colloque international « Les Périphrases Verbales »*.
- Bertinetto, Pier Marco. 1994. « Statives, progressives, and habituals : Analogies and differences ». *Linguistics* 32.391-423.
- , 1995. « Vers une typologie du progressif dans les langues d'Europe ». *Modèles linguistiques* 16. 37-61.
- , 2000. « The Progressive in Romance, as compared with English ». In *Tense and Aspect in the Languages of Europe* ed. by Östen Dahl, 559-604. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Bloch, Oscar et Walter von Wartburg. 1950. *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Presses universitaires de France.
- Booij, Geert. 2003. « Constructional idioms and Periphrasis : The progressive construction in Dutch ». In *Topics in Morphology* ed. by Geert Booij, 1-27. Barcelona : PU.
- Bybee, Joan et al. 1994. *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*. Chicago : Chicago University Press.
- Comrie, Bernard. 1976. *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Ebert, Karen. 1996. « Progressive aspect in German and Dutch ». *Journal of Germanic Languages and Literatur* 1.41-62.
- , 2000. « Progressive markers in Germanic languages ». In *Tense and Aspect in the Languages of Europe* ed. by Östen Dahl, 605-653. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Ernestus, Mirjam. 2000. *Voice Assimilation and Segment Reduction in Dutch*. Utrecht : Lot.
- Gougenheim, Georges. 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Goyens, Michèle, Béatrice Lamiroy et Ludo Melis. 2003. « Déplacement et repositionnement de la préposition à en français ». Dans *Grammaticalisation : le cas de prépositions locatives* Numéro spécial de *Linguisticae Investigationes* XXV : 2, éd. par Michèle Goyens et Walter De Mulder, 275-310.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries*. Oxford : University Press.
- Kempen, Wim. 1965. « Die verbale hendiadis in Afrikaans ». Dans *Dietse Studies : Festschrift J. du P. Scholtz* éd. par Ernst Lindenberg, 77-97.
- Krause, Olaf. 1997. « Progressiv-Konstruktionen im Deutschen im Vergleich mit dem Niederländischen, Englischen und Italienischen ». *Zeitschrift für Sprachtypologie und Universalienforschung* 50.48-82.
- Kuteva, Tania. 1999. « On sit / stand / lie-auxiliation ». *Linguistics* 37.191-213.
- , 2001. *Auxiliation : an inquiry into the nature of grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Larochette, Joe. 1980. *Le langage et la réalité : l'emploi des formes de l'indicatif en français*. München : Fink.
- Lamiroy, Béatrice. 1983. *Les verbes de mouvement en français et en espagnol : étude comparée de leurs infinitifs*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- , 1995. « La transparence des auxiliaires ». Dans *Tendances récentes en linguistique française et générale* éd. par Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Lucien Kupferman. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- , 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages* 135.33-45.
- Leeman, Danielle. 1995. « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non * *Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en* ». *Langue française* 105.55-69.
- Leys, Odon. 1985. « De konstruktie *staan te* + infinitief en verwante konstrukties ». *Verslagen en Mededelingen van de koninklijke Academie voor Nederlandse taal- en letterkunde*. 265-277.

- Ponelis, Fritz. 1979. *Afrikaanse Sintaksis*. Pretoria : J.L. van Schaik.
- Riegel, Martin ET al. 1999. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rizza, Riccardo. 1983. « La costruzione *te* + infinito con i verbi di posizione in nederlandese ». *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* 12.175-194.
- Squartini, Mario. 1998. *Verbal Periphrases in Romance : Aspect, Actionality and Grammaticalization*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Van den Toorn, M.C. 1975. « Het probleem van een syntaktische verschuiving ». *Tijdschrift Nederlandse Taal- en Letterkunde* 41.256-267.
- Van Goethem, Kristel. 2003. « La grammaticalisation de la préposition *à*. Analyse contrastive française-néerlandais ». *preprint nt. 202 du département de linguistique de la KULeuven*.
- Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Wilmet, Marc. 1997. *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Notes

¹ C'est nous qui soulignons.

² Wilmet (1997) suggère le terme de *cursif* qui éviterait les éventuelles connotations du terme de *progressif*, mais *cursif* n'est à présent pas couramment utilisé dans la littérature.

³ Les champs marqués en gras tracent le domaine du progressif.

⁴ Les traductions du néerlandais en français sont libres. Dans ce texte, elles ne s'appuient pas sur l'analyse d'un corpus contrastif, elles se présentent soit comme des transcriptions littérales, soit comme des paraphrases, elles ne tiennent pas nécessairement compte de la grammaticalité de certaines constructions en français. Bref, nous les fournissons à titre informatif, pour faciliter la lecture aux non-néerlandophones.

⁵ En ce qui concerne les paramètres morphosyntaxiques, nous nous basons sur Lamiroy (1999:38-39) qui offre des indices précieux à ce propos. Cependant, là où Lamiroy (1999) traite les contraintes distributionnelles dans la discussion de la *décatégorialisation* (cf. aussi Heine, 1993; Kuteva, 1999), nous avons préféré les étudier séparément. Insistons que ce choix a été fait uniquement pour des raisons de clarté et ne va pas à l'encontre de Lamiroy (1999).

⁶ Les 100 extraits littéraires comportant la périphrase *être en train de* INF sont issus de Frantext, proviennent de 9 ouvrages différents, publiés entre 1995 et 1998. Il va sans dire qu'un corpus pareil est insuffisant pour tirer des conclusions nuancées et qu'il indique au mieux quelques tendances générales.

⁷ Les types de verbes examinés sont: ACT = activités, ACC = accomplissements, ACH = achèvements, STA = verbes statiques, PERF = verbes performatifs, PSYCH = verbes psychologiques, IMPERS = verbes impersonnels.

⁸ Nous identifions les verbes psychologiques à l'aide de la table IV de Gross (1975:245-271) qui comporte les verbes exprimant un sentiment « déclenché » par un No et « éprouvé » par un N1. Cette classe verbale, à laquelle appartiennent des verbes comme (*s'*)*amuser*, (*s'*)*énervé* ou *agacer*, nous semble compatible sans plus avec *être en train de* INF. Des verbes comme *abominer*, par contre, dénotent selon Larochette (1980:82-83) des sentiments (statiques) et des

événements mentaux qui ne sont pas des activités et sont dès lors incompatible avec *être en train de* INF:

(12) *Il est en train d'abominer sa famille.

⁹ Notons que la préposition *de* n'est pas forcément présente dans les tournures avec *en train*; en effet, *en train* s'intègre aussi dans une périphrase nominale du type *Il a un immense roman en train*. Cf. à ce propos Anscombe (2003- à paraître).

¹⁰ Observons que la perte de sens communément associée à la notion de *désémantisation* ne doit pas être conçue en termes d'une vacuité sémantique. En effet, tout en s'appauvrissant lexicalement, les mots se libèrent pour remplir d'autres fonctions (grammaticales).

¹¹ A côté de *zitten*, *staan* et *liggen*, le néerlandais utilise aussi les verbes *lopen* et *hangen* pour l'expression de l'aspect progressif. Nous avons préféré ne pas traiter ces verbes pour les raisons suivantes: (1) *lopen* est essentiellement un verbe de mouvement et non pas un verbe de position (cf. Lamiroy, 1983); (2) *hangen* (cf. Van den Toorn, 1975; Rizza, 1983) est controversé dans son emploi périphrastique, il faut des recherches plus approfondies pour déterminer son statut exact.

¹² La traduction ne pose qu'un seul problème: le néerlandais actuel ne distingue pas entre un usage déverbal ou nominal (indiqué en allemand par une majuscule, ici dans les étapes 3, 4 et 5) et un usage infinitif (non marqué dans l'orthographe). Cependant, il faudrait une étude diachronique pour déterminer si le néerlandais a jamais admis le déverbal.

¹³ Booij a relevé les énoncés de ce type dans le corpus du néerlandais parlé développé par Ernestus (2000).

¹⁴ Il est en général difficile de mettre le verbe *être* au passif: la forme de l'impératif de *zijn*, à savoir *wees*, est peu fréquente et quelque peu archaïque.

¹⁵ Cf. Riegel (1999 : 333): « l'infinitif ne présente que l'idée du procès, et son indétermination temporelle et personnelle doit être levée par le contexte ou par la situation ».

¹⁶ Le gérondif exprime que la situation exprimée par le sujet est effectivement en cours à un moment donné et ne constitue pas une simple potentialité virtuelle. Cette différence de valeur peut facilement être perçue dans les constructions *A le voir* - qui équivaut à une phrase conditionnelle ou virtuelle introduite par *si* - et *En le voyant* que l'on peut paraphraser par une phrase causale introduite par *parce que*.

LES DEUX PÉRIPHRASES NOMINALES *UN N EN TRAIN* / *UN N EN COURS* : ESSAI DE CARACTÉRISATION SÉMANTIQUE

JEAN-CLAUDE ANSCOMBRE
CNRS-LLI

1. La position du problème

Les deux constructions dont on parlera dans ce travail, à savoir *être en train de* et *être en cours de* font partie d'une série de tournures périphrastiques parmi lesquelles on trouve notamment *être en passe de*, *être sur le point de*, *être en voie de*, *être en début / milieu / fin de*, [...] etc. Ces tournures sont de deux types, à savoir verbal – elles sont alors suivies d'un infinitif :

- (1) Hélas ! Ce sont ces mêmes hommes qui *sont en passe de* nous gouverner demain (Gide, *Journal*, 1942-1949 : 178).
- (2) Une bonne femme *est en train de* se laver les pognes. Elle a enlevé sa bagouze. Elle l'a posée sur le coin du lavabo. Si elle l'oublie, je te l'apporte. Il a l'air d'y avoir un gros diam [...] (P. Guth, *Le Naïf locataire*, p. 66).

soit nominal – et elles sont alors suivies d'un nom de type « prédicatif » :

- (3) Cette locution verbale *était encore en voie de* composition quand l'âge de l'analyse a commence. D'où deux tendances, l'une tout instinctive, à considérer *avoir l'air* comme l'équivalent des verbes *sembler*, *paraître*, l'autre où l'on décompose, et où par suite on accorde avec *air* [...] (F. Brunot, *La Pensée et la Langue*, p. 624)¹.
- (4) L'appartement *est en cours d'aménagement* (*Dictionnaire du français contemporain*).

Cette dernière construction se trouve également sans copule sous la forme de *en cours* / SN :

- (5) Le soutirage est une opération qui consiste à prélever *en cours de détente* une fraction de la vapeur et à l'utiliser pour le réchauffage de l'eau condensée. (M. Chasseloup et L. Le Maître, *Les centrales thermiques*, p. 14).

Dans ce rôle, elle signifie grosso modo « pendant le SN », et joue le rôle d'une véritable préposition temporelle, en particulier en position frontale :

- (6) Il faut tayloriser votre pédagogie. Ainsi donc, en fin de leçon ou même au début, voire parfois *en cours de leçon*, vous soumettez à vos élèves un thème de réflexion sur lequel ils doivent méditer par écrit, durant dix minutes, un quart d'heure. (Hureaux, Y., *La Prof*, p. 298, 1972).

C'est probablement de cette façon que s'est formée la locution aujourd'hui figée *en cours de route*², *route* n'y ayant plus que le sens de « processus » :

- (7) Depuis mon retour à Paris, je partais ainsi chaque matin dans une direction ou j'étais sûr, *en cours de route*, de rencontrer des amis, soit chez eux, soit dans certains cafés *en train de boire* une vague bibine (Carco, F., *Ombres vivantes*, p. 218).

On remarquera dans cet exemple les usages quasi-parallèles de *en cours de* et *en train de*. Une troisième et plus surprenante analogie est la construction *un SN (en train / en cours)* avec ou sans copule, comme illustré par les exemples :

- (8) Il y a mieux à faire qu'à se lamenter sur le triomphe apparent de la littérature érotique. *Une expérience est en cours* qui, sans doute, est payée infiniment plus cher que ses auteurs ne le pouvaient croire [...] (Frantext).
- (9) Toutefois nous nous séparâmes sur la base du réexamen par moi de mon texte et de l'achèvement du livre, dès que *le travail en cours* et mon état de santé me le permettraient.
- (10) C'est lui qui dit aux directeurs de journaux où il a un *immense roman en train* : « Prévenez-moi trois feuilletons d'avance, si ça ennuie le public ; et en un feuilleton, je finirai ».
- (11) *Les frais étaient en train* quand je suis revenu de Touraine et il m'a fallu aussitôt faire de pressantes démarches.

Ce sont ces deux dernières constructions³ que je me propose d'analyser et de comparer, au travers de l'analyse de leur fonctionnement.

2. Les constructions *un SN (en train / en cours)* : contraintes

2.1 *Préliminaires*

Une première réflexion est que les deux constructions semblent de sens très proches, et sont effectivement substituables dans un certain nombre de cas, par exemple :

- (12) Max a un article en train sur la question.
- (13) Max a un article en cours sur la question.

avec une différence de sens très difficile à cerner :

- (14) Excusez-moi de ne pas rester, mais j'ai une enquête en train, dit Maigret.
- (15) Excusez-moi de ne pas rester, mais j'ai une enquête en cours, dit Maigret.
- (16) En ce moment, il y a un certain nombre de réformes (*en train / en cours*).
- (17) Des pourparlers sont (*en train / en cours*) pour la restitution d'œuvres se trouvant en Pologne.

Il y a cependant des différences de sens, ainsi :

- (18) Vous ne pouvez pas parler à Bocuse, il a un repas en train (= il le prépare).
- (19) Vous ne pouvez pas parler à Bocuse : il a un repas en cours (= il en surveille le déroulement, ou il y participe).

Différences qui peuvent aller jusqu'à une franche divergence :

- (20) Mais il y a en moi, comme en chacun de nous sans doute, un esprit de ténèbres, une force qui me fait craindre l'audace de ma pensée et qui me fait adopter, en guise de vérité, le premier mensonge qui se présente parmi la provision de mensonges (*en cours / *en train*) autour de nous.
- (21) Maintenant que l'église est (*en train / *en cours*), le plus dur est fait.
- (22) Attention ! Travaux (**en train / en cours*).

du moins en première approximation et de façon très intuitive. Dans un premier temps, nous allons donc examiner ce qui se passe avec différents types événementiels de SN.

2.2 Les *SN processifs*

En effet, et comme déjà proposé entre autres dans Rohrer (1978), Hoepelman-Rohrer (1981), Anscombre (1986 ; 1990 ; 2000) et Kiefer (1998), on peut opérer sur les noms une classification ‘à la Vendler’, quels que soient par ailleurs les défauts de cette dernière, ou des versions modifiées qui en sont issues⁴. Sans entrer dans des détails évoqués ailleurs, je distinguerai d’une part les propriétés, et d’autre part les procès. Parmi les procès, je distinguerai les états et les processus (ou encore *noms processifs*), la dénomination de processus étant destinée à remplacer celle de nom d’action, avec l’avantage qu’elle permet de conserver l’adjectif *processif* pour qualifier ce qui renvoie à un processus. Bien entendu, un certain nombre de critères permettent de fonder ces distinctions, ainsi que d’autres relatives à des sous-classes des processus. Je les évoquerai en cours d’étude, si le besoin s’en fait sentir. Par ailleurs, il est facile de voir que les noms de propriété *stricto sensu* ne sont pas concernés par notre problème, puisqu’ils ne donnent jamais lieu à aucune des deux périphrases nominales :

- (23) Avec Max, l’intelligence est (*en train / *en cours / en marche / en action).
- (24) Lia, c’est la modestie (*en train / *en cours / en marche / en action).
- (25) Rébecca, c’est la beauté piquante des filles du sud (*en train / *en cours / en personne).

D’où une première caractérisation :

- (A₁) Les périphrases nominales *en cours* et *en train* ne conviennent qu’avec les procès, et sont impossibles avec les propriétés permanentes.**

Nous nous bornerons donc désormais aux noms processifs et statifs. Etant donné une occurrence d’un tel nom N, il peut lui être associé un intervalle temporel de plusieurs façons :

- a. Si N dénote un procès de type *état* ou *activité*, il renvoie alors par là-même à un intervalle temporel qui est celui de la durée du procès, qu’elle ait ou non des limites. Ainsi, à *maladie* ou *discussion* peuvent être associés un intervalle temporel qui est celui de la durée de la maladie ou de la discussion. J’appellerai un tel intervalle *l’intervalle propre au procès*.
- b. Si N dénote un procès de type *accomplissement*, ayant donc une certaine durée, il peut dénoter soit la partie du procès aboutissant au résultat naturel,

soit ce résultat naturel lui-même. Ainsi *résolution* désigne un procès ayant une durée, et un résultat naturel appelé *solution*. Il arrive d'ailleurs que le même mot puisse désigner à la fois le procès lui-même et le résultat de ce procès⁵, c'est le cas de *démonstration*. Dans les deux cas, on peut associer au N considéré un intervalle temporel, soit celui relatif au déroulement du procès lui-même (cas de *résolution*), soit celui du procès ayant abouti au résultat N (cas de *solution*). J'appellerai cet intervalle *l'intervalle préliminaire propre*.

- c. Si enfin N dénote un procès de durée zéro (et donc de type *achèvement*), j'appellerai *intervalle préliminaire impropre* l'intervalle temporel qui, dans le contexte considéré, a précédé la réalisation de l'événement rapporté par N. C'est par exemple le cas de *décision* ou de *promesse*. Ce sont des N qui désignent des procès n'ayant en eux-mêmes aucune durée, mais qui sont souvent précédés d'un intervalle temporel où se passent des événements qui annoncent en quelque sorte la promesse, ou qui peuvent aboutir à une décision. Mais au contraire de ce qui se passe dans la cas des accomplissements, ils ne sont pas prédictibles quant à leur contenu événementiel, lequel de plus ne comporte pas le N comme résultat naturel, mais plutôt comme conséquence externe. On comparera de ce point de vue *décision* ou *promesse* avec *traversée de la rivière* ou avec *démonstration*.

Voici quelques critères permettant de distinguer ces différents types de N :

- a. Les nominaux désignant des états, des activités et des accomplissements, peuvent être combinés avec le verbe *durer*, pas les autres :

- (26) La démonstration a duré deux heures.
- (27) La traversée de l'Atlantique a duré un mois.
- (28) *La promesse a duré une journée entière.
- (29) *La décision a duré plusieurs jours.
- (30) *Le coup de feu a duré deux heures (Kiefer, 1998).
- (31) La cérémonie a duré la matinée entière.
- (32) La maladie a duré plusieurs semaines.

Notons aussi la combinaison avec *procéder à* (Anscombe, 1986), limitée aux processus duratifs⁶ :

- (33) Nous allons procéder (à la démonstration / à la cérémonie / à la traversée / *à la promesse / *à la décision / *au coup de feu).

- b. A l'inverse, les événements non duratifs admettent des verbes comme *survenir*, *se produire* (Kiefer, 1998), mais aussi *intervenir*, *surgir* :

- (34) Le coup de feu s'est produit au petit jour.
- (35) La décision est survenue après des semaines de discussion.
- (36) Un accord a surgi à la surprise générale, et pas plus tard qu'hier.
- (37) Une promesse est intervenue ce matin entre le gouvernement et les syndicats.

Le point important est que les nominaux désignant des résultats naturels d'action ne satisfont pas ce critère. Ce ne sont pas des événements, même s'ils font partie d'un événement plus vaste :

- (38) *La solution s'est produite au petit jour.
- (39) *Le paragraphe est intervenu à cinq heures précises.
- (40) ??Cette cuvée exceptionnelle est survenue fin octobre.

- c. De façon tout à fait analogue, les nominaux dénotant des événements non duratifs (mais non résultatifs), admettent la combinaison avec des adjectifs comme *soudain*, *subit*, *Brusque* :

- (41) un coup de feu *subit* / une brusque décision / une promesse *subite* / un accord *soudain*
- (42) *une solution (*Brusque* / *subite* / *soudaine*) / *un paragraphe (*Brusque* / *subit* / *soudain*) / ?un brusque précipité / *un précipité (*soudain* / *subit*)

On note aussitôt que dans de tels exemples, l'adjectif renvoie en fait à l'intervalle temporel préliminaire, uniquement dans le cas des achèvements. Il nous reste maintenant à montrer que la langue distingue par d'autres propriétés linguistiques l'intervalle préliminaire propre d'un nom résultatif comme *solution*, et l'intervalle préliminaire impropre d'un achèvement comme *décision*.

- d. Considérons la construction *un N₁ a été obtenu après T de N₂*, où *T* désigne une durée, par exemple :

- (43) Un accord a été obtenu après des semaines de discussion.

On constate que si *N₁* est un achèvement, *N₂* peut être n'importe quoi, du moment qu'il peut raisonnablement occuper l'intervalle préliminaire à la réalisation de *N₁* :

- (44) Un accord a été obtenu après des semaines de (discussion / bagarres / silence / mauvaise foi).

En revanche, si N_1 est un nom résultatif, N_2 ne peut être le nom processif dénotant le processus de résultat naturel N_1 , mais peut être externe au processus global :

- (45) La solution de l'équation a trouvée été après une semaine (de travail / d'efforts / de calculs / ?de démonstration / ??de résolution).

On voit d'où vient cette propriété : on ne peut dire en langue ce qui va de soi, dans le cas présent qu'une solution est le résultat d'une résolution, puisqu'elle en est le résultat naturel.

Muni de ces différents résultats, nous pouvons maintenant énoncer une seconde caractérisation :

- (A₂) ***En train de exige la présence d'un intervalle propre (préliminaire ou pas) pour être combinable avec un nom processif. En cours admet la combinaison avec tous les noms processifs.***

Pour le montrer, nous testerons les combinaisons de *en train* et *en cours* avec différents types de noms processifs. Ainsi :

- (46) Quand je suis revenu de vacances, l'instruction était (en train / en cours).
 (47) Une expérience est (en cours / en train), qui va peut-être tout bouleverser.
 (48) Courage ! Depuis quelques jours, il semble y avoir une solution (en train / en cours).
 (49) Pour ce qui est de ce projet de loi, il y a une décision (??en train / en cours) au Sénat.
 (50) Pour ce qui est des travaux que vous nous devez, la facturation est (en train / en cours).
 (51) Selon certaines rumeurs, un accord serait (*en train / en cours) entre le gouvernement et les syndicats.
 (52) Vous n'aurez pas à commander à Brazzaville sous les ordres d'un haut-commissaire. Certaines dispositions (*en train / en cours) vous apprendront bientôt pourquoi.

2.3 *Agentivité et participation au procès*

Les deux contraintes que nous venons de formuler ne suffisent malheureusement pas à circonscrire complètement le problème. Certains cas restent en effet mystérieux, ainsi les exemples déjà cités :

- (53) Vous ne pouvez pas parler à Bocuse, il a un repas en train (= il le prépare).
- (54) Vous ne pouvez pas parler à Bocuse : il a un repas en cours (= il en surveille le déroulement, ou il y participe).
- (55) Attention ! Travaux (*en train / en cours).

Il ne s'agit d'ailleurs pas là de cas exceptionnels, on peut en trouver d'autres. Nous allons à ce propos mettre en évidence une troisième contrainte, à savoir :

(A₃) *En train* exige l'agentivité du N processif, *en cours* est indifférent à ce trait.

Cette propriété est d'autant plus remarquable que dans sa combinaison avec un verbe – la fameuse forme progressive – *en train* n'exige pas l'agentivité du sujet, même s'il est fréquent qu'il y soit associé. On peut ainsi dire *Cet échafaudage est en train de tomber*, et ce bien que le sujet ne soit pas humain et que le verbe soit ergatif⁷.

Plusieurs arguments militent en faveur de cette contrainte. Tout d'abord, *en train* ne peut être combiné avec des noms statifs, alors que *en cours* le fait sans problème :

- (56) La maladie (*en train / en cours) est évolution lente.
- (57) L'épidémie (*en train / en cours) fait d'authentiques ravages.
- (58) La situation (*en train / en cours) ne laisse espérer rien de bon.
- (59) Les absences (*en train / en cours) sont plutôt inquiétantes.

Par ailleurs, les noms processifs de nature ergative (souvent dérivés de verbes eux-mêmes ergatifs), sont impossibles avec *en train*, et tout à fait banals avec *en cours* :

- (60) L'arrivée (*en train / en cours) du tour de France mobilise tous les médias.
- (61) On ne peut plus aller sur le quai, il y a un départ (*en train / en cours).
- (62) Il faut prévenir l'Amirauté qu'il y a un naufrage (*en train / en cours).

- (63) On ne peut pas descendre. L'arrêt (*en train / en cours) ne dure que quelques minutes.

Y compris d'ailleurs pour de simples intervalles temporels : *l'année* (*en train / en cours), *les vacances* (*en train / en cours). Selon cette nouvelle contrainte, dire de Bocuse qu'il a un repas en train, c'est le présenter comme agent par rapport au repas, ce qui, vu la profession de Bocuse, force l'interprétation que Bocuse est le préparateur du repas. Si Bocuse n'a le repas qu'en cours, cela peut signifier qu'il en surveille simplement la préparation par un autre, ou que ce repas se déroule dans son établissement, ou à la rigueur qu'il y participe sans en être l'instigateur. On note le même type de différence sur :

- (64) J'ai un congrès en train.
(65) J'ai un congrès en cours.

(64) indique selon moi que la personne qui parle est ou congressiste, ou organisateur / trice du congrès. (65) en revanche la présente comme un simple participant⁸ : public, auditeur, surveillant, [...] etc. L'origine de ce phénomène provient d'une autre contrainte. En effet, la contrainte (A₃), pour effective qu'elle soit, ne rend pas compte d'un exemple comme (22). C'est qu'il intervient une nouvelle contrainte, à savoir la suivante :

- (A₄) ***En train* se place du point de vue de la participation active au procès dénote par N, *en cours* du point de vue du déroulement du procès.**

On peut remarquer que l'agent du procès dénote par N n'est pas toujours explicitement mentionné, et qu'on peut donc avoir, parallèlement à (61) / (62) :

- (66) Il y a repas (en train / cours).

Nous ferons apparaître la différence entre les deux par des enchaînements appropriés. Ainsi :

- (67) Je ne suis pas disponible cet après-midi, il y a un repas (en train / ?en cours).
(68) Vous ne pouvez pas entrer dans cette salle, il y a un repas (*en train / en cours).

On peut encore le voir sur des enchaînements comme :

- (66) a. Il y a un repas (en train / ??en cours), mais il n'est pas tout à fait prêt.
 b. Il y a un repas (??en train / en cours), mais il vient tout juste de commencer.

Dans (66a), *en cours* renvoie au déroulement du repas, i.e. sa consommation, d'où contradiction avec l'enchaînement utilisé. *En train* renvoie en revanche à une agentivité qui peut être celle de la préparation du repas, et convient donc avec l'enchaînement choisi. C'est l'inverse qui se passe dans (66b) : l'enchaînement en *il vient* [...] implique la non agentivité⁹, et *en cours* convient beaucoup mieux.

Et de la même façon, au travers de l'opposition ergatif / agentif :

- (69) J'ai organisé la réunion (en train / en cours).
 (70) J'assiste à la réunion qui est (*en train / en cours).

On peut alors comprendre l'opposition mentionnée plus haut dans (22). La personne qui lit la pancarte *Travaux en cours* se trouve englobée dans le déroulement du procès dénoté par *travaux*, mais ne participe pas de façon active à ce procès, ce qu'indiquerait en revanche *Travaux en train*. De la même façon, on aura sur la porte d'un laboratoire *Expérience en cours*, et non *Expérience en train*.

2.4 *Le cas des noms de sentiment*

Parmi les noms psychologiques figure la sous-classe des noms de sentiment¹⁰, qui possèdent des propriétés linguistiques tout à fait particulières, et dont j'ai traité ailleurs¹¹. Parmi de tels noms de sentiment figurent des choses comme *chagrin*, *ébahissement*, *jubilation*, *peur*, *émotion*, *colère*, *méfiance*, *honte*, [...] etc.

Il est tout à fait intéressant de noter que ces noms de sentiment refusent à la fois la combinaison avec *en train* et celle avec *en cours*. Ainsi :

- (71) Le chagrin (*en train / *en cours) de Max faisait peine à voir.
 (72) L'émotion (*en train / *en cours) lui avait ôté la parole.
 (73) Max était saisi par cette colère (*en train / ??en cours).
 (74) Cette méfiance (*en train / ??en cours) l'empêchait de se livrer.

On sait par ailleurs que les noms de sentiment ne sont pas le fait d'un agent ou d'un patient, mais ont pour support un *lieu psychologique* (« experier »).

On comprend alors que de tels noms – qui ont toutes les propriétés de noms statifs – ne puissent se combiner avec *en train*, qui exige une agentivité du N pour pouvoir être appliqué. Mais on n'explique pas l'impossibilité de combinaison avec *en cours*¹². Pourtant, on a fréquemment avancé la thèse de la stativité des verbes de sentiment, et il serait légitime de s'attendre à retrouver ce caractère statif dans les noms apparentés. Or bizarrement, alors que les noms de sentiment peuvent renvoyer à une durée :

- (75) Ce chagrin a duré des mois.
- (76) Cette méfiance a duré pendant des années.
- (77) Cette peur n'a duré qu'un bref instant.

On ne peut cependant insérer ces noms de sentiment dans un intervalle temporel :

- (78) *Pendant son chagrin, Max a beaucoup pleuré.
- (79) *Au cours de son ébahissement, Lia a articulé quelques mots.
- (80) *Avant sa méfiance, Sam était d'un commerce agréable.
- (81) *En plein milieu de sa peur, Max est devenu tout vert.

On ne peut donc leur attacher d'intervalle propre, ce qui explique l'impossibilité de combinaison avec *en cours*, et montre par ailleurs que les noms de sentiment ne sont pas – ou pas totalement – assimilables à des noms statifs.

3. Le cas des SN objectaux

Jusqu'ici, nous n'avons considéré que le cas des SN de type processifs. Bien entendu, ce n'est pas le seul cas possible, et dans de très nombreux exemples figurent en fait des SN qu'on n'hésiterait pas à classer parmi des noms d'objets. Par exemple :

- (82) Un fichier photographique, actuellement en cours aux archives nationales, en est une condition préliminaire ainsi que l'établissement des dates limites d'utilisation de chaque sceau.
- (83) « Maintenant que le bébé est en train, c'est un peu tard pour lui donner ce conseil ! », dit Papa sèchement.

Une première remarque est que dans ce type d'emploi, et pour des raisons qui apparaîtront plus loin, la substitution de l'une des paraphrases à l'autre n'est pas toujours possible :

(84) La future Maison des jeunes est (en train / ??en cours).

(85) Maintenant que le bébé est *en cours, [...]

(86) J'ai un article (en train / en cours) sur la question.

Nous mènerons le raisonnement à partir de l'exemple (85). Une idée qui vient assez naturellement est de faire dériver une construction comme (85), à savoir *un SN_{obj} (en train / en cours)* à partir de *le SN_{proc} de SN_{obj} est (en train / en cours)*. Dans le cas de (85), la structure de base serait quelque chose comme *La rédaction d'un article sur la question est (en train / en cours)*. Comment recouvrer le *SN_{proc}* qui manque ? Une première remarque sera que ce *SN_{proc}* ne peut être quelconque, même processif. En effet, bien qu'on puisse dire *la relecture d'un article sur la question est (en train / en cours)*, (85) n'aura jamais cette interprétation. Bien qu'on puisse dire aussi bien :

(87) La construction de l'église est (en train / en cours).

que :

(88) La réfection de l'église est (en train / en cours).

d'une part on n'aura que difficilement *L'église est en cours*, et d'autre part, *L'église est en train* n'aura jamais le sens de (88), et toujours celui de (87). Autre exemple :

(89) La pose du vernis est (en train / en cours).

(90) Le séchage du vernis est (en train / en cours).

(91) Le vernis est (en train / ??en cours).

Là encore, (91) est très généralement compris comme proche par le sens de (89) plutôt que de (90), bien que l'impossibilité soit peut-être moins marquée que dans le cas de (87) / (88). On voit ce qui se passe : la sélection du *SN_{proc}* se fait sur la base des énoncés stéréotypiques attachés au *SN_{obj}*¹³. Dans le cas de (87) / (88) par exemple, *On construit une église* ou *On procède à la construction d'une église* à toutes les chances de faire partie du bagage stéréotypique de *église*, alors que *On procède à la réfection d'une église* est peu plausible, si même elle est gnomique, ce qui n'est pas assuré. Dans le cas de (91), on aura de même *On pose le vernis* / *On procède à la pose du vernis*, alors que *On sèche un vernis* / *On procède au séchage d'un vernis* est moins plausible, mais peut-être pas impossible, contrairement au cas précédent, d'où l'impression d'un écart moindre. Si le recouvrement du *SN_{proc}* manquant se fait par le biais

du stéréotype attaché au nom objectal, on comprend pourquoi *en train* est généralement meilleur que *en cours*. C'est que *en train* exige un procès agentif avec intervalle (préliminaire) propre, ce qui fait apparaître le nom objectal comme un résultat, *SN* étant alors interprété comme un accomplissement. Ces contraintes entraînent une sélection sévère au niveau du stéréotype, et facilitent ainsi le recouvrement du *SN_{proc.}* Dans le cas de *gâteau* par exemple, on pourrait hésiter entre *préparation du gâteau*, *cuisson du gâteau*, ou *dégustation du gâteau*. *Dégustation* n'est pas un accomplissement, et la cuisson fait partie de la préparation : c'est donc vraisemblablement *préparation* qui sera retenu. *En cours* n'exige en revanche que la précision d'un intervalle temporel, et ne permet donc qu'une sélection faible au niveau du stéréotype. Il ne sera donc possible que dans les cas où une interprétation processive s'imposera fortement, ou sera d'une grande plausibilité, et en revanche difficile lorsque plusieurs possibilités seront en concurrence. Le premier cas correspond à (82), où le contexte indique visiblement qu'il s'agit de constituer un fichier.

Le second cas correspond à *église*, mais on peut aider à la sélection par un co-texte / contexte approprié, par exemple :

- (92) Le résultat de la collecte a dépassé toutes les espérances. L'entrepreneur a commencé les travaux, et les paroissiens sont ravis. Ça y est, leur église est en cours¹⁴.

Quoiqu'il en soit, le domaine nominal possède de façon originale¹⁵ avec *en train* et *en cours* deux périphrases nominales plus distinctes qu'il n'y paraissait au premier abord¹⁶. Alors que *en train* est très nettement aspectuelle, *en cours* est plus temporelle. Mais toutes deux correspondent à une sorte de forme progressive pour nominaux, ce qui conforte dans l'idée qu'il y a aussi du temps et de l'aspect dans les noms.

Références

- Anscombre, Jean-Claude. 1986. « L'article zéro en français : un imparfait du substantif? ». *Langue française* 72.4-39.
- , 1990. « Article zéro et structuration d'événements ». Dans *Le discours : représentations et interprétations* éd. par Michel Charolles, Jacques Jayez et Sophie Fisher, 265-305. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- , 1992. « Quand on fait du sentiment : réflexions (presque) spontanées sur la nature linguistique des noms psychologiques ». Dans *Hommages à Nicolas Ruwet [Communication et cognition]* éd. par Liliane Tasmowski et Anne Zribi-Hertz, 139-154. Paris : Gand.

- , 1995. « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue française* 105.40-54.
- , 1996. « Noms de sentiment, noms d'attitude, et noms abstraits ». Dans *Les noms abstraits : histoire et théorie*. Coll. *Sens et structures*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion. 257-273.
- , 2000. « Éléments de classification des noms processifs ». *Bulag. Lexique, Syntaxe et Sémantique : Mélanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son 60ème anniversaire*. Hors série, 345-364.
- , 2003. « L'agent ne fait pas le bonheur : agentivité et aspectualité dans certains noms d'agent en français et en espagnol ». Sous presse.
- Balibar-Mrabti, Antoinette. 1995. « Une étude de la combinatoire des verbes de sentiment dans une grammaire locale ». *Langue française* 105.88-97.
- Borillo, Andrée. 1986. « La quantification temporelle : durée et itérativité en français ». *Cahiers de grammaire* 11.117-156.
- Gross, Gaston. 1994. « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages* 115.15-31.
- Hoepelman, Franz J et Christian Rohrer. 1981. « Les verbes du passé en français et la sémantique nominale ». Manuscrit.
- Kiefer, Ferenc. 1998. « Les substantifs déverbaux événementiels ». *Langages* 32 : 131.56-63.
- Mourelatos, Alexander PD. 1978. « Events, Processes, and States ». *Linguistics and Philosophy* 2 : 3.415-434.
- Nef, Frédéric. 1986. *Sémantique de la référence temporelle en français contemporain*. Série XXI *Linguistique* 32.
- Rohrer, Christian. 1978. *Papers on Tense, Aspect, and Verb Classification*. Tübingen : Narr Verlag.
- Smith, Carlota S. 1991. « The parameter of Aspect ». *Studies in Linguistics and Philosophy* 43.
- Vendler, Zeno. 1967. « Verbs and Times ». *Linguistics and Philosophy* 97-121.

Notes

¹ Certains auteurs estiment que *en voie de* peut être suivi d'un infinitif. Ainsi le Gd Robert propose-t-il l'exemple suivant : « ...*Je la voyais toujours malade, mais en voie de se rétablir ; je la trouvais mieux...* » (Proust, *Sodome et Gomorrhe*, Pl., t. II, p. 782).

² Ce figement est probablement récent, car on trouve il n'y a pas si longtemps des insertions adjectivales, ainsi : « ...Cyrus Smith croyait alors que le rivage occidental pouvait offrir refuge, soit à un bâtiment en détresse, soit à un navire **en cours régulier de navigation** ; mais, du moment que ce littoral ne présentait aucun atterrissage, il fallait chercher sur celui du sud de l'île ce qu'on n'avait pu trouver sur celui de l'ouest [...] » (Jules Verne, *L'île mystérieuse*, t. I, p. 355, 1874).

³ Il existe une troisième construction de ce type, à savoir *en chantier*, ainsi dans *J'ai un livre en chantier*. Elle se différencie des deux autres en ce qu'elle n'existe pas avec copule : *Ce livre est (en cours / *en chantier) de rédaction*, *Max est (en train / *en chantier) de rédiger un livre sur la question*.

⁴ Ainsi Mourelatos (1975), Smith (1991), et bien d'autres. On remarquera cependant que bien que souvent critiquée, la classification proposée par Vendler n'a pour l'instant pas été dépassée.

⁵ C'est la notion que nous avons utilisée dans Anscombe (1986), de *nom cyclique résultatif*, la notion de *nom cyclique* étant due à Hoepelman-Rohrer (1981), et ayant été reprise par Nef (1986).

⁶ Cf. également les nombreux travaux de Borillo sur la question, par exemple Borillo (1986).

⁷ Les conditions de possibilité de cette forme progressive avec des actants non humains et des verbes non agentifs sont surprenantes. Ainsi, *Les haricots sont en train de germer* est mieux accepté que *Les haricots sont en train de pousser*, pour des raisons assez mystérieuses.

⁸ Et *participant* est non agentif, cf. Anscombe (2003) sur ce point.

⁹ L'enchaînement redeviendrait possible avec indication explicite d'une participation agentive. Par exemple : *Il y a un repas en train, mais on vient de commencer*. Notons qu'on a *Il y a un repas en cours, mais ils viennent de commencer*.

¹⁰ Pour des raisons que j'ai expliquées ailleurs, il serait plus correct de dire sans doute 'noms de sentiment et d'attitude'. Cf. Anscombe (1995, 1996) sur ce sujet.

¹¹ Cf. Anscombe (1992, 1995, 1996). Et aussi Balibar-Mrabti (1995).

¹² Déjà signalée dans Anscombe (1995).

¹³ Cf. également la notion de *verbe approprié* chez Vendler (1967), et d'*opérateur approprié* dans la théorie des classes d'objet de Gross (1994), utilisée dans les travaux de M. Mathieu-Colas et D. Le Pesant.

¹⁴ Exemple trouvé dans un journal. A mon avis *en bonne voie* serait quand même meilleur.

¹⁵ Signalons cependant que l'espagnol possède la tournure *en curso* de sens très proche de celui de *en cours*. Ainsi, *el año en curso, la legislatura en curso*, [...] Ce qui montre que les deux tournures se sont formées indépendamment l'une de l'autre, puisque l'espagnol ne connaît pas *en train*, mais utilise une forme progressive de même type que l'anglais.

¹⁶ Il est possible, comme me le suggère I. Haïk (Université de Caen), que les deux tournures présentent des différences supplémentaires au niveau des présupposés en jeu. Ce point reste à examiner.

LA PÉRIPHRASE *ÊTRE EN TRAIN DE*, PERSPECTIVE INTERLINGUALE (ANGLAIS-FRANÇAIS) : UNE MODALISATION DE L'ASPECT ?

FRANÇOISE LACHAUX
Université Rennes 2, Haute Bretagne

0. Introduction

Être en train de a longtemps été présenté par les grammairiens comme « la » traduction de la périphrase anglaise *be + -ing*, or il existe peu d'analyses théoriques de sa ou de ses valeurs.

Un corpus de départ, comportant vingt-sept ouvrages littéraires de langue anglaise et leur traduction française, fait apparaître une beaucoup plus grande rareté d'emploi que ne le laissent entendre les grammaires¹, et de nombreux cas où, malgré une classification de « procès en cours / en déroulement » dans le réel donné comme référent, la périphrase n'apparaît pas dans le texte français, où elle s'avérerait peu naturelle, voire agrammaticale.

De nombreux linguistes appuyant leurs analyses sur des énoncés authentiques assez largement contextualisés, le parallèle entre les formes anglaise et française n'est plus présenté comme systématique, mais il n'en reste pas moins intéressant d'étudier quelle part d'identité opérationnelle cette périphrase entretient avec *be + -ing*, afin de cerner les paramètres qui permettent de faire jouer cette identité, et d'étudier d'un peu plus près cette forme qui ne semble pas avoir suscité beaucoup d'interrogations, comme si son classement en tant que « périphrase aspectuelle » se suffisait à lui-même.

1. Éléments constitutifs

La périphrase est formée de quatre éléments, et de la combinaison de leurs différentes valeurs :

être :

- verbe d'état : il renvoie à une situation statique dans le réel

- opérateur de mise en relation : l'énonciateur demande au co-énonciateur d'établir un rapport d'équivalence entre deux éléments préalablement disjoints et distincts.

Par son statut spécifique, à la fois verbe et opérateur grammatical, *être* est donc référentiellement statif mais métalinguistiquement dynamique (il déclenche chez le co-énonciateur un changement d'état cognitif²), et il n'y a pas coïncidence entre valeurs référentielle et opérationnelle. Cette ambivalence n'est pas sans rappeler le fonctionnement de *be*, d'où un parallèle souvent évoqué avec la périphrase *be + -ing*.

***en* :**

- Préposition introduisant des compléments circonstanciels extrêmement variés³ : lieu, durée, état, manière, matière, gradation, etc. (« *en* cinq heures », « *en* écoutant », « *en* rose », « *en* soie », « *en* anglais », « *en* avant », « *en* éveil », « vous auriez la même *en* grand ? », « de mieux *en* mieux ») ; opérateur plus « abstrait » que *dans*, *en* permet de sélectionner des éléments autres que de simples lieux.

***train* :**

- Notion de transport, ici abstrait, mais aussi « manière de progresser » (*train soutenu*), « enchaînement des faits ».

***être en train* :**

- « Etre en voie d'exécution » (Larousse 1998 : 1023).

***de* :**

- Statut de préposition dont la fonction consiste à introduire, à sa droite, du « déjà existant », du préconstruit : « image d'acquis », pour Pierre Cadiot (1997 :84-85) ; pour Henri Adamczewski (1991 :68), double statut de « métaopérateur »⁴, lié au travail de mise en discours de l'énonciateur, et de « marqueur », destiné à être décrypté par le co-énonciateur : sa fonction est simultanément de « corriger la linéarité » et « d'indiquer que la chronologie des opérations d'encodage a été bousculée dans l'énoncé de surface ».

***être en train de* :**

- « Etre occupé à », « être en voie de » (Larousse 1998 : 1023).

La périphrase est toujours suivie de la base verbale : contrainte liée à l'emploi en discours. Ce verbe à l'infinitif, même s'il n'est pas conjugué, est toujours mis en rapport avec un procès, il renvoie donc à un sujet.

La combinaison de ces différentes valeurs suggère une première interprétation : l'énonciateur pose l'existence d'une équivalence entre un sujet gram-

matical et un prédicat⁵ présenté comme préexistant à la mise en discours (ce que signale « *de* + verbe »). Il ne marque pas directement d'assertion sur le verbe sémique, qui est mis en retrait (c'est l'opérateur *être* qui est « conjugué ») : support d'un procès présenté comme « en déroulement » dans le réel, il est inséré, sous forme d'infinitif, dans une construction complexe qui le dépasse. L'énonciateur présente le référent du sujet dans une situation qu'il met en avant, et pose comme déjà intégrée, le référent du sujet n'est plus en position d'agent mais objet d'un discours (voilà ce que moi énonciateur j'« en » dis) : nous sommes dans le domaine du « dire », et non plus dans le domaine du « faire ».

2. « *Etre en train de* » et sémantique référentielle

Le fait de préciser à un co-énonciateur que le référent du sujet « est occupé à » faire quelque chose relève d'un certain point de vue énonciatif, et n'est pas un simple calque de la réalité. Un énonciateur n'a pas recours à *être en train de* à chaque fois qu'il mentionne une activité en cours⁶ :

- (1) - Qu'est-ce que tu fais ?
 - Comment ça, qu'est-ce que je fais ? Tu ne vois pas que je **travaille** / **parle** à ta sœur ?

Il arrive que l'énonciateur y ait recours alors que ladite « activité » n'est pas en cours au moment d'énonciation :

- (2) - Alors tu quittes la région, c'est définitif ?
 - Oh, tu sais, *quelquefois*, je me dis que je *suis en train* de faire une bêtise et j'ai envie de tout laisser tomber.

ou bien encore alors qu'il est engagé dans une « autre » activité au moment de parole (par exemple, *en train de* parler au téléphone, dans son salon) :

- (3) - Tu viens passer quelques jours avec nous ?
 - Pas plus d'un jour ou deux, alors : en ce moment, je *suis en train de* réparer le toit de la maison, et je ne peux pas trop m'absenter [...]

3. Quelques points de vue sur « *être en train de* »

Hélène Chuquet (1994 : 127) relie la forme *être en train de* à une « valeur de processus en cours », avec mise en relief de « l'agentivité et l'intentionnalité attribuée aux sujets syntaxiques », comme dans :

The farmer and Jacobus and young Izak, who is good only for holding things steady, *are repairing* the pump. Jacobus said over the telephone, yes, the police had come – but now something was wrong with the pump [...] (N. Gordimer, *The Conservationist*, p. 26)

Le fermier, Jacobus et le jeune Izak qui n'est bon qu'à vous passer des outils *sont en train de réparer* la pompe. Jacobus a dit au téléphone que oui, la police était venue, mais que maintenant la pompe était détraquée [...] (A. Roubi-chou-Stretz, p. 28)

La périphrase *être en train de*, sur un plan notionnel, permet effectivement de construire la valeur de « processus en cours », mais nous posons l'hypothèse que l'énonciateur effectue cette mise en relief afin de faire un lien avec la situation d'énonciation. L'énoncé est relié à une argumentation pré-construite destinée au co-énonciateur, et les référents des sujets syntaxiques sont instrumentalisés par l'énonciateur qui en fait des objets de discours (valeur référentielle de *être*), l'intentionnalité qui semble leur être sémantiquement attribuée n'étant mise en avant que pour justifier « autre chose » (par exemple : ils sont en train de réparer la pompe, « **donc** » indisponibles / ou « **donc** » il faut en déduire que le problème de la pompe est sérieux [...]).

Ulrika Dubos (1994 : 59) reconnaît à « EN TRAIN DE » deux valeurs distinctes :

- une valeur aspectuelle d' « explicitement inaccompli », l'événement étant saisi « à un point de son déroulement », n'impliquant « ni agentivité, ni durée », comme dans :
- (4) - Regarde-le ! Il est *en train* de se rendre compte de ce qui va se passer.
« Look at him ! He is just realizing what is going to happen. »
- une valeur référentielle, interprétative, « portant sur la nature fondamentale de l'événement » : valeur non aspectuelle, situationnelle, permettant de dépasser le « sémantisme apparent » de déroulement, d'agentivité, comme dans :
- (5) - Es-tu *en train* de m'accuser d'un meurtre ? / *Are you accusing me of murder ?*

Nous ferons les distinctions suivantes :

a) La périphrase « en train de » est incomplète, il s'agit en fait de « *être en train de* » : le point est important, car il n'est plus question d'action, mais d'état, plus précisément de la situation du référent du sujet, tel qu'il est présenté par l'énonciateur.

b) Les notions sémantiques de « procès en cours », de « déroulement », dont la périphrase garde la trace, ne sont pas directement transposables dans la langue : elles appartiennent au monde réel et relèvent des effets de sens que la périphrase est susceptible de produire, mais ne suffisent pas à elles seules à expliquer la fonction de *être en train de*, et l'absence de correspondance systématique entre périphrase et réalité.

c) Dans les énoncés présentés, il serait possible de remplacer *être en train de* par un autre marqueur « déictique »⁷ en français, par exemple :

(6) Regarde-le ! *Tu vois*, il se rend compte de ce qui va se passer.

orientant également la traduction vers une forme *be + -ing*, et que l'on pourrait gloser par :

(7) « *je vois*, et *tu ne peux pas ne pas voir comme moi que [...]* »,

afin d'éclairer le caractère interénonciatif et directif (verbe à l'impératif, exclamation) de l'énoncé, où le co-énonciateur n'est plus libre de valider ou de ne pas valider ce qui représente le véritable enjeu (« il / se rendre compte »), mais uniquement ce que lui impose l'énonciateur (« tu / voir »).

Les concepts de « valeur référentielle, interprétative » et « d'explicitement inaccompli » sont indissociables d'une présentation qualitative des faits, filtrés par l'énonciateur. Cette forme n'est pas la traduction en langue de données observables dans le réel, elle est liée à la relation interénonciative : l'énonciateur fait explicitement appel au co-énonciateur pour lui faire partager un point de vue personnel qu'il rattache à une situation particulière et qu'il intègre dans une argumentation préconstruite.

Pour Jean-Jacques Franckel (1983 : 122), qui cite la paire minimale suivante :

(8) Ne le dérange pas : il écrit.

(8') Ne le dérange pas : il est en train d'écrire.

cette forme correspond à la « mise en coïncidence d'un point repéré comme acquis du changement d'état *commencer à* et d'un autre point repéré *pas encore fini de* : processus ou inaccompli, qui « marque non pas un changement d'état mais l'état d'un changement. »

Le concept d'« acquis » de changement d'état » évoque en partie l'opération dont le *parfait* est la trace, à savoir la validation d'un acquis localisé dans le sujet, à ceci près qu'avec la périphrase *être en train de*,

l'énonciateur n'opère pas directement sur le procès (*il écrit* : opération d'assertion sur *écrire* ; *il est en train d'écrire* : opération d'assertion sur *être en train d'écrire*), qui se trouve donc comme en suspens, subordonné à l'intention de signification de l'énonciateur. Si l'énonciateur mentionne que « il » est en train d'écrire, c'est parce qu'il présuppose que le co-énonciateur ne fera pas l'inférence s'il ne la lui souligne pas, qu'il pourrait ne pas saisir les implications dans la situation donnée, donc qu'il y a quelque part un caractère exceptionnel, non évident, inattendu, à ce que « il » écrive.

Pour Pierre Le Goffic (1993 : 214, 217, 286), « les locutions aspectuelles *être en train de*, *être sur le point de* permettent de situer par rapport à un procès », et les périphrases composées de « Être + préposition » sont à relier à des valeurs de « localisation (spatiale, temporelle, métaphorique) », ou même à une valeur « notionnelle » ou « attributive ».

Le concept de localisation notionnelle est intéressant : il s'agit en effet pour l'énonciateur de localiser une relation prédicative par rapport à une intention de signification préexistante. Soit l'énonciateur se contente de laisser parler les faits, et il laissera de son intervention le minimum de marques syntaxiques, par une simple ligature des notions, destinées à être perçues pour ce qu'elles sont (apport sémantique), soit il « oriente » la réception de ces mêmes faits par le co-énonciateur selon une approche pré-déterminée, et les notions se trouveront mises à l'arrière-plan pour servir d'arguments à sa propre vision des choses, destinées à être perçues dans l'optique qu'il a lui-même choisie.

Enfin, pour Jean-Pierre Vinay et Jean Darbelnet (1958 : 61),

La forme dite progressive qu'étudient les grammaires anglaises à l'usage des étrangers est un aspect. On sait que pour le rendre le français dispose de la tournure « être en train de », mais que le plus souvent il laisse au contexte le soin d'indiquer que l'action est en cours au temps employé.
(soulignage de notre main)

Les auteurs relèvent donc déjà, en 1958, l'absence de systématisme dans l'emploi de la périphrase *être en train de* pour rendre compte « d'actions en cours », emploi relevant d'un choix énonciatif non contraint.

4. Les marqueurs « *être en train de* » et « *be + -ing* »

Notre étude s'appuiera sur les concepts du modèle métaopérationnel forgé par Henri Adamczewski, l'idée centrale de ce cadre théorique étant que la chaîne linéaire laisse apparaître en surface les traces du travail de structuration effectué par l'énonciateur.

Henri Adamczewski (1982 : 61) compare l'opposition forme simple / forme *be + -ing* à un « double clavier » à la disposition de l'énonciateur selon

son intention de communication : soit l'énoncé est orienté vers l'objet (information nouvelle, absence de présupposition), soit il est orienté vers le sujet grammatical (présupposition)⁸.

Avec un énoncé en *be + -ing*, le prédicat, présupposé, est applicable « en bloc » au sujet : l'énonciateur considère les choix notionnels comme déjà intégrés, il quitte le plan du sémique, pour mettre en avant « sa » vision des choses, la façon dont il perçoit les événements. Le référent du sujet se trouve ainsi affecté d'un commentaire énonciatif, relié à une situation spécifique, dépendant pour son interprétation de telle ou telle variable contextuelle.

La présence de *être* et de *be* dans les périphrases *être en train de* et *be + -ing* oriente les énoncés vers la situation dans laquelle l'énonciateur donne à voir le sujet grammatical. C'est la nature du lien prédicationnel qui se voit modifiée, le sujet grammatical n'est plus directement relié au procès, mais « éloigné » du verbe sémique par une périphrase qui n'ajoute aucune information nouvelle et le désolidarise syntaxiquement de ce qui vient à droite dans la chaîne linéaire.

Nous partirons de l'hypothèse selon laquelle la périphrase *être en train de*, tout comme *be + -ing*, est un marqueur linguistique de la prise en compte de l'interlocuteur par le locuteur, et que son émergence est liée à la relation interlocutive. L'approche métaopérationnelle assimile les opérations de structuration effectuées par l'énonciateur à des opérations « d'encodage », des signaux linguistiques, que le co-énonciateur sera appelé à « décoder » : cette théorie faisant du locuteur et de l'interlocuteur des partenaires élocutifs dans la construction du sens est reprise et largement développée par Catherine Douay⁹, qui met en exergue la place prépondérante du colocuteur dans l'acte de langage.

Pour tenter de poser quelques éléments de réponse quant à la faible proportion d'énoncés en *be + -ing* traduits par *être en train de*, nous mettrons en concurrence, dans la traduction française, l'opposition forme verbale « simple » / forme verbale + *être en train de*.

5. Effets de sens

5.1 Refus implicite :

*It was **early** when I called, and the General **was dressing** ; but I pleaded urgent business, and was shown at once into his bedroom by an old negro valet, who remained in attendance during my visit.*

(Edgar Poe, *Mystification and other tales*, p. 84)

Il était tôt quand j'arrivai, et le Général **était en train de s'habiller** ; mais j'alléguai une affaire urgente et je fus aussitôt introduit dans sa chambre à coucher par un vieux valet nègre qui resta à son service durant ma visite.

(*Mystification et autres contes*, trad. Alain Jaubert, p. 85)

L'énoncé apportant la précision que le Général « était en train de s'habiller / was dressing » est un rappel du code de bienséance présupposé connu de toute la bonne société.

Ce type de réplique constitue une « fin de non-recevoir » pour quiconque respecte les convenances : « on » ne dérange pas quelqu'un qui n'est pas encore habillé, il était donc trop tôt pour une visite (« early ») et l'énonciateur-narrateur a agi en contradiction avec les usages (« but »). C'est ici « early » qui est le déclencheur : le message sous-jacent est parfaitement décrypté par le co-énonciateur, qui va donc user d'un prétexte pour déroger aux convenances (« I pleaded urgent business »).

Plus qu'un « simple » imparfait, cohérent avec les valeurs du prétérit en *be* + *-ing*, la périphrase *être en train de*, marque de filtrage énonciatif, met en alerte l'attention du co-énonciateur, et lui signale explicitement un lien avec la situation d'énonciation : « puisque » le personnage *est en train de s'habiller*, il ne peut pas vous recevoir. L'action en cours n'est pas mise en relief pour elle-même, ni même pour indiquer à quel stade du déroulement elle se situe, mais pour refuser l'accès de la chambre du Général.

Un premier lien avec le contexte-avant est souligné par le marqueur *-ait* (il s'habillait = il était *tôt* [...]), et le recours à la périphrase *être en train de* signale au co-énonciateur une inférence supplémentaire (il était *trop* tôt pour une visite).

5.2 Relation de cause à effet :

*The young lady inspected her flounces and smoothed her ribbons again ; and Winterbourne presently risked an observation upon the beauty of the view. He **was ceasing to be embarrassed**, for he had begun to perceive that she was not in the least embarrassed herself.*

(Henry James, *Daisy Miller*, p. 32)

Son embarras **était en train de tomber**, car il commençait à s'apercevoir qu'elle n'était de son côté pas le moins du monde embarrassée.

(*Daisy Miller*, trad. Michel Pétris, p. 33)

L'énoncé « he was ceasing to be embarrassed » aurait très naturellement pu être traduit par « il commençait à se sentir plus à l'aise », mais ce choix de traduction aurait posé des problèmes de surcharge dans le reste de la phrase (« he had begun to perceive »), et arasé le relief énonciatif du texte-source (association, peu courante, « cease to » / *be* + *-ing*).

Le choix du relateur « for » correspond à une première étape explicative, l'énonciateur revient sur un élément factuel (la remarque) et les marqueurs *be*

+ *-ing* / *être en train de* signalent que la notion verbale est préconstruite, l'énoncé étant à interpréter en relation avec le contexte-avant.

L'imparfait, à lui seul, signale que l'on passe du domaine du « faire » (l'événementiel) à ce qu'Henri Adamczewski (1996) appelle le domaine du « dire », c'est-à-dire que les faits sont filtrés par ce qu'en dit l'énonciateur. L'emploi de la périphrase *être en train de* vient explicitement attirer l'attention du co-énonciateur / lecteur sur les relations de cause à effet avec le contexte-avant, et c'est « risked » qui sert ici de déclencheur : si Winterbourne a « hasardé » une remarque sur le paysage, c'est *parce qu'il* se sentait plus à l'aise.

5.3 *Commentaire implicite*

The young man admitted that he was not in business ; but he had engagements which, even within a day or two, would force him to go back to Geneva. « Oh, bother ! » she said, « I don't believe it ! » and she began to talk about something else. But a few moments later, when he was pointing out to her the pretty design of an antique fireplace, she broke out irreverently, « You don't mean to say you are going back to Geneva ? » (Henry James, *Daisy Miller*, p. 104)

« Ah, zut ! dit-elle. Je ne vous crois pas ! » et elle se mit à parler d'autre chose. Mais quelques instants plus tard, **alors qu'il était en train de lui signaler** la beauté des lignes d'une cheminée ancienne, elle s'écria, tout à fait hors de propos : « Vous n'allez vraiment pas me dire que vous retournez à Genève ? » (*Daisy Miller*, trad. Michel Pétris, p. 105)

Le récit au prétérit associe explicite et implicite. L'imparfait, tout comme la forme *be* + *-ing*, signale que l'on rejoint le domaine du « dire », du commentaire, à propos de faits déjà posés dans le contexte-avant, à savoir une première remarque de la part de la jeune fille clamant son incrédulité quant aux raisons invoquées par Winterbourne pour s'absenter : « *I don't believe it !* / Je ne vous crois pas ! ».

Là où le marqueur « when » pose une simple coïncidence temporelle entre « l'activité en cours » dans laquelle est impliqué Winterbourne et la remarque hors de propos de Daisy Miller, le recours à la périphrase *être en train de* renvoie plus explicitement à la relation intersubjective et met l'accent sur l'écart entre les préoccupations respectives des jeunes gens (nuance de contraste rendue en français par « alors que »), il est la marque d'un commentaire qualitatif sur la jeune fille (voyez comme elle est entêtée [...]) sous couvert d'une simple délimitation aspectuelle.

5.4 Argumentation circonstanciée

He talked almost incessantly ; he smiled to himself and again began to talk, as if the smile had been an answer. He was talking about spirits - the spirits of the dead, who, according to him, were even now telling him all sorts of odd things about their experiences in Heaven.

(Virginia Woolf, *Kew Gardens*, p. 46)

Il parlait des esprits, des esprits des morts, qui, disait-il, **étaient en train de lui faire d'étranges révélations** sur leur vie dans l'au-delà.

(*Kew Gardens*, trad. Pierre Nordon, p. 47)

Le contexte-avant comporte deux occurrences de la notion verbale « talk » : l'une au prétérit simple correspond à une information nouvelle, la seconde, au prétérit *be* + *-ing*, est une reprise anaphorique assortie d'un commentaire énonciatif. Une gradation apparaît dans le passage de la notion « talk » (orientation vers le sujet, nuance qualitative : suggestion de « talkative ») à la notion « tell » (orientation sur le contenu des paroles et leur destinataire).

Le prédicat « *were even now telling him all sorts of odd things* » est séparé du groupe nominal sujet (« *the spirits of the dead* ») par le segment « *according to him* », donc explicitement orienté vers le domaine intersubjectif (l'énonciatrice fait un commentaire implicite sur « *he* » et s'en démarque ironiquement : « *lui*, il disait que [...], mais *moi*, j'émetts des doutes [...] »), d'où une parfaite cohérence avec la forme *be* + *-ing* et sa réalisation par l'imparfait.

L'élément déclencheur du recours à la périphrase *être en train de* est le segment « *even now* », qui souligne le caractère surprenant de ce qui suit à droite (« *even* »), et le lien avec le moment de parole (« *now* »), à des fins argumentatives (voyez comme j'ai raison [...]), le référent du sujet s'efforçant de démontrer un pseudo-degré d'intimité avec les esprits.

En fait, deux niveaux de commentaire, de valuation qualitative, se superposent : le vieil homme se pose en spirite de qualité, et la narratrice, qui rapporte ses paroles, en souligne implicitement le ridicule, avec interpellation complice du co-énonciateur / lecteur à un niveau sous-jacent.

5.5 Auto-justification / Réinterprétation

- Alternance *imparfait* « simple » / « *être en train de* »

Ipy said softly : « you are not a fool, grandmother [...] You know quite well that my father, in spite of all his big talk, is really a weak man – »

*He stopped abruptly, noting that Esa had shifted her head and was **peering** over his shoulder. He turned his own head, to find Henet standing close behind him.*

« *So Imhotep is a weak man ? said Henet in her soft whining voice. He will not be pleased, I think, to hear that **you have said that of him.*** » [...]

« *I was teasing grandmother, that was all,* » said Ipy.

(Agatha Christie, *Death Comes as the End*, p. 26)

Il s'interrompt brusquement, les yeux d'Esa, qui **regardaient** par-dessus son épaule, **lui ayant laissé comprendre que quelqu'un était entré dans la pièce**. Il tourna la tête et aperçut Henet, debout derrière lui.

« Ainsi, dit-elle de sa voix plaintive, Imhotep est un faible ? J'ai idée qu'il ne sera pas très satisfait d'apprendre que tu as dit ça de lui, *toi !* » [...]

« **J'étais simplement en train de taquiner grand-mère** », déclara Ipy.

(*La mort n'est pas une fin*, trad. Michel Le Houbie, pp. 33-34)

Le passage présente deux occurrences de prétérit *be* + *-ing*, avec alternance imparfait « simple » / imparfait « *être en train de* » pour la traduction. La première occurrence fait l'objet en français d'une explication du message implicite sur lequel l'énonciateur attire l'attention par le biais de *be* + *-ing* (la direction du regard d'Esa avait une signification particulière qu'il convenait d'interpréter). Le recours à la périphrase *être en train de*, pour rendre compte de « *I was teasing grandmother* », sous couvert de délimitation spatio-temporelle, introduit une valuation qualitative : si l'énonciateur souligne qu'il était impliqué dans une « stratégie » de taquinerie, c'est pour démontrer que ses paroles passées ne peuvent raisonnablement pas être interprétées comme « sérieuses ».

Il y a réinvestissement dans une auto-justification, ce que souligne le segment « **that was all** » (ici déclencheur), et la mention de procès en cours n'est mise en avant que pour mieux « ligoter » la co-énonciatrice par une argumentation qui donne une nouvelle orientation à ses paroles passées, avec mise en évidence de la notion « *tease* », présentée comme préexistante pour l'énonciateur mais non-évidente pour Henet.

5.6 Reconstruction à partir d'indices

- Alternance « *être en train de* » / imparfait « simple » :

She got in and put her suit case in the rack, and the brace of pheasants on top of it. [...] Obviously M.M. - those were the initials on the suit case - had been staying the week-end with a shooting party. Obviously, for she was telling over the story now, lying back in her corner. [...] Since she was telling over the story she must have been a guest there, and yet dressed as she was, out of fashion as women dressed, years ago, in pictures, in sporting newspapers, she did not seem exactly a guest, nor yet a maid. (Virginia Woolf, *Kew Gardens*, p. 178)

Visiblement, **car**, bien calée dans son coin, elle **était en train de se raconter l'histoire**. [...] **Puisqu'elle racontait cette histoire** c'est qu'on avait dû l'inviter, et pourtant, avec ses vêtements démodés, comme on en voyait voici des années dans les illustrations de journaux sportifs, elle n'avait pas vraiment l'allure d'une invitée, ni non plus celle d'un domestique. (*Kew Gardens*, trad. Pierre Nordon, p. 179)

Dans ces premières lignes de la nouvelle « The Shooting Party », la narratrice introduit un personnage féminin énigmatique : les repères sont flous, voire contradictoires.

L'extrait présente en « paire minimale » deux prétérits *be* + *-ing*, l'un traduit par un imparfait associé à la périphrase *être en train de*, et l'autre par un imparfait « simple ». Il s'agit d'explications, précédées par deux occurrences de « *obviously / visiblement* » (ici déclencheurs), soulignant le caractère argumentatif du passage (où « l'évidence » est assez mince), à mi-chemin entre la cataphore et l'anaphore¹⁰, dans un va-et-vient d'informations nouvelles et anciennes.

La première occurrence, introduite par le marqueur explicatif « *for* », correspond à une structuration première (l'énonciateur « pose » un élément nouveau), et le recours à *être en train de* est simultanément lié à une mise en place inchoative d'argumentation, et à l'apport d'une information présentée comme préconstruite (marqueur *-ing*). Le lien avec la situation d'énonciation (la situation au moment où l'énonciateur observe le sujet grammatical) est souligné par la postposition de « *now* » : l'énonciatrice signale une pseudo-antériorité, suggérant fictivement l'existence d'un perçu commun, partagé avec le co-énonciateur / lecteur, alors qu'il n'existe pas de préalable contextuel, puisqu'il s'agit du tout début de la nouvelle. Le recours à *être en train de* apparaît donc clairement comme un choix de traduction non contraint.

La deuxième occurrence, introduite par le marqueur explicatif « *since* » qui signale le niveau second de l'explication (présupposée, à ce stade du récit), dont l'ancrage dans la situation d'énonciation est déjà établi, est traduite par un « simple » imparfait : l'explication est présentée comme acquise, il n'y a plus à y revenir, on peut même élaborer à partir de cet acquis (« c'est qu'on avait dû l'inviter »). Au contraire, avec *être en train de*, l'énonciatrice / narratrice met en place une argumentation qui consiste en partie à se convaincre elle-même, et signale ouvertement qu'elle choisit ce qu'elle veut bien dire du référent du sujet, afin d'argumenter et de justifier son point de vue (j'ai raison de penser cela car [...]) : elle adresse au co-énonciateur un signal d'appel, elle fait un pas « vers » lui, afin de le convaincre qu'il existe bien une certaine logique derrière tout cela.

5.7 Démonstration

- Opposition « en train de » / « à le » :

*But she was **evidently** very much interested in Giovanelli. She looked at him whenever he spoke ; she **was perpetually telling him** to do this and to do that ; she **was constantly « chaffing » and abusing him.***

(Henry James, *Daisy Miller*, p. 178)

Elle le regardait dès qu'il ouvrait la bouche ; elle **était perpétuellement en train de lui dire** de faire ceci ou cela ; elle **était constamment à le « chiner » et à le houspiller.** (*Daisy Miller*, trad. Michel Pétris, p. 179)

Les prétérits *be* + *-ing* font suite à deux prétérits simples (« *looked* », « *spoke* »), dont ils ne sont séparés que par un point-virgule. L'énonciateur signale ainsi par la ponctuation l'existence d'un lien entre ces différentes informations, les premières, factuelles, les secondes, sous forme de commentaires, venant en quelque sorte « étayer » les premières.

Nous retrouvons les conditions d'émergence de la périphrase *être en train de*, insérée ici dans une argumentation avec mise en relief explicite d'un élément présenté comme préconstruit (déclencheur « *evidently* ») : l'intérêt de la jeune fille pour Giovanelli.

Le contexte d'itération exclut la possibilité d'une action en cours au moment d'énonciation, et l'insistance sur un pseudo-déroulement est iconique d'une argumentation « en boucle » : Winterbourne ressasse les raisons qu'il a de se croire supplanté dans le cœur de la jeune fille. Le recours à la périphrase *être en train de* vient marquer et marteler syntaxiquement le caractère de véracité que l'énonciateur attribue à ces interprétations (voyez comme elle s'intéressait à lui [...]) : il s'agit de contrer une mise en doute de « l'évidence ».

La périphrase « être + adverbe itératif + à » (« *était constamment à* »), version tronquée de *être en train de*, signale un degré supplémentaire de dépendance énonciative et renvoie au même préconstruit (la jeune fille lui préfère Giovanelli), mais apporte aussi du « nouveau », non présupposé, introduit par la préposition *à* : les notions « chiner, houspiller », à connotation négative, sont ici réinvesties comme preuves d'intérêt, ce que l'énonciateur anticipe comme non-évident pour le co-énonciateur.

5.8 Humour / complicité interénonciative - Ellipse de l'imparfait :

*« Strange you shouldn't know me though, isn't it ? » presently re-squeaked **the nondescript**, which I **now** perceived **was performing**, upon the floor, some inexplicable evolution, very analogous to the drawing on of a stocking.*

(Edgar Poe, *Mystification and other tales*, pp. 84-86)

« Etrange quand même que vous ne me reconnaissiez pas, n'est-ce pas ? » re-couina tout de suite l'indescriptible, que je vis alors **en train d'accomplir**, sur le plancher, quelque évolution inexplicable, très analogue à l'enfilage d'un bas.
(*Mystification et autres contes*, trad. Alain Jaubert, pp. 85-87)

Un jeune homme rend visite à un personnage qu'il a peine à reconnaître tant son accoutrement lui paraît bizarre. L'ironie est perceptible dans la structuration, l'énoncé « *was performing* » étant inséré dans une double subordination, qui rend l'ensemble de la phrase difficile à intégrer à première lecture : « the nondescript » est à la fois sujet de « *was performing* » et complément de « *I saw* », donc argument de la vision de l'énonciateur.

Le traducteur a recours à une forme tronquée de la périphrase *être en train de* (« que je vis alors Ø en train d'accomplir »), d'où accent sur le contenu sémique relativement flou de la notion verbale « accomplir », l'ensemble se trouvant sous la dépendance de « je vis ». La domination de l'énonciateur (qui coïncide avec le référent du sujet « je ») se trouve fortement accentuée par l'ellipse du relateur *être* (degré de soudure, de dépendance supplémentaire).

C'est aux choix syntaxiques et sémantiques « déshumanisant » le référent du sujet que renvoie la périphrase, l' « indescriptible » étant réduit à un objet de moquerie (voyez comme il était bizarre [...]), simple prétexte à l'élaboration d'une complicité interénonciative basée sur l'humour.

5.9 Ironie implicite - Structure « *be in the process of* + -ing »

They wanted to leave this house because they wanted to change their style of furniture, **so he said**, and he **was in the process of saying** that in his opinion art should have ideas behind it when we were torn asunder [...].

(Virginia Woolf, *Kew Gardens*, p. 14)

Ils sont partis parce qu'ils voulaient vivre dans d'autres meubles, à ce qu'il disait, lui, et il **était en train de dire** qu'à son avis l'art devait exprimer des idées, lorsque nous avons été brutalement coupés [...].

(*Kew Gardens*, trad. Pierre Nordon, p. 15)

Les incises « *so he said* » et « *in his opinion* » jettent implicitement le discrédit sur un personnage dont l'énonciatrice / narratrice souligne le caractère pompeux et vaniteux (commentaire sous-jacent : « il s'écoutait parler »), par la répétition de la notion « *say* » (-ing venant signaler l'absence d'apport sémantique nouveau) et par l'ajout de la locution « *in the process of* » à la périphrase *be* + -ing, sous couvert d'une délimitation spatio-temporelle de façade.

L'énonciatrice pose un regard ironique sur le référent du sujet, et, par le seul recours à une structure très alourdie marquant sémantiquement le dérou-

lement, pour faire référence à une « action » triviale, souligne un message « derrière les mots » très différent de leur signification littérale, à l'image de la lourdeur psychologique du personnage ainsi mis en situation. Le clin d'oeil au co-énonciateur / lecteur, avec qui l'énonciatrice / narratrice entretient une grande complicité, transparaît dans les choix syntaxiques, derrière l'apparente neutralité véhiculée par les choix notionnels.

6. Spatio-temporalité et réinvestissement modal

L'analyse des exemples ci-dessus fait apparaître une imbrication entre repérages spatio-temporels et inter-subjectivité, avec réinvestissement d'une délimitation quantitative dans une construction qualitative. L'énonciateur pose une équation qui s'inscrit en rupture dans la chaîne de repérages par rapport à ce qui était attendu, ce qui était « le cas » pour le co-énonciateur (« je suis en train de faire une bêtise » → je ne maîtrise pas la situation, contrairement à ce que tu pourrais croire). Le recours à la périphrase *être en train de* dépasse la problématique de la temporalité, et marque avant tout un jugement qualitatif de la part de l'énonciateur, avec remise en cause d'un présupposé positif ou négatif.

Nous ferons les remarques suivantes :

- sur le plan sémique, la périphrase n'est pas référentielle, elle ne pose aucune information nouvelle¹¹, la notion de « train » ne renvoyant pas systématiquement à une activité « en déroulement » dans le réel
- métalinguistiquement, *être en train de* souligne une relation d'équivalence (« être ») entre le groupe nominal sujet et un « train », avec marqueur de présélection de la complémentation verbale (« de »)
- sur le plan pragmatique, l'énonciateur argumente et préoriente la réception de son message : il s'appuie pour cela sur une pseudo-anaphore, étayée par des arguments spatio-temporels, consistant principalement à signaler au co-énonciateur qu'il lui manque un « chaînon » (ou « wagon »), une étape essentielle dans la construction de l'énoncé, pour en apprécier la valeur référentielle.

La périphrase, ayant pour fonction de figer le dynamisme notionnel, est incompatible avec des verbes « déjà » statifs, ou procès non bornés (* il est en train d'être [...] / de savoir [...]), et sera associée à des processus faisant référence à une activité soit mentale, liée au dire ou à la cognition (dire, raconter, faire des révélations, se rendre compte [...]), soit physique (s'habiller, réparer [...]). Si l'on reprend la typologie de Vendler, les verbes relevés dans les exemples ci-dessus se répartissent entre « accomplissements » (accomplir [...]), « activités » (écrire [...]) et « achèvements » (tomber [...]). La télicité ne semble pas être un facteur déterminant en soi (« se raconter l'histoire » inclut

une clôture temporelle, contrairement à « écrire / taquiner »), certains des procès étant rendus « atéliques »¹² par l'environnement contextuel (« perpétuellement » + dire), et il semble plus porteur de relier les procès à une problématique de l'avant / après : « être le cas » s'opposant à « ne pas être le cas », le recentrage énonciatif, de nature qualitative, excluant presque le co-énonciateur en lui démontrant une lacune.

Avec *être en train de*, l'énonciateur « dit » quelque chose à propos du référent du sujet, il recadre l'énoncé dans une argumentation, et le réoriente par rapport à son propos (j'étais en train de taquiner → je porte la contradiction à « ton » *a priori* → « être sérieux » n'était « pas le cas »). Très souvent, il sera possible de remplacer *être en train de* par une glose (ce que je *veux dire* c'est que [...] et non pas [...]) montrant la nature métalinguistique de la périphrase, et soulignant que le contenu de l'énoncé, à un niveau sous-jacent, est entièrement dominé par la vision du sujet énonciateur et relève d'un commentaire énonciatif de nature qualitative :

- Ne le dérange pas : il est en train d'écrire = ce que *je veux dire* / *qu'il vous faut comprendre* c'est qu'il a besoin de silence
- Es-tu en train de m'accuser d'un meurtre ? = Est-ce que *tu veux dire* / *je dois comprendre* que tu ne me crois pas ?
- [...] le Général était en train de s'habiller = ce que *je veux dire* / *que vous devez comprendre* c'est qu'il n'était pas « visible »
- Regarde le ! Il est en train de se rendre compte [...] = ce que *je veux dire* / *qu'il vous faut comprendre* c'est qu'il convient d'interpréter son attitude comme une prise de conscience, *et non pas* de l'indifférence / de la surprise, etc. [...]

Le dernier exemple montre clairement que le concept d'intentionnalité est à relier directement au sujet énonciateur, et non pas au référent du sujet syntaxique, aucune intentionnalité ne pouvant être associée à la notion « se rendre compte ».

Nous poserons l'hypothèse que la périphrase *être en train de* constitue un « alibi » spatio-temporel, un faux calque de lien entre représentation linguistique et réel. C'est une modalité du discours, qui permet à l'énonciateur de se présenter comme en retrait, et de faire passer du qualitatif pour du spatio-temporel (« l'action est en train de *se faire* » → je n'y suis pour rien). Il s'agit d'un méta-commentaire sur une façon de « voir », une marque que l'énonciateur intercale entre sujet et prédicat, sous couvert de laisser ostensiblement la place au réel (j'interprète un « train » et je fais comme si les choses s'imposaient d'elles-mêmes). L'énonciateur répond à un co-énonciateur qui

invaliderait le propos général, il insère son message dans un cadre qui le délimite, rectifiant ainsi une première impression, arguments spatio-temporels à l'appui.

La cible n'est plus le point nodal de l'énoncé (la relation sujet / prédicat), mais tout un pan du discours : l'énonciateur recentre le propos, par une opération d'identification (être) par rapport à une situation (train) qu'il redéfinit, à laquelle il donne un sens de direction qui n'était pas évident pour le co-énonciateur¹³.

7. Quelques exemples à partir du français

Les exemples ci-dessous, pris hors situation de traduction, confirment la mainmise énonciative, avec accent sur l'intention de communication du locuteur, sa stratégie, et sur le « recadrage » qualitatif qu'il donne à son discours, destiné à faire partager sa vision de la situation à son interlocuteur : le recours à la périphrase *être en train de* permet à l'énonciateur d'élucider quelque chose qui n'est pas évident pour le co-énonciateur.

1. France Info 20/6/02 9h30, Raymond Barre se souvient d'une séance à l'Assemblée Nationale :

- J'ai été gagné par un sommeil ré-pa-ra-teur [...] et à ce moment-là un vieil huissier que j'aimais beaucoup, qui avait les cheveux blancs, s'approche de moi et me dit : « Monsieur le Premier Ministre, la télévision *est en train de vous filmer* [...] » Depuis lors j'ai la réputation de dormir [...] Il y a toujours des photos qui me montrent dormant, et ce sont toujours les mêmes photos [...]

Etre en train de filmer équivaut ici à une mise en garde que le vieil huissier adresse à Raymond Barre, plus respectueuse qu'un « réveillez-vous ! », et dénotant de la part du locuteur une certaine confiance dans les facultés de déduction de son interlocuteur : situation et contexte permettent au récepteur du message, mis en alerte par l'émergence de la périphrase, de tirer toutes les conséquences de la présence de la télévision.

2. (Mardi 11/3/03, un client entre dans un magasin d'informatique)

- Vous avez le téléphone du fournisseur dont on a parlé l'autre jour ?
Le vendeur part dans l'arrière-salle, il revient et pianote sur un ordinateur. Le client se croit oublié :
- Vous ne l'avez pas ?
- Si si, je *suis en train de le chercher* [...]

L'employé met en avant l'occupation dans laquelle il est engagé afin de détromper le client nerveux (la notion « chercher » se substitue à « oublier »), et de lui faire prendre patience. Ayant repéré que la stratégie interprétative du colocuteur se trouve en défaut, c'est-à-dire que le message implicite véhiculé par ses faits et gestes, dans cette situation de communication spécifique, n'est pas suffisamment évident (le client n'a pas compris qu'il se déplaçait dans le magasin afin de traiter sa demande de renseignement), le locuteur a recours à un énoncé comportant une forme syntaxique complexe afin de s'assurer qu'il y a bien accord interlocutif¹⁴ sur le sens de ses propos.

3. *Astérix Gladiateur*, p. 11 :

- Et que ce soit une leçon pour vous ! Maintenant, rendez-nous notre barde et ne recommencez plus.
- [Chef romain :]
- C'est que [...] Votre barde n'est plus ici [...] Il est *en train de voguer* à bord d'une galère, en direction de Rome, pour être offert en cadeau à César.

Il s'agit pour le romain de recadrer l'absence du barde dans un contexte plus large, en opposition avec le présupposé d'Astérix (la notion « voguer [...] » se substitue à « être ici [...] »), et de se prémunir ainsi contre des représailles gauloises.

4. *Astérix chez les Bretons*, p. 21

- **ALORS, PAR JUPITER, TU OUVRES ?**
- J'arrive ! J'arrive !
- Excusez-moi, *j'avais quelque chose en train de bouillir* sur le feu
- Ca va, ça va. Nous cherchons 3 hommes !

A nouveau, *être en train de* permet de mettre en avant un alibi (« excusez-moi. » → « avoir quelque chose en train de bouillir » se substitue à « refuser d'ouvrir »), et ici de tromper l'ennemi, sous couvert de le « détromper » [...] ce qui fonctionne parfaitement.

5. Dans un jardin public parisien, le 2 juillet 2004 : un jeune homme parle à un interlocuteur invisible, sur son téléphone portable, tout en marchant :

- mais mon point de vue sur cette question *est en train de ch* [...] mon point de vue a changé (avec accent fort sur « a »)

Ce dernier exemple met en avant le « changement » de stratégie du locuteur : la stratégie première, qui consistait à avoir recours à la périphrase *être en train de*, présentait les choses comme négociables au fur et à mesure de l'échange interlocutif, la validation de la relation prédicative étant en suspens, en attente de ratification de la part de l'allocutaire, alors que la deuxième stratégie, qui consiste à avoir recours au parfait, présente la relation prédicative comme non négociable, la validation étant déjà acquise, préalablement au discours, aucune place n'étant laissée à l'interlocuteur.

8. Conclusion

Les effets de sens, dans les énoncés ci-dessus, présentent tous un dénominateur commun, celui d'être reliés à une argumentation préexistante, à une démonstration destinée au co-énonciateur. *Être en train de* est une périphrase liée à la co-énonciation : elle apparaît pour corriger une première impression, pour rétablir une « vérité », pour répondre à une mise en doute éventuelle, non par le biais d'une simple contradiction, mais par une rhétorique persuasive.

Avec *être en train de*, il y a présupposition, anticipation d'une non-évidence pour le co-énonciateur, qu'il y ait ou non déroulement du procès dans le réel donné comme référent : l'énonciateur s'attend à ce que le co-énonciateur n'adhère pas aux implications pragmatiques qu'il convient de tirer de la reconnaissance du procès en cours, et il cherche donc à pré-orienter la réception de son message en présentant ses assertions (ce qu'il présente linguistiquement du monde réel comme vrai) à l'aide d'une structuration complexe. Le référent du sujet devient objet de discours, de « son » discours, toute intentionnalité apparente étant assujettie à l'intention de communication de l'énonciateur (ex. « il était en train de s'habiller » → *donc* il ne fallait pas le déranger).

« En train » serait ainsi l'image d'une communication « en route » d'énonciateur à co-énonciateur. L'énonciateur va au-devant du co-énonciateur en l'invitant à établir un lien de cause à effet implicite, à faire un parallèle, à inférer autre chose. *Être en train de* a valeur de marquage « déictique » : l'énonciateur désigne la relation prédicative en tant qu'argument décisif, irréfutable, dans la démonstration qu'il met en place, et la relie à la situation d'énonciation¹⁵.

Alors qu'avec *be + -ing*, l'énonciateur élabore, à partir d'une relation déjà posée, un commentaire implicite sur le référent du sujet, sur le mode anaphorique (anaphore structurale), et dont il cherche à faire partager la pertinence au récepteur de son message, avec *être en train de*, il s'inscrit dans une logique cataphorique de négation, *a priori*, de l'interprétation que pourrait faire le co-énonciateur sans son intervention, et ce commentaire implicite concerne tout un pan du discours : il y a affirmation de l'existence de quelque chose qui

contredit et se substitue à un présupposé, et qui vise à forcer l'adhésion du co-énonciateur, en lui imposant un cadre d'interprétation pré-délimité. *Be + -ing* implique que les co-locuteurs réagissent intellectuellement, au niveau de la compréhension, à ce qui leur est présenté comme présélectionné, caractérisant le référent du sujet dans la situation donnée, alors qu'*être en train de* implique un réinvestissement pragmatique à forte valeur contrastive, par lequel le co-locuteur est doublement sollicité, puisqu'il lui est demandé de reconsidérer son point de vue, de remettre en question une validation considérée comme acquise, et d'accepter comme pertinente une relation prédicative *a priori* non évidente. La forme syntaxique complexe *être en train de* relève donc d'une grammaticalisation de l'interlocution, à forte connotation coercitive (l'interprétation du message énonciatif est strictement « encadrée »), d'où un écart important dans la fréquence d'emploi de la périphrase française, qui constitue en quelque sorte un sous-ensemble, volontiers métaphorique et beaucoup plus marqué pragmatiquement, de *be + -ing*.

Modestement baptisée « marqueur d'aspect », la périphrase *être en train de* est en fait instrumentalisée par l'énonciateur qui pré-détermine le schéma interlocutif et délimite la configuration du rapport locuteur / co-locuteur qu'il impose au co-énonciateur. La valeur purement aspectuelle de la périphrase, lorsqu'elle apparaît, n'apparaît jamais seule, pour elle-même, mais fait l'objet d'un réinvestissement modal et communicationnel à visée persuasive de la part de l'énonciateur, sous couvert de délimitation spatio-temporelle.

Références

- Adamczewski, Henri. 1982. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris : A. Colin.
- , 1991. *Le français déchiffré, clé du langage et des langues*. Paris : A. Colin.
- Adamczewski, Henri et Jean-Pierre Gabilan. 1996. *Déchiffrer la grammaire anglaise*. Paris : A. Colin.
- Berthonneau, Anne-Marie. 1991. « Pendant et pour, variations sur la durée et donation de la référence ». Dans *Problèmes de linguistique générale* Tome 1 :XIX. Paris : Gallimard.
- Bottineau, Didier. 2003. « Les cognèmes de l'anglais et autres langues ». Dans *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs, Théories et applications* éd. par Aboubakar Ouattara, 185-201. Ophrys : Gap.
- Bouscaren, Janine, Alain Deschamps et Catherine Mazodier. 1993. « Eléments pour une typologie des procès ». Dans *Cahiers de recherche T. 6* sous la direction de Janine Bouscaren, 7-34. Ophrys : Gap.

- Brøndal, Viggo. 1950. *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique relationnelle*. Copenhague : E. Munksgaard.
- Cadiot, Pierre. 1997. *Les prépositions abstraites en français*. Paris : A. Colin.
- Chuquet, Hélène. 1994. « Le présent de narration en anglais et en français ». *Linguistique contrastive et traduction*, N° spécial. Ophrys : Gap.
- Corre, Eric. 2001. *Le « Present Perfect », Approche Linguistique*. Ed. EMA, St-Leu- d'Esserent.
- Cotte, Pierre. 1997. *Grammaire linguistique*. Paris : Didier Erudition.
- Delmas, Claude. 1993. « Le réinvestissement modal de certaines formes verbales ». Dans *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, 115-133. Gap : Ophrys.
- Douay, Catherine. 2000. *Éléments pour une théorie de l'interlocution, Un autre regard sur la grammaire anglaise*. Préface de Daniel Roulland. Presses Universitaires de Rennes.
- Dubos, Ulrika. 1994. *L'Explication grammaticale du thème anglais*. Préface d'Antoine Culioli. Paris : Nathan Université.
- Franckel, Jean-Jacques. 1983. « Aspects et énonciation. Description et représentation de certaines déterminations aspectuelles ». Dans *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination* éd. par Sylvie Fisher et Jean-Jacques Franckel. Paris : EHESS.
- Gardiner, Alan Henderson. 1932. *The Theory of Speech and Language*, Oxford : Clarendon Press. (Traduction française par C. Douay, 1989, *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*. Presses universitaires de Lille)
- Gorgievski, Sandra. 1999. « Les temps ». Paris : Ellipses.
- Le Goffic, Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Gougenheim, Georges. 1950. « Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition « en » en français ». Dans *Grammaire et Psychologie*, N° spécial. Paris : Presses universitaires de France.
- Guillaume, Gustave. 1919. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : Hachette.
- Lachaux, Françoise. 2001. « Le fonctionnement de la périphrase être en train de, marqueur linguistique de la présence énonciative ». *Communication au Colloque Les Nouvelles Journées De L'Erla* N° 2. Université de Bretagne Occidentale : Brest [16-17 novembre].
- Lapaire, Jean-Rémi et Wilfrid Rotgé. 1992. « Réussir le commentaire grammatical de textes ». Paris : Ellipses.
- , 1993. *Séminaire pratique de Linguistique Anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

- Larreya, Paul. 1999. « *BE + -ING* est-il un marqueur d'aspect ? ». *Anglophonia / Sigma* 6.1-13.
- Mélis, Gérard. 1999. « (BE+)ING : glissements interprétatifs et contraintes ». *La modalité sous tous ses aspects. Cahier Chronos*. Amsterdam / Atlanta : Rodopi.
- Pottier, Bernard. 1962. *Systématique des éléments de relation*. Paris : Klincksieck.
- Robert, Stéphane. 1994. « Rôle du sujet énonciateur dans la construction du sens ». *Subjecthood and Subjectivity*. Ophrys : Gap.
- Vinay, Jean-Pierre et Darbelnet Jean. [1958] 1977. *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris : Didier.
- Wilmet, Marc. 1998. *Grammaire critique du français*. Paris / Bruxelles : Duculot, Hachette.

Corpus anglais / français :

- Agatha Christie, *Death Comes as the End*, Londres : Harper, 1993, 1945.
- La mort n'est pas une fin*, trad. M. Le Houbie, Paris : Club des Masques, 1955.
- Henry James, *Daisy Miller*, Paris : Gallimard / folio, 1994, 1878.
- Daisy Miller*, traduction M. Pétris, Paris : Gallimard / folio, 1994.
- Edgar Poe, *Mystification and other tales*, Paris : Gallimard / folio, 1992.
- Mystification et autres contes*, trad. A. Jaubert, Paris : Gallimard, 1992.
- Virginia Woolf, *Kew Gardens*, Paris : Les Langues Modernes, 1993, 1919.
- Kew Gardens*, traduction Pierre Nordon, Les Langues Modernes, 1993.

Corpus français :

- Hergé, Les aventures de Tintin: *Les bijoux de la Castafiore*, Paris, Tournai : Casterman, 1963.
- Goscinny / Uderzo, *Astérix Gladiateur* - Paris : Dargaud, 1964.
- Goscinny / Uderzo, *Astérix chez les Bretons*, - Paris : Dargaud, 1966.

Notes

¹ Plus de 80% des traductions françaises de ce corpus ne comportaient aucune occurrence de *être en train de*, indépendamment du niveau de langue.

² Pour Didier Bottineau (2000 : 191-192), *be* est un « verbe d'interaction mentale (intra-linguistique) par lequel l'émetteur provoque une mutation voulue définitive dans le système de représentation du récepteur », afin de « stimuler chez le destinataire le parcours mental interprétatif qui a présidé au parcours mental énonciatif ayant informé la syntaxe génétique du destinataire ».

³ Les valeurs attribuées à *en* semblent souvent éloignées les unes des autres, entre mode d'appréhension de l'aspect lexical du verbe et rôle de recatégorisation : « effacement et saisissement », « aspects différenciateurs », « coalescence « massive » sans vectorisation ni

bornage » (Pierre Cadiot, 1997 : 191-200), emploi temporel associé à des « prédications téléiques, [...] bornées » (Anne-Marie Berthonneau, 1991), « réversion en mode de l'idée nominale sur le sujet » (Gustave Guillaume, 1919), « mouvement franchissant une limite d'intériorité » (Bernard Pottier, 1962), « prise de possession par le dedans » (Gougenheim, 1950), « premier degré d'abstraction » (Viggo Brøndal, 1950).

⁴ Le terme de « métaopérateur » est à comprendre au sens de « opérateur de prédication », permettant simultanément à l'énonciateur d'effectuer un travail de structuration et d'apporter un commentaire métalinguistique sur ce qu'il structure.

⁵ Au sens de « groupe verbal + compléments éventuels » (groupe verbal complexe).

⁶ Citons encore la bande dessinée « Tintin : Les bijoux de la Castafiore », qui ne comporte aucune occurrence de *être en train de* malgré de nombreuses situations où sont mises en exergue des « activités en cours » :

(p. 19) Commentaire d'un journaliste, impatient de voir apparaître la Castafiore :

Zut : elle *fait des vocalises*, à présent !

ou « prétendument » en cours (c'est en fait un magnétophone que l'on entend) :

(p. 52) La Castafiore : Dites donc, monsieur Wagner ? [...] Et vos gammes ?

Wagner : Mes [...] mes dames, magamme ? [...] Je [...]

Tintin : Mais *il les fait*, madame, vous l'entendez bien ! [...]

⁷ Au sens de marqueur linguistique faisant référence à la situation d'énonciation, ou par le biais duquel l'énonciateur appelle explicitement l'attention du co-énonciateur.

⁸ Le concept de présupposition et de commentaire qualitatif, associé à l'emploi de BE + -ING, est mentionné par de nombreux linguistes : Jean-Rémi Lapaire et Wilfrid Rotgé (1992 : 118) y voient « la manifestation d'une antériorité psycho-grammaticale, [...] l'énonciateur opère sur du déjà », Paul Larreya (1999 : 1-13) : une « ré-identification d'un fait déjà mentionné » dérivée de la « valeur focalisante » de BE+ING ; Janine Bouscaren, Alain Deschamps et Catherine Mazodier (1993 : 28) soulignent une valuation « qualitative » de l'énonciateur, Pierre Cotte (1997 : 102) un procès imperfectif « focalisé », Claude Delmas (1993 : 126) une « massification » opérée par *be + ing*, en rupture avec D1 ; pour Sandra Gorgievski (1999 : 72-73) l'énonciateur passe du statut d'observateur au statut de commentateur, et pour Gérard Mélis (1999 : 146) « il y a reprise d'un schéma relationnel avec un choix modal filtrant » et « reformulation / dénomination ».

⁹ Catherine Douay (2000), à partir du modèle d'Alan Gardiner (1932), présente une théorie de l'interlocution, dans laquelle locuteur et interlocuteur, « en tant qu'émetteur et récepteur d'un message, [sont] engagés dans la quête d'un accord sur le sens » (p. 26), l'interlocuteur étant « le co-auteur de la parole, celui sans qui la parole ne signifierait rien » (p. 36), à tel point qu'il « s'agit pour le locuteur non pas tant de s'inscrire dans son discours que d'y inscrire l'Autre », « le rôle assigné au récepteur de parole (β) est inscrit dans la langue, grammaticalisé » (p. 114).

¹⁰ Selon une définition de Gustave Guillaume : « [l'anaphore] n'est pas le souvenir d'une chose, mais le souvenir qu'une chose a déjà été pensée » (*Problème de l'article* : 224)

¹¹ Souvent, avec *être en train de*, l'énonciateur ne répond pas à la question « qu'est-ce que tu fais ? », mais répond « à côté » pour justifier autre chose.

¹² Voir l'article de Janine Bouscaren, Alain J. Deschamps et Catherine Mazodier (1993 : 7-34) « Eléments pour une typologie des procès », op. cité.

¹³ A rapprocher d'un « mot » de Paul Claudel : « Vous me trouvez idiot ? C'est que je *suis en train d'échanger* des idées avec vous [...] », suggérant une redéfinition du concept d'« idiot ».

¹⁴ « Deux composantes sont à prendre en compte dans l'analyse de la *chose signifiée* par la phrase. Celle-ci incarne en effet deux buts distincts bien qu'interdépendants du locuteur : son intention d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un certain état de choses et son intention de

lui faire savoir en même temps la façon dont il entend le faire réagir par rapport à cet état de choses » (Catherine Douay, 2000 : 46).

¹⁵ Pour Catherine Douay (2000), il s'agit pour le linguiste de « s'intéresser aux moyens formels, systématisés en langue » qui permettent au « locuteur de contrôler la réception du signe, en d'autres termes de contraindre son interprétation », en délimitant un « cadre interlocutif » (p. 115), « le processus de communication [n'étant] en fait que l'exploitation, à des fins rhétoriques, de l'interaction langue / discours » (p. 78).

PARTIE II

AUXILIAIRES, COPULES ET SUPPORTS

LES COPULES RESSEMBLENT-ELLES AUX AUXILIAIRES ?

BÉATRICE LAMIROY ET LUDO MELIS
Compas-KULeuven

L'étroite parenté entre auxiliaires et copules en tant que catégories descriptives ne fait pas de doute. *B. Laca* (2000 : 430)

Mirrors and the copula are abominable because they multiply the number of people. *J.L. Borges*

0. Introduction

La problématique que nous aimerions aborder ici concerne la question de savoir si les copules ressemblent aux auxiliaires, et donc aux périphrases verbales, et si oui, en quoi. Cette comparaison peut surprendre, dans la mesure où les deux types de verbes se distinguent de manière évidente par leur construction. Ainsi, la suite de *être* ne peut être qu'un adjectif, un SN ou éventuellement un SP équivalent d'un adjectif, alors que la suite d'un auxiliaire ne peut être qu'un mode impersonnel du verbe, un infinitif ou un participe passé¹ :

- (1) a. Paul est adorable / médecin
- b. Paul commence à / continue à chanter

Nous comptons cependant montrer que les ressemblances empiriques entre les deux types de verbes sont plus importantes qu'on ne le pense, pour peu qu'on ne se limite pas à prendre en considération le seul verbe *être* : si on intègre des verbes comme *devenir*, *rester*, *sembler*, *paraître*, *s'avérer*, *se révéler*, on peut parler d'une classe allant de la copule *être* aux semi-copules², tout comme on a toujours parlé d'auxiliaires³ et de semi-auxiliaires⁴. Si le rapprochement entre les deux catégories de verbes a rarement été fait, sauf exception⁵, c'est sans doute parce que la copule a monopolisé la discussion théorique

depuis Frege (1892) par ses aspects logico-sémantiques bien plus que syntaxiques. Les (semi-)auxiliaires, en revanche, ont suscité depuis longtemps des questions d'analyse syntaxique⁶. Les linguistes qui se sont intéressés à la copule (Halliday, 1985 ; Higgins, 1976 ; Van Peteghem, 1991 e.a.) se sont essentiellement consacrés à la question de la classification en différentes catégories (phrases spécificationnelles, identificationnelles, etc.) et aux indices formels pouvant corroborer la distinction entre ces classes.

Les deux catégories de verbes appellent toutefois un certain nombre de questions théoriques parallèles. Nous les évoquons brièvement ci-dessous et nous y reviendrons dans nos conclusions.

A. Est-ce que ce sont de vrais verbes ou plutôt des *non-verbes* (Bach, 1967), c'est-à-dire des outils grammaticaux, sémantiquement vides et porteurs des marques de temps, mode et aspect ? Ainsi, pour Kronning (2003), « seuls les coverbes qui ont une signification grammaticale abstraite, typiquement temporelle, aspectuelle, modale ou diathétique doivent accéder au statut d'auxiliaire ». Riegel (1985 : 49) par ailleurs considère la copule comme un « élément sémantiquement vide, porteur des marques du temps, reliant le sujet à un prédicat non verbal. » La copule a une fonction supplémentaire, essentielle pour certains⁷ (François, 1975), celle de matérialiser la prédication : d'un point de vue lexical, l'attribut est le prédicat, mais il nécessite un adjectif formel afin d'aboutir à une structure syntaxique bien formée pouvant servir de phrase.

B. Question se situant à l'autre extrême : est-ce que ce sont des verbes pleins, qui ne se distinguent pas du tout des autres verbes ? Les arguments pour traiter la copule et les auxiliaires comme des verbes lexicaux « pleins » sont à la fois syntaxiques et sémantiques. Les positions varient mais s'accordent pour attribuer aux verbes un contenu sémantique, et surtout un pouvoir de sélection et de construction. Pour la copule, cette position remonte à Benveniste (1966 : 157) : « Une phrase à verbe *être* est une phrase verbale, pareille à toute phrase verbale. » Pour Gross (1975 : 72), de même, *être* dispose d'une valence à l'instar des autres verbes. Goes (1997) adopte le même point de vue, et avec de légères variantes, Daugaard (1998) aussi. Cette position dépasse évidemment le domaine du français : pour l'anglais, on peut citer e.a. Givón (2000 : 120), Huddleston & Pullum (2002 : 255), Löbel (2000), Van Valin & LaPolla (1997 : 115). Notons que Halliday (1985) ne considère *être* comme un verbe plein (transitif en l'occurrence) que lorsque la copule a un sens identificationnel (*John is a teacher*). Il va même jusqu'à considérer qu'on a affaire à une phrase passive (puisque *être* est transitif) dans les cas où il y a réversibilité du sujet et de l'attribut (*L'étoile du soir est l'étoile du matin*).

Dans le cas des auxiliaires, c'est Ross (1969) qui a proposé en premier de traiter les auxiliaires comme des verbes pleins⁸. Cette analyse a été retenue depuis dans le modèle HPSG (Abeillé et Godard, 1996 ; Pullum & Wilson, 1977 ; Sag & Wasow, 1999 : 275).

C. Est-ce que ces verbes occupent à l'intérieur de la classe des verbes lexicaux, une position particulière ? Le point crucial concerne la relation entre le verbe et le sujet : dans la mesure où les contraintes portant sur le sujet font intervenir avant tout (selon certains même exclusivement) la suite qui se trouve à droite du verbe – attribut dans le cas de la copule, infinitif ou participe dans le cas des auxiliaires – on considère que le sujet forme avec cette suite une unité syntaxique. Dans le cas de la copule, on parlera de petite proposition (small clause), dans le cas des auxiliaires d'un verbe à montée. On propose pour les deux les structures suivantes, respectivement :

- (2) a. [être [_{sc} NP XP]]
 b. [V_{AUX} [_{IP} NP VP]]

Cette analyse a été proposée pour la copule par Jones (1966) pour le français, par Heggie (1998) pour l'anglais et par Halliday (1985) quand la copule a une vraie valeur prédicative, lorsque l'attribut est adjectival par exemple (*John is rich*).

Dans le cas de l'auxiliaire, l'analyse par *raising* remonte à Postal (1974), et est restée depuis l'analyse standard en grammaire générative (Haegeman, 1994 : 314 ; Radford, 1998 : 182). Notons que les deux analyses présentent un certain nombre de points essentiels communs :

- la montée du sujet est obligatoire dans les deux cas
- tant la SC que le IP forment un constituant de type discontinu

Sans adopter la même analyse formelle ni la même terminologie, certains auteurs préfèrent parler du concept de *transparence*, qui rend bien compte de la même propriété : « le verbe conjugué n'affecte en rien les relations qui existent entre le sujet et le verbe » (Gaetone, 1995) ou « les verbes [...] sont en quelque sorte « transparents » aux relations syntaxiques et sémantiques sujet-verbe dans lesquelles ils s'insèrent » (Gross, 1975 : 161). Cette analyse remonte à Harris (1970) qui parle d'un type spécial d'opérateurs, les opérateurs *U*.

D. Est-ce qu'une analyse « localiste » convient à ce genre de verbes ? Cela a été en effet proposé pour les deux types de verbes. Si les auxiliaires sont considérés, à travers les langues du monde, comme des exemples-types d'un processus de métaphorisation qui fait passer de l'espace au temps et à l'aspect

(Heine, 1993 ; Kuteva, 2001), on a formulé de même l'idée que la phrase copulative exprime un rapport de localisation, *être* étant le verbe locatif par excellence (Anderson, 1971 ; Riegel, 1985) : le référent désigné par le sujet est localisé dans la notion plus vaste exprimée par l'attribut.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, notons encore deux propriétés empiriques communes. D'une part, certaines copules, tout comme certains auxiliaires, ont des propriétés aspectuelles :

- (3) a. Il reste gentil [duratif]
b. Il continue à être gentil
- (4) a. Il devient insupportable [inchoatif]
b. Il commence à être insupportable
- (5) a. Ce tableau s'est avéré faux [résultatif]
b. Ce tableau a fini par être considéré comme un faux

Et d'autre part, certains verbes font partie des deux classes : c'est le cas de *sembler*, *paraître*, *passer*, *s'avérer*, *se révéler*, *se trouver*, *avoir l'air* :

- (6) a. Cela semble être une magouille
b. Cela semble une magouille
- (7) a. Ce travail a l'air bâclé
b. Ce travail a l'air d'être bâclé

1. Données empiriques

Nous examinerons en particulier un certain nombre de contraintes de construction et de sélection qui pèsent tant sur les copules que sur les auxiliaires. Pour faciliter la présentation, nous passons d'abord en revue les restrictions affectant le complément à droite (l'attribut et l'infinitif, respectivement) pour aborder ensuite celles portant sur le sujet.

1.1 Contexte à droite – le cas des auxiliaires

1.1.1 Les contraintes sur la forme de l'auxilié. Bien que tous les auxiliaires prennent nécessairement un infinitif ou un participe passé, la forme de ceux-ci varie selon le cas (Gross, 1975 : table 1). Ainsi, on observe que certains auxiliaires admettent des infinitifs composés, d'autres pas :

- (8) a. Paul a failli tomber / *être tombé
b. Paul est en train de travailler / *d'avoir travaillé
c. Paul peut avoir oublié la clé
d. Paul a l'air d'avoir compris

Une négation accompagnant l'infinitif est rare, mais pas toujours exclue :

- (9) a. *Paul cesse de ne pas crier.
- b. *Paul finit de ne pas travailler.
- c. Paul finit par ne pas aller chez Marie.
- d. Paul semble ne pas vouloir comprendre.

Il convient de rappeler ici le fait bien connu que l'introducteur de l'infinitif varie ($\emptyset$, *à*, *de*, *par*, *pour*) ; cette variation est par ailleurs plus grande que celle qu'on ne trouve dans le cas des verbes à contrôle.

1.1.2 Les restrictions de sélection. Quant aux restrictions de sélection, selon Spang-Hanssen (1983), « le problème des restrictions se réduit essentiellement à celui des contraintes imposées au choix du sujet » et « le contexte à droite est sans intérêt ». Notons que les verbes à montée sont définis par l'absence de rôle thématique du sujet et que la théorie ne (pré)dit strictement rien quant à la nature du verbe enchâssé⁹. Il est facile de montrer, toutefois, que ces restrictions ne sont pas absentes :

- (10) a. Après tout, c'est ce que le gouvernement ne cesse de nous répéter (R. Gary, *Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable*, FRANTEXT¹⁰)
- b. ?*Après tout, c'est ce que le gouvernement ne cesse de savoir
- (11) a. Les bactéries se mettent à proliférer.
- b. ?*Les bactéries se mettent à s'éliminer.
- (12) a. Tiens, il s'arrête de pleuvoir.
- b. ?*Tiens, il s'arrête d'arriver du monde.
- (13) a. Les pompiers sont sur le point d'arriver.
- b. *Il est sur le point de falloir appeler les pompiers

Ces restrictions varient selon les verbes :

- (14) a. Ce genre d'idées commence à / ?se met à trouver des adeptes
- b. Ce genre d'idées a cessé de / a fini par / ?a arrêté de / ?*a fini de trouver des adeptes

1.1.3 Les compléments des auxiliaires. Parmi les auxiliaires, certains peuvent se construire avec un c.o.i., d'autres non :

- (15) a. Paul me semble / me paraît / m'a l'air d'avoir raison
- b. *Paul me commence à avoir raison.

En plus, un verbe comme *menacer*, qui connaît un emploi comme verbe à contrôle et un emploi comme auxiliaire, ne tolère un complément que dans le premier cas ; l'emploi comme auxiliaire modifie donc la capacité de construction du verbe :

- (16) a. Paul l'a menacée de la renvoyer
 b. Il menace / *nous menace de pleuvoir

1.2 Contexte à droite– le cas des copules

1.2.1 Les contraintes formelles portant sur l'attribut. Si tous les verbes copules retenus dans cette contribution se construisent avec un adjectif, ils divergent sensiblement quant aux autres structures admises. Nous en distinguerons cinq : un nom (commun) sans déterminant, un SN, un SP qui commute avec un adjectif, une construction absolue ou petite proposition (*les mains sur le dos*) et un locatif, que certains, comme Le Goffic (1993) rangent parmi les attributs. Le tableau ci-dessous synthétise les données extraites du corpus Frantext et illustre clairement la diversité observée.

	N	SN	SP	Cabs	Loc
Etre	+	+	+	-	+
Devenir	+	+	de	-	-
Rester	+	+	+	+	+
Demeurer	+	+	+	+	+
Sembler	+	+	+	-	-
Paraître	+	+	+	-	-
Avoir l'air	-	De +	+	-	-
S'affirmer	-	+	-	-	-
Se montrer	-	+	De +	-	-
Se trouver	+/?	+	De +	-	+
S'avérer	-	+	+	-	-
Se révéler	+	+	De +	-	-
S'annoncer	-	+/?	-	-	-
Passer pour	+	+	-	-	-
Passer	+	+	De mode	-	-
Tomber	Pile	-	-	-	-
Apparaître	-	-	-	+	-
Faire	+	Le GN	-	-	-
Se faire	(a)	-	-	-	-

Tableau I : *Contraintes sur l'attribut*

Ce tableau appelle plusieurs observations :

- (a) *Se faire* + nom est possible, mais vu la différence de sens et vu le fait que cet emploi peut être considéré comme un emploi passif de faire GN N, il vaut mieux le séparer des autres emplois.
- (b) Dans certains cas, seuls un terme ou une expression sont attestés ; elles ont été notées dans la colonne ; si seule une préposition est attestée, elle est également notée.
- (c) En annexe, nous fournissons un ensemble d'exemples à l'appui de ce tableau.

Comme pour les auxiliaires, on notera une certaine variation quant à la construction de l'attribut ; il faut évidemment tenir compte de *pour* dans *passer pour*, ainsi que de la possibilité d'interpoler *comme* devant l'attribut adjectif, ce qui semble uniquement exclu pour *faire*, *passer pour* et *tomber*. On tiendra également compte d'autres restrictions : elles concernent le déterminant du SN après *faire*, la présence de la préposition *de* devant un SN après *avoir l'air* et les restrictions sur les SP notées dans le tableau.

1.2.2 Les restrictions de sélection portant sur l'attribut. La question de savoir s'il existe des restrictions portant sur l'attribut n'a guère retenu l'attention des auteurs, sauf sur un point : ils s'accordent pour dire que l'emploi identificatif est limité au verbe *être*, avec peut-être une extension à *demeurer* et *rester*.

Il existe pourtant d'autres contraintes. Nous ne ferons qu'en indiquer quelques-unes, tout en soulignant qu'un programme de recherches s'ouvre sur ce point. Un premier type de contrainte est illustré par (17) ; la paire d'exemples montre que le type de SP admis par *devenir* est sévèrement contraint et que des formules pouvant servir, sans problème, d'attribut avec le verbe *être* sont exclues ici :

- (17) a. Je [...] devenais d'une certaine habilité à recueillir la bille d'acier
(Simonin, FR)
b. *?Il devenait en paix / à l'aise.

Un second type de contrainte concerne les noms de profession, qui se distribuent également de manière irrégulière :

- (18) a. Il devient / demeure / reste professeur.
b. *Il paraît / semble / s'avère professeur
c. *Il a l'air professeur
d. Il a l'air d'un professeur.

En troisième lieu, il existe des restrictions sur les SN indéfinis à interprétation classifiante :

- (19) a. L'oie cendrée est / demeure / reste / devient / passe pour un oiseau migrateur dans nos régions.
 b. *L'oie cendrée se trouve / s'avère / se montre un oiseau migrateur dans nos régions.
 c. ?L'oie cendrée se révèle un oiseau migrateur dans nos régions.

Il est en plus frappant que les structures parallèles comportant un semi-auxiliaire et le verbe *être* sont dans de nombreux cas totalement acceptables ou bien meilleures :

- (20) Il paraît / semble / s'avère être professeur.
 (21) L'oie cendrée se trouve / s'avère / se révèle être un oiseau migrateur dans nos régions.

Enfin, on notera quelques restrictions moins systématiques :

- (22) a. Il se révèle de bonne volonté.
 b. *Il se révèle à l'aise.
 (23) Justine ?s'affirme / *?s'annonce / *?s'avère heureuse.

1.2.3 Les compléments propres du verbe copule. Tout comme certains auxiliaires, quelques verbes copules construisent un complément indirect ou « datif ». Ceci est non seulement le cas de *sembler* et de *paraître* mais aussi des verbes *apparaître*, *demeurer*, *faire* :

- (24) a. Cela me semble intéressant.
 b. Bartlebooth lui-même, son logeur, dont l'indifférence pour ce qui se passait dans l'immeuble avait toujours semblé à chacun un fait acquis, se prit d'affection pour elle. (Perec, FR)
 (25) a. Cela me paraît crucial.
 b. La vie partagée qu'il menait avait longtemps paru à Édouard un chef-d'œuvre d'organisation heureuse. (Tournier, FR)
 (26) Les petites copines de la rue Riquet m'apparaissaient différentes. (Simonin, FR)
 (27) a. L'argument m'est demeuré indéchiffrable. (Blondin, FR)
 b. Cette pensée qui m'est chère bien qu'elle me demeure obscure. (Salvayre, FR)

- (28) a. Ça me fait froid, ou ça me fait chaud (Delay, FR)
- b. Ça va me faire drôle de les voir tous ensemble manger. (Cauvin, FR)

1.3. Contexte à gauche : le sujet – le cas des auxiliaires

En principe, si on adopte une analyse par montée ou selon le modèle de la transparence, les auxiliaires suivis d’un infinitif admettent « n’importe quoi » comme sujet : des N animés, inanimés, des *Il* impersonnels et des sujets faisant partie d’expressions figées, les deux derniers montrant de façon spectaculaire que le sujet est sélectionné par le verbe à l’infinitif et non pas par l’auxiliaire.

A. Verbes préférant un sujet inanimé

Les verbes *s’avérer*, *se révéler* semblent se construire de préférence avec un sujet inanimé¹¹ :

- (29) a. Mise en évidence par le niveau nucléaire, la dissuasion s’avère être en réalité un phénomène général avec des tendances différentes à chacun des niveaux d’ action (Beaufre, FR)
- b. Et quelle est votre hypothèse ? Vous ne la saurez jamais si elle ne se révèle point être la vérité (Leroux, FR)

	Nan	N-an	
Se révéler	4	20	24
S’avérer	2	9	11

Tableau II : *Verbes préférant un sujet inanimé*

B. Verbes admettant indifféremment un sujet animé et un sujet inanimé :

Tous les autres verbes admettent l’un ou l’autre type de N en position sujet :

- (30) a. Le clergé dont l’âge moyen est de soixante ans ne cesse de diminuer. (Carrère d’ Encausse, H. *L’Empire éclaté*, FR)
- b. Venise est tout entière ville litigieuse que la terre et la mer ne cessent de se disputer. (Tournier, M. *Les Météores*, FR)
- (31) a. Quelques femmes indulgentes disaient qu’il ne fallait pas se presser de juger la comtesse (H. de Balzac, *La paix du ménage*, FR)
- b. On entendait à quelques kilomètres la sirène des voitures de police, se pressant d’arriver. (J. De Romilly, *Les oeufs de Pâques*, FR)
- (32) a. Quand elle eut fini de parler et de justifier un changement si naturel, disait-elle, après la mort d’un frère, Jules lui dit en parlant fort lente-

ment : -vous n'accomplissez pas votre serment (Stendhal, L'Abbesse de Castro, FR)

- b. Faites pénitence ; il faudra beaucoup prier, beaucoup pleurer avant que cette tache soit lavée et que cette blessure ait fini de saigner. (G. Sand, Lélia, FR)

C. Verbes préférant un sujet animé :

Il faut nuancer ce qui est dit sous B par le fait que pratiquement tous les auxiliaires préfèrent, à des degrés divers, des sujets de type animé. Ainsi, un sondage très limité effectué sur douze auxiliaires dans le corpus FRANTEXT donne les résultats suivants¹² :

	Nan	N-an	
Avoir beau	49	1	50
Finir de	46	4	50
Etre en train de	44	6	50
Se mettre	43	7	50
Avoir failli	42	8	50
Etre sur le point de	38	12	50
Commencer	32	18	50
Ne cesser	32	18	50
Se hâter	22	3	25
Se presser	22	3	25
Etre censé	20	5	25
Etre supposé	13	9	22

Tableau III: *Verbes préférant un sujet animé*

Comme on le voit, certains verbes qui n'excluent pourtant pas les sujets inanimés, se construisent bien plus fréquemment avec des sujets de type animé : c'est le cas de *avoir beau*, *finir de*, *être en train de*, *se mettre*, *se presser*, *se hâter*, *être censé* et *avoir failli*. Même pour les verbes où le sujet est plus couramment de type inanimé comme *être sur le point de*, *commencer*, *ne cesser*, *être supposé*, les proportions restent significatives.

D. Verbes admettant le sujet *IL* impersonnel ou le sujet d'une expression figée :

Si l'auxiliaire était vraiment transparent, il devrait toujours admettre un sujet *IL* impersonnel pourvu que le verbe suivant soit lui aussi impersonnel, ou se trouve dans une construction impersonnelle. Pour Gaatone (1995), le test des VEI (verbes essentiellement impersonnels) était même le test par excellence pour détecter les auxiliaires. Il a été montré ailleurs (Lamiroy, 1998) que cette

compatibilité est inexistante dans beaucoup de cas. Pour rappel, quelques exemples :

- (33) a. *Il est en train / sur le point de s'agir d'un malentendu.
 b. *Il paraît / a l'air de falloir partir tout de suite.
 c. *Il a fini de / par s'ensuivre que Paul avait tort.
 d. *Il vient de falloir appeler les pompiers.

On constate par ailleurs, comme avec les N inanimés, que même lorsque le *Il* impersonnel est possible, les fréquences restent limitées, sauf dans le cas de *aller*. Le schéma suivant (Lamiroy, 1998) indique les proportions pour tous les sujets *Il* dans environ 3500 phrases de type N AUX V-inf sur une année du Monde (1993) :

	Il =?	Il = N _{hum}	Il = N _{-hum}	Il =IMP	Total
Avoir beau	1	5	-	-	6
Avoir failli	-	7	-	-	7
Avoir l'air	-	4	-	-	4
Aller	104	359	65	116	644
Arrêter de	-	2	-	-	2
Cesser de	2	35	2	-	39
Commencer à	3	31	4	1	39
Commencer par	-	5	-	-	5
Continuer à	6	42	7	1	56
Continuer de	4	19	4	-	27
Devoir	78	305	100	21	504
Etre en passe	-	-	1	-	1
Etre en train	6	12	2	-	20
Etre en vie	-	1	-	-	1
Etre loin de	3	1	1	-	5
Etre supposé	1	1	1	-	3
Etre sur le point	-	2	-	-	2
Finir de	-	1	-	-	1
Finir par	9	28	3	1	41
Manquer	1	7	-	-	8
Menacer	-	4	-	-	4
Paraître	5	14	1	2	22
Pouvoir	73	276	103	52	504
Ne saurait	3	15	3	19	40
Recommencer à	-	2	-	-	2
Risquer	7	13	11	-	31

Se révéler	-	1	-	-	1
Sembler	11	55	5	4	75
Tarder	2	3	1	1	3
Tendre	2	-	1	-	3
Venir de	26	171	7	1	205
Venir à	2	5	1	-	8

Tableau IV : *Verbes à sujet « Il »*

	Il=?	Il=N _{hum}	Il=N _{-hum}	Il=IMP	Total
Devoir _D		115	43	6	196
Devoir _E		35	39	15	93
Devoir _F		115	18	-	137
					426
	? 78				? 78
					504

Tableau V : *Le verbe devoir à sujet « Il »*

Quant aux expressions figées, on constate quelque chose d’analogue que pour le *Il* impersonnel : alors qu’une analyse par transparence prédit en principe que tout sujet d’expression figée sera compatible avec les auxiliaires, cela ne s’avère pas être vrai dans beaucoup de cas :

- (34) a. ?*Les carottes sont sur le point de / finissent de / commencent à être cuites
- b. ?*Justice est en voie d’ / menace d’ / a beau être rendue
- c. ?*Les dés se mettent à / sont en train d’être pipés

1.4 Contexte à gauche : le sujet – le cas des copules

Des observations analogues peuvent être faites quant au sujet des verbes copules. On notera en premier lieu qu’il existe des contraintes sur le caractère animé ou inanimé du sujet ne s’expliquant pas à partir des propriétés de l’attribut ; on envisagera ensuite la distribution de *il* impersonnel.

A. Verbes ayant exclusivement un sujet inanimé :

Le verbe *s’annoncer* n’apparaît dans la documentation qu’avec un sujet inanimé (même quand on étend la documentation à la période 1950-2000), alors que les adjectifs servant d’attribut peuvent se combiner avec un nom animé :

- (35) a. La soirée s'annonçait douce.
 b. Cette soirée s'annonçait super.
 c. Une année qui s'annonçait fameuse.
 d. La partie s'annonce amusante.
 e. La partie s'annonçait délicate.

B. Verbes manifestant une préférence pour un sujet inanimé :

Tout comme pour les auxiliaires, la plupart des verbes admettent tant des sujets animés que des sujets inanimés, mais dans la plupart des cas, les données statistiques font voir une nette préférence pour un sujet inanimé, ce qui est surprenant vu le fait que les sujets animés semblent en général plus fréquents.

	- animé	+ animé	cas particuliers
Apparaître	28	9	2 cas douteux
Se révéler	38	12	
S'avérer + Adj/SP	37	7	
S'avérer + SN	3	3	
Faire	46	4	80 cas avec <i>il</i> impersonnel
Se faire	33	17	

Tableau VI: *Verbes préférant un sujet inanimé*

Deux commentaires s'imposent : pour le verbe *s'avérer* la catégorie de l'attribut semble pertinente et pour *faire* il convient de faire observer que dans 38 cas le sujet inanimé est un pronom démonstratif (*ça, c', cela* ou la combinaison *ce qui*).

Il est vrai qu'il existe des verbes copules peu sensibles à l'opposition animé / inanimé ; ceci est le cas des verbes fréquents : *devenir, demeurer, rester, sembler* et *paraître*, ainsi que de *passer* dans deux des trois constructions : *passer pour* et *passer inaperçu*. La constructions *passer* + N (*passer colonel / maître*) impose par contre un sujet animé, à cause du type d'attribut.

	- animé	+ animé
Passer pour	5	5
Passer inaperçu	19	16

Tableau VII : *Sujet du verbe passer*

Un phénomène analogue s'observe dans le cas de *tomber* ; les combinaisons *tomber amoureux, enceinte, fou, malade, raide, raide mort* imposent un

sujet animé, à cause de l'attribut ; les combinaisons *tomber juste*, *tomber pile* sont indifférentes au type de sujet.

C. Verbes préférant un sujet animé :

Trois verbes se caractérisent par une nette préférence pour un sujet animé, même si les adjectifs qui apparaissent sont compatibles avec un sujet inanimé : par exemple *égalitaire*, *musulman*, *prodigieux*, *byzantin*, *vivant* en combinaison avec *s'affirmer*.

	- animé	+ animé
S'affirmer	7	13
Se montrer	6	114
Se trouver	6	40

Tableau VIII: *Verbes préférant un sujet animé*

D. Verbes admettant *il* impersonnel :

En principe, le sujet d'un verbe copule n'est jamais le pronom *il* en emploi impersonnel. On peut toutefois envisager deux cas. Le premier est celui de *faire* dans *Il fait beau*. Le second, plus intéressant, est constitué par les structures à extraposition :

(36) Il est possible que Pierre vienne / ?de manger ici.

(37) Il est heureux que Pierre vienne.

Tous les verbes copules n'admettent pas ce type de structure, même s'ils admettent les adjectifs dans d'autres configurations.

Les verbes *apparaître*, *avoir l'air*, *passer (pour)*, *s'affirmer*, *s'annoncer*, *(se) faire*, *se montrer*, *se trouver* et *tomber* ne semblent pas pouvoir être substitués à *être* dans (36) ou (37).

(38) ?Il apparaît / a l'air / passe / s'affirme / s'annonce / (se) fait / se montre / se trouve possible / heureux que Pierre vienne.

Certains verbes copules admettent une structure analogue à (36), mais non à (37) ; ceci est le cas de *sembler* et de *paraître* comme, avec des réserves, de *s'avérer* et de *se révéler*.

(39) Il semble, paraît, devient, ?s'avère, ??se révèle possible que Pierre vienne.

Seuls *rester* et *demeurer* peuvent sans problèmes remplacer *être* dans les deux énonces originaux.

2. Discussion

Dans cette section nous envisagerons quatre manières de rendre compte des verbes auxiliaires et copules que nous discuterons à la lumière des observations rassemblées dans la section 1. Il sera successivement question des auxiliaires et copules comme outils grammaticaux (2.1), comme verbes se construisant avec une petite proposition (2.2), comme éléments verbaux supports d'un prédicat complexe (2.3) et comme verbes pleins (2.4).

2.1 *Les auxiliaires et les copules comme outils grammaticaux ou « épels »*

Dans l'introduction nous avons fait état des analyses qui voient dans les auxiliaires et surtout dans les copules des outils grammaticaux, servant de support à l'expression des marques de temps, de mode, d'aspect ou de prédication ; il suffit ici de rappeler les analyses que nous avons mentionnées au début, d'une part Kronning (2003) et d'autre part les conceptions traditionnelles de la copule mentionnées par Riegel (1985 : 49) notamment : « la copule est généralement décrite comme un élément sémantiquement vide, porteur des marques du temps, reliant le sujet à un prédicat non verbal. » De ce fait « la copule est la marque formelle de la construction d'une prédication que ses affixes temporels, modaux et aspectuels articulent avec une situation d'énonciation » (id. : 51)¹³.

On pourra distinguer deux sous-propositions en fonction des deux dernières composantes de la définition ; le sémantisme « vide » – la copule se bornant à faire apparaître l'existence d'un lien prédicatif et à ancrer le repérage énonciatif – est une constante dans ces analyses. Dans le premier cas, la copule sert uniquement de support aux catégories fonctionnelles et dans le second, elle matérialise la prédication et sert ainsi d'hôte aux catégories fonctionnelles. Il est évident que les données empiriques rassemblées dans la section 2 vont à l'encontre d'une telle analyse. Non seulement il y est apparu que le verbe auxiliaire ou copule construit le prédicat – respectivement la forme verbale non personnelle et l'attribut – mais aussi qu'il en contraint la forme et qu'il impose des restrictions de sélection (cf. 1.1 et 1.2). En outre, le fait que ce verbe peut, au moins dans certains cas, être accompagné de compléments propres interdit d'y voir un simple outil grammatical. Les observations relatives aux contraintes sur le sujet (1.3 et 1.4) renforcent l'argumentation. Les conceptions des auxiliaires et des copules comme outils grammaticaux nous semblent donc à écarter.

Il en va de même des analyses qui caractérisent ces verbes par leur transparence (cf. 1.3) ; on peut difficilement dire qu'un verbe qui tolère certains compléments infinitifs mais en exclut d'autres, soit entièrement « transparent » et il en est de même pour un verbe qui influe sur le choix du sujet. Un verbe ne sera transparent, du point de vue du complément verbal, que s'il tolère absolument toutes sortes de verbes, tout comme il tolère toutes sortes de sujets, c'est-à-dire quand toute sélection aura disparu. Il est vrai qu'il existe des degrés de transparence ; ainsi *aller* est parmi les auxiliaires plus transparent que les auxiliaires de phase et c'est ce qui fait la différence entre *se mettre* et *commencer*, entre *finir par* et *arrêter de*, par exemple. Les tableaux relatifs aux copules montrent qu'*être* tout comme *demeurer* et *rester* sont plus transparents que *devenir*, *paraître* ou *sembler*, qui, à leur tour, sont bien plus transparents que *s'avérer*, *se montrer* ou *faire*.

2.2 *Les auxiliaires et les copules comme verbes construisant une petite proposition*

Traiter les auxiliaires et les copules comme des outils grammaticaux est une des formes pour intégrer la thèse de la transparence de ces verbes en syntaxe ; il existe toutefois une autre voie : considérer que ces verbes sont sous-catégorisés pour une petite proposition dont sera extrait le sujet. Cette seconde approche offre un avantage important sur la première, dans la mesure où elle peut rendre compte de manière élégante des observations réunies en 1.1 et en 1.2.

En effet, si un verbe auxiliaire ou copule est sous-catégorisé pour une petite proposition et si l'on admet que la petite proposition a la catégorie de son prédicat, il est possible de rendre compte des contraintes formelles sur le prédicat et des restrictions de sélection imposées par l'auxiliaire ou la copule qui régit la petite proposition, tout comme on peut rendre compte des modes de construction (direct ou indirect) et, dans cette dernière option, du choix de la préposition introductrice. Enfin, la présence de compléments dépendant du verbe supérieur, auxiliaire ou copule, y trouve son explication naturelle. Jones (1996 : 70), qui propose de traiter ainsi auxiliaires et copules et qui propose la structure suivante,

[Ø être [_{sc} NP XP]]

avance en plus trois arguments spécifiques en faveur de son analyse :

- l'absence de passif au cas où le prédicat de la petite proposition est un groupe nominal référentiel (DP défini ; cas des phrases identificacionnelles) ;

- l'apparition de *en* lié au sujet (à condition que le prédicat ne soit pas une forme verbale fournissant un lieu d'ancrage à la pro-forme ;
- l'exclusion de *se*.

Cette analyse n'est toutefois pas sans soulever des problèmes. Elle rencontre en premier lieu deux objections de type syntaxique :

- la petite proposition forme en principe un constituant ; or, dans les constructions à auxiliaire ou à copule, sujet et prédicat sont nécessairement discontinus ;
- pour de nombreux auxiliaires et verbes copules la petite proposition n'apparaît jamais en tant que telle – la « montée » du sujet est donc obligatoire – à moins qu'on ne considère qu'il existe une SC dans les phrases existentielles impersonnelles (*il est des questions qu'on ne pose pas*) ; seuls quelques verbes dont *paraître*, *sembler* ou *s'avérer* possèdent la construction attendue *il V que S*.

L'objection majeure réside toutefois dans l'existence de contraintes portant sur le sujet et indépendantes du prédicat de la petite proposition (v. 1.3 et 1.4). Celles-ci ne peuvent trouver d'explication dans le cadre proposé et imposent de voir dans le verbe auxiliaire ou copule une tête qui contraint directement son sujet.

2.3 *Les auxiliaires et les copules comme supports verbaux dans un prédicat complexe*

La copule est analysée par de nombreux auteurs (e.a. Givón, Huddleston & Pullum, Langacker) comme un élément qui forme avec l'attribut une expression complexe, une sorte de verbe intransitif. La copule y représente le support verbal qui a, pour certains (Langacker, 1991 e.a. qui renvoie aux couples esp. *ser / estar* et angl. *to be / to get*), fondamentalement une valeur aspectuelle et l'attribut représente essentiellement l'information lexicale. Cette analyse n'est pas sans analogie avec celle des expressions à verbe support. Dans cette optique, on tiendra en premier lieu compte du fait que certaines constructions de la forme *être* + SP ont été analysées comme des expressions à verbe support (v. Danlos, 1988 et Leeman, 1995 pour *être en colère*). On fera en second lieu état qu'il existe une similitude entre la façon dont le sujet est contraint par la copule et l'attribut et la façon dont la sélection des arguments s'opère pour des locutions telles que *donner un coup de fil*, *donner un coup de fer*, *donner un coup de fouet*. La combinaison des instructions véhiculées par le support verbal et par la composante nominale explique que le sujet et le complément indirect

sont animés dans le premier cas (39), animé et non animé respectivement dans le second (40) et inversement non animé et animé dans le dernier (41) :

- (40) Tu as donné un coup de fil à Julie.
- (41) J'ai donné un coup de fer à ton pantalon.
- (42) Cela donne un coup de fouet aux étudiants fatigués.

Une telle analyse est donc compatible avec l'ensemble des observations en 2. Il reste à voir si elle peut être maintenue pour tous les cas traités.

Cette analyse des constructions à copule convient particulièrement aux cas où la copule sélectionne un ensemble spécifique de lexèmes avec lesquels elle forme des expressions aux propriétés spécifiques. Elle s'applique par exemple aux combinaisons avec *passer* et *tomber*. Pour chaque verbe on distinguera deux cas :

- *passer inaperçu*
- *passer maître, professionnel, professeur, colonel*
- *tomber malade, amoureux, enceinte...*
- *tomber juste, pile.*

Quoiqu'une telle analyse n'ait pas vraiment été appliquée aux auxiliaires, elle pourrait également convenir à certaines combinaisons. On pourra envisager deux cas différents. Le premier est constitué par les tours impliquant *aller* ou bien plus rarement *s'en aller* suivi d'un participe présent, qui ne s'observe que pour certains verbes comme *augmenter*, *croître* et *diminuer* (Kindt, 2003). Le second concerne les formules aspectuelles contenant *être* suivi d'une expression prépositionnelle *sur le point de*, *en train de*, *en voie de* + infinitif qui peut être employée seule, par exemple en contexte adnominal, mais qui impose la présence d'un support verbal lorsqu'elle sert de noyau phrastique :

- (43) Un convoi sur le point de partir, un chat en train de dormir.
- (44) Le convoi est sur le point de partir ; le chat est en train de dormir.

L'analyse convient bien moins quand l'auxiliaire ou la copule se combine avec un nombre très important, voire non limité de « compléments » – auxilié ou attribut – et qu'il n'y a donc aucune lexicalisation ou quand la périphrase, aspectuelle ou autre, n'est pas articulée.

2.4 Les auxiliaires et les copules comme verbes pleins

L'ensemble des observations rassemblées dans la section 2 ne peut que mener à la conclusion que les verbes auxiliaires et copules partagent un nombre important de propriétés avec les verbes ordinaires, que ceux-ci s'intègrent comme supports dans une expression complexe ou non. Comme ceux-ci ils exercent, tant à gauche qu'à droite, un pouvoir de construction et de sélection¹⁴.

Si les ressemblances sont évidentes sur le plan de la forme, il convient toutefois de nuancer immédiatement cette conclusion quant aux aspects sémantiques : les divers auxiliaires et les diverses copules n'exercent pas de la même façon ce pouvoir de sélection ; il existe, au contraire, un continuum allant de verbes (quasi-)transparents aux verbes manifestant des contraintes sévères et précises. On opposera ainsi *aller* auxiliaire temporel et *pouvoir* épistémique à *se hâter* ou à *pouvoir* déontique, tout comme on contrastera *être* à *s'affirmer*. Il reste vrai que même *être* contraint la forme de son attribut, excluant les adverbes en *-ment*, les adjectifs de relation, les adjectifs liés à la détermination nominale comme *certain* ou *même* et les interprétations spécifiques des adjectifs antéposés tel *ancien*. Une telle variation s'observe cependant également dans le cas des verbes pleins ; il suffit à cet égard d'opposer un verbe de perception comme *voir*, qui admet toutes sortes de compléments d'objet, aux verbes d'action programmée tels que *lire*, *manger*, *boire* ou *danser*, qui sont beaucoup plus restreints de ce point de vue.

Pour les copules, l'on peut ajouter à l'argument des contraintes, trois arguments supplémentaires ; les deux premiers valent en outre également pour les auxiliaires. Le premier réfère au statut de l'attribut comme constituant essentiel et dès lors comme complément du verbe (Goes, 1997). De ce point de vue, *être* dispose d'une valence à l'instar des autres verbes (Gross, 1975 : 72). L'existence de deux emplois absolus (*Dieu est.* et *Il est encore un élément qu'il importe de considérer*), distincts mais non sans relations avec l'emploi complété, renforce l'analogie avec les autres verbes. Cet argument peut être étendu aux emplois de certains auxiliaires, tel *commencer*.

Le second argument est d'ordre lexical. Pour les verbes copules, il s'appuie sur le rapprochement entre la copule *être* et des verbes comme *constituer* ou *former*, qui sont toujours conçus comme des verbes pleins (v. e.a. Huddleston & Pullum, 2002 : 255 pour l'anglais). On pourra dans cette perspective également faire état de verbes à complément direct « a-typique » comme *sentir* ou *faire* (v. déjà Damourette et Pichon, 1911-1940 et Melis, 2000 ; 2002). Pour les verbes auxiliaires, on peut alléguer des séries comme *se hâter de*, *se presser de*, *se dépêcher de*, *s'empresse de* dans lesquelles semi-auxiliaires et verbes pleins se rencontrent.

Le dernier argument concerne uniquement les verbes copules ; il fait état de la pronominalisation de l'attribut à l'aide de pronoms spécialisés¹⁵ :

- *le* et *que* pour les adjectifs, les participes, les groupes prépositionnels commutant avec des adjectifs et les noms non déterminés ;
- *en* quantitatif pour les groupes nominaux indéfinis ;
- *le, la, les* pour les groupes nominaux définis ;
- *y* pour les locatifs.

Il est vrai que l'auxilié ne se laisse pas pronominaliser, à l'exception du participe dans la périphrase passive, ce qui affaiblit la valeur de cet argument et soulève la question des différences entre les deux types de verbes.

Les arguments pour traiter les verbes auxiliaires et copules comme des verbes pleins ne manquent donc pas. Il convient toutefois de ne pas procéder à une assimilation totale. Il existe en effet deux différences importantes, relatives à l'assignation par le verbe d'un rôle thématique aux constituants qu'il construit et à la manière dont les contraintes sur le sujet imposées par le verbe se combinent avec celles qui proviennent du « complément ».

La problématique de l'assignation des rôles a surtout été abordée pour les verbes copules et nous y limiterons la discussion. Les tenants d'une analyse de ces verbes comme verbes pleins admettent ainsi que des rôles thématiques sont assignés au sujet et à l'attribut. Mais, ils particularisent immédiatement en attribuant à ce dernier un rôle spécifique, qui ne peut être rempli que par l'attribut (Sag & Wasow, 1999 : 253) dans le cadre HPSG, Van Valin & LaPolla (1997 : 115) et Givón (2001 : 120, 125) ; une telle proposition mène toujours à accorder aux verbes copules une position spécifique, distincte de celle des verbes pleins « ordinaires ». Seule Löbel (2000), ou de manière embryonnaire Creissels (1996), propose un rapprochement avec certains autres constituants ; cet auteur introduit une distinction entre des rôles de participants et des rôles de non-participants (mesure, durée, dénomination, propriété) et montre ensuite que l'attribut est proche des compléments non référentiels exprimant une mesure (*Cela pèse cinq kilos.*), une durée (*La réunion dure deux heures.*), une dénomination (*On l'appelle Jérôme.*) ; elle admet dès lors que l'attribut remplit un rôle de participant non référentiel ; il faut toutefois remarquer que ce rôle peut uniquement être rempli par l'attribut.

Quant à l'assignation d'un rôle au sujet, elle se fait sur une base compositionnelle. Le sujet reçoit, d'après Löbel (2000) et d'autres auteurs, son rôle de thème ou éventuellement de patient, de la copule et de l'attribut. Givón (2001 : 119) avance une proposition plus précise ; pour lui, le sujet peut remplir deux rôles : celui de patient ou d'expérimenteur (*dative* dans sa terminolo-

gie). Le choix pour la valeur d'expérencieur est conditionné par la présence, au niveau de l'attribut, d'un prédicat dénotant un état mental temporaire.

La façon dont ces auteurs décrivent l'assignation d'un rôle au sujet est analogue à celle qui s'observe pour les verbes pleins, comme le signale Löbel (2000) qui avance la paire *John broke the vase* à sujet agent et *John broke his leg*, à sujet affecté. Cette analogie n'est cependant pas parfaite dans la mesure où le complément direct restreint le pouvoir de construction et de sélection du verbe, mais ne semble pas sélectionner de manière directe le sujet. Ceci est le cas du verbe *to break*, qui en emploi absolu peut assigner tant le rôle d'agent que celui de patient ; les traits propres du complément d'objet réduisent la latitude du verbe. Dans le cas des copules, la hiérarchie des deux entités impliquées dans l'assignation d'un rôle et dans la sélection est inversée : l'attribut joue le rôle principal – c'est lui qui détermine l'espace de variation – et le sujet doit être compatible avec lui, tandis que le verbe copule restreint les possibilités ouvertes par l'attribut en apportant des contraintes additionnelles.

Les copules s'apparentent donc aux verbes pleins accompagnés d'un complément, mais avec un déplacement du poids des entités combinées au profit de l'élément non conjugué. Il en va de même des auxiliaires : comme le montre la sélection des sujets impersonnels, la forme non personnelle est déterminante, mais l'auxiliaire peut restreindre les possibilités. Cette modification de la hiérarchie peut s'accompagner d'un affaiblissement progressif des contraintes exercées par le verbe copule ou auxiliaire qui tendent à se réduire, voire à s'annuler ; dans le cas extrême, l'on aboutit à la transparence qui caractérise *être* copule ou *aller* auxiliaire temporel.

2.5 L'analyse des verbes auxiliaires et copules et la grammaticalisation

La vue à laquelle nous ont amenés les observations empiriques rassemblées dans la section 2 offrent une perspective intéressante pour rendre compte du passage progressif du statut de verbe plein à celui de verbe auxiliaire et copule et donc, de la grammaticalisation. On peut observer ce passage très clairement dans les exemples (45) à (47) :

- (45) a. Près d'elle, un jour, passa superbe un ange blond. (Brassens)
 b. L'ombre qui passait brève sur son visage. (Bonnefoy, FR)
- (46) a. Tous mes efforts pour passer inaperçu et me dissimuler dans un lieu
 sûr avaient été réduits à néant, en quelques secondes. (Modiano, FR)
 b. Quant à sa veste croisée, je la lui avais tout d'abord empruntée afin de
 passer inaperçu, à la Défense, parmi les employés... (Rolin, FR)

- (47) a. Ce très remarquable document était passé inaperçu même en Allemagne auprès des initiés. (Tournier, FR)
 b. Notre absence était passée inaperçue. (Ollivier, FR).

Les phrases en (45) présentent le verbe *passer* fonctionnant à tous égards comme un verbe plein, en l'occurrence un verbe de mouvement, accompagné d'un attribut du sujet occasionnel ou prédicat second, uniquement lié au sujet et, par ce biais, impliqué dans la scène globale. En (47) au contraire, *passer inaperçu* forme un tout étroitement imbriqué et rapporté à un sujet inanimé, tandis que (46) présente l'étape intermédiaire, le lieu de passage, dans la mesure où *passer inaperçu* se rapporte encore à un sujet de type [+hum], sujet typique des verbes pleins. Les trois types d'emplois de *passer*¹⁶ font voir ainsi la chaîne de grammaticalisation à l'œuvre que Lamiroy (1998) a mise en évidence pour les auxiliaires. On reconnaîtra d'une part la désémantisation du verbe, puisque *passer* dans (46-47) ne fonctionne plus comme verbe de mouvement, et d'autre part la perte des propriétés catégorielles, des propriétés typiquement verbales ; Lamiroy (1998) attire d'ailleurs explicitement l'attention sur la perte des propriétés prédicatives comme indice de grammaticalisation.

Le fait que l'analyse comme verbe plein – intégré ou non comme support dans une expression plus complexe – convienne le mieux pour rendre compte des faits offre donc une base pour intégrer à la description les phénomènes de grammaticalisation. Elle offre un dernier avantage, celui de pouvoir rendre compte de l'hétérogénéité des verbes ; chaque auxiliaire et chaque copule est caractérisé par un profil propre, qu'il s'agisse de propriétés constructionnelles ou de phénomènes de sélection, à droite ou à gauche. Une telle hétérogénéité n'est pas compatible ni avec l'analyse comme outil grammatical, ni avec l'analyse qui traite sujet et auxilié ou sujet et attribut comme les termes d'une petite proposition, dans la mesure où les verbes auxiliaires et copules devraient alors avoir en partage la majeure partie des propriétés.

Références

- Abeillé, Anne. 2002. *Une grammaire électronique du français*. Paris : CNRS.
 Abeillé, Anne et Danièle Godard. 1996. « La complémentation des auxiliaires en français ». *Langages* 122.32-61.
 Anderson, John M. 1971. *The Grammar of Case. Towards a Localistic Theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
 Bach, Emmon. 1967. « Have and be in English syntax ». *Language* 43 : 2.462-485.
 Benveniste, Émile. 1966. « La phrase nominale ». Dans : *Problèmes de linguistique générale* 1.151-167. Paris : Gallimard.

- Danlos, Laurence. 1988. « Les phrases à verbe support *être* prép ». *Langages* 90.23-37.
- Daugaard, Jan. 1998. « L'unité « copule + attribut » analysée comme un prédicat (noyau valentiel) complexe ». Dans *Prédication, Assertion, Information* éd. par Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning, 163-171. Uppsala : Acta Universitatis Uppsaliensis.
- Déchine, Rose-Marie. 1993. *Predicates across Categories*. Ph.D. University of Amherst.
- François, Jacques. 1975. « Les auxiliaires de prédication ». *La linguistique* 20.144-150.
- Frege, Gottlob. 1892. « Ueber Begriff und Gegenstand ». *Vierteljahrschrift für Philosophie und philosophische Kritik* 25-50.
- Gaetone, David. 1995. « Syntaxe et sémantique : le cas des verbes transparents ». Dans *Le langage et le texte. Hommages Alexandre Lorian* » 55-71.
- Givón, Talmy. 2001. *Syntax*. 2 vols. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Goes, Jan. 1997. « L'attribut : *objet de être* ? » *Travaux de Linguistique* 34.49-64.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en Syntaxe*. Paris : Hermann.
- , 1999. « Sur la définition d'auxiliaire du verbe ». *Langages* 135.8-21.
- Haegeman, Liliane. 1994. *Introduction to Government and Binding*. Oxford : Blackwell.
- Halliday, M.A.K. 1985. *An introduction to Functional Grammar*. London : Arnold.
- Heggie, Lorie. 1998. *The Syntax of Copular Sentences*. Ph.D. University of Southern Carolina.
- Harris, Zellig. 1970. « The elementary transformations ». In *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, 482-532. Dordrecht : Reidel.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries*. Oxford : Oxford University Press.
- Higgins, Francis R. 1976. *The Pseudo-Cleft Construction in English*. Indiana University Linguistics Club.
- Huddleston, Rodney D. & Geoffrey K. Pullum. 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jones, Michael Allan. 1966. *Foundations of French syntax*. Cambridge : University Press.
- Kindt, Saskia. 2003. *L'emploi non périphrastique des verbes semi-finis en -ant en français et de leurs équivalents en espagnol, en italien et en roumain*. Thèse de doctorat (non publiée). Université d'Anvers.
- Kronning, Hans. 2003. « Auxiliarité, énonciation et rhématicité ». *Cahiers Chronos 11 : Modes de repérages temporels*, 231-249.

- Kuteva, Tania. 2001. *Auxiliation : an inquiry into the nature of grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Laca, Brenda. 2000. Auxiliarisation et copularisation dans les langues romanes. *Revue de Linguistique romane* 64.427-444.
- Lamiroy, Béatrice. 1994. « Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité ». *Langages* 115.64-76.
- , 1995. « La « transparence » des auxiliaires ». Dans *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone* éd. par Bat-Zeev Shyldkrot Hava et Lucien Kupferman, 277-286. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- , 1998. « Prédication et Auxiliaires ». Dans *Prédication, Assertion, Information* éd. par Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning, 285-299. Uppsala : Acta Universitatis Uppsaliensis.
- , 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages* 135.63-75.
- Langacker, Ronald. 1991. *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford University Press, vol. 2.
- Leeman, Danielle. 1995. « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction « être » en ». *Langue française* 105.55-69
- Löbel, Elisabeth. 2000. « Copular verbs and argument structure : Participant vs. non-participant roles ». *Theoretical Linguistics* 26.229-258.
- Melis, Ludo. 2000. « Le complément des verbes olfactifs ou la frontière ténue entre compléments, objets et attributs ». Dans *Mélanges Liliane Tasmowski* éd. par Coene, Martine et al., 123-138. Padova : Unipress.
- , 2002. « Objects and quasi-objects : The constellation of the object in French ». In *The Nominative and Accusative and their counterparts* ed. by Kristin Davidse et Béatrice Lamiroy, 41-79. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Moro, Andrea. 1997. *The raising of the predicates : predicate noun phrases and the theory of clause structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Postal, Paul. 1974. *On raising*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Pullum, Geoffrey K. & Deirdre Wilson. 1977. « Autonomous Syntax and the analysis of auxiliaries ». *Language* 53 : 4.741-788.
- Radford, Andrew. 1997. *Syntax, a minimalist introduction*. Cambridge : University Press.
- Riegel, Martin. 1985. *L'adjectif attribut*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Ross, John R. 1969. « Auxiliaries as main verbs ». In *Studies in Philosophical Linguistics* ed. by William Todd, Series One. Evanston : Great Expectations Press.
- Ruwet, Nicolas. 1983. « Montée et Contrôle : une question à revoir ? » *Revue Romane* 24.17-37.
- Sag, Ivan & Thomas Wasow. 1999. *Syntactic Theory. A Formal Introduction*. Stanford : CSLI Publications.
- Spang-Hanssen, Ebbe. 1983. « La notion de verbe auxiliaire ». Dans *Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l'occasion du 50e anniversaire de Carl Vikner*. *Revue Romane* éd. par Michael Herslund et al., 24.5-16. Copenhagen : Akademisk Verlag.
- Steele, Susan et al. 1981. *An Encyclopedia of AUX : a study in cross-linguistic equivalence*. Cambridge, Mass. : mit Press.
- Tesnière, Lucien. 1965. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Van Peteghem, Marleen. 1991. *Les phrases copulatives dans les langues modernes*. Wilhelmsfeld : G. Ebert Verlag.
- Van Valin, Robert D. & Randy J. LaPolla. 1997. *Syntax. Structure, Meaning and Function*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Wilmet, Marc. 1997. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.

Notes

¹ Nous écartons de notre étude *être* et *avoir* dans leur emploi temporel, comme auxiliaires des temps composés.

² Outre *être*, les verbes suivants ont été retenus comme verbes copules: *apparaître, avoir l'air, demeurer, devenir, (se) faire, passer (pour), paraître, rester, sembler, tomber* et les verbes pronominaux *s'affirmer, s'annoncer, s'avérer, se montrer, se révéler, se trouver*. Le critère retenu est: le verbe doit pouvoir se construire avec un adjectif fonctionnant comme un constituant essentiel. Nous avons dès lors écarté les emplois d'adjectifs comme prédicat second ou attribut accessoire qui s'observent avec certains de ces verbes comme *passer* ou *tomber*. Nous avons également écarté la construction V à Vinf (*Cela est / demeure / reste à faire*) qui pose des problèmes particuliers.

³ Sur la base d'une suggestion dans Wilmet (1997), Kronning (2003) distingue trois catégories dans la classe des auxiliaires: les coverbes transparents (*commencer, devoir* (déontique) et *être* (passif)), les auxiliaires ad-thématiques (*avoir* et *être* (parfait), *aller* et *devoir* (futur aléthique prospectif)) et les auxiliaires ad-focaux (*devoir* et *pouvoir* épistémiques).

⁴ Les verbes qui seront considérés ici sont: *s'avérer, avoir beau, avoir failli, avoir l'air, aller, arrêter de, (ne) cesser de, (re)commencer à / par, continuer à / de, devoir, être en passe, être en train, être en voie, être loin de, être censé, être supposé, être sur le point, finir de / par, manquer, menacer, paraître, passer, pouvoir, ne savoir (cond.), risquer, se révéler, sembler, tarder, tendre, venir de / à*.

⁵ Notons que Tesnière (1965: 159) établit un rapport entre les deux catégories, d'où l'utilisation d'une terminologie commune:

Le verbe substantif est l'auxiliaire, puisqu'il assure la fonction structurale et l'attribut l'auxilié, puisqu'il assure la fonction sémantique.

⁶ Pour un aperçu des théories concernant la copule, voir e.a. Goes (1997), Higgins (1976), Moro (1997), Van Peteghem (1991), pour les auxiliaires voir e.a. Gross 1999, Heine (1993), Kuteva (2001), Lamiroy (1994 ; 1995 ; 1998 ; 1999), Spang-Hanssen (1983), Steele et al. (1981).

⁷ Pour les grammairiens de Port-Royal, la copule exprime la prédication à l'état le plus pur, d'où le terme de « verbe substantif » (Arnauld et Nicole 1662: 123, cité Van Peteghem 1991: 4).

⁸ Il inclut d'ailleurs la copule dans la classe des auxiliaires.

⁹ Ruwet (1983) est une exception ici: pour lui, les verbes à montée s'associent de préférence à des verbes d'état, tout comme les verbes de contrôle sélectionnent de préférence des verbes d'action.

¹⁰ La plupart des exemples provenant du corpus de Frantext, nous utiliserons dorénavant l'abréviation FR.

¹¹ Les cas trouvés dans Frantext (corpus correspondant aux romans, essais et traités entre 1900 et 2000) étant très limités, les chiffres ont évidemment une valeur relative seulement.

¹² Notons que les N collectifs de type *le public* ou métonymiques de type *l'esprit*, qui sont proches de N humains ont été comptabilisés comme des N-an, p.ex. « Le public était censé haleter d'impatience » (Pennac, FR)

¹³ Cette position est adoptée par Dik (1997²) et est, foncièrement, celle d'Abeillé (2002). Elle est argumentée dans le cadre de la grammaire générative par Déchaine (1993).

¹⁴ Certains arguments, particulièrement ceux qui sont relatifs aux contraintes opérant vers la droite avaient déjà été signalées dans la littérature ; pour les verbes copules en français, on verra à ce propos Goes (1997), ainsi que Dagaard (1998). Pour les auxiliaires, on verra Larochette (1980) qui décrit diverses contraintes portant sur les auxiliaires de phase.

¹⁵ On notera d'ailleurs que certains attributs n'admettent pas de forme pronominale: C'est pour demain / sans importance.

La variété des pronoms devrait mener à la reconnaissance de plusieurs emplois du verbe *être*, vu qu'il n'existe aucune classe fonctionnelle naturelle permettant de couvrir les divers cas.

¹⁶ D'autres verbes comme *se trouver* ou *tomber* donnent lieu à des observations analogues, qui ne peuvent être détaillées ici, faute d'espace.

LES PÉRIPHRASES *DÜEN* + VERBE À L'INFINITIF EN ALSACIEN

UN AUXILIAIRE MODAL À TOUT... FAIRE*

GEORGES KLEIBER ET MARTIN RIEGEL
Université Marc Bloch de Strasbourg et SCOLIA

0. Introduction

En alsacien, on observe une alternance entre les formes simples du verbe au présent de l'indicatif et des formes périphrastiques où ce même verbe à l'infinitif est précédé de l'auxiliaire conjugué *düen* (allemand *tun*, anglais *do*). Cette alternance est illustrée par la phrase (1) présentée ici en deux temps pour les besoins de la cause. On vérifiera ainsi que le verbe des deux segments, coordonnés par *àwwer* (*mais*), est respectivement à la forme périphrastique et simple¹ :

- (1) *Gewiss, e Màmme düet sich fer ihri Kinder ufopfere, [...]*
- (1) (a) *Gewiss, eine Mama tut sich für ihre Kinder aufopfern*
- (1) (f°) *Sûr, une maman <fait l'action de> soi pour ses enfants sacrifier*
- (1) (f) *Sûr, une maman se sacrifie pour ses enfants [...] àwwer au d'r Bàbbe màcht im àllgemeine gewissehàft wàs er kànn* (RM : 15/06/03)
 - (a) *aber auch der Papa macht im allgemeinen gewissenhaft was er kann*
 - (f°) *mais aussi le papa fait en général consciencieusement ce qu'il peut*

Or, souvent comme dans cet exemple, les deux formes sont interchangeable, sans que la permutation n'affecte ni la grammaticalité ni, à première vue, l'interprétation de la phrase :

- (2) *Gewiss, e Màmme opfert sich fer ihri Kinder uf, [...]*
- (2) (a) *Gewiss, eine Mama opfert sich für ihre Kinder auf*
- (2) (f°) *Sûr, une maman sacrifie soi pour ses enfants*
- (2) (f) *Sûr, une maman se sacrifie pour ses enfants [...] àwwer au d'r Bàbbe düet im àllgemeine gewissehàft màche wàs er kànn*

- (a) *aber auch der Papa tut im allgemeinen gewissenhaft machen was er kann*
 (f°) mais aussi le papa <fait l'action de> en général consciencieusement faire ce qu'il peut

L'usage de la forme périphrastique reflète aussi un véritable clivage entre les dialectophones qui l'emploient couramment en concurrence avec la forme simple et ceux qui ne l'emploient pas (ou très peu) activement, mais qui néanmoins l'acceptent passivement comme une tournure dont la forme et l'interprétation ne leur posent pas problème. Cette tournure est généralement décrite comme une variante idiolectale, conditionnée par des facteurs sociologiques et (micro)géographiques, sans équivalent en allemand standard, mais que l'on retrouve dans d'autres variétés dialectales de l'allemand. Les grammaires de l'alsacien caractérisent ces emplois en termes de « nuances » aspectuelles ou stylistiques, p. ex. comme « une forme de présent à valeur prospective »² et « qui sert aussi, facultativement à insister sur le verbe qu[elle] accompagne »³ quand elles n'y voient pas simplement « une deuxième façon d'exprimer le présent »⁴. Or un examen attentif des données⁵ montre non seulement que la construction périphrastique en *düen* a une extension beaucoup plus grande que ne le laissent supposer les grammaires, mais aussi qu'elle est soumise à des restrictions significatives pour peu qu'on les rapporte à ses propriétés interprétatives qui en font un auxiliaire modal à géométrie fonctionnellement variable.

1. L'alternance morphologique Verbe simple / *Düen* + Verbe à l'infinitif

L'alternance entre formes verbales simples (*Er singt* / *Il chante*) et formes périphrastiques en *düen* (*Er düet singe*) est une spécificité parmi d'autres du système verbal alsacien tel qu'il est décrit de façon plus détaillée dans Kleiber et Riegel (1998 : 166-167). Très schématiquement et comparée à celle de l'allemand, la conjugaison de l'alsacien⁶ se réduit à dix tiroirs verbaux. Outre l'infinitif simple (*singe* / *singen* / *chanter*) et composé (*gsunge hän* / *gesungen haben* / *avoir chanté*) et le participe passé (*gsunge* / *gesungen* / *chanté*), l'alsacien se contente de sept formes personnelles :

- à l'indicatif, un présent / futur (*Ich sing* / *Ich singe* / *Je chante*) et pour l'expression du passé deux formes, l'une composée (*Ich hàb gsunge* / *Ich habe gesungen* / *J'ai chanté*) qui fait office de prétérit, et l'autre surcomposée (*Ich hàb gsunge ghatt* / *Ich habe gesungen gehabt* / *J'ai eu chanté*).
- au conditionnel, pour exprimer le potentiel et l'irréel du présent, une forme périphrastique originale qui combine la forme *dat* du subjonctif du verbe *düen* (faire) avec l'infinitif du verbe (*Ich dat singe* / *Ich würde singen* / *Je chanterais*)⁷ ; et, pour l'irréel du passé, deux formes respectivement com-

posée (*Ich hatt gsunge / Ich hätte gesungen / J'aurais chanté*) et surcomposée (*Ich hatt gsunge ghatt / Ich hätte gesungen gehabt / J'aurais eu chanté*) :

- (3) *Junger, wenn dü dätsch ufstehn, kennt eini Dàm setze*
- (3) (a) *Junger, wenn du aufstehen würdest, könnte eine Dame sitzen*
- (3) (f°) *Garçon, si tu te lèverais, pourrait une dame s'asseoir*
- (3) (f) « *Mon garçon, si tu te levais, une dame pourrait s'asseoir* »
Un wenn Sie däte ufstehn, hätte alli zwei Plätz ! [LD]
 (a) *Und wenn Sie aufstehen würden, hätten alle zwei Platz !*
 (f°) *Et si vous vous vous lèveriez, auraient les deux de la place*
 (f) *Et si vous vous vous levez, les deux auraient de la place*⁸

L'exemple (3) est révélateur, qui met en contraste les formes conditionnelles simples / synthétiques *kennt* et *hätte* avec les formes périphrastiques *dätsch ufstehn* et *däte ufstehn* où c'est le verbe à l'infinitif qui dénote le procès verbal proprement dit dans toute sa spécificité, alors que le verbe *düen* fonctionne comme un auxiliaire porteur de la marque modale du conditionnel. Tout aussi significatif est le choix du verbe *düen*, originellement verbe plein (mais aussi verbe support) dénotant la notion générale d'action et d'activité, qui alterne avec *màche* (*machen / make*), par exemple dans cette injonction aux grands-parents : [...] *düen ebbs fer ejeri Kindeskind* ! (LD : 01/12/03) / (a) *tut etwas für eure Kindeskind* ! / (f) faites quelque chose pour vos petits-enfants !. Il conserve encore ce sens dans des expressions comme *ze düen hân mit / zu tun haben mit / avoir à faire avec / avoir affaire à* :

- (4) *Mit dem will' I nix ze düen hân* (f) Avec ce type-là je ne veux rien avoir à faire
 (a) *Mit diesem (Kerl) will ich nichts zu tun haben*
- (5) *Mit dem how' I nix ze düen* (f) Avec ça je n'ai rien à voir
 (a) *Mit dieser Sache habe ich nichts zu tun*

De manière non moins significative, les traits d'action, d'activité effective, et donc aussi de réalité, se retrouvent dans le sémantisme des dérivés allemands du verbe *tun*, qu'ils soient nominaux (*die Tat* : l'action, l'acte ; *zur Tat schreiten* : passer à l'acte ; *auf frischer Tat ertappen* : prendre sur le fait / en flagrant délit ; *in der Tat* : en fait, effectivement ; *die Getue* : les manières, les chichis ; *der Täter* : l'auteur, le coupable ; *der Mittäter* : le complice, m.-à-m. celui qui a fait avec), verbaux (*tätigen* : réaliser, effectuer), et adjectivaux (*tä-*

tig sein : être actif, en action, en activité ; *tätlich werden* : se livrer à des voies de fait) et adverbiaux (*tatsächlich* : effectivement, en réalité).

Cette dissociation entre le verbe lexical à l'infinitif et l'auxiliaire modal fait, en quelque sorte par ricochet, du verbe *düen* le marqueur verbal de l'occurrence prédicative d'une activité. Cet aspect est, certes, relégué au second plan dans les tours conditionnels où la tournure périphrastique est obligatoire et où l'auxiliaire sert essentiellement de support à la modalité conditionnelle. Il n'en reste pas moins que, même dans ces tours, la forme périphrastique ne s'applique pas indistinctement à tous les verbes. En sont exclus non seulement, comme on l'a vu plus haut, un certain nombre d'auxiliaires qui ont conservé la forme simple du subjonctif, mais aussi les constructions attributives, les verbes exprimant la possession et, de façon plutôt tendancielle, les verbes à sémantisme statif. Pour ne prendre qu'un exemple, un alsacien appelé à traduire l'expression *S'il le savait, il serait déjà là*, dirait *Wann er's wessst, war er schon do* (*Wenn er es wüsste, wäre er schon hier*) plutôt que *Wann er's wesse dat, dat er schon do sen*. En revanche, un verbe incontestablement statif comme *stehn* (*stehen* / *se dresser, se trouver*) s'accommodera – nécessité oblige, puisqu'il n'a pas de forme subjonctive – de la tournure périphrastique :

- (6) *Ja s' wär so schén spàziere géhn* (f°) Oui ce *serait* si beau aller se promener
 (a) *Ja, es wär so schön spazieren zu gehen Wenn do e Bänkel dätt stehn* (Albert Kuhn) (f°) Si ici un petit banc *se trouverait*
 (a) *Wenn hier ein Bänkel würde stehen*

Le maintien du sens processuel originel de *düen*, estompé dans ses emplois de vecteur auxilial du conditionnel, réapparaît au premier plan dans les formes périphrastiques du présent / futur alsacien, c'est-à-dire lorsqu'il sert de support non plus à la modalité conditionnelle mais à celle véhiculée par l'indicatif. Synchroniquement, rien n'interdit de considérer ces formes périphrastiques comme une extension au mode indicatif de la configuration locale caractéristique du conditionnel, où elle est obligatoire. Diachroniquement, la question reste ouverte, car s'ils sont incontestablement attestés sur plusieurs siècles dans des textes écrits en alsacien, ces emplois n'ont pas à notre connaissance fait l'objet d'une étude systématique. Quoi qu'il en soit, ils constituent pour ceux qui y ont recours une forme additionnelle dans le paradigme des auxiliaires modaux que l'on a appliqués, dans le tableau suivant, à un même contenu propositionnel CHANTER^(il) :

<i>Modalité</i>	<i>ALSACIEN</i>	<i>ALLEMAND</i>	<i>FRANÇAIS</i>
– expectation	<i>Er wurd singe</i>	<i>Er wird singen</i>	<i>Il va chanter</i>
– possibilité	<i>Er kànn singe</i>	<i>Er kann singen</i>	<i>Il peut chanter</i>
– permission	<i>Er derf singe</i>	<i>Er darf singen</i>	<i>Il a le droit de chanter</i>
– obligation	<i>Er soll singe</i>	<i>Er soll singen</i>	<i>Il doit chanter</i>
– nécessité	<i>Er mües singe</i>	<i>Er muss singen</i>	<i>Il doit chanter</i>
– éventualité	<i>Er dat singe</i>	<i>Er würde singen</i>	<i>Il chanterait</i>
– ????????	<i>Er düet singe</i>	<i>Er tut singen</i>	<i>Il ???? chanter</i>
– assertion	<i>Er singt</i>	<i>Er singt</i>	<i>Il chante</i>

Mais avant d'éclaircir les conditions d'emploi de *düen* auxiliaire modal, un petit détour par un terrain sans doute plus familier - l'anglais et les emplois traditionnellement dits « emphatiques » de son homologue *do* - ne sera pas inutile, à la fois pour sigaler certaines convergences entre les deux tournures, mais aussi et surtout pour pouvoir ensuite faire apparaître les spécificités de la construction alsacienne.

2. Un intermède : *Düen* + infinitif en alsacien et *Do* + infinitif en anglais

Contrairement à son homologue anglais *do*, *düen* n'est grammaticalisé ni pour la négation des verbes non coputatifs et non modaux (*He doesn't understand all the words*), ni pour les formes interrogatives de ce même type de verbes (*What did he say ?*), ni pour la formation des *question tags* (*She makes a lot of mistakes, doesn't she ?*), ni pour anaphoriser un GV (*I drank a beer and so did Peter*), ni comme proforme verbale pour les processus d'activité (*What are you doing (with my keys) ?*)⁹. En revanche, certains de ses emplois recouvrent ceux du *do* dit auxiliaire « d'emphase » où, selon le *BBC English Dictionary*, « *Do* is used to give emphasis to the main verb when there is no other auxiliary »¹⁰. Pour Reid (1991 : 11), qui se fonde sur l'interprétation discursive du couple de phrases :

(7) The boys *do* play soccer.

(8) *Do* the boys play soccer?

cette tournure opère le renforcement contextuel d'une assertion : « Both the strongly affirmative [7] and the interrogative [8] are typically found in contexts which have already raised in the mind of the speaker the possibility of the boys playing soccer. » Il trouve une confirmation de cette analyse dans la phrase [9] tirée d'un passage antérieur de son propre ouvrage :

- (9) [...] There exist, however, features of language that *do*, in fact, argue strongly for rule-based sentence grammar.

où « [t]he sentence containing *do* affirms the existence of observational evidence for sentence grammar, something momentarily cast in doubt by the preceding sentence ». Effectivement, les phrases (7-8) non seulement se traduisent mot-à-mot en alsacien, mais les formes périphrastiques alsaciennes induisent le même effet de sens que l'original anglais, dans la mesure où elles soulignent le caractère effectif de l'action de jouer :

- (10) *D' Buewe düen Fuessball spiele*
 (f) Les garçons jouent / sont en train de jouer au foot
 (a) *Die Buben tun Fussball spielen*
 (11) *Düen d' Buewe Fuessball spiele ?*
 (f) Les garçons jouent-ils vraiment au foot ?
 (a) Tun *die Buben* Fussball *spielen* ?

Or, à l'examen les périphrases verbales en *düen* révèlent une gamme d'emplois modaux plus diversifiée, mais aussi des emplois réglés par des conditionnements formels.

3. *Düen* marqueur d'occurrence processuelle

Les analyses de la section 1. nous ont amenés à considérer la forme verbale *düen* des tournures périphrastiques, formes obligées du conditionnel (p. ex. *Er dat singe*) ou variantes de la construction verbale indicative simple (*Er düet singe* / *Er singt*)

- d'une part comme un auxiliaire support des marques modales respectives du conditionnel et de l'indicatif (présent / futur)¹¹ qui affectent le procès exprimé par le verbe à l'infinitif
- d'autre part, et sous l'effet de sa dissociation d'avec le verbe à l'infinitif qui dénote un processus actif spécifique, comme la marqueur verbal de l'occurrence prédicative (générique) d'un processus (non autrement spécifié)¹².

L'hypothèse d'une double valeur, modale et processuelle, de l'auxiliaire *düen* permet, dans un deuxième temps, de prévoir et donc d'expliquer

- (i) les contraintes générales qui pèsent sur cette construction périphrastique
- (ii) le marquage par *düen* de la réalité de l'occurrence du processus verbal
- (iii) le soulignement par *düen* du caractère actif du processus verbal

- (iii) les emplois où le caractère discontinu de la forme périphrastique est exploitée pour résoudre des problèmes liés à la forme des constructions verbales

3.1 *Les restrictions d'emplois de düen périphrastique*

La construction périphrastique en *düen* est soumise à quatre contraintes déjà décrites dans Kleiber et Riegel (1986 : 164-165) et donc reprises ici très succinctement. L'auxiliaire *düen*, contrairement aux autres auxiliaires modaux tels *kenne* (pouvoir, savoir), *solle* (devoir), etc., est incompatible avec le passé : nous n'en avons trouvé aucune attestation et, comme locuteurs ordinaires, nous ne produisons spontanément ni n'acceptons naturellement de telles formes surcomposées (**Er hätt duen singe*). Plus généralement, *düen* ne se combine avec aucun autre auxiliaire, d'où la déviance de (12) qui antépose *düen* à une forme verbale déjà modalisée, alors que (13) montre que cette opération est possible pour d'autres auxiliaires modalisateurs :

- (12) **Er düet d' Zittung kenne / selle / müen / derfe laase*

(^f) Il peut / doit / a le droit de *le journal* lire

- (13) *Er sell / mües / derf d' Zittung kenne laase*

(^f) Il doit / a le droit de *le journal* pouvoir lire

Düen s'avère également incompatible avec la tournure passive, comme en témoigne le fait qu'une phrase active en *düen* perd automatiquement son auxiliaire modal dans sa version passive (Kleiber et Riegel, 1986 : 164-165). Enfin, comme auxiliaire modal, il se combine difficilement avec des prédicats statifs, en particulier avec ceux introduits par *sen* (être) et *hàn* (avoir) :

- (14) *Er isch rüehig* (a) *Er ist ruhig* (f) Il est tranquille

- (15) **Er düet rüehig sen*¹³

- (16) *Er isch Schulmeister* (a) *Er ist Schulmeister* (f) Il est instituteur

- (17) **Er düet Schulmeister sen*

- (18) *Ich weiss às [...]* (a) *Ich weiss dass [...]* (f) Je sais que [...]

- (19) **Ich düe wesse às [...]*

Les deux dernières contraintes confirment pleinement le marquage du procès verbal comme une activité que *düen* opère en vertu de son sens originel. Les deux premières tiennent davantage à la modalité de réalité imposée au procès verbal, qui exclut les autres modalités, mais aussi confine l'actualisation du processus dans l' 'actualité du locuteur'¹⁴.

3.2 *Düen* marque modale explicite de la réalité de l'occurrence du processus verbal

Par rapport à la forme verbale simple, la périphrase en *düen* sert au locuteur à souligner la réalité, le caractère effectif du processus envisagé. C'est ce que montre l'exemple construit :

- (20) *Dü* sottsch / kennsch (schàffe), àwer *dü* düesch nitt schàffe
 (a) *Du* solltest / könntest (schaffen), *aber du tust nicht schaffen*
 (f) Tu devrais / pourrais travailler, mais tu ne < > travailles pas

où *düen* oppose le fait de travailler comme activité effective à l'obligation et à la possibilité de travailler. Rien d'étonnant dès lors à ce que le recours à la construction périphrastique s'opère préférentiellement dans certains types de situation discursives. Par exemple, lorsque le procès verbal est mis en perspective de réalisation, telle la programmation d'une activité : *Hitt düen mer d'Riesling arne* (Aujourd'hui, on va récolter les rieslings). A plus forte raison lorsque l'occurrence processuelle est régie par une attitude illocutoire directive (injonctive ou promissive) qui vise sa réalisation, comme dans cette traduction de Prévert, où la particule *jo* (= en aucun cas) souligne l'interdiction :

- (21) (f) Vous verrez du pays / Mais ne prenez pas le deuil (Prévert)
Noh sähn ihr allerhand Land / Düen awwer jo ken Leid traawe
 (SM/RM)
 (a) *Dann seht ihr allerhand Land / Tut aber nur kein Leid tragen*
 (f°) Vous verrez pas mal de pays / Mais ne portez surtout pas le deuil

ou quand elle est assertée dans un contexte oppositif / concessif qui confronte deux réalités :

- (22) *Un do dran erinnere Sie sich noch ? – Do thuen Sie awer e guets Gedächtniss han ! (DHM : 82)*
 (a) *Un da daran erinnern Sie sich noch ? – Da tun Sie aber ein gutes Gedächtniss haben !*
 (f) Et cela vous vous le rappelez encore ? – Alors là, vous avez vraiment une bonne mémoire !
 (23) *Met dem bequame inkoife*, (f) Avec cette façon d'acheter commode ¹⁵
Düen mer halt die luft vesaüche (P. Heitz) (f) On va donc polluer l'air

Ici encore une fois, la traduction étoffe la réalité du procès verbal, déjà soulignée par *düen*, par l'adjonction des particules expressives *awer* (alors là) et *halt* (donc, alors, c'est que) qui marquent l'adhésion à la réalité sur les modes respectifs de la surprise admirative et de la concession résignée.

3.3 *Le soulignement du caractère actif / dynamique du processus verbal*

L'éclatement du processus verbal entre l'auxiliaire modal et le verbe lexical à l'infinitif fait que le premier marque l'occurrence prédicative d'un processus d'activité dont, dans la foulée, le verbe lexical à l'infinitif spécifie la nature. Aussi la tournure périphrastique se révèle-t-elle particulièrement apte à signaler, souligner, voire renforcer d'emblée le caractère actif et dynamique du processus dénoté par le verbe à l'infinitif subséquent. C'est de toute évidence le cas des deux exemples suivants où la tournure active, d'une part, la facette dynamique du mouvement (figuré) de fuite du bonhomme de neige de et, de l'autre, celles du sourire réchauffant adressé par le soleil à la nature et de l'animation qui s'ensuit :

- (24) C'est un bonhomme de neige [...] poursuivi par le froid (Prévert)
Es esch e Schneemann [...] wo vor de Kälte flichte düet (SM/RM)
 (a) *Es ist ein Schneemann [...] der vor der Kälte flüchten tut*
 (f°) C'est un bonhomme de neige [...] qui devant le froid *de fuir* FAIT
 L'ACTION
- (25) *D'Sunn düet mit hellerem Schin un wärmere Strähle Gärten un Felder, Mäte un Wälder ànläche. Alles läbt luschtig uf: wàs grien un jinger wurd, düet glänze un jüüchse.* (RM : 20/04/03)
 (f) Le soleil avec sa lumière plus claire et ses rayons plus chauds *adresse des sourires* aux champs, aux prairies et aux bois. Tout renaît joyeusement : ce qui reverdit et rajeunit *brille et exulte*¹⁶.

Ailleurs se trouvent soulignés ou l'intensité du procès (la transpiration dans (26)), ou son aspect duratif (la progressivité de l'affaissement et de la montée dans (27)) :

- (26) *Wenn i tanz, kumm i m'r vor, wie e-n-Aff, un schwitze thue i wie a Tanzbär* (DHM : 39)
 (a) *Wenn ich tanze, komme ich mir vor, wie ein Affe, und schwitzen tue ich wie ein Tanzbär*
 (f) Quand je danse, j'ai l'impression d'être un singe, et je sue comme un ours danseur

- (27) [à propos des inondations de l'été 2002] (*Lauft 's Wasser nimmeh richtig ab ? [...]* Düet sich d'r kontinental Sockel senke odder stejt d'r Meeresspiegel ?) (RM : 12/10/02)
- (f) L'eau ne s'écoule-t-elle plus comme il faut ? Le socle continental *est-il en train de s'affaisser* ou bien le niveau de la mer s'élève-t-il ?

3.4 L'exploitation formelle de la dissociation auxiliaire / verbe à l'infinitif

Accessoirement, serait-on tenté de dire, les dialectophones qui ont intériorisé les usages modalisateurs de *düen* trouvent dans la configuration morphosyntaxique de la construction périphrastique une ressource pratique pour remédier à certaines difficultés morphosyntaxiques auxquelles ils se trouvent fréquemment confrontés. Ainsi la périphrase en *düen* permet-elle d'éviter la position finale du *nur* restrictif (p. ex. après, comme en (29) un verbe intransitif) sentie comme peu naturelle :

- (28) *M'r düen nur Velo reperiere* (f°) Nous faisons seulement réparer des vélos
M'r reperiere nur Velo (a) *Wir reparieren nur Faherräder* (f) Nous ne réparons que les vélos
- (29) *Er düet nurr blerre*
 ?? *Er blerrt nurr* (f) Il ne fait que chialer / Il n'arrête pas de chialer

La forme verbale périphrastique constitue également une stratégie de contournement pour substituer un infinitif, par définition non problématique, à des formes fléchies morphologiquement problématiques. C'est le cas de l'exemple (24) ci-dessus, où le verbe *flichte* (*flüchten* / fuir) se conjugue normalement aux deux premières personnes (*ech flicht*, *dü flicht-sch*), mais dont la forme « normale » de la 3^e personne (*er flicht-t*) occulte la désinence attendue, alors que l'insertion vocalique qui la rétablit (?**er flicht-e-t*) est sentie comme un calque plutôt disgracieux de l'« allemand standard ». Nombreux sont les verbes alsaciens, comme *bilde* (constituer), *binde* (nouer), etc., qui présentent cette particularité. Mais son avantage le plus incontestable est d'évacuer élégamment, via la forme infinitive continue, la question – parfois épineuse, faute d'une norme bien établie – des formes discontinues des verbes à particule séparable. A titre d'exemple, on dira « *Ech düe jetzt alles zàmmefässe* » plutôt que « *Ech fäss jetzt alles zàmm* » (*Ich fasse jetzt alles zusammen* / Je résume maintenant tout) où la forme disjointe du verbe est peu naturelle et encore moins « **Ech zàmmefäss jetzt alles* » où la forme verbale conjointe est agrammaticale. Dans l'exemple attesté (30), le recours à *düen* permet d'éviter une forme disjointe déconcertante, et, en prime, faire rimer l'infinitif péri-

phrastique de substitution avec la forme verbale conjointe de la subordonnée initiale, comme le montre la traduction allemande :

- (30) *Ja, im wunderscheene Mai, wenn d'Knoschpe ufspringe, düet in de Herzer d'Lieb ufklinge* (RM : 29/04/01)
 (a) *Ja, im wunderschönen Mai, wenn die Knospen aufspringen, klingt in den Herzen die Liebe auf*

La tournure périphrastique peut encore être sollicitée pour les besoins d'autres causes, pour satisfaire aux exigences de la rime, ou bien, comme dans l'exemple (31), jouer sur *Ahne* (substantif : ancêtre) et *ahne* (infinitif du verbe *ahne* : pressentir, subodorer) :

- (31) *Jo, hesch's nit ghöert, s'isch doch ebs waje Ahne [...]*
 (a) *Jo, hast du es nicht gehört, es ist doch etwas wegen Ahnen [...]*
 (f) *Oh, t'as pas entendu, il y a quelque chose au sujet des ANCETRES [...]*
Ja, i due schun ebs ahne [...] (DUUB : 50)
 (a) *Ja, ich ahne schon etwas*
 (f) *Oui, je SUBODORE bien quelque chose*

Le dialogue prend toute sa saveur lorsqu'on sait que les deux protagonistes évoquent une réunion du parti nazi consacrée au *Ahnenpass* (livret généalogique racial, m.-à-m. : passeport des ancêtres).

4. Un dernier exemple... pour conclure

Les analyses et les exemples qui précèdent gagneraient à être réévalués dans la perspective d'une « grammaire de l'optimalité » à la Archangeli & Langendoen (1997). En effet, la fonctionnalité à géométrie variable des périphrases verbales en *düen* laisse supposer que le recours à ce type de construction, partant son degré d'acceptabilité sera fonction du nombre de paramètres conditionneurs qu'elle satisfait discursivement. A cet égard, l'occurrence de la construction dans l'exemple (32) qui décrit un maire s'apprêtant à prononcer son discours est à la fois typique et optimal :

- (32) *De Maire holt e Pàpierel üs 'em Leck-mi-àm-àrsch-Fräckel, [...]*
 – [...] *düet 's scheen un längsàm üsbreite, [...]*
 – [...] *fährt mit 'em Finger zwische Håls un Kraawe durich* (LD 14/07/02)

- (a) *Der Maire holt ein Papierschen aus dem Leck-mich-am-Arsch-Frückschen, [...]*
 - [...] *breitet es schön und langsam aus, [...]*
 - [...] *fährt mit dem Finger zwischen Hals und Kragen durch*
- (f) Le maire sort un petit papier de sa veste à queue-de-pie, [...]
- [...] le déploie soigneusement et lentement, [...]
- [...] se passe le doigt entre le cou et le col, [...]

En effet, la scène décrit un personnage dans sa réalité comportementale, où l'activité concrète dénotée par le verbe *üsbreite* implique la modification par un agent d'un objet affecté. Cette action est de surcroît l'objet d'une caractérisation adverbiale spécifiant son déroulement aspectuel. Et formellement, la forme simple (*breit-t / ?* breit-et's scheen un làngsàm üs*) présenterait le double inconvénient d'être morphologiquement déroutante et d'obliger à séparer la particule de sa base verbale. Bref, ici toutes les conditions favorisant l'emploi verbal périphrastique sont réunies. Alors qu'ailleurs, la faiblesse, voire l'absence de l'une ou de l'autre, peut être compensée par le nombre et la prégnance du reste.

Références

- Archangeli, Diana B. & Terence D. Langendoen. 1997. *Optimality Theory. An Overview*. Oxford : Blackwell.
- BBC English Dictionary. 1992. London : Harper Collins Publishers.
- Hatterer, P. et Georges Kleiber. 1977. *Une première approche du verbe alsacien*. Colmar : CRDP.
- Hopper, Paul J. & Traugott, Elisabeth C. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jenny, Alphonse et Doris Richter. 1984. Précis pratique de grammaire alsacienne. *Saisons d'Alsace* 83.36.
- Jung, Edmond. 1993. *Grammaire de l'alsacien*. Strasbourg : Editions Oberlin. 171 et 184-185.
- Kleiber, Georges et Martin Riegel. 1998. Grammaticalisation et auxiliaire modal : l'énigme de *düen* en alsacien. *Travaux de linguistique* 36.161-173.
- Reid, Wallis H. 1991. *Verb and Noun Number in English : A Functional Explanation*. London / New York : Longman. 10-23.
- Rünneburger, Henri. 1989. *Grammaire de l'alsacien. Parler de Benfeld (Bas-Rhin)*. Aix-en-Provence : Université de Provence, Institut d'Etudes germaniques. 85 et 112-113.

Corpus

Daul, L. *Am Stammdisch* (Rubrique en alsacien signée *De Brillegücker* et paraissant tous les deux dimanches dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*). [LD]
 Faerber, R. 1976. *Es gaischdert in mir*. Strasbourg : Editions Oberlin. [EGIM]
 Morgenthaler, S. et Matzen, R. 1998. *Prévert en alsacien*. Strasbourg : Editions La Nuée Bleue / DNA. [MS/RM]
 Lutting, Fr. 1947. *D'r Unkel ues Berlin*. Gundershoffen : L. Jaggi-Reiss. [DUUB]
 Matzen, R. *Unter uns* (Rubrique en alsacien signée *D'r Schnawwelpeter* et paraissant tous les deux dimanches dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*). [RM]
 Stoskopf, G. *D'r Herr Maire*. Strasbourg : Verlag von Schlesier et Schweikhardt, 1909. [DHM]

Notes

* Un triple remerciement au relecteur anonyme de cet article pour nous avoir signalé, outre plusieurs coquilles, que le *BBC English Dictionary* n'était pas la meilleure référence linguistique (mais nous l'avons cité à dessein comme reflétant l'opinion « ordinaire » en la matière) et qu'au-delà des divergences entre linguistes anglicistes sur le sujet, les conditions d'emploi de *düen* alsacien apparaissent beaucoup plus proches de celles de *do* de la fin du moyen anglais que de celles de *do* de l'anglais moderne.

¹ En cas de besoin et pour en faciliter la compréhension, les exemples alsaciens sont accompagnés d'une transposition en allemand standard (a) et d'une double traduction française, littérale (f^o) et standard (f). Les formes verbales alsaciennes / allemandes, simples et périphrastiques (ces dernières fréquemment disjointes) sont signalées par des caractères romains.

² Rünneburger (1989 : 112-113).

³ Jung (1993 : 71).

⁴ Jenny et Richert (1983 : 36).

⁵ La grande majorité de nos exemples est empruntée aux rubriques en alsacien de René Matzen (abrégé en RM) et Léon Daul (abrégé en LD) qui paraissent en alternance tous les dimanches dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Nos jugements de bonne formation s'appuient sur notre compétence de locuteurs dialectophones ordinaires, qui nous a également permis de forger quelques exemples pour les besoins de la cause.

⁶ Voir également Hatterer et Kleiber (1977).

⁷ L'alsacien a conservé la forme simple du subjonctif pour le conditionnel présent des auxiliaires *sen* (être) / *hàn* (avoir) et d'une demi-douzaine de verbes qui fonctionnent comme des auxiliaires temporels, aspectuels et modaux. Il utilise, comme on peut le voir, le subjonctif *hatt* / *hätte* de l'auxiliaire *hàn* pour les formes conditionnelles composées et surcomposées.

⁸ Dialogue, dans un tramway strabourgeois, entre un homme corpulent assis à côté d'un jeune garçon, alors que deux dames âgées voyagent debout. *Kennt* est ici la 3^e personne du singulier du conditionnel de *kenne* (pouvoir).

⁹ En effet, lorsqu'elles sont possibles dans ces emplois, les formes périphrastiques en *düen* alternent toujours avec les formes simples du verbe. Par exemple, la forme périphrastique *Was düet er sàje ?* [(a) *Was tut er sagen ?*] n'est pas liée au tour interrogatif puisque l'on dit aussi couramment *Wàs sät er ?* [(a) *Was sagt er ?* / (f) *Que dit-il ?*].

¹⁰ Traduites en alsacien, les deux phrases citées en exemples n'acceptent pourtant pas la forme en *düen* (*I did buy a map, but I must have lost it* et *This really does look like a complete victory of the rebels, doesn't it ?*), la première parce qu'elle est au passé et la seconde parce que son verbe est statif, deux contraintes impératives sur la tournure alsacienne.

¹¹ Seule forme simple, rappelons-le, de l'indicatif en alsacien !

¹² Tout se passe comme si le sémantisme verbal se répartissait analytiquement entre le verbe à l'infinitif, évocateur d'un procès spécifique lexicalement codé, et l'auxiliaire qui n'en retient que la notion générique de processus actif. On retrouve ce type de distribution prédicative éclatée dans les tournures françaises clivées (*Ce qu'il fait, c'est critiquer*) et restrictives (*Il ne fait que critiquer*).

¹³ Mais « *Düe doch rüehig bliiwe !* », qui alterne avec « *Blii doch rüehig !* » [(a) *Bleibe doch ruhig !* (f) *Reste / Tiens-toi donc tranquille !*] est parfaitement acceptable dans son interprétation comportementale, donc dynamique.

¹⁴ Au résultat, l'auxiliaire modal *düen* apparaît incompatible avec quelque autre auxiliaire (temporel, aspectuel, modal ou diathétique) que ce soit.

¹⁵ Il s'agit de l'emballage en sachets plastiques.

¹⁶ Le sous-titre du paragraphe dont est extrait l'exemple est révélateur : *Ufläwe un Uferstehn* (*Aufleben und Auferstehen / Renaître et ressusciter*).

LE PARADIGME DES SUPPORTS DE POINT DE VUE EN FRANÇAIS ET EN ARABE

AMR HELMY IBRAHIM
Université de Franche-Comté

0. Introduction

Nos discours, quelle qu'en soit la langue, comportent des tournures plus ou moins grammaticalisées qui n'ont pas de véritable équivalent lexical et dont la valeur sémantique, si elle est immédiatement perçue et *sentie* intuitivement n'est pas facile à représenter. Des tournures comme *Ça alors!*, *Ne voilà ti pas que [...]*, *Et ton cher frère de nous ressortir sa solidarité syndicale*, ou encore, sous une forme apparemment plus transparente *Et maintenant, j'ai l'air de quoi moi ? Tu peux me dire [...]*, *Ça ressemble à rien ce truc là [...]*. et, naturellement *Tu me vois toi, un bouquet de roses à la main [...]*.

Ces tournures, dont l'allure change énormément lorsqu'on essaie de les traduire, c'est-à-dire de trouver un équivalent qui remplisse leur fonction, ne sont toutefois pas à proprement parler figées dans la mesure où elles n'ont pas une projection unique, que ce soit dans le dictionnaire - qui n'est d'aucun secours pour les comprendre - ou dans leurs référents - à supposer qu'en langue il puisse exister un sens référentiel -, et ceci même si l'effet qu'elles produisent obéit à des contraintes grammaticales très strictes qui ne laissent pas beaucoup de place à l'imagination.

Elles sont toujours porteuses à la fois d'un jugement simple - en bien ou, plus souvent, en mal - et d'un point de vue, c'est-à-dire d'une mise en perspective de ce qui va suivre ou, plus rarement, de ce qui a précédé.

Nous faisons l'hypothèse qu'à l'origine du mécanisme qui leur confère ce pouvoir de mise en perspective associée à un jugement, nous trouverons toujours, à un niveau ou à un autre d'analyse de la tournure, l'évolution vers un statut de *support* - donc une forme de grammaticalisation - d'un paradigme lexical appartenant au champ de la *perception*. Nous exposerons ici un premier argument en faveur de cette hypothèse : quelques emplois de la série *connaître*,

voir, se voir, se trouver, se retrouver et de leurs équivalents en arabe et l'analyse matricielle qu'il est plausible d'en faire.

1. Passif, diathèse et classement lexical

Dans un article de 1981, Hava Bat-Zeev Shyldkrot a fait une présentation critique assez complète tout à la fois des raisons de considérer comme forme passive la construction *SN° se voir V_{inf} X* et des points sur lesquels cette construction ne partageait pas toutes les propriétés des constructions considérées comme passives, soulignant notamment un certain nombre de contraintes lexicales et sémantiques qui bloquent l'interprétation passive de cette construction. Elle devait d'ailleurs conclure à la difficulté sinon à l'impossibilité de formuler une règle gouvernant le déplacement des compléments lors du passage de la construction active à la construction en *se voir* du fait que « *la nature de tous les éléments de la phrase est en jeu – le sens du verbe, la structure de SN¹ et de à SN et même de SN°* ».

Cette discussion soulève indirectement la question de savoir si on a ou non vraiment affaire avec les formes du type *se voir* à un mécanisme d'auxiliation où *se voir* serait « une variante libre de *être* pour le déplacement du complément d'objet direct des verbes transitifs » (Bat-Zeev, 1981 : 388). Elle soulève parallèlement la question des conditions de *grammaticalisation* d'un verbe de perception, discutées par Jacqueline Picoche (1986 : 25-29), dont certains emplois se situent

sur un continuum allant des emplois à caractère nettement sensoriel ex. *De ma fenêtre je vois le port*, jusqu'aux emplois non nettement sensoriels, extrêmement figés, et donc subdits, à activité d'esprit nulle ex. *Je n'ai rien à voir avec ces gens là*.

Mais elle soulève aussi une question, peut-être plus fondamentale, traitée longuement, en détail et à travers d'autres langues que le français, par Jacques François (1999 ; 2000) de la relation entre la dimension *prédicative* des verbes du type *voir* ou *se voir* et de leurs dimensions *aspectuelle* et *participative* ou *actantielle*.

Jacques François constate en effet que le mode de classement de Jacqueline Picoche sur un continuum gouverné par le degré de subduction

ne se superpose pas à la distinction entre emploi prédicatif et emploi non prédicatif. En effet dans plusieurs des exemples classés par J. Picoche comme illustrant différentes « saisies » du cinétisme, *voir* fonctionne en fait (plus ou moins parfaitement) comme un auxiliaire de diathèse, c'est-à-dire de redistribution des actants, permettant à un objet indirect ou à un circonstant d'accéder à la fonction sujet. (François, 1999 : 154).

La recherche de Jacques François a le double mérite, d'une part d'opter résolument pour une approche intégrative des paramètres aspectuel, participatif et prédicatif, d'autre part de « *comparer le point de vue fonctionnel et le point de vue cognitif sur la désémantisation de la construction se voir INF* » (François, 2000). Cette démarche le confronte, comme il le souligne lui-même à « *deux obstacles méthodologiques (concernant) les critères d'identification des propriétés aspectuelles et la distinction entre verbes prédicatifs et non prédicatifs* » et l'amène à montrer qu'en français

un classement fondé sur les seules propriétés soit d'aspect soit de participation ne permet pas d'assigner un profil explicite à chaque type de prédication alors que leur prise en compte combinée permet de faire émerger des caractères complexes à trois niveaux de spécificité (François, 1999 : 139).

Nous essaierons de montrer que les questions de classement lexical, de fonctionnement syntaxique et d'interprétation sémantique, sous-jacentes à Bat-Zeev Shyldkrot (1981), Picoche, (1986) et François (1999 ; 2000), peuvent trouver une solution intégrative relativement simple qui ne remet pratiquement pas en question les données et les résultats de ces auteurs à la condition de postuler l'existence d'un paradigme de *supports de point de vue* établi selon le *modèle de l'analyse matricielle définitoire* (Ibrahim, 1996a ; 1996b ; 1997 ; 1998 ; 2001) issu du cadre théorique transformationnel et applicatif de Zellig Harris et de la méthodologie originelle du *lexique-grammaire* telle qu'elle a été établie et développée par Maurice Gross (1981 ; 1996)¹.

La construction de ce paradigme, qui suit des voies différentes mais formellement équivalentes en arabe, repose sur la mise en évidence de trois mécanismes :

- (i) *Voir* et les verbes apparentés n'ont pas pour argument réel leur complément à l'infinitif ($V_{\text{-inf}}$) mais un *nom prédicatif classifieur* effacé dont ils sont les *supports* et qu'il est aisé de reconstruire.
- (ii) Les $V_{\text{-inf}}$ que *voir* et les verbes apparentés ont pour compléments appartiennent à des classes très restreintes et ne sont pas dans une relation de combinatoire libre avec *voir*.
- (iii) La *montée du sujet* caractéristique de l'interprétation porteuse d'un point de vue associé à un jugement dans les structures considérées, ne se vérifie qu'à la condition expresse que la distribution lexicale au sein de l'énoncé permette la reconstruction du prédicat nominal classifieur effacé.

Si la notion de support n'a jamais été impliquée jusqu'ici dans l'analyse de ce phénomène, c'est probablement du fait que d'une part l'effacement d'un nom

prédicatif supporté est une réalité atypique voire en contradiction avec l'ensemble des résultats obtenus jusqu'ici où c'est le support qui est effaçable, d'autre part que toutes les classes particulières de termes supports analysées jusqu'ici en français ou dans d'autres langues présentent un trait commun : *la co-référence du support et du prédicat supporté*. Une propriété d'autant plus naturelle que le support a pour fonction principale d'actualiser le terme prédicatif qu'il supporte. Mais cette propriété ne fait pas pour autant partie des propriétés définitoires des supports et aucun des auteurs qui ont décrit cette catégorie de termes ne l'a présentée comme telle.

L'effacement du nom prédicatif dans la construction qui nous intéresse vient, comme nous le verrons plus loin, de son caractère classifieur. Nous faisons en effet l'hypothèse que la valeur classificatrice d'un nom prime sur sa valeur prédicative lorsque le support qui l'actualise est présent dans la structure. Ce qui implique, par contrecoup, que le support ne soit plus effaçable et se charge, comme cela se produit dans d'autres structures avec certaines prépositions, d'une valeur de prédication seconde.

S'agissant de la co-référence du support et de l'élément supporté on peut se demander si c'est une propriété nécessaire du support. On pourrait le penser si l'on s'en tient à la distinction entre *supports* et *opérateurs causatifs* – par exemple *faire* verbe support dans *Adèle fait un dessin* et opérateur causatif dans *Marouane fait rire Charles* – où le support est co-référent alors que l'opérateur ne l'est pas et où cette opposition permet de bien séparer intuitivement les deux catégories. Mais en dehors des causatifs pratiquement tous les autres verbes opérateurs sont co-référents du verbe sur lequel ils opèrent. Il semble donc que cette opposition soit induite par la structure argumentale des causatifs plutôt que par la différence de nature entre les supports et les opérateurs, cette dernière tenant principalement au fait que la combinatoire entre le verbe opérateur et l'argument sur lequel il opère est peu ou pas restreinte alors que la relation nécessaire d'appropriation entre un prédicat et le support qui l'actualise restreint considérablement la liste des unités combinables (Ibrahim, 2000). C'est d'ailleurs cette relation d'appropriation, très clairement inscrite dans la compétence des locuteurs natifs, en dehors de toute justification logique ou cognitive, qui constitue le fondement sémantique de la prédication nominale.

La relation d'appropriation est troublante dans la mesure où elle se trouve à mi-chemin des collocations figées et de la combinatoire libre sans que cette situation intermédiaire puisse être rapportée à une simple question de quantité ou de degré et sans non plus qu'il soit possible d'établir que ce soit en termes diachroniques, dans l'histoire de la langue, ou en termes d'acquisition dans le développement de la langue des enfants, une évolution régulière d'un pôle à un

autre que ce soit dans le sens *libre* → *figé* ou dans le sens *figé* → *libre*. Il y a probablement, peut-être même certainement, des cas où la relation d'appropriation est le résultat d'un processus de grammaticalisation (Ibrahim, 1999 ; Voukamba, 2001 ; Schøsler, 2003 et à paraître) mais la recherche en diachronie et sur suffisamment de langues n'est pas encore suffisamment avancée pour qu'on puisse trancher et distinguer les cas où les mécanismes de grammaticalisation expliquent de manière indiscutable l'évolution de la relation d'appropriation.

De fait, trois dimensions distinctes sont impliquées dans la cristallisation d'une relation d'appropriation telle qu'un prédicat nominal ne puisse être actualisé que par un tout petit nombre, parfois par un seul verbe support : une dimension *actantielle* à l'origine de la première des propriétés définitoires établies par Maurice Gross (1976) : la fameuse *double analyse* ; une dimension *aspectuelle* ou plus précisément *cinétique* (Ibrahim, 1998) relevée par tous ceux qui se sont intéressés à la question mais assez diversement analysée selon les auteurs et une dimension *transformationnelle* liée à cette propriété singulière qu'ont les supports de pouvoir s'effacer, c'est-à-dire de ne pas apparaître dans une construction nouvelle fortement sinon strictement équivalente sémantiquement et syntaxiquement à celle où ils se trouvaient.

Une autre manière de poser la question de la relation d'appropriation est de l'envisager sous l'angle de la *perte de prédictivité* que l'on constate en comparant différents usages d'une même entité lexicale. Un verbe ne serait alors candidat à une relation d'appropriation avec un prédicat nominal qu'à la condition expresse de perdre tout ou partie de sa propre prédictivité et donc, forcément, de son sémantisme. Le phénomène correspond alors à une sorte de neutralisation due à l'association de deux éléments dont l'un perd une partie plus ou moins importante de ses caractéristiques pour former avec le second un troisième et unique élément. Il est constaté en synchronie et il n'est pas nécessaire qu'il corresponde à une évolution diachronique. Le mécanisme linguistique peut dans ce cas être assimilé à une réaction chimique avec le lien syntaxique tenant lieu d'association chimique. Un phénomène analogue à celui que l'on connaît avec les mots composés, à cette différence près que le mécanisme qui génère des supports serait beaucoup plus régulier et beaucoup plus profondément ancré dans la grammaire que celui qui produit les noms composés. Examinons un cas d'école.

1.1 *Le cas de voir dans les analyses de Jacqueline Pichoche et Jacques François par rapport au lexique-grammaire*

C'est d'ailleurs en suivant les analyses menées par Jacques François (1999) autour et dans le cadre de la grammaire fonctionnelle de Van Valin & LaPolla

(1997) à propos des caractères aspectuels et participatifs des prédications verbales (cf. section 1) qu'il nous a paru utile d'établir une nouvelle catégorie de verbes supports, les verbes *supports de point de vue*.

En effet, Jacques François entreprend, pour situer la dimension *prédicative* par rapport aux dimensions *aspectuelle* et *participative* de classer non pas des verbes mais des entrées verbales ou des variétés d'emploi en commençant par examiner un cas de *perte de prédictivité* illustré par le verbe *voir*. Il reprend pour cela une analyse d'inspiration guillaumienne de Jacqueline Picoche :

Dans son analyse de la polysémie en termes de « cinétisme », J. Picoche (1986 : 25-29) classe une vaste série d'emplois du verbe *voir* sur un continuum allant des « emplois nettement sensoriels » ex. *De ma fenêtre, je vois le port*, jusqu'aux emplois « non sensoriels, extrêmement figés, et donc subduits, à activité d'esprit nulle », ex. *Je n'ai rien à voir avec ces gens-là*, en passant par des emplois intermédiaires de moins en moins sensoriels et « à activité d'esprit croissante », ex. *Sa façon de voir n'est pas la mienne*. Or on peut constater que ce mode de classement sur un continuum ne se superpose pas à la distinction entre emploi prédicatif et emploi non prédicatif. En effet dans plusieurs des exemples classés par J. Picoche comme illustrant différentes « saisies » du cinétisme, *voir* fonctionne en fait (plus ou moins parfaitement) comme un *auxiliaire de diathèse*, c'est-à-dire de redistribution des actants, permettant à un objet indirect ou à un circonstant d'accéder à la fonction sujet. Considérons en premier lieu *Paul s'est vu décerner les palmes académiques (par le recteur)*. Cette construction se distingue d'une part de *Le recteur s'est vu décerner les palmes académiques à Paul*, la valeur sensorielle et prédicative de *voir* étant perdue dans la première alors qu'elle reste vive dans la seconde. D'autre part elle s'oppose à *Paul s'est fait décerner les palmes académiques* en ceci que dans le premier cas Paul est uniquement destinataire et dans le second à la fois destinataire et instigateur (= X a fait en sorte que les palmes académiques lui soient décernées). Le premier emploi n'est rien d'autre qu'une paraphrase courante de la structure impersonnelle moins usitée : *il a été décerné les palmes académiques à X*. D'autres exemples de J. Picoche illustrent l'accession d'un circonstant à la fonction sujet. Dans *Saint-Malo a vu naître Chateaubriand*, *voir* permet de promouvoir le complément de lieu à la fonction de sujet (= *Chateaubriand est né à SAINT-MALO*) et dans *L'année 1789 a vu le début de la Révolution française* c'est le complément de temps qui bénéficie de cette promotion (= *Le début de la Révolution française s'est déroulé EN L'ANNEE 1789*). Enfin dans *L'année voit son terme approcher* la promotion concerne la partie par rapport au tout (= *Le terme DE L'ANNEE approche*). Le classement de Picoche en fonction de la saisie du cinétisme concerne plus particulièrement la désémantisation (les emplois subduits) tandis que le classement en fonction de la prédictivité touche la grammaticalisation, le verbe se trouvant dégradé au rang d'auxiliaire de diathèse. (François, 1999 : 154)

A partir de là Jacques François distingue deux formes de perte de prédicativité, celle qui aboutit à des verbes supports et celle qui donne ce qu'il appelle à la suite de Herman Parret (1983) des *opérateurs de mise en discours* (auxiliaires, verbes et périphrases de visée aspectuelle, verbes de phase, verbes de diathèse passive ou factitive, verbes de modalité). Il constate que le deuxième groupe n'a pas de propriétés vraiment homogènes mais que certaines de ses sous-classes ont des propriétés qui, combinées à des propriétés issues d'un classement aspectuel, permettent une redéfinition opératoire – en l'occurrence exploitable dans une optique lexicographique – de l'agentivité. Il n'y a pas lieu ici de discuter la démarche dans son ensemble et nous n'en retiendrons pour ce qui intéresse ce propos que deux points :

- a. La démarche de Jacques François dans l'article du BSLP se veut intégrative, notamment dans le traitement de l'aspect et de l'agentivité dont il est, en français comme en allemand, l'un plus grands spécialistes que nous connaissions². Or, issue d'un cadre d'analyse fondamentalement sémantique elle aboutit, par une sorte de nécessité méthodologique interne, à se reconfigurer à partir du cadre syntaxique de la prédication.
- b. L'un des pivots de cette reconfiguration se trouve dans un groupe de verbes soit *supports* soit *opérateurs*.

Or ce groupe est aussi le noyau dur du *lexique-grammaire* et par delà de toute la syntaxe dans des approches théoriques qui, par ailleurs, peuvent être très différentes. Il existe donc un enjeu méthodologique et théorique important dans la manière avec laquelle on choisit d'organiser les classes et sous-classes de ce groupe et plus précisément dans la responsabilité que l'on assigne au type de prédication à travers lequel chacun des verbes du groupe participe à la construction du sens de l'énoncé. Il est notamment crucial de délimiter exactement en quoi consiste la fonction actualisatrice de tel ou tel support et à quelle liste précise de prédicats elle est associée.

De fait, l'analyse syntaxique de la prédication associée à une unité lexicale, qu'il est naturel de développer à partir d'un support, prend en quelque sorte à rebours l'analyse sémantique de l'aspect et de l'agentivité. Elle en révèle pour ainsi dire l'assise. Dans le cas particulier de *voir* elle éclaire, entre autres choses, le cadre syntaxique de la construction du point de vue, c'est-à-dire d'une dimension essentielle de ce qu'il est convenu d'appeler *la perspective énonciative* voire tout simplement *l'énonciation*.

Si on examine les constructions :

- (1) $N_{i-hum}^o V_i N_j^l \text{ à } N_{j-hum}^2$
Alain a (communiqué +³ décerné + offert + remis + [...]) un prix à Paul
- (2) $N_{i-hum}^o V_i (N_j^l) \text{ à } N_{-loc}$
Alain [a (défait + trahi + vaincu) les agresseurs] + [est né] à Fontenoy
- (3) $N_{i-hum}^o V_i (\text{dans / à}) [N_{-classif-tps} (\text{de } N + N + Adj)]_{GN-tps}$
(Les prix + L'inflation + Les produits bon marché + Les maladies infectieuses) (a + ont + s'est + se sont) (augmenté + cru + multiplié + aggravé + inondé + tassé) (à cette époque + dans les années 60 + au cours des dernières années + [...]).

nous constatons la possibilité d'une restructuration par montée en position sujet de N_j^2 , N_{-loc} ou du GN_{-tps} en (3) avec émergence, selon les cas, des verbes *voir*, *se voir*, *connaître*, *enregistrer*, *assister à*, voire de l'expression *être le théâtre de* :

- (1) a. $N_{j-hum} N_{i-hum} \text{ se Voir } V_{i-inf} N_j^l \text{ par } N_{i-hum}$
Paul s'est vu (communiquer + décerner + offrir + remettre + [...]) un prix par Alain.
- (2) a. $N_{-loc} \text{ Voir } (V_{i-inf} N_i + N_i V_{i-inf} N_j^l)$
Fontenoy a vu [(défaire + trahir + vaincre) les agresseurs par Alain] + [naître Alain].
- (3) a. $GN_{-tps} \text{ Voir } V_{i-inf} N_i$
(Cette époque + Les années soixante + Les dernières années) a + ont vu (les prix augmenter + l'inflation s'aggraver + les maladies infectieuses gagner du terrain + les vols avec effraction (croître + augmenter + gagner du terrain + se tasser + ralentir + [...]))

A première vue il semblerait que dans les énoncés (1a), (2a) et (3a) *voir*, plutôt que d'être un support, serait un opérateur ayant pour argument les verbes à l'infinitif correspondant aux verbes distributionnels des constructions (1), (2) et (3). En effet un support actualise habituellement un prédicat nominal ou adjectival et il ne semble pas que l'on puisse affirmer que *voir* actualise l'argument nominal complément du verbe distributionnel à l'infinitif.

A moins que l'on puisse montrer trois mécanismes :

- A. Que *voir* et les verbes apparentés n'ont pas pour argument réel le verbe à l'infinitif mais un nom prédicatif classifieur effacé mais reconstituable.

- B. Que les verbes à l'infinitif que *voir* et les verbes apparentés ont pour compléments appartiennent à des classes très restreintes et ne sont pas avec *voir* dans une relation de combinatoire libre comme ce devrait être le cas si *voir* et les verbes apparentés étaient des verbes opérateurs.
- C. Que la transformation de *montée du sujet* ne se vérifie dans les structures considérées qu'à la condition expresse que la distribution lexicale au sein de l'énoncé permette la reconstruction du même prédicat nominal classifieur effacé.

2. Le prédicat nominal classifieur effacé et sa matrice

Les exemples des structures (1a), (2a) et (3a) peuvent se réécrire :

- (1) b. Paul s'est (vu + trouvé + retrouvé) dans *la situation* de celui à qui (Alain + on) (communique + décerne + offre + remet + [...]) un prix.
- (2) b. Fontenoy est *le lieu* où il était possible de voir [(défaire + trahir + vaincre) les agresseurs par Alain] + [naître Alain].
- (3) b. (Cette époque + Les années soixante + Les dernières années) est + sont (*le moment + l'époque*) où il était possible de voir (les prix augmenter + l'inflation s'aggraver + les maladies infectieuses gagner du terrain + les vols avec effraction (croître + augmenter + gagner du terrain + se tasser + ralentir + [...]))

(1b), (2b) et (3b) sont ce que nous appelons des *matrices analytiques redondantes et définitoires*. Elles n'introduisent aucun élément informationnel nouveau par rapport à (1a), (2a) et (3a) au sens où ces deux groupes d'énoncés reçoivent exactement la même interprétation et sont donc strictement équivalents. Les unités lexicales nouvelles de la série (b) ont donc une fonction strictement grammaticale et définitoire. Elles appartiennent toutes à des catégories qui se prêtent, plus que d'autres à des restructurations dont les conditions ont été amplement étudiées et discutées par de nombreux auteurs du *lexique-grammaire*. Nous en commenterons deux phénomènes : les *noms classifieurs* et le *changement actantiel*.

2.1 Le prédicat nominal classifieur

A première vue les exemples 1 diffèrent des exemples 2 et 3. Si dans 2 et 3 il est clair que le N_{-loc} ou le N_{-tps} « ne voient rien du tout », on peut penser que dans 1 le N_{-hum} « se voit » au sens où on se regarde dans un miroir ou au sens où on s'observe pendant que l'on est en train de faire quelque chose par le biais d'un dispositif quelconque. De fait, la construction (1) est ambiguë. Elle peut recevoir deux interprétations :

- (1') Paul *s'est* (vu + regardé) [*pendant que* Alain lui (décernait + offrait + remettait) un prix] + [*alors qu'il était en train de recevoir* un prix que lui (décernait + offrait + remettait) Alain].
- (1')b. Paul [s'est (vu + surpris + trouvé + retrouvé + reconnu) dans *la situation* de celui à qui (Alain + on) (décerne + offre + remet + [...]) un prix] + [(voit + constate) qu'il (est + se trouve) dans une situation à laquelle il ne s'attendait pas : (Alain + on) lui (décerne + offre + remet + [...]) un prix.

Alors que dans (1') si les conditions de réalisation de la prédication sont entièrement exprimées par les paramètres d'actualisation temporelle et aspectuelle *pendant que*, *imparfait* + *alors que* [...] *en train de*, la prédication elle-même garde son foyer dans le verbe, en (1b') le foyer de la prédication est déporté vers *situation*. C'est la situation qui s'impose au processus verbal qui passe de la perception active -- synonyme de *regarder* -- en (1') à une perception passive -- synonyme du binôme (*se surprendre* + *se retrouver*) [...] à *constater* -- en (1b'). Parallèlement les paramètres d'actualisation temporelle et aspectuelle ne sont pas transférables d'une interprétation à l'autre. On ne peut pas avoir :

*Paul (s'est surpris + s'est retrouvé + s'est reconnu) (pendant qu'Alain lui [...] + alors qu'il était en train de recevoir un prix que lui [...])

pas plus qu'on ne peut avoir

*Paul s'est regardé dans la situation de celui à qui [...]

Dans l'interprétation (1b'), référentiellement parlant, le foyer *situation* ne « voit » pas plus qu'un nom de lieu ou un nom de temps. La contrainte de sélection est d'ailleurs encore plus forte qu'avec les N_{-loc} et les N_{-tps} puisque *situation* ne peut pas se trouver en position sujet de *voir*. Il peut seulement être sujet de *connaître* :

- (4) La situation (que je viens de vous décrire + à laquelle j'ai fait allusion) a (*connu* + **vu*) une amélioration sensible

2.2 Le changement actantiel

Voir et *Connaître* sont néanmoins synonymes et également acceptables dans des constructions qui acceptent la montée en position sujet qui nous intéresse :

- (5) La fiscalité s'est considérablement alourdie dans les années 60
- (5') Les années 60 ont (vu + connu) un alourdissement considérable de la fiscalité

Mais les deux verbes sont différents aussi bien dans la sélection de la forme de l'argument qu'ils régissent, *connaître* n'accepte ni complétive ni infinitif, que dans leur rapport à la réflexivité :

- (6) Les belles années ont (vu + *connu) baisser les impôts
- (7) Je vois encore l'élève qui t'écoutait le visage éclairé par l'admiration
- (7') Je me vois encore en (E + cet) élève t'écoutant le visage éclairé par l'admiration
- (8) Je connais bien l'élève qui t'écoutait le visage éclairé par l'admiration
- (8) *Je me connais bien en (E + cet) élève t'écoutant le visage éclairé par l'admiration.

alors que :

- (8') Je me reconnais bien en (E + cet) élève t'écoutant le visage éclairé par l'admiration.

est parfaitement acceptable.

Contrairement à *connaître*, *reconnaître* admet tout à la fois une complétive et la réflexivation dans les conditions dans lesquelles *voir* les accepte. La synonymie constatée en (1b') est donc bien un produit de la grammaire du lexique et la restriction de la synonymie constatée en (4) est un produit d'une relation d'appropriation c'est-à-dire de la conséquence d'une sous-classification syntaxique au sein de cette même grammaire locale. Les équivalences et les restrictions d'équivalence ont tout naturellement des incidences sémantiques. Parmi celles-ci, celle qui intéresse le cas que nous étudions est la possibilité, par un changement de construction de modifier la structure actantielle sans pour autant modifier la structure grammaticale des catégories fonctionnelles. Autrement dit de *changer de point de vue* sans changer de sujet grammatical. Ce mécanisme que d'autres langues grammaticalisent à travers d'autres moyens comme par exemple l'ergatif se manifeste dans les langues romanes par diverses formes de délexicalisation et notamment par la formation de supports de point de vue directement liés grammaticalement à la réflexivation et à l'impersonnel.

3. Les infinitifs régis par voir

Contrairement à ce qui se passe pour l'emploi opérateur d'un verbe, par exemple les emplois du *faire* causatif, ou ceux de *devoir* ou *pouvoir* la liste des infinitifs susceptibles d'être régis par *voir* dans les constructions qui nous intéressent n'est pas ouverte. Elle est même très restreinte.

Pour les constructions à N°_{-hum} les principaux verbes sont *décerner*, *donner*, *offrir* et *remettre* et on peut leur ajouter, avec parfois quelques difficultés d'acceptabilité *communiquer* et *transmettre*. On peut certes trouver, en cherchant bien, par ci ou par là, quelques verbes apparentés mais il est très peu probable qu'on franchisse le seuil de la dizaine et tous les verbes sont sémantiquement très proches.

Pour les constructions à N°_{-loc} on a trois types de verbes

- a. *naître*, *mourir*
- b. *grandir*, *vivre*, *boire*, *manger*, *jouer*, [...]
- c. *défendre*, *soutenir*, *trahir*

Pour les constructions à N°_{-tps} on a deux types de verbes

- a. *augmenter*, *baisser*, *diminuer*, *inonder*, *s'enrichir*, *se multiplier*, *s'aggraver*, *se tasser*, *inonder*, [...]
- b. *intriguer*, *pétarader*, *sévir*, [...]

Ces restrictions ont pour parallèle des différences entre les verbes candidats à être synonymes de *voir* selon que le N° correspond à un N_{-hum} , un N_{-loc} ou un N_{-tps} . On a vu ce qu'il en était dans le premier cas. Dans le deuxième on a *connaître* et *être le théâtre de*. Dans le troisième *connaître*, *enregistrer* mais aussi, dans tous les emplois négatifs : *accuser*.

Ce jeu de restrictions est tout à fait caractéristique des verbes supports qui fonctionnent souvent par grappes avec une relation d'appropriation qui va se renforçant au fur et à mesure que le support actualise un nombre plus petit d'entrées lexicales prédicatives.

4. La transformation de montée du sujet dépend de la distribution lexicale

Les transformations des structures des énoncés (1) à (3) en (1a) à (3a) ne sont possibles que si les restrictions que nous avons énoncées plus haut sont satisfaites. Elles établissent une corrélation étroite entre le verbe conjugué, la nature lexicale de l'infinitif qu'il régit et la sous-catégorisation du nom sujet.

5. Élargissement et généralisation : la comparaison avec l'arabe à travers les matrices

L'argumentaire que nous venons de développer en nous forçant de ne tenir compte que des données du français mais qui pourrait tout aussi bien se faire -

nous l'avons fait - en italien ou en espagnol, se heurte à quelques difficultés lorsque l'on essaie de le sortir des langues romanes. Certaines de ces difficultés sont typiquement *lexico-grammaticales* au sens où par exemple, et c'est le cas pour l'arabe, les mécanismes étudiés ne concerneront pas le verbe *voir* mais le verbe *wajada* ({ trouver / se trouver / se retrouver) (comparer dans les exemples qui suivront du *groupe I* (3F) et (3A)) ou une variante qui a des usages qui recoupent *voir* mais avec un sens supplémentaire de *témoigner* et *assister en spectateur* comme c'est le cas pour *chahida* (comparer les exemples qui suivront du *groupe I*).

Mais les problèmes principaux tiennent à la difficulté de transposer des mécanismes de restructuration très spécifiques en maintenant l'unité lexicale du paradigme étudié. Ces mécanismes sont en effet très modulaires ou si l'on préfère entièrement dépendants du micro-système d'une grammaire locale.

Or le phénomène qui nous intéresse consiste, comme nous l'avons indiqué au tout début de cette présentation, à exprimer un point de vue ou une mise en perspective auxquels s'attache un léger jugement de valeur, c'est-à-dire à avoir une attitude énonciative que nous présumons sinon universelle tout au moins tout à fait naturelle dans toutes les langues du monde ayant intégré à leur structure un rituel discursif qui nous fait décrire un événement dans le but de gagner notre interlocuteur à notre point de vue sur cet événement encore plus qu'à l'information véhiculée par la description pure et simple de cet événement. Nous allons même jusqu'à soutenir que ce rituel discursif s'est si bien intégré aux langues qu'il s'y est grammaticalisé.

Les exemples que nous avons donnés au premier paragraphe de notre présentation sont sémantiquement apparentés au phénomène que nous étudions mais nous n'en avons pas étudié la grammaire. Il en est un, par contre, (1Fc dans le *groupe I*) qui relève d'une grammaire analogue à celle que nous étudions, qui n'a pas été, à notre connaissance, analysé jusqu'ici si ce n'est comme avatar des tournures impersonnelles du français et qui permet de construire une interface intéressante (exemples 2F et 2A du *groupe I*) que ce soit du point de vue sémantique ou syntaxique entre les constructions de départ que nous qualifierons de *sans point de vue particulier* (1F et 1A du *groupe I*) et les exemples à marqueur de point de vue (3F et 3A du *groupe I*). Dans cet exemple le *donner* français n'est pas rendu par un *donner* arabe mais par (3Ac) *qod-dira*, forme verbale passive impersonnelle de la source nominale *qadar* ({destin / providence / [...]}) qui constitue une sorte d'expression grammaticale d'une signification proche de *le destin a fait que*. L'un comme l'autre peuvent être considérés comme des *opérateurs impersonnels*. La différence entre les constructions de type 3a ou 3b et les constructions de type 3c, tant en français qu'en arabe, c'est que dans les deux premières cet opérateur est effacé alors

qu'il est obligatoirement présent dans la troisième. Cet opérateur est, lorsque l'on examine la totalité des exemples à $N_{\text{-hum}}$ *prédicatifs* analysés (cf. la *récapitulation* à la fin des exemples) en distribution complémentaire avec le verbe support de point de vue.

Enfin une différence à laquelle il n'est pas facile de donner une représentation unifiée tient en ce que dans le *groupe I* la notion de *spectacle* et donc d'*événement spectaculaire* est portée en français par le nom prédicatif classifieur effaçable *théâtre* alors qu'elle l'est en arabe par le verbe support de point de vue *chahida*. Le nom prédicatif effacé *lieu* n'est donc pas suffisamment *classifieur* en français. Nous n'avons pas trouvé de solution à ce problème dont nous n'ignorons pas les conséquences théoriques.

Voici donc une reconfiguration des exemples qui devrait permettre tout à la fois une lecture plus généralisante pour ce qui est de la méthode suivie et plus précise pour ce qui est des particularités lexicales et syntaxiques du français comme de l'arabe :

Groupe I

(1F)

- a. Alain a (décerné+offert+remis+[...]) un prix à Paul. $N_{\text{i-hum}}^{\circ} V_i N^1 \text{ à } N_{\text{j-hum}}^2$
- b. Paul a été (nommé+élu+bombardé+promu+[...]) Président de la Société des Médecins sans le savoir. $N_{\text{i-hum}}^{\circ} V_{\text{i-passif}} N^{\text{attr N-i}}$:
- c. Paul a entendu hier l'histoire la plus extraordinaire qui soit. $N_{\text{i-hum}}^{\circ} V_i Adv GN_{\text{-superl}}$

(2F)

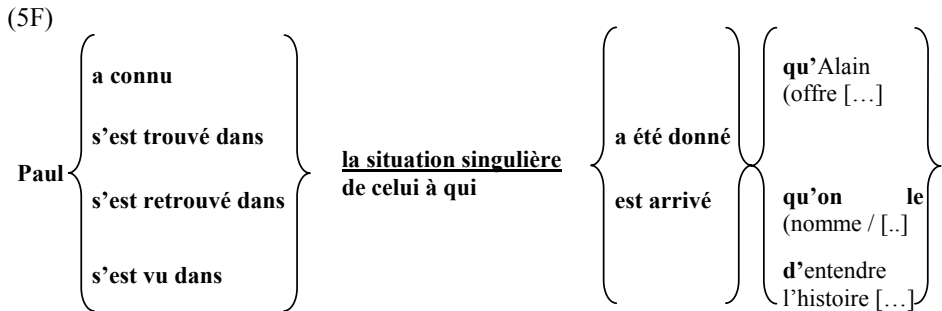
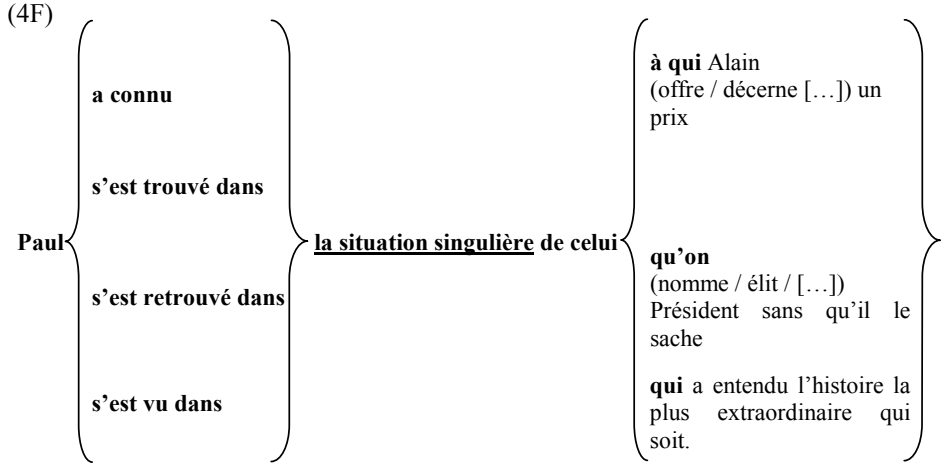
- a. *Et voilà qu'Alain* (décerne+offre+remet+[...]) un prix à Paul!
- b. *Et voilà* Paul (nommé+élu+bombardé+promu+[...]) Président de la Société des Médecins sans le savoir!
- c. *Et voilà qu'hier* Paul a entendu l'histoire la plus extraordinaire qui soit!

(3F)

- a. Paul *s'est vu* (décerner+offrir+remettre+[...]) un prix par Alain $N_{\text{j-hum}} \text{ se Voir } V_{\text{i-inf}} N^1 \text{ par } N_{\text{i-hum}}$
- b. (nommé+élu+bombardé+promu+[...]) Président de la SDM sans le savoir. $N_{\text{i-hum}}^{\circ} \text{ se Voir } V_{\text{i-passif}} N^{\text{attr N-i}}$:
- a'. Paul *s'est retrouvé avec* un prix que lui a (décerné+offert+remis) Alain. $N_{\text{j-hum}}^{\circ} \text{ se Retrouver AVEC } N_i \text{ Rel Proj } V_i N_{\text{i-hum}}$
- b'. Paul *s'est retrouvé* (Ø) Président de la SDM sans le savoir. $N_{\text{i-hum}}^{\circ} \text{ se Retrouver } N^{\text{attr N-i}}$:

- c. Paul a entendu hier l'histoire la plus extraordinaire *qu'il lui ait (jamais) été donné d'entendre*.

$N^{\circ}_{i\text{-hum}} V_i Adv GN_{\text{-superl}} Qu IL Pro_i V_{\text{-op imp}} donner de V_{\text{-inf}}$



(1A)

- (sallama + 'ahdâ + qallada + [...])^c ali bakr wisâmane*
'Bakr a remis à Ali une médaille'
- (ouyina + rouqqiya + intoukhiba + [...]) bakr ra'îsane li jam^ciyate 'al*
'at:ibâ'^c ala ghayri^c ilmine minhou
'Bakr a été nommé Président de l'ordre des médecins sans le savoir'
- sam^ca bakr 'ams qissatane min 'a^cjabi-l qissass*
'Bakr a entendu l'histoire la plus extraordinaire qui soit'

(2A)

- wa hâ houwa ^cali (youssallimou + youhdî + youqallidou + [...]) bakr
wisâmane.
'Et voici qu'Ali remet à Bakr une médaille'

- b. wa hâ houwa *bakr* wa qad (*‘ouyina + rouqqiya + intoukhiba + [...]*)
ra’îsane li jam ‘iyate ‘al ‘at:ibâ’ ‘ala ghayri ‘ilmine minhou.

‘Et voici Bakr qui est nommé président de l’ordre des médecins sans le savoir’

- c. wa hâdha *bakr* qad *sami ‘a bil ‘ams qis:atane min ‘a ‘jabi-l qis:as:*

‘Et voici Bakr qui a entendu l’histoire la plus extraordinaire qui soit’

(3A)

- a. waja**d** *bakr* nafsahou wa *‘ali* (*youssallimouhou + youhdîhi + youqallidouhou + [...]*) *wisâmane.*

(littéralement) ‘A trouvé Bakr lui-même et Ali lui remet [...].’

- b. waja**d** *bakr* nafsahou wa qad (*‘ouyina + rouqqiya + intoukhiba + [...]*)
ra’îsane li jam ‘iyate ‘al ‘at:ibâ’ ‘ala ghayri ‘ilmine minhou.

(littéralement) ‘A trouvé Bakr lui-même et on l’a nommé [...].’

- a’. waja**d** *bakr* nafsahou wa qad (*sallamahou + ‘ahdâhou + qalladahou + [...]*) *‘ali wisâmane*

(littéralement) ‘A trouvé Bakr lui-même et lui a remis Ali [...].’

- b’. waja**d** *bakr* nafsahou (Ø) *ra’îsane li jam ‘iyat - al ‘at:ibâ’ ‘ala ghayri ‘ilmine minhou.*

(littéralement) ‘A trouvé Bakr lui-même [...].’

- c. *sami ‘a bakr ‘ams qissatane min ‘a ‘jabi-l qissass ‘allati qoddira lahou -l istimâ‘i ilayha.*

(littéralement) ‘A entendu Bakr hier histoire [...] qu’il destin à lui l’écoute à elle’

(4A)

khâbara *bakr*

‘arafa *bakr*

(*sallamahou / ‘ahdâhou / qalladahou / [...]*) **fîhi** *‘ali wisâmane*

‘âyacha *bakr*

hadha -l mawqif ‘al farîd
‘alladhi

(*‘ouyina / rouqqiya / intoukhiba / [...]*) **fîhira** *‘îsane li jam ‘iyat -al ‘at:ibâ’ ‘ala ghayri ‘ilmine minhou*

‘âs:ara *bakr*
‘ams

sami ‘a **fîhi** *qis: atane min ‘a ‘jabi-l qis:as:*

wajada *bakr*

nafsahou fî hadha -l
mawqif ‘al farîd ‘alladhi

(5A)

khâbara *bakr***‘arafa** *bakr**(yousalliamahou / youhdihi / you
qallidahou / [...]) ‘ali wisâmane***‘âyacha** *bakr***hadha -l mawqif ‘al farîd**
‘alladhi qoddira lahou fihi
‘an*(‘ou ‘ayana / youraqqa /
yountakhaba / [...]) ra ‘îsane li
jam‘iyat***‘âs:ara** *bakr*
*‘ams**yasama ‘a qis:atane min ‘a
‘jabi-l qis:as:***wajada** *bakr***nafsahou fî hadha -l**
mawqif ‘al farîd ‘alladhi

(5A’)

khâbara *bakr***‘arafa** *bakr**(sallamahou / ‘ahdâhou / qallad
ahou / [...]) ‘ali wisâmane***‘âyacha** *bakr***hadha -l mawqif ‘al farîd**
‘alladhi h:adatha lahou
fihi ‘an*(‘ouyina / rouqqiya / intoukhiba
/ [...]) ra ‘îsane li jam‘iya***‘âs:ara** *bakr*
*‘ams**sami ‘a qis:atane min ‘a ‘jabi-l
qis:as:***wajada** *bakr***nafsahou fî hadha -l**
mawqif ‘al farîd ‘alladhi**Groupe II**

N°-hum V Prep N-loc

↔ N-loc V-sup pt vue Ω-v

← N-loc est le lieu où on a vu Ω-v

Victor Hugo est né à Besançon

↔ Besançon **a vu** naître Victor Hugo

← Besançon est le lieu où on a vu naître Victor Hugo

nacha ‘a Najib Mah:fouz: bil qâhira↔ **chahidat** -l qâhira nach ‘at Najib Mah:fouz:

← ‘al qâhira hiya -l makâne ‘alladhi chouhidat fihi nach ‘at Najib Mah:fouz:

[est né Najib [...] au Caire]
↔ **[a vu / a été témoin** Le Caire naissance Najib..]
← [Le Caire elle le lieu où a été vue [...]]

Groupe III

N°-nr V Prep GN-tps
↔ GN-tps V-sup pt vue Ω-v
← GN-tps est l'époque où on a connu Ω-v

L'inflation s'est aggravée pendant les années 60
↔ Les années 60 **ont connu** une aggravation de l'inflation
← Les années 60 sont l'époque où on a connu une aggravation de l'inflation.

izdâdate h: idate 'al tad: akhkhoun 'athna' -l sittînâte
↔ **arafate** 'al sittînâte 'izdiyâdane fî h: iddat - l tad: akhkhoun
[ont connu les soixante augmentation dans acuité l'inflation]
← 'al sittînâte hiya -l fatrati -llati *ourifat fîha h: iddat -l tad: akhkhoun.*
[les soixante elles la période qui ont été connues dans elle
acuité l'inflation]

RECAPITULATION

	N°-HUM	V-SUP	COPULE	N-PRED EFFAÇABLE	V-OP IMPERSONNEL	REL ON V-SUP	(QUE P + (DE) V-INF N + N-v DE N + vé N)
3a	+	+	Ø	E	E	Ø	+
3b	+	+	Ø	E	E	Ø	+
3c	+	E	Ø	E	+	Ø	+
N-LOC							
II	+	Ø	E	E	Ø	E	+
GN-TPS							
III	+	Ø	E	E	Ø	E	+

6. Conclusion

Les formes verbales comme *se voir, se trouver, se retrouver, connaître, être donné de, wajada, arafa, qoddira li [...]'an* et les noms dérivés de la notion de *théâtre* qui interviennent dans des énoncés paraphrastiques équivalents à un énoncé X d'une structure donnée permettent de construire un point de vue qui place la construction du sens dans une perspective particulière. Ce type de

changement de perspective, assez analogue à ce qui se passe en français entre les énoncés

Cette tenture *ira* ajouter une touche italienne à votre intérieur
et

Cette tenture *viendra* ajouter une touche italienne à votre intérieur

pourrait bien être le socle grammatical de ce qu'une littérature maintenant ancienne et abondante mais caractéristique de la seule tradition linguistique européenne de langue romane appelle l'énonciation. Ce ne sont pas des mécanismes psychiques, des effets littéraires ou rhétoriques ou une quelconque pragmatique ni même une combinatoire sémantique qui en constituent l'ossature mais une variation actantielle sans modification des fonctions grammaticales rendue possible grâce à une grammaire à la fois locale et universelle - dès lors qu'on peut calculer les distributions complémentaires qui se manifestent dans le passage d'une langue à l'autre - de l'organisation matricielle des supports, des noms classifieurs et des opérateurs.

Références

- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava. 1981. « A propos de la forme passive « *se voir* + *Vinf* » » *Folia Linguistica* XV :3-4.387-407.
- , 1997. « La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir* ». *Scolia* 6.205-224.
- François, Jacques. 1989. *Changement, causation, action : trois catégories fondamentales du lexique verbal français et allemand*. Paris / Genève : Droz.
- , 1999. « Les caractères aspectuels et participatifs de la prédication verbale et la transitivité ». *BSLP* Tome XCIV, Fasc 1.139-184.
- , 2000. « Désémantisation verbale et grammaticalisation : (*se*) *voir* employé comme outil de redistribution des actants ». *Syntaxe et Sémantique* 2.159-178.
- Gross, Maurice. 1976. « Sur quelques groupes nominaux complexes ». Dans *Méthodes en grammaire française* éd. par Jean-Claude Chevalier et Maurice Gross, 97-119. Paris : Klincksieck.
- , 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages* 63.7-52.
- , 1996. « Les verbes supports d'adjectifs et le passif ». *Langages* 121.8-18.
- Ibrahim, Amr Helmy. 1996a. « La forme d'une théorie du langage axée sur les termes supports ». *Langages* 121.99-119.

- , 1996b. « Peut-on, en français, reconnaître automatiquement un support de péjoration ? ». *LINX* 34-35.57-77.
- , 1997. « Pour une définition matricielle du lexique ». *Cahiers de lexicologie*, Vol. 71 : 2. 155-170.
- , 1998. « Peut-on reconnaître automatiquement les supports du non-fini en français et en arabe ? ». *BULAG* 23.245-273.
- , 1999. « Les prépositions comme trace ou équivalent d'un support ». *Revue de sémantique et de pragmatique* 6.89-102.
- , 2000. « Une classification des verbes en 6 classes asymétriques hiérarchisées ». *Syntaxe et sémantique* 2.81-98.
- , 2001. « Arguments internes et enchaînements dans les matrices définitoires ». *Langages* 142.92-126.
- , 2002a. « Une nouvelle catégorie de supports : les verbes supports de point de vue ». Communication au 21^{ème} colloque international *Grammaires et lexiques comparés*, Bari / Monopoli, 19-23 septembre.
- , 2002b. « Les verbes supports en arabe ». *BSLP* Tome XCVII, Fasc 1.315-352.
- , 2003. « Le cadre du lexique-grammaire ». *Approches syntaxiques contemporaines*. *LINX* 48.101-122.
- Parret, Herman. 1983. « La mise en discours en tant que déictisation et modalisation ». *Langages* 70.83-90.
- Picoche, Jacqueline. 1986. *La structure sémantique du lexique français*. Paris : Nathan-Université.
- Schøsler, Lene. 2003. « Les verbes supports dans une perspective diachronique. Le cas de *garde* noyau prédicatif ». Dans *Ancien et Moyen français sur le web. Enjeux méthodologiques et analyse de discours* éd. par Pierre Kunstman, France Martineau et Danielle Forget, 221-271. Montréal: Les éditions David.
- , à paraître. « Les verbes supports dans une perspective diachronique. Le cas de *chère* noyau prédicatif ».
- Van Valin, Robert & Randy J. LaPolla. 1997. *Syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Voukamba, Sidonie. 2001. *Étude et analyse des verbes supports dans la langue des Précieux au XVII^e siècle*. Doctorat NR soutenu le 18 septembre à l'Université de Franche-Comté.

Notes

¹ Pour une présentation générale de ce cadre méthodologique cf. Ibrahim, 2003.

² Cf. François (1989).

³ Le signe « + » signifie « ou » dans la pratique établie par Maurice Gross et maintenue par les tenants du *Lexique-grammaire* : « Le signe + s'interprète comme un « OU » logique. L'élément neutre par rapport à la concaténation est noté *E* et n'est guère utilisé que pour régulariser la notion. La formule: $(NV(E+(E+\hat{a}+de)N+Adj)$ représente le polynôme: $NV+NVN+NV \hat{a} N + NV de N + NV Adj$ qui représente lui-même une disjonction de cinq structures ou cadres » (Gross 1968: 7).

PARTIE III

LES PÉRIPHRASES FACTITIVES

SUR L'ANALYSE UNIE DE LA CONSTRUCTION « *SE FAIRE* + INFINITIF » EN FRANÇAIS

SHIGEHIRO KOKUTANI
Université de Kyoto

1. Remarques préliminaires

La construction « *se faire* + inf. » en français produit différentes lectures suivant les circonstances lexicales, syntaxiques et discursives, dont les exemples sont donnés dans (1) :

- (1) Différentes lectures de la construction « *se faire* + inf. » :
- a. Lecture A : « dynamique » :
Fais-toi vite vomir : c'est du poison !
 - b. Lecture B : « factitif-bénéficiaire » :
Je *me ferai représenter* à la réunion par mon secrétaire.
 - c. Lecture C : « causatif(-désagréable) » :
Ce que je n'aime pas, c'est quand je *me fais gronder* par ma maman parce que je n'ai pas fait mon travail.
 - d. Lecture D : « passif-fataliste » :
Je [...] *me suis fait aborder* par un homme, [...]
 - e. Lecture E : « spontané » :
Une nouvelle voix *se fait entendre* dans la politique des sciences et des technologies [...]

Les dénominations de chaque lecture, que nous donnons pour des raisons de commodité, caractérisent leur sémantique, dont on va avoir ci-dessous l'explication. Quant aux lectures données dans (1), il semble, *grosso modo*, qu'il devient plus difficile, par ordre descendant, de comprendre la sémantique de la construction sur la base du sens propre du verbe *faire*.

Dans le passé, il a été proposé une notion de « responsabilité » du sujet global de la construction, afin de comprendre la sémantique des lectures C et D¹. En étendant ces résultats des travaux précédents, nous voudrions proposer

une autre interprétation des phénomènes, qui se résume dans la notion de « caractérisation causale ».

Le but de notre article est, d'une part, d'examiner ces lectures variées de la construction, en les mettant en rapport l'une avec l'autre et, d'autre part, de proposer une analyse unie de la construction par laquelle toutes les lectures sont expliquées avec cohérence.

2. Factitif et causatif : la sémantique de « *faire* + inf. »

Avant d'aborder la sémantique de « *se faire* + inf. », nous voudrions préciser deux notions indispensables pour caractériser la sémantique de « *faire* + inf. ».

La construction « *faire* + inf. » signifie typiquement que l'on pousse, incite qqn. à faire qc., ou demande, ordonne à qqn. de faire qc. :

- (2) a. David a fait trébucher Goliath.
b. Il a fait traduire le message par son secrétaire.

Mais de même typiquement elle signifie aussi un rapport de cause à effet :

- (3) [...] j'entendis un bruit, et ce bruit me faisait songer à des joueurs de harpe touchant leurs instruments.

Dans ce cas, le sujet global peut être humain aussi bien que non humain (ou animé aussi bien que non animé). Le sujet humain (ou animé) provoque donc une ambiguïté :

- (4) Deux lectures de « *faire* + inf. » (cf. Hagège, 1999 : 49f.) :
Il la fait rêver Elle le fait fuir
a. par hypnose. exprès. (≡ « factitif »)
b. par son charme. parce qu'elle est crainte de lui. (≡ « causatif »)

Nous appelons ces deux lectures de « *faire* + inf. », à l'instar d'Hagège (1999), « factitif » et « causatif », respectivement, sans accepter cependant la notion de « contrôle » : le contrôle ne sert à l'analyse de « *se faire* + inf. » que sous réserve, comme on verra ci-dessous. Les traits principaux des deux lectures sont donnés dans (5) :

- (5) *Faire* « factitif » et *faire* « causatif » :
a. *faire* « factitif » (cf. (1b) : *se faire* « factitif-bénéficiaire ») :
« pousser / inciter qqn. à faire qc., demander / ordonner à qqn. de faire qc. »

S² fait une certaine action pour réaliser l'événement en question ; instigateur, dynamique, intentionnel / volontaire (donc le plus souvent humain / animé), [...]

b. *faire* « causatif » (cf. (1c) : *se faire* « causatif(-désagréable) ») :

« être cause de »

S ne fait lui-même rien pour réaliser l'événement en question, mais il en est la cause ; statique, non intentionnel / volontaire, parfois même abstrait, [...]

Les dénominations dans (1b) et (1c) reposent sur cette caractérisation.

3. Sémantique de « *se faire* + inf. »

3.1 Lecture A : *se faire* dynamique

(6) Et j'ai eu envie de *me faire vomir*. Envie de rejeter tout ça.

cf. *je vomis*

S (instigateur) = SN1 (expérimenteur)

faire factitif, *se faire* dynamique (= lecture A)

A la différence d'actes comme *manger* ou *boire*, le procès de *vomir* peut se réaliser involontairement. Par conséquent, le rôle sémantique « expérimenteur » est attribué au SN1. La phrase (6) signifie donc la réalisation forcée, c.-à-d. intentionnelle, du procès de *vomir*, et cet événement global se comprend facilement à propos de *faire* factitif.

Dans l'ensemble, comme illustré dans (7), la structure argumentale syntaxique de la phrase n'est pas transformée, mais le rôle sémantique du sujet (expérimenteur) est remplacé par celui de l'agent :

(7)	je <vomis>	SN1 (expérimenteur) — VOMIR
	je <me fais vomir>	S/SN1 (agent) — VOMIR

Un autre exemple est (8) :

(8)	Paul <i>se fait dormir</i> à coups de somnifères. (Le Goffic, 1993 : 318)
	il <dort> SN1 (expérimenteur) — DORMIR
	il <se fait dormir> S/SN1 (agent) — DORMIR

Or, s'agit-il d'une diathèse dans ces exemples? C'est une question de définition, et notre réponse est positive. D'ailleurs, à titre d'exemple, on peut remarquer que cette fonction est parallèle à celle de la voix moyenne du grec ancien, c.-à-d. le moyen dynamique :

(9) Moyen dit dynamique en grec ancien :

- a. actif : *politeúō* « je suis citoyen »
 moyen : *politeúomai* « je fais acte de citoyen (dans la politique) »
- b. actif : *árkhō* « je suis le premier »
 (cf. « je me trouve dans la première partie de
 qc. (certain rang) »)
 moyen : *árkhomai* « je commence »
 (cf. « j’entre dans la première partie de qc. »)³

Dans le cas en question, même sans transformation syntaxique, *se faire* est néanmoins diathétique à cause de l’effet sémantique qui peut modifier le rôle sémantique d’un argument⁴. *Se faire* avec la lecture A peut donc être intégré dans les variantes de la construction diathétique « *se faire* + inf. » et même « *faire* + inf. ».

3.2 Lecture B : se faire *factitif-bénéficiaire*

Quant à la lecture B, c.-à-d. *se faire* factitif-bénéficiaire (v. (1b)), elle pourrait parfaitement s’analyser à partir de la sémantique de « *faire* + inf. » factitif.

3.3 Lecture C : se faire *causatif(-désagréable)*

- (10) Des pêcheurs *se font arrêter* et *mettre* en prison parce qu’ils étaient en train de pêcher illégalement ou parce qu’ils se trouvaient par accident dans les eaux territoriales d’un pays voisin.

Cf. on arrête et met en prison des pêcheurs

S (cause) = SN2 (patient)

faire causatif, *se faire* causatif(-désagréable) (= lecture C)

Dans cette phrase, on peut inférer que les pêcheurs ne demandent rien à la police, parce que les événements en question, arrestation et mise en prison, appartiennent au champ sémantique « désagréable », la notion à l’instar de Gaatone (1983), et que l’on a deux subordonnées causales qui expliquent qu’ils sont dignes d’être arrêtés. En conséquence, le sujet global n’est pas à considérer comme instigateur, donc la lecture de *faire* n’est pas factitive, mais causative. *Faire* causatif associe la cause et l’effet dans une phrase :

(11) cause — *faire* — effet :

- a. la cause : Des pêcheurs pêchent illégalement ou ils se trouvent par accident dans les eaux territoriales d’un pays voisin.
- b. l’effet : On les arrête et met en prison.

Dans le cas en question, la cause des événements est explicitement donnée dans les subordonnées introduites par *parce que*. Mais comme, syntaxiquement, *faire* introduit juste un seul syntagme nominal, c.-à-d. le sujet global, la proposition de la cause est mieux transformée comme (12), notamment (12a) :

- (12) a. l'auteur de la cause : des pêcheurs [qui pêchent illégalement ou se
 (= S) trouvent par accident dans les eaux territoriales
 d'un pays voisin] (= « caractérisation causale »)
 b. l'effet : On les arrête et met en prison.

Et ce syntagme nominal avec le modifieur potentiel entre crochets dans (12a) est intégré dans la phrase causative en tant que sujet global. Ce modifieur est considéré comme une « caractérisation causale », qui assure la causalité nécessaire à la causation. C'est-à-dire : si le sujet global n'est pas instigateur et n'agit donc pas directement sur SN1 pour réaliser l'événement de l'effet, il doit être néanmoins assez caractérisé pour que la suite lui arrive par conséquent à cause de ses caractéristiques. C'est déjà le cas pour le *faire* causatif :

- (13) Elle le fait fuir parce qu'elle est crainte de lui.

Dans la phrase (13), l'événement de sa fuite a lieu bien qu'elle ne fasse rien d'intentionnel. Au lieu de cela, on a une caractérisation causale de « elle ». *Faire* causatif présuppose une caractérisation causale, aussi bien que *se faire* causatif(-désagréable). Il s'ensuit que « *se faire* + inf. » avec la lecture C, c.-à-d. *se faire* causatif(-désagréable), se comprend lui aussi par la sémantique de « *faire* + inf. ».

Voyons quelques autres exemples. D'abord, la phrase (1c) peut être interprétée de la même façon. La subordonnée causale « parce que je n'ai pas fait mon travail » s'harmonise avec l'emploi de *faire*.

- (14) La suite a semblé à l'avantage des Catalans lorsqu'Edgar Davids, le relanceur de la Juventus, *s'est fait expulser* pour un deuxième carton jaune.

Dans la phrase (14), on a une caractérisation causale « pour un deuxième carton jaune ».

- (15) Coulthard repartait à l'attaque mais visiblement en proie à des problèmes de freins, l'Écossais *se faisait piéger* au freinage et allait visiter le gazon.

Dans (15), la caractérisation causale est de même explicitement donnée, bien qu'elle ne constitue pas une subordonnée causale.

À propos de la caractérisation causale, la notion similaire, c.-à-d. de la « responsabilité » du sujet global est regardée comme nécessaire pour que les phrases qui appellent les lectures C et D puissent être formées (v. note 1). La « caractérisation causale » est une autre notion, dont la différence se révélera ci-dessous, et elle permettra de comprendre de façon plus plausible la sémantique de la lecture D.

3.4 *Lecture D : se faire passif-fataliste*

(16) En sortant de l'église, Marie-Chantal *se fait aborder* par un mendiant.

(Hayashi, 1987 : 50)

Cf. un mendiant aborde Marie-Chantal

S = SN2 (patient)

faire causatif, *se faire* passif-fataliste (= lecture D)

Pour autant que l'on tente de comprendre la sémantique de la phrase (16) sur la base de celle de « *faire* + infinitif », *faire* ne pourrait être interprété que comme causatif. Mais en même temps, il est difficile de prendre le sujet global pour l'auteur de la cause, ou pour « responsable » de l'événement exprimé, pour autant que le terme « responsable » soit pris au sens ordinaire. Cependant il semble usuel jusqu'à présent d'expliquer ce genre de cas aussi à l'aide de la notion de « responsabilité »⁵. Entre autres, Le Goffic (1993) parle de « responsabilité ontologique » :

(17) Le Goffic (1993 : 318) :

« Le sujet porte néanmoins toujours une part de « responsabilité », dans la mesure où il est donné comme produisant (« faisant ») lui-même ce qui lui arrive [...] :

a. Le voleur s'est fait arrêter par la police

= « il a été arrêté (involontairement) » + cette arrestation résulte nécessairement de l'être et des actes du sujet (indépendamment de toute vision moralisante)

b. Paul s'est fait licencier (par son patron, par sa boîte)

même si Paul, employé irréprochable, a été licencié à son corps défendant et pour motif économique, il est, inéluctablement, à l'origine de l'événement : sa « responsabilité » (pour autant que le terme soit acceptable) n'est ni matérielle, ni morale, ni psychologique, elle pourrait être qualifiée d' « ontologique ». »

Cette notion, « responsabilité ontologique », pourrait être paraphrasée de la manière suivante :

(18) « responsabilité ontologique » : il est responsable, parce qu'il est là⁶.

Son argument est cependant problématique, notamment dans les deux points suivants :

- (19) Problèmes liés à la notion de « responsabilité » :
- a. L'application de la notion de responsabilité à l'entité non animée (ou non humaine) est trop douteuse.
 - b. Il est évident que la formabilité de la phrase en *se faire* passif-fataliste ne dépend pas que du caractère du S.

Pour (19a) : certes, il est souvent dit que le sujet global de *se faire* passif-fataliste est restreint à l'entité animée / humaine :

- (20) Gaatone (1998 : 242) :
- « [...] avec l'interprétation « passive », le causatif [= « *se faire* + inf. »] exige, contrairement au passif [= « *être* + participe passé »], un sujet susceptible de responsabilité, donc animé :
 - a. Les jouets ont été écrasés par le train.
 - b. *Les jouets se sont fait écraser par le train. »

En réalité, cependant, des phrases en *se faire* passif-fataliste avec un sujet non animé (ou non humain) sont attestées (par ex. (38)).

Pour (19b) : en s'appuyant seulement sur le caractère du S, un contraste tel que (21) serait difficile à expliquer :

- (21) a. Marie *s'est fait contrarier* par cet homme à l'air fier et hardi.
 b. ?Marie *s'est fait contrarier* par cette affaire.

Dans ce cas, entre (21a) et (21b), il semble qu'il n'y ait pas de différence à propos de l'état « ontologique » de Marie. L'essentiel, c'est le trait du SN1, du complément d'agent : humain ou non humain. Comme la phrase (22) avec un SN1 non humain, qui correspondrait à (21b), est acceptable, cette condition est à attribuer à *se faire* :

- (22) Cette affaire me contrariait un peu.

Notons néanmoins que le SN1 humain / animé ne constitue pas une condition *sine qua non* pour former les phrases en *se faire* passif-fataliste :

- (23) Ça fait trop longtemps que plusieurs Québécois *se font ennuyer* par les mêmes radotages, [...]
- (24) À partir du premier poste de police sur la plage d'Aïn Diab, jusqu'à Sidi Abderrahmane, des deux côtés de la jolie route, le noir total, avec quelques voitures où des couples *se font ennuyer* par les rondes de police.

Il s'ensuit que le seul statut lexico-sémantique ou pragmatique du S ne suffit pas pour analyser la formabilité de la construction « *se faire* + inf. ».

On pourrait d'abord conjecturer assez facilement que ce problème de formabilité de la construction est étroitement lié à l'échelle de transitivité phrastique. Mais la considération du seul niveau lexico- et phraséo-sémantique ne suffit pas : il faut aussi tenir compte d'une perspective contextuelle, qui a été d'une grande importance à l'explication de la lecture C, *se faire* causatif(-désagréable) dans la section 3.3.

Dans (16), Marie-Chantal n'est certes pas responsable au sens normal, tant s'en faut, puisque l'événement lui arrive de manière totalement imprévue ; mais si l'on adopte le point de vue du mendiant ou le point de vue omniscient de Dieu :

- (25) Comme le mendiant a vu quelqu'un sortir de l'église, il est allé l'aborder.

la progression des événements devient brusquement banale. La phrase (16) implique donc cette progression des événements, c.-à-d. elle se reconstruit à partir de la phrase (16). Et ce qui permet cette reconstruction de la progression des événements dans le cours du temps, c'est encore ce que nous avons appelé la « caractérisation causale ». La causalité est en effet étroitement liée au cours du temps.

Ainsi, par la construction un horizon contextuel est ouvert, tandis que le sujet global est mis à la place du nominatif et fonctionne alors en tant que thème non marqué de la phrase. Ce sujet global est par conséquent localisé dans le contexte, dans la progression des événements. Et la phrase elle-même est rattachée au contexte, ce qui mène au phénomène noté dans (26) :

- (26) Gaatone (1998 : 242) :

- a. Elle est folle. Elle *se fera écraser* par le tramway.
- b. *Elle est folle. Elle sera écrasée par le tramway.

C'est ce caractère de la construction qui apporte à la phrase une nuance « fataliste » :

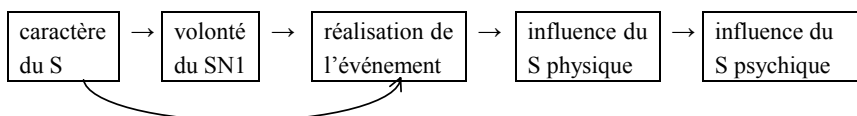
- (27) « [...] à la limite, le sens de cette construction devient *fataliste* car le premier sujet n'est nullement responsable de l'acte accompli et que l'agent pourrait être la situation générale [...] »
 (Mantchev, 1976 : 70, cité par Gaatone, 1983 : 166 et Tasmowski-De Ryck & van Oevelen, 1987 : 51, souligné par nous)

Les facteurs de la « caractérisation causale » que nous proposons sont énumérés dans (28) :

- (28) Facteurs de la « caractérisation causale »⁷ :
- L'événement signifié par le verbe à l'infinitif montre une haute transitivité.
 - Le SN1 est dynamique (et volontaire, donc le plus souvent humain / animé)⁸.
 - Le S a un certain trait suffisant (soit générique, soit temporaire) pour mener à l'événement.
 - Le S est humain / animé (qui peut alors être influencé non seulement physiquement mais aussi psychologiquement)⁹.

Ces facteurs servent à reconstruire la progression fondamentale des événements donné dans le schéma (29) :

- (29) Progression des événements telle qu'elle se reconstruit à partir de la phrase en « *se faire* + inf. » :



Plus le schéma (29) apparaît en clair, plus la construction « *se faire* + inf. » est acceptable.

L'influence du sujet global psychique est importante dans la mesure où on rencontre beaucoup de phrases qui comportent la notion de « désagréable », typique de l'influence psychique :

- (30) [...] une quinzaine de personnes qui venaient en aide à un manifestant matraqué *se sont fait encercler et arrêter* [...]

- (31) [...] des personnes qui n'avaient rien à voir avec la manifestation, des passants, *se sont fait bousculer, pourchasser* à cheval et même *matraquer* dans certains cas.
- (32) Quinze parrains d'Agrigente en Sicile *se sont fait cueillir* par la police alors qu'ils s'apprêtaient à élire leur nouveau chef.
- (33) Pendant cette période délicate, les deux attaquants bretons *se sont fait damer* le pion par le nouveau venu Wagneau Eloi.
- (34) Les raids par des missiles de croisière américains en août 1998 contre des cibles associées à Ben Laden ont contraint l'Organisation à se retirer du pays ; durant cette absence, un conseiller militaire italien *s'est fait tuer* à Kaboul tandis qu'un diplomate français a été blessé.

Les verbes comportant la notion de « désagréable » servent, d'une part, à exclure la lecture factitif-bénéficiaire, d'autre part, à établir cependant une caractérisation causale suffisante, grâce à leur haute transitivité. C'est pourquoi ils apparaissent si souvent dans la construction avec les lectures C et D. Mais si la caractérisation causale est établie autrement, le « désagréable » n'est pas toujours nécessaire¹⁰ :

- (35) D'abord, mon collègue n'est pas ici parce qu'il *s'est fait dire* que la séance était annulée étant donné qu'elle coïncidait avec la sonnerie d'appel.
- (36) Lyra est une jeune fille qui *s'est fait élever* par le maître et les érudits de Jordan Collège.
- (37) Il *s'est fait respecter* pour sa tolérance et sa diplomatie, qualités contagieuses qui ont su conquérir nombre de personnes de façon remarquable. [lecture C]

De même, le sujet global n'est pas toujours humain (cf. (19a)) :

- (38) En un mot, le grand art *se fait admirer* à la fois de tout un peuple (même de plusieurs peuples), et du petit nombre d'hommes assez compétents pour y découvrir un sens plus intime.

Dans (38), le sujet global n'étant pas humain, l'événement lui-même ne saurait être qualifié de « désagréable » (pas plus que le sujet global de « responsable », naturellement). Ce qui est important, c'est plutôt le trait humain du SN1, qui apparaît dans la phrase en tant que complément d'agent. Il semble généralement très difficile qu'un SN1 non humain établisse une caractérisation causale suffisante, comme nous l'avons montré par le contraste entre (21a) et (21b).

Étant donné que nous avons analysé la lecture D, *se faire* passif-fataliste, comme une simple variante de la lecture C, cette ligne suit en gros l'argumentation de Tasmowski-De Rick & van Oevelen (1987). Toutefois notre analyse complète l'interprétation traditionnelle en introduisant la notion de « caractérisation causale » au lieu de celle de « responsabilité ». D'un autre côté, nous avons donc argumenté contre des idées comme celles de Postal (1995) ou de Washio (1993) : ceux-ci analysent en effet *se faire* comme un opérateur diathétique qui engendre un effet spécial indépendamment de la sémantique originelle du verbe *faire*.

3.5 Lecture E : se faire *spontané*

- (39) Entre-temps, les effets du phénomène El Niño, quoique plus faibles, *se font* encore *sentir* et, selon la FAO, la fin ne serait pas encore proche.

Cf. on sent les effets du phénomène El Niño

S = SN2

se faire *spontané* (= lecture E)

De prime abord, déjà, des différences syntaxique et sémantique par rapport aux autres lectures sautent aux yeux :

- (40) Les traits marquants de *se faire* *spontané* :
- Les verbes combinables avec *se faire* sont restreints : verbes de perception (*voir, entendre, sentir, ressentir, apercevoir, [...]*) et *attendre* (v. (41)-(44)).
 - Le S est non humain / animé : un sujet humain / animé mène à *faire* factitif (v. (45), (46)).
 - Le S est toujours identifié avec le SN2 (COD) et jamais avec les autres.
 - Le complément d'agent peut difficilement être ajouté (v. (47)).
- (41) Les restitutions d'armes *se font* toujours *attendre*.
- (42) Les éclairs et le tonnerre *se sont fait voir* et *entendre* en différents temps.
- (43) Sa présence trop rare à la brasserie *se faisait* cependant *ressentir*.
- (44) On donne le nom de Faulaux au gaz inflammable qui *se fait apercevoir* dans les lieux marécageux.
- (45) Dans un État de droit personne ne doit être condamné sans *s'être fait entendre* par un tribunal indépendant et impartial.
- (46) Dieu *se fait entendre* par la voix de la conscience, des livres sacrés, de nos sentiments, même au moyen d'incitations constructives venant des autres et de bien d'autres façons encore.

- (47) Le complément d'agent peut difficilement être ajouté (Sega, 1992 : 133) :
- a. A l'heure où le crime s'est produit, un bruit de casse a été entendu par des voisins.
 - b. A l'heure où le crime s'est produit, un bruit de casse *s'est fait entendre* (?par des voisins).

Et il s'ensuit de (40c) que *se faire* spontané marque une diathèse spécialisée dans l'opération de l'accusatif. En considérant les traits donnés dans (40), on constate dans *se faire* spontané un caractère proche du verbe pronominal neutre. Effectivement, Spang-Hansen (1967) voit dans cette construction un parallèle à la sémantique du verbe *apparaître*, un des verbes inaccusatifs comme les verbes pronominaux neutres :

- (48)
$$\frac{\text{un nuage}}{\text{un craquement}} = \frac{\text{apparaît}}{\text{se fait entendre}}$$

(Spang-Hansen, 1967, cité par Tasmowski-De Ryck & van Oevelen, 1987 : 56)

Et il est intéressant de remarquer que la construction « *se laisser* + inf. » avec un sujet global non humain (ou non animé) présente de sa part un caractère similaire au verbe pronominal passif ou au *se-moyen*¹¹ :

- (49) a. Construite avec un excellent sens du suspense, toute l'intrigue *se laisse lire* avec plaisir.
 b. un bon livre de chevet qui se lit comme un roman [...]

Mais *se faire* spontané diffère du verbe pronominal neutre dans la mesure où il est lui aussi souvent modalisé comme le *se-moyen* : dans beaucoup d'exemples, l'effet sémantique parallèle à *pouvoir* se fait sentir :

- (50) a. Les éclairs et le tonnerre peuvent être vus et entendus [...] (cf. (42))
 b. Sa présence [...] pouvait être ressentie. (cf. (43))

La fonction dans l'ensemble de *se faire* spontané n'est finalement comparable ni au *se-moyen*, ni au verbe pronominal neutre. Mais il y a une diathèse qui produit un effet sémantique très similaire à cette construction : c'est la diathèse « spontanée » en japonais, qui se forme par l'auxiliaire (*ra*)*reru*. Cet auxiliaire, (*ra*)*reru*, en japonais fonctionne le plus souvent en tant qu'auxiliaire du passif, comme il est montré dans (51) :

(51) Auxiliaire (*ra*)*reru* en japonais : passif ordinaire :

- a. actif : taro-ga ken-o nagut-ta.¹²
 T-NOM K-ACC frapper-PARF
 'Taro a frappé Ken.'
 b. passif : ken-ga [taro-ni]¹³ nagura-re-ta.
 K-NOM T-DAT frapper-RRR¹⁴-PARF
 'Ken a été frappé [par Taro].'

Mais dans certains cas, il produit une sémantique spéciale :

(52) Auxiliaire (*ra*)*reru* en japonais : diathèse spontanée :

- a. spontané : kaiteiban-no hatubai-ga mata-reru.
 édition.revue-GEN parution-NOM attendre-RRR
 (littéralement : 'La parution de l'édition revue est attendue.')
 'On attend la parution de l'édition revue avec impatience
 (on pense même qu'elle doit paraître incessamment).'
 b. Cf. La parution de l'édition revue *se fait attendre*.

En comparant (52a) avec (52b), on constate que les effets sémantiques des deux diathèses sont presque identiques. Un autre exemple est (53) :

- (53) a. spontané : tukare-wa mohaya kanzi-rare-nakat-ta.
 fatigue-TOP à.présent sentir-RRR-NEG-PARF
 (littéralement : 'La fatigue n'était plus sentie')
 b. Cf. La fatigue ne *se faisait* plus *sentir*.

La sémantique de la diathèse spontanée en japonais peut se résumer comme suit :

- (54) L'événement signifié par le verbe se réalise au SN1, de lui-même, ou spontanément, ou automatiquement, ou naturellement, ou à cause de la nature du S, même sans volonté du SN1.

Aussi nomme-t-on cette diathèse « spontanée ». Quant à (52a), par exemple, on éprouve l'envie d'obtenir l'édition revue du livre mentionné qui n'a pas encore paru, à cause de propriétés de ce livre (fort intéressant, mais contenant beaucoup de fautes d'impression, par exemple), et il suit de là qu'on l'attend, quel que soit son volonté, tandis que l'acte d'attendre même pourrait aussi être effectué de propos délibéré.

Les conditions pour que l'auxiliaire (*ra*)*reru* produise la sémantique de spontanéité sont les suivantes :

- (55) Les conditions d'apparition de la sémantique de spontané en japonais :
- a. Les verbes compatibles avec la fonction de spontané sont restreints : verbes de perception (*voir, sentir, entendre, [...]*), de pensée (*penser, se repentir, regretter, se rappeler, [...]*), et *attendre* (cf. (40a)).
 - b. Le sujet global de la phrase est non humain / animé : la phrase avec un sujet humain / animé mène au passif (cf. (40b)).
 - c. Le sujet global de la phrase est toujours identifié au SN2 (à l'objet accusatif) et jamais aux autres (cf. (40c)).

Les conditions (55) sont très comparables à (40). En outre, le SN1, qui peut apparaître en japonais au datif-locatif dans les phrases spontanées, peut cependant être considéré intuitivement comme un locatif, c.-à-d. le siège du procès¹⁵. (40d) serait donc également un cas de diathèse spontanée en japonais. D'autre part, *se faire* spontané avec des verbes de pensée, qui ne sont pas donnés dans (40a) s'avère, en réalité, aussi possible :

- (56) Mais le vieux langage *se fait regretter*, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amiot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux [...]
- (57) Enfin, si le choix du personnage en début de partie *se fait regretter*, une borne située dans les zones neutres permet de changer de personnage, et sans limite d'utilisation.

Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'entre (40) et (55), la concordance est observée non seulement dans les verbes de perception, mais aussi dans *attendre*, qui semble une exception en comparaison des autres verbes. Il en résulte finalement que (40) et (55) se superposent donc exactement. Ce parallélisme de haut niveau nous permettrait de raisonner sur *se faire* spontané en français en s'appuyant sur le phénomène en japonais.

En japonais, on ne peut pas reconnaître par la seule forme verbale avec l'auxiliaire (*ra*)*reru* quelle fonction est réalisée. Sa fonction concrète, soit le passif soit le spontané, n'apparaît qu'avec les compléments pertinents, notamment le SN2 :

(58) Passif et spontané :

- a. passif : *himitu-o* [hito-ni] *mi-rareru*
 secret-ACC [homme-DAT] voir-RRR
 'on voit mon secret(, ce qui me déplaît)'
 (SN2 *in situ* → passif dit « détrimental »)
- b. spontané : *itizirusii* *zouka-ga* *mi-rareru.*
 remarquable augmentation-NOM voir-RRR
 'Des augmentations remarquables se font voir'
 (S = SN2, non humain → spontané)¹⁶

Malgré cela, la phrase avec les compléments pertinents ne présente plus d'ambiguïté. De plus, les distributions fonctionnelles du passif et du spontané sont complémentaires. Leurs domaines ne se superposent donc en rien. Il s'ensuit que les deux fonctions concrètes de l'auxiliaire (*ra*)*reru*, le passif et le spontané, sont des « allofonctions » d'un seul et même « fonctionème »¹⁷.

Cela semble aussi le cas de la construction « *se faire* + inf. » en français : la lecture de cette construction peut également être déterminée seulement à l'aide de l'information de la structure syntaxique et des traits lexicaux et contextuels des compléments pertinents. C'est assez clair dans le cas de la lecture E, le spontané. En considérant la distribution de différentes lectures, *se faire* spontané peut elle aussi être mise en relation avec les autres¹⁸. Mais par quel mécanisme ? À notre avis, *se faire* spontané dérive de la construction « *faire* + inf. » au moyen du même mécanisme qui gouverne le verbe pronominal neutre (ex. *casser* → *se casser*).

Toutefois sa sémantique modalisée reste dans cette explication encore non éclaircie. Or, ce qui pourrait selon nous suppléer à ce défaut d'explication, c'est de nouveau la caractérisation causale. Certes, comme le remarque Spang-Hansen, la phrase (59) semble signifier l'apparition d'un craquement :

(59) Un craquement se fait entendre.

mais à proprement parler, les deux événements, l'apparition d'un craquement et la perception de ce craquement, ne sont pas identiques. À l'évidence, le premier est la cause du second :

(60) « apparition / production d'un craquement » → « perception de ce craquement »

Et ce qui est explicitement donné par les mots lexicaux, c'est seulement le dernier événement, la perception du craquement : le premier est sous-entendu.

Dans cette relation, on pourrait constater une causalité, une progression des événements, reconstruite de la surface de la phrase.

Outre cette causalité temporelle, un trait du sujet global, c.-à-d. du craquement, pourrait se remarquer. La phrase (59) semble, en effet, impliquer (61) :

- (61) Le craquement est assez fort pour qu'on l'entende, le craquement est si fort qu'on peut l'entendre.

Il est évident que cette caractérisation (61) sert d'intermédiaire entre les deux événements dans (60) (cf. (54)). Et on peut d'ailleurs voir dans (61) la source exacte de la sémantique *pouvoir*. C'est ainsi qu'on arrive à attribuer la modalité de *se faire* spontané, qui manque au verbe pronominal neutre, à la sémantique primitive de *faire*.

Il résulte de tout ce qui a été mentionné jusqu'ici que la phrase en *se faire* spontané repose sur la caractérisation causale, de même que les autres lectures. Il reste néanmoins que le mécanisme par lequel cette lecture est produite est plus complexe que les autres.

Dans le passé, *se faire* spontané a peu attiré l'attention des linguistes. Mais sa sémantique et sa syntaxe caractéristiques mériteraient encore une investigation en profondeur.

4. Remarques finales

Nous avons tenté de montrer dans notre article que les lectures de la construction « *se faire* + inf. » sont basées malgré leur variété sur un seul et même principe, c.-à-d. la « caractérisation causale », qui provient de la sémantique primitive du verbe *faire*. Nous observons qu'à l'établissement de la caractérisation causale, les traits sémantiques du verbe (tels que la transitivité et le « désagréable ») et ceux des syntagmes nominaux (tels qu'animé / humain), sont exploités au maximum.

Certes, la construction « *se faire* + inf. » pose encore nombre de problèmes : une comparaison avec « *se laisser* + inf. » et « *se voir* + inf. » serait un thème important dans la grammaire française (cf. Bat-Zeev Shyldkrot, 1997 ; 1999). D'ailleurs, leur syntaxe et sémantique constituent un objet extrêmement fructueux d'études contrastives, études dont nous avons fait entrevoir une petite partie. Dans le présent article, nous nous sommes concentré sur l'examen de l'objet minimum, c.-à-d. « *se faire* + inf. ». Toutefois, en s'appuyant sur cet examen, d'autres comparaisons portant à la fois sur la langue interne et le contraste entre différentes langues pourraient être développées.

Abréviations

Sigles les plus importants :

S : sujet global au nominatif de la construction « *se faire* etc. + verbe à l'inf.' »

SN1 : actant du verbe qui apparaît dans la phrase active en tant que nominatif

SN2 : actant du verbe qui apparaît dans la phrase active en tant qu'accusatif (COD)

SN3 : syntagme nominal qui apparaît dans la phrase active en tant que datif (≈ COI)

Par ex. :

Jean s'est fait mordre par un chien. (cf. Un chien l'a mordu.)

S = SN2 = *Jean*, SN1 = *un chien*

Jean s'est fait mordre le mollet par un chien. (cf. Un chien lui a mordu le mollet.)

S = SN3 = *Jean*, SN1 = *un chien*, SN2 = *le mollet*

ACC : accusatif

DAT : datif-locatif

GEN : génitif

NEG : négation

NOM : nominatif

PARF : parfait

RRR : diathèse en (*ra*)*reru*

TOP : topique

Références

Bat-Zeev Shyldkrot, Hava. 1997. « La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir* ». *SCOLIA* 10.205-224.

-----, 1999. « Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire : *se laisser* ». *Langages* 135.63-74.

Danell, Karl Johan. 1979. *Remarques sur la construction dite causative : faire (laisser, voir, entendre, sentir) + infinitif*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.

Gaatone, David. 1983. « Le désagréable dans la syntaxe ». *Revue Romane* 18 :2.161-174.

-----, 1998. *Le passif en français*. Paris : Duculot.

Hagège, Claude. 1982¹ / 1999⁵. *La structure des langues*. Paris : Presses Universitaires de France.

Hayashi, Michiyoshi. 1987. « A propos de la construction *se faire* + inf. ». *Bulletin d'Études de Linguistique Française* 21.49-55.

Hopper, Paul & Sandra Thompson. 1980. « Transitivity in grammar and discourse ». *Language* 56.251-299.

- Kokutani, Shigehiro. 2002. *Tai-wa kou-kouzou-sousa-ni arazu. Son-zai-zentei-to shijisei-ni motodoku doushi-tai-no sai-bunseki-no kokoromi* [Que la diathèse n'est pas une opération des structures argumentales : une réanalyse de la diathèse au moyen de la quantification existentielle et du caractère référentiel]. Communication présentée à la 69^e réunion de l'Arbeitskreis für deutsche Grammatik (29 septembre 2002, Niigata, Japon).
- , 2004. « Grammatikalisierung ist keine Desemantisierung. Zur Identifizierung von syntaktischen Kategorien und Hilfsverben ». *Neue Beiträge zur Germanistik* 3 :2.48-61. Munich : iudicium.
- , en préparation. « Extra-Characterized. The « Mediopassive » in German and the definition of Diathesis ». *Operations on Argument Structures. Focus on German and Japanese* ed. by Daniel Hole, Akio Ogawa & Peter Siemund. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Le Goffic, Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Mantchev, K. 1976. *Morphologie française*. Sofia : Nauka i izkustvo.
- Matsubara, Mayo. 2003. « Se faire / laisser + *Vinf. koubun-ni tsuite* [Sur les constructions *se faire / laisser* + *Vinf.*] ». Mémoire de *bachelor*, Université de Kyoto, Japon.
- Postal, Paul M. 1995. « A glance at French pseudopassive ». *Grammatical Relations. Theoretical Approaches to Empirical Questions* ed. by Clifford S. Burgess, Katarzyna Dziwirek & Donna B. Gerdts, 391-428. Stanford : CSLI.
- Sega, Masaaki. 1992. « Les expressions passives du français : « *se faire* + *Vinf.* » et « *être* + *p.p.* » ». *Humanities Review* 42 :3.124-136.
- Shanon, Thomas. 1987. « On some recent claims of Relational Grammar ». *Berkeley Linguistic Society* 13.247-262.
- Spang-Hanssen, Ebbe. 1967. « Quelques périphrases passives du français moderne ». *Actes du 4^e Congrès des romanistes scandinaves, publiés à l'occasion du 60^e anniversaire de H. Sten*, 139-147.
- Tasmowski-De Ryck, Liliane et van Oevelen, Hildegard. 1987. « Le causatif pronominal ». *Revue Romane* 22 : 1.40-58.
- Washio, Ryuichi. 1993. « When causatives mean passive. A cross-linguistic perspective ». *Journal of East Asian Linguistics* 2 : 1.45-90.

Notes

¹ Tasmowski-De Ryck & van Oevelen (1987) (v. note 5), Le Goffic (1993 : 317f.) (v. (17)), Gaatone (1998 : 242) (v. (20)).

² Pour les sigles S, SN1, SN2 et SN3, voir (62).

³ Si l'on commence à lire, p. ex., on entre donc dans la première partie de l'acte de lire.

⁴ Une telle vue des phénomènes diathétiques s'écarterait sans doute de la compréhension générale de la diathèse; cette vue est cependant nécessaire aux recherches typologiques de différents phénomènes diathétiques dans les langues du monde. Cf. Kokutani (2002 ; en prép.).

⁵ Par exemple : Tasmowski-De Ryck & van Oevelen (1987 : 49): « [...] le sens de la construction causative oscille bien entre les deux pôles de la volonté et de l'intentionnalité de S et de la non-volonté et de la non-intentionnalité de S, mais celui-ci reste toujours en quelque sorte *responsable* de ce qui lui arrive » (souligné par nous). Voir aussi note 1.

⁶ Cf. latin *sons* « coupable », < **h₁se / ont-* « étant »: « il est coupable, parce qu'il était là » cf. allemand *Sünde* « péché »; *alibi* « quelque part ailleurs »: « il est innocent, parce qu'il n'était pas là. ».

⁷ Ils ne constituent pas des conditions *sine qua non*; leur ensemble constitue un degré de formabilité de « *se faire* + inf. ».

⁸ Essentiellement, (28b) est une sous-caractéristique de (28a). Pour plus d'information au sujet de la notion de transitivité, voir Hopper & Thompson (1980) et Shanon (1987), par ex..

⁹ Et si le S est en outre dynamique et volontaire, il s'agit donc du factitif.

¹⁰ C'est pourquoi nous avons mis en parenthèses le mot « désagréable » dans la dénomination de la lecture C, c.-à-d. « *se faire* causatif(-désagréable) ».

¹¹ Voir aussi Bat-Zeev Shyldkrot (1999 : 66f.) et Matsubara (2003).

¹² La transcription du japonais repose sur le principe phonématique. Les traits d'union représentent les frontières entre les mots lexicaux au sens de la linguistique traditionnelle du japonais.

¹³ Les parenthèses crochets « [...] » signifient les compléments facultatifs.

¹⁴ L'auxiliaire (*ra*)*reru* est ici glosé par RRR.

¹⁵ Considérons l'addition impossible du complément d'agent introduit par la locution postpositionnelle *ni-yot-te*, qui signifie sans ambiguïté le rôle sémantique d'agentivité.

¹⁶ À strictement parler, l'auxiliaire (*ra*)*reru* présente deux autres fonctions: potentiel et honorifique. La distribution des fonctions est en réalité plus compliquée. Mais cela ne modifie pas ici la ligne de l'argumentation.

¹⁷ Voir Kokutani (2002 : 40-44).

¹⁸ L'importance de la corrélation entre le degré de grammaticalisation d'une unité linguistique et la distribution de différentes fonctions ou sémantiques de cette unité n'a guère été remarquée jusqu'à présent. Pour une nouvelle interprétation du phénomène de grammaticalisation dans cet ordre d'idée, voir Kokutani (2002 ; 2004).

LES PÉRIPHRASES VERBALES D'IMMIXTION

SCHÉMA ACTANCIEL, COMPLÉMENTATION ET ORGANISATION THÉMATIQUE

NICOLE LE QUERLER
Université de Caen

0. Introduction

Cette étude est consacrée à un type particulier de périphrases verbales, celles qui marquent ce que Damourette et Pichon appellent l'immixtion. Il s'agit de périphrases formées des verbes *faire*, *laisser* ou *voir* (forme simple ou forme pronominale) suivis d'un infinitif¹. Ces périphrases sont des périphrases diathétiques. On étudiera ce type de périphrase sous trois angles différents, celui du schéma actanciel en jeu, celui de l'organisation thématique de l'énoncé, et celui de la complémentation des deux verbes de la périphrase verbale, le verbe recteur (*faire*, *laisser* ou *voir*) et le verbe régi (l'infinitif). Le schéma actanciel peut en effet s'organiser autour de un, deux, trois ou quatre actants, et la complémentation correspondant à l'agent de l'infinitif peut se faire à l'aide de trois prépositions différentes : *à*, *par*, ou *de*². Selon le type de complémentation, les relations syntaxiques, thématiques, actanciennes varient, et c'est cette variation qu'il s'agira ici d'analyser.

L'ensemble de la réflexion aura pour objectif d'analyser les paramètres qui autorisent, ou au contraire interdisent une complémentation en *par*, *à* ou *de* dans ce type de contexte, en comparant cette complémentation à la complémentation d'un verbe passif. Ainsi, dans la série (1), les trois prépositions sont autorisées et l'absence de complément est également autorisée, dans la série (2) le type de N agent est un paramètre pertinent pour la possibilité de complémentation en *de*, mais *à* n'est pas autorisé, et dans la série (3) on constate que la complémentation en *de*, interdite avec la périphrase verbale d'immixtion, est autorisée avec le verbe passif :

- (1) a. L'art de faire adopter subitement l'industrie par tous les peuples indolents ou inertes. (C. Fourier, *Le Nouveau Monde industriel*, 1830 : 2)

- b. L'art de faire adopter subitement l'industrie à tous [...]
- c. L'art de faire adopter subitement l'industrie de tous [...]
- d. L'art de faire adopter subitement l'industrie.
- (2) a. Alors il s'est fait renverser par une bagnole et on l'a transporté dans une clinique pour clebs. (Daniel Pennac, *Au bonheur des ogres*, 1985 : 108)
- b. *Alors il s'est fait renverser d'une bagnole [...]
- c. Alors il s'est fait renverser d'une claque [...]
- d. *Alors il s'est fait renverser à une claque [...]
- (3) a. Il s'était laissé éblouir par les performances de Wall Street dont le nom résonnait à ses oreilles comme un eldorado moderne. (Jean d'Ormesson, *Au plaisir de Dieu*, 1974 : 284, 2ème partie)
- b. *Il s'était laissé éblouir des performances [...]
- c. Il avait été ébloui des performances [...]

On proposera quelques hypothèses d'explication de ces différents phénomènes. Pour cela, la première partie de cette étude sera consacrée à la définition des périphrases verbales d'immixtion et à une rapide analyse descriptive du matériau utilisé (un ensemble d'environ 1500 énoncés attestés) ; la deuxième partie présentera les différentes possibilités de complémentation de ce type de périphrase et les rôles actanciels en jeu ; enfin, la troisième partie proposera une analyse de l'écart sémantique produit par les différentes prépositions introductrices du complément (cet écart concerne principalement le degré d'agentivité de l'agent et l'organisation thématique de la phrase).

1. Définition et matériau analysé

1.1 Définition de la périphrase verbale d'immixtion

C'est chez Damourette et Pichon qu'apparaît le terme d'immixtion³, et les verbes concernés sont appelés « verbes régents » ou « quasi-auxiliaires ». L'immixtion (§2042) est un type particulier de présentation de l'action verbale, où le sujet est interprété comme agissant lui-même (immixtion exécutive : *faire quelque chose*), agissant sur le sujet de l'action pour le conduire à exécuter cette action (immixtion causative : *faire faire quelque chose*), ayant un rôle non agentif d'acceptation de l'action (immixtion tolérative : *laisser faire quelque chose*), ou ayant un rôle non agentif de co-existence par rapport à l'action (immixtion connective : *voir faire quelque chose*). Quand le verbe recteur est à la forme pronominale, son sujet a un rôle passif. Le terme d'immixtion n'a pas eu un grand succès, mais les termes de causatif, tolératif, connectif pour ces emplois de *faire*, *laisser* et *voir* ont été repris par quelques auteurs, par exemple Denis et Sancier-Chateau (1994), ou Bat-Zeev Shyldkrot (1999). D'autres

auteurs, comme par exemple Zaenen et Dalrymple (1996), étendent le terme de « causatif » aux trois verbes dans ce type d'emploi.

D'autre part, on choisira ici d'appeler l'ensemble verbe + infinitif « périphrase verbale », selon la définition de Gougenheim (1971 : I). C'est celle qui est utilisée aussi chez Ponchon (1988), Leeman-Bouix (1994), Denis et Sancier-Chateau (1994) par exemple. Ces auteurs soulignent la coalescence entre le verbe et l'infinitif, et cette coalescence produit trois particularités de fonctionnement qu'on considérera comme spécifiques aux périphrases verbales :

- c'est l'ensemble verbe+ infinitif qui marque une diathèse particulière, de même que par exemple dans la périphrase verbale aspectuelle *être en train de* + infinitif c'est l'ensemble verbe + infinitif qui marque une valeur aspectuelle particulière ;
- le verbe régent n'a pas une valeur pleine, il a subi une certaine désémantisation parallèlement à sa grammaticalisation dans la périphrase verbale⁴, on y reviendra un peu plus loin ;
- l'infinitif n'est pas pronominalisable (*Laisse parler Paul* / **Laisse-le Paul*, à côté de *Il peut parler* / *Il le peut* : avec *pouvoir*, on a un auxiliaire de modalité, mais pas de périphrase verbale⁵).

La question de savoir si dans ce type de périphrase le verbe recteur est auxiliaire ou semi-auxiliaire mérite qu'on s'y arrête quelque peu. Plusieurs auteurs se sont interrogés sur ce point (par exemple Bat-Zeev Shyldkrot, 1997). L'appellation de semi-auxiliaire sera celle qui sera retenue ici, dans la mesure où la désémantisation des trois verbes recteurs est loin d'être totale : chacun des trois garde, dans cet emploi, des sèmes propres (*laisser* le sème de non-intervention, *voir* le sème de spectateur passif, *faire* le sème de réalisation effective).

Enfin, dans la mesure où le rôle actanciel d'agent des verbes *voir*, *faire*, *laisser* est tantôt un rôle actif, tantôt un rôle non agentif, et qu'il est représenté tantôt par la fonction syntaxique de sujet, tantôt par celle de complément d'agent, dans la mesure aussi où la périphrase verbale peut être une paraphrase d'une forme passive, on considérera que les périphrases verbales d'immixtion sont des périphrases verbales diathétiques dont la valeur, sous certaines conditions qu'on analysera, peut être passive : on suivra en cela Chocheyras (1968 : 224), Riegel *et al.* (1994 : 442), Kupferman (1995), Gaatone (1998, qui considère que ces verbes ne forment pas des passifs canoniques, mais qu'ils expriment une diathèse particulière correspondant à un passif classique, p. 30-31 pour *voir* par exemple⁶), Bat-Zeev Shyldkrot (1999), Hobæk Haff

(2000 : 39), Calas & Rossi (2001 : 202). On ne suivra donc pas la thèse de Marstrander (2000), qui refuse à ces périphrases une valeur passive, avec des arguments peu recevables (en particulier, le fait que dans certains cas l'agent du verbe régi admette la préposition *à* mais pas la préposition *par* lui semble un argument décisif pour refuser au SN le rôle d'agent, et donc à la périphrase la valeur passive : p. 211).

Ces périphrases verbales d'immixtion, à valeur diathétique, sont utilisées en français depuis le moyen-âge ; on ne s'intéressera pas ici à cet aspect diachronique, et on renverra sur ce point à Damourette et Pichon ou Gougenheim, qui présentent et analysent un grand nombre d'exemples des siècles passés, de l'ancien français au XXème siècle⁷.

1.2 Présentation du matériau analysé

L'étude a porté sur un ensemble d'environ 1500 énoncés attestés de français moderne, constitué de deux sous-ensembles. Le premier sous-ensemble, qu'on appellera le sous-ensemble A, comporte 900 énoncés extraits de la base Fran-text pour les XIXème et XXème siècles. Le second sous-ensemble, qu'on appellera sous-ensemble B, comporte 600 énoncés constitués par les cinquante premiers énoncés comportant une périphrase verbale d'immixtion relevés dans un texte donné (roman, revue, quotidien, bande dessinée, etc. [...]). Il a été établi et analysé en séminaire de DEA.

Le sous-ensemble B permet de donner une indication de fréquence relative entre les trois périphrases étudiées : la plus fréquente, et de loin, est celle avec *faire* (environ 70%) ; vient ensuite celle avec *laisser* (environ 20%) ; celle avec *voir* est la moins fréquente (environ 10%).

Le sous-ensemble B permet également d'avoir une indication sur la fréquence d'emploi des trois prépositions *à*, *de* et *par* pour introduire l'agent : le plus souvent, l'agent n'est pas exprimé (environ 70% des cas), et quand il est exprimé il est beaucoup plus souvent introduit par la préposition *par* (environ 20%) que par *de* ou *à* (ou un pronom complément indirect, correspondant à un SN introduit par *à*). Cette complémentation pronominale indirecte pour l'agent est extrêmement fréquente avec *faire*, rare avec *voir* et avec *laisser*, et interdite quand le semi-auxiliaire est à la forme pronominale.

2. Complémentation et rôles actanciels

Dans les périphrases verbales d'immixtion, le nombre d'actants peut varier de un à quatre. Le schéma actanciel à un seul actant n'est pas très fréquent avec *faire* ; on en trouve de rares exemples dans l'ensemble des énoncés considérés :

- (4) Eh bien, les hanches sont pas mal et les jambes sont pas mal non plus, oui, fais voir, tourne-toi. (P. Djian, *37°2 le matin*, 1985 : 8)

Pour *voir* et *laisser*, aucun exemple attesté n'a été trouvé. On peut cependant en forger :

- (5) Il faut laisser tomber, maintenant.
 (6) On va voir venir, et on décidera après.

Le schéma à deux actants est fréquent, le deuxième actant étant soit le sujet soit l'objet du verbe régi :

- (7) Laissons-la croire. (A. de Musset, *A quoi rêvent les jeunes filles*, 1832 : 372)
 (8) En se retournant, il laissa voir le foulard de Paule dans lequel il avait dû enfouir son visage avant de s'endormir. (F. Sagan, *Aimez-vous Brahms ?* 1959 : 100)

Le schéma à trois actants est de loin le plus fréquent :

- (9) Je t'ai vue déshabiller et manier demi-nue par les mains infâmes du tourmenteur. (V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, 1832 : 422)
 (10) Mac Graw hocha la tête et se fit montrer sa chambre. (P. Mac Orlan, *A bord de l'étoile matutine*, 1920 : 151)

Quant au schéma à quatre actants, il est peu fréquent, et il n'est bien sûr possible que si le verbe régi est trivalent⁸ :

- (11) L'acte ne doit-il pas faire mention de la livraison des espèces, et les notaires déclarer les avoir vu remettre par le prêteur à l'emprunteur ? (H. de Balzac, *Histoire de César Birotteau*, 1837 : 228)

La présence de quatre actants est plus fréquente quand plusieurs actants sont représentés par des pronoms, sans doute parce qu'ainsi la structuration syntaxique est plus légère :

- (12) Craignons-nous de nous le voir enlever par quelque conspiration bordelaise ? (H. de Balzac, *Le Contrat de mariage*, 1842 : 593)

Par ailleurs, lorsque le verbe recteur est à la forme pronominale, se pose le statut du pronom réflexif. Il peut être très soudé au verbe et n'avoir aucun sta-

tut actanciel ou syntaxique, et le verbe est alors ce qu'on appelle un verbe essentiellement pronominal :

- (13) Un jardin où les saisons ne se font pas sentir. (V. Larbaud, *A.O. Barnabooth*, 1913 : 178)

Dans cet énoncé, le pronom réflexif n'est pas senti comme objet du verbe régi, avec un sujet agentif du verbe recteur ; le sujet du verbe recteur est non animé, la périphrase verbale est très soudée, et la phrase est équivalente d'une phrase active à sujet *on* :

- (14) On ne sent pas les saisons.

La périphrase verbale permet une thématisation, par la fonction sujet, du SN objet de la phrase à sujet *on*.

A l'opposé, le pronom réflexif peut avoir exactement le même statut qu'un pronom non réflexif, avoir un rôle actanciel et une fonction syntaxique dans l'énoncé, et le verbe est alors un verbe pronominal réfléchi (c'est le cas de loin le plus fréquent dans l'ensemble des énoncés analysés) ; le pronom réfléchi peut être complément direct ou complément indirect du verbe régi :

- (15) Il se laissa prendre par les épaules. (J. Vautrin, *Billy-Ze-Kick*, 1974 : 131)

- (16) Mais à Rome, elle se voyait arracher le pouvoir par Mécène, qui n'était que simple chevalier. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1830 : 244)

Il arrive que le rôle actanciel et la fonction syntaxique d'un pronom complément soient ambigus, parce qu'il peut représenter soit le tiers actant, bénéficiaire de l'action (complément indirect du verbe), soit un agent en *à*. C'est alors le contexte qui permet de désambigüiser :

- (17) La nuit, retirée seule dans sa chambrette, elle soupirait tristement et murmurait : « si c'est pour me faire ourler des chemises et crever de faim qu'il m'a retirée du couvent, il aurait mieux fait de m'y laisser ». (V. Larbaud, *A.O. Barnabooth*, 1913 : 16)

Ici c'est la situation de la jeune fille, évoquée au début de la phrase, qui permet d'interpréter *me* comme un agent (c'est elle qui ourle les chemises) et non comme le bénéficiaire de l'action.

Une autre ambiguïté possible provient d'une spécificité de ce type de périphrase verbale : l'infinitif régi peut parfois être interprété, dans un même

énoncé et sous la même forme, comme actif ou passif. On en trouve un exemple forgé typique chez Margerie, Moirand, Porquier (1973) :

(18) On a laissé manger le lapin⁹.

où *le lapin* peut être interprété comme l'objet ou l'agent de *manger*, l'infinitif étant interprété comme actif ou passif. Le SN objet ou agent de l'infinitif est appelé « entrejet » par Damourette et Pichon (par exemple §1082), et ils soulignent que cet entrejet peut être entrejet agent ou entrejet passif (objet).

Un dernier point intéressant à souligner : on peut trouver dans le même énoncé le même rôle actanciel (agent de l'infinitif) sous deux fonctions différentes (sujet ou complément d'agent) selon que l'infinitif a ou non un objet. Cela a été déjà remarqué par Gaatone (1998), qui en donne l'exemple suivant :

- (19) a. Le professeur a fait chanter les enfants.
b. Le professeur a fait chanter la Marseillaise aux enfants¹⁰.

On peut ajouter d'une part que l'agent en *par* est ici autorisé, comme on peut le voir en (19c), mais pas l'agent en *de* (19d), et d'autre part que la périphrase verbale en (19b) permet de thématiser le sujet du verbe régent, *le professeur*, alors que la forme passive, en (19e), thématiserait l'objet du verbe régi, *la Marseillaise* :

- (19) c. Le professeur a fait chanter la Marseillaise par les enfants.
d. *Le professeur a fait chanter la Marseillaise des enfants.
e. La Marseillaise a été chantée par les enfants.

Les conditions d'utilisation des trois prépositions feront l'objet de la troisième partie de cette étude.

3. Complémentation en *par*, complémentation en *à* et complémentation en *de*

3.1 Complémentation du verbe passif

Le complément d'agent d'un verbe passif est le plus souvent introduit par *par*, mais il peut aussi être introduit par *de*. Cette double possibilité a été étudiée par plusieurs auteurs¹¹ qui fondent essentiellement la différence entre les deux types de complémentation sur le rôle plus ou moins actif de l'agent : un agent très agentif est plutôt introduit par *par*, un agent moins actif est plutôt introduit par *de*. J'ai essayé de montrer ailleurs¹² que divers paramètres (type de procès, valeur aspectuelle de l'énoncé, type de N agent, détermination du N agent)

orientent l'interprétation de l'agent comme plus ou moins agentif¹³, et bloquent ou favorisent la possibilité de complémentation en *de*. D'autre part il est intéressant de remarquer que l'actance nominale présente le même type de fonctionnement que l'actance verbale¹⁴. Enfin, la complémentation en *par* et la complémentation en *de* organisent autour du verbe un double continuum parallèle, celui du circonstant et celui de l'agent¹⁵.

Avec une périphrase verbale d'immixtion, *par* peut alterner avec *de*, mais aussi avec *à*. Il s'agira donc ici d'analyser les conditions dans lesquelles chacun de ces trois types de complémentation est autorisé, et quel est l'écart sémantique entre les trois types de complémentation. Les trois prépositions, on l'a vu, sont rarement autorisées pour un même énoncé mais l'alternance entre deux des trois prépositions est souvent possible.

3.2 Conditions d'utilisation des trois prépositions

Une condition évidente pour la présence d'un complément d'agent introduit par l'une des trois prépositions est que le verbe régi doit être transitif. Il a le plus souvent un objet exprimé, mais l'absence de complément d'objet n'interdit pas la présence d'un complément d'agent :

- (20) a. Mais ne la faites pas chercher par les autres. (G. Sand, *Correspondance*, 1831 : 844)
 b. Mais ne faites pas chercher par les autres.

D'autre part, il est nécessaire que le sujet du verbe régent ne soit pas exprimé pour qu'un complément d'agent du verbe régi soit autorisé (condition évidente, puisque le rôle actanciel d'agent ne peut être tenu à la fois par deux SN ayant une fonction syntaxique différente, sujet et complément d'agent) :

- (21) a. C'est pas un grand écrivain qui va nous faire manger. (P. Djian, *37/2 le matin*, 1985 : 74)

Dans cet énoncé en effet, hors contexte, le rôle actanciel de *nous* est ambigu : il peut être objet ou sujet de *manger* ; en présence d'un agent, il est obligatoirement interprété comme objet :

- (21) b. C'est pas un grand écrivain qui va nous faire manger par un cannibale.

De même, en (22a), le rôle actanciel du pronom *leur* est ambigu : il peut être bénéficiaire ou agent de l'action dénotée par l'infinitif *construire* ; en pré-

sence d'un agent, en (22b), il est obligatoirement interprété comme bénéficiaire :

- (22) a. En deux jours, Hannibal sut rassurer ceux qui étaient restés en deçà du Rhône, [...] leur fit construire des canots et des radeaux. (J.Michelet, *Histoire romaine*, 1831 : 8)
 b. En deux jours, Hannibal sut rassurer ceux qui étaient restés en deçà du Rhône, [...] leur fit construire des canots et des radeau par des esclaves.

Enfin, la préposition *à* est interdite quand le verbe régent est à la forme pronominale, cela a déjà été souligné par d'autres auteurs (par exemple Le Flem, 1987 : 176), on ne s'y attardera pas.

Pour un même énoncé, à contexte égal, il est rare que soient autorisés à la fois l'absence de complément d'agent, un agent en *par*, un agent en *de* ou un agent en *à*. Les verbes de connaissance et de perception favorisent la possibilité d'une absence de complément, ou d'un complément d'agent introduit par l'une ou l'autre des trois prépositions :

- (23) a. C'est Pitti qui m'apprit le métier et me fit connaître [...]. (P. Mac Orlan, *A bord de l'Etoile matutine*, 1920 : 40)
 b. C'est Pitti qui m'apprit le métier et me fit connaître par tous.
 c. C'est Pitti qui m'apprit le métier et me fit connaître à tous.
 d. C'est Pitti qui m'apprit le métier et me fit connaître de tous.

3.3 *Ecart sémantiques entre les trois types de complémentation*

Deux paramètres sont pertinents pour l'écart sémantique entre les trois types de complémentation : le degré d'agentivité de l'agent et le rôle de l'agent dans la construction thématique de l'énoncé.

3.3.1 Degré d'agentivité de l'agent. Avec un N agent non animé, *par* et *de* sont autorisés dans l'énoncé suivant, avec une interprétation plutôt instrumentale du complément :

- (24) a. Elle aimait tant à se laisser caresser l'âme par ces doux concerts de louanges et d'adorations que la nature suggère aux jeunes gens ! (H. De Balzac, *Béatrix*, 1845 : 816)
 b. Elle aimait tant à se laisser caresser l'âme de ces doux concerts de louanges et d'adorations que la nature suggère aux jeunes gens !

Mais si le N agent est animé, alors *de* n'est pas autorisé, et l'agent en *par* est agentif et non plus instrument comme précédemment :

(24) c. Elle aimait tant à se laisser caresser l'âme par Paul ! (*de Paul)

De même dans les exemples suivants :

- (25) a. Sans cette forme édifice, elle se serait vue brûler en place publique par la main du bourreau. (V. Hugo, *Notre Dame de Paris*, 1832 : 243)
 b. Sans cette forme édifice, elle se serait vue brûler en place publique de la main du bourreau.
 c. Sans cette forme édifice, elle se serait vue brûler en place publique par le bourreau.
 d. *Sans cette forme édifice, elle se serait vue brûler en place publique du bourreau.

Et les types de procès orientant l'interprétation du rôle de l'agent comme très agentif n'autorisent que *par* :

- (26) Le duc ne m'a laissé d'autre alternative que de vous voir poignarder devant moi par Rustighello, ou de vous verser moi-même le poison. (V. Hugo, *Lucrèce Borgia*, 1833 : 116) (*de Rustighello, *à Rustighello)

De ce fait, quand deux prépositions sont autorisées devant l'agent, le procès est plutôt interprété comme un processus avec *par*, comme un résultat avec *à* :

- (27) a. J'ai fait rédiger cette lettre à Sophie.
 b. J'ai fait rédiger cette lettre par Sophie.
 (28) a. Il reste à suivre dans son progrès dévorant [...] la puissance de l'ordre équestre, de cette aristocratie usurière qui dépeupla l'Italie, et peu à peu les provinces, envahissant toutes les terres, les faisant cultiver par les esclaves, ou les laissant en pâturages. (J. Michelet, *Histoire romaine*, 1831 : 50)
 b. Il reste à suivre dans son progrès dévorant [...] la puissance de l'ordre équestre, de cette aristocratie usurière qui dépeupla l'Italie, et peu à peu les provinces, envahissant toutes les terres, les faisant cultiver aux esclaves, ou les laissant en pâturages.

Dans ces deux énoncés en effet, avec *par* c'est la rédaction de la lettre et le fait de cultiver les champs qui sont envisagés, avec *à* c'est plutôt la lettre rédigée et

les champs cultivés. En même temps, ce résultat est interprété comme l'élément rhématique de l'énoncé, et c'est ce qui sera analysé dans le dernier paragraphe.

3.3.2. *Interprétation de la construction thématique de l'énoncé.* En effet, dans les deux derniers énoncés introduits par *à*, ce qui est interprété comme l'élément qui constitue l'objet de l'énonciation, le rhème, c'est la lettre rédigée et les champs cultivés (le thème d'un énoncé étant ce dont on parle, le rhème ce qu'on en dit¹⁶).

De même dans l'énoncé suivant, c'est l'état de la langue de la malade qui constitue l'élément qui fait l'objet de l'énonciation ; la préposition *par* est difficile :

- (29) a. Il fit tirer la langue à la malade, et s'étant muni de sa seringue éblouissante, en manière de rire, il l'épaula, la tenant comme un mousquet. (P. Mac Orlan, *A bord de l'Etoile matutine*, 1920 : 99)
 b. *Il fit tirer la langue par la malade.

Mais si on change l'objet, alors *par* est autorisé, et le rhème de l'énoncé est alors plutôt l'état de la malade, le fait qu'elle soit capable de tirer la couverture :

- (29) c. Il fit tirer la couverture par la malade.

Et avec *à*, le rhème est plutôt constitué par le fait de tirer la couverture.

- (29) d. Il fit tirer la couverture à la malade.

4. Conclusion

Ainsi, dans les périphrases verbales d'immixtion, le schéma actanciel, la complémentation du verbe et l'organisation thématique de la phrase ont à la fois des points communs et des différences avec le passif.

Pour le schéma actanciel, une grosse différence avec le passif est que les périphrases verbales autorisent jusqu'à quatre actants, alors que le passif n'en admet que trois au maximum (*Il leur a été rapporté par des âmes bien intentionnées que leurs amis les dénigraient en public*).

Pour la complémentation, alors qu'au passif le complément d'agent peut être introduit par *par* ou par *de*, la périphrase verbale admet, outre ces deux prépositions, la préposition *à* pour introduire l'agent. Mais, comme pour le

passif, c'est *par* qui est la préposition la plus fréquente, et un agent en *par* est plus agentif qu'un agent en *de* ou en *à*.

Enfin, l'organisation thématique de la phrase est différente, puisque la périphrase verbale introduit un sujet supplémentaire qui a une influence plus ou moins active sur le sujet de l'action. Et selon la préposition qui introduit l'agent, le rhème de l'énoncé peut varier.

Une périphrase verbale d'immixtion n'est donc pas une forme de passif, mais une périphrase qui peut avoir une valeur passive, avec ses spécificités actanciennes, syntaxiques et thématiques.

Références

- Arrivé, Michel et al. 1986. *La Grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava. 1997. « La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir* ». *Scolia* 10.205-224.
- , 1999. « Analyse sémantique d'une forme passive : *se laisser* ». *Linguages* 135.63-73.
- , 2004. « Comment définir la périphrase *se laisser* + infinitif ? ». *Les périphrases verbales*, ce volume.
- Blumenthal, Peter et Peter Koch (éds). 2002. « Valence : perspectives allemandes ». *Syntaxe et Sémantique* 4.
- Cadiot, Pierre. 1989. « La préposition : interprétation par codage et interprétation par inférence ». *Cahiers de grammaire* 14.23-50.
- Calas, Frédéric et Nathalie Rossi. 2001. *Questions de grammaire pour les concours*. Paris : Ellipses.
- Cervoni, Jean. 1990. « Prépositions et compléments prépositionnels », *Langue Française* 86.85-89.
- , 1991. *La préposition : étude sémantique et pragmatique*. Paris / Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Chevalier Jean-Claude et al. 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Chocheyras, Jacques. 1968. « Un nouvel ordre grammatical en français moderne : le verbe *voir* ». *Le Français Moderne* 3.
- Choul, Jean-Claude. 1981-1982. « Le comportement syntagmatique et l'évolution de quelques prépositions dans le français contemporain ». *Revue de l'Association québécoise de linguistique* tome 1.1-2, 35-43.
- Cledat, L. 1900. « *De* et *par* après les verbes passifs ». *Revue de philologie française et de littérature* 14.218-230.
- Denis, Delphine et Anne Sancier-Château. 1994. *Grammaire du français*. Paris : Poche.

- Damourette, Jacques et Edouard Pichon. 1911-1940. *Essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey.
- François, Jacques et Günter Broschart. 1994. « La mise en ordre des relations actanciennes : les conditions d'accès des rôles sémantiques aux fonctions de sujet et d'objet ». *Langages* 113.7-44.
- Gaetone, David. 1970. « Les rôles de voir dans les procédures de retournement de la phrase ». *Linguistics : An Interdisciplinary Journal of Language Sciences*.
- , 1976. « L'alternance à / par dans les constructions causatives (factitives) ». *Actes du XIIIème colloque international de linguistique et philologie romanes* tome 1.525-535.
- , 1998. *Le Passif en français*. Paris / Bruxelles : Duculot.
- Gougenheim, Georges. 1971. *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Grevisse, Maurice. 1986. *Le Bon Usage*. Paris / Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Hobæk Haff, M. 2000. « Les périphrases passives pronominales-constructions non prototypiques du passif ». Dans *Le Passif, Actes du colloque de Copenhague 5-7 mars 1998* éd. par Lene Schøsler, 39-48. Copenhagen : Museum Tusculanum Press.
- Herslund, Michael. 1988. *Le Datif en français*. Louvain / Paris : Peeters.
- , 1994. « Valences et relations grammaticales ». *Linguistica* 34 :1.109-117.
- Kupferman, Lucien. 1995. « La construction passive en *se-faire* ». *Journal of French Language Studies* 5 :1.57-83.
- Lamiroy, Béatrice. 1993. « Pourquoi il y a deux passifs ». *Langages* 109.53-72.
- , 2000. « Sur certains rapports entre le passif pronominal et le datif ». Dans *Le Passif, Actes du colloque de Copenhague 5-7 mars 1998* éd. par Lene Schøsler, 135-154. Copenhagen : Museum Tusculanum Press.
- Leeman-Bouix, Danielle. 1994. *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*. Paris : Nathan.
- Le Flem, D-C. 1987. « Théories linguistiques et didactiques : l'alternance à / par dans les factitives ». *Mélanges offerts à Maurice Molho, Les Cahiers de Fontenay* Tome III.46-47-48, 175-190.
- Le Querler, Nicole. 1999. « Dislocation et thématization en français ». Dans *La Thématization dans les langues, Actes du colloque de Caen 9-11 octobre 1997* éd. par Claude Guimier. Bern : Peter Lang.
- , 2001. « La grammaticalisation de côté introducteur de thème ». *Travaux linguistiques du Cerlico* 14.155-180.

- , 2003a. « Question fruits de mer, le chef, il s'y connaît ». Dans *Ordre et distinction dans la langue et dans le discours, Actes du colloque de Metz 18-20 mars 1999* éd. par Bernard Combettes, Catherine Schnedecker, et Anne Theissen, 301-316. Paris : Champion.
- , 2003b. « Actance nominale et actance verbale : le cas des agents en *par* ou en *de* ». *Travaux linguistiques du Cerlico* 16.215-231.
- , 2003c. Le continuum entre agent et circonstant. Actes du colloque de Sousse.
- , sous presse, a. « Complémentation et actance : compléments en *par* / compléments en *de*. » Actes du colloque de Monbazillac, Septembre 2001.
- Margerie, Charles de, Sohpie Moirand et Remi Porquier. 1973. « Les constructions verbales avec *faire, laisser, voir* etc. ». *Le Français dans le Monde* 98.33-41.
- Marstrander, Leiv-Otto. 2000. « La proposition infinitive et le passif ». Dans *Le Passif, Actes du colloque de Copenhague 5-7 mars 1998* éd. par Lene Schøsler, 205-212. Copenhague : Museum Tusculanum Press.
- Martineau, France. 1990. « La construction 'accusatif avec infinitif' avec les verbes causatifs et de perception en moyen français ». *Revue Québécoise de Linguistique* 19 :1.77-100.
- Ponchon, Thierry. 1988. « La notion de périphrase verbale en français moderne ». *L'Information grammaticale* 38.20-24.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- Ringenson, Karin. 1926. « *De* et *par* comme expression du rapport d'agent en français moderne. Avec une note additionnelle sur l'anglais ». *Neuphilologische Mitteilungen* 27.76-94.
- Roegiest, Eugène. 1982-1983, « *A* et *par* dans la construction factitive : l'EGLF dans la perspective de la linguistique contemporaine ». *Travaux de linguistique* 9-10, 127-143.
- Svartvik, Jan. 1970. « A new generation of passives ». *Actes du Xème congrès international de linguistes* tome II.1137-1144. Bucarest.
- Tesnière, Lucien. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Wagner, Robert L. et Jacqueline Pinchon. 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.
- Wilmet, Marc. 1998. *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Zaenen, Annie et Mary Dalrymple. 1996. « Les verbes causatifs « polymorphiques » : les prédicats complexes en français ». *Langages* 122.79-95.

Notes

¹ Voir ici même l'article de Hava Bat-Zeev Shyldkrot sur ces mêmes périphrases verbales.

² Sur le sémantisme propre de ces prépositions, on pourra consulter par exemple Cadiot, 1989 ; Cervoni, 1990 et 1991 ; Choul, 1981-1982. On s'intéressera ici davantage à l'ensemble préposition + SN.

³ Dans Damourette et Pichon §1701 l'immixtion est seulement citée parmi les notions (actualité, temporaineté, énaration, mœuf, voix, immixtion, allure) qui permettent d'appréhender le verbe en français, et c'est dans les paragraphes 2042 à 2062 que cette notion est analysée : un chapitre entier, le chapitre XXVIII du tome V, est consacré à l'immixtion.

⁴ Sur le parallélisme entre désémantisation et grammaticalisation, voir Le Querler 2001 ; sur la désémantisation et la grammaticalisation de *voir* en particulier, voir Bat-Zeev Shyldkrot 1997.

⁵ Chez certains auteurs *pouvoir* + infinitif est considéré comme une périphrase verbale, par exemple Gougenheim, 1971.

⁶ Voir aussi Gaatone, 1970.

⁷ Cf. également Martineau, 1990.

⁸ Koch et Blumenthal, 2002 ; Herslund, 1994. La valence des verbes, voir Tesnière, 1959 par exemple.

⁹ Porquier, Moirand et Margerie, 1973:36.

¹⁰ Gaatone, 1998:89.

¹¹ Par ordre chronologique: Clédat, 1900 ; Ringenson, 1926 ; Damourette et Pichon, 1911-1940 ; Grevisse, 1936 (éd. de 1986) ; Wagner et Pinchon, 1962 (éd. de 1991) ; Chevalier *et alii*, 1964 ; Gaatone, 1976 ; Arrivé *et alii* 1986 ; Riegel *et alii*, 1994 ; Wilmet, 1997 ; Gaatone, 1998 par exemple. On pourra consulter une brève présentation de leurs arguments chez Le Querler, 2003b. Sur *à* et *par* dans les constructions factitives, cf. Roegiest, 1982-1983. Sur le passif et sur son complément au datif, on pourra consulter Herslund, 1988 ; Lamiroy, 1993 et 2000.

¹² Le Querler (2003b).

¹³ Pour plus d'information sur une échelle d'agentivité ou de passivité, voir Svartvik, 1970 ; Lamiroy, 1993:66 ; Lamiroy, 2000:141 ; François et Broschart, 1994 ; Wilmet, 1997:497.

¹⁴ Cf. Le Querler (2003b).

¹⁵ Cf. Le Querler (sous presse, a).

¹⁶ Cf. Le Querler (1999, 2003c)

COMMENT DEFINIR LA PÉRIPHRASE « *SE LAISSER* + INFINITIF » ?

HAVA BAT-ZEEV SHYLDKROT
Université de Tel Aviv

0. Introduction

La notion de « périphrase verbale », empruntée à la stylistique et à la rhétorique, se réfère avant tout à une suite de mots qui se substitue à un terme propre et le paraphrase ou le définit. Pourtant, diverses formes se cachent sous l'étiquette « périphrase verbale »¹. Le TLF par exemple, considère comme une « périphrase verbale » une forme comme *faire de la paperasse*, que d'autres comme M. Gross (1968, 1975, 1999), Giry-Schneider (1978, 1987), G. Gross (1993) et Vivès (1983) appelleraient « verbe support », et d'autres encore étiquetteraient « locution verbale ». Pour Leeman (1994), une périphrase verbale est constituée d'un verbe précédé d'un auxiliaire, ce qui présuppose également une définition de la notion d'auxiliaire. Selon le dictionnaire de linguistique Dubois et al (1973), la périphrase relève de la syntaxe alors que la locution relève du lexique. Gougenheim (1971) formule essentiellement deux critères pour la définition de la périphrase : elle est formée d'un verbe à un mode personnel, dont le sens propre est plus ou moins effacé et d'un infinitif ou participe, qui, eux, conservent leur sens. Le premier verbe sert à indiquer que le second est affecté de certains caractères de temps ou d'aspect, de mode ou d'action. Le premier élément peut être uni au second soit directement, soit par l'intermédiaire d'une préposition. Gougenheim ne retient comme réellement périphrastiques que les formes dont les deux éléments réunis équivalent au verbe simple affecté d'une nuance temporelle. Il introduit donc une notion sémantique à la description formelle. Ainsi, un vocabulaire qui relève de la syntaxe (construction, structure) se mêle à une terminologie d'ordre lexical (locution), sémantique (passive, causative etc.) et même fonctionnelle (auxiliaire). Cette ambivalence provient des difficultés qu'éprouvent les grammaires à distinguer et à définir les structures mentionnées dont ni le sens ni la forme ne sont clairement délimités (*cf.* Benveniste 1965 ; Damourette et Pichon

1911-1940 ; Garcia 1967 ; Leeman-Bouix 1994 ; Le Querler 2004 ; Riegel et al. 1996)².

Par ailleurs, parmi les formes généralement intitulées « périphrases verbales », on retrouve de nombreuses constructions à structure morphologique différente, dont le sens est plutôt « passif » ou plus précisément, n'est pas celui du transitif actif (Gaatone 1998). Il s'agit, tout particulièrement, des verbes causatifs - *faire*, *voir* et *laisser* suivis d'un infinitif, essentiellement à la forme pronominale (Bat-Zeev Shyldkrot 1981, 1984, 1989, 1999 ; Chocheyras 1968, Gaatone 1970, Gougenheim 1971 ; Green 1982 ; Stimm 1957). Ces verbes-là se trouvent souvent en concurrence avec la forme passive canonique en *être*. Les traits distinctifs des formes *se faire*³ et *se voir* ont déjà été étudiés dans plusieurs travaux. Les formes de *se laisser*, en revanche, n'ont suscité l'intérêt des linguistes que de façon aléatoire. C'est cette dernière forme qui fera l'objet de notre article.

Le but de ce travail est en effet de définir les emplois dits « passifs » de la périphrase *se laisser* + *V*. La première partie de l'article constituera un bref rappel des descriptions de trois constructions causatives-passives dans les grammaires. Les différentes lectures passives de ces constructions seront exposées. Dans la seconde partie, nous analyserons les emplois significatifs de *se laisser*, en les comparant éventuellement aux deux autres formes citées. Une tentative de distinguer les emplois passifs des emplois non-passifs dans le cas de *se laisser* + *infinitif* sera également faite.

1. L'interprétation passive de ces périphrases

1.1 Brève description de ces trois formes dans les grammaires

Considérons les phrases suivantes⁴ :

- (1) Prague, ville de toutes les ivresses qui, la nuit, *se laisse bercer* par le murmure des statues.
- (2) La confusion que cette liberté autorise *se laisse* d'ailleurs aisément *oublier*.
- (3) Nos troupes ont dû se replier de 5 kilomètres et *se sont fait massacrer*.
- (4) Les premiers effets positifs du programme d'ajustement *se sont fait sentir*.
- (5) Beaucoup d'élus, sur la base des nouveaux pouvoirs qu'ils *s'étaient vu conférer*, ont cherché à collaborer avec la SNCF.
- (6) Faute d'y parvenir, elles *se verront restructurées* d'office.

Les linguistes comparent souvent l'une de ces constructions à la forme passive non marquée, étant donné que ces constructions expriment un sens qui

n'est pas celui du transitif actif. Moignet (1981 : 108) et Togeby (1981 : 108) rapprochent tous les deux la construction en *se faire* au passif canonique. Stimm (1957) analyse la construction en *se voir* comme une forme passive complémentaire et la compare au passif en *être*. Pour Wartburg et Zumthor (1958 : 201) la construction en *se laisser* constitue une paraphrase de la forme passive en *être*.

Généralement, les grammaires mentionnent ces trois formes sans explorer les traits distinctifs de chacune d'elles. Seuls Damourette et Pichon (§ 1682, 1911-1936), Riegel et al. (1996 : 442) et dans une certaine mesure (Grevisse §744, 1993) leur attribuent une certaine gradation qui entraîne des nuances passives différentes, notamment pour ce qui est du rôle du sujet grammatical. Damourette et Pichon formulent ce lien de la façon suivante :

Le tour *je le laisse donner* peut être considéré comme formant avec le tour *je le fais donner* et le tour *je le vois donner* (au sens connectif) un système cohérent qui exprime les différents modes par où s'engage dans un fait un être quelconque, en apparence étranger à la matérialité même de ce fait. De trois choses : ou cet être a provoqué le phénomène, c'est le tour causatif [...] ; ou cet être a permis le fait par un usage volontaire de sa puissance, c'est le tour tolératif [...] ; ou bien enfin cet être n'a en réalité aucun lien avec le fait et c'est le tour connectif.

De même, Riegel et al. (1996 : 442) analysent ces formes comme des :

constructions dont le verbe à l'infinitif est introduit par les formes pronominales *se faire*, *se laisser*, *se voir* et *s'entendre*, véritables auxiliaires de passivation qui font de l'objet direct ou indirect d'une construction active le sujet d'une construction équivalant à un passif.

- (7) Le ministre *s'est fait/laissé/vu/insulter* par des agriculteurs en colère [=Des agriculteurs en colère ont insulté le ministre].

Les verbes *faire* et *laisser* gardent une valeur causative : le premier implique de la part du sujet un certain degré de responsabilité, le second, au contraire, souligne sa « passivité ».

La forme *s'entendre* est également mentionnée sans pour autant être analysée de près. L'exemple de Riegel témoigne néanmoins que le verbe *s'entendre* peut dans certains contextes se substituer aux trois autres verbes et convenir parfaitement :

- (7') Le ministre *s'est fait/laissé/vu/entendu/insulter* par des agriculteurs.

Grevisse (1993 : 1127) définit *laisser* + *Vinf* comme suit: « le verbe *laisser* a une fonction analogue, avec une différence de sens ; il implique une attitude passive du sujet ».

1.2 Différentes lectures passives

- (8) On peut *se laisser prendre* à cette prestation, qui relève plus du numéro de cirque que de l'art dramatique.
- (9) Il faut dépasser cette impression première pour *se laisser prendre* par le rythme de la ville et sa métamorphose incessante.
- (10) L'ère du soupçon est arrivée, quel que soit le châtiment pour ceux qui *se sont fait prendre*.
- (11) Il était fatal que certains bénévoles des associations humanitaires finissent par *se faire prendre* dans un engrenage qui les dépasse largement.
[...]

Les phrases (8-9) d'une part et (10-11) d'autre part, nous dévoilent que l'attitude du sujet n'est pas la même dans les deux paires de phrases. Dans (8-9) on comprend que le référent du sujet grammatical 'on', patient du procès, hésite à définir son comportement. Il peut *se laisser prendre* par cette prestation mais il peut également ne pas *se laisser prendre*. C'est sa volonté qui déterminera, en dernier lieu, son comportement. La réalisation du procès décrit par le verbe à l'infinitif dépend donc beaucoup du sujet structural. L'existence d'un agent extérieur dont la volonté est réalisée ou de circonstances extérieures qui entraînent la réalisation du procès, sont inférées dans la phrase. D'ailleurs, cette attitude du patient provient de son propre choix. C'est lui qui décide de se soumettre ou de ne pas se soumettre à un certain comportement. On pourrait donc définir cette attitude comme une certaine participation du patient dans le procès. Dans (10-11) par contre, le statut du sujet est différent ; il apparaît comme entièrement dépourvu de volonté ou de contrôle, et c'est l'agent exprimé de manière explicite ou implicite qui détermine sa participation. Il n'en est pas de même dans les exemples (12-15) qui emploient respectivement le même infinitif :

- (12) Ce premier opus de Virginie Thévenet *se laisse encore voir* avec plaisir comme un document sur des temps révolus pas si lointains.
- (13) « Les Migrations », « les Ponts », « les Levées » et « le Large », tournés au rythme de fleuve, *se laissent voir* sans déplaisir.
- (14) En s'informant un peu, on pouvait deviner où il « faut » manger, *se faire voir* et sortir dans la capitale.

- (15) Il faut courtiser l'incontrôlable machine à images, soigner son apparence, *se faire voir*.

Contrairement aux exemples (8-9) où le patient est dans une certaine mesure maître de son sort, dans (12) le sujet formel de la phrase, que l'on peut qualifier de thème, ne possède aucun trait agentif caractéristique. Cette phrase rappelle plutôt les constructions moyennes. Il en est de même dans (13) où la présence d'un agent extérieur est implicite. La possibilité d'attribuer au sujet formel une lecture agentive s'avère donc déterminante pour l'interprétation de la phrase. Cette lecture dépend apparemment de deux facteurs : la nature du sujet formel et l'infinitif. Dans (14-15) par contre, le sujet humain est interprété comme un agent qui a volontairement suscité l'intérêt d'un public désiré en accomplissant un certain nombre de gestes. L'intervention du sujet dans le procès décrit est donc essentielle.

Les exemples (16) à (17) illustrant une forme passive différente, utilisent le verbe *imposer*, verbe à double transitivité :

- (16) Le maire *s'est vu imposer* de nouvelles mesures juste avant les élections.
 (17) Doit-il accepter *de se faire imposer* des charges financières quand il n'est pas associé aux décisions d'urbanisme ?

Dans (16) *se voir* permet de placer en position sujet un complément non passivable tel que le complément d'objet second ou le complément d'attribution. Il s'agit d'un emploi assez fréquent que l'on qualifie de « passif complémentaire ». Le pronom *se* représente également le complément d'objet second. Le sujet structural est un patient. L'agent est marqué par un indéfini non exprimé (Bat-Zeev Shyldkrot 1981, 1997). L'exemple (17) qui fait usage du même verbe *imposer*, associé cette fois à *se faire*, met en jeu un procédé similaire. Là aussi, le sujet a le rôle de patient.

On s'aperçoit donc que divers facteurs déterminent l'interprétation passive de ces périphrases⁵. La nature du sujet formel ainsi que celle de l'infinitif ne constituent que deux facteurs dominants parmi d'autres. Cet ensemble de traits se laisse difficilement dissocier⁶. Il est, en effet, compliqué de déceler pourquoi un certain verbe présente dans un certain contexte une lecture active et dans un autre une lecture passive⁷. Nous essaierons d'élucider un certain nombre de traits caractéristiques de cette construction.

2. La forme *se laisser* + infinitif

Les exemples suivants démontrent assez clairement que sous une forme apparemment similaire, se cachent des structures à diverses significations. Tout

particulièrement, ce sont les sujets thématiques qui seront compris différemment dans ces phrases :

- (18) Le Congrès national africain a soigneusement évité de *se laisser entraîner* dans une polémique à propos de Winnie Mandela.
- (19) Une jeune femme *se laissant emprisonner* quinze ans à la place de son frère pour que ce dernier puisse continuer à s'occuper de la révolution.
- (20) Mais un reporter de Radio-Cité est là, qui *se laisse enfermer* dans la ville, et fait entendre à ses collègues, au téléphone, le bruit des pas allemands.
- (21) Le vol a été commis par deux hommes qui *se sont laissés enfermer* dans le lieu d'exposition au moment de la fermeture, puis ont maîtrisé le gardien.
- (22) Le chanteur stéphanois monte alors au créneau sans *se laisser écraser* par le personnage qu'il s'est lui-même forgé et qui lui assourdit parfois jusqu'à sa voix.

Dans les exemples (18-22) il est clair que c'est le sujet thématique qui contrôle le procès et que ce contrôle est exercé délibérément. Dans (18) le Congrès national africain a décidé de ne pas entrer dans un débat à propos de Winnie Mandela. *Se laisser entraîner* dans une certaine polémique est compris dans cet exemple comme un procès qui résulte d'une décision préméditée du sujet thématique. Cette polémique ne se déclenche pas d'elle-même. Elle peut être provoquée tout comme elle peut être évitée. Le sujet y exerce donc une volonté et un contrôle absolu au point où il est en mesure de décider de son déroulement.

Dans (19) la jeune femme, sujet formel de la phrase, dotée du rôle sémantique patient, est en contrôle de l'état décrit par *se laisser emprisonner*. C'est sa volonté qui a causé son entrée en prison et qui l'a *laissé emprisonner* pendant toute la durée souhaitée. Si elle n'avait pas voulu sauver son frère, elle aurait pu ne pas se faire emprisonner. Elle ne *se laisse pas emprisonner* en désespoir de cause ou malgré elle, elle le fait plutôt de son propre gré et par une décision délibérée.

Ainsi dans l'exemple (20) le reporter est enfermé mais il en est entièrement responsable. C'est lui qui a tout fait pour se cacher en ville dans le but de faire entendre le bruit des bombardements à ses collègues. Il *se laisse donc enfermer* de façon parfaitement intentionnelle. Un contexte similaire est décrit dans la phrase (21). Deux voleurs projettent de rester dans un certain lieu après la fermeture. Ils *se laissent enfermer* dans ce lieu de façon délibérée. Le sujet thématique de la phrase en *se laisser enfermer* est également le complément d'agent de la phrase passive en *être*. Il est clair que le sujet exerce un contrôle

sur le déroulement de l'action et que c'est sa volonté qui déterminera les caractéristiques de ce type d'action.

Le chanteur stéphanois, sujet formel de l'exemple (22), ne *se laisse pas* écraser par cet autre personnage qu'il fait parfois ressortir et dont il est apparemment en contrôle puisqu'il est bien capable de le cacher.

On peut donc constater que dans les exemples (18-22), le sujet formel s'interprète non seulement comme participant au procès ou à l'action décrits par le verbe, il en est même conçu comme l'instigateur. Sa participation se manifeste par une responsabilité quant à la réalisation même du procès, à son déclenchement, à sa durée, à son accomplissement etc. Elle se caractérise dans toutes ces phrases par une volonté et un contrôle du sujet formel, indépendamment de son rôle thématique.

Si dans (18-22) le sujet formel est compris comme l'instigateur du procès, il n'en est pas de même dans les exemples suivants :

- (23) Tous les sens sont en éveil. *Se laisser envelopper* par la vie, entrer dans un « bain de printemps ».
- (24) A condition d'en accepter le rythme lent et de *se laisser envelopper* par le charme de Venise au XVII^e siècle.
- (25) [...] En sortant de son égocentrisme et en *se laissant aimer* et bousculer par d'autres habitudes, d'autres imaginaires.
- (26) Le spectateur doit *se laisser porter* par la magie du théâtre, par la magie du verbe.
- (27) On le voit relâcher les formes, *se laisser porter* par la souplesse du pinceau et la langueur de l'aquarelle.

Dans (23-27) le sujet formel est compris comme patient du procès décrit par le verbe. Contrairement aux exemples (18-22) où il participe volontairement et délibérément au procès ou à l'action exposés par le verbe, dans (23-27) sa participation consiste simplement à ne pas résister, à être soumis au procès exprimé par le verbe et à en jouir. Tous ces exemples sont dotés d'un agent inanimé abstrait introduit par *par*. (23) « *Se laisser envelopper* » par la vie, entrer dans « un bain de printemps » n'évoque aucune initiative de la part du sujet grammatical. Le sujet de (24) n'est censé que « *se laisser envelopper* par le charme de Venise ». Aucune intervention n'est exigée de lui en dehors d'une attitude passive pour profiter de cet endroit et de ces merveilles.

Se laisser aimer et *se laisser porter* par la magie du théâtre ou par la souplesse du pinceau désignent également une attitude passive du sujet-patient. On n'attend de lui que l'acceptation du témoignage d'un certain sentiment ou d'une certaine sensation. Aucune autre réaction n'est exigée de lui.

Les verbes régis sous *se laisser* sont en règle générale plutôt transitifs. Le corpus consulté a révélé un petit nombre de verbes transitifs employés très fréquemment et un grand nombre de verbes intransitifs apparaissant de façon occasionnelle. Ainsi parmi les verbes intransitifs on rencontre :

- (28) Il a eu parfois tendance à *se laisser vivre*, tandis que veillaient les nombreuses fées préposées à sa réussite.
- (29) Si personne ne rappelait à cette vie combien elle est pure, elle finirait par *se laisser mourir* vous ne croyez pas ?
- (30) Pour s'allonger, ils *se laissent tomber* tout d'un coup⁸.

La périphrase *se laisser aller* est cependant très fréquente et nous en avons relevé quelques dizaines d'occurrences dans notre corpus. Que l'on constate :

- (31) Quand il *se laisse aller* à l'émotion, Kagel est l'un des premiers musiciens de ce temps.
- (32) Une fois que l'acteur s'est libéré des attitudes compensées liées au costume, il peut *se laisser aller* beaucoup plus librement.
- (33) Rodeo vaut le déplacement, si l'on *se laisse aller* au gré des aventures hippiques et amoureuses de Miss Lasso.
- (34) Le gouvernement a déjà renoncé à une réglementation qui pénalisait les entreprises *se laissant aller* à des augmentations trop sensibles de salaires.
- (35) Le corps diplomatique commençait à *se laisser aller*, dans les salons du quai d'Orsay, à quelques signes discrets mais indubitables d'impatience.

Dans (31) Kagel est décrit comme quelqu'un susceptible d'éprouver son émotion, de la retenir, de la contrôler, de déterminer le degré auquel elle peut atteindre et, en fonction de son désir, de *se laisser envahir* par elle. En revanche, il n'est pas indiqué s'il est en mesure de déclencher cette émotion. On peut le considérer comme patient mais avec un degré de contrôle assez grand sur le déroulement du procès. L'exemple (32) indique que le comportement de l'acteur dépend, dans une grande mesure, des facteurs extérieurs (attitudes liées au costume). Une fois ces facteurs extérieurs éliminés, il redevient maître de lui-même, étant en mesure de décider s'il souhaite ou non *se laisser aller* dans ce rôle. On constate donc que dans certains cas le sujet formel, même quand il est décrit comme l'agent de l'action, est soumis à des contraintes extérieures qui l'empêchent de se mettre dans un certain état ou de réaliser une action quelconque. Dans l'exemple (33) c'est le sujet *on* qui est en mesure de décider s'il *se laisse aller* au gré des aventures hippiques. Aucune contrainte ne

l'empêche de le faire. Il est donc à la fois l'instigateur, le responsable qui contrôle entièrement la réalisation du procès et le principal participant. Les entreprises, sujet-agent de (34) sont censées connaître la législation ou la réglementation qui n'autorise pas d'augmentation de salaires trop sensibles. Toutefois, elles prétendent ignorer cette réglementation ou n'en tiennent pas compte et compensent certains fonctionnaires de salaires hors-pairs. Les entreprises sont comprises ici comme agent de l'action. Elles en sont responsables et le font délibérément. Quant au corps diplomatique de (35), même s'il est tout à fait en contrôle de la situation, il se permet quelques signes discrets d'impatience que l'on peut attribuer soit à l'inadvertance soit à l'intention. Le corps diplomatique est parfaitement capable d'interrompre ces signes si l'on attire son attention. Là encore, on présente un cas où le déroulement du procès est contrôlée par le sujet mais pas son commencement.

Il ressort de ces exemples que sous la même forme *se laisser + infinitif* se cachent des structures différentes exprimant des rôles thématiques distincts. Nous avons déjà signalé⁹ que la définition de Grevisse et de Gougenheim, qui voient dans le sujet de *se laisser + infinitif* « un sujet qui exprime une attitude passive », ne nous paraît pas convenir. « La passivité du sujet », comme ils la décrivent, n'est pas uniformisée. Dans certains cas, le sujet peut être compris comme agent et même comme instigateur, dans d'autres, il s'interprète plutôt comme patient et même comme thème. L'attitude passive du sujet dépend de plusieurs facteurs dont la volonté du sujet, le degré de contrôle qu'il évoque, sa participation au procès décrit par le verbe, sa capacité de programmer le commencement du procès, son interruption ou son déroulement etc. Lorsqu'une phrase possède tous ces traits, elle présente clairement une lecture active. Lorsqu'elle ne possède aucun trait, elle s'interprète comme phrase passive. C'est la présence de certains traits, mais pas de tous, qui rend cette distinction difficile et pose des problèmes de définition. Ainsi (18-22) présente un degré de contrôle et de volonté à l'instar des phrases actives. Dans (23-27) la participation du sujet grammatical consiste en la non-résistance, voire en sa soumission dans le procès décrit. Dans (31-35) on retrouve également certains critères mais pas tous.

3. Conclusion

Comme nous l'avons signalé, l'attitude passive du sujet dans les constructions *se laisser + infinitif* provient de plusieurs facteurs. Dans certaines phrases, le sujet formel présente une attitude délibérée, voulue et contrôlée. Dans d'autres, il ne fait que résister. Dans d'autres encore, il est entièrement soumis. Plusieurs traits sont en jeu et font que le sujet structural ait une lecture plutôt passive

qu'active ou *vice versa*. Ces traits ne sont pas toujours les mêmes et il n'est pas toujours possible de les cerner de façon univoque.

On pourrait suggérer une certaine échelle de gradation passive, allant de l'actif au passif. C'est suivant le nombre de traits et leurs caractéristiques que le sujet aura une lecture plutôt passive ou active. Ainsi les phrases en *se laisser* +infinitif pourraient figurer soit du côté plutôt actif soit du côté plutôt passif selon le sens de la phrase.

Références

- Achard, Michel. 1998. *Representation of Cognitive Structures, Syntax and Semantics of French Sentential Complements*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava. 1981. « A propos de la forme passive « *se voir* +Vinf » ». *Folia Linguistica* XV/3-4.387-407.
- , 1984. « La concurrence entre la proposition conjonctive et *voir* + la proposition infinitive ». *The French Review* LVIII/2.202-215.
- , 1989. « Les verbes de perception : étude sémantique ». *Actes du XVII congrès International de Linguistique et philologie romanes* éd. par Dieter Kremer. Tübingen : Max Niemeyer.
- , 1997. « La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir* ». *Scolia* 10.
- , 1999. « Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire : *se laisser* », *Langue française* 135.
- Brunot, Ferdinand. 1965. *La pensée et la langue*. Paris : Masson.
- Bybee, Joan L., Revere D. Perkins & William Pagliuca. 1992. *The Grammaticalization of Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*. Typescript, Albuquerque : University of New Mexico.
- Chocheyras, Jean. 1968. « Un nouvel outil grammatical en français moderne : Le verbe *voir* ». *Le français moderne* 36.219-225.
- Croft, William, Hava Bat-Zeev Shyldkrot & Suzanne Kemmer. 1987. « Diachronic semantic processes in the middle voice ». *Papers from the VIIth International Conference on Historical Linguistics* éd. par A. Giacalone Ramat, Onofrio Carruba & Giuliano Bernini, 211-20. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins
- Damourette, Jacques, et Edouard Pichon. 1911-1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : Editions d'Artrey.
- Dubois, Jean et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Fleischman, Suzanne. 1982. *The Future in Thought and Language: Diachronic Evidence from Romance*. Cambridge : Cambridge University Press.

- , 1983. « From pragmatics to grammar : Diachronic reflections on complex pasts and futures in Romance ». *Lingua* 60.183-214.
- François, Jacques. 2001. « Désémantisation verbale et grammaticalisation : (se) voir employé comme outil de redistribution des actants ». *Syntaxe et sémantique* 2.
- Gaatoone, David. 1970. « Le rôle de voir dans les procédures de retournement de la phrase ». *Linguistics* 58.18-29.
- , 1998. *Le passif en français*. Paris, Bruxelles : Duculot.
- Garcia, Erica C. 1967. « Auxiliaries and the criterion of simplicity ». *Language* 43/3.853-70.
- Giry-Schneider, Jacqueline. 1978. *Les nominalisations en français. L'opérateur Faire dans le lexique*. Genève : Droz.
- , 1987. *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève : Droz.
- Gougenheim, Georges. 1971. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Grand Larousse de la Langue française*. 1972. Paris : Larousse.
- Le Grand Robert de la Langue française*. 1985. Paris : Dictionnaire le Robert.
- Green, John N. 1982. « The status of the Romance auxiliaries of Voice ». *Studies in the Romance verb* ed. by Nigel Vincent & Martin Harris. London & Canberra : Croom Helm.
- Grevisse, Maurice. 1986. *Le bon usage*. Grammaire française refondue par André Goosse. Paris-Gembloux : Duculot.
- Gross, Gaston. 1993. « Trois applications de la notion de verbe support ». *L'information grammaticale* 59.16-22.
- Gross, Maurice. 1968. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
- , 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- , 1999. « Sur la définition de l'auxiliaire du verbe ». *Langages* 135.8-22.
- Harris, Martin & Paolo Ramat, eds. 1987. *Historical Development of Auxiliaries*. Berlin/New York/Amsterdam : Mouton de Gruyter.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries - Cognitive Forces and Grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Kemmer, Suzanne. 1988. *The Middle Voice : A Typological and Diachronic Study*. Ph.D dissertation, Stanford University.
- Kronning, Hans. 2003. « Auxiliarité, énonciation et rhématicité ». *Modes de repérages temporels, Cahiers Chronos n°11*. éd. par Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume, 231-249. Amsterdam : Rodopi.
- Lamiroy, Beatrice. 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages* 135.

- Le Querler, Nicole. 1996. *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- , 2004. « Les périphrases verbales d'immixtion : schéma actanciel, complémentation et organisation thématique ». *Les périphrases verbales* éd. par Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Nicole Le Querler. Amsterdam : John Benjamins.
- Leeman-Bouix, Danielle. 1994. *Grammaire du verbe français*. Paris : Nathan.
- Ponchon, Thierry 1988. « Remarques sur la notion de périphrase verbale en français moderne ». *Information grammaticale* 38.20-25.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, et René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sandfeld, Kristian. 1965. *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*. Genève : Droz.
- Stimm, Helmut. 1957. « Eine Ausdrucksform Passivischer Idee im Neufanzosischen ». *Syntactica und Stilistica, Festschrift für Ernst Gamillscheg*. Niemeyer : Tübingen. 581-610.
- Sweetser, Eve E. 1990. *From Etymology to Pragmatics : Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Traugott, Elizabeth C. 1989. « On the Rise of Epistemic Meanings in English : An Example of Subjectification in Semantic Change ». *Language* 65/1.31-55.
- Traugott, Elizabeth C., & Bernd Heine, eds. 1991. *Approches to Grammaticalization*. 2 vols. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Trésor de la Langue française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960), (1971-)*. Paris : CNRS, Klincksieck, Gallimard.
- Vives, Robert. 1983. *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*. Thèse de doctorat. Université Paris VIII, LADL.
- Wilmet, Marc. 1998. *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Notes

¹ Voir aussi pour un avis similaire Thierry Ponchon (1988).

² Voir aussi pour ce même type de problème Kronning (2003).

³ Gougenheim (1971) distingue le sens de *faire* et de *laisser* comme suit : le premier suppose de la part du sujet une attitude active, le second une attitude passive.

⁴ Tous les exemples dans cet article sont tirés du corpus du journal Le Monde (sauf s'il est indiqué autrement).

⁵ Un des traits qui fait penser à la forme passive est évidemment la présence d'un complément d'agent en *par*. On est, en effet, tenté de comparer deux formes dont le complément est agentif.

Toutefois, la présence de l'agent dans cette construction n'est pas une condition nécessaire. L'existence d'un agent implicite est assez fréquente.

⁶ Voir aussi Michel Achard (1998) pour une description des constructions factitives.

⁷ Nous nous référons uniquement aux périphrases mentionnées et pas aux formes passives canoniques.

⁸ Voir aussi à ce sujet Bat-Zeev Shyldkrot (1999).

⁹ Voir à ce sujet Bat-Zeev Shyldkrot (1999).

PARTIE IV

LES PÉRIPHRASES *VENIR* ET *ALLER* + INFINITIF / PARTICIPE

VENIR EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN DE DEUX FONCTIONNEMENTS PÉRIPHRASTIQUES*

PHILIPPE BOURDIN

Université Paris X et York University, Toronto

1. Préambule

Il convient de préciser en quel sens on se propose de parler d'emplois *périphrastiques* à propos du verbe *venir*. Soient les exemples construits suivants :

- (1) Sarah est *venue dîner* à la maison.
- (2) Ton frère *vient de partir*.
- (3) Si le fils d'Arthur *venait à disparaître*, c'est son neveu qui hériterait.

Dans (1), *venir* en emploi direct commute sans inconvénient avec *aller* ou *partir* ; autant dire qu'il réfère au parcours d'une trajectoire qui, dans la mesure où un déplacement spatial ne saurait être instantané, s'inscrit indissociablement dans l'espace *et* dans la temporalité.

Cette référentialité duale subit en (2) et (3) un processus d'amenuisement, si bien que du sémantisme de *venir* ne subsiste plus que la composante temporelle, abstraite de toute inscription spatiale. La tentation est grande, dès lors, d'analyser ici *venir* comme un verbe « désémantisé », ou « décoloré », comme diraient nombre de théoriciens de la *grammaticalisation*¹. Une telle conception, qui revient à identifier sémantisme et référentialité, nous ramène subrepticement, mais inéluctablement, à une vision binaire de la langue, faite de « mots pleins », qui seraient les dépositaires uniques et attitrés du sens, et de « mots outils », confinés dans un état de vacuité sémantique qui les définirait en propre. La linguistique contemporaine, singulièrement dans sa mouvance énonciativiste, s'inscrit en faux contre une telle théorie de la langue et de la signification : énoncer ne consiste pas à dire un sens qui serait « déjà là », « dans » les unités du lexique, et dans nulle autre qu'elles ; énoncer consiste bien au contraire à produire, ou plus exactement à *construire*, « du » sens. De cette construction participent solidairement les unités relevant du lexique et celles

qui lui sont extérieures dès lors que la fonction de ces dernières est d'instancier les catégories - grammaticales - que sont, entre autres, l'aspect, la modalité, le temps ou la diathèse.

En pratique, l'être syntaxique complexe que constitue *venir de inf.* contribue à la construction du sens de (2) au même titre que le marqueur *être + participe passé* ou que la flexion du futur, avec lesquels au demeurant il commute. La contribution sémantique qu'apporte *venait à inf.* dans (3) est plus insaisissable ; il paraît peu contestable, cependant, que *s'il venait à disparaître* et *s'il devait disparaître* sont en relation paraphrastique, si bien que dénier un sens grammatical spécifique à *venait* contraindrait à en refuser un aussi à *devait*, ce qui est problématique.

Tout se passe ainsi comme si la « déspatialisation » de *venir* était le facteur crucial dans la constitution de *venir de inf.* et *venir à inf.* en périphrases grammaticales. Il est assez paradoxal que cette déspatialisation procède de la jonction de *venir* avec les prépositions *à* et *de*. Le paradoxe tient à ce que *à* et *de* ont évidemment partie liée avec l'espace, ce que mettrait en évidence le remplacement des infinitifs dans (2) et (3) par un nom de lieu comme *Paris* : reprendraient alors tous leurs droits « l'ablativité », ou « l'efférence », de *de* et « l'allativité », ou « l'afférence », de *à*. Qui plus est, *venir à un lieu y* et *venir d'un lieu x* sont des expressions qu'unit une relation d'implication réciproque absolument nécessaire. On peut fort bien, en revanche, *venir à* accomplir un procès q sans *venir d'accomplir* un procès p qui serait le symétrique de q. Une théorie de *venir de inf.* et de *venir à inf.* ne peut prétendre à l'adéquation explicative si elle ne parvient pas à rendre raison du comportement apparemment paradoxal de *de* et *à*. On se propose, dans ce qui suit, de dégager quelques débuts de pistes susceptibles de contribuer à ce projet.

L'accession de *venir de inf.* à la temporalité « pure » ne fait aucun doute pour la tradition grammaticale, qui utilise volontiers, à son sujet, les étiquettes « passé récent », « immédiat », ou « proche ». Les grammairiens sont bien plus laconiques à propos de *venir à inf.*, si l'on excepte Gougenheim (1929 : 84 ; 133-7) et Damourette et Pichon (1911-1940, Tome III : 637-9 ; Tome V : 125-6). Or, lorsque ces derniers considèrent que dans *venir à inf.*, « le verbe *venir* indique seulement un déroulement temporel précisément parvenu au phénomène exprimé par l'infinitif régime » (p. 125), c'est bien le champ de la temporalité qui paraît être d'une manière ou d'une autre investi.

La ligne de partage entre emplois périphrastiques et non-périphrastiques comporte deux corrélats formels.

Ni *venir de inf.* ni *venir à inf.* ne supportent d'être mis à l'impératif, en quoi ils contrastent avec *venir* en emploi direct :

- (4) *Viens dîner chez nous!*
- (5) **Venez de vous laver les mains!*
- (6) **Ne venez pas à boire de cette eau, elle est polluée.*

Par ailleurs, contrairement à *venir* en emploi direct, *venir (de)* et *venir (à)* admettent de prendre pour sujet syntaxique le *il* impersonnel et pour infinitif-régime un verbe météorologique :

- (7) **Il est venu neiger abondamment.*
- (8) *Il vient de neiger abondamment.*
- (9) *Mieux vaut emporter des bottes pour le cas où il viendrait à neiger.*

On en conclut que *venir* dans ces deux périphrases est un verbe « transparent », qui n'exerce pas de contraintes sélectionnelles sur son sujet syntaxique de surface (cf. Blanche-Benveniste, 2001 : 79 ; 84-6). Il est utile à cet égard de confronter (8) à l'énoncé authentique (10) :

- (10) Conquêtes, migrations, colonisations, expansions, occupations, tout le malheur de l'homme *vient de ne pas savoir* se tenir tranquille là où le hasard l'a mis. (*Le Monde*, 6 sept. 1993, <http://www.lexis.com/>)

La ressemblance formelle entre (8) et (10) est trompeuse. D'une part, *venir* dans (10) ne ressortit ni à l'espace ni à la temporalité, mais est le support d'une relation de causalité. D'autre part, la structure sous-jacente à (10) est redevable de la représentation (11) :

- (11) [[le malheur [de [l'homme_i]]] [vient [de [PRO_i] ne pas savoir se tenir tranquille]]]

Il est clair que *vient* a son sujet propre, à savoir le SN *le malheur de l'homme*, et que le sujet enchâssé est, en termes générativistes, un élément vide PRO « contrôlé » par le SN *l'homme*. Quelle que soit au juste la représentation structurale assignable à (8), elle est très éloignée de (11), en particulier parce qu'en (8) *vient* n'a pas de sujet propre, donc pas d'argument externe auquel assigner un rôle thématique.

D'où l'on avancera la proposition suivante : pour que le *venir* des constructions *venir de inf.* et *venir à inf.* soit analysable comme un avatar grammaticalisé du verbe *venir*, il ne suffit pas que s'efface la référence à un déplacement dans l'espace. Il faut aussi, complémentirement, que *venir* soit

réanalysé comme un élément syntaxique qui n'a plus toutes les propriétés communément associées à un verbe - dont celle, cruciale, d'avoir un sujet propre. En d'autres termes, *resémantisation* et *réanalyse* sont les deux mécanismes qui fondent conjointement le statut grammatical des périphrases *venir de inf.* et *venir à inf.* Il n'y a rien là que de très conforme à la ligne « orthodoxe » parmi les linguistes qui étudient les processus de grammaticalisation.

2. Caractérisation formelle contrastée de *venir de inf.* et de *venir à inf.*

Venir de inf. est assujéti à toute une série de restrictions distributionnelles auxquelles *venir inf.* échappe complètement. Ceci a été montré notamment par Dominicy (1983 : 343), Lamiroy (1983 : 134-7), Lebaud (1992 : 166-8 ; 173) et, de manière détaillée, par Vetters (1989). La littérature est muette, en revanche, sur la position de *venir à inf.* par rapport à ces restrictions.

L'inventaire qui suit porte sur six ordres de contraintes permettant de différencier *venir à* de *venir de*. (On utilisera dorénavant l'abréviation *venir de* en lieu et place de « *venir* dans la construction *venir de inf.* » et *venir à* en lieu et place de « *venir* dans la construction *venir à inf.* »)

Tandis que *venir de* offre une résistance irréductible au passé simple et aux tiroirs de l'aspect accompli, *venir à* n'est l'objet d'aucune restriction de ce type :

- (12) a. *Doris *vint de passer* l'été à Caen.
- b. *Doris *est venue de passer* l'été à Caen.
- (13) a. [...] quelques mois plus tard, le jeune homme *vint à mourir*.
([http: //www.ville-saint-cannat.fr/histoire/histoire01.htm](http://www.ville-saint-cannat.fr/histoire/histoire01.htm))
- b. Quand [...] l'argent *est venu à manquer*, ma mère a dû faire un choix difficile. (*Le Monde*, 18 janvier 1995, [http: //www.lexis.com/](http://www.lexis.com/))

S'il est vrai que *venir de* comme *venir à* peuvent porter la flexion du participe présent, seul *venir à* est apte à porter celle de l'infinitif :

- (14) a. Le capital de cette société [...] ne semble pas devoir évoluer d'ici à 2003, les actionnaires [...] *venant juste de redessiner* leurs participations [...]. (*Le Monde*, 29 nov. 2000 [http: //www.lexis.com/](http://www.lexis.com/))
- b. *Il pourrait *venir de se produire* une explosion au 3^{ème} étage.
- (15) a. Ce prétexte *venant à manquer*, il a dû jeter le masque [...]. (*Le Monde*, 1er avril 1999, [http: //www.lexis.com/](http://www.lexis.com/))
- b. C'est que le pain pourrait *venir à manquer*, faute de mains pour le pétrir. (*Le Monde*, 13 août 1991, [http: //www.lexis.com/](http://www.lexis.com/))

Venir de est en principe difficile à négativer :

- (16) a. Ah, tu as fait à dîner ? [...] C'est dommage, car je *viens de manger*.
 b. Ah, tu as fait à dîner ? [...] *Tant mieux, car je *ne viens pas de manger*.

Il tolère toutefois de l'être dès lors que le contexte immédiat atteint un certain seuil d'étoffement :

- (17) Enfin, on continuera sans doute de parler des primaires comme si de rien n'était, comme si M. Giscard d'Estaing *ne venait pas* à nouveau *de mettre* en cause les capacités d'homme d'État de M. Chirac. (*Le Monde*, 15 mai 1992, <http://www.lexis.com/>)

Il semble que cet effet soit lié à la lecture métalinguistique de la négation qu'induit l'étoffement². C'est ce que suggère le contraste d'acceptabilité entre (18), qui est la glose de (16b), et (19), qui est la glose de (17) :

- (18) ??Tant mieux, car il n'est pas vrai que je *viens de manger*.
 (19) [...] comme s'il n'était pas avéré que M. Giscard d'Estaing *vient* à nouveau *de mettre* en cause les capacités d'homme d'État de M. Chirac.

Les faits suivants suggèrent que *venir à* est négativable moyennant un contexte fortement modalisé - que la modalisation consiste en une opération de visée, comme en (20), ou qu'elle soit induite par la topicalisation de l'adverbe *jamais*, comme en (21b) :

- (20) L'eau ruisselante sur les murs [...], ces cascades, ces fontaines font le bonheur des crapahuteurs. Espérons qu'elle *ne viendra pas à manquer*.
 (*Le Monde*, 23 avril 1992, <http://www.lexis.com/>)
 (21) a. ??Les vivres *ne vinrent jamais à manquer*.
 b. *Jamais* les vivres *ne vinrent à manquer*.

Venir de ne tolère la négation de l'infinitif enchâssé qu'au prix d'une rupture de contiguïté entre *venir* et *de* :

- (22) a. ??Ce pays *vient de ne pas honorer* ses engagements extérieurs.
 b. Ce pays *vient*, une fois encore, *de ne pas honorer* ses engagements extérieurs.

Venir à la tolère sans condition :

- (23) Si le Brésil *venait à ne pas honorer* ses engagements extérieurs, les Bourses mondiales risqueraient de vivre des moments très difficiles.

(*Le Monde* 5 oct. 1998, <http://www.lexis.com/>)

Venir de n'admet guère que l'infinitif enchâssé soit modalisé par un verbe comme *vouloir, pouvoir, devoir* ou *falloir* :

- (24) a. *Zoë *vient de vouloir nettoyer* son appartement de fond en comble.
 b. *Hervé *vient de pouvoir courir* le marathon.
 c. ??Éva *vient de devoir récrire* la conclusion de son article³.
 d. *Il *vient de falloir appeler* les pompiers.

(exemple emprunté à Lamiroy, 1983 : 135)

Sous ce rapport, *venir à* est sensiblement moins contraint :

- (25) a. ??Si Zoë *venait à vouloir nettoyer* son appartement, cela se saurait.
 b. Quand bien même Luc *viendrait* un jour *à pouvoir courir* le marathon, je ne suis pas sûr qu'Anne serait d'accord.
 c. ?Éva a beau être une brillante journaliste, il n'est pas exclu qu'un jour elle *vienne à devoir récrire* un article rédigé trop à la hâte.
 d. ?*S'il *venait à te falloir appeler* les pompiers, il suffirait que tu appuies sur la touche dièse.

La sixième contrainte concerne le sémantisme de l'infinitif enchâssé. On se bornera à confronter la série (26) avec la série (27), d'où il ressort que *venir à* tolère bien plus facilement les prédicats statifs que *venir de* :

- (26) a. *Jean *vient de ressembler* à son frère. (exemple emprunté à Lamiroy, 1983 : 134)
 b. *Cette voiture *vient de coûter* 10 000 €.
 c. ??Pierre *vient d'être* très maladroit.

- (27) a. Si Jean *venait à ressembler* à son frère, son père le déshériterait lui aussi.
 b. Pour qu'une voiture aussi luxueuse *vienne à coûter* seulement 10 000 €, il a fallu qu'elle en reçoive, des plaies et des bosses!
 c. Je vous dis cela pour le cas où Pierre *viendrait à être* très maladroit.

Ceci ne signifie pas pour autant, comme on le verra dans la section 6, que *venir à* puisse gouverner n'importe quel type de verbe.

Il apparaît, au terme de cet inventaire, que *venir de* est la cible de contraintes morpho-syntaxiques sensiblement plus fortes que celles qui frappent *venir à*. Si cette relative souplesse de fonctionnement rapproche celui-ci de verbes aspectuels comme *commencer* ou *continuer*, il s'en faut de beaucoup qu'il y ait homologie parfaite. Il est clair, en particulier, que *commencer* et *continuer* sont conjugables à l'impératif alors que *venir à* ne l'est pas. Par ailleurs, le fossé qui sépare *venir à inf.* de *venir de inf.* n'est pas répliqué dans le cas de *commencer* et *continuer* : on pourrait montrer en effet que les latitudes combinatoires qu'offrent *commencer de inf.* et *continuer de inf.* ne sont pas très éloignées de celles offertes par *commencer à inf.* et *continuer à inf.*, respectivement.

Ainsi, parmi les traits morpho-syntaxiques qui fondent selon Blanche-Benveniste (2001) la « verbalité », nombreux sont ceux dont *venir de* est dépossédé alors que *venir à* les possède. Autrement dit, sur le gradient borné à une extrémité par les verbes lexicaux de plein exercice et à l'autre par les auxiliaires *avoir* et *être*, *venir de* serait sensiblement plus proche de ces derniers que *venir à*. Ceci est d'ailleurs conforme à la tradition des grammaires normatives et descriptives, qui assignent à *venir de inf.* un statut, si périphérique soit-il, dans le dispositif grammatical du français, alors qu'elles font généralement silence sur *venir à inf.*

Il peut dès lors paraître paradoxal que *venir de* sélectionne un infinitif enchâssé non-statif, alors que *venir à* n'exerce sur l'infinitif aucune contrainte de cet ordre. Si *venir de* est plus grammaticalisé que *venir à*, on s'attendrait en effet à ce qu'il soit plus « transparent ». Le paradoxe, en fait, n'est qu'apparent. La prise en compte d'exemples comme (28) et (29) suggère qu'il est préférable de traiter la contrainte de stativité en termes de restriction sur l'environnement aspecto-temporel des prédicats statifs plutôt que sur l'environnement de *venir de* :

(28) ?*Marie est sur le point de ressembler à sa sœur.

(29) *Cette voiture a coûté à l'instant 10 000 €.

Tout se passe comme si ces prédicats étaient incompatibles, entre autres, avec toute une série de marqueurs induisant une « contraction de l'intervalle » (Bourdin, 2002) entre le moment-repère (ici t_0) et la borne initiale ou terminale associée au procès : *venir de inf.* est à ranger parmi ces marqueurs.

3. Dimensions logique et énonciative du contraste entre *venir de inf.* et *venir à inf.*

Il est banal d'observer que l'effacement de *venir de inf.* modifie la valeur de vérité de l'énoncé :

(2) Ton frère *vient de partir*.

(30) Ton frère part.

Si (2) et (30) ne sont pas équivalents sémantiquement, c'est parce que *venir de inf.* est le support d'une valeur d'accompli ; ainsi, (2) implique « Ton frère est parti », phrase qui décrit une situation nécessairement distincte de celle décrite par (30).

Si l'on applique le même test d'effacement à *venir à inf.* dans (3), on obtient un énoncé qui est avec (3) dans une relation d'équivalence sémantique parfaite :

(3) Si le fils d'Arthur *venait à disparaître*, c'est son neveu qui hériterait.

(31) Si le fils d'Arthur disparaissait, c'est son neveu qui hériterait.

Tout se passe donc comme si *venir à inf.* revêtait un caractère *pléonastique*. Ceci a été observé par certains des grammairiens auxquels se réfère Gougenheim (1929 : 135), et notamment par l'Académie française dans une édition du *Dictionnaire* dont Gougenheim ne donne pas la date, mais dont on sait qu'elle est antérieure à 1798 :

[*Venir à inf.* est une] façon de parler ordinaire qui se construit avec toutes sortes de verbes à l'infinitif, comme *Venir à faire*, *venir à dire*, etc., sans rien adjouster de particulier au sens du verbe avec lequel elle se construit. (Dictionnaire de l'Académie, s. d.)

Il y aurait beaucoup à dire sur la ténuité sémantique de *venir à inf.* et sur les tentatives faites par les quelques grammairiens qui se sont essayés à décrire la construction pour malgré tout combler, ne serait-ce qu'au moyen d'une dénomination grammaticale, la béance qui, au vu de l'équivalence entre (3) et (31), semble ici tenir lieu de valeur sémantique. Gougenheim, pour sa part, a choisi l'étiquette « d'accidentel ».

La dimension énonciative du contraste entre les deux périphrases ressort de l'écart d'acceptabilité entre (32) et (33) d'une part, et (34) de l'autre :

(32) Regarde! Le voilà qui *vient serrer* la main à son ennemi de toujours.

(33) Regarde! Le voilà qui *vient de serrer* la main à son ennemi de toujours.

(34) *Regarde! Le voilà qui *vient à serrer* la main à son ennemi de toujours.

Venir de inf. partage avec *venir inf.* la propriété d'apparaître dans des énoncés « en prise » sur la situation d'énonciation. *Venir à inf.* présente à cet égard un comportement très différent, comme en témoignent non seulement (34), mais aussi les énoncés authentiques (35) et (36) :

(35) [...] la petite troupe changea ostensiblement de trottoir quand son chemin *vint à croiser* celui d'un quarteron de manifestants du groupuscule Emgann [...]. (*L'Humanité*, 9 août 2000, <http://new.humanite.fr/journal/>)

(36) Si le Vendée Globe *venait à être vendu* par le tribunal de commerce, les collectivités [...] se porteraient acquéreurs. (*Libération*, 3 mai 2003, <http://www.liberation.fr/recherche/>)

Ces énoncés instancient les deux types de contextes dans lesquels *venir à inf.* apparaît en français contemporain : se rattachent au premier les énoncés qui ressortissent au plan de l'Histoire, au sens que Benveniste donne à ce terme ; relèvent du second les énoncés évoquant un état de choses non-certain, dans un contexte de désactualisation. Ainsi, loin d'être en prise sur la situation d'énonciation, les énoncés mettant en jeu *venir à inf.* sont *immanquablement* « en décrochage » par rapport à elle⁴. Il s'agit d'un fait central, dont on essaiera de rendre raison dans la section 6.

4. *Venir* : trajectoire et déicticité

Avant d'analyser les propriétés sémantiques des deux périphrases, il convient de dégager les lignes de force sur lesquelles repose le sémantisme du verbe *venir* lui-même.

On tiendra pour axiomatique que le sémantisme primitif de *venir* comporte une composante spatiale, qui est activée notamment lorsqu'il est l'unique élément de l'énoncé : dans une injonction comme *Venez!*, *venir* ne saurait référer à autre chose qu'à un *déplacement dans l'espace*. Il s'agit d'une donnée de fait avec laquelle ne concordent guère des analyses comme celles de Lebaud (1989) et de Bouchard (1993), pour qui la référence à un déplacement est une valeur dérivée, et quasiment adventice, du verbe *venir*.

La *déicticité* de *venir* est la seconde composante inhérente à son sémantisme. Il est bien connu, en effet, que le déplacement auquel réfère *venir* s'effectue le long d'une trajectoire dont le point d'arrivée est typiquement identifié au lieu d'énonciation. Ainsi, sous-jacente à la valeur référentielle de *venir* dans sa « concrétude » spatiale, est à l'œuvre une opération, abstraite et schématique, d'*identification*, c'est-à-dire de mise en coïncidence d'un repéré

avec un repère. Cette opération est par hypothèse constante et stable, en ce sens qu'elle résiste aux mutations sémantiques qu'entraîne l'adjonction à *venir* des marqueurs composites <de + inf.> et <à + inf.>, ainsi que du marqueur <en... à + inf.>. Au demeurant, la relation paraphrastique entre les tours *en venir à inf.* et *en être à inf.* a le mérite de faire émerger la fonction identificatrice que remplit *venir* :

- (37) *J'en viens à me demander* si la solution de ce problème est vraiment politique.
 (38) *J'en suis à me demander* si la solution de ce problème est vraiment politique.

5. *Venir de inf.* : essai de caractérisation sémantique

La configuration sémantique associée à la périphrase *venir de inf.* conjoint une valeur aspectuelle d'accompli et une valeur qu'il est commode d'étiqueter *récence*. La construction de la valeur de récence met en jeu deux instants t_0 et t_x , qui sont identifiés l'un à l'autre alors même qu'ils sont distincts, puisque dans une relation *effective* de succession chronologique. Si fictive soit-elle référentiellement, leur mise en coïncidence n'en est pas moins bien réelle au plan *langagier*, comme l'attestent deux ordres de faits.

D'abord, les exemples (39a) et (b) montrent combien il est difficile de conférer à t_x une autonomie susceptible d'être matérialisée par des syntagmes adverbiaux portant datation du procès :

- (39) a. ??Nous *venons d'apprendre* il y a quelques minutes à peine la libération de deux otages occidentaux au Liban.
 b. *Il y a quelques minutes à peine, nous *venons d'apprendre* la libération de deux otages occidentaux au Liban. (Exemples empruntés à Lebaud, 1992 : 166-7)

Même si les jugements d'acceptabilité que porte Lebaud sont très sévères⁵, il reste que *venir de inf.* coexiste plus difficilement avec une expression adverbiale de temps que ne fait le verbe conjugué au passé composé.

En second lieu, et c'est là un fait moins bien connu, *venir de* n'est pas apte à enchâsser n'importe quelle succession d'expressions infinitivales :

- (40) a. Marie *vient de courir six 400 m, de nager 60 longueurs en crawl et de faire 50 km à vélo*.
 b. ??Marie *vient de courir six 400 m, de faire une courte sieste, et de regarder les informations*. (exemples empruntés à Bourdin, 1999a : 222)

« Courir le 400 m », « faire des longueurs de piscine » et « faire du vélo » sont des activités connexes, qui se prêtent aisément à un « lissage » *notionnel* (Culioli, 1985 : 102). Qui dit lissage notionnel dit aussi lissage des instances temporelles en jeu : tout se passe en (40a) comme si les trois intervalles étaient constitutifs d'une instance temporelle unifiée. En (40b), en revanche, l'altérité notionnelle entre « courir le 400 m », « faire la sieste », et « regarder les informations » induit une individuation des instances temporelles ; c'est cette individuation qui fait problème, si tant est qu'elle entre en contradiction avec l'opération de mise en coïncidence dont *venir de* est le vecteur.

D'après Bourdin (1999), *venir de inf.* est un marqueur surdéterminé, ou « sur-motivé ». Il y a, de fait, plusieurs « bonnes raisons » pour que l'agencement du verbe *venir*, de la préposition *de* et de la flexion de l'infinitif construise la configuration sémantique définie plus haut.

On fera ici une double hypothèse. D'une part, il existe une stricte répartition des rôles entre le verbe *venir* et le relateur *de* : le premier est responsable de la valeur de récence, le second de la valeur d'accompli. Ceci étant, chacun de ces deux éléments exerce une double action. La première se situe au *degré 1 de l'abstraction*, où ne subsiste de la concrétude du déplacement spatial que la temporalité dans laquelle il s'inscrit. La seconde se situe au *degré 2 de l'abstraction*, celui des opérations cognitives élémentaires qui structurent le matériau sémantique. *De* est doublement responsable de la valeur d'accompli.

À un premier niveau d'abstraction, la valeur « efférentielle » dont il est porteur dans ses emplois spatiaux génère, par transposition dans le champ de la temporalité, une valeur rétrospective. Ceci a été signalé par de nombreux auteurs, dont Cadiot (1997 : 67-69). Est en jeu ici une conceptualisation de la temporalité en vertu de laquelle le sujet, qu'il soit d'énoncé ou d'énonciation, est perçu comme « sortant » du révolu pour se diriger « vers » l'avenir. On a affaire à la métaphore dite de « EGO mobile », dont témoigne éloquentement, en malgache, l'aptitude du préfixe *t-* à marquer l'ablatif aussi bien que le passé :

- (41) a. *avy t-any izy*
 venir ABL-là-bas il
 'Il vient de là-bas.'
 b. *t-eto izy omaly*
 PASSE-ici il hier
 'Il a été ici hier.'

- c. *t-any* *izy*
 ABL/PASSE-là-bas il
 (i) 'Il vient de là-bas.'
 (ii) 'Il était là-bas'.⁶

Selon Guillaume et ses continuateurs, notamment Moignet (1981 : 136-8), le relateur *de*, en tant que constituant de l'article partitif, remplit une fonction abstraite, qui consiste à inverser le cinétisme du matériau sémantique auquel il est incident. Moignet fait l'hypothèse que *de* remplit une fonction tout aussi inversive lorsqu'il est incident à un verbe à l'infinitif : son rôle, cette fois, est d'annuler ce qui fait la définition même de l'infinitif, à savoir l'image d'un procès saisi comme une pure virtualité. *De* vient en quelque sorte convertir le virtuel en actualisé, en effectif, en acquis :

L'inversion est ici de caractère formel et non notionnel, ou, mieux, elle s'applique à une sémantèse formelle de virtualité attachée à la forme quasi-nominale du verbe qui représente le temps en pure incidence. (Moignet, 1981 : 239)

Il revient à *venir* de construire la valeur de récence. Ici aussi, deux facteurs entrent en ligne de compte, à titre cumulatif.

En tant que verbe de déplacement orienté, *venir* donne à voir un parcours en direction du centre déictique (l_0) ; il en résulte que la distance entre la localisation de l'entité mobile au moment de référence et l_0 est perçue comme tendant vers 0. Bourdin (2002) a montré qu'un certain nombre de langues, dont l'aléoute et le berbère de Figuig, ont exploité cette propriété pour faire prendre en charge par leur marqueur ventif une fonction de modulation temporelle, qui consiste en une « réduction d'intervalle ».

On a vu plus haut qu'à un niveau plus profond d'abstraction, *venir* est la trace d'une opération d'identification, elle-même indissociable de sa déicticité. Précisément, d'après Bourdin (1999a), les marqueurs mobilisés, de langue à langue, pour marquer la récence ont souvent partie liée avec l'opération d'identification - qu'il s'agisse d'un adverbe de temps du type « maintenant » (arabe du Caire), ou bien d'un adverbe de valuation marquant la conformité à une norme (irlandais), ou encore d'un marqueur d'ipséité (finnois). Ce qui est crucial dans la construction de la valeur de récence par ces marqueurs est le fait que se trouvent identifiés l'un à l'autre deux instants qui, comme on l'a vu plus haut, *ne sont pas* en relation d'identité dans l'univers extra-langagier : autant dire que l'opération d'identification constitue un « coup de force » énonciatif.

6. *Venir à inf.* : esquisse de caractérisation sémantique

Les phrases suivantes paraissent très difficiles à contextualiser :

(42) ??Il *vient à sortir*.

(43) ??Il *vient à partir*.

On pourrait avancer que *venir à inf.* requiert un contexte de « décrochage » par rapport à la situation d'énonciation. Il apparaît cependant que la substitution du passé simple au présent ou l'insertion de la phrase dans la protase d'un énoncé hypothétique ne suffisent pas à produire des fragments d'énoncé parfaitement naturels :

(42') ?Il *vint à sortir*.

(43') ?S'il *vient à partir* [...]

La raison en est que des verbes comme *sortir* ou *partir* sont difficilement enchâssables sous *venir à*. On s'en tiendra, dans l'explication qui suit, à l'emploi de *venir à inf.* au passé simple.

On pourrait aisément multiplier les exemples qui, tel (44), montrent la productivité du tour chez les romanciers du 19^{ème} siècle :

(44) On *vint à parler* d'amour, et une grande discussion s'éleva [...]. (G. de Maupassant, *Contes de la bécasse*, 1883, <http://abu.cnam.fr/BIB/auteurs/maupassantg.html>)

En français contemporain, en revanche, il semble que la gamme des verbes enchâssés sous *vint à* ou *vinrent à* se réduise pour l'essentiel à *mourir*, *manquer* et *passer* - au point qu'on peut parler d'une véritable phraséologisation du tour⁷. Les énoncés suivants sont à cet égard canoniques :

(45) Lorsque sa compagne *vint à mourir*, il décida d'aller s'établir en Italie.

(46) Les vivres *vinrent à manquer*.

(47) C'est alors qu'un chevalier *vint à passer*.

Caractéristique de ce type d'emploi est l'absence de contrôle du sujet syntaxique sur le procès. Cette rupture de transitivité n'a pas échappé aux grammairiens, qui recourent à des étiquettes comme « l'accidentel » (Gougenheim, 1929 : 84) ou le « fortuit » (Grévisse, 1980 : 751). De fait, il semble bien que l'actant principal, lorsqu'il est animé, soit un sujet agi par les circonstances plutôt qu'un sujet agissant. On s'en convaincra en contrastant (47) avec (48) :

- (48) Un chevalier arriva à passer. = ‘Un chevalier réussit à percer les lignes ennemies.’

Comme l’indique la glose, le verbe *passer* dans (48) se prête à une interprétation pleinement agentive. Tout autre est le sémantisme de *passer* en (47) qui, en tant qu’il relate le surgissement du personnage sur la scène narrative, fait office de « présentatif aoristique ». C’est d’ailleurs ce qui explique que contrairement à *arriver* dans (48), *venir* dans (47) ne soit pas négativable :

- (49) *Un chevalier *ne vint pas à passer*.
 (50) Un chevalier n’arriva pas à passer.

Comme l’a montré Forest (1996 : 28-30), les énoncés présentatifs sont en général rétifs à la négativation. Le contraste sémantique entre (47) et (48) est d’autant plus notable, et au vrai paradoxal, que lorsque *venir* et *arriver* réfèrent à des déplacements spatiaux, *venir* sélectionne un sujet plus intégralement agentif que *arriver*. Le premier en effet contrôle l’entier du trajet, quand le second ne contrôle explicitement que sa portion finale :

- (51) Maïté veut venir à Irun = ‘Maïté veut se rendre à Irun.’
 (52) Maïté veut arriver à Irun. = ‘Maïté veut que son trajet se termine à Irun (et non à Bayonne).’

En (47) et (48), ce contraste d’agentivité est inversé⁸.

Pourquoi la jonction de *venir* avec *à inf.* produit-elle un effet de désagentivisation ? L’hypothèse la plus plausible est que si le sujet syntaxique est inapte à fonctionner comme agent, c’est parce que l’unique agent d’un énoncé comportant *venir à inf.* n’est autre que le sujet énonciateur. C’est à lui qu’il échoit d’identifier un repérable, en l’occurrence le domaine ouvert des situations susceptibles d’impliquer l’individu auquel réfère le sujet syntaxique, avec une situation-repère, en l’occurrence le procès dénoté par le groupe verbal dont la tête est l’infinitif enchâssé. Telle est l’opération d’*identification*, ou de mise en *coïncidence occurrenceielle*, que marque *venir*. Il conviendrait, pour étayer cette hypothèse, de préciser le rôle joué respectivement par le verbe *venir* et par le relateur *à*.

Tandis que le relateur *de* inversait la virtualité de l’infinitif et permettait ce faisant de situer le sujet syntaxique dans l’après du procès, *à* enregistre et entérine cette virtualité. On sait que dans ses emplois spatiaux, *à* tend à configurer comme un point le site qui sert de repère (Bat-Zeev Shyldkrot et Kemmer,

1995 : 211 ; 217). Le point est précisément ce qui subsiste de la représentation mentale du procès lorsque, décroché de tout ancrage énonciatif, il se donne comme une globalité insécable à laquelle, langagièrement, nul intervalle ne saurait être associé. On aboutit à ce mixte de virtualité et de « ponctualité » qui, selon Culioli (1999 [1978]), est l'une des figures de l'aoristique et qu'incarnent justement des expressions comme *À vaincre sans péril, À y regarder de plus près* ou *À tout prendre*.

De même que *à* entérine la virtualité de l'infinitif en même temps qu'il produit un effet de ponctuel, de même la flexion qui s'attache à *venir* va faire entrer en résonance l'une ou l'autre des deux composantes de l'aoristique. De deux choses l'une, en effet.

Ou bien la flexion va mettre en saillance la composante virtuelle, ce qui va donner des énoncés comme (53) en contexte de désactualisation :

- (53) Dans les hôpitaux, les personnels sont totalement débordés, et il est à craindre que les médicaments *viennent à manquer* rapidement.

(*L'Humanité*, 8 avril 2003, <http://new.humanite.fr/journal/>)

Ou bien la flexion du passé simple ou du présent narratif vient annuler l'effet virtuel, d'où vont résulter des énoncés comme (54) en contexte de récit historique au sens de Benveniste :

- (54) Pour pratiquer leur métier, ils avaient capturé tant de plantigrades que ceux-ci *vinrent à manquer*.

(*L'Humanité*, 29 avril 1998, <http://new.humanite.fr/journal/>)

7. Bilan provisoire

Autant le sémantisme de *venir de inf.* se donne comme évident et « sur-déterminé », autant le dispositif sémantique qu'institue *venir à inf.* a tendance à se dérober à l'observateur. La raison en est sans doute que la seule fonction qui soit *d'évidence* remplie par *venir* dans *venir à inf.* est de porter une flexion - où l'on retrouve l'idée de ténuité sémantique évoquée plus haut. Les contrastes d'acceptabilité suivants suggèrent toutefois qu'on ne peut en rester à cette idée :

- (46) Les vivres *vinrent à manquer*.

(46') ?Les vivres manquèrent.

- (47) C'est alors qu'un chevalier *vint à passer*.

(47') ?C'est alors qu'un chevalier passa.

S'il est exact que l'effacement de *venir à inf.* ne modifie en rien la valeur de vérité de la phrase, il reste que ce n'est pas une procédure énonciativement indolore : (46') et (47') ne sont pas des énoncés très naturels. Il y a là un signe supplémentaire que la raison d'être de la construction ne se borne pas à la manifestation de la flexion verbale sur *venir*, mais qu'autre chose est en jeu, qui est un agencement d'opérations sous-jacentes.

On a essayé de montrer, pour *venir de inf.* comme pour *venir à inf.*, que ces opérations sont en conformité avec le sémantisme de l'infinitif, comme avec celui du relateur et avec celui de *venir*, et surtout avec le sémantisme de la concaténation résultante.

Références

- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava et Suzanne Kemmer. 1995. « La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitution ». *Revue romane* 30 : 2.205-225.
- Blanche-Benveniste, Claire. 2001. « Auxiliaires et degrés de « verbalité » ». *Syntaxe et sémantique 3 : Les grammaires du français et les « mots-outils »*. 75-97.
- Bouchard, Denis. 1993. « Primitifs, métaphore et Grammaire : les divers emplois de *venir* et *aller* ». *Langue française* 100.49-66.
- Bourdin, Philippe. 1999a. « *Venir de* et la récence : un marqueur typologiquement surdéterminé ». *La Modalité sous tous ses aspects [Cahiers Chronos n°4]* éd. par Svetlana Vogelee, Andrée Borillo, Marc Vuillaume et Carl Vetter, 203-231. Amsterdam et Atlanta : Rodopi.
- , 1999b. « Deixis directionnelle et « acquis cinétique » : de « venir » à « arriver », à travers quelques langues ». *Travaux linguistiques du Cer-LiCO 12 : La référence 2, Statut et processus*. 183-203.
- , 2002. « The grammaticalization of deictic directionals into modulators of temporal distance ». *New Reflections on Grammaticalization* ed. by Gabriele Diewald & Ilse Wischer, 181-199. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Cadiot, Pierre. 1997. *Les Prépositions abstraites en français*. Paris : Armand Colin.
- Culioli, Antoine. 1978. « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique ». Réimpr. dans Antoine Culioli (1999). 127-143.
- , 1985. *Notes du séminaire de D.E.A. - 1983-1984*. Atelier de reprographie de la Faculté des Lettres et Langues de Poitiers.
- , 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 2, *formalisation et opérations de repérage*. Paris : Ophrys.

- Damourette, Jacques et Édouard Pichon. 1911-1940. *Des Mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Tomes III et V. Paris : D'Artrey.
- Dez, Jacques. 1980. *La Syntaxe du malgache (Tome 1)*. Thèse de doctorat d'État (Université de Paris VII). Atelier de reproduction des thèses de l'Université de Lille III, et Paris : Champion.
- Dominicy, Marc. 1983. « Time, tense and restriction (On the French periphrasis *venir de + infinitive*) ». *Problems in Syntax* ed. by Liliane Tasmowski & Dominique Willems, 325-346. New York / London : Plenum Press, and Gand : Communication and Cognition.
- Fischer, Olga & Annette Rosenbach. 2000. « Introduction ». *Pathways of Change : Grammaticalization in English* ed. by Olga Fischer, Annette Rosenbach & Dieter Stein, 1-37. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Forest, Robert. 1996. « Ce qui ne se nie pas dans les langues ». *Nouveaux Mémoires de la Société de linguistique de Paris* n°4.21-31.
- Gougenheim, Georges. 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Grévisse, Maurice. 1980. *Le Bon usage*. 11^{ème} éd. revue, Paris et Gembloux : Duculot.
- Hopper, Paul J. et Elizabeth Closs Traugott. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lamiroy, Béatrice. 1983. *Les Verbes de mouvement en français et en espagnol : étude comparée de leurs infinitives*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, et Louvain : Leuven University Press.
- Lebaud, Daniel. 1989. « VENI, VIDI, VICI ? Éléments d'analyse en vue d'une caractérisation générale du marqueur VENIR ». *La Notion de prédicat* éd. par Jean-Jacques Franckel et al. Université Paris VII. 117-139.
- , 1992. « Venir de infinitif : localisation d'un procès dans un passé récent ou spécification d'un état actuel ? ». *Le gré des langues*, 4.162-175.
- Lehmann, Christian. 1995. *Thoughts on Grammaticalization*. Munich et Newcastle : Lincom Europa.
- Moignet, Gérard. 1981. *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.
- Rajaona, Siméon. 1972. *Structure du malgache : étude des formes prédicatives*. Fianarantsoa (Madagascar) : Ambozontany.
- Vetters, Carl. 1989. « Grammaticalité au passé récent ». *Linguisticæ Investigationes*, 13 : 2.369-386.

Notes

* La participation de l'auteur au Colloque « Les périphrases verbales » a été rendue possible par une bourse de voyage du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (bourse n° 517215). Que soit aussi remercié(e) le relecteur ou la relectrice anonyme pour la pertinence de ses remarques et suggestions. Il va de soi que je suis seul responsable des erreurs, omissions ou insuffisances qui pourraient subsister.

¹ Cf. notamment Lehmann (1995 : 127-128).

² Pour un point de vue divergent, cf. Dominicy (1983 : 342).

³ Lamiroy (1983 : 133) tient cependant l'énoncé suivant pour parfaitement recevable :

Jean vient de devoir admettre qu'il a tort.

⁴ La notion de « décrochage » subsume ici, en termes culioliens, la construction d'une situation narrative « en rupture » par rapport à la situation d'énonciation (valeur ϖ de l'opérateur de repérage) et la construction, à partir du moment d'énonciation, d'un repère temporel « fictif » (valeur * de l'opérateur de repérage) : cf. Culioli (1999 [1978] : 129-130 ; 133-135).

⁵ Je remercie M. Marc Wilmet de m'en avoir fait la remarque.

⁶ Dez (1980 : 139-140) et Rajaona (1972 : 275).

⁷ Par « phraséologisation » il convient d'entendre ici l'émergence, au terme d'un processus « d'itération routinière » (en anglais, « routinization »), d'une périphrase figée, idiomatique : sur le concept « d'itération routinière », cf. Hopper et Traugott (1993 : 64-65). Le terme « phraséologi-sation » paraît préférable à celui de « lexicalisation », en raison des variations d'acception considérables auxquelles ce dernier est sujet d'un auteur à l'autre : cf. Hopper et Traugott (1993 : 49 ; 223), Lehmann (1995 : 16-17), ainsi que Fischer et Rosenbach (2000 : 5-6).

⁸ Sur le sémantisme contrasté de *venir* et *arriver*, cf. Bourdin (1999b).

L'EXPRESSION DU PASSÉ RÉCENT EN FRANÇAIS
OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DE LA PÉRIPHRASE
VENIR DE + INFINITIF

JUKKA HAVU
Université de Tampere

Cette étude repose sur un corpus de plus de 35.000 occurrences de la périphrase *venir de + infinitif*, extraits principalement du corpus électronique FRANTEXT. Du point de vue chronologique, ces occurrences couvrent une période qui va de la fin du XVI^e siècle jusqu'aux textes contemporains.

1. Statut catégoriel de la périphrase *venir de + inf.*

Dans la tradition grammaticale, cette périphrase a été considérée comme une construction symétriquement opposée à *aller + inf.* (cf. par ex. Wagner et Pinchon, 1962 : 293 ; Chevalier et al., 1970 : 333 ; Riegel et al., 2003 : 253). Cette approche est pourtant quelque peu imprécise compte tenu des différences sémantiques et du différent degré de grammaticalisation des deux constructions :

(i) *Aller + inf.* est ambiguë, car à côté de l'emploi purement temporel, le verbe *aller* peut conserver, même suivi d'un infinitif, sa valeur de verbe de mouvement. Par contre, dans la construction *venir de + inf.* le verbe *venir* a perdu son sens lexical et s'est converti en un élément grammatical (dans 2, la réponse est manifestement incohérente) :

- (1) Où est-ce que tu vas ? - Je vais acheter le journal.
- (2) D'où est-ce que tu viens ? - ??Je viens d'acheter le journal.
- (3) D'où est-ce que tu viens ? - *Je viens du kiosque d'acheter le journal.
- (4) D'où est-ce que tu viens ? - *De sortir.

(ii) *aller + inf.*, en tant que périphrase verbale grammaticalisée, est compatible avec des adverbes ou d'autres expressions de localisation ponctuelle dans le

temps ou dans l'espace, tandis que *venir de + inf.* les refuse presque systématiquement :

- (5) Je vais voir Marie demain soir à 18 h 30.
- (6) Je viens de voir Marie / *hier soir à 18 h 30.

En outre, même en l'absence d'un localisateur temporel, la situation dénotée par *aller + inf.* n'est pas nécessairement considérée comme (subjectivement) proche du centre déictique (ex. 7). Ce caractère immédiat ou imminent dépend du contexte communicatif et apparaît particulièrement clair dans les cas où le futur simple est inutilisable (ex. 8) :

- (7) On va faire construire une maison en Provence.
- (8) Dépêche-toi ! Le film va commencer / *commencera.

En revanche, la construction *venir de + inf.* semble exprimer systématiquement que du point de vue subjectif du locuteur (sens évidemment récupérable au niveau de l'intersubjectivité communicative) la distance chronologique entre le moment de la situation et le centre déictique est considérée comme brève, même si du point de vue objectif, elle peut varier considérablement :

- (9) Pierre vient de sortir.
- (10) Les archéologues viennent de trouver une cité maya enterrée sous une épaisse couche de lave.

(iii) La périphrase *aller + inf.*, aussi bien dans sa fonction de verbe de mouvement accompagné d'un complément infinitif que dans celle de futur, est compatible avec la négation :

- (11) Tu vas aller au cinéma ? - Non, je ne vais pas aller au cinéma.
- (12) On ne va pas terminer les travaux avant dix ans. Ça va être plus long.

La construction *venir de + inf.* n'admet pas la négation, sauf dans trois cas : (a) opposition adversative de deux infinitifs (ex. 14) ; (b) sens de proximité temporelle véhiculée par l'auxiliaire qui constitue l'objet de la négation (ex. 15), et (c) négation apparente (ex. 16). Dans les deux premiers cas on a à faire à une structure prosodique particulière :

- (13) Pierre est là ? - *Oui, il ne vient pas de sortir.

- (14) Pierre vient de sortir ? - Non, il ne vient pas de SORTIR, il vient de rentrer.
- (15) Pierre vient de sortir ? - Non, il ne VIENT pas de sortir, il est sorti depuis pas mal de temps déjà.
- (16) Je me demande si je ne viens pas de dire une bêtise.

Ces exemples nous permettent de constater que la construction *ne + venir + pas + de + inf.* existe dans la langue, mais qu'elle ne constitue pas de mécanisme productif. Néanmoins, son existence, quoique marginale et hautement spécifique, peut servir de base pour une éventuelle généralisation de la construction *neg + venir de + inf.*

(iv) L'auxiliaire de la périphrase *aller + inf.* dans sa fonction de futur se trouve systématiquement au présent et à l'imparfait de l'indicatif, les autres formes étant exclues (cf. Schwegler, 1990 : 142 ; Picabia, 1999 : 58-59) :

- (17) *Je ne crois pas qu'il aille aller au cinéma demain.
- (18) *Ce soir, Pierre ira aller voir un film.
- (19) *Allant aller chez ma tante, j'ai vu Marie.

Cette restriction ne s'applique pas à l'emploi de *venir de + inf.* :

- (20) M. Ouine soupire [...]. Il a sans doute préparé cette phrase depuis longtemps, mais il semble aussi qu'elle vienne de lui échapper [...]. (G. Bernanos, Monsieur Ouine, 1961 : 1549)
- (21) Au moment où elle remettait son manteau, le train venant de quitter Incarville, dernière station avant Parville, elle me dit : (M. Proust, Sodome et Gomorrhe, 1922 : 1113)
- (22) [...] la sueur de la honte lui montait au front de ne pouvoir satisfaire sur l'heure tant de fantaisies et de caprices qui devaient venir d'éclore. (G. Flaubert, Prem. éducat. sentimentale, 1845 : 201-202)

Il est vrai que l'emploi de l'auxiliaire *venir* à l'infinitif reste tout à fait sporadique et est considéré par la plupart des locuteurs natifs du français comme une anomalie.

(v) En ce qui concerne la nature aspectuelle des deux périphrases, il faut distinguer deux types de divergences :

(a) il s'agit tout d'abord de la compatibilité de ces périphrases avec les différentes classes actionnelles. *Aller + inf.* admet toutes les classes de verbes sans difficulté :

- (23) Marie va écrire une lettre.
- (24) Marie va arriver bientôt.
- (25) Les enfants vont sursauter.
- (26) Le bébé va pleurer.
- (27) Le bébé va bientôt pleurer.
- (28) Le musée va se trouver sur la rive gauche.

La périphrase *venir de + inf.* se combine plus facilement avec des prédicats téléliques et avec des prédicats momentanés qu'avec des prédicats d'activité ou d'état :

- (29) Marie vient d'écrire une lettre.
- (30) Marie vient d'arriver à l'instant.
- (31) Les enfants viennent de sursauter.
- (32) Le bébé vient de pleurer.
- (33) ?Le bébé vient à peine de pleurer.
- (34) ??Le musée vient de se trouver sur la rive droite.

Ce différentiel de compatibilité sémantique avec les classes de prédicats indique que le degré de grammaticalisation de la périphrase *aller + inf.* est bien plus avancé.

(b) La nature aspectuelle des deux périphrases présente des divergences importantes. Un prédicat formé au moyen de *venir de + inf.* exprime (i) que l'état résultant de l'accomplissement de la situation dénotée par l'infinitif continue au moment de la parole, et (ii) que la distance chronologique entre le moment de la parole et la situation dénotée par l'infinitif est considérée comme brève d'après des critères subjectifs (récupérables, comme nous l'avons déjà constaté, à l'échelle de l'intersubjectivité communicative) :

- (35) Mélanie vient de sortir.
- (36) Marc vient de saluer Mme la Présidente.

Dans l'exemple 36, il est évidemment impossible de parler d'un état résultant objectivement identifiable (**Mme La Présidente est saluée*), mais l'état postérieur, conceptuellement lié à l'action accomplie, est considéré comme pertinent au moment de la parole.

La symétrie de la périphrase *aller + inf.* avec *venir de + inf.* impliquerait que l'état antérieur à une action à accomplir, conceptuellement associé à une situation, soit observable ou conçu comme pertinent au moment de la parole. Pourtant, cela n'est pas le cas des prédicats construits avec la périphrase *aller + inf.* car (i) la situation n'est pas nécessairement considérée comme immédiate, et (ii) la compatibilité non problématique de la périphrase *aller + inf.* avec les localisateurs temporels exclut cette interprétation.

De tout ce qui vient d'être dit, il s'ensuit que la thèse d'une symétrie de ces deux formes n'a pas de fondement linguistique ni possède aucune force interprétative pour analyser les emplois et les fonctions de ces deux périphrases.

2. Auxiliarité et grammaticalisation

La périphrase *venir de + inf.* est une construction grammaticalisée dont l'origine lexicale, verbe de mouvement suivi de la préposition *de* et d'un infinitif dénotant l'activité ou l'état « d'où l'on sort », est manifeste dans les premières occurrences documentées de cette construction. Au début du XVI^e siècle encore, il était possible d'utiliser la construction *venir de + inf.* pour dénoter l'activité « d'où l'on sort » :

- (37) Quant Gargantua fust venu de bailler l'escarmouche à la ville de Rebour-sin qui estoit la ville capitale du royaulme et que il eut prins plusieurs prisonniers [...] (Les grandes et inestimables cronicques 1532 : 136)
- (38) [...] mais il n'eust guères cheminé qu'il rencontra Gargantua le quel venoit de chasser et emportoit bien trente sept cerfz sur son col [...] (Les cronicques admirables, 1534 : 271-272)

Cet emploi a fini par disparaître, et à partir de la fin du XVI^e siècle, *venir de + inf.* n'est plus utilisée que comme une expression grammaticalisée avec la fonction d'un passé proche.

En français, le nombre des constructions périphrastiques varie, selon le cadre théorique, entre 2 (Jones, 1996) et 52 (Gross, 1975). Wilmet (1997 : 316-321) distingue, à l'aide de critères formels, l'ensemble des auxiliaires des autres constructions coverbales. Parmi ces critères, nous trouvons

- (i) la transparence de l'auxiliaire (sujet de l'auxiliaire = sujet de l'auxilié) ;
- (ii) l'impossibilité de convertir l'auxilié en sous-phrased (*Pierre doit qu'il marche ; ce trait est considéré d'ailleurs comme leur propriété syntaxique définitoire par Lamiroy, 1999 : 38) ;
- (iii) la pronominalisation (Pierre va marcher > *Pierre le va), et
- (iv) la négation soudée (*Pierre a ne pas marché).

A première vue, l'application de ces critères¹ produit un ensemble assez hétérogène de constructions, allant de *avoir / être + part.*, *aller / venir de + inf.*, et *devoir / pouvoir / savoir + inf.* jusqu'à *persévérer à / se hasarder à / commencer par*, etc. + *infinitif*. Or, le verbe *persévérer à* (qui, bien entendu, ne satisfait pas tous les critères indiqués ci-dessus) ne peut pas être considéré comme un simple outil grammatical à la manière de *venir de + inf.*, par ex., et que, par là même, il s'agit ici d'une différence catégorielle considérable. Cette observation pourrait être faite sur la théorie de la grammaticalisation en général. Mettre sur le même niveau des expressions comme *venir de + inf.* et *commencer à + inf.* n'explique rien, mais se contente de constater l'existence de certains phénomènes. Il nous semble important d'établir des catégories qui reposent sur des propriétés sémantiques profondes.

Certains verbes semblent posséder des propriétés sémantiques qui les rendent plus « grammaticalisables » que d'autres. Dans l'étude de Bybee, Perkins & Pagliuca (1994) qui porte sur 94 langues appartenant à différents groupes linguistiques, le verbe *être* acquiert un statut de grammaticalisation complète dans 48 constructions, les verbes *aller*, *venir* et *finir* dans 16 cas chacun. Un verbe comme *commencer*, qui suivant d'autres critères pourrait être considéré comme un verbe auxiliaire, ne se grammaticalise complètement dans aucune des langues étudiées.

D'un autre côté, la grammaticalisation des périphrases verbales peut suivre des chemins différents. Les mêmes structures source, comme par exemple le verbe *ALLER (+ prép.) + infinitif* peuvent servir d'origine à des structures grammaticalisées différentes :

français : *Je vais aller au cinéma*

espagnol : *Voy a ir al cine*

portugais : *Vou ir ao cine*

catalan : *Vaig anar al cine*

En français, en espagnol et en portugais, les constructions grammaticalisées *aller + inf.*, *ir a + inf.* et *ir + inf.* sont des futurs. En catalan, par contre, la périphrase *anar + inf.* possède la valeur temporelle et aspectuelle d'un passé simple. L'exemple que nous venons de commenter nous permet d'avancer sept affirmations de portée générale au sujet des procès de grammaticalisation.

- (i) les quatre constructions périphrastiques indiquées plus haut sont des constructions grammaticalisées, car le verbe qui y porte les marques de personne, de temps et de mode, n'a pas de structure argumentale propre, a perdu son sens primaire et ne fonctionne plus que comme un élément grammatical ;
 - (ii) un élément lexical (le verbe *ALLER*) peut être à l'origine, dans des langues apparentées, de constructions grammaticalisées qui peuvent être très divergentes du point de vue de leur fonction sémantique (v. Lichtenberk, 1991a et Heine, 1993 : 91-92) ;
 - (iii) l'apparition d'une construction grammaticale n'est jamais nécessaire (voir aussi Traugott, 1989 : 33 ; Hopper & Traugott, 1993 : 95) ; il y a des langues romanes (p.ex. l'italien et le roumain) qui n'ont pas grammaticalisé la construction équivalente à *aller + inf.* ;
 - (iv) l'élément lexical qui subit le procès de grammaticalisation possède d'habitude un sens très général et une fréquence élevée ; les verbes avec un sens spécifique, comme p.ex. *marcher, courir, voler, nager, boiter* etc. ne se grammaticalisent en aucune langue romane, à quelques rares exceptions près (esp. et port. *andar* « marcher », *andar + part* ; *andar + ger.*) ;
 - (v) un élément grammaticalisé peut continuer à exister parallèlement comme un élément lexical indépendant (par ex, le verbe *aller* suivi d'un infinitif).
 - (vi) un élément grammaticalisée peut subir des changements de forme. C'est ce qui s'est passé pour le parfait périphrastique catalan ; l'auxiliaire *anar* présente une différence formelle par rapport au verbe plein (cf. Pérez Saldanya, 1998 : 261-274) ;
 - (vii) L'exemple catalan semble indiquer qu'il y a au moins deux mécanismes distincts de grammaticalisation. L'emploi de *anar + inf.* comme un passé simple apparaît très probablement dans des contextes narratifs où petit à petit, le point de référence temporelle se déplace. Ce phénomène existe en français contemporain dans des contextes semblables :
- (39) Jacques Coeur est né à Bourges en 1395. C'était le fils d'un riche drapier et il appartenait, par conséquent, à la bourgeoisie de sa ville natale. En l'espace d'une vingtaine d'années, il va connaître une ascension sociale exceptionnelle. A vingt ans, il fait son premier voyage d'affaires à Paris pour vendre des fourrures à la cour royale. Petit à petit, il va faire connaissance avec les fonctionnaires de l'administration centrale, et plus tard, il va être présenté au roi lui-même. Le roi va d'abord en faire son intendant à Bourges, et quelques années après, il va atteindre la dignité de maître des monnaies.

Rien n'empêche, en principe, que cet emploi de la construction *aller + inf.*, déjà grammaticalisée, ne se répande dans le français de demain et ne devienne d'un usage courant.

3. Auxiliarité du verbe *venir*

La grammaticalisation des verbes *venir* et *aller* dans la construction *venir de + inf.* et *aller + inf.* a souvent été considérée comme une conséquence de leurs propriétés déictiques. Cette approche n'est pas satisfaisante, essentiellement pour deux raisons : (i) si l'auxiliarité du verbe *venir* dépendait de ses propriétés déictiques, on comprendrait mal que, dans les langues étudiées par Bybee, Perkins & Pagliuca, 1994 ; il forme plus fréquemment des futurs que des temps du passé² étant donné que ce sont justement les propriétés déictiques qui constituent le sens primaire de ces verbes dans toutes les langues étudiées par les chercheurs mentionnés ; (ii) le verbe *venir* est ambigu en ce qui concerne la focalisation du but du déplacement, *je viens chez toi* vs. *je viens de chez moi*.

Par conséquent, il est beaucoup plus plausible que l'auxiliarité du verbe *venir* soit due à ses propriétés aspectuelles. Un énoncé comme *Pierre vient de Bordeaux* peut être interprété, du point de vue aspectuel, de trois façons différentes : (i) *Pierre est originaire de Bordeaux* (verbe statique) ; (ii) *Pierre est arrivé de Bordeaux* (verbe télique indiquant l'état postérieur à une action accomplie) ; (iii) *Pierre est en train de se déplacer de Bordeaux* (verbe télique indiquant l'action de déplacement en cours). Les emplois statiques du verbe *venir* sont très probablement à l'origine de son emploi grammaticalisé dans la construction *venir de + inf.*, expression qui signifie que l'action dénotée par l'infinitif s'est produite dans un passé proche et l'état résultant de cette action accomplie se prolonge jusqu'au moment de la parole. Dans ce sens, l'évolution de la fonction grammaticalisée de la périphrase *venir de + inf.* ressemble à celle du passé composé qui à l'origine dénotait précisément l'état résultant d'une action accomplie mais qui ensuite s'est transformé, surtout dans la langue parlée, en un passé simple (*Marie est sortie – Jean-Philippe est sorti ce matin – Napoléon est né en 1769*).

Il est à noter également que les constructions *venir + inf.*, *venir de + inf.*, *aller + inf.* et *finir de + inf.* n'acceptent pas l'emploi de l'infinitif précédé de négation, **Il vient ne pas te voir* ; **Il vient de ne pas sortir* ; **Il va ne pas se promener* ; **Il finit de ne rien faire*. Ce phénomène constitue une particularité de ces trois verbes et indique que l'infinitif et l'auxiliaire ont en quelque sorte fusionné. Dire que *Il est venu me voir* laisse entendre que *Il m'a vu*, dire que *Il a fini de travailler* implique que *Il a travaillé*. Ce phénomène contraste avec les autres verbes qui suivant certains critères peuvent être considérés comme

des auxiliaires, *Il continue à ne rien dire / Il a commencé par ne jamais s'adresser à ses collègues / Il a failli ne pas s'apercevoir de ce qui s'était passé*, etc. Cela indique que le statut des verbes *venir*, *aller* et *finir*, même dans les cas où il n'est pas question d'une construction grammaticalisée proprement dite, diffère d'une manière frappante des autres verbes qui sont souvent considérés comme des verbes auxiliaires typiques.

4. La périphrase *venir de + inf.* en français contemporain

La grammaticalisation de *venir de + inf.* est en cours. Cela se manifeste, entre autres, par la compatibilité de cette périphrase (i) avec les différentes classes de prédicats, et (ii) avec les expressions adverbiales de temps.

Quant à la compatibilité de *venir de + inf.* avec les différentes classes de prédicats, les prédicats téliques ne posent aucun problème. Pour ce qui est des prédicats atéliques, les prédicats momentanés se combinent spontanément avec la périphrase, *La bombe vient d'exploser* et *Jean vient d'éternuer*. Les prédicats d'activité se combinent de plus en plus facilement avec la périphrase, surtout à partir du XIX^{ème} siècle, mais sans qu'on puisse affirmer que cette compatibilité soit devenue systématique :

- (40) ?Il faut que j'y cours, le bébé vient de pleurer.
- (41) Je viens de pousser le landau.
- (42) Je viens de pleurer tout simplement, et les larmes sont à vous, noble femme, noble cœur, et je vous les donne. (V. Hugo, *Correspondance* (1867-1873), p. 74)
- (43) Les cavaliers restent immobiles, le flanc des bêtes bat fort, comme si elles venaient de courir. (G. Flaubert, *La tentation de Saint-Antoine*, p. 386)

Dans le premier exemple, l'emploi de la périphrase *venir de + inf.* semble, pour certains locuteurs natifs, peu spontané. Dans l'exemple 41, plutôt qu'une action durative, le prédicat *pousser le landau* dénote une action momentanée, donner une seule poussée rapide au landau. L'interprétation donnée au prédicat *pousser le landau* illustre le caractère dualiste de bien des prédicats atéliques et duratifs ; à côté d'un emploi duratif, il existe souvent une interprétation ingressive ou momentanée, sens qui émerge grâce à l'emploi de certains mécanismes grammaticaux.

Les prédicats d'état doivent être divisés en prédicats d'état permanent et prédicats d'état transitoire. Les statifs permanents n'acceptent pas la présence d'adverbes de quantification temporelle ; **Il avait souvent les yeux bleus* vs. *Il était souvent malade*. *Venir de + inf.* n'est guère compatible avec les prédicats d'état permanent sauf, dans certains cas, avec une nuance ingressive (ex. 46)

ou épisodique (comme dans l'exemple 48, où *être sot* équivaut à *se comporter comme un sot*). Par contre, avec les prédicats d'état transitoire, l'emploi de *venir de + inf.* est normal (ex. 49) :

- (44) ??Cette maison vient d'être jaune.
- (45) ??Mon père vient d'avoir les yeux bleus.
- (46) Jean-Philippe vient d'être père.
- (47) Il leur semblait qu'ils venaient d'être riches, et qu'ils retombaient d'un coup dans leur crotte. (E. Zola, *Germinal*, p. 1280)
- (48) - « Vous venez d'être un grand sot, mon ami Dorsenne, » [...] (P. Bourget, *Cosmopolis*, pp. 74-75)
- (49) [...] aujourd'hui, ma petite cousine, qui vient d'être assez gravement malade [...] (E. et J. Goncourt, *Journal*, t.3, p. 175)

L'emploi des expressions adverbiales de temps pour qualifier le prédicat construit au moyen de la périphrase *venir de + inf.* est étroitement lié à la compatibilité de cette périphrase avec les différentes classes actionnelles de prédicats. Du point de vue aspectuel, il existe au moins deux possibilités :

- (i) L'emploi de la périphrase *venir de + inf.* contribue à donner au prédicat la propriété aspectuelle de résultativité. Par exemple, on peut considérer que dire *Marie vient de sortir* est paraphrasable par *Marie est sortie il y a peu de temps et maintenant elle est toujours sortie* (sans qu'il s'agisse d'une véritable implication).
- (ii) L'emploi de la périphrase *venir de + inf.* confère au prédicat la propriété aspectuelle d'aoristicité. Cela présuppose que la périphrase *venir de + inf.* est compatible avec les adverbes de localisation temporelle, comme par ex. ??*Michel vient de se marier samedi dernier*.

Dans cette dernière partie de notre exposé, nous essayons d'étudier ces deux aspects afin de pouvoir mieux cerner la vraie nature de la périphrase *venir de + inf.* en français contemporain.

L'information temporelle communiquée par l'emploi de la périphrase *venir de + inf.* est véhiculée dans bien des langues au moyen d'adverbes de temps. En français aussi, il existe un grand nombre d'adverbes qui servent à indiquer qu'une situation se localise dans un passé récent :

- (50) Marie est arrivée à l'instant.
- (51) Marie est arrivée tout à l'heure.
- (52) Marie est arrivée il y a (très) peu de temps.

- (53) Marie est arrivée (très) récemment.
- (54) Marie était tout juste arrivée quand son chef l'appela.
- (55) Marie était à peine arrivée quand son chef l'appela.

Il paraît donc, à première vue, qu'une partie de l'information véhiculée par l'emploi de la périphrase *venir de + inf.* est récupérable par d'autres moyens et que l'emploi de la périphrase est en quelque sorte inutile. Pourtant, la réalité est plus complexe. L'emploi d'un adverbe de temps interne au prédicat exclut normalement l'emploi d'un autre adverbe de temps :

- (56) ??Jean s'est récemment marié à vingt ans.
- (57) ??Marie était à peine arrivée cinq minutes plus tôt.
- (58) ??Jean était tout juste arrivé à 10 h 15 quand je l'ai vu.
- (59) ??Marie est arrivée à l'instant depuis une dizaine de minutes.

L'emploi de la périphrase *venir de + inf.* n'exclut pas la présence d'un adverbe de temps. De plus, les exemples suivants mettent en évidence le fait que la périphrase est compatible avec des adverbes qui localisent la situation dans un passé récent et qui, en outre, la présentent comme une action accomplie :

- (60) Jean vient de se marier à vingt ans.
- (61) Je viens d'arriver à peine (P. Reverdy, *Le voleur de talan*, 1917 : 44)
- (62) Je viens tout juste de commencer ce nouveau job... (J. Vautrin, *Billy-ze-Kick*, 1974 : 65)

Le fait que la périphrase *venir de + inf.* se combine assez fréquemment avec des adverbes de temps veut dire que la fonction adverbiale de la périphrase s'est affaiblie et que la périphrase, au moins dans les contextes exemplifiés par les exemples 60-62, *venir de + inf.*, est devenu un véritable temps verbal.

Cette évolution va de pair avec la combinaison de la périphrase *venir de + inf.* avec des adverbes de temps qui situent le point de perspective temporelle dans l'état résultant d'une action accomplie :

- (63) [...] depuis longtemps je viens d'abandonner mes manies. (J. Genet, *Les bonnes*, 1959 : 69)
- (64) Malheureusement, depuis qu'elle vient d'atteindre cette quatorzième année qui fait d'elle la doyenne de l'école [...]. (G. Bernanos, *Nouvelle histoire de Mouchette*, 1937 : 1266)
- (65) Cependant, de leur côté, le docteur Coxe et Harriet venaient d'arriver depuis deux jours [...] (J-A. de Gobineau, *Les pléiades*, 1874, p. 264)

- (66) On vient de connaître une crise économique depuis cinq ans (phrase entendue à la radio le 18 juin 2003)

L'emploi de *venir de + inf.* avec *dès que*, *depuis*, *depuis que*, etc. signifie que la périphrase doit être interprétée dans ces contextes comme un marqueur de l'état résultant d'une action accomplie. Cette fonction explique le fait que la périphrase *venir de + inf.* ne se combine pas avec des adverbes de fréquence ou d'itération :

- (67) *Je viens de sortir souvent avec Marie.
 (68) *Je viens de manger à plusieurs reprises dans ce restaurant vietnamien.

Un prédicat fréquentatif ou itératif ne produit pas d'état résultant, étant donné qu'il est assimilable à un prédicat statif.

La lecture résultative que nous venons d'esquisser n'est pourtant pas la seule à laquelle se prête l'emploi de la périphrase. Plus haut, nous avons déjà constaté que *venir de + inf.* se combinait facilement avec des adverbes de temps du type *tout juste*, *à peine*, etc. A partir du début du XIX^{ème} siècle, nous trouvons des exemples où le temps de la situation dénotée par un prédicat en *venir de + inf.* s'exprime au moyen des adverbes de temps qui localisent la situation dans un passé dissocié du centre déictique :

- (69) « M. d'Avançon vient d'être emporté hier... [...] ». (P. Bourget, *Physiologie de l'amour moderne*, 1890 : 141)
 (70) Je viens de recevoir seulement avant-hier deux lettres de M. De Capmas. (A. de Lamartine, *Correspondance Générale*, 1833 : 180)
 (71) Nous venons de dîner à neuf heures, à cause de ces parents dont je t' ai parlé et qui sont venus très tard. (G. Flaubert, *Correspondance*, 1847 : 300)
 (72) Il prit le papier, l'ouvrit et lut : « Burbach, 7 heures du soir : » ce matin à dix heures, la princesse mère vient d'être frappée d'une attaque d'apoplexie ; (J-A. de Gobineau, *Les pléiades*, 1874 : 356)

Il nous semble possible que les exemples 69-72, extraits de textes littéraires, illustrent une évolution qui, peut-être, commence à percer ; une combinatoire plus libre de la périphrase *venir de + inf.* avec des adverbes de localisation temporelle avec comme corollaire la perte du sens de passé récent, héritage du sens primaire du verbe *venir*.

5. Conclusion

Cette analyse assez sommaire des fonctions de la périphrase *venir de + inf.* en français contemporain est la première esquisse d'une description plus ample. Elle nous permet d'avancer quelques observations concernant la périphrase *venir de + inf.* en particulier et du système périphrastique en général. La grammaticalisation de la périphrase *venir de + inf.* est en cours. Du point de vue sémantique, la grammaticalisation a atteint un degré très avancé étant donné que le verbe auxiliaire *venir* ne possède pas de structure argumentale propre. Pourtant, si l'on considère attentivement les propriétés combinatoires de *venir de*, il est clair que le procès de grammaticalisation n'est pas terminé. Les occurrences, de plus en plus nombreuses, de l'emploi d'un adverbe de localisation temporelle, avec des adverbes de type « maintenant » et comme expression d'un état résultant d'une action accomplie (« [...] *Coxe et Harriet venaient d'arriver depuis deux jours* [...] ») semblent indiquer que la construction s'oriente vers des emplois qui aboutiront à une valeur aspectuelle très proche, sinon identique, de celle d'un antérieur et celle d'un véritable parfait.

Références

- Bertinetto, Pier Marco. 1986. *Tempo, aspetto, azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*. Firenze : Accademia della Crusca.
- Bybee, Joan, Revere Perkins & William Pagliuca. 1994. *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*. Chicago : University of Chicago Press.
- Chevalier, Jean-Claude, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé et Jean Peytard. 1964. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Coseriu, Eugenio. 1976. *Das romanische Verbalsystem*. Tübingen : TBL Günter Narr.
- Dahl, Östen. (ed.) 1999. *Tense and Aspect in the Languages of Europe*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Dietrich, Wolf. 1973. *Der periphrastische verbalaspekt in den romanischen Sprachen*. Tübingen : Max Niemeyer.
- García Fernández, Luis. 2000. *La gramática de los complementos temporales*. Madrid : Visor.
- Gross, Gaston. 1975. « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages* 121.54-72.
- Gross, Maurice. 1999. « Sur la définition d'auxiliaire du verbe ». *Langages* 135.8-21.
- Harris, Martin & Paolo Ramat. (eds.) 1987. *Historical Development of Auxiliaries*. Berlin : Mouton de Gruyter.

- Havu, Jukka. 1998. *La constitución temporal del sintagma verbal en el español moderno*. Annales Academiae Scientiarum Fennicae, Humaniora 292. Helsinki.
- , 2004. « La accionalidad verbal y el imperfecto ». Dans *El pretérito imperfecto* éd. par Luis García Fernández y Bruno Camus Bergareche (éds.). Madrid : Gredos.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*. New York : Oxford University Press.
- Hopper, Paul & Elizabeth C. Traugott. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jones, Michael A. 1996. *Foundations of French Syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lamiroy, Béatrice. 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages* 135.33-45.
- Lichtenberk, Frantisek. 1991. « Semantic change and heterosemy in grammaticalization ». *Language* 67 : 3.475-509.
- Pérez Saldanya, Manuel. 1998. *Del llatí al català. Morfosintaxi verbal històrica*. València : Universitat de València.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. 2003. *Grammaire méthodique du français*. 3^e édition. Paris : Quadrige.
- Squartini, Mario. 1998. *Verbal periphrases in Romance : aspect, actionality, and grammaticalization*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Tenny, Carol & James Pustejovski. (éds.) 2000. *Events as Grammatical Objects*. Stanford, California : CSLI Publications.
- Traugott, Elizabeth C. 1989. « On the rise of epistemic meanings in English: an example of subjectification in semantic change ». *Language* 67 : 1.31-55.
- Wagner, Robert-Léon et Jacqueline Pinchon. 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.

Notes

¹ Les limites des tests de compatibilités sont pourtant bien reconnues par l'auteur.

² Comme dans les langues scandinaves.

VENIR EST-IL UN VERBE PÉRIPHRASTIQUE ?

ÉTUDE SÉMANTICO-COGNITIVE

MARIE LUCE HONESTE
Université de Rennes 2

1. Introduction

La plupart des approches linguistiques s'accordent sur le fait que l'un des principaux critères du caractère périphrastique d'un verbe est sa « désémantisation », lorsqu'il entre dans la composition d'une périphrase verbale. Le premier élément de la périphrase est alors réduit à un rôle d'auxiliaire, sa grammaticalisation étant directement proportionnelle à sa désémantisation, tandis que le second élément, le verbe à l'infinitif, est censé assurer l'essentiel de l'apport sémantique.

Cette étude se propose de mettre à l'épreuve ce critère de désémantisation - et donc l'existence d'emplois périphrastiques - à travers l'examen du comportement sémantique du verbe *venir*, base de plusieurs périphrases : on étudiera son fonctionnement sémantique dans tous ses contextes d'emploi courants, de façon à vérifier si son signifié se modifie selon qu'il a le statut de « verbe plein » ou « périphrastique ».

La notion de désémantisation s'appuie implicitement sur une théorie polysémique, avec hiérarchisation du sens, partant d'un sens propre, « plein », vers des sens dérivés, résultat d'une abstraction sémique. Deux observations simples permettront de mettre en évidence les problèmes que pose cette analyse. La première se fera dans la situation courante d'un énoncé comprenant plus d'un mot polysémique :

(1) a. Les jours qui viennent

Cet énoncé est classiquement perçu comme « métaphorique ». Or, deux mots sont susceptibles de porter la métaphore : *jours* et *viennent*, d'où la possibilité d'une double analyse :

- (i) soit on considère que la métaphore s'applique au verbe : *venir* est employé dans un sens non spatial, la notion de déplacement étant transférée du spatial au notionnel, au prix de l'abstraction des traits spatio-temporels du sens « propre ». Dans cette première vision, le verbe de déplacement se « désatialise » au contact d'un argument non locatif ;
- (ii) soit on considère que la métaphore s'applique à l'argument : la notion véhiculée par *jours* est perçue comme un objet se dirigeant vers le locuteur (voir Lakoff & Johnson, 1980 ; Honeste, 1998), ce qui implique que le verbe *venir* conserve son application spatiale. Dans cette seconde vision, c'est, à l'inverse, l'argument qui se « spatialise » (donc se concrétise et s'anime) au contact d'un verbe spatial.

Les arguments manquent pour choisir entre les deux analyses et on ne peut que constater que l'approche métaphorique ne permet pas de déterminer sur quel polysème faire porter la figure dès qu'un énoncé en compte plus d'un ; plus généralement, ce problème révèle que la théorie polysémique ne propose pas d'analyse de la répartition du sens dans l'énoncé.

La seconde observation sera tirée de la confrontation de différents contextes d'emploi d'un même item. Comparons les emplois de *venir* dans les énoncés suivants :

- (1) b. Max vient de Paris.
- c. Les jours qui viennent.

Si le contexte est spatial (1b), *venir* est interprété comme processus spatial ; s'il est temporel (1c), *venir* est interprété comme processus temporel.

L'approche polysémique classique en déduit que *venir* est polysémique ; or, ce qui permet de construire cette polysémie, c'est le signifié apporté en contexte par les arguments du verbe ; ce problème révèle que la théorie ne propose pas une méthode satisfaisante d'établissement du signifié d'un item.

Ces lacunes tant au niveau de la signification en langue que du sens en discours nous ont conduit à élaborer une autre approche sémantique, qui s'efforce de distinguer, dans le sens développé dans un énoncé, ce qui provient de chaque item et ce qui provient de leurs interactions en discours, dans le but de déterminer *in fine* le signifié lexical attaché à chaque item. Notre approche repose sur deux hypothèses (Honeste, 2003 ; 2004) : la première est que l'impression de polysémie vient d'une confusion entre le signifié propre d'un item et ses emplois en discours, qui fait attacher au signifié de l'item des éléments de sens véhiculés par d'autres items de l'énoncé et construit l'illusion de polysémie ; la seconde est qu'un mot véhicule un signifié unique et invariant plus ou moins

complexe, issu d'un schéma de représentation mentale sans ancrage référentiel privilégié et de ce fait invariant dans tous les emplois, et qui a seulement la charge de configurer la notion qu'il introduit d'une manière spécifique. Du point de vue cognitif, ce signifié est l'expression linguistique de la représentation socialisée d'une certaine expérience : il véhicule ce que nous appelons un « schéma conceptuel intégré » (Honeste, 2000), permettant de rendre compte de tous les emplois d'un mot en les justifiant d'une même manière.

A la lumière de cette approche théorique, nous examinerons l'apport sémantique de *venir* dans tous ses contextes d'emploi courants : pour établir le signifié de base de ce verbe, on le confrontera à celui d'autres verbes dans les mêmes contextes ; ensuite, on fera varier les contextes, de façon à déterminer si les traits spécifiques (spatiaux, temporels ou notionnels) qui s'y manifestent sont à attribuer au contexte ou au signifié de *venir*¹.

2. Etablissement du signifié de base de *venir*

- (2) a. Max est de Paris.
b. Max vient de Paris.

Dans ces deux énoncés, la provenance de Max est Paris ; cependant, en (2a), la position de Max importe peu, le verbe *être* dénotant une propriété stable du sujet, où qu'il se trouve ; en (2b), au contraire, il faut que Max se situe ailleurs qu'à Paris pour que cet énoncé puisse être proféré ; on en tire qu'il existe implicitement en (2b) un point de référence distinct du point où le sujet est situé à l'origine (éventuellement précisé par un SN introduit par *de*) et qui renvoie par défaut aux coordonnées de l'énonciation². Ce point provient du signifié de *venir*, seul élément variant par rapport à (2a). On précisera cette première observation en comparant les énoncés suivants :

- (2) c. Max vient à Paris.
d. Max va à Paris.

Dans les deux cas, la destination de Max est Paris ; cependant, pour proférer ces énoncés, l'énonciateur doit se situer à Paris en (2c), alors qu'il ne peut pas s'y trouver en (2d) ; cela tient à l'existence du point de référence implicite que contient *venir* mais pas *aller*, et vers lequel est orienté l'agent du processus. Ce point est ici confondu avec le lieu de l'énonciateur et explicité dans le contexte comme étant Paris.

Ce point de référence a déjà été repéré par Denis Bouchard (1993 : 58), qui le nomme « centre déictique ». On le retrouve aussi dans les gloses lexicogra-

phiques (RE : « Se déplacer *de manière à aboutir ou à être près d'aboutir à un lieu (où se trouve une personne de référence, qui peut être ou non le locuteur)* » ; GLLF : « se transporter d'un lieu *dans celui où se trouve la personne qui parle, etc.* »).

3. Les emplois « spatiaux » de *venir*

Dans ces emplois, *venir* est régulièrement glosé chez les lexicographes par « se déplacer, se rendre » ; cette acception, toujours donnée en première position, est implicitement présentée comme « sens propre », ce qui relève d'une approche sémantique à la fois polysémiste et localiste. Nous retiendrons pour notre part comme significatif le fait que ce trait spatial apparaît systématiquement et exclusivement dans des contextes spatiaux, caractérisés par la présence simultanée autour du verbe d'arguments « spatiaux » :

- l'agent du processus *venir*, dénotant un objet (animé ou non animé) inscrit dans l'espace et susceptible de s'y mouvoir ;
- un complément prépositionnel (CP) comprenant un syntagme nominal de lieu ; deux types de CP se trouvent dans les contextes spatiaux de *venir*, introduits soit par *de* (dénotant un lieu d'origine), soit par *à* ou équivalents (dénotant un lieu d'aboutissement).

On examinera successivement ces deux types de compléments. On nommera X l'agent du processus *venir*, A le CP introduit par *de* et B le CP introduit par *à*.

3.1 Type : *X vient de A (SN)*

Dans cette structure, *venir* est présenté dans le RE sous la rubrique « sens spatial », avec deux définitions : (1) « se déplacer » (avec un compl. marquant le point de départ du déplacement, l'origine du mouvement, la provenance) ; (2) « provenir, tirer son origine de » (personnes, choses). Ce qui nous intéresse, c'est que ces acceptions apparaissent systématiquement et exclusivement (i) dans la structure où la préposition *de* présente le SN qu'elle introduit comme origine ; (ii) associées respectivement à deux types de contextes (dont la nature est précisée dans les parenthèses des gloses). Ces conditions d'émergence sont pour nous l'indice d'une forte influence du contexte, tant syntaxique que lexical, sur leur formation. On essaiera de mesurer cette influence dans l'énoncé suivant :

(3) a. Max vient de Paris.

Cet énoncé présente *venir* dans un co-texte lacunaire : on constate en effet que, s'il est compréhensible, son interprétation reste en suspens tant qu'un contexte précis n'est pas construit par le contexte ou par l'imagination du décripteur. Dénué d'application référentielle, il offre au linguiste l'occasion de présenter les mots dans leur seul fonctionnement linguistique. Les données contextuelles ne permettent d'attribuer à X et A que les propriétés prototypiques suivantes : X, humain ; A lieu, introduit par *de* comme origine ; *venir* dénotant une tension de X vers les coordonnées de l'énonciation. Il faut attendre des précisions contextuelles pour interpréter cet énoncé, soit spatialement, selon le sens (1), comme « Max se déplace vers ici en partant de Paris », soit notionnellement, selon le sens (2), comme « Max est originaire de Paris ». On examinera à la suite ces deux contextes d'emploi dans les énoncés (3b) et (3c).

(3) b. Max vient de Paris par le train.

Selon la définition (1) du RE, l'interprétation courante de (3b) sera : « Max se déplace vers ici avec pour point de départ Paris, au moyen du train ». La confrontation de cet énoncé avec (3a) montre que c'est la présence du complément *par le train* et la nature de X et A qui construisent le domaine d'application spatial et l'interprétation de *venir* comme déplacement ; de ce fait :

- le centre déictique est contextuellement interprété en termes spatiaux comme lieu de l'énonciation ;
- la tension de X vers le centre déictique est interprétée contextuellement comme un mouvement de rapprochement vers ce point.
- le trait « origine » véhiculé par *de* est contextuellement interprété en termes spatiaux comme « point de départ » (voir Honeste, 2004).
- A (*de Paris*) est interprété comme lieu de départ de X ; on notera que l'information qu'apporte A correspond exactement à la partie de la glose « à partir d'un point de départ », affectée par le RE au signifié de *venir*.

(3) c. Max vit ici, mais il vient de Paris.

Selon la définition (2) du RE, l'interprétation courante de (3c) sera : « Max vit ici, mais il est originaire de Paris ». Il est crucial de constater que le trait « origine » affecté à *venir* n'apparaît que dans un contexte où X et A sont tels que A est référentiellement susceptible d'être l'origine de X, et dans la structure [X vient de A], où le rôle sémantique de la préposition *de* est précisément de présenter son complément comme origine de X (voir Honeste, 2004).

On considèrera qu'affecter à *venir* le trait « origine » est une pure usurpation dans la mesure où ce trait n'est véhiculé que par *de* comme le prouve l'énoncé suivant, qui accepte la même glose que (3c) en termes d'origine, parce qu'il contient la même préposition *de* :

(3) d. Max vit ici, mais il est de Paris.

L'énoncé (3c) nous permettra de faire une dernière observation qui permettra de constituer définitivement le signifié de base de *venir* : « Max vient de Paris » peut se dire, que Max se trouve ou non au centre déictique. On en déduit que *venir décrit la tension de X vers le centre déictique, sans prise en compte d'un point d'aboutissement du processus* ; c'est pourquoi la jonction de X avec ce point est indifférente.

3.2 Type : *X vient à B (SN)*

Dans cette structure, le sens de *venir* est glosé comme « se déplacer de manière à aboutir ou à être près d'aboutir à un lieu » (glose du RE, confirmant le caractère indifférent de l'aboutissement). On observe que cette glose ne se distingue de la précédente que par le trait « de manière à aboutir ou à être près d'aboutir à un lieu », et que cette acception n'est repérée que dans cette structure, où la préposition *à* présente précisément le SN qu'elle introduit comme *point d'aboutissement* :

(4) Max vient à Paris.

L'interprétation courante de (4a) sera : « Max se déplace vers (ici), Paris » ; il s'agit ici d'une application spatiale construite par la nature de X et de A, qui entraîne, comme on l'a vu précédemment, l'interprétation de *venir* en termes de déplacement ainsi que les inférences suivantes :

- le centre déictique est contextuellement interprété en termes spatiaux comme lieu de l'énonciation ; il peut être explicité par B, comme en (4) ;
- B (*à Paris*) est interprété comme lieu d'aboutissement du déplacement de X ; on notera que l'information qu'apporte B correspond exactement à la partie de la glose « de manière à aboutir ou à être près d'aboutir à un lieu », affectée par le RE au signifié de *venir* ;
- la tension de X vers le centre déictique est interprétée contextuellement comme un mouvement de rapprochement vers ce point.

On conclut de ces observations sur les emplois spatiaux qu'il faut dépouiller le signifié de *venir* :

- des traits « déplacement » et « rapprochement », qui sont des interprétations contextuelles spatiales du signifié de *venir* ;
- des traits « origine » et « aboutissement », qui sont respectivement apportés par les prépositions *de* et *à* ;
- des membres de définition « à partir d'un point de départ » et « de manière à aboutir ou à être près d'aboutir à un lieu », qui glosent respectivement les compléments A et B.

4. Les emplois « temporels » de *venir*

Ces emplois ne se trouvent que dans des contextes temporels dont le trait « temporel » est véhiculé soit par le sujet, soit par le complément du verbe (direct ou introduit par *de* ou *à*). On examinera respectivement ces deux cas. Précisons que ces emplois ne sont pas répertoriés comme tels dans les dictionnaires : dans le RE, les premiers apparaissent sous la dernière acception de *venir* (« arriver, se produire, survenir ») et les seconds sont rassemblés dans la rubrique « emplois de semi-auxiliaire ».

4.1 Type : *X Ntemp vient*

Cette structure est répertoriée dans les dictionnaires avec le sens « arriver, se produire, survenir », concernant des « moments ». Ici, le contexte temporel se caractérise par un X qui prend la forme d'un nom temporel (Ntemp) :

(5) a. Les jours qui viennent.

L'interprétation courante de cet énoncé est « les jours prochains ». Comparons-le à (5b) :

(5) b. Les personnes qui viennent.

où on a fait varier X et dont l'interprétation sera : « les personnes qui se déplacent vers (ici) ». On constate que, en (5b), c'est X humain, donc spatial, qui construit l'interprétation de *venir* en termes de déplacement ; alors qu'en (5a), c'est X Ntemp, qui construit l'interprétation de *venir* en termes de proximité dans le temps (trait glosé par « prochains ») : on en conclura que c'est la nature de X qui construit le domaine d'application, ce qui entraîne diverses inférences interprétatives. Ainsi, en (5a), le contexte temporel construit ses propres spécificités, s'opposant à celles de (5b) :

- le trait dynamique de « déplacement » disparaît au profit d'une simple orientation vers le centre déictique : cela tient à la nature de X qui n'est pas un objet susceptible de se mouvoir dans l'espace ;
- le centre déictique est contextuellement interprété en termes temporels comme moment, et défini par le mode et le temps de *venir* comme coïncidant avec le *nunc* de l'énonciation ;
- la tension de X vers le centre déictique n'est plus interprétée en termes de « mouvement de rapprochement », mais de « lien *temporel* tendant à être de plus en plus étroit » : X se situe dans un temps proche du temps de l'énonciation. En outre, la non-atteinte du centre déictique s'interprète comme « X Ntemp ne se situe pas *encore* au moment de l'énonciation », d'où l'effet de « futur » ; ce double effet de proximité dans le futur est glosé par « prochains ».

4.2 Type : *X vient de A (vbINF)*

Cette structure fait partie des emplois dits « périphrastiques » ou de « semi-auxiliaire » de *venir*, dans le signifié duquel les définitions lexicographiques font apparaître le trait « passé récent ». Ce qui intéresse notre démonstration est que ce trait soit systématiquement et exclusivement repéré avec cette structure dans un contexte temporel, caractérisé par un A processus introduit par la préposition *de* :

(6) a. Max vient de partir.

L'interprétation courante de (6a) sera : « Max est parti récemment ». Or, si on compare cet énoncé au suivant, où on a fait varier A :

(6) b. Max vient de Paris.

on constate qu'en (6b), c'est A, nom de lieu, qui construit l'application spatiale, alors qu'en (6a), c'est le processus *partir*, inscrit dans le temps, qui construit l'application temporelle ; en conséquence :

- le centre déictique est contextuellement interprété en termes temporels comme moment, et défini par le mode et le temps de *venir* comme coïncidant avec le *nunc* de l'énonciation ;
- la relation d'origine entre deux processus ne pouvant être comprise que comme temporelle, le trait « origine » véhiculé par *de* y est interprété comme « antériorité » (voir Honeste, 2004) ; de ce fait, *partir* est contextuellement interprété comme processus « antérieur » au processus *venir*. De là vient la valeur temporelle de « passé » abusivement attribuée à *venir* ;

- la tension de X vers le centre déictique est interprétée comme « lien temporel tendant à être de plus en plus étroit » : X se situe donc dans un temps proche du temps de l'énonciation (*cf* Damourette et Pichon, qui rendent compte à leur façon de ce lien temporel étroit en voyant dans *venir de* une représentation du passé « comme source vivante du présent »)³. C'est de l'association de cette valeur de proximité temporelle à celle de « passé » provenant de *de*, que vient la valeur aspectuelle de « récent » abusivement affectée au signifié de *venir*.

On peut alors ôter du signifié de *venir* les valeurs temporelle de « passé » et aspectuelle (ou de phase⁴) de « récent » qui lui sont usuellement attribuées dans des contextes mettant en relation d'origine deux processus.

4.3 Type : X vient à B (N, vbINF)

Dans cette structure, les dictionnaires donnent à *venir* une valeur aspectuelle d'inchoatif (RE : « commencer à être »), d'imminent (« arriver à, atteindre, parvenir à »), voire de progressif avec un vbINF (« se trouver en train de »). Ces aspects sont systématiquement et exclusivement repérés dans cette structure avec un contexte temporel qui se caractérise par un X nom abstrait (RE : peur, scrupule, appétit, etc.) ou un B nom abstrait ou verbe⁵ (RE : à ses fins, à résipiscence, à maturité, au fait, à considérer, etc.), dénotant l'un et l'autre des expériences inscrites dans le temps⁶ ; ce complément est introduit par la préposition *à*, dont le rôle sémantique est de présenter son complément comme aboutissement.

(7) a. Une pensée me vient (à l'esprit).

L'interprétation courante de (7a) sera : « Une pensée commence à se former dans mon esprit ». Or, si on compare cet énoncé au suivant, où on a fait varier X et B :

(7) b. Max vient à Paris.

on constate que, en (7b), ce sont X et B, dénotant des objets spatiaux, qui construisent l'interprétation spatiale de *venir* en termes de déplacement ; alors qu'en (7a), c'est X nominalisation d'un processus inscrit dans le temps, qui construit l'interprétation temporelle de *venir* en termes de proximité temporelle. L'application temporelle entraîne là aussi un certain nombre d'inférences interprétatives :

- le centre déictique est contextuellement interprété en termes temporels comme moment de l'énonciation ; B, point d'aboutissement, se situe au centre déictique ;
- la tension (de X vers le centre déictique) est interprétée comme « lien temporel tendant à être de plus en plus étroit » : X est situé dans un temps proche de celui de l'énonciation. En outre, comme dans la structure précédente, la non-atteinte du centre déictique s'interprète pour X comme « futur ».

Par inférence, B est alors localisé dans un « futur proche » : c'est de cette inférence que viennent les différentes valeurs aspectuelles attribuées à *venir* dans cette structure. Or, nous réfutons la pertinence de ces attributions aspectuelles : on a montré *supra* (3.1 et 4.1) que l'accession à B est écartée ; quand B est un processus ou un état, cela signifie que sa réalisation ou son émergence n'est envisagée, ni comme effective, ce qui écarte le trait « progressif », ni comme commencée, ce qui écarte le trait « inchoatif », ni même comme imminente : en effet, affecter à *venir* à un aspect imminent reviendrait, en termes culioliens, à situer le procès à la frontière de B (*cf.* « être sur le point de »), intégrant alors cette frontière dans son schéma, alors que *venir* dénote une tension vers B, sans en intégrer la frontière (proche de la notion de « saisie par l'avant », chez O. Soutet (1989 : 41).

4.4 Type : *X vient C (vbINF)*

Selon la tradition, cette structure fait aussi partie des emplois dits « périphrastiques » où *venir* est considéré comme semi-auxiliaire ; *venir* y est glossé par « se mettre à (faire), faire en sorte d'être dans la possibilité de » et peut « marquer une idée d'intervention plus ou moins fortuite » (RE). On notera à nouveau que ce trait, où l'on retrouve la valeur aspectuelle d'inchoatif de la structure précédente, est systématiquement et exclusivement repéré dans un contexte où le verbe *venir* a un complément direct sous la forme d'un vbINF, dénotant un processus inscrit dans le temps. On nommera C ce complément. L'énoncé (8a) illustre ce type de contexte :

(8) a. Max vient travailler.

L'interprétation courante de (8a) sera : « Max se déplace vers (ici) dans le but de travailler » ; il s'agit ici d'une interprétation inscrite dans le domaine spatio-temporel / notionnel, où sont affectés à *venir* le trait « déplacement » et plus ou moins nettement un trait « but ». Ce contexte spatio-temporel fait interpréter la

tension de X vers le centre déictique comme un rapprochement vers le lieu et le moment de l'énonciation.

D'une part, l'application spatiale est construite par la nature de X, objet inscrit dans l'espace, susceptible de se déplacer ; cela conduit à interpréter par inférence le signifié de l'énoncé comme un déplacement du sujet dans l'espace dans un but déterminé (par C). D'autre part, l'application temporelle est construite par la nature de C, processus inscrit dans le temps ; la relation temporelle de C au processus *venir* est inférée de son lien syntaxique (parataxique) à ce verbe ; syntaxiquement, les processus *venir* et *travailler* sont contigus ; ils ne sont donc pas présentés comme liés logiquement et leur succession immédiate dans l'énoncé permet seulement de les interpréter comme se succédant immédiatement dans le temps : *travailler* sera donc interprété comme postérieur à *venir*, de la même manière que, symétriquement, *partir* en (6a) est interprété comme antérieur par le biais de la préposition *de*. Cette relation temporelle entre les deux processus appelle trois remarques :

- (i) Pour les mêmes raisons que dans la structure précédente (supra, 4.3), on refusera au signifié de *venir* la valeur aspectuelle d'inchoatif : elle est contextuelle, extrapolée à partir de l'interprétation de la contiguïté syntaxique des processus comme « succession immédiate dans le temps ».
- (ii) En revanche, cette contiguïté produit un effet de prolongement d'un processus vers l'autre, comme l'ont bien vu Damourette et Pichon, qui nomment cette structure « infinitif de progrédience », parce que le vbINF y est perçu comme « prolongeant et justifiant le phénomène exprimé par le verbe recteur »⁷.

De la justification à la finalité, il n'y a qu'un pas : de fait, une intentionalité doit être consentie par inférence à partir de X, s'il est animé ; dans ce cas, la relation de X à C est alors interprétée comme finalité de X ; on ne considèrera pas pour autant comme équivalents l'énoncé (8a) et celui-ci :

(8) b. Max vient pour travailler.

En (8b), la préposition construit explicitement une relation logique de finalité entre les deux processus, ce qui fait que le simple effet de prolongement disparaît.

En revanche, dans les cas où X est non animé, aucune intentionnalité ne peut lui être supposée :

(8) c. Une lumière que nul reflet ne vient tempérer.

d'où le trait « fortuit » extrapolé dans les gloses (voir *supra*).

- (iii) C dénote un processus distinct de celui de *venir* et lui succédant ; son effectuation se situe donc soit au moment de l'énonciation, soit ultérieurement ; de ce fait, C est nécessairement distinct du centre déictique, comme le montre l'énoncé suivant :

(8) d. « Il bavardait avec de jeunes femmes qui venaient là, faire de la couture. » (R. Dorgelès, *Les Croix de bois*, p. 334)

où le centre déictique est représenté par *là*, et C par *faire de la couture*. Il est important de noter qu'un tel énoncé met à mal le caractère cohésif du groupe [venir vbINF]⁸, par l'insertion de l'adverbe et surtout par la présence de la virgule, qui fait de ce complément détaché une sorte d'apposition au verbe. On est alors conduit à s'interroger sur le caractère périphrastique d'une telle structure.

On conclut de ces observations qu'il faut dépouiller le signifié de *venir* :

- des localisations temporelles relatives entre les processus, provenant de leurs liens syntaxiques : le processus introduit par *de* comme passé ; celui suivant *venir* ou introduit par *à* comme futur ;
- des extrapolations aspectuelles du trait appartenant au signifié de *venir* « tension (de X) vers le centre déictique » : l'aspect « récent » dans une orientation vers le passé ; l'aspect « imminent » ou « inchoatif » dans une orientation vers le futur ; l'aspect « progressif » dans une orientation vers le présent.

5. Les emplois « notionnels » de *venir*

On examinera dans cette section des emplois qui ne sont jamais répertoriés comme tels par les dictionnaires : dans le RE, ils apparaissent dans les emplois spatiaux de *venir*, à la fin des subdivisions syntaxiques *venir de* et *venir à*.

5.1 Type : *X vient de A* (SN, vbINF, Pcompl)

Dans les définitions lexicographiques de *venir*, le trait « cause » se reconnaît dans les gloses « être l'effet de », « découler » (RE). Il n'est repéré que dans des emplois répertoriés sous la mention « avec un complément de cause », dans la structure [X vient de A]. L'observation des exemples montre que le contexte causal se caractérise, d'une part, par le fait que la préposition *de* présente le complément A comme origine de X ; d'autre part, par la nature de X et A, qui se présentent toujours sous la forme de verbes, de noms abstraits ou déverbaux, ou de propositions, dénotant des faits susceptibles de constituer respectivement, pour A une cause de X et pour X un effet de cette cause :

- (9) a. Ma cicatrice vient d'une blessure.
 b. Tout notre mal vient de ne pouvoir être seuls.
 c. La fuite vient de ce que le tuyau est percé.

Les interprétations courantes de (9a,b,c) seront : « J'ai une cicatrice à cause du fait que j'ai été blessé » ; « Nous éprouvons du mal à cause du fait que nous ne pouvons pas être seuls » ; « Il y a une fuite à cause du fait que le tuyau est percé ». Ces interprétations se font contextuellement dans le domaine notionnel en termes de cause : cela tient à la nature de X et de A et de leurs liens sémantico-syntaxiques. Ces données entraînent un certain nombre d'inférences interprétatives :

- le trait « origine » véhiculé par *de* est contextuellement interprété en termes notionnels comme « cause » (voir Honeste, 2004) ;
- la relation entre X et A est contextuellement interprétée en termes logiques comme « A cause de X » ;
- le centre déictique est contextuellement interprété notionnellement, comme ce que l'énonciation pose comme « existant » ;
- la tension de X vers le centre déictique s'interprète en termes notionnels comme « lien d'existence tendant à être de plus en plus étroit », créant un effet d'émergence (glosé dans les énoncés par « j'ai », « il y a », « nous éprouvons »).

5.2 Type : *X en vient à B (N, vbINF)*

Dans les définitions lexicographiques de *venir*, le trait « conséquence (non souhaitée) » apparaît dans la glose « finir par faire, après une évolution » (RE). L'important pour notre démonstration est que ce trait est systématiquement et exclusivement repéré dans un contexte consécutif caractérisé par :

- B sous forme nominale ou verbale, dénotant un état ou un comportement de X humain (RE : aux moyens extrêmes, aux coups, au baiser) ; B est introduit par la préposition *à*, dont le rôle sémantique est de présenter son complément comme aboutissement ;
- A, sous la forme du pronom *en*, renvoie anaphoriquement à une situation préalablement définie dans le contexte ; A est la pronominalisation d'un CP introduit par *de*, qui introduit son complément comme origine ;

- (10) a. *Max en vient aux mains.*
 b. *Max en vient à penser que...*

Les interprétations courantes de (10a, b) seront : « Max finit par se battre, par penser que [...] ». Ces interprétations se font contextuellement dans le domaine

notionnel du fait de la nature de X, A, et B et de leurs liens syntactico-sémantiques. La nature de A et B et leur présence simultanée dans l'énoncé construisent un système logique dans lequel l'état ou comportement B de X est présenté comme découlant de la situation initiale A, d'où les inférences interprétatives :

- le trait « origine » véhiculé par *en* est contextuellement interprété en termes logiques comme « cause » ;
- le trait « aboutissement » véhiculé par *à* est contextuellement interprété en termes logiques comme « conséquence » ;
- le centre déictique est contextuellement interprété comme « existant » par l'énonciation ;
- la tension de X vers le centre déictique s'interprète en termes notionnels comme « lien d'existence tendant à être de plus en plus étroit », créant un effet d'émergence, en partie glosé dans les énoncés par « finir par »⁹,

En conséquence, il faut ôter du signifié de *venir* :

- le trait « cause », interprétation contextuelle logique du lien établi par la préposition *de* ;
- le trait « conséquence », interprétation contextuelle logique du lien établi par la préposition *à* ;
- l'effet d' « émergence », interprétation contextuelle du signifié de *venir*.

6. Le schéma conceptuel de *venir*

- ▶ **X tend vers le centre déictique (point de référence implicite) ;**
 - ▶ le procès *venir* n'intègre ni la situation initiale A de X avant le procès, ni la situation finale B après le procès ;
 - ▶ l'énoncé peut rendre prégnant A au moyen d'un cpt introduit par *de* ou B, au moyen d'un cpt introduit par *à*, *vers*, *chez* ou autre ;
 - ▶ A est nécessairement distinct du centre déictique ; il est en lien étroit avec le procès *venir* ;
 - ▶ B se situe nécessairement au centre déictique ; il est coupé du procès *venir* ;
 - ▶ un procès C peut constituer un prolongement du procès *venir* ; il a lieu soit au centre déictique, soit ultérieurement ;
 - ▶ la nature et les relations de X, A, B et C déterminent par inférence le domaine d'application contextuel de l'énoncé.
- Moule syntaxique : [X vient (de A) (à B) (C)]

7. Conclusion

Les définitions lexicographiques, héritières de la tradition linguistique, affectent au signifié de *venir* tous les traits issus de ses contextes d'emploi privilégiés, qui constituent des apports extérieurs de deux types :

- d'une part, des traits généraux relatifs aux domaines d'application, directement inférés de la nature spatiale, temporelle ou notionnelle des arguments (sujet et compléments) présents dans les énoncés ;
- d'autre part, des traits spécifiques relatifs aux liens construits entre les différents items d'un énoncé à partir du schéma actantiel de *venir*, qui admet un complément d'origine introduit par *de* et un complément d'aboutissement introduit par *à*.

Il en résulte un signifié polysémique hypertrophié, où *venir* se voit, dans ses emplois isolés, interprété de manière *ad hoc* comme « se déplacer », « mettre », « tomber », « imaginer », « aborder », « être l'effet de », « émaner », « dériver » et bien d'autres.

Dans le même temps, lexicologues et linguistes s'accordent pour établir une hiérarchie entre tous ces traits et en viennent alors à analyser tous les emplois non spatiaux comme désémantisés. Le résultat est que *venir* se trouve dépouillé de sa spécificité sémantique, notamment dans ses emplois périphrastiques, jusqu'à être contradictoirement décrété synonyme à la fois de « aller », « être sur le point de », « commencer à » et « se trouver en train de ».

En revanche, si on prend soin de n'affecter à *venir* que les traits qui apparaissent constamment dans tous les énoncés, on obtient le signifié suivant : « tendre vers le centre déictique, à partir d'un point initial ». On voit alors émerger l'expression linguistique d'une expérience basique, qui explique la haute fréquence d'emploi de ce mot et le caractère locutionnel et figé de nombre de ses emplois. Si cette expérience est simple, comme toute expérience basique, elle n'en prend pas moins une forme spécifique. C'est sa forme spécifique de « tension vers » qui explique notamment les valeurs aspectuelles de ses emplois périphrastiques lorsque le point d'origine, d'aboutissement ou le prolongement est un processus. Ce n'est donc pas au prix d'une « désémantisation », mais bien au contraire dans le plein usage de tout son signifié, que *venir* assume également des emplois isolés et périphrastiques. On peut alors se demander s'il remplit encore les critères de désémantisation et d'auxiliarité qui en feraient un verbe périphrastique.

Références

- Boons, Jean-Paul. 1987. « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs ». *Langue Française* 76.5-40.
- Bouchard, Denis. 1993. « Primitifs, métaphore et grammaire : les divers emplois de *venir* et *aller* ». *Langue Française* 100.49-66.

- Damourette, Jacques et Edouard Pichon. 1911-1940. *Essai de grammaire de la langue française. Des mots à la pensée*. Paris : Hachette.
- Dendale, Patrick et Johan van der Auwera (éds.). 2001. *Cahiers Chronos* 8. Amsterdam-Atlanta : Rodopi.
- Dictionnaire Historique de la Langue Française*. 1992. dir. A. Rey. Paris : Le Robert, 2 vol.
- Flaux, Nelly, Michel Glatigny et Didier Samain. (éds.). 1996. *Les noms abstraits : histoire et théories*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- François, Jacques. 2000. « Désémantisation verbale et grammaticalisation, (se) voir employé comme outil de redistribution des actants ». Dans *Syntaxe et Sémantique n°2, Sémantique du lexique verbal* éd. par Françoise Cordier, Jacques François et Bernard Victorri. Caen : Université de Caen.
- . À paraître. *La prédication verbale et les cadres prédictifs*. Louvain : B. Peeters.
- Fuchs, Catherine (éd.). 1988. *L'ambiguïté et la paraphrase : opérations linguistiques, processus cognitifs et traitements automatisés*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Gougenheim, Georges. 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Grand Larousse de la Langue Française* (GLLF). 1986. Paris : Librairie Larousse, 7 vol.
- Gross, Maurice. 1999. « Sur la définition d'auxiliaire du verbe ». *Langages* 135.8-21.
- Honeste, Marie Luce. 1998. « Approche cognitive du temps : lexique et représentations ». Dans *Le Cours du temps* éd. par Jacqueline Sessa, 69-86. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- . 2000. *Approche cognitive de la sémantique lexicale*, synthèse pour l'HDR. Saint-Etienne : Université Jean Monnet (à paraître).
- . 2002. « Modaux et « polysémie » : le cas de *pouvoir* en français ». Dans *Points communs : linguistique, traductologie, glottodidactique* éd. par Alicja Kacprzak, 102-111. Lodz : Wydawnictwo Biblioteka.
- . 2003. « Contre la polysémie ? ». Dans *Recherches Linguistiques n°26 : Contre Identité sémantique et variation catégorielle* éd. par Pierre Péroz, 233-247 Metz : Université de Metz.
- . À paraître. 2004. « Rendons à César [...] (critique de la polysémie prépositionnelle : le cas de *de* ». Dans *Recherches Linguistiques n°27 : Adpositions of Movement (Actes du Colloque International, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique, 2002)* éd. par Patrick Dendale. Metz : Presses universitaires de Metz.
- Lakoff, George & Mark Johnson. 1980. *Metaphors we live by*. Chicago : Chicago University Press.

- Lamiroy Béatrice. 1994. « Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité ». *Langages* 115.64-74.
- , 1987. « Les verbes de mouvement : emplois figurés et extensions métaphoriques ». *Langue Française* 76. 41-58.
- , 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». Dans *Langages* 135.33-45.
- Langacker, Ronald W. 1987. « Mouvement abstrait ». *Langue Française* 76. 59-76.
- , 1991. « Noms et verbes ». *Sémantique cognitive. Communications* 53.103-153. Paris : Seuil.
- Le Querler, Nicole. 1996. *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Martin, Robert. 1992. *Pour une logique du sens*. Paris : Presses universitaires de France.
- Nef, Frédéric. 1980. « Les verbes aspectuels du français : remarques sémantiques et esquisse d'un traitement formel ». *Semantikos* 4 : 76.11-46.
- Paillard, Denis. 2000. « A propos des verbes « polysémiques » : identité sémantique et principes de variations ». Dans *Syntaxe et Sémantique n°2, Sémantique du lexique verbal* éd. par Françoise Cordier, Jacques François, et Bernard Victorri. Caen : Presses universitaires de Caen.
- Picabia, Lélia. 1999. « Morphologie autonome et morphologie verbale du français : une représentation de l'auxiliaire ». *Langages* 135.46-62.
- Picoche Jacqueline et Jean-Claude Rolland. 2001. *Dictionnaire du Français Usuel* (DFU). Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Robert électronique* (RE), Cédérom.
- Ruwet, Nicolas. 1991. *Syntax and Human Experience*. Chicago : Chicago University Press.
- Soutet, Olivier. 1989. *La syntaxe du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Notes

¹ Toutes les interprétations et inférences de cette étude seront construites à partir des définitions et gloses de différentes sources lexicographiques: articles « venir » du Dict. Historique de A. Rey, du DFU, du GLLF et principalement du Robert électronique (RE).

² Il peut cependant être distinct des coordonnées de l'énonciation, notamment quand X est l'énonciateur (*Je viens*).

³ Le lien étroit de A au centre déictique impose une contrainte particulière en emploi temporel: la structure *venir de* + INF n'est employée qu'à l'ind. présent et imparfait ; en effet, les autres formes présentent une coupure avec le temps de référence de l'énonciation, incompatible avec ce lien étroit, que ce soit la valeur d'accompli des formes composées, l'aspect global de l'infinitif, la rupture énonciative établie par le passé simple ou la virtualité du futur.

⁴ Cf. J. François (*La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, à paraître, ch. IV, p. 3).

⁵ L'emploi avec B vbINF est donné par RE comme « vieilli », et remplacé par la structure [en venir à B vbINF], traitée *infra*.

⁶ Sur la relation au temps des noms abstraits, voir Flaux, Glatigny & Samain (1996).

⁷ On notera que cette analyse, qui accorde à *venir* un « sens plein » est en opposition à l'autre tradition linguistique, décrite en (i), qui considère dans cette structure *venir* comme « désémantisé », en fonction de semi-auxiliaire aspectuel.

⁸ La cohésion du groupe [aux+vbINF.] constitue pour M. Gross (1999) un des critères majeurs pour déterminer l'auxiliarité d'un verbe et former une périphrase, ce qui lui fait conclure que *venir* n'est pas un auxiliaire.

⁹ Cette glose renvoie de nouveau à la valeur aspectuelle de « saisie par l'avant » (O. Soutet, *ibid.*).

VENIR / VENIRE + PARTICIPE PRÉSENT EN DIACHRONIE : LES LEÇONS DE DEUX TRAJECTOIRES DIFFÉRENTES ET D'UN ÉCHEC COMMUN

MARTIN BECKER

Université de Stuttgart, Institut des langues romanes

1. Les enjeux

Dans cet article nous nous concentrerons sur les périphrases de mouvement associées au mode quasi-nominal (le participe ou le gérondif selon la nomenclature)¹ en français et en italien. Nous nous pencherons, en priorité, sur le cas de *venire / venir* – donc plutôt sur l'histoire d'un échec, et considérerons le cas d'*aller / andare* comme arrière-plan permettant de faire ressortir les particularités de la construction sœur.

Les études qui parcourent le panorama des constructions périphrastiques dans les langues romanes et particulièrement en français et en italien sont nombreuses. Mentionnons par ex. l'œuvre magistrale de Wolf Dietrich (1973) qui envisage le phénomène sous un angle panroman ainsi que les contributions de Georges Gougenheim (1929), d'Edeltraud Werner (1980), de Giovanna Brianti (1992), de Pier Marco Bertinetto (1986 ; 1997), de Mario Squartini (1998), de Anna Giacalone Ramat (1995), pour ne citer que quelques-unes des études de référence². S'il est vrai que les auteurs prennent ça et là en considération des aspects comparatifs, il n'en est pas moins certain que la perspective envisagée reste principalement ou, du moins, en grande partie, synchronique sans laisser entrevoir d'évolutions différentes entre les langues romanes. Toutefois, la théorie de grammaticalisation et en particulier la conceptualisation de l'auxiliarité telle qu'elle était proposée par Bernd Heine (1993 : 58ss.) permet de remédier à cette insuffisance, car elle offre une vision unifiée du phénomène de la périphrase et représente en même temps un modèle de référence, pour ainsi dire, un *tertium comparationis*, pour la confrontation interlinguistique. Suivant l'approche de Heine, la périphrase est susceptible d'être conçue comme une structure semi-auxiliaire qu'on peut resituer dans un continuum d'auxiliarité qui s'étend entre deux pôles opposés, l'un marquant la

lexicalisation pleine et entière et l'autre tendant vers la grammaticalisation totale. Le continuum se divise en sept zones successives qui se caractérisent par l'intervention des phénomènes tels que la désémantisation, la décatégorisation, la clitisation et finalement l'érosion phonétique. Seules les quatre premières phases présentent un intérêt pour la genèse de structures périphrastiques. En dégageant les particularités de chaque phase, nous entendons proposer une analyse approfondie des avatars et des mécanismes qui entrent en jeu lors de la grammaticalisation de *venir* / *venire* et nous espérons affiner en même temps le modèle de Heine en ce qui concerne le phénomène de la périphrase.

2. *Venir* + *gérondif* en ancien français : moments de cristallisation

Pour illustrer les premières phases du procès de grammaticalisation, commençons notre analyse par la combinaison de *venir* + participe en ancien français. Cela surprendra peut-être le lecteur que nous traitions la construction *venir* + participe étant donné que la structure est inexistante dans la langue contemporaine. Mais comme nous le verrons plus tard, il existait en ancien français du moins l'éventualité d'une évolution différente qui aurait pu initier systématiquement le chemin de la grammaticalisation.

Le verbe *venir* encode un schéma événementiel (« event schema ») classifiable en tant que « schéma de déplacement » (« motion schema ») et qui se compose des éléments suivants : une origine (« source »), un chemin (« path »), un but (« goal ») et naturellement un agent qui se déplace ; dans le cas de « venir » le point de focalisation (ce que la littérature anglophone spécialisée appelle le « vantage point ») se trouve chez l'énonciateur, c'est-à-dire que c'est lui qui détient le rôle de centre déictique vers lequel s'oriente l'action en cours. La phrase « Paul vient à Paris » implique donc toujours un *spectateur* (un « viewer »), un foyer perspectif vers lequel converge le dynamisme décrit par le verbe. L'exemple représente le stade A du schéma de Heine, le verbe gardant sa pleine signification lexicale. Cela va de pair avec le caractère concret du complément, voire sa fonction d'indication (indicateur) locale.

Une première étape de grammaticalisation s'annonce déjà au moment où le verbe s'associe à une forme quasi-nominale, notamment le participe. De cette façon, une des composantes du schéma est éclipsée, en l'occurrence le point final qui marque l'instant où la destination du mouvement est atteinte. Dans cette deuxième étape (l'étape B) la scène conserve son orientation téléique, puisqu'elle tend toujours vers un point d'aboutissement qui coïncide avec le foyer du spectateur. Mais la dernière séquence, celle de l'accomplissement, reste en suspens, suscitant, en contrepartie, un décalage du foyer d'attention vers le déroulement de l'activité en cours qui ressort en tant que telle.

L'effet immédiat qui se produit grâce à cette focalisation vers le *path* (le chemin) est la création d'une impression d'allongement ou de dilatation temporelle qui annonce déjà la notion aspectuelle de durativité. Mais dans cette seconde phase, la lecture de la construction avec *venir* plus participe reste analytique : même si le verbe principal communique déjà la notion de durée, la forme quasi-nominale est encore interprétée comme information supplémentaire qui détermine, en premier lieu, le mode ou la manière du déplacement. Force est donc de constater que dans cette deuxième étape *venir* s'unit exclusivement à des verbes de mouvement – il touche déjà l'horizon de la durativité, mais l'effet le plus immédiat se résume encore à l'évocation d'une situation dynamique qui est déterminée par une indication de modalité : ce degré de grammaticalisation de la structure « venir » + participe présent que nous venons de décrire est déjà saisissable dans la Vetus ainsi que – en forme plus atténuée – dans la Vulgate qui, selon l'interprétation monogénétique, a légué en imitant le modèle grec en ἐρχομαι + participe la tournure périphrastique aux langues néolatines³. En voici un exemple :

- (1) *Vox dilecti mei ecce iste venit saliens in montibus transiliens colles* (Cantica canticorum, 2 : 8).

Ainsi, cette étape a-t-elle toujours été accessible en italien et elle constitue le stade prototypique en ancien français. Qui plus est : en dépouillant les données du Corpus d'Amsterdam, on peut mettre à jour un bon nombre de collocations absolument caractéristiques qui, en tant que leitmotivs de la détermination modale sur le plan verbal, se cristallisaient autour du verbe *venir*. Parmi eux, les combinaisons avec les verbes « chevaucher », « errer », « courrir », « accourir », « fuir », « battre », « poigner », « esperonner » sont d'une telle fréquence que les premiers pas sur le parcours de la grammaticalisation risquent – à peine initiés – de dévier vers un figement lexical bloquant la continuation du procès. La condensation en stéréotype lexical s'avère donc une contre-force érosive du procès de grammaticalisation parce qu'elle individualise la relation entre *venir* et son verbe collocateur. Penchons-nous sur quelques exemples représentatifs commençant par la combinaison « venir poignant » :

- (2) *a gavin m'estuet revertir / qui encor oirre par la plaigne
ne li caut maisque il ataigne / a estre de jor herbegié
il a son ceval eslaiscié / si **vint poignant** droit a le porte
por le vile qu'il voit si fort / a moult le castel regardé
il a le portier apelé [...]*. (L'Atre Périlleux, roman de la Table Ronde, 712).

Dans cet exemple se manifestent les éléments caractéristiques de la première étape de la grammaticalisation : on témoigne un décalage sémantique vers le deuxième élément – l’auteur met en relief la manière impétueuse du déplacement, réduisant le verbe *venir* à la valeur d’un simple vecteur d’orientation ou bien de direction (vers la porte qui sert comme pivot, *land-mark* de la scène). L’effet principal qui résulte de la construction consiste en une dilatation temporelle qui représente le déroulement de l’action au ralenti (cf. Lapaire et Rotgé, 1998 : 421).

Dans les fragments suivants le poids informationnel se distribue de la même façon et incite le lecteur à une interprétation durative de l’action mise au premier plan. Nous citons un bref exemple en guise d’illustration de chacune des collocations les plus caractéristiques en ancien français :

- (3) ***venir co(u)rrant*** :
 [...] *et demantiersque je recompoie ces paroles et baduins s’an vint corrant sus le cheval roolant et dit qu’il avoit lassié roolant a pie dou mont delez une pierre en l’angoisse de mort* (The burgundian translation of the Pseudo-Turpin Chronicle in BN French, 1164).
- (4) ***venir ac(c)ourant*** :
parmi les rues ou il passe / vinrent acorant les gens toutes et par compaignes et par routes / tot l’enclinent parfondement et s’escrient tout hautement : « [...] » (Perceval de Chretien de Troyes, 704)
- (5) ***venir errant*** :
li damoisiax mot n’en savoit / par iluec vint errant tot droit et quant il vit de loing le montre / de la roche venir encontre (Le roman de Thebes, Tome I, 287)
- (6) ***venir pognant / venir esperonant*** :
li dotze copaignon i sunt venu pognant / ja hi avra feru quiqu’en plor o qu’en chant filades part des rences si vint esperonant / ne laissara qu’il n’asalla un amiral persant (The medieval French Roman d’Alexandre, 2011)
- (7) ***venir fuiant*** :
puis est montés atout l’enfant / al conte biernart vint fuiant a senlis si li a conté / comment l’enfant ot aporté (Chronique rimée de Philippe Mouskes, 2393)
- (8) ***venir volent*** :
 [...] *et vint volent sur un pomier* (Roman de Renart, branches II-VI, 1171)

En ancien français, se dessinent même les contours d'une phase ultérieure qui semble annoncer le passage à une deuxième étape de grammaticalisation. Cette évolution se caractérise par le dépassement du cadre étroit que constituent les verbes de mouvement, voire par une capacité d'assimilation croissante de verbes appartenant à des classes verbales plus génériques. Selon la classe verbale qui entre en jeu, la désémantisation du verbe principal peut s'accroître à un degré plus ou moins fort. Elle peut, en tout cas, progresser à un point tel que la lecture sémantique de la structure composée fait complètement abstraction de l'orientation spatiale vers un centre déictique de façon à focaliser uniquement sur le déroulement du procès envisagé. La construction impose donc une perspective particulière en saisissant l'action dans son plein dynamisme et en éclipçant, en même temps, son orientation téléique ou directionnelle. De cette façon, la structure confère une impression de durativité et même d'allongement du temps (ou bien : de dilatation) et se transforme, de ce fait, en marqueur aspectuel. Les effets stylistiques varient naturellement selon la constellation entre classe verbale et l'arrangement co-textuel : La structure peut agir en tant qu'intensificateur de l'action évoquée, elle est en mesure d'actualiser ou plus exactement de réactualiser un procès ou de faire tout simplement ressortir la saillance d'une information verbale.

Regroupons donc quelques exemples qui ressortent du dépouillement de notre corpus – sur une échelle graduelle de grammaticalisation :

a) *venir* + *atteignant* : Dans cette construction, qui gravite autour du verbe téléique non duratif « atteindre », la contribution sémantique de *venir* ne peut être que redondante si on la prend au pied de la lettre : Mais, en l'occurrence, les deux constituants verbaux élaborent une nouvelle structure significative qui met en perspective le moment de prise de contact physique tout en renchérissant sur le caractère dramatique de l'action mise en relief. « Atteindre » constitue donc le nœud informationnel, « venir », l'élément aspectualisant.

(9) *et mes sire yveins solemant / hurte grant aleure apres
si le **vint atteignant** si pres / qu'a l'arcon derriere le tint* (Le chevalier au lion de Chretien de Troyes v. 1-1000 (H) et Perceval(A) v.1-2000, 940)

b) *venir* + *saillant* : Dans l'exemple qui suit, le verbe continuatif-itératif ne dénote pas un mouvement téléique : « Venir » perd donc sa signification concrète de mouvement orienté : L'effet qui en résulte est une intensification de l'action décrite par le verbe « saillir ».

- (10) *el les homes bons dont es cantiques / dist il **vint saillant**
sor les monz et si comme la chievre / paistés es pandanz des monz
tout autresi est peuz nostre / sires en sainte eglise* (Le bestiaire de Pierre de
Beauvais (version courte), 1116)

c) *venir* + *chaiant* : Le verbe télique, non duratif, désigne un mouvement involontaire. L'emploi de l'imparfait (« venoient ») renforce la sensation de durée et contribue à la focalisation sur le moment de la chute. L'effet stylistique est donc une sorte de dramatisation de l'événement qui passe au premier plan.

- (11) *Et li nobles homs fu / tous desfroisies de cops et de maches, et de la /
grant paine qu' il endura celle journée. Et ainxi / comme il et son cheval
venoient chaiant, si fu / pris et saiziz de toutes pars.* (Chronique de la Morée,
paragraphe 305, ligne 4)

d) *venir* + *tremblant* : Dans cet exemple *venir* entre en contact avec un verbe continuatif-itératif qui, pour la première fois, ne décrit pas un mouvement quelconque (volontaire ou involontaire) mais une expérience psychique : La citation que nous avançons focalise sur le moment de déclenchement de la sensation de peur et sur son caractère duratif.

- (12) *as garcons qui por lui honir / parole le vont chuant
trop l'ont trové icil truant / fol et berchier a decevoir
mes se ge vif sache il de voir / mar lor fist onques bel semblant
a ce mot vint peor tramblant / mes el fut si fort esbahie* (rose, Le roman de la
rose de Guillaume de Lorris 3628)

Finalement, notre corpus contient aussi une véritable trouvaille, une construction de *venir* + participe dont le sujet grammatical ne renferme plus le trait [+ humain] et revêt donc le caractère d'un thème. Ce cas constitue, de loin, le moment le plus avancé sur le chemin de la grammaticalisation en ancien français. L'exemple qui suit jalonne le moment crucial du basculement décisif de la structure vers la grammaticalisation définitive :

- (13) *quant il ne l'voit ne lonc ne pres / atant es poignant a esles
le destrier keu le senescal / gavains connut bien le ceval
se l'saisi au destroit d'un mont / auques ot escorcié le front
si que tox jors venoit **sainnant** / l'arcon de la sele devant
ot tout quassé et esmii [...]* (L'Atre Périlleux, roman de la Table Ronde, 377)

Dans ce passage tiré de l'Atre Périlleux la construction marque la persistance d'un procès spontané (le front ou bien la plaie qui ne cesse de saigner) et ne fait donc qu'en accentuer le déroulement indéterminé, ce qui est, en outre, souligné par l'adverbe « tox jors ». Dans cet exemple la vocation aspectuelle de « venir » apparaît sous sa forme la plus pure. Cependant, il reste unique et l'ancien français n'a jamais réussi à franchir définitivement cette ligne de démarcation cruciale. Il en va tout autrement de son concurrent *aller* qui, comme le démontre Gougenheim (1929 : 2-36) dans son étude déjà classique⁴, a fonctionné en moyen français et au-delà – jusqu'à la réaction puriste du XVII^{ème} siècle – comme construction largement grammaticalisée dans une signification aspectuelle que Edeltraud Werner a pertinemment caractérisée comme « transgredient – efférent » (Werner, 1980 : 329). La construction a donc revêtu un caractère continuatif – passager par rapport à un point de référence posé et orienté au-delà de ce repère vers une zone éloignée. Je cite deux exemples tirés du Corpus d'Amsterdam⁵ qui attestent, en outre, l'importance de la construction pour la mise en relief de l'action verbale ainsi que sa fonction dans la structure rythmique des œuvres littéraires :

- (14) *je voi ce roi qui nos **vait refusant** / del biau servise que li **vois prometant***
(Girart de Vienne, par Bertrand de Bar-sur-Aubegir, 704)
- (15) *quant sa genz l'entendirent molt s'en **vont merveillant** /
a cel mot ot gurpi maint riche auferant* (The medieval French Roman d'Alexandre, 2706)

Notre contribution d'inspiration comparative nous conduit à présent à nous pencher sur l'évolution de « venire » en italien pour comprendre la grammaticalisation ultérieure de la périphrase parcourant la trajectoire vers le pôle opposé et dont nous avons parlé dans notre introduction.

3. Les avatars de *venire* + gérondif en italien

3.1 Mise au point : « venire » et son statut contemporain dans le système des verbes de mouvement

En comparaison avec le français contemporain, les constructions en « andare » et « venire » plus gérondif peuvent se vanter de jouir d'un statut réel. Même si les périphrases connaissent une grande désaffection dès la deuxième moitié du XX^e siècle, comme l'ont observé Bertinetto (1996 : 165-167), Giacalone Ramat (1995 : 188) ainsi que Squartini (1990 : 165ss. ; 1998 : 86ss.), elles ont réussi à conserver une fonction grammaticale bien délimitable qui leur garantit une vitalité incontestable dans la langue contemporaine. Cependant, il ne fait aucun doute que les deux constructions ont perdu beaucoup de terrain par

rapport à leur concurrent, la périphrase en *stare* + gérondif : Si la construction nominale avec *andare* et *venire* était à même de revendiquer un pourcentage de 75% par rapport à *stare* facendo (dont le taux s'élève à - environ - 25% - les proportions se sont inversées à partir de la Seconde Guerre mondiale (avec une présence de *stare* qui dépasse les 76 % en comparaison avec le couple concurrent dont le poids quantitatif s'est réduit, approximativement, à moins de 24%). Force est de constater que cette évolution va de pair avec un croissant conditionnement (ou bien marquage) stylistique : les constructions avec *andare* et *venire* sont toujours plus confinées au domaine de la littérature, tandis que *stare* reste une construction courante dans tous les registres de la langue. Parallèlement les auteurs notent une grammaticalisation progressive de *stare* qui se produit probablement sous l'impact exercé par la langue anglaise après la Seconde Guerre mondiale et plus précisément par la « continuous form » qui est repérable grâce à deux critères décisifs : la quasi-neutralité de la construction par rapport à l'actionnalité (*Aktionsart*) des verbes et la coïncidence avec l'aspect imperfectif matérialisé au passé par la forme de l'Imparfait⁶.

Contrairement à ce statut de grammaticalisation avancée, les périphrases avec *andare* et *venire* restent en retrait et constituent ainsi des exemples de « grammaticalizzazione interrotta » (pour reprendre les termes de Giacalone Ramat, 1995 : 200), car elles font preuve de restrictions actionnelles très rigoureuses et s'harmonisent à merveille avec l'aspect aussi bien imperfectif que perfectif. Quant à leur sémantisme, on peut distinguer clairement les particularités de chaque construction selon la perspective adoptée, voire la manière de saisir les événements sous une optique particulière : « *stare* facendo » implique un seul moment de saisie pendant lequel l'action en cours est envisagée dans son écoulement – dans ce cas on pourrait donc parler d'une perspective « monofocalisatrice ». Les constructions avec les deux verbes de mouvements présupposent plusieurs saisies au sein d'un procès graduel (ascendant ou descendant) en cours, la perspective étant « plurifocalisatrice »⁷. Pour mieux cerner le sémantisme de la construction périphrastique en *andare* ou *venire*, il faut prendre en considération le fait crucial que seuls deux des classes verbales relevées par Vendler⁸ ainsi qu'une sous-classe particulière sont susceptibles de s'associer harmonieusement aux deux verbes de mouvement en question qui affichent un comportement bien particulier⁹ :

- Les *verbes résultatifs* (en anglais « accomplishments », comme par exemple dans « construire une maison »), quant à eux téléques et duratifs en même temps, subissent une détélisation grâce à la construction avec *aller* ou *venire* puisque la périphrase focalise sur la progression de l'action tout

en éclipant le point final, le but ou le résultat, voire l'accomplissement du procès envisagé.

(16) *Il fruttivendolo va caricando il camion.* (cf. Brianti, 1992 : 215)

- Les *verbes continuatifs* (les « activités » comme « travailler » ou « rire ») exigent - en tant que condition préalable de leur compatibilité - l'ajout d'un élément adverbial. Cet élément est censé introduire la notion nécessaire de gradualité pour que la construction avec les verbes de mouvement soit acceptable d'un point de vue grammatical (par exemple des adverbes comme : « man mano », « a poco a poco », « gradualmente » etc.). Cela veut dire que les verbes continuatifs (ou bien les « activités ») sont uniquement récupérables pour la périphrase si on les recatégorise grâce à un élément déterminateur qui confère une sous-structure d'ordre séquentielle à un schéma événementiel a priori indéterminé et linéaire dans sa progressivité.

(17) *Ludovica andava mostrando di giorno in giorno minore puntualità nel rispondere alle lettere del fidanzato.* (emprunté à Bertinetto, 1997 : 161)

- Hormis ces verbes, il existe une sous-classe verbale qui réunit les propriétés des deux groupes déjà cités : cette classe - en tant qu'intersection - se détache par la prototypicalité de ses membres : il est question des verbes « *incrémentatifs* » (ou « *décrémentatifs* » selon le cas) comme « augmenter » ou « baisser » qui d'un côté appartiennent à la classe des verbes résultatifs en ce sens qu'ils tendent vers un niveau ou stade supérieur ou inférieur (une augmentation ou une diminution), mais qui, d'un autre côté, sont susceptibles d'une interprétation cyclique (cycles d'augmentation ou de diminution) portant sur un dynamisme (une dynamique) qui ne renferme - *a priori* - pas de moment d'achèvement / d'aboutissement définitif. Ces précisions nous ramènent donc à la lecture prototypique de la périphrase en « venire / andare » + gérondif en italien contemporain : elle évoque un procès téléique, dont la réalisation du moment crucial, l'atteinte du telos, reste, pour l'instant, en suspens et dont les résultats de chaque phase ou étape parcourue s'accumulent le long de l'axe de l'écoulement temporel.

(18) *ma le cose andarono veramente sempre peggiorando* (Giacalone Ramat, 175)

- Les combinaisons avec les verbes transformatifs (les téléiques-non duratifs) et les verbes statifs sont aujourd'hui absolument marginales. Le

premier groupe est uniquement acceptable dans des contextes itératifs comme par exemple dans

- (19) *Il fabbro andava battendo il ferro rovente* (= « Le forgeron « allait battant » le fer chaud »). (tiré de Brianti, 1992 : 216)

Quant à la classe des verbes statifs, il faut signaler leur incompatibilité¹⁰ avec *andare* et *venire* étant donné que la notion de stativité et celle de progression s'excluent - *a priori* - mutuellement (sauf dans quelques rares contextes qui sont arrangés ingénieusement par les linguistes, cf. p. ex. l'exemple produit de Brianti)¹¹ :

- (20) *Man mano che cresceva Pierino andava assomigliando sempre di più a suo padre* (= « au fur et à mesure qu'il grandissait, Pierino allait ressemblant de plus en plus à son père ») (emprunté à Brianti, 1992 : 217).

3.2 L'évolution de *venire* + gérondif en diachronie

S'il est vrai que la construction avec *venire* + gérondif ne peut pas non plus se vanter d'une présence importante en diachronie, il n'en est pas moins certain qu'elle exerce une fonction bien délimitée dans les textes historiques. Il est même possible de relever quelques emplois bien spécialisés chez les différents auteurs italiens, qui confère à la structure un profil bien particulier. Commençons par quelques observations sommaires :

- Primo : Il va sans dire qu'on n'a jamais de mal à relever des exemples qui témoignent d'une grammaticalisation mineure : des exemples comme « viene correndo », « viene fuggendo » et « viene spronando » dans lesquels le verbe principal conserve son sens de mouvement et la forme gérondive détermine la modalité de déplacement, sont légion.
- Secundo : La construction s'harmonise aussi bien avec l'imparfait qu'avec le passé simple (*passato remoto*), de sorte que l'action en question peut être envisagée soit sous une perspective globale et synthétique, soit à partir d'un point de vue interne qui enregistre le déroulement. On trouve à peu près le même nombre d'exemples pour l'emploi imperfectif que pour la contrepartie perfective, c'est-à-dire que les restrictions aspectuelles sont encore mineures en comparaison avec la situation contemporaine où l'imparfait occupe le devant de la scène pour les contextes qui renvoient à un événement du passé.

- Tertio : On repère, dès le début, la cristallisation d'une lecture prototypique dans les textes anciens : on s'aperçoit, en effet, de la prépondérance des contextes téliques-duratifs qui en enchâssant l'auxiliaire « venir » le prédisposent à l'expression de la gradualité d'un procès en cours. On relève, du coup, beaucoup d'exemples qui se composent d'un verbe télique ou « télisé » par un complément « déterminatif » tels que : « finire » (« che il lavoro si veniva finendo », Boccaccio, Decameron, IX.5), « comporre » (« secondo che esso le (= le rime) veniva componendo », Bembo, Prose, 2.VI), « consumare » (« eccetto che la fila ultima, la quale si veniva consumando », Machiavelli, Dell'arte della Guerra, III), « reschiarare » (« già veniva l'alba reschiarando », Boiardo, Orlando innamorato, VI.39).
- Comme on l'a déjà souligné, la sous-classe la plus saillante est constituée par les verbes qui expriment une croissance ou une décroissance (les verbes incrémentatifs et décrémentatifs), c'est-à-dire une tendance évolutive sans pour autant présupposer un point d'aboutissement / d'achèvement définitif (un « telos »). On peut donc repérer beaucoup d'exemples avec des verbes comme « crescere » (« croître »), « mancare » (au sens traditionnel de « diminuer »), « rafforzare » (« raffermir »), « accostarsi » (« s'approcher »), « languire » (« languir »), « scemare » (« réduire », « diminuer ») et « descendere » (« descendre »).

Si on compare les emplois traditionnels avec les emplois du XIX^e ou du XX^e siècle, on se rend compte d'une tendance intéressante : dans les textes anciens, les auteurs n'ajoutent presque jamais d'indication adverbiale du type « man mano », « sempre più », « a poco a poco » qui sont censés souligner explicitement la notion de gradualité. Cependant, dans les textes de De Amicis, auteur du XIX^{ème} siècle et dans les pièces de Pirandello, les constructions en « venire » + gérondif s'accompagnent d'une indication de gradualité explicite. Il nous semble donc que la construction a perdu une partie de sa force expressive, étant donné qu'elle n'est plus à même d'évoquer en elle-même la notion de gradualité. De toute façon, l'emploi moderne de la périphrase exige un arrangement lexical supplémentaire qui, selon les cas, peut s'avérer relativement rigide. Voici deux exemples :

- (21) [...] *e l'altro più piccolo che si veniva **pian piano** accostando dondolante su le corte zampe* (Pirandello, Una giornata, La prova)
- (22) *C'era una chiacchera in paese, la quale **di giorno in giorno** si veniva sempre più rafforzando [...]* (Pirandello, I vecchi e i giovani, I.1)

Or, un autre aspect doit retenir notre attention : si les emplois modernes se bornent à des classes déjà mises en exergue (notamment les résultatifs, les continuatifs et les incrémentatifs) « l'italien classique » a su assimiler la construction en question à des classes verbales et pour des emplois linguistiques qui sont soit bannis systématiquement soit marginalisés totalement dans l'usage quotidien. Il est question des verbes « transformatifs » (« achievements ») comme « accorgersi » (« se rendre compte »), « dedurre » (« déduire »), « gettare » (« jeter »), « scoprire » (« découvrir »), « finire » (« finir ») qui n'affectent pas le trait de « durativité », mais aussi des verbes « statifs » comme « piacere » (« plaire ») et « parere » (« paraître ») qui sont pratiquement incompatibles avec le semi-auxiliaire en italien contemporain.

Regardons d'un peu plus près le fonctionnement du jeu combinatoire entre le semi-auxiliaire « venire » et les classes verbales en question en « italien classique ». Nous commençons notre mise au point par deux exemples inconcevables en italien contemporain qui portent sur les deux verbes statifs « piacere » et « parere » :

- (23) *La vecchia, non passar molti dì, occultamente le mise colui, di cui ella detto l' aveva, in camera, e ivi a poco tempo un altro, secondo che alla giovane donna ne **venivan piacendo**, la quale in cosa che far potesse intorno a ciò, sempre del marito temendo, non ne lasciava a far tratto.* (Decameron, 14^{ème} siècle)
- (24) *Rimane per ultima loro fatica poi, quando alcuna di queste parti, o brieve o lunga o altrimenti disposta, **viene loro parendo** senza vaghezza, senza armonia, [...].* (Bembo, Prose della volgar lingua (1525))

Dans le premier exemple, l'auteur met en relief le procès d'approfondissement et de renforcement d'un sentiment de sympathie chez la jeune fille. Dans le deuxième exemple, cependant, les locuteurs natifs auxquels j'ai soumis ce petit passage, tendaient plutôt vers une interprétation inchoative : aux écrivains en question qui se servent de la langue maternelle à des fins littéraires, les compositions *commencent* à paraître sans aucune grâce.

Cet effet inchoatif s'accroît encore plus avec les verbes transformatifs, également proscrits pour tous les contextes non-itératifs. Je ne cite que deux exemples représentatifs :

- (25) *« E puot' elli esser, se giù non si vive diversamente per diversi officii ? Non, se 'l maestro vostro ben vi scrive ». Sì venne deducendo infino a quici ; (= si arriva a dedurre fino a qui) poscia conchiuse : « Dunque*

esser diverse convien di vostri effetti le radici : [...] (Dante, Divina Commedia, Paradiso, Canto VIII)

- (26) *[...] e la novella a costor raccontava / come il pagan venne al fiume gittando (= il arriva a) / e che sia morto con seco pensava, / e come il padiglion venne spianando : [...]*. (Pulci, Morgante, (1478-1483), Cantare settimo)

Dans ces deux exemples, les auteurs renchérissent sur le moment de déclenchement d'une activité (intellectuelle et physique, en l'occurrence) : si le gérondif focalise sur la saillance de l'activité, le semi-auxiliaire marque le point initial. Un effet comparable peut se produire aussi avec des constructions téliées (c'est-à-dire avec une indication du but / de l'objectif) comme dans l'exemple suivant :

- (27) *Armato ciò, l'artefice comincia a torre della terra sottile con cimatura e sterco di cavallo, come dissi, battuta insieme e con diligenza fa una incrostatura per tutto sottilissima e quella si lascia seccare, così volta per volta si fa l'altra incrostatura con lasciare seccare di continuo finché **viene interrando et alzando** alla grossezza di mezzo palmo il più.* (Vasari, Le vite de' più eccellenti architetti ..., (1550-1568), chap. XI)

Plusieurs locuteurs natifs¹² auxquels j'ai demandé de transposer cette phrase en italien moderne, m'ont proposé une paraphrase du type : « finché arriva a / fino a quando arriva ad accumulare una massa di mezzo palmo » (« jusqu'à ce qu'il arrive à accumuler une masse de x »). L'auteur focalise, en effet, sur le moment où le procès qui est mis en évidence atteint son point culminant, voire son résultat (la configuration de la taille idéale). « Viene » marque dans cet exemple le moment de l'achèvement / de l'accomplissement d'un procès graduel en cours. Ma collègue italienne, Roberta d'Alessandro a justement décrit cet emploi de « venire » plus gérondif comme « risultativo-acumulativo ».

Or, on peut repérer un emploi différent dans l'exemple suivant qui inclut une détermination établissant la portée de référence de l'activité en question qui, en elle-même, revêt un caractère purement « continuatif » (« incavare » au sens de « graver », « tailler sur bois »).

- (28) *Fatto ciò, lo scultore **viene incavando** coi ferri tutti quei tratti e proffili che il pittore ha fatti, e tutta l'opra incava dovunque ha disegnato di nero il pennello. Finito questo, si murano nei piani a pezzi a pezzi, [...]*. (Vasari, Le vite de' più eccellenti architetti [...] (1550-1568), chap. XXX)

Comme on le remarque, cet exemple n'est pas non plus susceptible d'une interprétation incrémentative : Naturellement, on peut déduire que l'œuvre d'art va s'enrichir au cours du procès de façonnage. Mais il s'agit là d'une inférence qui découle uniquement du contexte. La périphrase en elle-même ne fait que mettre en lumière le long et pénible procès du façonnement.

En outre, il faut signaler d'autres particularités dans l'emploi de la périphrase en italien classique qui doivent également retenir notre attention :

- Primo : On repère un bon nombre d'exemples qui attestent la vitalité de la combinaison entre « venire » et un verbe transformatif (un « achievement » dans la nomenclature de Vendler) – télélique, mais non duratif – en diachronie, une constellation qui n'est aucunement admise dans le système actuel. Du coup, tous les locuteurs natifs en auraient traduit le passage suivant par le verbe « accorse » voire par la forme correspondante au passé simple (passato remoto) :

(29) *E in questa maniera la innamorata donna continuando, avvenne che il doloroso marito **si venne accorgendo** che ella, nel confortare lui a bere, non beveva però essa mai* ; (Boccaccio, Decamerone, Giornata settima - Novella quarta)

Dans ce passage, la périphrase renchérit sur le long et douloureux procès de prise de conscience de la part du mari dupé. Nous voyons donc, que la construction n'était pas seulement à même de détailler un verbe résultatif, mais aussi de durativiser un verbe transformatif tout en respectant le fonctionnement du système verbal-aspectuel (avec « venne ») en l'occurrence).

- Secundo : Les verbes continuatifs, eux aussi, font preuve de quelques particularités dans les textes. En comparaison avec la situation contemporaine, leur occurrence n'est pas reliée à une contrainte d'ordre syntaxique, notamment la détermination par un adverbe modal ou temporel de gradualité (comme « man mano » = « progressivement », « toujours plus ») censé, en italien moderne, introduire d'une façon explicite une sous-structure séquentielle constituée de phases évolutives¹³. Dans les textes anciens, on a du mal à repérer cette forme de délimitation adverbale. Mettons en avant deux exemples caractéristiques empruntés du corpus Liber Liber¹⁴ :

- (30) *E se egli acade che io per allora nulla possa rimediarvi, **vengo insegnando** a me stessi come per l'avenire abbia non simile a perdere tempo.* (Alberti, I libri della famiglia (1441), III)
- (31) [...] *e venutogli guardato là dove questo messer Niccola sedeva, parendogli che fosse un nuovo uccellone, tutto il **venne considerando**.* (Boccaccio, Decameron, VIII, 5)

Comme le démontrent ces exemples, l'absence des adverbes n'implique pas non plus un emploi des continuatifs en tant que tels. On voit bien que le contexte contribue toujours à une sorte de délimitation de l'activité en question, précisant le thème qui est susceptible d'être affecté ou plus précisément : « incorporé » par l'activité en cours : dans le premier cas, l'action comprend un acte d'apprentissage, dans le second cas, la portée de l'activité est déterminée par le pronom « tutto », donc l'ensemble de la scène évoquée.

Mais force est de constater la différence sémantique par rapport à l'emploi quotidien : l'effet de périphrase est d'évoquer une impression de durée, de saisir donc le procès dans son déroulement. Il en va tout autrement de l'interprétation moderne : la périphrase introduit maintenant une notion très précieuse de structuration en phases successives qui se déploient selon une dynamique ascendante ou descendante.

- Tertio : L'ancien italien arrive même à engager les verbes continuatifs dans des contextes itératifs comme dans l'exemple qui suit :

- (32) *Ma pur sí aspre vie né sí selvagge / cercar non so ch'Amor non venga sempre ragionando con meco, et io co llui.* (Petrarca, Canzoniere 35)

Dans la citation, l'auteur met donc en lumière chaque moment où le protagoniste ne peut pas compter sur l'amour et vice versa. La périphrase possède donc ici la fonction d'un intensificateur qui renforce l'information sémantique conférée par l'élément verbal central constitué en l'occurrence par la forme « ragionando ».

3.3 La périphéte : la déviation vers la spécialisation sémantico-grammaticale

Comment interpréter les différentes tendances historiques que j'ai dégagées des anciens textes en italien ? Il ne fait aucun doute que *venire* se combine avec toutes les classes verbales et aussi assez facilement avec les différents temps verbaux. On a vu que la lecture prototypique n'est pas forcément la gradualité, l'incrémentation et le dynamisme téléologique ; bien au contraire, son sémantisme fait preuve d'une portée beaucoup plus générale et abstraite étant

donné que la périphrase se prête à la combinaison avec beaucoup plus de classes verbales et s'adapte à des contextes moins spécifiés qu'en italien contemporain. La fonction primordiale de la construction est donc de focaliser sur le déroulement d'un procès en cours, de créer un effet de dilatation (à un degré déconcertant avec les verbes non-duratifs), d'introduire donc la durativité en tant que valeur aspectuelle. Cette « signification » grammaticale abstraite se traduit dans des emplois concrets qui selon la constellation entre classe verbale, temps grammatical et modalisation adverbiale donnent naissance à des lectures caractéristiques :

Nous avons relevé une lecture a) inchoative (« viene parendo »), b) résultative (« viene interrando et alzando alla grossezza di x »), c) progressive (« si venne accorgendo »), d) durative-intensive : « viene considerando ») et e) itérative : (« non venga sempre ragionando »). Ce bilan, permet-il de caractériser la périphrase comme plus grammaticalisée qu'aujourd'hui ? A mon avis, il faut se méfier des généralisations indues !

Les effets d'inchoativité et de résultativité sont des emplois qui traduisent un état de grammaticalisation mineure : dans cette lecture, le pivot concret du schéma physique de mouvement, voire le point de destination, acquiert à nouveau une saillance qu'il a perdu pendant le processus de grammaticalisation : c'est lui qui délimite l'avant et l'après d'une action évoquée par le gérondif et incite donc à une lecture inchoative ou résultative. En outre : en réintroduisant un repère concret qui agit en tant que point initial ou final d'un procès envisagé, la construction périphrastique se dissocie et invite à une interprétation analytique, *venir* marquant le moment initial ou final, le gérondif indiquant l'activité en cours.

Quant à l'interprétation durative-intensive, certes, elle marque vraiment une notion aspectuelle, mais laisse aussi entrevoir les limites inhérentes à la construction : en s'associant avec n'importe quelle classe verbale et à presque tous les temps verbaux (y compris le *passato remoto*), elle ne dépasse jamais le moment de focalisation sur le chemin du schéma de mouvement sous-jacent et donc une évocation assez vague de la durativité, intensité ou bien saillance de l'action verbale mise en relief. Il n'y a qu'une seule sortie à cette impasse – celle de la spécialisation notionnelle et c'est celle qu'avait choisi d'employer systématiquement le grand Galilée. Il est fascinant de voir avec quel soin et, avant tout, avec quelle précision conceptuelle l'auteur del « Saggiatore » (datant de 1722), des « Discorsi » (« Discorsi e dimo-strazione matematiche intorno a due nuove scienze ») et du « Dialogo » (« Dialogo sopra i due massimi sistemi tolemaico e copernicano ») avait exploité la construction en question. En passant en revue les emplois qu'il en fait, on finit par croire que Galilée ramenait la périphrase à sa valeur plus authentique, plus propre, en déterminant

définitivement l'ampleur et la portée sémantiques de *venire* + gérondif : dans ses écrits la construction gravite autour d'une seule idée centrale : Le déploiement en phases ascendantes ou descendantes d'une dynamique intrinsèquement téléique. Le physicien recourt donc uniquement à cette structure pour focaliser sur un effet naturel qui se concentre, se multiplie, s'intensifie, s'accumule, étant inscrit dans une dynamique qui tend vers son achèvement / accomplissement. Quand Galileo focalise sur cet aspect d'incrémentalité, on pourrait croire qu'il décante en même temps l'essence sémantique de la périphrase en question :

- (33) [...] *come l'oggetto lucido, venendo per lo mezo libero, produce nell'occhio l'irraggiamento, egli debba ancor far l'istesso quando viene passando per li cristalli del telescopio* ; (Galilei, Il Saggiatore, 49).

Voici d'autres exemples dans lesquels Galilée focalise sur la notion « d'incrémentativité » (ou bien de « décrémentativité ») qui est associée aux phénomènes naturels analysés et scrupuleusement décrits en tant que principe immanent, force motrice ou leur essence même :

- (34) [...] *viene scoprendo più e più sempre dell'emisfero terrestre illuminato [...] e secondoché in lei vien crescendo la parte illuminata dal Sole, cresce parimente lo splendore a noi, [...].*
 [...] *ed all'incontro le parti occidentali si vengono alzando* ; etc. (Galilei, Dialogo)
- (35) *sì che, in conseguenza, la velocità del mobile vien sempre languendo, [...] (il sasso) si libera dal sostegno e si pone in libertà, e, come più grave dell'aria, vien descendendo al basso, [...].*
così [...] si verranno producendo infinite sfere [...] ; etc. (Galilei, Discorsi)
 [...], *e saria secondo la linea BL, il suo momento verrà scemando [...]* ; (Galileo, Le Mechaniche : Della Vite).

4. « Venir(e) » + participe/gerundio dans une perspective panchronique : progression, régressions et déviations – quelques leçons à tirer

4.1 Conclusions : le cycle grammaticalisation – spécialisation - lexicalisation

Comment peut-on donc rassembler les différents aspects dans une perspective unificatrice ? Dans un premier temps, la construction *venire* / *venir* + participe / gérondif, comme nous l'avons vu à l'exemple des textes en ancien français est susceptible d'une interprétation analytique, le verbe de mouvement indiquant l'orientation d'un mouvement physique et le participe les circonstances modales. On entre déjà dans le deuxième stade de grammaticalisation au mo-

ment où le verbe à forme participiale n'indique plus une modalité de mouvement, mais une activité en règle générale continuative qui est à même de conférer une nuance sémantique de durativité au verbe principal. Il focalise donc sur le déroulement et le dynamisme de l'activité secondaire tout en la rendant plus saillante sur le plan informationnel. Il s'agit, sans aucun doute, du moment crucial qui décidera du destin ultérieur de la structure – l'enjeu qui se manifeste est donc le suivant : assistera-t-on au basculement définitif vers le deuxième constituant qui se transforme en élément central de l'interprétation sémantique ? Si c'est le cas, une recatégorisation des deux unités en contact se produira : si les locuteurs franchissent le seuil de la réanalyse, ils interpréteront le deuxième constituant comme unité informationnelle saillante et ils accorderont au verbe *venir* / *venire* le statut d'un marqueur aspectuel qui met l'accent sur la dilatation temporelle (donc : SV[V[V]] → SV [Aux + V]). Nous avons vu qu'en ancien français le sort en est jeté : les textes témoignaient d'un nombre non négligeable de cas ambigus où l'interprétation flottait entre une lecture durative et une autre plutôt modale – sauf quelques cas exceptionnels, le français n'a jamais franchi de manière systématique le Rubicon de la recatégorisation.

Mais l'histoire de *venire* n'est pas close à ce stade : en italien le verbe a réussi à conquérir un caractère aspectuel, se combinant dans les textes historiques avec toutes les classes verbales ainsi qu'avec les principaux temps verbaux. Mais la périphrase est susceptible de différentes lectures selon la constellation temps verbal-classes verbales : si l'interprétation dominante est celle d'une dilatation temporelle – c'est-à-dire de l'introduction de la notion de durée –, elle est concurrencée par une lecture qui souligne la notion de gradualité et de progression et même, de temps en temps d'inchoativité, de résultativité et d'itérativité.

Mais la prolifération d'emplois qui va de pair avec une multiplicité d'interprétations possibles donnent l'impression d'un certain arbitraire qui rend la structure assez douteuse. Comme la structure ne renferme pas un potentiel inférentiel suffisant (cf. notre dernier paragraphe) étant donné qu'elle est à même de focaliser uniquement sur les aspects immanents du schéma de mouvement, notamment « le chemin » conçu par un centre déictique, le parcours de la grammaticalisation ultérieure est bloqué. Reste donc l'alternative de la spécialisation sémantico-grammaticale qui était repérable d'une façon idéale chez Galileo Galilei : c'est donc la notion d'incrémentalité qui se cristallise en tant qu'emploi central de la périphrase : le continuum événementiel est soumis à une élaboration conceptuelle par un sous-schéma qui le décompose en séquences ou bien en différentes phases successives qui, en progressant, accumulent les acquis de chaque phase s'inscrivant dans une dynamique aboutissant à un

telos mis en suspens pour l'instant. La réinterprétation du procès de base grâce à l'introduction d'une sous-structure événementielle conduit à l'exclusion ou à la marginalisation de ces classes verbales et de ces lectures qui ne peuvent pas se plier à la réélaboration que nous avons esquissée. Ce procès de spécialisation s'est encore renforcé au XIX^{ème} et avant tout au XX^{ème} siècle, vu qu'il affecte maintenant même l'arrangement et avant tout la structure syntaxique du co-texte. Le fait de convertir les adverbes de gradualité, au moins dans certains contextes, en accessoires indispensables pour garantir l'acceptabilité de la structure, est un signe clair de rigidification ou même de pétrification grammaticale.

Les tendances à longue échéance sont prévisibles – on connaît le destin de *aller* + gérondif en français moderne : la marge de sélection peut se rétrécir au point que la structure perd son statut grammatical et se mue en un cliché lexical. Ce procès de lexicalisation s'illustre à merveille par les emplois du verbe *aller* + gérondif : une recherche dans Frantext¹⁵ met en lumière, à l'exception de quelques emplois archaïques ou archaïsants, la prévalence totale de quelques rares structures lexicalisées comme « aller croissant », « aller grandissant » « aller décroissant », « aller diminuant » et, déjà moins courant, « aller disant ».

On a donc atteint la dernière phase de ce cycle de « grammaticalisation-spécialisation-lexicalisation » tellement caractéristique de la périphrase en *andare* et *venire* plus gérondif, et qui, en dernière conséquence, conduira au sort de tout ce qui tombe en désuétude dans les communautés sociales : à la disparition¹⁶.

4.2 Épilogue : les principes et limites inhérents du procès de grammaticalisation

Reste à savoir pourquoi les constructions avec « aller » / « venir » ne se sont pas grammaticalisées au cours des siècles : Ulrich Detges a essayé de conceptualiser le procès de grammaticalisation tout en le réduisant à ses moments absolument essentiels. Il a exemplifié ses hypothèses en mettant en lumière le cas modèle du verbe *aller* + *Infinitif* (« Je vais aller à la maison »)¹⁷. Selon son interprétation qui s'inspire des travaux de Koch et Blank, il est impératif de distinguer entre une constellation cognitive (donc sémantique) et la force motrice de la grammaticalisation qui se situe au niveau pragmatique et qui détermine « la direction » du procès évolutif (Detges, 1999 : 41). Comme chacun sait, ce sont les « frames » qui sous-tendent les constructions verbales et qui, en tant que mini-réseaux conceptuels, représentent un fragment de notre savoir encyclopédique. Un verbe comme « aller » encode une telle constellation, un tissu de concepts essentiels qui se caractérisent par des degrés divers de sail-

lance. Le procès de grammaticalisation entraîne toujours un basculement de la centralité conceptuelle, c'est une *figure* passant au second plan, donnant du relief à un autre élément qui revêtait jusqu'au moment décisif du basculement, un statut plutôt périphérique. Dans le cas du verbe *aller*, le décalage vers « l'intention » du déplacement aux dépens du moment central de la « locomotion » constitue un tel « basculement » qui transforme l'élément principal en arrière-plan (angl. « *ground* »). Mais il est nécessaire de prendre en considération la « logique » d'une telle évolution qui s'explique par les besoins ou bien les intérêts des locuteurs : eux recourent à une stratégie d'attestation, qui, par le biais d'une implicature conventionnelle, anticipe l'activité pour mieux faire ressortir son intention (Detges, 1999 : 43s.). Toutefois, une construction doit renfermer en elle-même une constellation métonymique susceptible d'un grand potentiel d'inférence. C'est évident pour la relation entre « le lieu d'une activité » et « l'intention d'accomplir une activité à un endroit déterminé ». Une telle constellation ne se produit pas dans le cas de *aller / venir* + participe présent : la focalisation sur le « chemin » et le centre déictique permet de conceptualiser des notions comme celle de durativité, l'orientation spatiale vers un foyer intéressé et même la sous-structuration séquentielle en phases successives d'une activité. La construction joue donc sur la relation de proximité (métonymique ou métaphorique selon l'interprétation) entre l'espace et le temps. Mais ce qui fait défaut dès le début, c'est le potentiel inférentiel qui pourrait découler d'une constellation vraiment ouverte sur le moment final, le moment de l'aboutissement au telos. Si *aller / venir* + participe insistaient sur les effets de déplacement en saisissant les étapes ou les phases d'un parcours et d'une perspective au-delà ou en-deçà du foyer (du spectateur), *aller* + Infinitif – grâce à la focalisation sur le point terminal (et donc limitatif) du schéma – était à même de déclencher un processus inférentiel, qui, dépassant le simple jeu analogique entre temps et espace, ouvrirait la perspective d'une dimension ultérieure qui est restée seulement implicite dans le schéma de déplacement, notamment la notion d'intentionnalité. Je crois qu'ici réside le moment crucial qui a permis le passage d'abstraction d'un telos spatial à un telos mental : dans la focalisation sur un point qui se situe aux confins de la représentation schématique immédiate et qui renvoie déjà à l'arrière-plan ou à l'environnement encyclopédique dans lequel le schéma est enraciné : le centrage sur le schéma en lui-même joue uniquement sur l'analogie fondamentale entre espace et temps. Le recadrage sur un élément limite qui renvoie au-delà du schéma, voire à ses présupposés contextuels ou situationnels, s'avère donc une condition nécessaire pour faire éclater un schéma linguistique acquis. La reconstitution se fera au gré des besoins communicatifs des locuteurs, en accord avec leurs intérêts stratégiques en situations de discours¹⁸. Pour la

construction *andare* / *venire* + participe présent, d'un autre côté, le principe de la « semantic retention » – ou bien reformulé : sa détermination par une configuration schématique restrictive – s'est avéré une fois de plus une tare héréditaire.

En guise de résumé, nous représentons les différents stades du cycle « grammaticalisation », « spécialisation » et « lexicalisation » dans un tableau synthétique :

Stades de grammaticalisation	Caractéristiques	Exemples
A = degré zéro	Stade lexical : aller / venir + PP	Il vient/va à Paris
B = grammaticalisation I SV [[V ₁ [V ₂]] : V ₂	mode quasi-nominal ; indication de modalité ; combinaison avec des verbes de mouvement / d'action ;	Vulgate : venit saliens ; Il vient chevauchant ;
C = grammaticalisation II Recatégorisation : SV [AUX + V]	AUX : aspectualisateur de durativité, processualité ; effets de dilatation ; SN : [- humain] possible ; réduction des restrictions actionnelles ;	afr. : « le front tox jors venoit sainnant » ; X va tardant ;
D = grammaticalisation III Conditions : Pragmatiques : potentiel inférentiel permettant des implicatures conversation- nelles (destination -> inten- tion -> futuricité) Sémantiques : focalisation sur une composante du schéma faisant fonction de pivot vers l'arrière-plan encyclopédique (« ground ») ; basculement « figure/ground » ;	Morphologie défective, restrictions aspectuelles répercutant dans les possibilités combinatoires avec les tiroirs « verbaux », cf. *stette / è stato facendo ;	Lui stava facendo qualcosa ; Je vais faire quelque chose ;

Tableau I : *Le « clin » de la grammaticalisation*

Stades de grammaticalisation	Caractéristiques	Exemples
C = grammaticalisation II	Venire : Aspectualisateur, notion de durativité / dilatation encore peu de restrictions aspectuelles, toutes les classes verbales, plusieurs lectures ;	« venne accorgendo », « venne considerando », « venne deducendo » etc. ; « venivan piacendo » ;
C ⁺ = spécialisation I (spécialisation sémantico-grammaticale)	(Ré-)élaboration par un sous-schéma incrémentatif ; séquentialisation en phases progressives-accumulatives ; restrictions des classes verbales : + duratif / – statif ;	« vien crescendo », « verrà scemando », « viene producendo » etc. ;
C ⁻ = spécialisation II (figement lexico-grammatical)	arrangement particulier du contexte ; statut obligatoire d'adverbes graduels, restrictions encore plus explicites : verbes incrémentatifs ;	« venir » + man mano che, a poco a poco, giorno dopo giorno, di giorno in giorno, gradualmente, col crescere di etc. ;
L = Lexicalisation (stéréotypie lexicale)	collocation qui est codée dans le lexique	aller croissant, grandissant, décroissant, diminuant ;

Tableau II : *La déviation vers la lexicalisation et la stéréotypie lexicale*

Références

- Amenta, Luisa. 2001. « L'evoluzione semantica delle forme perifrastiche : *stare, andare, venire* + gerundio ». Dans *Semantica e lessicologia storiche. Atti del XXXII Congresso Internazionale di Studi, Budapest, 29-31 ottobre 1998* éd. par Zsuzsanna Fábíán et Giampaolo Salvi, 169-182. Roma : Bulzoni.
- Bertinetto, Pier Marco. 1986. *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano*. Firenze : Accademia della Crusca.
- , 1997. *Il dominio tempo-aspettuale. Demarcazioni, intersezioni, contrasti*. Torino : Rosenberg et Selier.
- Boone, Annie et André Joly. 1996. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris : L'Harmattan.
- Brianti, Giovanna. 1992. *Périphrases aspectuelles de l'italien*. Bern : Peter Lang.
- Corpus d'Amsterdam : Textes littéraires de l'ancien français* composés par Anthonij Dees, Université Libre d'Amsterdam.
- Coseriu, Eugenio. 1972. « Das Problem des griechischen Einflusses auf das Vulgärlatein ». Dans *Sprache und Geschichte : Festschrift für Harri Meier zum 65. Geburtstag* éd. par Eugenio Coseriu et al., 135-147. München : Fink.
- Dees, Anthonij. 1987. *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*. Tübingen : Niemeyer.
- Detges, Ulrich. 1999. « Wie entsteht Grammatik ? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern ». Dans *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen* ed. by J. Lang et I. Neumann-Holzschuh, 31-52. Tübingen : Niemeyer.
- Dietrich, Wolf. 1973. *Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprache*. Tübingen : Niemeyer.
- Douay, Catherine et Daniel Roulland. 1990. *Les mots de Gustave Guillaume*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2.
- Durante, Marcello. 1981. *Dal latino all'italiano moderno. Saggio di storia linguistica e culturale*. Bologna : Zanichelli.
- Fábregas I Alegret et Maria Immaculada. 2000. « Le prétérit parfait catalan *vado* + infinitif ». Dans *Grammaticalisation -I- : (dé)motivation et contrainte* (travaux linguistiques du CERLICO 13) éd. par Paulo de Carvalho et Laurence Labrune, 149-164. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Frantext* 1992. Nancy, ATILF.
- Giacalone Ramat, Anna. 1995. « Sulla grammaticalizzazione di verbi di movimento : *andare* e *venire* + gerundio ». *Archivio Glottologico Italiano* 80.168-203.

- Gougenheim, Georges. 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries, Cognitive Forces and Grammaticalization*. New York / Oxford : Oxford University Press.
- Hopper, Paul J. & Elizabeth C. Traugott. 2000. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Langacker, Ronald W. 2000. *Grammar and Conceptualization*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Lapaire, Jean-Remi et Wilfred Rotgé. 1998. *Linguistique et Grammaire de l'Anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Liber Liber* (Progetto Manuzio). Roma, 2003 ([http : //www.liberliber.it /biblioteca](http://www.liberliber.it/biblioteca)).
- Squartini, Mario. 1998. *Verbal periphrases in Romance : aspect, actionality and grammaticalization*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Talmy, Leonard. 1985. « Lexicalization patterns : Semantic structure in lexical forms ». In *Language Typology and Syntactic Description*, vol. III : *Grammatical Categories and the Lexicon* ed. by Timothy Shopen, 57-149. Cambridge : Cambridge University Press.
- , 2001. *Toward a Cognitive semantics*. 2 vol. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics in philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Werner, Edeltraud. 1980. *Die Verbaleriphrase im Mittelfranzösischen. Eine semantisch-syntaktische Analyse*. Frankfurt : Peter Lang.
- Zink, Gaston. 1987. *L'ancien français (XI-XIII^e siècle)*. Paris : Presses universitaires de France.

Notes

¹ La NUOVA GRAMMATICA della lingua italiana (Dardano/Trifone 1997 : 326) classifie la forme comme « gerundio presente » tandis que la Grammaire méthodique du français (Riegel/Pellat/Rioul 1999⁵ : 253) parle d'un « participe présent ».

² Cf. notre bibliographie.

³ Cf. Dietrich (1973, 309) ainsi que Amenta (2001, 170s. et 178ss). Pour une discussion de la problématique de l'influence du grec sur le latin vulgaire et notamment l'introduction de la notion aspectuelle de « schau » (« viewing point », « perspective de conceptualisation »), cf. Coseriu (1972, 142s).

⁴ Gougenheim (1929 : 2-36).

⁵ Cf. les références bibliographiques dans Dees (1987). Le Corpus constituait la base empirique pour l'élaboration de l'Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français.

⁶ Cf. Durante, (1981 : 180s. et 268ss.) qui mentionne notamment l'impact des traductions faites des detective- et spy-stories anglais : grâce à l'imitation de la continuous-form anglaise, une

signification « progressive » se surajoutait à la valeur traditionnelle de durativité. Le procès de grammaticalisation parcouru par « stare » (voire sa compatibilité avec toujours plus de classes actionnelles et, en contrepartie, la délimitation de sa valeur aspectuelle à la notion d'« imperfectivité ») est reconstitué avec minutie dans Squartini (1998 : 214). Pour un résumé des dates statistiques, cf. Giacalone Ramat (1995 : 188).

⁷ Cette délimitation terminologique s'inspire de Brianti (1992 : 84).

⁸ Pour une synthèse cf. Bertinetto (1986 : 98).

⁹ Pour ce qui suit cf. Brianti (1992 : 214-218) et Giacalone Ramat (1995 : 173-177).

¹⁰ Giacalone Ramat (1995 : 174).

¹¹ Brianti (1992 : 217).

¹² Je remercie mes collègues italophones Roberta d' Alessandro, Patrizia Caracciolo et Arno Scholz de leurs commentaires très pertinents quant aux nuances sémantiques repérables dans les exemples italiens.

¹³ Cf. Giacalone Ramat (1995 : 174) ainsi que Bertinetto (1997 : 161).

¹⁴ Liber Liber (Progetto Manuzio), Roma, 2003 ([http : //www.liberliber.it/biblioteca](http://www.liberliber.it/biblioteca)).

¹⁵ Notre Corpus sélectionné comprend la période entre 1930 et 2000.

¹⁶ L'approche guillaumienne rend compte du processus complexe que nous venons de décrire sous le concept de *subduction*, terme englobant la double opération de dématerialisation et de désémantisation d'une unité lexicale, en l'occurrence du verbe « venire ». Voir Boone et Joly (1996) ainsi que Douay et Roulland (1990 : 391).

¹⁷ Cf. L'étude de la construction « aller » + Infinitif dans Detges (1999 : 37).

¹⁸ En catalan la construction *vado* + *Infinitif* constitue un cas de grammaticalisation voire de spécialisation particulièrement intéressant dans la mesure où ici le verbe de mouvement s'est transformé en morphème de temps (prétérit parfait). Nous renvoyons sur ce point à l'article de Fàbregas I Alegret (2000 : 149ss).

SUR LES EMPLOIS DE LA PÉRIPHRASE *ALLER* + INFINITIF¹

PAUL LARREYA
Université Paris XIII

0. Introduction

La première partie de cet article proposera, sous une forme délibérément simplifiée, un classement des emplois de la construction *aller* + infinitif (désormais ALLER) ; les catégories d'emplois seront brièvement illustrées par des exemples, et la première (la valeur de « futurité ») sera commentée de façon succincte. La seconde partie aura simplement pour objectif de présenter quelques-uns des concepts qui seront utilisés dans la troisième partie – laquelle sera consacrée à une analyse des effets de sens d'ALLER et proposera une description sémantique fondée sur le postulat d'un invariant.

Il va de soi que les emplois pris en compte seront essentiellement ceux qui peuvent être considérés comme *grammaticalisés* ; ces emplois, dans lesquels *aller* joue le rôle d'un auxiliaire, se différencient des emplois dans lesquels *aller*, suivi ou non d'un infinitif, reste un verbe « lexical », garde son sens strictement spatial, et peut même être précédé de l'auxiliaire *aller* de la construction grammaticalisée (exemple : *Attends une seconde, je vais aller le chercher*). Il ne fait cependant pas de doute que les emplois grammaticalisés d'ALLER sont dérivés du sens « spatial » du verbe *aller* – et nous verrons qu'il y a des raisons de prendre ceci en compte dans l'analyse des effets de sens non strictement temporels de la périphrase. Dans ce qui suit, il sera fait référence sous le nom d'« ALLER spatial » aux emplois de la construction dans lesquels *aller* exprime un mouvement dans l'espace.

1. Vers un classement des emplois grammaticalisés d'ALLER

1.1 Futurité (*prédiction et / ou volonté*)

Exemples :

- (1) Il y a une galaxie qui *va entrer en collision* avec la nôtre dans pas tout à fait trois milliards d'années. (*France Inter*, 6 mars 2002)
- (2) – Ils la gardent bien longtemps [...] Je *vais aller* voir les infirmières. (Pierre Péju, *La petite chartreuse*, p. 41)
- (3) – Marguerite, cesse d'embêter le fleuve, ou il *va s'en aller* couler ailleurs. (Erik Orsenna, *Madame Bâ*, p. 97)

Remarques :

- La futurité sera définie comme une référence à l'avenir associée à une valeur de vérité qu'on peut appeler le « certain » ; cette valeur de vérité se distingue du « vrai » par le fait qu'elle est obtenue de façon indirecte, et n'est pas présentée comme constatée ou constatable, mais elle a cependant un caractère « fort », et s'oppose aux valeurs de vérité « faibles » attribuées à l'événement par des formes comme *Il est possible qu'il vienne demain* ou *Sa venue demain est très probable*. (Sur la nécessité d'une distinction entre l'expression du « probable » et l'expression de la futurité par des formes comme le futur simple en français ou *will* en anglais, voir Larreya, 2000 : 188-194).
- Des énoncés comme (1) prouveraient, s'il en était besoin, que l'appellation « futur proche » parfois utilisée pour ALLER est inappropriée.
- Les valeurs de prédiction et de volonté (ou d'intention) sont illustrées respectivement par (1) et par (2). Dans (3), on peut voir à la fois une valeur de prédiction et une valeur d'intention.

1.2 Valeurs directives (*ordre, conseil, etc.*).

Exemples :

- (4) « Vous *allez vous taire*, fermez-la, on n'a pas que ça à faire [...]. » (*Ce que je ne peux pas vous dire – 26 collégiens et collégiennes parlent*, Oh! Éditions, 2003, p. 157)
- (5) – Bonjour. Vous pouvez m'indiquer le Palais des Congrès ?
– Oui [...] voyons [...] vous *allez prendre* cette avenue, là, et au feu rouge, oui, le premier, celui-là, vous prendrez une petite rue qui part en biais, [...]. (dialogue dans la rue)

- (6) [...] ensuite on *va faire* revenir quelques champignons de Paris [...] et on *va rajouter* ces champignons, on tasse bien tout ça, et là par dessus on *va mettre* une bonne couche de chapelure, [...] (Europe 1, 15 juin 2003)

1.3 Valeur de conjecture

- (7) Il *va* encore *avoir* oublié de donner à manger au chien. (France Inter, 8 mars 2001)

1.4 Valeur de caractérisation (comportement caractéristique)

- (8) Le bruit est une vibration de l'air : ce phénomène physique *va varier* en fonction de son intensité, de sa fréquence et de l'éloignement de la source. (L'Express, 21 décembre 2000, p. 54)
- (9) Il [G.W. Bush] dit tout et n'importe quoi. Un jour, il dit qu'il faut faire la guerre parce que Saddam Hussein a des armes de destruction massive, un jour il dit que Saddam Hussein soutient le terrorisme international, et un autre jour il *va expliquer* qu'il faut installer en Irak un régime démocratique qui sera un modèle pour tout le Moyen-Orient. (France Inter, 12 mars 2003)

1.5 Valeur de narration

- (10) La semaine dernière, la tension *va* encore *monter* d'un cran, cette fois dans le bureau du maire actuel. Sans nommer personne, mais tourné vers Douste et Moudenc, Didier lance : [...]. (Le Canard enchaîné, 18 juin 2003).
- (11) L'histoire qu'il raconte dans son livre, c'est l'histoire de ces communautés qu'il *va rencontrer* au cours de ces voyages, [...] (France Culture, 30 mars 2003)
- (12) Le Nouveau Réalisme allemand concerne, dans les années 20, des peintres qui *vont peindre* ce qu'ils voient. (France Inter, 25 février 2003)

1.6 « Allure extraordinaire »

- (13) – Quoi ? [...] qu'est-ce que tu *vas supposer* [...] tu ne vois pas que c'est à cause du vent! (Damourette et Pichon 1911-1936 : 819)
- (14) *Aller devenir* amoureux de Mlle de Grisheim! (Damourette et Pichon 1911-1936 : 820)

- (15) – Vous sauver ?
 – Oui, ce sont les mots qui me viennent.
 – La fuite ou le salut ?
 – Qu'est-ce que vous *allez chercher* ? Vous avez l'air d'aimer tout compliquer. (Pierre Péju, *La petite chartreuse*, p. 51)

2. Définitions

2.1 *Futurité, ultériorité et repères temporels*

Les termes *futurité* et *ultériorité* peuvent tous deux être utilisés à propos d'un événement ou d'une période de temps situés dans un « après ». Je réserverai l'utilisation du terme *futurité* aux cas dans lesquels il y a à proprement parler une *référence à l'avenir* (autrement dit une référence à un moment ou une période situés après le *moment de l'énonciation*). Quant au terme *ultériorité*, je l'utiliserai à propos de formes qui situent l'événement dans un « après » relatif à un repère temporel *qui n'est pas le moment de l'énonciation*². Ainsi, je dirai que (16) et (17) ci-après expriment une ultériorité, et non une futurité au sens propre du terme :

- (16) Quand il *va pleuvoir*, on voit les montagnes comme si elles étaient tout près. (Conversation)
 (17) À partir de 1952, il *disparaîtra* pendant huit ans dans les vastes marais du sud de l'Irak, [...]. (*Le Monde*, 29 août 2003)

Ils situent l'événement dans un « après » qui dans le premier cas est repéré par rapport à un moment non défini et itéré, et dans le second par rapport à un moment du passé.

Il est bien connu que la futurité et l'ultériorité impliquent l'existence de deux repères temporels ; le premier, que j'appellerai le *repère initial* (ou *moment de référence initial*), est le moment à partir duquel la futurité ou l'ultériorité est établie ; le second, que j'appellerai le *repère événementiel* (ou *moment de référence événementiel*), concerne l'événement futur ou ultérieur. (Il va de soi qu'à ces deux repères fondamentaux peuvent s'ajouter d'autres repères. Le repère initial peut également être dédoublé, comme dans *T'inquiète pas, je vais te l'envoyer dès que je l'aurai dans ma boîte de réception*.)

2.2 *Modalité et modalisation*

Il est généralement accepté qu'ALLER puisse avoir des valeurs modales à côté de ses valeurs temporelles. L'analyse de ces valeurs et de leur place dans le sémantisme général d'ALLER passe par l'utilisation de concepts ressortissant à

la modalité. Concernant ces concepts, une distinction sera faite entre *modalité* et *modalisation*. (Pour une étude plus détaillée, v. Larreya, 2000 ; 2003).

Le terme *modalité* sera utilisé dans son sens étroit (correspondant en gros aux notions « pouvoir / devoir / vouloir »). Une première distinction sera faite entre *modalité radicale* (ou modalité de l'action) et *modalité épistémique* (ou modalité de la connaissance). La première sera subdivisée en *modalité déontique* (qui fait intervenir une « volonté indirecte » pouvant émaner de l'énonciateur, d'une loi, etc., et source de l'obligation ou possibilité) et *modalité dynamique* (qui ne fait pas intervenir de « volonté indirecte » – par exemple parce que l'obligation ou la possibilité sont purement physiques, ou parce que la volonté exprimée porte directement sur l'événement). La seconde sera subdivisée en *modalité problématique* (ou modalité du degré de probabilité) et *modalité implicative* (nécessité ou possibilité fondées sur une implication). Il peut y avoir superposition ou indétermination entre ces types de modalité. C'est notamment le cas, pour ce qui nous intéresse, avec la futurité, qui peut procéder d'une volonté du référent du sujet (laquelle ressortit à la modalité dynamique) et / ou d'une prédiction (qui est de nature implicative)³.

La *modalisation* sera définie comme la façon dont l'énonciateur utilise la modalité (quelle que soit la catégorie à laquelle cette modalité appartient), en fonction de l'état présumé des connaissances que lui-même et le destinataire ont concernant l'événement modalisé. Le tableau ci-après, dans lequel les deux dernières lignes contiennent des exemples appartenant respectivement à la modalité radicale et à la modalité épistémique, représente les différents types de modalisation.

Modalisation <i>a priori</i>		Modalisation <i>a posteriori</i>		
Modalisation simple	Modalisation orientée	Modalisation constative	Modalisation appréciative	Modalisation contrefactuelle
<i>Il faut que tu viennes.</i>	<i>Il faudrait que tu viennes.</i>	<i>Il faut toujours qu'il pose des questions stupides.</i>	<i>C'est dommage qu'il soit parti.</i>	<i>Il aurait dû le leur dire.</i>
<i>Il doit être chez lui, à cette heure-ci.</i>	<i>Il devrait être chez lui, à cette heure-ci.</i>	<i>[...] et, de façon logique, l'OM a gagné le match.</i>	<i>C'est surprenant qu'il soit parti.</i>	<i>[Pourtant] il devrait être chez lui à cette heure-ci.</i>

Types de Modalisation

Ce tableau appelle quelques brefs commentaires.

- La première subdivision concerne uniquement l'état des connaissances de l'énonciateur. Dans le cas de la *modalisation a priori*, l'énonciateur se présente comme ne connaissant pas, dans l'absolu, la valeur de vérité du fait modalisé (pour le premier exemple, la valeur de vérité de <tu viens / viendras>, etc.). Dans le cas de la *modalisation a posteriori* l'énonciateur se présente comme connaissant cette valeur de vérité.
- La *modalisation orientée* ajoute à la *modalisation simple* une présupposition de doute (marquée pas -AIS ou par -RAIS).
- La *modalisation constative* est généralement utilisée pour asserter l'existence de l'événement modalisé. Cette existence a été constatée ou est présentée comme telle, et la modalisation s'effectue par un « retour en arrière » à partir de la constatation d'un état de fait : elle remonte vers la cause ou vers les circonstances de l'événement, pour en quelque sorte expliquer sa réalisation.
- La *modalisation appréciative* est en quelque sorte découplée de l'événement – contrairement à la modalisation constative. L'existence de l'événement est présentée comme connue (et en conséquence est présupposée), et l'énoncé exprime un jugement de l'énonciateur sur son caractère « bon », « mauvais », « logique », « illogique », etc.
- La *modalisation contrefactuelle* s'effectue sur un événement imaginaire, mais présenté dans le présupposé comme « contraire à la réalité ». En français, ses formes sont généralement les mêmes que celles de la modalisation orientée.

Pour les emplois d'ALLER, seule la modalisation appréciative n'est pas concernée.

3. Sens fondamental et effets de sens d'ALLER

L'analyse proposée reposera sur la description suivante du sens fondamental d'ALLER dans ses emplois grammaticalisés :

- ALLER exprime fondamentalement un *mouvement* (métaphorique) *vers la réalisation d'un événement*.
- Ce mouvement est présenté comme ayant pour origine des *circonstances existant au moment de référence initial*. (Les circonstances *existent* au moment de référence initial, mais le mouvement peut avoir commencé avant ce moment de référence. C'est le cas, par exemple, dans (1) *Il y a une galaxie qui va entrer en collision avec la nôtre* : le mouvement de la ga-

laxie est vu à un moment de référence qui est le moment présent, mais il est implicite qu'il a commencé bien avant.)

- *ALLER* est une forme *factuelle* : le mouvement est présenté comme conduisant de façon nécessaire à la réalisation de l'événement. (Une forme comme ??*Il va pleuvoir, mais s'il ne pleut pas je tondrai ma pelouse* est difficilement acceptable, contrairement à « *Tu penses qu'il va pleuvoir ?* » – « *C'est probable, mais s'il ne pleut pas je tondrai ma pelouse.* »)

Bien sûr, cette description demande à être confrontée aux différentes catégories d'effets de sens d'*ALLER*⁴.

3.1 Valeurs grammaticalisées autres que l' « allure extraordinaire »

Ces valeurs (*futurité, valeurs directives, conjecture, caractérisation, narration*) se distinguent à la fois de l'allure extraordinaire (voir plus bas, 3.2) et des emplois spatiaux d'*ALLER* par la restriction morphosyntaxique suivante, qui est bien connue : ils excluent l'emploi de l'auxiliaire *aller* à des formes autres que le présent ou l'imparfait de l'indicatif. Ainsi, en partant d'une forme qui serait :

- (18) Le fait d'avoir presque trente ans d'ancienneté dans la maison est pour lui un atout,

on peut concevoir un énoncé de sens à peu près équivalent utilisant *aller* au présent – exemple (19) – mais non à l'infinitif – exemple (20) –, alors que l'emploi de l'infinitif est possible avec la valeur spatiale d'*ALLER* – exemple (21) – et avec la valeur d'allure extraordinaire – exemple (14) donné en section 1.6 :

- (19) Le fait qu'il *va avoir* trente ans d'ancienneté dans la maison est pour lui un atout.
 (20) *Le fait d'*aller avoir* trente ans d'ancienneté dans la maison est pour lui un atout⁵.
 (21) Le fait d'*aller voir* le médecin pour un simple rhume est révélateur à cet égard.

Cette restriction s'applique, en particulier, aux contextes dits « hypothétiques ». Dans ses emplois autres que l'expression d'un mouvement dans l'espace et l'allure extraordinaire, *ALLER* n'a pas de contrepartie au mode irréel / potentiel : il n'y a pas de forme qui soit à *ALLER* au présent ce que la forme en -RAIS est à la forme en -RAI. Ainsi, on peut opposer :

- (22) Je *viendrai*, si c'est nécessaire. → Je *viendrais*, si c'était nécessaire.
 (23) Je *vais venir*, si c'est nécessaire. → [#]J'*allais* / *J'*irais* venir, si c'était nécessaire⁶.

Examinons maintenant les différentes valeurs une à une.

a. Dans les emplois de **futurité** d'ALLER, on ne peut nier le caractère temporel de l'effet de sens. À la base de cette temporalité, toutefois, il y a une opération de pensée de nature modale : la périphrase exprime un mouvement qui a pour origine soit une volonté (ou une intention) soit un ensemble de faits dont la conséquence inéluctable sera – du moins dans la réalité langagière – l'accomplissement de l'événement représenté par le verbe à l'infinitif⁷.

On peut observer que ces deux valeurs modales sont également présentes dans le sémantisme du tiroir en -RAI lorsqu'il exprime une futurité (ce qui n'est pas toujours le cas). Ceci explique sans doute la concurrence entre les deux formes – mais n'explique évidemment pas les différences entre leurs contraintes d'emploi. Ces différences ont fait l'objet de nombreuses études, qui – si l'on simplifie une question en fait assez complexe – tendent à montrer que le futur exprimé par ALLER est ancré dans le présent (ce qui peut expliquer l'effet d'« immédiateté »), tandis que le futur exprimé par le tiroir en -RAI est séparé du présent⁸. Ainsi, Damourette et Pichon (1911-1936 : 279-280) écrivent :

Le futur, en effet, phase avenir du répartitoire d'énarration, nous place à l'intérieur de l'avenir, tandis que l'ultérieur, phase avenir du répartitoire de temporaineté, nous laisse en réalité dans le présent d'où nous voyons l'avenir en tant qu'il a avec le présent un rapport d'asynchronie.

Je citerai également Schrott (2001 : 160)⁹ :

Le *futur périphrastique* exprime qu'une action sera réalisée postérieurement à la situation d'énonciation et indique que les conditions de cette action sont déjà remplies et « actuelles » dans la situation d'énonciation, [...]. C'est cette sémantique distinctive de la « condition actuelle » qui oppose le *futur périphrastique* au *futur simple*. Le *futur simple* exprime des actions postérieures qui ne sont pas encore préparées par la situation d'énonciation et dont les conditions ne seront remplies que plus tard.

On peut penser que cette différence sémantique est liée à une différence de forme aussi importante qu'évidente. Dans la périphrase *je vais* + infinitif, la marque du temps syntaxique (le *présent*), est portée par l'auxiliaire *aller* ; cette marque est donc séparée du verbe qui représente l'événement, et placée avant lui (iconiquement, peut-on dire) ; elle met au premier plan le repère temporel *initial* de la futurité – qui est le moment de l'énonciation. Dans le tiroir en -RAI,

la marque du temps syntaxique (la terminaison *-rai / -ras / -ra / etc.*), qui cette fois n'est pas le présent, est portée par le verbe qui représente l'événement ; elle met donc au premier plan le repère *événementiel* de la futurité – lequel est distinct du moment de l'énonciation.

b. Les valeurs directives (ordre, conseil, etc.) peuvent être considérées comme pragmatiquement dérivées de la valeur de futurité : elles ne sont possibles que si la situation d'énonciation et la relation sociale existant entre l'énonciateur et le destinataire permettent d'interpréter l'énoncé comme un ordre, un conseil, une suggestion, etc. Dans les mêmes situations, on peut également utiliser, avec simplement une légère différence de sens, le présent simple, ou (lorsqu'il y a une rupture temporelle entre le moment de l'énonciation et l'accomplissement de l'acte désigné) le tiroir en *-RAI* – ce qui montre bien que le sens « directif » n'est pas inhérent à la périphrase¹⁰.

c. La valeur de conjecture a été illustrée en section 1.3 par l'exemple (7), que je répète ici :

- (7) Il *va* encore *avoir* oublié de donner à manger au chien. (*France Inter*, 8 mars 2002)

Ces emplois sont relativement peu fréquents, et ils semblent avoir, pour l'essentiel, des contraintes semblables à celles qui restreignent l'emploi « conjectural » du tiroir en *-RAI* (à propos duquel je me contenterai de renvoyer à l'étude détaillée contenue dans Dendale, 2001). L'effet de sens peut, pour *ALLER* comme pour *-RAI*, s'expliquer par la valeur d'implication (fondamentale dans le cas de *-RAI*, dérivée dans celui d'*ALLER*) : l'énonciateur, qui ne sait pas de façon absolue si l'événement est ou non réalisé, déduit qu'il l'est à partir d'un ensemble de faits connus. (Sur cette valeur et sa place dans le sémantisme de *-RAI* et d'*ALLER*, v. Larreya, 1996 : 2001.) On est cependant proche de la valeur de futurité : l'événement sera vérifiable dans un futur plus ou moins immédiat (voir sur ce point Dendale, 2001). Dans de nombreux cas, on est également proche de la valeur de caractérisation (*cf.* l'emploi assez fréquent dans les énoncés de ce type de l'adverbe *encore* ou de l'expression *à tous les coups*).

d. Les emplois de caractérisation, aujourd'hui très courants (notamment dans la langue parlée), semblent s'être développés à une époque relativement récente. Damourette et Pichon écrivent (1911-1936 : 116) :

La question des emplois auxiliaires du verbe *aller* peut être, en ce qui concerne le français normal, considérée comme épuisée quand on a envisagé l'ultérieur, l'extraordinaire et le duratif [= construction *aller* + participe présent] ; mais si l'on étend ses investigations à la parlure vulgaire et aux

usances d'une part, à l'histoire de la langue de l'autre, et aux tournures voisines qui méritent d'être discutées, il faut examiner encore quatre autres tours. [Note de P.L. : seuls les deux premiers concernent *aller* + infinitif.]

d. Dans un premier emploi, le verbe *aller* sert à indiquer que le phénomène verbal est sujet à se reproduire, d'une façon régulière et quelque peu déconcertante, comme par un caprice. Cet emploi d'*aller* est très fréquent dans le parler du vulgaire. En voici des exemples observés dans la bouche de consultants d'hôpital :

Par moments, il *va voir*. A d'autres moments, il ne voit plus rien. (Mme PO, le 15 octobre 1920). [...]

Il va sans dire que cet emploi n'est pas, de nos jours, limité « à la parlure vulgaire et aux usances ». Voici quelques exemples (les deux premiers sont repris de la section 1.4) :

- (8) Le bruit est une vibration de l'air : ce phénomène physique *va varier* en fonction de son intensité, de sa fréquence et de l'éloignement de la source. (*L'Express*, 21 décembre 2000, p. 54)
- (9) Il [G.W. Bush] dit tout et n'importe quoi. Un jour, il dit qu'il faut faire la guerre parce que Saddam Hussein a des armes de destruction massive, un jour il dit que Saddam Hussein soutient le terrorisme international, et un autre jour il *va expliquer* qu'il faut installer en Irak un régime démocratique qui sera un modèle pour tout le Moyen-Orient. (*France Inter*, 12 mars 2003)
- (24) Je sais pas si les profs sont au courant. Tout le monde chez les 4^e les traite de vieux croûtons. Là aussi ça dépend des élèves, et de l'âge. Un prof de 49 ou 50 ans, ça *va pas être respecté* comme un prof de 30 ans. (*Ce que je ne peux pas vous dire – 26 collégiens et collégiennes parlent*, Oh! Éditions, 2003 : 152)
- (25) Les garçons et les filles qui sortent ensemble au collège, ils s'embrassent dans la cour. Si un garçon essaie, ça m'intéresse et je *vais lui parler*, mais sortir pour sortir, non je pourrais pas le faire, je crois. (*Ce que je ne peux pas vous dire – 26 collégiens et collégiennes parlent*, Oh! Éditions, 2003 : 154).
- (26) – Et vous, à l'INSERM, qu'est-ce que vous faites ?
– Eh bien nous à l'INSERM on *va faire* des études sur la génétique, par exemple on *va travailler* sur les cellules souches, on *va faire* des études sur l'épidémiologie de telle maladie, [...] (*France Inter*, 10 janvier 2003).
- (27) La morue qui *va venir* de Norvège, elle est beaucoup plus salée que celle qui viendra de Barcelone. (*France Inter*, 15 mars 2003)
- (28) Oui bon pour un anniversaire ou comme ça elle *va veiller* un peu tard mais ça lui arrive pas souvent. (Conversation).

Dans les trois emplois précédents (futurité, valeurs directives et conjecture), on avait affaire à une modalisation *a priori* (la valeur de vérité de l'événement modalisé n'était pas, dans l'absolu, connue de l'énonciateur). Ici, la modalisation est *a posteriori* : elle porte sur une série d'événements connus (ou présentés comme connus). Plus précisément, il s'agit d'une modalisation *constative*. Cette modalisation a pour point de départ un ensemble d'événements constatés – dont l'énoncé pose ou rappelle l'existence, en se référant à une sorte d' « événement type » – et consiste à « remonter » vers les causes qui ont conduit à la réalisation de l'événement. Ces causes demeurent implicites. Elles ne sont pas exprimées par l'auxiliaire *aller* (lequel exprime simplement le mouvement « cause → conséquence »). Toutefois, le contexte fait apparaître clairement qu'elles consistent d'abord en une *caractéristique du sujet* (dont l'énoncé fournit en quelque sorte une illustration), et, accessoirement, en un ensemble de circonstances ou conditions¹¹. Dans certains cas (par exemple dans le troisième des exemples ci-dessus, avec la proposition *si un garçon essaie*), ces circonstances ou conditions sont désignées de façon explicite par le contexte.

Examinons maintenant les possibilités de remplacement par d'autres formes verbales. Dans tous les exemples, le remplacement par le présent de l'indicatif est possible, avec simplement la perte du sens modal. Ceci confirme le caractère constatif de la modalisation, et montre, en particulier, qu'une des fonctions de la périphrase est ici de poser l'existence de l'événement. Le remplacement par le tiroir en -RAI est un peu plus problématique, même si -RAI a des emplois de caractérisation assez semblables à ceux d'ALLER. (L'utilisation de *viendra* dans la seconde proposition relative de (27) montre la similitude des effets de sens des deux formes. Sur leur ordre de succession dans de nombreux cas, voir note 18.) Dans certains cas – par exemple dans (8), où l'on peut remplacer *va varier* par *variera* –, il n'entraîne qu'une différence de sens minime. (Je reviendrai en section 3.3 sur cette différence). Dans d'autres cas, le remplacement entraîne un changement de sens important, et le contexte peut le rendre difficilement acceptable. Dans (25), par exemple, on ne peut guère remplacer *ça m'intéresse et je vais lui parler* par *ça m'intéresse et je lui parlerai* : l'emploi d'ALLER s'impose pour le second groupe verbal, parce que l'événement est immédiat par rapport au moment-repère posé par *ça m'intéresse*, et que l'emploi de -RAI renverrait à un moment ultérieur coupé de ce moment-repère. (L'emploi du présent simple – [...] *et je lui parle* – est beaucoup plus acceptable, parce qu'il n'établit pas de relation chronologique autre que celle qui est suggérée par l'emploi de *et*.) Comme on le voit, on retrouve ici les contraintes des emplois de futurité – ce qui n'a rien de surprenant, en raison de la parenté des effets de sens.

Revenons sur ce qu'il y a de commun aux emplois de caractérisation d'ALLER et à ceux de -RAI : l'expression d'une caractéristique se manifestant par un certain type de comportement. La ressemblance suggère que, dans les deux cas, l'effet de sens procède d'une valeur implicative, et plus précisément d'une valeur de *conséquence nécessaire* : le comportement habituel désigné par la forme verbale et ses compléments est présenté comme la conséquence nécessaire d'une caractéristique du référent du sujet, et éventuellement – comme en (25) – de certaines circonstances. (Il faut ajouter qu'une relation implicative exprimée par -RAI ou par ALLER a généralement une composante temporelle : elle inclut un rapport de futurité ou d'ultériorité.) Dans le cas de -RAI, cette valeur implicative est la valeur fondamentale du morphème (sur ce point, v. Larreya, 1996 ; 2001). Dans le cas d'ALLER, il s'agit simplement d'une valeur dérivée de l'idée de *mouvement vers l'accomplissement d'un événement* qui constitue le sens fondamental.

Les emplois de caractérisation d'ALLER et de -RAI ont un autre point commun : ils sont incompatibles avec un degré trop élevé de généricité. (Cette caractéristique a plusieurs fois été remarquée et analysée ; voir notamment Celle 1997 : 110-114, qui l'analyse de façon détaillée et l'explique dans la cadre de la théorie des opérations énonciatives). Ainsi, si l'on veut expliquer à des enfants que le chameau est un animal sobre, on pourra dire par exemple :

(29) Un chameau restera / va rester plusieurs jours sans boire.

Toutefois, on dira difficilement, du moins pour exprimer le même sens :

(30) [#]Les chameaux resteront / vont rester plusieurs jours sans boire.

Dans (29), la lecture « expression d'une caractéristique » sera évidente, tandis que (30) sera compris comme renvoyant à un futur. L'explication que je proposerai est fondée sur une analyse des systèmes de repérage temporel inhérents aux emplois d'ALLER et de -RAI.

Deux faits, mentionnés plus haut, demandent ici à être rappelés. Tout d'abord, si les emplois de caractérisation renvoient en apparence à une série d'événements répétés (ou habituels), ils renvoient en fait à un « événement type » de cette série. Ensuite, une forme qui exprime une futurité ou une ultériorité a besoin d'au moins deux repères temporels : un repère initial et un repère événementiel. C'est le premier de ces deux repères qui joue un rôle dans les restrictions auxquelles nous nous intéressons. Dans (29), l'utilisation du nom au singulier et de l'article indéfini dans le GN sujet (*un chameau*) a pour effet de créer dans l'esprit du destinataire l'image d'une situation qui, bien

qu'embryonnaire et totalement théorique, aura un caractère unique, sera ancrée dans le temps, et pourra donc servir de repère temporel initial à l'ultériorité exprimée par *ALLER* ou par *-RAI*. Ce repère temporel initial, choisi aléatoirement (parce qu'associé à une situation-type théorique) ne sera pas le moment de l'énonciation (la situation d'énonciation ne jouera d'ailleurs aucun rôle dans le repérage de l'ultériorité), et la valeur de futurité sera donc exclue. Il n'en va pas de même dans le cas de (30). Le GN générique *les chameaux*¹² ne génère pas l'existence mentale d'une situation spécifique, et par conséquent ne permet pas d'établir un repère temporel autre que le repère « par défaut » – c'est-à-dire le moment de l'énonciation. Et, à partir de ce dernier, seule est possible la valeur de futurité pour *resteront* / *vont rester*¹³.

e. La valeur de *narration*. Pour Damourette et Pichon (1911-1936 : 117), ces emplois sont encore plus marginaux que ceux qui ont été examinés plus haut sous l'appellation « emplois de caractérisation » :

e. Un second tour, encore plus aberrant, n'a plus, que nous sachions, aucune position en pays d'Oui. Nous voulons parler de l'expression d'un passé au moyen de l'auxiliaire *aller*, suivi de l'infinitif du verbe auxilié.

Ce tour a eu une grande fortune dans le provençal ancien et le catalan. [...] En français, on n'en trouve que des traces, notamment du XIV^e au XVI^e siècles. Ex. : [...]

Adonques s'arrêtèrent le conte et Raimondin soubz un grand arbre ; lors *va dire* le conte à Raimondin : [...]. Et Raimondin lui *va dire* : Sire, ce qu'il vous plaira.

Si, au début du 20^{ème} siècle, ces emplois pouvaient être considérés comme disparus, il faut croire que la langue les a ressuscités, car ils sont maintenant d'un usage très courant dans les récits – et en particulier dans les récits oraux. Voici quelques exemples (dont les trois premiers sont repris de la section 1.5) :

- (10) La semaine dernière, la tension *va* encore *monter* d'un cran, cette fois dans le bureau du maire actuel. Sans nommer personne, mais tourné vers Douste et Moudenc, Didier lance : [...]. (*Le Canard enchaîné*, 18 juin 2003).
- (11) L'histoire qu'il raconte dans son livre, c'est l'histoire de ces communautés qu'il *va rencontrer* au cours de ces voyages, [...] (*France Culture*, 30 mars 2003)
- (12) Le Nouveau Réalisme allemand concerne, dans les années 20, des peintres qui *vont peindre* ce qu'ils voient. (*France Inter*, 25 février 2003)
- (31) [...] et elle [Ella Maillart] *va caboter* sur ce bateau, comme ça, pendant plusieurs mois, et ça sera sa seconde maison. (*Europe 1*, 5 mars 2003)
- (32) Comme le *Charles XII*, la I^{ère} partie du *Siècle de Louis XIV* respecte la tradition des récits militaires ; mais dans la seconde partie Voltaire *va innover*, en étudiant le gouvernement intérieur [...], la justice, le commerce, la police, les lois, [...]. *L'Essai* comptera presque autant de chapitres sur

les mœurs, les institutions, les arts et l'esprit des peuples que sur les événements politiques et militaires. (A. Lagarde et L. Michard, *XVIII^e siècle – Les grands auteurs français du programme*, p. 145).

Il y a entre cet emploi et le précédent au moins trois points communs, dont les deux premiers sont liés l'un à l'autre : (a) la modalisation est constative (il s'agit d'une « fausse prédiction », portant sur des événements connus), (b) ALLER peut être remplacé par le présent simple, et (c) dans la plupart des cas, ALLER peut être remplacé par le tiroir en -RAI. La différence essentielle est que l'événement désigné ne fait pas partie d'une série de faits constatés dans une période incluant le présent, mais est un événement spécifique situé dans le passé. En ce qui concerne la ressemblance entre cet emploi d'ALLER et le « futur historique », il faut également mentionner deux faits bien connus : on trouve ces emplois dans des contextes de présent de narration (ce qui est exprimé est une ultériorité à partir d'un moment du récit qui sert de point de repère initial), et uniquement dans un certain type de discours (on ne les trouvera pas, par exemple, dans le récit d'événements de la vie quotidienne). Il y a cependant, comme dans le cas de l'emploi de caractérisation, une différence de sens entre ALLER et -RAI qui apparaît dans certains contextes – par exemple celui de :

- (33) [...] et un jour il y a un homme qui pousse la porte de sa boutique, et cet homme *va lui expliquer* qu'il vient d'Iran, et que là-bas [...] (*Europe 1*, 21 novembre 2002)

Le remplacement de *va lui expliquer* par *lui expliquera* n'est ici guère possible, pour une raison qui est exactement la même que celle qui, dans l'exemple (25), empêchait le remplacement de *je vais lui parler* par *je lui parlerai* : la forme en -RAI n'établirait pas le lien qui est ici indispensable, entre l'événement désigné par le verbe et le point de repère implicite posé dans la proposition qui précède.

Il y a par ailleurs, comme dans le cas de la valeur de caractérisation, une petite différence de sens qui sera examinée en section 3.3.

3.2 L' « allure extraordinaire »

Les exemples ci-après peuvent être répartis en deux catégories, que j'examinerai de façon séparée, du moins dans un premier temps : les *emplois constatifs* et les *emplois non constatifs*. Les premiers seront illustrés par les exemples (13)-(15) – repris de la section 1.6 – et (34), et les seconds par (35)-(41) :

- (13) – Quoi ? [...] qu'est-ce que tu *vas supposer* [...] tu ne vois pas que c'est à cause du vent ! (Damourette et Pichon, 1911-1936 : 819)
- (14) *Aller devenir* amoureux de Mlle de Grisheim! (Damourette et Pichon, 1911-1936 : 820)
- (15) – Vous sauver ?
 – Oui, ce sont les mots qui me viennent.
 – La fuite ou le salut ?
 – Qu'est-ce que vous *allez chercher* ? Vous avez l'air d'aimer tout compliquer. (Pierre Péju, *La petite chartreuse*, p. 51)
- (34) Oui, une voiture toute neuve. Et ce connard *est allé* m'*emboutir* une aile ! (entendu dans la rue)
- (35) Quand quelqu'un est normal, il *ne va pas soutenir* qu'une fois arrivé au service militaire, il posera l'objection de conscience. (Damourette et Pichon, 1911-1936 : 819)
- (36) N'*allez pas croire* que j'y suis allé par plaisir. (*France Info*, 18 octobre 2002)
- (37) Maintenant, c'est ouvert le dimanche matin, mais pas le samedi. *Allez y comprendre* quelque chose. (entendu dans la rue)
- (38) Autre léger inconvénient : à moins de 150, Lucie gueule comme un putois. *Allez expliquer* ça à un gendarme. (Jean-Yves Katelan, *Paris c'est fini*, p. 20)
- (39) Les Goudes, c'est la pointe sud (ou ouest, *allez savoir* [...]). (Jean-Yves Katelan, *Paris c'est fini*, p. 32)
- (40) « Mais enfin, monsieur le conseiller technique, vous n'*allez* quand même pas *remettre* en cause nos périmètres irrigués ? » s'exclamait M. Stéphane. (Erik Orsenna, *Madame Bâ*, p. 248)
- (41) Lorsque ma mère, qui nous attendait à la fenêtre, vit arriver ce chargement, elle disparut aussitôt pour reparaître sur le seuil. « Joseph, dit-elle [...], tu ne *vas pas rentrer* toutes ces saletés à la maison ? » (Schrott, 2001 : 167)

Les caractéristiques les plus évidentes de l'« allure extraordinaire » qui apparaissent dans ces exemples sont les suivantes :

- Comme l'ont observé Damourette et Pichon (1911-1936 : 108), la périphrase n'indique ici « aucune modification de temps », ou, en d'autres termes, n'exprime aucune idée de futurité. (Ceci n'est pas tout à fait exact, cependant, dans le cas de (41), sur lequel je reviens un peu plus loin). Dans de nombreux cas, la périphrase est remplaçable par l'emploi du verbe seul, au même tiroir verbal.

- Comme nous l’avons vu en 3.1, cet emploi est, avec l’emploi « spatial », le seul qui soit compatible avec les formes autres que le présent et l’imparfait pour *aller*¹⁴.
- On ne rencontre cet emploi (qui sur ce point s’oppose à tous les autres emplois d’ALLER) que dans des cas où l’actant qui est à l’origine du procès est *animé et agentif*.

Examinons maintenant le sémantisme de l’ « allure extraordinaire » dans les énoncés de type constatif, illustrés par les exemples (13)-(15) et (34). Dans ces énoncés, l’effet de sens peut être analysé à deux niveaux.

- À un premier niveau, l’énonciateur exprime deux choses : l’accomplissement d’une action, et (avec l’auxiliaire *aller*) l’existence d’un mouvement qui a conduit à cet accomplissement. (Il s’agit d’un premier niveau de modalisation – une modalisation constative).
- À un second niveau, et de façon plus implicite, l’énonciateur porte un jugement sur le mouvement exprimé par *aller* et, surtout, sur ce qui est à l’origine de ce mouvement. En d’autres termes, il porte un jugement sur les motivations d’un comportement qu’il présente comme « ayant un caractère dérangeant par rapport à l’ordre attendu des choses », pour reprendre la formulation de Damourette et Pichon (1911-1936 : 818). Donc, malgré les apparences, ce qui est important ici c’est non pas le comportement lui-même, si « extraordinaire » qu’il puisse paraître, mais le « chemin » – exprimé par *aller* – qui a conduit à ce comportement. (Je reviendrai sur l’importance de l’auxiliaire dans cet emploi). Le jugement porté par l’énonciateur, et exprimé implicitement, peut être de nature déontique (désapprobation, reproche, avec souvent une connotation d’agacement) et / ou épistémique (l’énonciateur trouve surprenant le comportement auquel il se réfère – autrement dit estime qu’il avait normalement peu de chances d’avoir lieu). Ce jugement explique que la valeur d’extraordinaire ne soit possible que si l’actant qui est à l’origine du procès est animé et agentif. Par ailleurs, on peut voir un indice de la nature modale de ce jugement dans le fait que les formes assertives – par exemple (14) et (34) – sont souvent sémantiquement proches de formes plus explicitement modales telles que *Il a fallu qu’il [devienne amoureux de Mlle de Griseheim / m’emboutisse une aile]* ou *Il a trouvé le moyen de [devenir amoureux [...] / m’emboutir [...]]*.

En résumé, la particularité de cet emploi (particularité absente dans l’emploi de futurité, par exemple) est qu’il ajoute une *sur-modalité* à la moda-

lité d'un *mouvement vers l'accomplissement d'une action* exprimée au premier degré par *ALLER*¹⁵.

Venons-en maintenant aux emplois non constatifs – exemples (35)-(41). Ces emplois ne permettent pas toujours le remplacement d'*ALLER* par le présent simple ; dans les exemples ci-dessus, seuls (35), (36) et peut-être (37) permettent ce remplacement. Par ailleurs, les deux niveaux de modalisation sont ici moins nettement différenciés que dans les emplois constatifs, parce qu'ils sont non plus superposés l'un à l'autre mais consécutifs. Dans les emplois constatifs, la sur-modalité subjective consistait en un jugement extérieur au mouvement exprimé par *aller*, mouvement qui était déjà engagé ou accompli. Ici, cette sur-modalité se place dans l'avant du mouvement, et met en question sa pertinence ou son bien-fondé – d'où le grand nombre d'énoncés interrogatifs et surtout négatifs. Et la gamme des valeurs radicales ou épistémiques du jugement implicite est ici plus large que dans le cas des énoncés constatifs. On trouve, par exemple, un grand nombre d'emplois avec des verbes exprimant une opinion épistémique (*penser, croire, supposer, soutenir, expliquer*, etc.), et l'énoncé sert soit à contester une opinion – comme dans (36) – soit à exprimer, d'une manière un peu ironique, le caractère impossible d'une démarche intellectuelle – comme dans (37)-(39). (Le sens d'*allez expliquer / comprendre / [...]* est voisin de celui d'*essayez donc d'expliquer / de comprendre / [...]* [qui contient également le sous-entendu : c'est impossible]. Il va de soi que l'impératif joue ici un rôle important dans l'effet d'ironie).

Les observations que l'on peut faire sur les formes négatives éclairent le fonctionnement de l'allure extraordinaire, comme l'a montré Schrott (2001). L'analyse qui suit reprend les conclusions de Schrott, avec une terminologie légèrement différente : elle se fera en termes de *portée de la négation*, et non d'opposition entre « négation interne » et « négation externe »¹⁶. Dans le cas des valeurs de futurité d'*ALLER* (par exemple dans *Il ne va pas pleuvoir*), la négation qui est syntaxiquement attachée à l'auxiliaire porte sémantiquement sur le procès désigné par le verbe et ses compléments éventuels. (Le sens de *Il ne va pas pleuvoir* est « il va ne pas pleuvoir » ; on a donc un cas de montée de la négation, comme dans *Elle ne veut pas venir* = « elle veut ne pas venir »). Dans le cas des valeurs d'extraordinaire – par exemple dans (41), que j'emprunte à Schrott –, la négation porte sémantiquement sur l'auxiliaire : *tu ne vas pas rentrer toutes ces saletés à la maison ?* équivaut à peu près à « tu n'as pas l'intention de rentrer toutes ces saletés à la maison, j'espère ? »¹⁷. Ceci montre bien que la modalisation subjective exprimée dans les emplois d'allure extraordinaire porte sur le signifié de l'auxiliaire *aller*, et non sur celui du verbe auxilié.

En résumé, l' « allure extraordinaire » se différencie nettement, par plusieurs de ses caractéristiques, des autres emplois grammaticalisés d'ALLER. Cela conduit à s'interroger sur la genèse de cet emploi (qui, d'après Damourette et Pichon – 1911-1936 : 830 – est relativement récent). Puisqu'il ne contient « aucune donnée sémantique ni de temps ni d'espace » (Damourette et Pichon, 1911-1936 : 109), il ne fait pas de doute qu'il est de nature métaphorique. Mais sur quel sens « concret » est fondée la métaphore ? Il est peu probable que ce soit sur le sens de futurité ou d'ultériorité – sens lui-même métaphorique. On peut penser que l' « allure extraordinaire » est directement dérivée du sens spatial premier (idée d'un mouvement orienté, de façon plus ou moins directe, par rapport à l'énonciateur). Les arguments en faveur de cette hypothèse sont d'ordre syntaxique et sémantique. L'argument syntaxique est que, comme nous l'avons vu en section 3.1, la valeur d'extraordinaire est, avec la valeur « spatiale », la seule qui soit compatible avec l'emploi d'*aller* à des formes autres que le présent et l'imparfait. En ce qui concerne les arguments d'ordre sémantique, on peut ajouter aux arguments développés un peu plus haut le fait que dans certains cas l' « allure extraordinaire » paraît très proche du sens de mouvement dans l'espace. Des énoncés comme (42) et (43) ci-après, qui permettent d'hésiter entre les deux valeurs, me paraissent montrer cette proximité :

(42) C'est pas vrai... T'es malade – où t'es *allé attraper* ça ? (Courrier Internet)

(43) Serviable, lui ? *Allez* lui *demande* un service, vous verrez! (Conversation)

3.3 *Superpositions de valeurs*

Entre les différentes valeurs d'ALLER, il existe des cas de superposition ou d'indétermination, ce qui n'a rien de surprenant. Parmi ces cas, les plus fréquents sont probablement ceux qui mettent en jeu la valeur d'extraordinaire. Cette valeur peut se superposer – et se superpose souvent – aux autres valeurs grammaticalisées. Examinons brièvement la façon dont l'extraordinaire peut se superposer aux valeurs directives, de caractérisation et de narration.

- Les *emplois directs* font nécessairement intervenir la subjectivité de l'énonciateur, et le rôle de la subjectivité n'est pas fondamentalement différent dans un énoncé explicitement directif comme *Tu vas arrêter de me casser les pieds avec cette histoire!* et dans un énoncé comme *Tu ne vas pas manger de ces saloperies!* (Schrott, 2001 : 164), dans lequel ALLER a sans ambiguïté une valeur d' « allure extraordinaire ».
- Dans les *emplois de caractérisation*, on constate assez souvent la présence de ce que Damourette et Pichon (1911-1936 : 117) appellent une « nuance

d'imprévu, de capricieux » ; cette nuance, qui est assez semblable à ce qui constitue l'élément sémantique essentiel de l'extraordinaire, vient se rajouter à l'expression d'une caractéristique. Ceci constitue peut-être – si l'on met à part les contraintes syntaxiques mentionnées en section 3.1, d – l'essentiel de ce qui différencie *ALLER* de *-RAI* dans ce type d'emploi : *ALLER* est utilisé pour opérer une sorte de « coup de projecteur », pour attirer l'attention du destinataire sur un comportement que l'énonciateur juge surprenant ou particulièrement digne d'intérêt¹⁸. La présence de cette valeur subjective rajoutée à la modalité « primaire » de la caractérisation, toutefois, est loin d'être une constante. Il semble en fait que dans de nombreux cas on constate un phénomène contraire : la perte partielle du sémantisme d'*ALLER*, sous l'effet d'une sorte d'usure qui affecte non seulement la sur-modalité subjective mais aussi la valeur de caractérisation, si bien qu'*ALLER* en est presque réduit au rôle de marqueur d'itérativité¹⁹.

- À propos des *emplois de narration*, on peut faire des remarques assez semblables. Damourette et Pichon (1911-1936 : 119) parlent d'une « nuance de spontanéité, d'inattendu un peu semblable à celle de l'extraordinaire ». Dans (44) ci-après (extrait du récit d'un festin organisé par César Borgia), *ALLER* opère une sorte de mise en relief dramatique à l'intérieur d'une scène :

(44) On mange, on boit, et à un moment donné ces femmes *vont se déshabiller*, [...]. (*Europe 1*, 30 sept. 2003)

Mais, comme dans le cas précédent, il semble que l'emploi d'*ALLER* subit une sorte de banalisation. Cet emploi est maintenant très fréquent dans les récits oraux de type historique, et on a parfois l'impression qu'*ALLER* est devenu simplement une sorte de marqueur de ce type de discours – un peu comme le passé simple, mais dans un registre différent –, et que dans certains cas il correspond en fait à une habitude de parole. Assez souvent, la relation d'ultériorité, qui en principe justifie l'emploi d'*ALLER* dans un contexte narratif, est simplement une ultériorité par rapport à l'événement précédent de la chronologie du récit. C'est le cas dans plusieurs des énoncés cités en 3.1, e ; on constate par exemple dans (32) – [...] *mais dans la seconde partie Voltaire va innover, en étudiant le gouvernement intérieur* [...] – que le repère temporel initial sur lequel s'appuie implicitement *va innover* est simplement constitué par « la première partie », mentionnée plus haut, et en principe antérieure²⁰.

L'importance – voire l'existence ? – de cette désémantisation partielle demande bien sûr à être confirmée et évaluée par des études plus vastes. Et, à son propos, il convient d'observer qu'elle peut concerner les emplois de ca-

ractérisation et de narration (dans lesquels ALLER est en concurrence relative avec -RAI), mais qu'elle ne concerne absolument pas l' « extraordinaire pur ».

4. En guise de conclusion

Je me contenterai de reprendre et développer une remarque faite plus haut (3.1, a). On compare souvent, pour les opposer, les emplois d'ALLER et ceux du tiroir en -RAI. Une bonne partie (sinon la totalité) des différences s'explique parfaitement si l'on oppose les formes. Dans le tiroir en -RAI, le morphème qui contient le sens grammatical est porté par le verbe (il est en fait intégré au verbe), et, dans les emplois de futurité, il situe dans l'avenir *le procès représenté par le verbe*. Dans la périphrase ALLER, le morphème qui donne le sens grammatical, et qui par ailleurs sert de support non seulement aux marques de temps et de personne mais aussi à la négation, est l'auxiliaire *aller*, qui est séparé du verbe représentant le procès. Cet auxiliaire désigne (avec une certaine iconicité) le mouvement qui vient chronologiquement ou notionnellement *avant* le procès, et il n'est pas surprenant qu'il mette au premier plan tout ce qui est rattaché à ce mouvement : le *moment* auquel ce mouvement est considéré par l'énonciateur (c'est-à-dire le point de référence initial dans les emplois de futurité ou d'ultériorité) et les *conditions* qui, de façon implicite, sont désignées comme étant à l'origine du mouvement (circonstances présentes dans le cas de la valeur de futurité, caractéristique du référent du sujet dans les emplois de caractérisation, etc.).

Références

- Bourdin, Philippe. 2003. « On two distinct uses of *go* as a conjoined marker of evaluative modality ». In *Modality in Contemporary English* ed. by Roberta Facchinetti *et al.*, 21-45. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Celle, Agnès. 1997. *Étude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*. Gap / Paris : Ophrys.
- Damourette, Jacques et Édouard Pichon. 1911-1936. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, Tome IV*. Paris : d'Artrey.
- Dendale, Patrick. 2001. « Le futur conjectural versus *devoir* épistémique : différences de valeur et restrictions d'emploi ». *Le Français Moderne* 69 : 1.1-20.
- Larrea, Paul. 1996. « Le temps grammatical : une question de mode ? ». Dans *Dynamique du temps* éd. par Alain Suberchicot, 139-153. Clermont-Ferrand : CRLMC (Université Blaise Pascal).
- , 2000. « Connaissance, inférence et modalité épistémique dans le système verbal de l'anglais ». Dans *La modalité et les modaux en diachronie*

- et en synchronie (domaine anglais)* éd. par Jean Pauchard, 175-199. Reims : Presses Universitaires de Reims.
- , 2001. « Modal verbs and the expression of futurity in English, French and Italian ». *Belgian Journal of Linguistic* 14.115-129.
- , 2003. « Types de modalité et types de modalisation ». Dans *Aspects de la Modalité (Linguistische Arbeiten 469)* éd. par Merete Birkelund *et al.*, 167-180. Tübingen : Niemeyer.
- Le Querler, Nicole. 1996. *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Schrott, Angela. 2001. « La modalisation d'une forme temporelle : le futur périphrastique et l'allure extraordinaire ». Dans *Les verbes modaux, Cahiers Chronos 8* éd. par Patrick Dendale et Johan van der Auwera, 159-170. Amsterdam : Rodopi.

Notes

¹ Je remercie Philippe Bourdin, Nicole Rivière et Claude Rivière pour leurs remarques et suggestions sur une première version de cet article. Il va de soi que c'est à moi seul qu'incombe la responsabilité d'erreurs.

² Damourette et Pichon (1911-1932) utilisent les termes *ultérieur* et *ultériorité* pour désigner la valeur de futurity d'*ALLER* + infinitif. C'est donc dans une acception différente que le terme *ultériorité* est utilisé ici.

³ Pour présenter un tableau complet des types de modalité, il faudrait ajouter un second axe de division, qui oppose la *modalité neutre* (un jugement modal qui peut être celui de « n'importe qui », et n'est pas nécessairement celui de l'énonciateur, comme dans *Ils n'ont pas pu continuer / ont dû s'arrêter parce qu'il y avait trop de neige*) et la *modalité subjective* (l'énonciateur exprime sa volonté, son souhait ou son opinion personnelle, comme dans *Tu devrais aller voir ce film*). Il ne m'a pas paru nécessaire de faire appel à l'opposition « modalité neutre / modalité subjective » pour analyser le fonctionnement d'*ALLER*, même si la modalité mise en jeu par l'« allure extraordinaire » est de type subjectif (voir plus bas, 3.2). Pour une étude détaillée de la subjectivité dans le domaine des modalités, voir Le Querler 1996.

⁴ On peut également se demander pourquoi, dans d'autres langues, des périphrases qui sont formées avec un élément verbal ayant à peu près le même sens qu'*aller* suivi d'un verbe à l'infinitif, et qui semblent avoir le même sens fondamental que la périphrase *ALLER* (par exemple, en anglais, *BE GOING TO*), ont une gamme d'effets de sens beaucoup plus étroite. Ainsi, *BE GOING TO* n'a pas d'emplois constatifs et / ou de sens implicatif, contrairement à *ALLER*. Pour une proposition d'explication fondée sur une analyse des valeurs d'implication et / ou de prédiction, v. Larreya 2001 : 123-125.

⁵ Damourette et Pichon (1911-1936 : 100) donnent des exemples de la valeur d'« ultérieur » dans lesquels l'auxiliaire est à l'infinitif ou à un autre tiroir verbal, mais ces exemples seraient certainement considérés aujourd'hui comme agrammaticaux.

⁶ Le signe #, généralement utilisé pour signaler une anomalie pragmatique, signifiera ici « impossible dans la situation ou le contexte envisagés ».

⁷ Il n'est bien sûr pas question ici d'entrer dans la controverse de la nature « temporelle » ou « modale » des deux « futurs » du français. Je présenterai donc comme une hypothèse de départ la nature modale du sens - métaphorique ou dérivé - exprimé par ALLER dans ses emplois grammaticalisés.

⁸ Pour simplifier l'argumentation, seul est considéré ici le cas de la futurité au sens strict - c'est-à-dire avec un auxiliaire au présent. Dans le cas d'un auxiliaire à l'imparfait (*J'allais partir*), il y a simplement un décalage vers le passé du point de repère initial, du moins s'il s'agit d'un imparfait temporel. Par ailleurs, il faut préciser que ceci ne concerne pas tous les emplois d'ALLER : dans le cas des emplois de caractérisation, par exemple, il n'y a pas le même ancrage dans la situation d'énonciation.

⁹ L'idée de « condition actuelle » développée par Schrott demande toutefois à être précisée. Ainsi, dans *Ne touche pas l'assiette, tu vas te brûler*, il existe certes une « condition actuelle » (l'assiette est brûlante), mais l'événement désigné dans la périphrase (« tu te brûles ») est conditionné par un événement à la fois futur et posé comme une hypothèse (« tu touches l'assiette »). Dans les emplois de caractérisation et de narration, par ailleurs, le point de repère initial de la relation n'est pas établi par rapport au moment de l'énonciation.

¹⁰ Dans les exemples (4)-(6) donnés plus haut (section 1.2), l'emploi du présent à la place de *je vais* + infinitif est possible dans tous les cas. L'emploi de -RAI est impossible dans (4) - **Vous vous taisez [...]* - et dans (5) - **vous prendrez cette avenue*. Dans (6), l'emploi de -RAI est possible (*on fera revenir [...]*, etc.), parce que le point de référence initial de la relation d'ultériorité est un point non défini (= n'importe quel moment choisi pour cuisiner) et que la relation n'implique aucune immédiateté. On retrouve donc ici les mêmes contraintes que pour les valeurs de futurité.

¹¹ L'appellation « caractéristique du sujet » est commode, mais demande à être précisée. Tout d'abord, il faudrait évidemment parler de « caractéristique *du référent* du sujet ». Ensuite, il convient de considérer la notion de « sujet » d'un point de vue sémantique et discursif, plutôt que d'un point de vue strictement syntaxique. Dans un énoncé au passif comme (24), par exemple, la caractéristique décrite concerne autant l' « agent » que le « patient ».

¹² Je n'envisagerai pas ici le cas d'une lecture « spécifique », qui de toute façon imposerait elle aussi le sens de futurité.

¹³ Le fait que le GN sujet soit un générique au pluriel n'exclut pas de façon automatique l'emploi de -RAI et d'ALLER. Comme l'a montré Celle (1997 : 112-113), l'ajout de certains éléments (subordonnée conditionnelle, pronoms compléments, etc.) peut rendre cet emploi acceptable. À propos de (30), notons également que l'emploi de *le / la* à valeur générique + nom au singulier rendrait l'énoncé beaucoup plus acceptable : *Le cheval a besoin de boire souvent, mais le chameau(, lui,) restera / va rester plusieurs jours sans boire*.

¹⁴ Damourette et Pichon (1911-1936 : 108-109 et 820-826) illustrent abondamment le fait que « [t]ous les tiroirs du verbe *aller* peuvent accéder à [cet] emploi. » Il semble même y avoir une compatibilité de cet emploi avec la construction ALLER ayant une valeur de futurité. Exemples (entendus dans des conversations) : « *Je crois que je vais faire une lettre à la mairie.* » « *Bof! Laisse tomber! Qu'est-ce que tu vas aller t'emmerder pour pas grand-chose!* » et « *Qu'est-ce qu'il va encore aller nous chercher ?* » (La dernière phrase du dialogue a paru anormale à certains de mes informants. Son caractère normal apparaît cependant si on la compare à *Qu'est-ce que tu vas t'emmerder [...]*?, qui situerait dans le présent, sans décalage vers le futur, l'action qui fait l'objet de la modalisation par l' « extraordinaire »). Ceci me paraît être un argument en faveur de l'hypothèse suggérée un peu plus loin : la valeur d' « extraordinaire » est directement dérivée du sens spatial du verbe *aller*, et non (indirectement) de l'effet de sens temporel de la périphrase.

¹⁵ À n'en pas douter, c'est le sémantisme du verbe *aller* qui rend possible l'ajout de cette sur-modalité. Il ne peut être question d'examiner ici ce sémantisme (pour lequel je renvoie aux travaux de Bourdin, notamment 2003, sur les marqueurs du signifié « aller » dans diverses langues). Je me contenterai d'observer que la dimension énonciative joue un rôle de premier plan dans le sémantisme « concret » du verbe *aller* : le mouvement dans l'espace exprimé par ce verbe est toujours défini de façon plus ou moins directe par rapport à l'énonciateur. Je rappellerai également – même s'il s'agit d'une thèse que l'on peut difficilement prouver – que, pour Damourette et Pichon (1911-1936 : 104), l'auxiliaire *aller* de l' « ultériorité » exprime (comme d'ailleurs d'autres auxiliaires) la subjectivité du locuteur : « Il va rire », en tant que forme ultérieure du verbe *rire*, signifie : « Moi, dans ma durée, je m'achemine vers le fait de son rire à lui ». L'agent de *va*, en tant qu'il reste à ce verbe quelque chose de son sens de mouvement, paraît donc être *je*. »

Il n'est pas sans intérêt de faire un rapprochement entre l' « allure extraordinaire » et certains emplois de signifiants de la notion « aller » dans d'autres langues. On peut mentionner par exemple, en ce qui concerne l'anglais, l'expression *go + V-ing* (énoncés du type *Don't go telling everyone!*, ≈ « Ne va pas raconter ça à tout le monde! »), analysée par Bourdin (2003) dans le cadre d'une étude de *go* et de ses équivalents dans d'autres langues. Il existe également en anglais américain un emploi de *go + and + V* sémantiquement proche de l' « allure extraordinaire », dans des expressions comme *Why did you go and [do that]?* (≈ « Qu'est-ce qui t'a pris d'aller [faire ça]? ») ; cet emploi de *go* se différencie syntaxiquement et sémantiquement de son emploi dans la construction *go + V* (cf. par exemple *Let's go ask him*), usuelle en anglais américain dans certains des cas où, dans d'autres variétés d'anglais, on a *go + and + V* (*Let's go and ask him*).

¹⁶ En ce qui concerne les emplois d'ALLER, Schrott (2001 : 163) définit la *négation interne* (celle que l'on trouve dans les valeurs de « futur périphrastique ») comme la « réalisation de (non p) dans l'avenir », et la *négation externe* (propre aux valeurs d'extraordinaire) comme la « non-réalisation de (p) dans l'avenir ». Le fait de passer par ces concepts a à mon avis un double inconvénient : il occulte les cas de modalisation constative – dont Schrott ne donne pas d'exemples – et, en mettant en avant la « non-réalisation de (p) », il masque le rôle de tout ce qui précède la réalisation ou non-réalisation de l'événement – autrement dit le rôle de ce qui est exprimé par l'auxiliaire *aller*.

¹⁷ Schrott (2001) ne dit pas autre chose dans son analyse de cet énoncé (p. 167) et de divers autres énoncés du même type, comme *Tu ne vas pas manger de ces saloperies!* (p. 164) : « le locuteur récusé l'intention de l'interlocuteur ».

La question de la portée de la négation est marginale par rapport à l'objet de cet article, et je ne l'ai traitée que de façon partielle. Il faudrait cependant observer, en particulier, que dans un énoncé comme *N'allez pas me dire que c'est difficile!* la négation de l'auxiliaire entraîne logiquement celle du procès représenté par le verbe (≈ *Ne me dites pas que c'est difficile!*).

¹⁸ Il n'est pas rare – cf. (27) – que le tiroir en -RAI prenne le relais une fois qu'ALLER a rempli son rôle. On sait d'ailleurs que cet ordre de succession est assez fréquent dans les emplois d'ALLER et de -RAI – cf. plus haut exemples (31) et (32).

¹⁹ Je reproduis ci-après la transcription d'un extrait d'une interview qui me paraît significatif de cette sorte d'usure du sens modal ; le sens de « caractéristique extraordinaire » est assez net au début (le remplacement par -RAI serait d'ailleurs impossible), mais il semble se dissoudre peu à peu. La personne interviewée (partie qui suit le second tiret) est le directeur d'un institut de sondage qui vient de réaliser une enquête sur des téléspectateurs :

– il y a donc sept catégories de téléspectateurs [...] je voudrais commencer par ceux qu'on appelle les infomanes [...] alors sont-ils nombreux

– ils sont nombreux puisqu'ils vont représenter près d'un quart de la population française [...] alors qui sont-ils ces infomanes euh beaucoup de personnes de 50 ans et plus plutôt des inactifs dans des foyers de deux personnes euh puisque près de la moitié sont dans cette catégorie et ils vont passer beaucoup de temps devant la télévision puisqu'ils vont passer près de quatre heures et demie et donc ils vont consommer effectivement beaucoup plus que la moyenne les journaux d'information. (France Inter, 24 octobre 2003)

²⁰ Le texte ci-après est la transcription d'un extrait d'une interview, également caractéristique de l'usure du sens modal, et cette fois dans un contexte de récit. La personne qui parle est interrogée sur la vie d'Arago :

donc euh en fait euh de même qu'il a euh été un scientifique et un politique en sciences il a euh mis en en rapport des domaines qui étaient euh a priori euh parfois un peu éloignés donc il a euh travaillé sur la polarisation donc euh Malus avait découvert que la lumière pouvait être polarisée que certaines lumières pouvaient être polarisées et lui va s'y intéresser immédiatement et va appliquer la chose à l'astronomie donc il va étudier la lumière euh de la lune il va étudier la lumière des comètes donc il va montrer qu'elles euh qu'elles sont polarisées et il va également étudier la lumière solaire et il va s'apercevoir que celle-ci n'est pas polarisée et comme il a travaillé sur les solides et les liquides et a montré que euh la lumière qui provenait euh d'eux n'était pas polarisée il va montrer en fait que le soleil ne peut être qu'une boule gazeuse et c'est la naissance de l'astrophysique. (France Inter, 17 octobre 2003)

UN NOUVEL AUXILIAIRE : *ALLER JUSQU'À*

DANIELLE LEEMAN

Université de Paris X Nanterre et UMR 7114 (Mo Dy Co)

1. La caractérisation proposée par J. Damourette et E. Pichon

Damourette et Pichon avancent quatre critères – qu'on ne retrouve pas nécessairement dans les travaux contemporains. Le premier est que, comme les marques temporelles, l'auxiliaire est le fait du locuteur, c'est-à-dire que dans une phrase telle que *Monet a peint des couchers de soleil*, Monet est présenté comme l'auteur du tableau mais c'est moi qui parle qui situe cette action dans le temps, de la même façon que si je disais *Monet peignait des couchers de soleil* : « le verbe auxiliaire *a* est en acception égocentrique reposant sur le locuteur » (§ 1604).

Le deuxième critère – qu'on ne peut vérifier sur n'importe quelle phrase – est que « les compléments fixant les circonstances du phénomène se rapportent à l'auxilié et non pas à l'auxiliaire » (§ 1605) ; ainsi, dans *Je viens de perdre ma femme il y a quatre mois*, le circonstant *il y a quatre mois* date le décès et non *venir de*. Toutefois, le circonstanciel est contraint par l'auxiliaire, puisqu'il suffit de substituer *vais* à *viens de* pour rendre *il y a quatre mois* inacceptable (**Je vais perdre ma femme il y a quatre mois*) ; on a de même *Cela fait quatre mois qu'il a perdu sa femme* et non **Cela fait quatre mois qu'il vient de perdre sa femme*. De fait, Gross a signalé à plusieurs reprises (1968 ; 1975 ; 1999) que l'auxiliaire intervient dans le rapport entre le verbe et le circonstant.

Selon le troisième critère, l'auxiliaire peut avoir pour auxilié le verbe à sens plein correspondant, comme dans *Je vais aller à la boulangerie* où *aller* apparaît deux fois. Damourette et Pichon relativisent cette propriété du fait, selon eux, que *être* auxiliaire ne peut apparaître devant *être* verbe (*Il a été* et non **Il est été*) d'une part, et du fait qu'à l'inverse on a la possibilité de séquences telles que *J'aime aimer* (où le premier n'est pas auxiliaire). Feuillet (1987) fait toutefois remarquer que la suite *être être* existe dans d'autres langues que le français, et que celles de type *J'aime aimer* sont extrêmement rares, si bien que le critère est parfaitement recevable. J'ajoute dans le même

sens que *Je suis été* n'est pas totalement exclu : une personne qui est tombée dans la rue pourrait dire *Quand je suis été sur le trottoir, il y a une dame qui est venue pour me ramasser*. Et dans *J'aime aimer*, il n'est pas sûr que l'on ait deux verbes de même sens (« plein ») : dans sa seconde occurrence, *aimer* signifie « être amoureux », tandis que dans la première, il ne désigne qu'un goût, une tendance qui porte vers quelque chose, et a donc un sens « allégé » par rapport à l'autre interprétation. Selon cette analyse, *aimer* est susceptible de relever des « verbes puissanciels » tels que définis par Guillaume, ce que corrobore le fait que *aimer* est ici peu naturel à l'impératif – en écho au fait que Guillaume (1929 ; 1938) fait de l'impératif une caractérisation des auxiliaires – : on n'a pas ??*Aime aimer !* comme on a *Aime tes parents !*, ce qui le rapproche de *devoir* (qui exclut l'impératif) et de *pouvoir* et *savoir*, qui ne l'admettent que sur base de subjonctif, comme *avoir* et *être*.

Le quatrième critère est que l'auxiliaire suppose une « sublimation sémantique » en ceci que le verbe voit, par rapport à ses autres emplois, son sens se dépouiller, perdre un certain nombre de particularités, et « ainsi acquérir assez de généralité pour convenir à l'expression de modalités pouvant toucher tous les phénomènes » (§ 1603) ; c'est précisément parce que *devoir*, *pouvoir*, *vouloir* ne subissent pas ce processus de désémantisation que Damourette et Pichon leur refusent le statut d'auxiliaire – pour les mêmes raisons sans doute, ils ne citent même pas *sembler* ou *paraître*.

Si l'on prend l'exemple de *aller* dans l'expression de « l'ultérieur » (*Il va pleuvoir*), il perd sa valeur de déplacement effectif dans l'espace mais « garde sa valeur de « sens du mouvement », transposée à vrai dire sur la ligne métaphorique du temps, puisqu'il n'y a plus de déplacement spatial » (§ 1645). Le « sens du mouvement » est conservé dans la mesure où, indiquant le futur, *aller* note une progression temporelle s'éloignant du présent du locuteur, de la même façon que, au sens locatif, *aller* suppose un éloignement par rapport au lieu où se trouve le locuteur. Il en va de même pour *s'en aller* dans un emploi tel que *Je m'en vais vous en raconter une bien bonne* (que je n'ai pas vu cité dans les travaux consultés).

On observe un phénomène similaire dans une autre acception de *aller* auxiliaire, que Damourette et Pichon appellent l'« extraordinaire », où *aller* présente le procès comme l'irruption de quelque chose d'inattendu et de préjudiciable :

- (1) a. Il est allé lui dire qu'on ne voulait pas d'elle !
- b. Ce crétin est encore allé raconter des bêtises.
- c. Et s'il allait pleuvoir ?

Dans cet emploi d'auxiliaire, *aller* garde du sens plein celui de l'élan qui préside au déplacement ; on n'a ni mouvement spatial ni modification temporelle, puisque les périphrases verbales en (1) équivalent de ce point de vue à (1') :

- (1') a. Il est allé lui dire $\equiv$ il lui a dit
 b. est encore allé raconter $\equiv$ a encore raconté
 c. allait pleuvoir $\equiv$ pleuvait

J'ajoute que cet emploi « extraordinaire » est bien distinct de celui du futur proche, puisque *aller* y accepte des temps ou modes qu'il refuse lorsqu'il a trait à l'ultériorité (passé simple, passé composé, futur, subjonctif [...]) :

- (2) a. Il alla lui dire que [...]
 b. Il est allé lui dire que [...]
 c. Ce n'est pas lui qui ira raconter que [...]
 d. Il a fallu qu'il aille raconter que [...]

Damourette et Pichon distinguent encore trois emplois auxiliaires de *aller* : d'abord le duratif, de type *Il va répétant que tout le monde lui en veut* (tour « vieillissant »), ensuite celui qui marque la progression concomitante de deux procès : *Les difficultés vont s'aggravant*,¹ et enfin celui, de « sporadicité », qui indique un balancement contradictoire entre deux procès opposés tout en véhiculant l'idée de leur imprévisibilité : *Un jour il va te dire bonjour, le lendemain il ne te reconnaît même pas / il ne va même pas te reconnaître*.

Pourquoi ce long rappel ?

J'ai opéré ce long rappel pour montrer que l'inventaire des auxiliaires dans la doxa est bien inférieur aux données décrites et classées par Damourette et Pichon – alors même qu'ils ne comptabilisent pas dans cet emploi des verbes qui, tels *sembler*, *paraître*, ou *pouvoir*, sont actuellement considérés comme auxiliaires – : l'article *aller* du TLF par exemple ne signale comme « auxiliaire de mode » que deux formes : d'une part *aller* + participe présent (qui regroupe *L'inquiétude va croissant* et *La situation va en s'aggravant*), et d'autre part *aller* + infinitif, qui recouvre trois définitions : « sens futur » (*Il va pleuvoir*, *Elle va pour sortir*), « action imminente manquée » (*aller* est alors à l'imparfait : *J'allais sortir [...]/J'allais pour l'embrasser quand [...]*), « action imminente redoutée » (avec *si* + *aller* à l'imparfait : *Et s'il allait pleuvoir ?*). Ne sont donc pas enregistrés ce que Damourette et Pichon rangent sous le chef de l'« extraordinaire » et de « la sporadicité », ni l'emploi auxiliaire de *s'en aller* dans *Je m'en vais te faire une confidence*.

Mais les travaux spécialisés contemporains sont eux-mêmes en-dessous de ce qu'inventorie le *TLF*. Ainsi Gaatone (1996 [*in* 1998]), dans la liste qu'il présente à juste titre comme « sans doute non exhaustive ni d'ailleurs fermée » (p. 196), ne cite que « *aller* (futur proche) », dans la sous-classe des « verbes temporels aspectuels », comme Lamiroy (1999 : 40) qui, sur la base de 52 auxiliaires pour le français extraits de la table 1 de Gross (1975), 115 pour l'italien et 171 pour l'espagnol, conclut que « la classe des auxiliaires français est nettement plus fermée que celle de l'italien et de l'espagnol ». En ce qui concerne le français, il est clair que le chiffre ne correspond pas à la réalité puisque un seul emploi est enregistré pour *aller* contre cinq chez Damourette et Pichon qui, eux-mêmes, n'ont peut-être pas pensé à toutes les possibilités, comme je le montrerai à propos de *aller jusqu'à*.

Il en va de même pour *venir* : *venir à* (*Un renard vint à passer*) et *venir de* (*Un renard vient de passer*) sont dans la liste de M. Gross, mais non le *venir* d'imminence que l'on a dans *Je viens vous demander un service* (dit au téléphone), ou le *venir* qu'on pourrait dire « extraordinaire » de *Il faut toujours qu'il vienne mettre son nez dans nos affaires*, *Qu'est-ce que tu viens m'embêter ?* sans parler de *en venir à* (*J'en viens à douter de tout*) ou de *venir* dans *Cet argument vient corroborer ma thèse*. Je lisais l'autre jour dans un livre de cuisine que *Le lièvre demande à mariner plusieurs heures* – il me semble qu'on a là un emploi auxiliaire, comparé à *Il y a là quelqu'un qui demande à vous voir* – et l'on peut encore penser à *ne demander qu'à* : *Par cette chaleur, les forêts ne demandent qu'à s'embraser*. Or la table 1 de M. Gross ne signale à propos de *demande* que *ne pas demander mieux que de* (Gaatone – *op. cit.* – ne mentionne pas *demande*).

Un dernier exemple : selon Lamiroy (*op. cit.*) ou Laca (2004) par exemple, il n'y aurait pas en français d'auxiliaire marquant l'itération, l'habitude, comme c'est le cas en espagnol avec *soler* ou en portugais avec *costumar*² ; cependant, Gross enregistre *ne faire que*, qui n'indique pas seulement la restriction, comme dans *Je ne fais que passer*, mais aussi l'itération, le développement intensif (Attal, 1989 ; 1995) et l'habitude :

- (3) a. M'sieur, il fait que m'embêter / que me donner des coups de pied !
- b. Son succès ne fait que grandir.
- c. Dans ce pays, il ne fait que pleuvoir.

– si bien que *ne faire que* connaît en fait au moins deux emplois d'auxiliaire et non un.

2. L'hypothèse que *aller jusqu'à* + infinitif est un auxiliaire

Le raisonnement que tiennent Damourette et Pichon à propos des emplois auxiliaires de *aller* vaut pour *aller jusqu'à*, puisque dans une phrase comme :

- (4) a. Elle est allée jusqu'à se prostituer pour lui.

aller ne décrit pas un mouvement concret, le déplacement spatial, mais ne garde de *aller jusqu'à* locatif que l'élan qui préside au mouvement d'une part (*aller*), et le fait qu'un terme est atteint d'autre part (*jusqu'à*). De plus, *aller jusqu'à* conjugué peut se suivre de *aller jusqu'à* au sens locatif à l'infinitif (comme *avoir* suit *avoir* dans *Elle a eu peur*) :

- (4) b. Elle est allée jusqu'à aller jusqu'à la fontaine pour lui trouver de l'eau fraîche.

En revanche, il n'est pas clair que le circonstant temporel ne porte que sur l'infinitif en (4c) – mais nous avons vu que ce critère était sujet à caution :

- (4) c. Elle est allée jusqu'à se prostituer pour lui il y a quatre mois.

De plus en l'occurrence, le procès dénoté par l'infinitif est en fait contenu dans ce que dit l'auxiliaire, qui suppose le terme atteint – on ne peut donc pas les dissocier.

2.1 Le test de l'impératif

On l'a vu, Guillaume (*op. cit.*) avance l'impossibilité de l'impératif, ou son caractère morphologiquement marqué, pour caractériser les auxiliaires. De ce point de vue, *sembler* peut y être rangé, comme *devoir*, *pouvoir*, *vouloir* – malgré la stabilité sémantique – mais bizarrement, *paraître* se révèle plus acceptable, selon les contextes :

- (5) a. ??Semble partir.
 ??Semblez regarder Léa.
 ??Semblons travailler.
 b. ??Parais partir.
 ?Paraissez regarder Léa.
 ?Paraissons travailler.

Dans la liste proposée par Gaatone (*op. cit.* : 196), se prêtent difficilement à l'impératif *aller* (futur proche), *n'en pas finir de*, *venir à / de*, *avoir beau*, *devoir*, *menacer*, *pouvoir*, mais on dirait fort bien entre autres :

- (6) a. Aie fini quand je rentrerai.
Sois parti à 8 heures.
- b. Arrête de fumer.
Cesse de t'agiter.
Commencez à manger sans moi.

Admettons, donc, que le critère ne soit pas général ; le fait que *aller jusqu'à* soit susceptible de se mettre à l'impératif n'empêche alors pas de le considérer comme un auxiliaire possible³ :

- (7) a. ?Va jusqu'à lui faire un enfant pour l'obliger à t'épouser.
- b. Ne va pas jusqu'à lui faire un enfant pour l'obliger à t'épouser.
- (8) a. Afin de le convaincre, allons jusqu'à lui proposer une forte somme.
- b. ?Afin de le convaincre, n'allons pas jusqu'à lui proposer une forte somme.
- c. Afin de le convaincre, n'allons tout de même pas jusqu'à lui proposer une forte somme.

2.2 La commutation de l'infinitif avec une complétive

Benveniste (1965 [*in* 1974]) note l'existence, outre *pouvoir* et *devoir*, de verbes « modalisants par occasion » (p. 188), comme *vouloir*, qui ne sont tels que lorsqu'ils sont suivis de l'infinitif. Par extension, on admettra que dans un emploi dit « auxiliaire », l'infinitif ne commute pas avec une complétive (Gross, 1968), ce qui pose le problème du statut de verbes tels que *vouloir* : doit-on considérer comme Benveniste qu'il s'agit d'un modal dans *Il a voulu chanter* mais non dans *Il a voulu que je chante*, ou comme Gross que l'infinitif est une complétive réduite dans *Il a voulu chanter* – où par conséquent *vouloir* n'est pas un auxiliaire – ? C'est le deuxième point de vue qui domine actuellement (Lamiroy, 1994), ce qui permet de distinguer en particulier *vouloir* dans *Il veut chanter* et dans *On dirait qu'il veut pleuvoir* ou *La plaie ne veut pas se cicatriser*. Toutefois, dans le cas de verbes tels que *aller*, l'impossibilité d'une complétive ne permet pas de distinguer entre les emplois, puisque *Je vais acheter des cigarettes* l'exclut au sens « je sors pour acheter des cigarettes » aussi bien qu'au sens « mon achat est imminent »⁴.

Néanmoins, il existe une conjonction *jusqu'à ce que*, ce qui permet de tester la propriété sur *aller jusqu'à* ; or on ne dirait guère :

- (9) a. ?Elle est allée jusqu'à ce que Max lui fasse un enfant pour l'épouser.
 b. ?Elle ira jusqu'à ce que Luc la raccompagne chez elle pour avoir des chances de le séduire.
 c. ?Ils iraient jusqu'à ce que leur femme se prostitue pour assurer leur train de vie.

2.3 La commutation de l'infinitif avec un groupe nominal (GN)

L'impossibilité de commutation de l'infinitif avec un GN est en revanche loin d'être nécessaire et suffisante, puisque l'on aurait par exemple (10a, b) ; ce n'est pas non plus un critère permettant de trancher en défaveur d'une analyse de *aller jusqu'à* comme auxiliaire (10c étant acceptable) :

- (10) a. Le médicament continue à agir / son action.
 b. On commence à / finit de labourer / les labours.
 c. Elle irait jusqu'à la prostitution pour lui.

2.4 La « transparence » de l'auxiliaire

À la suite de Harris (1964), Gross (1968) définit les verbes auxiliaires par le fait qu'ils ne modifient pas les relations entre l'infinitif et ses arguments ; ainsi qu'y ont insisté à plusieurs reprises Franckel (1989 ; 1991), Gaatone (1995 ; 1996 [*in* 1998])⁵ et Lamiroy (1994 ; 1995 ; 1996 [*in* 1998])⁶, cette propriété n'est pas générale ; n'importe quelle association sujet-verbe (-complément) n'est pas indifféremment modifiable par n'importe quel auxiliaire :

- (11) a. ??Max vient d'aimer Léa.
 b. ??Je semble travailler.
 c. ??Paul s'est mis à naître / mourir / arriver (Schapira, 1998 : 179⁷).
 d. ??Il achève / termine de pleuvoir (Le Goffic, 1993 : 165⁸).

Dans d'autres cas, l'auxiliaire entraîne une modification cotextuelle ; ainsi (12a) n'est pas une assertion descriptive comme (12b) mais une sorte d'hypothèse, de pari de la part du locuteur (« je suis sûr que / je parie que / tu vas voir que ») – et encore n'est-il pas certain que *aimer* signifie ici naturellement « être amoureux » :

- (12) a. Max va aimer Léa.
 b. Le train va partir.

En ce qui concerne *aller jusqu'à*, (13a) ou (13b) paraissent *a priori* un peu étranges mais (13c) ou (13d) en revanche sont parfaitement naturels, ce qui montre que ce n'est pas le sujet qui est en cause mais plutôt le rapport entre le sens qu'institue l'auxiliaire et le procès que retrace le verbe, dans le cadre d'une certaine situation⁹ :

- (13) a. ??Il va jusqu'à pleuvoir.
 b. ??Il va jusqu'à neiger.
 c. Il va jusqu'à pleuvoir un mètre d'eau en une nuit.
 d. Il est allé jusqu'à neiger en plein mois d'août.

2.5 La cliticisation du complément du verbe

La périphrase *aller jusqu'à* + infinitif se comporte comme les autres verbes rangés dans les auxiliaires malgré la place du clitique complément, qui diffère de celle que l'on observe avec *être* et *avoir* :

- (14) a. Elle l'a aimé vs *Elle a l'aimé.
 b. Il y est allé vs *Il est y allé
 c. Il va jusqu'à la suivre vs *Il l'a va jusqu'à suivre.

2.6 La portée de l'interrogation et de la négation

Dans Leeman (1991 ; 1999), le test de la portée de l'interrogation et de la négation permet de montrer que, dans les annonces de mariage ou de naissance, on a, avec des formulations comme *avoir la joie de (faire part)*, *avoir le bonheur de (annoncer)*, des locutions à valeur d'auxiliaire. En effet, dans (15.a), la négation nie le procès véhiculé par le participe passé ou l'infinitif, et de même en (15.b) la question porte sur le départ du train :

- (15) a. Le train n'est pas parti / ne va pas partir.
 b. Le train est-il parti ? / va-t-il partir ?

Ainsi, (15) revient à dire que le train ne part pas ou à se demander s'il part. En revanche, dans (16), la négation et l'interrogation portent sur le verbe conjugué :

- (16) a. Elle ne souhaite pas partir.
 b. Souhaitez-vous partir ?

(16a) n'est pas compris comme « elle ne part pas » mais comme son refus de le faire, et en (16.b) la question est de savoir si l'interlocuteur a le désir de partir et non s'il part.

Or *aller jusqu'à* + infinitif se comporte comme les auxiliaires en (15) et non comme *souhaiter* en (16) ; le sens de (17a) est que « Paul n'a pas dit qu'il s'en moquait » (la négation porte sur l'infinitif et non sur le verbe conjugué), et de même en (17b) la question est de savoir s'il a dit ou non qu'il s'en moquait :

- (17) a. Paul n'est pas allé jusqu'à dire qu'il s'en moquait.
b. Paul est-il allé jusqu'à dire qu'il s'en moquait ?

2.7 La double négation

Comme tous les modaux, *aller jusqu'à* se comporte en revanche comme les verbes de type *souhaiter* et à l'opposé de *avoir* et *être* relativement à la double négation ; on n'a pas aussi bien (18a) et (18b) alors que sont également possibles (19a) et (19b), et de même (20a) et (20b) :

- (18) a. Il n'a pas enregistré ma demande / *Il a ne pas enregistré ma demande.
b. Les gens ne sont pas accourus / *Les gens sont ne pas accourus.
(19) a. Je ne souhaite pas enregistrer cette demande / Je souhaite ne pas enregistrer cette demande.
b. L'ordinateur ne paraît pas enregistrer cette demande / L'ordinateur paraît ne pas enregistrer cette demande.
(20) a. Les mites ne sont pas allées jusqu'à dévorer ma ceinture en cuir.
b. Les mites sont allées jusqu'à ne pas dévorer ma ceinture en cuir.

Selon Blanche-Benveniste (2001 : 80), les auxiliaires ne sont pas porteurs en eux-mêmes des modalités négative ou interrogative : on ne peut pas dire **Il n'y est pas pas parvenu*. Je ne suis pas sûre cependant que ce type de formulation soit entièrement interdit – je n'irai toutefois pas jusqu'à dire qu'il est fréquent et banal. Rappelons-nous les incendies de chaque été dans le sud de la France : on espère qu'il va pleuvoir, ce qui éteindrait les feux – (21a) serait alors l'expression du souhait du locuteur :

- (21) a. Pourvu qu'il n'aille pas pas pleuvoir !

Dans la même situation, on peut questionner avec une certaine appréhension :

- (21) b. C'est vrai que la tramontane n'est pas pas tombée ?

à quoi il serait possible de répondre :

- (21) c. La tramontane ne va pas jusqu'à ne pas souffler – uniquement pour soulager la tâche des pompiers !

2.8 *Les tests de constituance*

Je renvoie pour un rappel à Abeillé et Godard (1996 ; 2003) ; ce qui montre que l'on a affaire à un auxiliaire et non à une structure à contrôle, ce sont :

2.8.1 *Les constructions elliptiques*. On observe que, de la même façon que le participe ne peut être omis après l'auxiliaire dans (22a), on n'a pas la possibilité de supprimer l'infinitif dans (22b) :

- (22) a. *Paul a pris une choucroute et Marie a une paëlla.
 b. *Paul va jusqu'à faire le ménage et Jean va la lessive / Paul va jusqu'à faire le ménage et Jean va jusqu'à la lessive.

2.8.2 *La pronominalisation de l'auxilié*. Le participe après *avoir* n'est pas pronominalisable (23a), ni l'infinitif après *aller* « futur proche » (23b) ; il en va de même de celui qui suit *aller jusqu'à* (23c), qui s'oppose ainsi à celui qui suit *consentir*, verbe « à contrôle » (23d) :

- (23) a. Paul a menti / *Paul l'a.
 b. Paul va faire la cuisine / *Paul le va.
 c. Marie aimerait que Paul fasse la cuisine mais *il n'y va pas / *il n'y va pas jusque (à).
 d. Marie aimerait que Paul fasse la cuisine mais il n'y consent pas.

2.8.3 *La question sur l'auxilié*. Parallèlement à (24a), aucune des formulations (24b) n'est acceptable :

- (24) a. *Qu'a Jean ? — Pris une choucroute.
 b. *Où irait Jean ? — Jusqu'à faire la cuisine.
 *Jusqu'où irait Jean ? — Faire la cuisine.

2.8.4 *La topicalisation de l'auxilié*. Face à (25a), où *vouloir* permet l'antéposition de la séquence à l'infinitif, on n'aurait pas (25b) – *aller jusqu'à* n'est donc pas un verbe « à contrôle » :

- (25) a. Faire la vaisselle, je ne veux pas.
 b. *Faire la vaisselle, je n'irait pas jusque (à).
 c. *Jusqu'à faire la vaisselle, je n'irai pas.

(25e) est toutefois possible, parallèlement à (25d) :

- (25) d. Faire la vaisselle, je ne le veux pas.
 e. Faire la vaisselle, je n'irai pas jusque-là.

2.8.5 *Le clivage et le pseudo-clivage de l'auxilié*. Le clivage serait à la rigueur acceptable, mais le pseudo-clivage est totalement exclu :

- (26) a. *C'est aimé Léa que Luc a.
 *C'est aimer Léa que Luc va.
 b. *Ce que Luc a, c'est aimé Léa.
 *Ce que Luc va, c'est aimer Léa.
 (27) a. ?C'est jusqu'à faire le ménage que Max irait !
 b. *Ce que Jean irait, c'est jusqu'à faire le ménage !
 *Ce que Jean irait jusque (à), c'est faire le ménage !
 ?*Ce jusqu'où irait Jean, c'est faire le ménage !

2.9 Conclusion

En résumé, les tests (qu'ils soient sémantiques, distributionnels, syntaxiques) convergent vers la même conclusion : *aller jusqu'à* + *infinitif* est susceptible d'un emploi d'auxiliaire et, à ma connaissance, n'a pas encore été signalé dans les exemples ou listes avancés dans les travaux de référence. Du fait qu'il n'est pas le seul dans ce cas, la conclusion est qu'il faudrait procéder à des études plus systématiques avant de porter des jugements sur l'auxiliarité en français et le statut typologique de cette langue dans le domaine roman au regard de ce critère.

3. L'identité sémantique de *aller jusqu'à*

On n'a pas non plus inventorié toutes les valeurs sémantiques que peuvent véhiculer les auxiliaires – cela a déjà été vu pour *aller*, mais aussi *demande*, *ne faire que*, *sortir*, *venir* [...] Schapira (*op. cit.*) découvre de même de possibles emplois « pragmatiques » de *commencer à*, ou de *pouvoir* susceptible de marquer « l'atténuation » – (28b) étant moins rude que (28c), lui-même plus doux que (28d) :

- (28) a. Tu commences à m'agacer.
 b. Je veux dire que Paul a tort.
 c. Je dis que Paul a tort.
 d. Paul a tort.

La combinaison *aller jusqu'à* spécifie qu'un procès aboutit à son terme : si je dis que je vais jusqu'à Marseille, c'est qu'il n'est pas prévu que le voyage aille au-delà de Marseille. La préposition marquant la limite extrême du procès, elle signale éventuellement ce au-delà de quoi il est impossible ou inenvisageable d'aller – l'apport aspectuel se double donc d'une modalité appréciative (Culioli, 1968). Ainsi, dans une négociation, *J'irai jusqu'à deux mille euros* dit ce que le locuteur juge maximalement possible de payer eu égard à un certain étalon, tout en considérant (et faisant savoir) que la somme est supérieure à ce qu'il serait normal, raisonnable de réclamer : *aller jusqu'à* décrit donc un mouvement aboutissant à un terme présenté en fait comme une limite à laquelle on ne devrait pas arriver¹⁰.

Dans le cas de la périphrase verbale, l'infinitif dénote le terme extrême d'un parcours ; ainsi, un événement quelconque est porteur d'un certain nombre de conséquences : me surprendre, me déplaire, m'amener à y penser sans cesse, me causer des insomnies, me couper l'appétit ; dans :

- (29) a. Cette histoire va jusqu'à me couper l'appétit.

aller jusqu'à est l'écho de cet itinéraire menant au résultat obtenu – l'aspect est donc accompli – au-delà duquel je change d'état (je mangeais, je ne mange pas) ; et ce mouvement est susceptible d'être assorti d'un « effet de scandale » (modalité appréciative) qui présente le résultat en question comme le terme d'une progression qui, selon le locuteur, n'aurait pas dû être atteint. De même en (29b), le sens est qu'une borne est passée, que Paul est allé trop loin – que, du point de vue de celui qui parle, Paul n'aurait pas dû dire qu'il s'en moquait :

- (29) b. Paul est allé jusqu'à dire qu'il s'en moquait.

On retrouve donc l'idée de subjectivité nynégocentrique définitoire de l'auxiliaire selon Damourette et Pichon.

Ainsi peut s'expliquer la différence d'acceptabilité que l'on a observée à propos de (8) ci-dessus. Si l'on se réfère à la théorie des stéréotypes défendue par Anscombe (2001), (8a) exploite le stéréotype selon lequel, si l'on veut absolument convaincre quelqu'un de faire quelque chose qu'il ne veut pas faire, il faut y mettre le prix, *i.e.* par exemple lui proposer une forte somme lorsque

tous les autres arguments ont été épuisés (en vain) ; (8b) est moins acceptable, car allant à l'encontre du stéréotype¹¹ ; (8c) redevient naturel parce que l'adverbe *tout de même* explicite le fait que la proposition d'une forte somme est le point extrême auquel, selon le locuteur, on ne doit pas aboutir.

De même, sous nos climats, la pluie ou la neige sont quelque chose d'ordinaire, de normal : (13a) et (13b) sont étranges parce que présentant la pluie ou la neige comme extraordinaires – on ne voit pas de quelle progression elles seraient l'étape ultime ; il faut, pour rendre ces énoncés naturels, expliciter les conditions dans lesquelles le locuteur peut avoir à les considérer comme le point extrême d'un éventail de possibilités, ce que font (13c) et (13d).

4. Conclusion

Évidemment, deux questions se posent à l'issue de cette investigation : d'une part celle de la pertinence des tests, et d'autre part celle – corrélée à la précédente – de la conséquence possible qu'ils aboutissent tendanciellement à reconnaître (au moins) un emploi possible d'auxiliaire à la quasi-totalité des verbes susceptibles de se construire avec un infinitif – ce qui viderait la notion de toute identité propre. On a vu en effet que certaines propriétés, toujours avancées comme caractéristiques, ne sont pas forcément représentées systématiquement (par exemple la non-commutation avec un GN), si bien que certains concluent à un « continuum » (Lamiroy, 1999) : *vouloir*, illustrant typiquement pour les uns le comportement du verbe « à contrôle » dans *Tu veux partir*, tendra pour d'autres à l'auxiliarisation (ce qu'enregistre la notion de « verbe puis-sancier » de Guillaume) : il se prête mal à l'impératif (de toute façon formé sur une base de subjonctif : *Veuille partir*), à la question (l'ensemble question-réponse *Que veux-tu ? — Partir* apparaît peu naturel) ou à la pronominalisation (les dislocations *Partir, tu le veux* et, *a fortiori*, *Tu le veux, partir* étant d'acceptabilité douteuse) – voire à la complémentation par une subordonnée : *Veuillez qu'il pleuve* n'est guère admissible que dans une prière à Dieu. De fait, il semble bien susceptible d'un emploi d'auxiliaire dans des cas tels que *Je veux croire que vous m'aiderez* (Blumenthal, 2003).

La diversité des comportements (y compris du point de vue sémantique, puisque l'on n'observe pas nécessairement d'allègement ou de restriction du sens) peut conduire à envisager deux solutions : ou bien¹² définir un ensemble de propriétés obligatoires et stables caractérisant strictement l'auxiliaire « canonique » – en seraient *avoir / être* ; *aller, venir / sortir de* ; *devoir, pouvoir, savoir* (etc. Cf. Wilmet, 1998 : 320-321), les autres (dont *aller jusqu'à*) ne relevant que de l'emploi coverbal. Ou bien – ce serait plutôt ma position – admettre que l'auxiliaire ou le semi-auxiliaire sont des aspects parmi d'autres de la polysémie du verbe en discours, dont il reste à expliquer pourquoi ils

concernent tels verbes et non tels autres, et pourquoi ils connaissent telles propriétés et non telles autres, en relation avec leur identité fondamentale en langue¹³.

Références

- Abeillé, Anne et Danièle Godard. 1996. « La complémentation des auxiliaires français ». *Langages* 122.32-61.
- . 2003. « The syntactic structure of French auxiliaries ». *Language* 78 : 3.404-452.
- Anscombre, Jean-Claude. 2001a. « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes ». *Langages* 142.57-76.
- . 2001b. « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux ». *Cahiers de Praxématique* 36.43-72.
- Attal, Pierre. 1989. « Les mystères de *ne que* », *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* 2.113-129.
- . 1995. « Des mystères de *ne que* aux mystères de l'acceptabilité ». Dans *Tendances récentes en linguistique française et générale* éd. par Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Lucien Kupferman, 7-24. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Bat-Zeev Shyldkrot, Hava. [dir.] 1999. « Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse ». *Langages* 135.
- Benveniste, Émile. 1965 [in 1974]. « Structure des relations d'auxiliarité ». *Problèmes de linguistique générale* 2.177-193.
- Blanche-Benveniste, Claire. 2001. « Auxiliaires et degrés de « verbalité » ». *Syntaxe et Sémantique* 3.75-97.
- Blumenthal, P. 2003. « Les implications de la volition : type de procès, centrage du verbe et polyphonie ». Dans *Aspects de la modalité*, M. Birkelund et al. (dirs), 31-44. Tübingen : Niemeyer.
- Bouchard, Denis. 1995. *The Semantics of Syntax. A Minimalist Approach to Grammar*. Chicago : University of Chicago Press.
- Culioli, Antoine. 1968. « La formalisation en linguistique ». *Cahiers pour l'Analyse* 9.106-117.
- Damourette, Jacques et Edouard Pichon, E. 1936. *Des mots à la pensée. Tome V*. Paris : D'Artrey.
- Feuillet, J. 1987. « Problématique de l'auxiliation ». *Travaux du CERLICO* 1.1-38.
- Forsgren, Mats, Kerstin Jonasson et Hans Kronning [dirs]. 1998. *Prédication, assertion, information*. Uppsala : Studia Romanica Uppsaliensia 56.
- François, Jacques. 1989. *Changement, causation, action*. Genève-Paris : Droz.

- Franckel, Jean-Jacques. 1989. *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève-Paris : Droz.
- Franckel, Jean-Jacques et Denis Paillard. 1991. « Discret – Dense – Compact : vers une typologie opératoire ». *Travaux de Linguistique et de Philologie* XXIX.103-136.
- Fuchs, Catherine et Anne-Marie Léonard. 1979. *Vers une théorie des aspects*. Paris / La Haye / New York : Mouton de Gruyter et EHESS.
- Gaetone, David. 1995. « Syntaxe et sémantique : le cas des verbes transparents ». *Perspectives 2 : Le langage et le texte. Hommage à Alexandre Lorian*, 55-71. Jérusalem : Magnès.
- , 1996 [in 1998]. « Peut-on parler de verbes non prédicatifs en français ? », Dans *Prédication, assertion, information* Forsgren, M. et al. (dirs), p. 193-200. Uppsala : Studia Romanica Uppsaliensia 56.
- Gross, Maurice. 1968. *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
- , 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- , 1999. « Sur la définition d'auxiliaire du verbe ». *Langages* 135.
- Guillaume, Gustave. 1929. *Temps et verbe*. Paris : Champion.
- , 1938 [in 1964]. « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes ». *Langage et Science du langage*, 73-86. Paris / Québec : Nizet et Presses de l'Université Laval.
- Harris, Zelig. 1964. *Elementary Transformations, Transformational and Discourse Analysis Papers* 54.
- Joly, André. 1977. « Avoir et être en français contemporain. Approche psychosystématique ». *Le français dans le monde* 129.22-28.
- Kronning, Hans. 2003. « Auxiliarité, énonciation et rhématicité ». *Cahiers Chronos* 11.231-249.
- Laca, Brenda. 2004. « Les catégories aspectuelles à expression périphrastique : une interprétation des apparentes « lacunes » du français ». *Langue française* 141.85-98.
- Lamiroy, Béatrice. 1994. « Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité ». *Langages* 115.64-75.
- , 1995. « La « transparence » des auxiliaires ». Dans Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Lucien Kupferman (dirs), p. 277-286.
- , 1996. « Prédication et auxiliaires ». Dans *Prédication, assertion, information*. Forsgren, M. et al. (dirs). Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis 56.285-522.
- , 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages* 135.33-45.

- Leeman, Danielle. 1991. « Grammaire du Carnet mondain : les annonces de naissance ». *Complex* 1.127-139.
- , 1999. « Périphrases verbales à base nominale : un nouveau type de semi-auxiliaire ». *Travaux de Didactique de français langue étrangère* 41.49-58.
- Le Goffic, Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Le Querler, Nicole. 1996. *Typologie des modalités*. Presses universitaires de Caen.
- Letoublon, F. 1984a. « Polyphonie et auxiliarité ». *Cahiers de grammaire* 8.117-156.
- , 1984b. « *Il vient de pleuvoir, Il va faire beau*. Verbes de mouvement et auxiliaires ». *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* XCIV : 1.25-41.
- Roy, G.-R. 1976. *Contribution à l'étude du syntagme verbal : étude morpho-syntaxique des coverbes*. Paris : Klincksieck.
- Schapira, Charlotte. 1998. « Grammaticalisation et hiérarchie : auxiliaires, semi-auxiliaires et surauxiliaires ». *Travaux de linguistique* 36.175-188.
- Willems, D. 1968. « Analyse des critères d'auxiliarité en français moderne ». *Travaux de linguistique* 1.87-96.
- Wilmet, Marc. 1976. *Études de morpho-syntaxe verbale*. Paris : Klincksieck.
- , 1998². *Grammaire critique du français*. Paris / Louvain-la-Neuve : Hachette et Duculot.

Notes

¹ Les deux constructions ne s'équivalent pas, contrairement à ce qu'affirment ou laissent entendre certaines présentations grammaticales ou lexicographiques : on n'aurait pas ?? *Il va en répétant que tout le monde lui en veut*.

² Mon amie portugaise Maria Paula considère toutefois ce verbe « vieux », « passé de mode ».

³ On expliquera au point 3 pourquoi l'impératif affirmatif est tantôt moins acceptable, tantôt plus acceptable que l'infinitif négatif, et pourquoi (8c) paraît plus naturel que (8b).

⁴ En revanche, il n'est pas tenu compte pour *pouvoir* ou *sembler* de la possibilité de complétive dans la construction impersonnelle : on a *Il peut pleuvoir / Il se peut qu'il pleuve* et *Il semble pleuvoir / Il semble qu'il pleuve* – or les deux sont rangés parmi les auxiliaires.

⁵ Qui note par exemple l'impossibilité de **Ce livre vient de comporter dix chapitres, *Il persiste à pleuvoir, *Il y a à y avoir ici une infirmière en permanence* (1995 : 61, 67).

⁶ à partir d'incompatibilités telles que **Il a beau s'agir d'un malentendu [...]* ? **Son sang s'est arrêté de couler, *Il paraît falloir partir tout de suite* (1995 : 280, 281).

⁷ qui conclut de ses observations que l'auxiliaire est subordonné au verbe à l'infinitif de la même manière qu'un spécificateur est dépendant de ce qu'il spécifie.

⁸ Franckel (*op. cit.*) explique bon nombre de ces incompatibilités, et pourquoi *Il a fini de manger* n'équivaut pas à *Il a cessé de manger* entre autres.

⁹ Nous expliquerons ce fait lors de la caractérisation sémantique de *aller jusqu'à* dans le point 3 ci-après.

¹⁰ L'énoncé *J'irai jusqu'à Marseille* se prête à cette interprétation appréciative : « Je n'ai pas du tout envie, ou cela me gêne, d'aller à Marseille, mais, pour toi, j'irai jusque là ».

¹¹ Sauf si précisément on a affaire à quelqu'un qui n'entre pas dans le stéréotype et qu'on s'aliénerait en lui proposant implicitement d'acheter son accord. Je remercie Nicole Le Querler d'avoir attiré mon attention sur cette interprétation.

¹² Merci à Marc Wilmet pour cette suggestion.

¹³ Je remercie pour leurs remarques, qui m'ont amenée à préciser certains points de mon exposé : A. Abeillé, H. Bat-Zeev Shyldkrot, D. Bottineau, P. Bourdin, F. Fresquet, L. Melis, N. Le Querler, F. Tollis, A. Vassant, M. Wilmet.

PARTIE V

LES PÉRIPHRASES INCHOATIVES

COMMENCER À + INFINITIF **MÉTONYMIE INTEGRÉE ET PISTE MÉTAPHORIQUE**

BERT PEETERS
University of Tasmania

1. Introduction

En 1999, dans ses *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Georges Kleiber présentait, avec la perspicacité qu'on lui connaît, les doutes qu'il nourrissait depuis quelque temps à propos des solutions avancées par d'autres linguistes en vue de rendre compte des structures « anormales » du type *commencer un livre*, où l'argument objet est un nom plutôt qu'un verbe à l'infinitif (anomalie syntaxique) et dénote une entité plutôt qu'un événement ou un processus (anomalie sémantique). À son tour, Kleiber essayait d'y voir clair : il proposait à cette fin une piste dite *métaphorique*. Si ses critiques et ses hypothèses, formulées antérieurement dans trois articles (Kleiber, 1997 ; 1998a ; 1998b) dispersés dans des revues et des actes, ont retenu mon attention, c'est que j'étais de ceux qu'il visait explicitement (Peeters, 1993b) et, qui plus est, qu'il m'attribuait des prises de position dans lesquelles j'avais du mal à me reconnaître. Il me reprochait notamment d'épouser un point de vue elliptique selon lequel un infinitif omis doit être récupéré lors du décodage.

Les précisions qui s'imposaient ont été publiées ailleurs (Peeters, 2002a) ; l'objectif des réflexions qui suivent est d'apporter d'importants correctifs à la description d'il y a onze ans, en profitant au maximum de l'enseignement de notre collègue de Strasbourg, dont j'exploiterai en outre – et pour [...] commencer – le principe de la *métonymie intégrée*. Ce ne sera qu'un début, puisqu'on s'occupera avant tout de la description des constructions du type « commencer à + infinitif » et de la portée de la *formule sémantique* correspondante, alors que la description de 1993 porte sur l'ensemble des « cadres syntaxiques » où le verbe *commencer* apparaît.

2. « Commencer à + infinitif » et la métonymie intégrée

Dans le numéro 98 de la revue *Langue française* (Peeters, 1993a) figure un texte de l'auteur de ces lignes, où le sens des constructions du type « *commencer à + infinitif* » est explicité de la façon suivante (Peeters, 1993b : 29) :

- (1) au moment *t*, *X* commence à *Z* =
 avant *t*, il n'y a pas de *Z*
 à *t*, il y a *Z*
 on ne peut pas savoir à *t* : il y aura plus de *Z* après maintenant
 on peut penser à *t* : il y aura plus de *Z* après maintenant

Hormis *t* et *Z*, éléments contextualisants sans lesquels il est impossible de décrire le verbe *commencer* de façon rigoureuse, il n'y a dans cette *formule sémantique* que des *primitifs sémantiques* – c'est-à-dire des universaux du lexique qui sont à la fois des éléments sémantiquement simples, indécomposables et intuitivement intelligibles – reliés entre eux à l'aide d'une *syntaxe* aussi simple, intuitivement intelligible et universelle que les primitifs eux-mêmes. L'outil descriptif mis à profit est la *métalangue sémantique naturelle* (MSN) d'Anna Wierzbicka, conçue pour décrire d'une façon culturellement aussi peu colorée, aussi universelle que possible, les mots, les structures, les normes communicatives et les valeurs culturelles des langues du monde, et que mes propos – et les autres articles du même fascicule – avaient pour but de mieux faire connaître des linguistes d'expression française et des spécialistes du français. Pour la majorité d'entre eux, la démarche wierzbickienne (dont les origines remontent à la deuxième moitié des années soixante) était à l'époque une *terra* encore très *incognita*. J'ai eu le plaisir de constater que le numéro 98 de la revue *Langue française* a eu un impact qui est loin d'être négligeable.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que, loin de refléter l'état de la question dans le domaine des recherches wierzbickiennes, la formule (1) était en réalité *en avance* sur son époque. Il s'y était glissé un nombre d'éléments qui n'avaient pas encore été admis dans le lexique « officiel » de la MSN. MOMENT (angl. TIME), implicite tout au long de la formule, est un « allosexe combinatoire » de QUAND (WHEN), utilisé dans des contextes canoniques tels que EN CE MOMENT (AT THIS TIME), À UN AUTRE MOMENT (AT ANOTHER TIME), AU MÊME MOMENT (AT THE SAME TIME)¹. Les primitifs AVANT et ON (c'est-à-dire GENS) ne figurent dans le lexique de la MSN que depuis 1994, année de la publication des résultats du projet *Semantic and lexical universals* (Goddard & Wierzbicka, 1994). Même l'inclusion du primitif APRÈS était relativement récente à l'époque, et Wierzbicka s'est demandé pendant quelque temps si le meilleur choix – car elle était convaincue qu'il fallait choisir – était APRÈS ou

AVANT. Les primitifs IL Y A, PLUS et MAINTENANT, quant à eux, n'ont acquis droit de cité que dans Wierzbicka (1996)².

On se gardera de conclure, sur la base des remarques qui précèdent, qu'à cause de son caractère radical et révolutionnaire, à cause du recours résolu à des primitifs non encore confirmés, mais qui allaient l'être, la description de 1993 reste à l'abri de toute critique. En réalité, quoique soigneusement échafaudée, sur la base de dizaines d'exemples tirés pour la plupart d'une variété de sources littéraires du vingtième siècle, elle se prête à plusieurs corrections. D'abord, tout en correspondant sémantiquement à l'infinitif *Z* de l'en-tête, le *Z* au sein de la formule n'est pas lui-même un infinitif (*Z_{inf}*), mais un syntagme nominal « plus ou moins abstrait » (*Z_{n.abstr}*; Peeters, 1993b : 29). De ces deux valeurs, je propose aujourd'hui de ne garder que la première (sous forme du néologisme *zinfer*) et de reformuler (1) de la façon suivante³ :

- (2) (au moment *t*.) *X* commence à *zinfer* =
 X ne *zinfait* pas avant *t*
 à *t*, *X* fait quelque chose
 X *zinf*e
 X *zinfera* après *t*

Il y a de nombreuses différences entre les deux formules : les plus importantes sont les multiples renvois explicites au sujet *X*, l'apparition d'une nouvelle composante « *X* fait quelque chose », et la disparition des composantes « on ne peut pas savoir à *t* » et « on peut penser à *t* », résultant dans une description plus brève de la situation « après *t* ». Faute de place, je ne m'occuperai ici que de la première de ces différences.

La raison d'être des *Z_{n.abstr}* était liée au désir d'éviter les renvois au sujet *X*. Certes, il aurait été possible d'expliciter le sens d'un énoncé tel que (3) à l'aide de la formule (4), comme le montre l'explicitation donnée dans (5) :

- (3) L'orchestre commence à jouer.
 (4) au moment *t*, *X* commence à *Z_{inf}* =
 avant *t*, *X* ne *Z_{prés}* pas
 à *t*, *X* *Z_{prés}*
 on ne peut pas savoir à *t* : *X* *Z_{fut.s}* après maintenant
 on peut penser à *t* : *X* *Z_{fut.s}* après maintenant
 (5) au moment *t*, l'orchestre commence à jouer =
 avant *t*, l'orchestre ne joue pas
 à *t*, l'orchestre joue

on ne peut pas savoir à t : l'orchestre jouera après maintenant
 on peut penser à t : l'orchestre jouera après maintenant

Cette approche, qui a pour elle l'avantage de la simplicité, fut écartée dans la description de 1993 à cause de l'existence d'énoncés tels que (6) :

(6) Les coureurs commencent à arriver aux Champs-Élysées.

Puisque ce ne sont pas les mêmes coureurs qui arrivent « à t » et « après t », il était jugé impossible de s'exprimer avec toute la précision désirable, car cela aurait abouti à la nécessité d'adopter des sujets différents d'une composante à l'autre (et donc une formule sémantique distincte pour les constructions à verbe ponctuel) :

(7) au moment t , les coureurs commencent à arriver =
 avant t , **aucun coureur** n'arrive
 à t , **certains coureurs** arrivent
 on ne peut pas savoir à t : **plus de coureurs** arriveront après maintenant
 on peut penser à t : **plus de coureurs** arriveront après maintenant

En vertu de l'hypothèse (implicite) qu'il fallait réduire au minimum le nombre de formules sémantiques distinctes et veiller à ce que chacune ait une portée aussi générale que possible, il était impératif d'éviter les renvois au sujet. Une autre explicitation était jugée préférable :

(8) (au moment t ,) les coureurs commencent à arriver =
 avant t , il n'y a pas d'arrivées
 à t , il y a des arrivées
 on ne peut pas savoir à t : il y aura plus d'arrivées après maintenant
 on peut penser à t : il y aura plus d'arrivées après maintenant

Que le recours à un $Z_{n.abstr}$ puisse être problématique est facile à prouver. Reprenons l'énoncé (3) : il n'y a pas de syntagme nominal « plus ou moins abstrait » correspondant à l'infinitif *jouer*. On pourrait dire, au mieux, qu'avant t il n'y a pas de *musique*, mais il paraît assez arbitraire d'imposer à ce nom le statut de syntagme nominal abstrait correspondant à l'infinitif *jouer*. Autrement dit, ni (1) ni (4) ne conviennent. (1) est problématique s'il s'agit d'explicitier (3) ; et (6) ne se laisse pas expliciter à l'aide de (4). Faut-il se résoudre à adopter plus d'une formule sémantique pour décrire de façon appropriée les

constructions du type « *commencer à* + infinitif » ? La réponse est négative : il y a une solution plus élégante basée sur le principe de la *métonymie intégrée* (Kleiber, 1994 ; 1995). Ce principe peut être illustré de façon ludique par une plaisanterie de Maurice Biraud, fameuse à l'époque de la guerre au Vietnam (Kleiber, 1994 : 174). Deux Viet-Congs se rencontrent. L'un d'eux s'informe auprès de l'autre : « Tu as entendu la nouvelle ? Les Américains ont débarqué sur la lune ! » Et l'autre de s'exclamer, avec un sourire radieux : « Vraiment ! Tous ? ».

On aura compris de quoi il s'agit : pour qu'on puisse dire que les Américains ont débarqué sur la lune, que les Alsaciens boivent de la bière, ou que mon pantalon est sale, il n'est pas nécessaire : (a) que tous les Américains aient débarqué sur la lune ; (b) que tous les Alsaciens boivent de la bière ; (c) que tout mon pantalon soit sale. Il suffit : (a) qu'un ou deux Américains aient mis pied sur la lune ; (b) que la majorité des Alsaciens boivent de la bière ; (c) qu'il y ait au moins une petite tache quelque part sur mon pantalon. La saillance des Américains sur la lune, des Alsaciens buveurs de bière et de la tache sur mon pantalon est telle qu'une généralisation, quelque incongrue qu'elle soit quand on la prend au pied de la lettre, reste acceptable d'un point de vue cognitif.

Le principe de la *métonymie intégrée*, qui a de nombreuses autres applications qu'il est impossible de résumer ici, permet de faire d'une pierre deux coups : il n'est plus nécessaire de recourir à un $Z_{n.abstr}$ et il est inutile de vouloir éviter le recours au sujet X dans les explicitations. Il est tout à fait possible de dire, aussi bien au moment où les premiers coureurs arrivent qu'à celui où il en arrive d'autres, que *les* coureurs arrivent. La solution que j'avance aujourd'hui consiste donc à maintenir après tout les renvois au sujet, en faisant valoir que l'arrivée de certains coureurs au moment t et celle d'autres coureurs plus tard sont suffisamment saillantes pour être attribuées aux coureurs tout court. Les sous-ensembles (« certains coureurs » et « d'autres coureurs ») sont *intégrés* à l'ensemble (« les coureurs ») par *métonymie*. On aura donc, conformément à la formule (2) :

- (9) Les coureurs commencent à arriver =
 les coureurs n'arrivaient pas avant t
 à t , les coureurs font quelque chose
 ils arrivent
 les coureurs arriveront après t

3. « *Commencer à* + infinitif » et la piste métaphorique

La formule sémantique révisée dans ce qui précède ne cherchait pas simplement à expliciter le sens des constructions du type « *commencer à* + infini-

tif» ; elle était déclarée appropriée à rendre compte de diverses autres constructions. Trois formules étaient censées suffisantes pour décrire les huit « cadres syntaxiques du français moderne où le verbe *commencer* peut apparaître » (Peeters, 1993b : 37). La liste de ces cadres et des formules correspondantes est reproduite ci-après, avec des exemples illustratifs. La formule A est celle qui a été reformulée, B et C (ibid. : 31-35) sont des formules différentes.

	formule	exemple
(a) X commence à Z	A	<i>elle commence à chanter</i>
(b) X commence de Z	A	<i>elle commence de siffler</i>
(c) X commence par Y	B	<i>elle commence par voyager</i>
(d) X commence par Y (Y déverbal)	B	<i>elle commence par une visite</i>
(e) X commence par Y (Y non déverbal)	A	<i>elle commence par l'église</i>
(f) X commence (comment / où / quand)	C	<i>le festival commence à midi</i>
(g) X commence (à Z)	A	<i>c'est toi qui commences</i>
(h) X commence Y	A	<i>elle commence un livre</i>

Lié au postulat du nombre de formules requises était celui qu'au moment du décodage, par exemple d'une instance de la construction (h), il suffisait de suppléer « un morceau d'information qui rigoureusement parlant est redondant (s'il ne l'était pas, l'infinitif n'aurait pas pu être laissé inexprimé) » (Peeters, 1993b : 37). Pour achever la description, il ne restait qu'à couler l'interprétation amorcée dans le moule de la formule sémantique appropriée. Rien de plus simple, rien de plus élégant [...] et rien de plus faux.

Que l'existence de contraintes sur les constructions à objet direct ait pu m'échapper en 1993 est d'autant plus surprenant que j'avais pris connaissance des travaux de Verbert (1979 ; 1980 ; 1985), où certaines de ces contraintes sont mises en évidence. Depuis, plusieurs autres auteurs se sont penchés sur la question, ce qui a conduit à des prises de position très diverses⁴. Tout bien considéré, l'hypothèse la plus solide semble être la piste dite *métaphorique* de Kleiber. Elle constitue l'apport le plus original de ces dernières années à un débat qui continue. C'est à notre collègue de Strasbourg que revient le mérite d'avoir signalé que le sens du verbe *commencer* dans les constructions du type *commencer un livre* est le résultat d'une extension métaphorique du sens premier réalisé dans la construction « *commencer à* + infinitif ». On passe du domaine temporel (celui du verbe *commencer*, marqueur de la première partie d'un évènement, et celui de l'infinitif qui exprime cet évènement) à un domaine non temporel (celui auquel appartient l'objet direct). Ce passage s'accompagne de contraintes différentes aussi bien sur le sujet que sur l'objet.

Il ne faut rien d'autre pour expliquer : a) ce qui peut et ne peut pas se dire, b) comment il faut interpréter ce qui peut se dire, et c) pourquoi ce qui ne peut pas se dire ne se dit pas, en dépit du fait que parfois une interprétation paraît possible.

Plus que les tentatives d'autres auteurs, et à condition d'être mieux explicitée qu'elle ne l'a été dans Kleiber (1999), la piste métaphorique ouvre la voie à une meilleure compréhension des contraintes pesant sur les constructions du type *commencer un livre* (objet direct non procédural, emploi métaphorique du verbe *commencer*). Atout supplémentaire, elle permet, même si ce n'était pas le but de Kleiber, de mieux comprendre le fonctionnement des constructions du type *commencer la lecture* (objet direct procédural, emploi non métaphorique du verbe *commencer*) et du type *commencer à lire* (infinitif, emploi également non métaphorique du verbe *commencer*).

L'exposé de Kleiber manque cependant de clarté : les propriétés essentielles du verbe *commencer* qu'il croyait pouvoir distinguer et qu'il s'agissait de transposer dans un cadre non temporel sont difficiles à démêler. En outre, il y a des points discutables et des omissions. Aussi n'est-il pas étonnant que certains n'aient pas été convaincus des mérites de l'approche kleiberienne. Il s'agirait, selon Frath (2002 : 169) d'une explication « par règles prédicatives ou cognitives » dont on peut se passer puisqu'elle est loin de rendre la description détaillée du lexique (p.ex. du mot *livre*) superflue. À l'en croire, on pourrait se contenter d'une description sémiotique du lexique : « le recours aux règles n'explique rien » (Frath, 2002 : 178). Inutile de dire que c'est un point de vue que beaucoup de linguistes auront du mal à partager : c'est précisément la formulation de règles et de mécanismes de toutes sortes qui a permis de mieux comprendre pourquoi ce qui se dit à l'aide de l'une des structures ne se laisse pas nécessairement exprimer à l'aide de l'autre. Le recours à des règles a abouti à une meilleure compréhension du fonctionnement du verbe *commencer*. Sans règles, la linguistique perd une très grande partie, voire la totalité, de son pouvoir de prédiction ; et s'il est vrai qu'il ne faut pas vouloir tout prédire, il est aussi naïf de se résigner à ne rien prédire du tout.

Dans Peeters (2004), plutôt que de résumer l'exposé de Kleiber et de formuler des critiques après coup (à la façon de Frath (2002), dont l'exposé prouve que la piste métaphorique avait besoin d'être retracée avec plus de précision), j'ai repris à mon compte l'idée de base et je me suis frayé mon propre chemin. La présentation diffère sensiblement de celle qui figure dans Peeters (2002a). Dans ce qui suit, je renverserai la perspective : partant d'un nombre de constructions acceptables et inacceptables où *commencer* est suivi d'un objet direct, j'essaierai de mettre en évidence les propriétés essentielles du verbe *commencer* dans son emploi avec l'infinitif.

a) Première propriété. Il est impossible de dire des choses telles que (10).

(10) **Bénédicté commence 100 kilos.* [interprétation « peser »].

La raison de l'inacceptabilité réside dans le fait que le verbe *commencer* découpe, dans la dimension non temporelle d'un objet direct non procédural (comme dans la dimension temporelle de l'évènement exprimé par l'infinitif ou par l'objet direct procédural), une séquence d'unités ordonnées. Les seules dimensions non temporelles qui se présentent comme des séquences d'unités ordonnées sont d'ordre spatial ; les séquences peuvent être unidimensionnelles (longueur, largeur, profondeur, hauteur, épaisseur), bidimensionnelles (surface) ou tridimensionnelles (volume). Le poids, par contre, ne se présente pas comme une séquence *ordonnée*.

Il va sans dire que les notions de « séquence » et de « ponctualité » s'excluent : on explique ainsi la difficulté qu'on a de faire figurer, dans la construction à l'étude, des verbes tels que *sortir, arriver, naître, mourir* etc. (ou bien des objets directs tels que *sortie, arrivée, naissance, mort* etc.). Si la ponctualité des verbes dits ponctuels peut être annulée grâce à une contextualisation appropriée, celle des objets directs correspondants est d'une rigidité qui ne semble permettre aucune flexibilité. On opposera ainsi (11) et (12) :

(11) Les rats commencent à mourir.

(12) *Les rats commencent leur mort.

b) Deuxième propriété. Qui dit « séquence d'unités ordonnées » affirme la possibilité d'un parcours de cette séquence par le sujet du verbe *commencer*. Dans le cas d'un objet non procédural, l'idée d'un parcours implique que le sujet effectue une espèce de trajet sur la dimension spatiale pertinente de l'objet. Il n'est pas superflu de noter que dans certains cas, peut-être peu fréquents mais tout de même réels, le parcours se fera *sans égard* à l'ordre des unités spatiales ordonnées. Imaginons un peintre qui « commence une chambre ». Même dans le cas des consignes les plus simples (une seule couleur, une seule couche), ce peintre, s'il connaît son métier, ne se tournera vers les surfaces plus vastes qu'après s'être occupé des extrémités, des recoins et des rebords près du sol, du plafond, des fenêtres etc. Toujours est-il que la chambre elle-même se présente comme une séquence d'unités ordonnées.

Il en va autrement dans les constructions du type « *commencer à* + infinitif » (et dans celles où le verbe *commencer* est suivi d'un objet procédural). Il est évident que la notion d'un parcours sur la séquence d'unités ordonnées découpée dans la dimension spatiale d'un objet non procédural trouve son origine

dans la notion d'un parcours analogue découpé dans la dimension temporelle d'un évènement. Seulement, dans ce dernier cas, le parcours doit se faire dans l'ordre même des unités séquentielles, puisque celles-ci sont d'ordre temporel. « *Commencer à* + infinitif » (tout comme « *commencer* + objet procédural ») renvoie à la première étape d'un parcours temporel et est intrinsèquement orienté ou dynamique. En outre, tout comme il y avait incompatibilité entre les notions de « séquence » et de « ponctualité », il y a incompatibilité entre les notions de « parcours » et d'« état ». L'idée d'un parcours suppose une progression que l'idée d'un état exclut. Et tout comme la ponctualité d'un verbe dit ponctuel, le caractère statique d'un verbe dit d'état peut être contextuellement suspendu. De façon analogue, la rigidité constatée dans le cas des objets directs dits ponctuels *se maintient* dans celui des objets directs qui renvoient à un état. Une fois de plus, on a donc des contrastes d'acceptabilité :

(13) Je commençais à connaître un nombre croissant de collègues.

(14) *Je commençais la connaissance d'un nombre croissant de collègues.

c) Troisième propriété. Un parcours d'ordre spatial s'effectue par définition sur une entité exprimée à l'aide d'un objet non procédural. La coréférence avec le sujet du verbe *commencer*, théoriquement concevable puisque le sujet et l'objet sont l'un et l'autre des entités, est impossible, et c'est ainsi qu'il faut, ou qu'on pourrait, expliquer l'impossibilité de (15) et de (16) :

(15) *La rouille commence le fer de la balustrade.

(16) *La pierre commence le bois.

De ces deux énoncés, seul le premier a quelque chance d'être interprétable – sans être acceptable. Il faut un infinitif : la rouille *mange* le fer de la balustrade. On ne saurait rien dire d'analogue au sujet de la pierre, mais le processus envisagé est semblable : tout comme la rouille est en réalité du fer qui se transforme, la pierre (ou du moins cette pierre particulière) est le résultat de la pétrification progressive du bois. Ce sont des cas de coréférence « escamotée ».

L'impossibilité de coréférence est de nouveau une propriété dérivée. Un parcours temporel s'effectue par définition sur un évènement exprimé à l'aide d'un infinitif ou bien d'un objet procédural ; toute coréférence avec le sujet du verbe *commencer* est exclue, puisque ce sujet est une entité – ou bien, dans le cas des verbes impersonnels, un élément postiche.

d) Quatrième propriété. S'il est impossible de dire (17) :

(17) *Véronique a commencé sa chambre.

quand allusion est faite à une traversée de la chambre (la construction infinitive est évidemment acceptable), c'est qu'en traversant une chambre on ne la crée ni on ne l'altère. Les objets non procéduraux du verbe *commencer* sont des entités qui sont soit nouvellement créées, soit altérées. Dans le premier cas, on peut parler de la création d'une partie initiale *de* l'entité (création proprement dite), alors que dans le second cas il s'agit de la création d'une partie initiale *sur* l'entité (altération d'une entité existante). L'utilisation de « *commencer à* + infinitif », par contre, est réservée aux instances où l'évènement exprimé par l'infinitif est créé. La préexistence est exclue, puisque la première étape d'un parcours temporel est par définition une étape de création, à savoir la création *ex nihilo* de la partie initiale. En disant que *Jean commence à lire*, j'implique qu'avant de commencer il ne lisait pas, et je m'attends à ce qu'il poursuive sa lecture après.

e) Cinquième et dernière propriété. Les entités se situent dans l'espace et ont des dimensions prototypiquement bornées. Il n'y a donc qu'un seul prototype qui est admis dans les constructions du type « *commencer* + objet non procédural », et encore y a-t-il des contraintes qu'il n'est pas nécessaire de reproduire ici (*cf.* Peeters, 2004). Les évènements, quant à eux, ont une dimension temporelle bornée ou non bornée. Les deux types ont un statut égalitaire : il y a deux prototypes, l'un et l'autre admis par « *commencer à* + infinitif » et par « *commencer* + objet procédural ».

Des diverses contraintes qui ont été identifiées⁵, il n'y en a que deux que la description publiée en 1993 ne laisse pas entièrement à l'ombre. Elle ne leur rend pas justice non plus, ce qui est grave – moins grave, toutefois, que le silence qu'elle observe quant aux autres. On conviendra que c'est une évaluation sévère, mais sans doute assez juste, d'une description qui se voulait exhaustive mais qui était loin de l'être. Les deux contraintes reconnues mais sous-estimées sont celles de la ponctualité et de la staticité. Elles avaient été relevées trop souvent dans la littérature pour qu'il soit possible de les passer sous silence au moment de l'explicitation du sens du verbe *commencer* en MSN – contrairement aux contraintes pesant sur l'objet direct, procédural ou non procédural, dont l'existence venait seulement d'être entrevue. Sauf erreur, l'impossibilité d'un objet direct exprimant un évènement ponctuel ou bien un état n'a jamais été signalée.

Concrètement parlant, la question qui se pose maintenant est de savoir s'il y a des propriétés, reconnues ni dans la description de Peeters (1993b) ni dans sa révision, qui ont été mises en évidence dans ce qui précède. À première vue, il semble que non. J'ai fait valoir, par exemple, que le verbe *commencer* découpe dans la dimension, temporelle ou spatiale, de l'infinitif ou de l'objet direct une séquence d'unités ordonnées (première propriété). La formule sé-

mantique dans (2) fait allusion à cette séquence en parlant de ce qui est le cas « à » et « après *t* ».

Par ailleurs, j'ai rappelé que les unités ordonnées de la séquence temporelle ou spatiale découpée par le verbe *commencer* doivent pouvoir être parcourues. Puisque le parcours d'une séquence spatiale se prête dans certains cas à une plus grande flexibilité que celui d'une séquence temporelle, on conçoit que la deuxième propriété du verbe *commencer* est elle aussi sans conséquence pour la description révisée de la construction infinitive. Dernier exemple : alors que la première étape du parcours temporel que découpe le verbe *commencer* est une étape de création, celle du parcours spatial est une étape soit de création, soit d'altération. Il y a de nouveau plus de flexibilité du côté spatial que du côté temporel, et il n'y a pas de conséquences pour la description de la construction infinitive.

En revanche, il est peut-être nécessaire d'adopter deux formules distinctes pour les constructions du type « *commencer à* + infinitif » selon qu'il y a, après l'infinitif, un objet direct ou non. En effet, en vertu de la troisième des propriétés énumérées plus haut, la coréférence du sujet et de l'objet direct du verbe *commencer* dans les constructions du type « *commencer* + objet direct » est impossible. Or, cela n'est explicitement marqué ni dans la formule originale reproduite dans (1) ni dans la révision proposée dans (2). C'est que l'objet direct lui-même n'y figure pas de façon explicite. La formule originale était cependant censée convenir aussi bien aux constructions atypiques du type « *commencer* + objet direct » qu'aux constructions prototypiques du type « *commencer à* + infinitif ».

Admettons d'abord que le domaine d'application de la formule révisée soit identique à celui de la formule originale (aucune des modifications apportées n'avait pour but de le réduire). La nouvelle formule permet certainement d'explicitier sans difficulté les énoncés *Luc commence à raser Paul* et *Luc commence à se raser* :

(18) (au moment *t*,) *Luc commence à raser Paul* =

Luc ne rasait pas Paul avant *t*

à *t*, Luc fait quelque chose

il rase Paul

Luc rasera Paul après *t*

(19) (au moment *t*,) *Luc commence à se raser* =

Luc ne se rasait pas avant *t*

à *t*, Luc fait quelque chose

il se rase

Luc se rasera après *t*

Alors qu'il n'y a pas de coréférence entre le sujet du verbe *commencer* et l'objet direct du verbe *raser* dans (18), il y a bien sûr coréférence entre *Luc* et *se* dans (19). Admettons maintenant que Luc est raseur de profession. Le premier des deux énoncés peut être formulé différemment, avec un infinitif à suppléer (*Luc commence Paul*, ou bien, de façon plus explicite, *Luc, raseur professionnel, commence Paul*). Le deuxième ne s'y prête pas (**Luc se commence* ; **Luc, raseur professionnel, se commence*), et il y a lieu de croire que la coréférence du raseur et du rasé y est pour quelque chose. Le postulat relatif au domaine d'application de la formule ne saurait être correct car, au niveau de l'explicitation donnée dans (19), rien ne change. Il est évident qu'une hypothèse qui permette, comme si de rien n'était, d'attribuer un sens à une construction inacceptable est à rejeter.

Faut-il prévoir deux formules plutôt qu'une pour les constructions du type « *commencer à* + infinitif », comme je l'ai indiqué ? Une première formule rendrait compte des constructions à infinitif facultatif (*Luc commence à raser Paul* / *Luc commence Paul*), une deuxième des constructions à infinitif obligatoire (cas des verbes réfléchis / réciproques : *Luc commence à se raser*). On aurait donc :

(20) au moment *t*, *X* commence (à zinfer) *Y* =

X ne zinfait pas *Y* avant *t*

à *t*, *X* fait quelque chose

X zinfè *Y*

X zinfera *Y* après *t*

(21) au moment *t*, *X* commence à se zinfer =

X ne se zinfait pas avant *t*

à *t*, *X* fait quelque chose

X se zinfè

X se zinfera après *t*

On voit immédiatement ce que la thèse d'un dédoublement a d'incongru : puisque le sens du verbe *commencer* ne change pas d'une formule à l'autre (il n'y a que la nature de l'objet direct qui soit différent), le dédoublement est entièrement arbitraire. En outre, cette approche ignore les constructions à sujet animé et sans infinitif ni objet direct, du type *X commence (à Z)*, qu'exemplifie un énoncé tel que (22) :

(22) *Luc, raseur professionnel, commence à neuf heures précises.*

Pour ces constructions-là, il faudrait une troisième formule. Or, le recours à une tripartition est plus arbitraire et plus invraisemblable encore que le dédoublement décrit plus haut.

Heureusement, il se présente une autre possibilité : celle de renoncer à l'hypothèse selon laquelle la formule sémantique (2) s'étend aux constructions à objet direct. Hormis une formule unique pour les constructions du type *X commence* et *X commence à* + infinitif, il faudra prévoir des formules supplémentaires pour les constructions du type « *commencer* + objet direct ». La meilleure approche est probablement de distinguer entre les objets directs altérés (qui sont par définition non procéduraux) et les objets directs créés *ex nihilo* (qui sont procéduraux ou non procéduraux) :

- (23) au moment *t*, *X* commence *Y* [objet direct altéré] =
 Y a des parties
 à *t*, *X* fait quelque chose (*X* zinfé)
 à cause de cela, quelque chose arrive à certaines parties de *Y*
 cette chose n'arrive pas à toutes les parties de *Y* en même temps
 cette chose n'arrivait pas à *Y* avant *t* (*X* ne zinfait pas avant *t*)
 cette chose arrivera à *Y* après *t* (*X* zinfera après *t*)
- (24) *X* commence *Y* [objet direct créé *ex nihilo*] =
 il n'y avait pas de *Y* avant *t*
 à *t*, *X* fait quelque chose (*X* zinfé)
 à cause de cela, il y a *Y*
 X ne zinfait pas avant *t*
 X zinfera après *t*

Des recherches ultérieures devront indiquer si ces nouvelles formules permettront de rendre compte en MSN de toutes les contraintes qui ont été signalées dans ce qui précède.

4. Conclusions

En exploitant le principe de la métonymie intégrée, il est possible d'éviter le recours à des *Z_{n.abstr}* dans une description wierzbickienne de la construction « *commencer à* + infinitif » – ce qui est désirable puisque dans l'en-tête on n'a qu'un *Z_{inf}* (qui, pour des raisons de lisibilité, a été remplacé par le verbe *zinfer*). Par ailleurs, l'adoption, en 1993, de l'hypothèse selon laquelle trois formules suffisent à rendre compte de huit constructions différentes était une erreur. Dans le cadre d'une telle hypothèse, le postulat d'un infinitif à suppléer implique, d'une façon entièrement injustifiable, que, dans n'importe quel contexte

du type « *commencer* + objet direct », n'importe quel infinitif peut être laissé inexprimé, pourvu que le sens global du message soit clair.

Trois formules pour un total de huit constructions : j'aurais dû me méfier – d'autant plus que les constructions à objet direct sont de deux types très différents, non seulement selon que l'objet est procédural ou non, mais aussi selon qu'il est altéré par le commencement ou bien nouvellement créé. De toute évidence, il faut des formules distinctes pour les constructions du type « *commencer* + objet direct ». Plutôt que de m'amener à modifier une formule sémantique qu'il a fallu réviser pour d'autres raisons, la piste métaphorique a conduit : 1) à abandonner une hypothèse dont la naïveté est franchement étonnante ; 2) à réduire la portée de la formule sémantique correspondant aux constructions du type « *commencer à* + infinitif » ; et 3) à affirmer la nécessité d'autres formules pour les constructions à objet direct.

Références

- Frath, Pierre. 2002. « Étude du verbe « commencer » en contexte ». *Journal of French language studies* 12.169-179.
- Gardies, Jean-Louis. 1981. « Éléments pour une grammaire pure de l'aspect ». *Modèles linguistiques* 3.112-134.
- Goddard, Cliff & Anna Wierzbicka. (eds.) 1994. *Semantic and Lexical Universals. Theory and Empirical Findings*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- , (eds.) 2002. *Meaning and Universal Grammar. Theory and Empirical Findings* 2 vol. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Kleiber, Georges. 1994. *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. Paris : Colin.
- , 1995. « Polysémie, transferts de sens et métonymie intégrée ». *Folia linguistica* 29.105-132.
- , 1997. « Prédicat et coercion. Le cas de *commencer* ». *Sémiotiques* 13.177-197.
- , 1998a. « Prédication, cognition et zones actives. À propos de *commencer* ». *Modèles linguistiques* 37.159-181.
- , 1998b. « Comment peut-on « commencer un livre » ? ». Dans *Prédication, assertion, information* éd. par Mats Forsgren, Kerstin Jonasson et Hans Kronning, 255-264. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- , 1999. *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Ville-neuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Peeters, Bert. (éd.) 1993a. « Les primitifs sémantiques ». *Langue française* 98.
- , 1993b. « *Commencer* et *se mettre à*. Une description axiologico-conceptuelle » *Langue française* 98.24-47.

- , 2002a. « Les constructions du type *commencer un livre*. État de la question et nouvelles perspectives ». Dans *Représentations du sens linguistique* éd. par Dominique Lagorgette et Pierre Larrivée, 167-186. München : Lincom Europa.
- , 2002b. « La métalangue sémantique naturelle au service de l'étude du transculturel ». *Travaux de linguistique* 45.83-101.
- , 2004. « Commencer. La suite, mais pas encore la fin ». *Journal of French language studies* 14.149-168.
- Verbert, Christ'l. 1979. « Description sémantico-syntaxique de *commencer* ». *Travaux de linguistique* 6.57-81.
- , 1980. « La place de « *commencer à + infinitif* » dans la classe des auxiliaires ». *Antwerp papers in linguistics* 20.
- , 1985. « Commencer à lire un livre / commencer un livre ». *Linguistics in Belgium* 6.192-198.
- Wierzbicka, Anna. 1996. *Semantics, primes and universals*. Oxford : Oxford University Press.

Appendice : Le lexique de la MSN, version française

Substantifs :	JE, TU, QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE, GENS, CORPS
Déterminants :	CE, LE MÊME, AUTRE
Quantificateurs :	UN, DEUX, QUELQUES, BEAUCOUP, TOUT
Évaluateurs :	BON, MAUVAIS
Descripteurs :	GRAND, PETIT
Prédicats mentaux :	SAVOIR, PENSER, VOULOIR, RESENTIR, ENTENDRE, VOIR
Discours :	DIRE, MOTS, VRAI
Actions, évènements, mouvement :	FAIRE, ARRIVER, BOUGER
Existence et possession :	IL Y A, AVOIR
Vie et mort :	VIVRE, MOURIR
Temps :	QUAND, MAINTENANT, AVANT, APRÈS, LONGTEMPS, PEU DE TEMPS, QUELQUE TEMPS, INSTANT
Espace :	OÙ, ICI, AU-DESSUS DE, SOUS, LOIN DE, PRÈS DE, CÔTÉ, DEDANS, TOUCHER
Concepts logiques :	NE... PAS, POUVOIR, PEUT-ÊTRE, PARCE QUE, SI
Intensificateur, augmentateur :	TRÈS, PLUS
Taxinomie, partonomie :	TYPE DE, PARTIE DE
Similarité :	COMME

Notes

¹ MOMENT ne doit pas être confondu avec le nouveau primitif INSTANT (qui, lui, correspond au primitif anglais MOMENT). Autrement dit, le primitif anglais MOMENT et l'allolexe français MOMENT sont [...] de faux amis.

² De façon plus générale, d'importants progrès ont été réalisés dans les dix dernières années. La recherche des primitifs sémantiques, dont le nombre s'est entre-temps accru de 50% (voir, en annexe, la version française la plus récente de la liste), s'inscrit de plus en plus dans le cadre très ambitieux de la recherche d'une vraie métalangue à deux composantes, l'une lexicale, l'autre grammaticale, celle-ci inspirée par le même souci d'universalité que celle-là. Pour le détail des derniers développements, cf. Goddard & Wierzbicka (2002) ; pour une synthèse en français orientée vers l'étude du transculturel, voir Peeters (2002b).

³ À l'instar de *t* et de *X*, le verbe *zinfer* n'est admis dans la formule qu'en tant qu'élément contextualisant.

⁴ Pour une évaluation critique, cf. Kleiber (1999) et Peeters (2002a), dont les exposés se recouvrent jusqu'à un certain point, mais surtout se complètent.

⁵ Il y en a peut-être une sixième: voir Peeters (2004).

L'INTÉGRATION DES PÉRIPHRASES VERBALES DANS LES « CHAMPS SÉMANTIQUES MULTILINGUES UNIFIÉS » ILLUSTRATION PAR LA PÉRIPHRASE *SE METTRE À*

SÉBASTIEN HATON
Université de Nancy 2

1. Les champs sémantiques multilingues unifiés¹

1.1 Genèse et méthodologie

Le système lexical d'une langue est un « continuum instable », comme le précise Paul IMBS dans l'Introduction au premier tome du Trésor de la Langue Française (TLF). Ainsi, non seulement la langue évolue, et évolue rapidement, mais il est en outre illusoire de parvenir à la représenter telle qu'elle est vraiment à un moment donné de son histoire. Son instabilité est donc autant diachronique que synchronique. De ce point de vue, nous entrevoyons la difficulté qu'il y a à constituer au présent des dictionnaires complets et surtout pertinents, et plus encore à créer des dictionnaires qui résistent au temps.

Lors de l'exercice de traduction, il s'agit de confronter un continuum instable à un autre en considérant qu'il n'existe pas de parallélisme entre les deux. Nous pouvons aisément imaginer la croissance exponentielle de la difficulté à chaque ajout d'une nouvelle langue dans le champ d'étude.

Les champs sémantiques multilingues unifiés (CSMU) sont nés d'une observation critique des dictionnaires bilingues, lesquels présentent une forte dissymétrie entre les deux parties qui les composent. D'autre part, le format de ces derniers n'autorise pas une vision claire des relations sémantiques que les lexies entretiennent entre elles.

Nous avons construit des lexiques multilingues à partir de tous les verbes du français (expressions composées comprises) en utilisant la méthode de la fusion des données, d'une façon similaire à Sabine Ploux pour les dictionnaires de synonymes (Ploux, 1997) : en plus des traductions du verbe recueillies dans la partie français-langue cible des dictionnaires bilingues, nous avons également récupéré les verbes en langue cible pour lesquels chaque verbe est une traduction proposée. Nous avons effectué ce travail pour tous les verbes du français vers l'anglais, l'espagnol et l'italien (l'étude pour cette dernière lan-

gue ayant été abandonnée). Le recensement effectué, les traductions sont organisées dans un tableau en fonction de critères discriminatoires pertinents, des constructions syntaxiques jusqu'aux variations contextuelles. Nous obtenons ainsi des micro-paradigmes de traduction pour chaque « sens » de la lexie² ; le regroupement des données donnant lieu à un dégroupement nouveau.

L'un des constats majeurs de cette étude préliminaire est qu'il existe des liens entre les emplois de la lexie d'origine et d'autres mots de la langue source qui émergent via le paradigme de traductions. Or, ces nouveaux mots possèdent leur propre paradigme de traductions qui crée à son tour de nouveaux liens, et ainsi de suite. Ce va-et-vient incessant rend rapidement impossible une approche séquentielle du problème. Aussi, il nous paraît nécessaire de représenter conjointement tous les emplois des lexies en langue source qui sont en relation avec la lexie à traduire. De cette façon, nous constituons un paradigme lexical autour de chaque prédicat verbal, qu'il sera possible de confronter aux paradigmes de traductions sus-évoqués.

De même, chaque traduction proposée vient généralement « se positionner » sémantiquement entre deux lexies (ou davantage) dans la langue source, comme le font apparaître les dictionnaires bilingues que nous avons consultés, et conformément au non-parallélisme des systèmes lexicaux évoqué précédemment.

1.2 *Vers un réseau de synonymie*

Pour représenter nos données, nous proposons la création de champs sémantiques multilingues unifiés, dirigés par un réseau sémantique qui fait apparaître les liens sémantiques entre les lexies d'une même langue autant qu'entre celles de langues différentes. Chaque unité du réseau ainsi constitué est porteuse de ses propres informations morphologiques, syntaxiques et sémantiques tandis que les liens font apparaître les données qu'elle partage avec les autres unités auxquelles elle est reliée au sein du graphe.

La forme de ces champs permettra de construire des dictionnaires bilingues ou multilingues en utilisant n'importe quelle langue présente dans le graphe comme langue source. Elle donnera également accès aux champs sémantiques sur des critères élargis et motivés, sans aller nécessairement jusqu'à des modèles « infinis ».

Dans un premier lieu, les données recueillies pour une lexie sont organisées dans un tableau à trois colonnes : la colonne centrale présente une phrase définitoire du mot-noyau³, la première donne la liste des traductions dites « directes », la troisième liste les traductions dites « inversées ». Ci-dessous, nous présentons un fragment du tableau constitué à partir du verbe *abandonner*. En gras, apparaissent les traductèmes communs aux deux ensembles.

TRADUCTION DROITE	PARAPHRASE	TRADUCTION INVERSEE
Desert , abandon	Désertier un lieu	Desert
Leave, abandon	(qqn) Abandonner (qqn)	Abandon , give up, desert, forsake
Fail, desert , forsake	(qualité, partie de qqn) abandonner (qqn)	Break, ooze away, desert
Desert, abandon , forsake	Abandonner intentionnellement	Abandon , quit, give up
Abandon, give up	Abandonner (technique, appareil)	Cast aside, give up
Abandon, desert	Abandonner (positions, poste)	Desert , relinquish
Take flight, give up	Abandonner le terrain	
Give up, relinquish	Se retirer de ses fonctions	
Give up , abandon	Abandonner (études, recherches, travail)	Quit, give up
Give up , relinquish, renounce	Abandonner (droits, privilèges, avantages)	Cast aside, waive, give up , renounce
Give up , withdraw from, retire from	Abandonner (course, lutte, partie)	Quit, give up , retire hurt (sur blessure)
Give up, abandon	Abandonner (projet, espoir, hypothèse)	Outgrow [en prenant de l'âge], give up , jettison, relinquish
Retire from, abandon, leave	Abandonner (le pouvoir)	Relinquish
Give up	Abandonner	Quit, opt out, give in, give up , withdraw from the game
	Abandonner (mission, opération)	Abort [pour raisons de sécurité]
	Abandonner (poursuite, soupçons, scrupules)	Lay aside

Tableau 1 : *les traductions anglaises de abandonner*

La forme de ce tableau nous fait penser qu'il existe des relations synonymiques directes entre les verbes anglais proposés pour la traduction. Il ne met pas en évidence néanmoins les synonymes français potentiels d'*abandonner*. Par conséquent, cette première représentation a besoin d'être complétée.

1.3 Construction du lexique-outil

La seconde étape de modélisation consiste en l'établissement d'un premier réseau sémantique qui ne fait apparaître en langue source que le mot-noyau,

ainsi que ses liens avec toutes les traductions relevées. En partant de nos travaux de constitution des « lexiques inversés », décrits dans le premier chapitre du présent article, une hiérarchie des traductèmes a été dégagée :

- Les traductions accessibles : celles qui sont directement visibles derrière l'entrée du mot à traduire.
- Les traductions cachées : les lexies pour lesquelles le mot-noyau est une traduction proposée.
- Les traductions indirectes : les lexies qui sont proposées comme traductions de synonymes du mot-noyau dans des contextes langagiers équivalents.

A partir de cette ébauche de hiérarchisation, il est possible de présenter un premier algorithme sommaire pour implantation. Il est à noter que nous imposons de façon systématique la notion de relation synonymique au sein du champ multilingue :

Un mot (M1) est synonyme direct d'un autre mot (M2) si :

- M2 traduit M1, Langue M1 (LM1) $\neq$ Langue M2 (LM2)
- ou M1 traduit M2, LM1 $\neq$ LM2
- ou M1 et M2 traduisent le même mot dans des conditions d'emploi analogues, LM1 = LM2
- ou M1 et M2 sont traduits par le même mot dans des conditions d'emploi analogues, LM1 = LM2

M1 est synonyme absolu de M2 si :

- M2 traduit M1 et M1 traduit M2, LM1 $\neq$ LM2
- M1 et M2 traduisent le même mot et sont tous deux traduits par le mot en question dans des conditions d'emploi analogues, LM1 = LM2

M1 est synonyme partiel, impropre ou indirect de M2 :

- Chaque fois qu'ils font partie du même champ synonymique sans lien direct ou absolu

Selon la philosophie des CSMU, toutes les données relevées sont représentables au sein d'un champ unique. Il nous reste à y intégrer les périphrases verbales comme unités lexicales à part entière.

2. Intégration des périphrases verbales dans les CSMU : exemple à partir de *se mettre à* en français

2.1 *Arguments en faveur d'une intégration*

Dans les représentations lexicographiques habituelles, les périphrases ne font jamais l'objet d'un traitement séparé. De même dans le dictionnaire d'Alain Rey et Sophie Chantreau (1988), les entrées sont exclusivement des mots simples ou dérivés, chaque expression et locution étant placée derrière l'entrée monolexicale la plus « représentative ».

Au-delà de la question du degré de figement ou d'opacité sémantique des locutions, nous considérons qu'une expression polylexicale a tout autant sa place dans un réseau lexical que les mots simples, pour les raisons suivantes :

- Les définitions lexicographiques sont très souvent de nature périphrastique, ce qui peut apparaître comme un argument faible dans la mesure où il y a fort peu de synonymie parfaite entre unités monolexicales d'une langue donnée. Toutefois, les périphrases utilisées comme définitions peuvent elles-mêmes être considérées comme des synonymes polylexicaux des mots définis, et dès lors acquérir un statut lexical établi.
- Une périphrase verbale possède un sens plein qui renvoie à une univocité sémantique du même type que celle des verbes « à mot unique », avec parfois une dimension aspectuelle supplémentaire. Ainsi, *se mettre à* peut être considéré et défini comme un mot à part entière, apparenté entre autres à *commencer* avec une nuance qui peut être *enfin*, *à contre-cœur*, *avec entrain*, *etc.*, selon le contexte d'énonciation.
- Dans un exercice de traduction, l'homogénéité sémantique des périphrases verbales et la non bi-univocité interlangue sont bien mises en valeur par le passage d'une langue à une autre. En d'autres termes, une périphrase en langue source est très souvent traduite par une ou plusieurs unité(s) monolexicale(s) en langue cible.
- La fréquence d'apparition des périphrases verbales dans le discours est particulièrement élevée et ne peut être négligée.
- La terminologie employée est celle de Gaston Gross dans son ouvrage de 1996, *les expressions figées en français*. Nous distinguons

ainsi les mots monolexicaux, dits « simples » s'ils sont constitués d'un seul morphème ou « dérivés » dans les autres cas, des mots « polylexicaux » ou « complexes » qui sont des « *unités composées de deux ou plusieurs mots simples et / ou dérivés* » (Gross, 1996).

- Dernier argument : les périphrases verbales sont tout autant sujettes à la polysémie que les verbes monolexicaux, ce que les dictionnaires monolingues mettent assez peu en exergue. En outre, le nombre de traductions proposées pour certaines d'entre elles peut être très élevé à l'image des données recueillies pour *se mettre à*.

2.2 Travail préliminaire sur *se mettre à*

Se mettre à est une des périphrases verbales parmi les plus productives en termes de polysémie. Cette caractéristique se retrouve dans le paradigme de traductions établi à partir de nos algorithmes personnels. Dans les ensembles ci-dessous, nous n'avons pas pris en compte les « traductions indirectes » qui sont difficiles à répertorier et pour lesquelles l'algorithme que nous utilisons est beaucoup plus complexe que pour les deux autres paradigmes de traductèmes.

Traductions accessibles

- Anglais : *start + ing ; start to ; set to ; set about ; get down ; get on with ; begin to ; take to ; take up*
- Espagnol : *romper a ; entrar en ; echarse a ; ponerse en ; ponerse ; ponerse a*

Traductions cachées

- Anglais : *address os to ; begin to ; begin ; break forth into ; break into ; burst into ; burst out ; get ; get at ; get down to ; come on ; tackle ; take to ; take up ; get going on / with ; fall ; fall about ; go about ; go at ; start ; start to ; set to ; set about*
- Espagnol : *apretar a ; arrancarse a ; dar por ; darse a ; largarse ; echar a ; echarse a ; apartar a ; ponerse en*

Les traductions que nous présentons ci-dessus ne concernent que les emplois « pleins » de la périphrase, i.e. hors de toute locution plus étendue et plus

figée (par exemple *se mettre à table*, *se mettre sur son trente et un*).

Le bilan quantitatif de notre recensement effectué sur un seul dictionnaire bilingue à chaque fois est le suivant :

- Pour l'anglais, 25 traductions au total, 9 accessibles, 23 cachées et 7 communes
- Pour l'espagnol, 13 traductions, 6 accessibles, 9 cachées et 2 communes

Nous rappelons que nombreuses autres occurrences de la périphrase *se mettre à* dans des locutions verbales plus ou moins figées. Bien que nous ne les fassions pas entrer dans notre recensement, elles n'en sont pas ignorées pour autant ; la difficulté demeure de déterminer à partir de quel degré de figement une locution peut constituer une lexie à part entière dans nos CSMU, mais cela est une autre histoire.

A partir de nos 38 traductèmes anglais et espagnols, il a été possible d'établir un tableau récapitulatif sur le modèle de celui que nous présentons dans cet article pour le verbe *abandonner*. Toutefois, ce mode de représentation partielle ne rend pas clairement compte du « positionnement » de *se mettre à* en français, i.e. quelles sont ses relations synonymiques et parasynonymiques avec ses équivalents en langue source. D'autre part, l'étude de ces derniers doit nous permettre, si elle s'intègre effectivement au champ envisagé, de faire apparaître un certain nombre de traductions indirectes que la représentation lexicographique ne fait pas ressortir.

Afin de compléter nos données initiales, nous utilisons la technique du « balayage » explicitée ci-après.

2.3 Intégration par technique de « balayage »

L'intégration des données que nous appelons « technique de balayage » s'effectue de la façon suivante :

- Chacune des traductions françaises des traductions accessibles et cachées de *se mettre à* sont recensées. Un lien de synonymie plus ou moins direct est établi entre les premières et la périphrase de référence, sur la base de notre algorithme principal.
- Chacune des traductions en langue(s) cible(s) des traductions françaises des traductions accessibles et cachées de *se mettre à* sont recensées et intégrées de la même façon que précédemment.
- Ainsi de suite [...]. Il est évident qu'un tel travail risque fort de se révéler fastidieux s'il n'est pas correctement borné. Pour limiter la taille du champ, il peut se révéler nécessaire de prédéfinir un paradigme de syno-

nymes du mot-noyau. Ce faisant, nous excluons du balayage toute lexie en langue source qui ne ferait pas partie de ce paradigme initial ; et nous ne « rebalayons » bien évidemment pas à partir d'une lexie qui a déjà été balayée.

La première traduction anglaise de notre périphrase-noyau est *to begin*, laquelle sera par conséquent notre seconde lexie de référence pour continuer la construction du CSMU autour de *se mettre à*.

Ensuite, ce sont les traductions propres de *to begin*, à savoir *commencer à* et *se mettre à*, qui sont prises en compte. La seconde ayant déjà été balayée (puisque c'est la lexie-noyau), nous n'en refaisons point l'analyse :

Begin to + GV :	<i>commencer à, se mettre à</i> (noyau)
commencer à + GVinf :	<i>begin to, start to, begin + ing, start + ing, set in</i> (impersonnel en français, substantivation du sujet en anglais), <i>get</i> (adjectivation de l'objet en anglais), [locutions : <i>commencer à en avoir assez, à bien faire</i>]
Start to :	<i>commencer à + GVinf, se mettre à + GVinf, ne pas tarder à</i> (avec <i>soon</i> en anglais)
begin :	<i>commencer (à, de), se mettre (à), entreprendre, entonner, déclencher, entamer, déboucher, prendre un nouveau, partir en, débiter dans [...].</i>
start + ing, etc.	

Les informations de type morphologique, syntaxique, pragmatique et lexicale que le dictionnaire propose sont présentes dans cet extrait et sont également intégrées dans nos CSMU.

3. Conclusion

L'avantage le plus saillant de ces champs sémantiques unifiés est à l'évidence de permettre un rapprochement lexico-conceptuel de langues différentes. La méthode soulève néanmoins de nombreuses questions pratiques et méthodologiques : en premier lieu, quel crédit peut-on conférer à des œuvres lexicographiques humaines ? Si nous les jugeons infaillibles, les champs qui en découlent doivent l'être tout autant. Or, les erreurs et plus encore les lacunes qu'ils contiennent risquent de se répercuter fâcheusement au sein des graphes générés.

Dans une perspective d'automatisation, la mise en relation des lexies par balayage et relations synonymiques nous permet de diluer certaines associa-

tions « douteuses » et ainsi de pallier les insuffisances présumées des dictionnaires de langues. Toutefois, il n'est ni dans nos intentions ni dans nos prérogatives de critiquer ces derniers ; seul l'établissement d'une méthodologie originale pour la construction de nouveaux lexiques nous conduit à les analyser dans les moindres détails.

En ce qui concerne les périphrases verbales, et par extension toutes les locutions à sens identifiable, leur présence au sein des CSMU se révèle aussi utile qu'indispensable. La forme de nos lexiques leur confère une entrée autonome par rapport à leurs constituants monolexicaux, ce qui permet par exemple de clairement identifier *se mettre à* du verbe *mettre*.

Références

- Blanco, Xavier. 2001. « Dictionnaires électroniques et traduction automatique espagnol-français ». *Langages* 143.
- Cruse, Alan. 1986. *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dutoit, Dominique. 2000. *Quelques opérations Sens → Texte et Texte → Sens utilisant une Sémantique Linguistique Universaliste a priori*. Thèse soutenue à l'Université de Caen.
- Francois, Jacques. 1988. *Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français-allemand*. Genève : Librairie Droz.
- Gross, Gaston. 1996. *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*. Paris : Hermann.
- Heinz, Michaela. 1993. *Les locutions figées dans le « Petit Robert »*. Lexicographica, Series Maior 49. Tübingen : Niemeyer.
- Hirst, Graeme. 1987. *Semantic Interpretation and the Resolution of Ambiguity. Studies in Natural Language Processing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kleiber, Georges. 1999. *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions. Sens et structures*. Villeneuve : Presses Universitaires de Septentrion.
- Levin, Beth. 1993. *English Verb Classes and Alternations. A Preliminary Investigation*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Mel'cuk, Igor, André Clas et Alain Polguère. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Champs Linguistiques. Bruxelles : Duculot.
- Nunberg, Geoffrey et Annie Zaenen. 1992. Systematic polysemy in lexicology and lexicography. *Euralex 92, Proceedings*.

- Ploux, Sabine. 1997. Modélisation et traitement informatique de la synonymie. *Linguisticae Investigationes*, 21 : 1.
- Recanati, François. 1997. La polysémie contre le fixisme. *Langue Française* 113.
- Rey, Alain et Sophie Chantreau. 1993. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : Le Robert.
- Sowa, John. 1983. « Generating language from conceptual graphs ». *Comp. & Maths with Appls* 9 : 1.
- Victorri, Bernard et Catherine Fuchs. 1996. *La polysémie, construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.

Dictionnaires et corpus

Dictionnaire bilingue français-anglais Robert & Collins
 Dictionnaire bilingue français-espagnol Robert & Collins, « *les pratiques* »
 Dictionnaire bilingue français-italien Robert & Collins, « *les pratiques* »
 Dictionnaire bilingue français-espagnol Larousse
 Dictionnaire bilingue français-italien Bordas
 TLF et TLFi
 Frantext
 Petit Robert français
 Petit Larousse français
 Webster's Universal Dictionary English
 Dictionnaire des synonymes de l'INALF (Ploux, Victorri et François)

Notes

¹ Les CSMU forment une création originale et ont été présentés pour la première fois lors d'un séminaire à Nancy en juillet 2002. Leur constitution s'est partiellement inspirée des travaux de Sabine Ploux, de Jacques François et de Bruno Gaume sur la synonymie et / ou la proximité lexicographique.

² Le terme « entrée lexicale » est jugé trop ambigu par certains membres du groupe AFNOR-Lexiquespourletal. Bien qu'il soit valide et explicite pour désigner les vedettes dans un dictionnaire traditionnel, il ne paraît pas convenir en TAL car les lexiques informatisés sont par nature « à entrées multiples ». C'est pour cette raison que nous employons le terme « lexie » dans cet article.

³ « mot-noyau » désigne la lexie de référence, celle autour de laquelle se construit le champ multilingue. Après constitution de celui-ci, toutes les lexies qui s'y trouvent peuvent être mot-noyau à leur tour.

DES EMPLOIS SPATIAUX DE *PARTIR* À SES EMPLOIS PÉRIPHRASTIQUES (*PARTIR À* + *INFINITIF*)¹

ÉMILIE PAULY

Université Paris V et Université Lyon II

0. Introduction

Il existe un emploi périphrastique de *partir* (*partir à* + *inf.*), dont la valeur est souvent présentée dans les dictionnaires comme proche de celle de *commencer à* + *inf.* ou *se mettre à* + *inf.* En voici quelques exemples :

« Une lecture faite au vol, et il partait à rêver. »

« Là-dessus, tout le monde partit à rire. » (G. Duhamel).

Cet emploi périphrastique de *partir* n'a, à notre connaissance, fait l'objet d'aucune recherche approfondie. Même les linguistes témoignant d'un intérêt particulier pour l'étude de l'inchoation et son expression dans les langues, ne s'en sont guère préoccupés.

Nous proposons donc ici une première réflexion sur *partir à* + *inf.* Comment cerner la spécificité de cette périphrase verbale par rapport à d'autres (en l'occurrence *commencer à* et *se mettre à* + *inf.*), généralement données comme synonymes ? Pouvons-nous établir un lien entre la valeur sémantique de *partir* lorsqu'il apparaît dans des séquences telles que *Il partait à rêver* ou *Tout le monde partit à rire*, et sa valeur, généralement considérée comme première ou prototypique, lorsqu'il est mobilisé dans des séquences du type : *Jean est parti à Lille* ou *Le train va partir*² ? Que reste-t-il, dans le sémantisme de *partir à* + *inf.*, des propriétés de *partir* dans son emploi spatial ? Devons-nous conclure à la désémantisation ?

Soutenir une telle hypothèse reviendrait à affirmer que dans *Il partait à rêver* ou *Tout le monde partit à rire*, *partir* a perdu son sens. Or, quel est ce sens supposé de *partir* ? Nous est-il accessible sans travail préalable ?

Dans la lignée de Jean-Jacques Franckel et Denis Paillard, nous pensons que l'identité sémantique d'une unité linguistique ne nous est jamais donnée intuitivement. Elle n'est jamais réductible à l'une des valeurs (dite prototypique) de l'unité mais est extrêmement désincarnée, se définissant comme une configuration de paramètres opératoires – sorte de pôle d'invariance abstrait – appelée *forme schématique*.

Sans prétendre ici mettre au jour la forme schématique de *partir* – ce qui nécessiterait un travail de recherche approfondi et fouillé, dépassant le cadre d'un article – nous tentons de repérer quelques régularités de fonctionnement de ce verbe. Notre objectif, à travers une étude fondée essentiellement sur la manipulation d'énoncés, est de donner à voir le lien pouvant exister entre les divers emplois de *partir* qui viennent d'être évoqués.

1. Remarques préalables

1.1. *Le traitement de partir à + inf. dans les dictionnaires*

Avant d'entrer dans l'étude sémantique proprement dite, examinons le sort réservé à *partir à + inf.* dans un certain nombre de dictionnaires contemporains : une telle exploration est toujours susceptible de fournir des pistes de réflexion intéressantes.

Retenons pour la consultation les huit ouvrages suivants, dont les références précises apparaissent en fin d'article :

- *Le Petit Larousse Illustré (PL)*.
- *Le Petit Robert (PR)*.
- *Le Lexis (LX)*.
- *Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique Illustré (Hach.)*.
- *Le Dictionnaire Flammarion de la Langue Française (Flam.)*.
- *Le Grand Larousse de la Langue Française (GLLF)*.
- *Le Grand Robert (GR)*.
- *Le Trésor de la Langue Française (TLF)*.

Il nous a paru important, afin de recueillir le plus grand nombre possible d'informations, de prendre en considération à la fois le discours tenu dans les petits dictionnaires couramment utilisés et dans les dictionnaires de plus grande ampleur tels que le *GLLF*, le *GR* ou le *TLF*, qui contiennent souvent davantage d'explications et un plus grand nombre d'exemples illustratifs.

Voici ce que les dictionnaires retenus stipulent concernant *partir à + inf.* (La présence de tirets dans le tableau marque l'absence d'indications dans le dictionnaire considéré) :

DICTIONNAIRE	N° DE L'ACCEPTION	DÉFINITION	EXEMPLE(S)
PL	–	–	–
PR	I. 5. (Dernière acception de la partie I – Trois parties en tout).	(Personnes) Commencer (à faire qqch). <i>Partir dans de grandes explications [...] ; Je crois que j'étais parti pour dormir jusqu'à midi [...] – Vieilli ou pop. :</i> <i>Ne me regardez pas, je sens que je partirais à rire. ⇒ Se mettre (à).</i>	<i>Ne me regardez pas, je sens que je partirais à rire. (M. Aymé).</i>
Lx	9 (Dernière acception de l'article).	<i>Partir à (avec l'inf.), se mettre soudain à.</i>	<i>Partir à rêver. Joseph répondait par des boutades, dont Richard partait à rire. (G. Duhamel).</i>
Hach.	–	–	–
Flam.	–	–	–
GLLF	7 (16 acceptions en tout).	<i>Partir à (suivi de l'infinitif), se mettre soudain à (vieilli).</i>	<i>Et me voilà partie à généraliser bien fémininement. (Colette). Joseph répondait par des boutades, dont Richard partait à rire. (G. Duhamel).</i>

DICTIONNAIRE	N° DE L'ACCEPTION	DÉFINITION	EXEMPLE(S)
GR	I. 6. (Dernière acception de la partie I – Trois parties en tout).	Commencer (à faire qqch). <i>Partir dans</i> (une digression, de grands discours, etc.): se lancer dans. REM. Cette forme peut aussi être sentie comme une métaphore du sens 1 [Se mettre en mouvement pour quitter (un lieu); s'éloigner]. <i>Partir dans une grande colère</i> [...]. <i>Partir d'un gros éclat de</i> <i>rire</i> [...]. <i>Partir pour</i> (et inf.). <i>Il est</i> <i>parti pour nous raconter sa</i> <i>vie.</i> [...] – <u>Régional</u> . <i>Partir à</i> (et inf.).	<i>Il est encore parti à</i> <i>crier.</i> <i>Maman partait à</i> <i>réfléchir.</i> (G. Duhamel). <i>Je vous en prie, ne me</i> <i>regardez pas, je sens</i> <i>que je partirais à rire</i> <i>encore un coup.</i> (M. Aymé).
		<i>Au fig.</i> Entreprendre quelque chose, se lancer dans une action; commencer à (faire, manifester quelque chose). [Divers exemples: <i>Et sur un sujet, un autre, il</i> <i>partait; Partir en sanglots ;</i> <i>Antonie partit d'un éclat de</i> <i>rire</i>]. – <i>Partir à / de + inf. (vieilli).</i> Se mettre à.	<i>J'ai eu la naïveté de lui</i> <i>demander s'il était de</i> <i>Paris [...]</i> lorsqu'il a <i>répondu: « Non, du</i> <i>Caire ». Cela nous a</i> <i>paru soudain si évident</i> <i>que ma femme est partie</i> <i>de rire.</i> (A. Gide). <i>Il est parti à pousser</i> <i>des gueulements [...].</i> (H. Barbusse)

Tableau I : *Traitement de partir à + inf. dans les dictionnaires*

Remarquons que le discours tenu dans les dictionnaires (PR, LX, GLLF, GR et TLF) est relativement homogène :

- Tous optent pour un traitement unitaire du verbe *partir*, ne lui accordant qu'une entrée. Le LX, qui est réputé pour opérer volontiers des dégroupements homonymiques, résiste ici à cette tendance, et, en choisissant de n'introduire qu'une entrée *partir* qui rassemble des emplois aussi variés que *Partons vite, nous allons être en retard* ou *Joseph répondait par des boutades, dont Richard partait à rire*, semble clairement reconnaître l'existence d'une unité du verbe *partir*. L'hypothèse selon laquelle *partir à + inf.* n'est

pas désémantisé mais conserve un lien de parenté avec *partir* dans son emploi spatial semble donc faire l'unanimité. Il reste à déterminer précisément la nature de ce lien.

- Tous les dictionnaires s'accordent à considérer la périphrase verbale *partir à + inf.* comme fondamentalement inchoative, recourant, pour la définir, aux expressions synonymes *se mettre à* et *commencer à + inf.* Le GR propose cependant une analyse plus fine puisqu'il reconnaît explicitement à *partir à + inf.* une autre valeur fondamentale, proche de celle de *partir* au sens « quitter un lieu » : « REM. Cette forme [*partir dans de grands discours*, etc., à laquelle est apparenté *partir à + inf.*] peut aussi être sentie comme une métaphore du sens 1 [se mettre en mouvement pour quitter un lieu ; s'éloigner] ». Ce point nous paraît essentiel, comme nous tentons de le montrer plus loin.

1.2. Les données disponibles dans *FRANTEXT*

Sur les huit dictionnaires compulsés, il est intéressant d'observer que trois d'entre eux (le *PL*, le *Hach.* et le *Flam.*) ne signalent pas l'existence de la périphrase. Cette dernière serait-elle d'un usage marginal ? Il est vrai que dans les dictionnaires où elle se trouve mentionnée, elle est le plus souvent présentée comme étant « vieillie » (*GLLF* et *TLF*), « vieillie ou populaire » (*PR*), ou encore comme correspondant à un « régionalisme » (*GR*). Tout concourt donc à laisser penser que *partir à + inf.* est en voie de disparition ou qu'il est d'un usage peu fréquent, limité à un certain milieu social ou à une aire géographique.

Si nous revenons maintenant aux cinq dictionnaires signalant l'existence de *partir à + inf.* et que nous examinons les diverses citations proposées comme exemples illustratifs, nous remarquons qu'elles mettent majoritairement en jeu des occurrences de *partir à rire* : le *PR* ne présente qu'un exemple (*Ne me regardez pas, je sens que je partirais à rire*) ; le *LX*, le *GLLF*, le *GR* et le *TLF* choisissent pour leur part d'en mentionner plusieurs mais apparaît toujours au moins une citation mobilisant *partir à rire* (ou *partir de rire* pour le *TLF*) : *Joseph répondait par des boutades, dont Richard partait à rire* (*LX* et *GLLF*) ; *Je vous en prie, ne me regardez pas, je sens que je partirais à rire encore un coup* (*GR*) ; [...] *Cela nous a paru soudain si évident que ma femme est partie de rire* (*TLF*)³. La séquence *partir à rire* serait donc, en somme, celle qui résisterait le mieux.

Nous avons voulu vérifier ces quelques hypothèses en recourant à la base de données *FRANTEXT* (version catégorisée). Sur 1940 textes interrogés, nous n'avons réussi à recueillir que 44 citations mettant en jeu des occurrences de *partir à + inf.*, ce qui tendrait à confirmer que cette périphrase est d'un usage marginal⁴. Les 44 citations en question, présentées en annexe, incluent exacte-

ment 46 occurrences de *partir à + inf.* En effet, certaines d'entre elles mettent en jeu plusieurs infinitifs à la suite de *partir à*. C'est le cas des citations 23) « [...] *et, toujours, il partait à discourir, à raconter ses travaux [...]* » et 27) « *Il est parti à pousser des gueulements comme une femme, et à gesticuler comme un épileptique* ». Nous avons décidé, dans ces deux cas, de comptabiliser deux occurrences de *partir à + inf.* plutôt qu'une.

Sur les 46 occurrences ainsi dénombrées, 18 font intervenir l'infinitif *rire* à la suite de *partir à* (soit près de 40 %), quatre font intervenir l'infinitif *rêver* et deux l'infinitif *raconter*. Les 22 occurrences restantes sont isolées, c'est-à-dire qu'elles mettent en jeu des infinitifs n'apparaissant qu'une seule fois dans tout le corpus. *Partir à rire* est donc bien la séquence qui se maintient le mieux⁵.

Le tableau ci-après présente la liste complète des infinitifs co-occurents de *partir à* dans *FRANTEXT*, classés par ordre alphabétique et regroupés par champs sémantiques. Pour chaque infinitif ainsi que pour chaque champ sémantique, est indiqué le nombre d'occurrences comptabilisées :

CHAMP SÉMANTIQUE	INFINITIFS	NOMBRE D'OCCURRENCES DE CHAQUE INFINITIF	NOMBRE TOTAL D'OCCURRENCES PAR CHAMP
« Rire »	<i>Rire</i>	18	19
	<i>Sourire</i>	1	
« Activités verbales ou vocales »	<i>Bougonner</i>	1	15
	<i>Débattre</i>	1	
	<i>Débiter (sa salade)</i>	1	
	<i>Dire</i>	1	
	<i>Discourir</i>	1	
	<i>Divaguer</i> ⁶	1	
	<i>Gueuler</i>	1	
	<i>Parler</i>	1	
	<i>Pérorer</i>	1	
	<i>Pousser (des gueulements)</i>	1	
	<i>Raconter</i>	2	
	<i>Rappeler</i> ⁷	1	
	<i>(nos tournées de propagande, nos conversations)</i>		
	<i>Sécréter (l'affabulation pernicieuse)</i>	1	
	<i>Turner (une Double Ballade)</i>	1	

CHAMP SÉMANTIQUE	INFINITIFS	NOMBRE D'OCCURRENCES DE CHAQUE INFINITIF	NOMBRE TOTAL D'OCCURRENCES PAR CHAMP
« Activités de l'esprit »	<i>Chercher</i> ⁸	1	6
	<i>Réfléchir</i>	1	
	<i>Rêver</i> ⁹	4	
« Déplacement »	<i>Courir</i>	1	3
	<i>Marcher</i>	1	
	<i>Recommencer (le chemin)</i>	1	
« Activités liées au sommeil »	<i>Ronfler</i>	1	2
	<i>Somnoler</i>	1	
« Mouvement »	<i>Gesticuler</i>	1	1

Tableau II : *Les infinitifs cooccurrents de partir à dans FRANTEXT*

Il conviendrait d'expliquer pourquoi, parmi les infinitifs recensés ci-dessus, certains sont de meilleurs candidats que d'autres à l'entrée dans la périphrase verbale *partir à + inf*. De tels questionnements devront de toute évidence faire l'objet d'une nouvelle étude, plus approfondie. Pour lors, nous les laisserons de côté. Les pages qui suivent sont essentiellement consacrées à la recherche du lien sémantique pouvant exister entre les emplois spatiaux de *partir* et ses emplois périphrastiques.

2. Recherche de quelques propriétés pouvant constituer l'identité sémantique du verbe *partir*

Nous commencerons par considérer les emplois spatiaux de *partir* et terminerons par l'examen de ses emplois périphrastiques. Lors de notre analyse, nous nous appuierons essentiellement sur deux méthodes :

- La première, *paradigmatique*, se fonde sur la commutation et vise à remplacer l'unité étudiée par une autre, dans un certain type de contexte, afin de repérer d'éventuelles nuances de sens ;
- La seconde, *syntagmatique*, consiste à examiner avec quels éléments cotextuels l'unité à analyser est compatible ou incompatible.

2.1 Emplois à valeur spatiale de *partir*¹⁰

Comparons *partir* à *aller*. En effet, dans certains contextes, les deux verbes sont commutables :

- (1) a. « – Jean n'est pas là?
 – Non, il est parti faire les courses. »
 b. « – Jean n'est pas là?
 – Non, il est allé faire les courses. »

Il existe pourtant des nuances de sens entre les deux verbes. Comparons par exemple :

- (2) a. Jean est parti à Paris hier.
 b. Jean est allé à Paris hier.

Les énoncés (2a) et (2b) mettent en jeu deux localisateurs (c'est-à-dire deux repères spatiaux) L_1 et L_2 :

- L_1 représente le premier localisateur de Jean dans le temps, valide alors que le procès *partir* ou *aller* n'a pas encore commencé de se réaliser;
- L_2 représente le deuxième localisateur de Jean dans le temps, valide une fois le procès *partir* ou *aller* mené à son terme.

En (2b), L_1 et L_2 (à savoir Paris) sont dans une relation d'altérité de type différence uniquement : il n'y a pas de travail sur *ne pas / ne plus L_1* ou *non L_1* .

Imaginons une situation telle qu'un ami téléphone chez Jean pour lui parler. C'est le père de Jean qui décroche. Il pourra par exemple dire à l'ami de son fils :

- (3b) Jean est allé à Paris hier [...] Tiens, je te le passe, il va te raconter sa journée [...]

tandis que :

- (4b) ?Jean est allé à Paris hier [...] Je regrette mais je ne peux pas te le passer [...]

est plus difficile à interpréter tel quel. En effet, dans le contexte que nous proposons, L_1 correspond à *chez le père de Jean* : c'est ce lieu qui, dans un premier temps, est valide pour Jean. Il se trouve que L_0 , c'est-à-dire le lieu repéré par rapport au locuteur énonciateur (ici le père de Jean), correspond également à *chez le père de Jean* : c'est de ce lieu que le père s'exprime, répondant au téléphone qui sonne à son domicile. L_0 se confond donc avec L_1 . Or, *aller* n'exclut pas L_1 en validant L_2 . En conséquence, L_0 ne peut être exclu : Jean doit pouvoir s'y trouver. Dans la mesure où la séquence (4b) suggère le

contraire – *Je regrette mais je ne peux pas te le passer* semble sous-entendre que Jean n'est pas aux côtés de son père au moment où celui-ci s'exprime – nous comprenons qu'elle paraisse incongrue. En revanche, en (3b), *L₀* n'est pas exclu pour Jean : *Tiens, je te le passe* suppose que Jean est près de son père au moment où celui-ci répond au téléphone. Ainsi, (3b) est tout à fait acceptable.

Examinons à présent la séquence (2a), convoquant *partir*. Celle-ci met au contraire en jeu une relation d'altérité de type exclusion entre *L₁* et *L₂* : en même temps que l'on travaille sur *L₂* (Paris), on met l'accent sur *ne pas / ne plus L₁* ou *non L₁*. Nous pourrions par conséquent très bien entendre, pour reprendre l'exemple cité précédemment :

- (4a) Jean est parti à Paris hier [...] Je regrette mais je ne peux pas te le passer [...],

tandis que:

- (3a) ??Jean est parti à Paris hier [...] Tiens, je te le passe, il va te raconter sa journée [...]

est fortement contraint¹¹.

L'analyse est ici la même que précédemment. Nous constatons que dans le contexte proposé, *L₁* et *L₀* se confondent. Or, *partir* exclut *L₁* en même temps qu'il valide *L₂*. *L₀* se trouve donc exclu pour Jean dès lors que *L₂* est validé. Ce n'est pas ce que suggère la séquence (3a) ; d'où son caractère difficilement acceptable.

Notons que certains exemples pourraient, de prime abord, conduire à remettre en cause l'hypothèse formulée précédemment. Considérons par exemple l'énoncé ci-dessous :

- (5a) Jean est parti comme une bombe à Limoges et m'a rapporté trois baguettes.

Ici, la validation de *L₂* (Limoges) ne semble en aucun cas impliquer l'exclusion de *L₁*. Cependant, sans la présence de *comme une bombe*, l'énoncé serait moins bon :

- (5b) ? Jean est parti à Limoges et m'a rapporté trois baguettes.

La présence de *comme une bombe* joue de toute évidence un rôle dans l'acceptabilité de (5a). En effet, *comme une bombe* permet de mettre l'accent sur la manière dont Jean est parti, donc sur l'événement du « départ » lui-même, qui est présenté comme s'étant déroulé précipitamment. L'état résultant de ce départ, à savoir l'absence de Jean en L_1 , se trouve concurremment mis à l'arrière plan. Mais cette mise à l'arrière plan n'est provoquée que par la présence d'éléments cotextuels favorisant la construction d'un tel effet de sens. Comme en témoigne l'étrangeté de l'énoncé (5b), *partir* a bien intrinsèquement tendance à exclure L_1 en même temps qu'il valide L_2 . *Partir*, fondamentalement perfectif, envisage avant tout le terme du procès, son résultat (à savoir l'absence en L_1).

2.2 *Partir à + inf.*

Comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, la périphrase verbale *partir à + inf.* est souvent mise en parallèle avec les marqueurs d'inchoation *commencer à* et *se mettre à + inf.* En effet, dans certains contextes, les trois constructions sont commutables :

- (6a) Et Pierre partit à raconter ses histoires d'adolescence.
- (6b) Et Pierre se mit à raconter ses histoires d'adolescence.
- (6c) Et Pierre commença à raconter ses histoires d'adolescence.

Dans son ouvrage intitulé *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Jean-Jacques Franckel consacre un chapitre à l'étude comparative de *commencer à* et *se mettre à*. Tout au long d'une analyse que nous ne détaillons pas ici puisqu'elle déborde notre propos, l'auteur s'attache à montrer que les deux périphrases correspondent à des modes de traitement profondément différents de l'inchoation. Tandis que *se mettre à P* se situe en deçà de toute anticipation, *commencer à P* implique une anticipation¹² :

P, dans *se mettre à P*, ne se construit qu'à travers son ancrage dans le temps. Il échappe à toute construction subjective. *Se mettre à P* marque la survenue de P, indépendamment de toute anticipation. [...] Il s'agit d'une première construction absolue [de P]. [...] *Commencer à P* présente des propriétés en quelque sorte inverses de celles de *se mettre à P*. L'une de ses caractéristiques essentielles est d'impliquer une première occurrence de P, par le biais d'une anticipation. On pourrait dire, par un raccourci au reste trop simplificateur, que *commencer à* met fin à *pas encore P* : *commencer à P* implique que l'on s'attende, sous une forme ou sous une autre, à l'actualisation de P¹³.

Dans les exemples (6b) et (6c) ci-dessus, la substitution de *commencer à* à *se mettre à* modifie en effet quelque peu l'interprétation de la séquence. En

(6b), l'action *raconter ses histoires d'adolescence* s'interprète volontiers comme « faisant irruption » à un moment donné qui n'est pas nécessairement opportun ni particulièrement attendu. On pourrait d'ailleurs tout à fait dire :

(7b) Et soudain, Pierre se mit à raconter ses histoires d'adolescence,

tandis que :

(7c) ? Et soudain, Pierre commença à raconter ses histoires d'adolescence

n'est pas très naturel. On attendrait plutôt quelque chose comme (8c) :

(8c) On s'installa tous autour du feu et Pierre commença à raconter ses histoires d'adolescence.

Dans ce cas, le récit des histoires d'adolescence est présenté comme attendu puisque chacun « s'installe » en vue d'écouter Pierre ; chacun est prédisposé à entendre son récit. P (*raconter ses histoires d'adolescence*) fait clairement l'objet d'une (pré)construction subjective.

Il semble que dans ce contexte précis, (8b) soit moins approprié :

(8b) ? On s'installa tous autour du feu et Pierre se mit à raconter ses histoires d'adolescence¹⁴.

Quelle peut être, à présent, la spécificité de *partir à + inf.* ? L'interprétation de (6a) est toute différente de celle des séquences (6b) et (6c). En (6a) (*Et Pierre partit à raconter ses histoires d'adolescence*), l'accent porte certes sur l'idée que Pierre s'engage dans une action, mais une action qui l'amène en quelque sorte à se « déconnecter » du monde extérieur, et partant à mettre à l'écart, à « neutraliser » le monde extérieur¹⁵. Autrement dit, en même temps que la première occurrence de *raconter ses histoires* [...] se trouve validée, tout autre espace est invalidé ou désactivé. On retrouve ici l'idée d'exclusion (d'un élément par rapport à un autre) mise au jour lors de l'analyse de *partir* dans son emploi spatial : de la même manière que l'accomplissement des procès *partir* ou *partir à Paris* (perfectifs) ont pour résultat l'exclusion de L₁ (l'absence en L₁), l'accomplissement du procès *partir à raconter ses histoires* [...] a pour résultat la « neutralisation » du monde extérieur (la « déconnexion »). On voit que *partir à + inf.* conserve la valeur perfective caractéristique de *partir* dans son emploi spatial : *partir à + inf.* envisage le

terme du procès (son résultat) en même temps qu'il le présente comme commencé.

On comprend, dès lors, que la périphrase verbale soit fortement compatible avec des temps comme le passé composé, le plus-que-parfait (de l'indicatif) ou des modes comme le participe (passé), qui permettent de présenter un procès comme accompli et éventuellement de mettre l'accent sur le résultat découlant de l'accomplissement de ce procès. Nous avons constaté que les exemples fournis le plus fréquemment par nos informateurs pour illustrer les emplois de *partir à + inf.* étaient du type : *Quand Pierre est parti à rire, on ne peut plus l'arrêter* ou *Elle essaya de lui parler mais il était parti à rêver*. Le choix de tels exemples plutôt que d'autres – ces exemples mettent en jeu le passé composé et le plus-que-parfait avec une valeur d'accomplis – montre bien que la périphrase *partir à + inf.* conserve une valeur perfective, autrement dit qu'elle envisage de façon forte le terme du procès (son résultat). Il est d'ailleurs intéressant d'observer que tous les emplois de *partir à + inf.* ne sont pas utilisés aujourd'hui avec la même fréquence ni ne suscitent les mêmes commentaires de la part des locuteurs : ceux à valeur purement inchoative, nombreux dans *FRANTEXT*, ne sont plus perçus comme courants ou naturels. C'est notamment le cas de 6) « *Joseph partit à rire et tendit le doigt vers la porte* » (G. Duhamel). D'autres exemples sont en revanche parfaitement acceptés :

- 24) « [...] *La mère l'écouta un moment, mais il était parti à raconter des histoires qu'elle connaissait pour les avoir entendues plus de cent fois.* » (B. Clavel).
- 25) « *De là-bas, tout là-bas, comme du fond d'un puits, la voix montait, de Letondu parti à pérorer tout seul [...].* » (G. Courteline).
- 44) « [...] *Si j'avais pas fait un bond en arrière, il me prenait dans ses bras. Il était parti à rappeler nos tournées de propagande, nos conversations [...]. Je l'ai stoppé net.* » (J.-P. Chabrol).

La présence du plus-que-parfait et du participe passé, qui permettent de focaliser l'attention sur le terme du procès (son résultat), renforce ici l'idée de « neutralisation » du monde extérieur (ou de « déconnexion ») propre à *partir à + inf.*, fondamentalement perfectif.

Terminons notre analyse par l'examen des séquences suivantes :

- (9a) Les deux amies se mirent à rire et à rêver tout bas, de peur de réveiller les religieuses.

(9b) ??Les deux amies commencèrent à rire et à rêver tout bas, de peur de réveiller les religieuses.

Tandis que (9a) fonctionne relativement bien, (9b) paraît incongru. En effet, *commencer à P* implique, comme nous l'avons vu, une anticipation : il indique que P fait l'objet d'une (pré)construction subjective. La séquence (9b) signifierait donc que les deux amies font exprès de rire et de rêver pour ne pas réveiller les religieuses. Une telle interprétation peut sembler paradoxale : on ne décide généralement pas de se mettre à rire et à rêver, même tout bas, si l'on craint de réveiller une personne.

Examinons maintenant :

(9c) *Les deux amies partirent à rire et à rêver tout bas, de peur de réveiller les religieuses.

Une telle séquence est totalement inacceptable. Sans doute cela tient-il au fait que *partir à + inf.*, bien qu'ayant une valeur inchoative, marque également intrinsèquement une idée de « déconnexion », liée à sa valeur perfective héritée de l'emploi spatial. Dans un énoncé comme *Et Pierre partit à raconter ses histoires d'adolescence*, ce qui est important, ce n'est pas que Pierre s'engage à un moment donné dans le récit de ses histoires d'adolescence mais bien plutôt que ce faisant, il s'abstrait du reste du monde, n'accordant plus de place à ce monde. Or, en (9c), la présence de *de peur de réveiller les religieuses* nous contraint à interpréter *tout bas* comme signifiant « à voix basse, en murmurant ». L'accent ne peut alors porter que sur l'événement *rire et rêver tout bas* en tant que comportement adopté par les deux amies pour éviter de réveiller les religieuses (valeur purement inchoative). *Rire et rêver tout bas* ne constitue dans ce cas aucunement un espace de déconnexion des deux amies (la valeur perfective, pourtant propre à *partir à + inf.*, est effacée).

Les énoncés (10c) et (11c) sont en revanche parfaitement bien formés¹⁶ :

(10c) Les deux amies partirent à rire et à rêver tout bas.

(11c) Les deux amies partirent à rire et à rêver.

En (10c), la disparition de *de peur de réveiller les religieuses* autorise une autre interprétation de *tout bas*.

Tout bas est en effet polysémique : selon le contexte, il peut signifier « à voix basse, en chuchotant » (comme c'est le cas dans *Parler tout bas*), ou bien « intérieurement, en secret, à part soi » (comme c'est le cas dans *Dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas*).

Partir à + inf. a avant tout vocation à poser l'existence d'une rupture entre deux espaces, dont l'un est exclusif de l'autre. Le sens « intérieurement, en secret, à part soi » de *tout bas* est donc logiquement sélectionné en (10c) puisque rien ne s'y oppose. Se trouvent alors mis en contraste le monde intime des deux amies, (qui se laissent aller à rire et à rêver au fond d'elles-mêmes), et le monde extérieur¹⁷.

2.3 Récapitulatif des hypothèses

Il apparaît que *partir*, dans ses emplois spatiaux comme dans ses emplois périphrastiques, a toujours le même fonctionnement :

***Partir*, perfectif, met en jeu deux espaces *a* et *b*. En validant *b*, il désactive *a*, qui n'a alors plus aucun mode de présence.**

Dans *Jean est parti à Paris*, *partir*, en validant *b* (à savoir Paris) désactive *a* (L₁). Si Jean est parti à Paris, il ne peut se trouver en L₁.

Dans *Et Pierre partit à raconter ses histoires d'adolescence*, *partir*, en validant *b* (*raconter ses histoires d'adolescence*) désactive *a* (c'est-à-dire tout autre espace que celui des histoires d'adolescence). Ces autres espaces n'ont aucun mode de présence pour Pierre, absorbé dans son récit.

3. Conclusion

Les analyses proposées tout au long de cet article permettent, d'une part, de rejeter l'hypothèse de la désémantisation progressive de *partir* et, d'autre part, de cerner la spécificité de *partir à + inf.* par opposition à d'autres constructions, telles que *se mettre à* ou *commencer à + inf.*, que les lexicographes présentent volontiers comme synonymes, sans autres précisions.

Si *partir* comporte une valeur inchoative repérable dès ses emplois spatiaux (*Rien ne sert de courir, il faut partir à point* ; *À vos marques. Prêts ? Partez !* ; *Le train 3309 en direction de Caen va partir*), ce verbe met également en jeu une valeur d'« exclusion », liée à son caractère fondamentalement perfectif, qui se traduit soit par l'absence en un certain lieu, soit par ce que nous avons appelé, un peu maladroitement, un effet de « déconnexion » ou de « neutralisation (d'un espace, du monde extérieur) ». Sans doute qu'au-delà de la valeur inchoative, c'est cette valeur d'exclusion qui est centrale et qui fait toute la spécificité de *partir à + inf.*, comme en témoigne le caractère inacceptable d'une séquence telle que **Les deux amies partirent à rire et à rêver tout bas, de peur de réveiller les religieuses*, et la bonne formation d'un énoncé comme *Les deux amies partirent à rire et à rêver*.

Les lexicographes auraient donc tout à gagner à retravailler les définitions de *partir à + inf.* qu'ils proposent. Ces dernières – excepté peut-être celle du *GR*, qui rappelle que la forme *partir à + inf.* peut être sentie comme une métaphore du sens premier « se mettre en mouvement pour quitter (un lieu) ; s'éloigner » – occultent trop souvent la valeur d' « exclusion » (ou plus généralement la valeur perfective) de la périphrase, entretenant par là même l'illusion d'une parfaite interchangeabilité de *se mettre à*, *commencer à* et *partir à + inf.*

Références

- Culioli Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1. Paris : Ophrys.
- Franckel Jean-Jacques. 1989. *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- Leeman Danielle. 1994. *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*. Paris : Nathan.
- Pauly Émilie. 2000. *Le traitement lexicographique de la polysémie verbale. La description des verbes aller, venir, arriver et partir dans quatre dictionnaires contemporains*. Mémoire de Maîtrise, Université René Descartes, Paris 5.
- 2001. *Polysémie et lexicographie. Contribution à une sémantique lexicale appliquée. L'exemple des verbes pousser et tirer*. Mémoire de DEA, Université René Descartes, Paris 5.
- 2002. « Le traitement de la polysémie verbale dans les dictionnaires. Limites et perspectives ». *Actes de la huitième journée d'étude de la formation doctorale de linguistique générale et appliquée*. 87-99.
- 2003. « Examen de quelques théories sémantiques. Quelles réflexions sur la polysémie ? Quelles perspectives pour la lexicographie ? ». *Travaux du CERLICO* 16.129-144.
- à paraître en décembre 2004. « Polysémie et lexicographie. Vers une sémantique lexicale appliquée. L'exemple du verbe *aller* ». *Cahiers de lexicologie* 85.
- Peeters Bert. 1993. « Commencer et se mettre à : une description axiologico-conceptuelle ». *Langue française* 98.24-47.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Saunier Évelyne. 1996. *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique. Contribution à l'étude des emplois de mettre, prendre, passer et tenir*. Thèse de Doctorat, Université de Nanterre, Paris X.

----- 1999. « Contribution à une étude de l'inchoation : *se mettre* à + *inf.* Contraintes d'emploi, effets de sens et propriétés du verbe *mettre* ». *Cahiers Chronos* 4. 259-288.

Références lexicographiques

- Bourdon Bruno (dir.). 1999. *Dictionnaire Flammarion de la Langue Française*. Paris : Flammarion.
- Dubois Jean (dir.). 1999. *Dictionnaire de la Langue Française : Lexis*. Paris : Larousse-Bordas.
- Fouquet Emmanuel (dir.). 2000. *Dictionnaire Hachette Encyclopédique Illustré*. Paris : Hachette Livre.
- Guilbert Louis, Lagane René et Niobey Georges (dir.). 1971-1978. *Grand Dictionnaire de la Langue Française*. 7 vol. Paris : Larousse.
- Imbs Paul (dir. jusqu'en 1979) et Quemada Bernard (dir. à partir de 1980). *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle*. 16 vol., éd. du CNRS. Klincksieck puis Gallimard.
- Legrain Michel et Garnier Yves (dir.). 1999. *Le Petit Larousse Illustré de l'an deux mille*. Paris : Larousse / HER.
- Rey Alain (dir.). 1985. *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. 9 vol. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Rey-Debove Josette et Rey Alain (dir.). 1999. *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Annexe

a) Citations mettant en jeu des occurrences de *partir* à rire dans *FRANTEXT* :

- 1) « Au lieu de lui répondre, Barbassou le regarda un moment avec de grands yeux ; puis le voilà parti à rire, à rire tellement, que Sidi Tart'ri en resta tout interloqué, le derrière sur ses pastèques. » (A. Daudet, 1872).
- 2) « - Si tout d'un coup on était attaqués [...] - Attaqués ?
Les autres le regardèrent, étonnés. Puis, tous ensemble partirent à rire, d'un rire énorme qu'ils forçaient encore [...]. » (R. Dorgelès, 1919).
- 3) « Toute la classe partit à rire. » (M. Arland, 1929)

- 4) « Mais Maman partait à rire. Elle avait l'air transportée. » (G. Duhamel, 1933).
- 5) « Et nous ne demandons à la société qu'une chose. Allons, répétez en chœur : nous ne lui demandons qu'une chose, et c'est qu'elle nous foute la paix ! Amen. L'assistance partit à rire. » (G. Duhamel, 1937).
- 6) « Joseph partit à rire et tendit le doigt vers la porte. » (G. Duhamel, 1938).
- 7) « Chérouvier partit à rire. » (G. Duhamel, 1938).
- 8) « Puis, soudain, il partit à rire :
- Maitresse, dit-il, vous n'êtes pas présentable. » (G. Duhamel, 1938).
- 9) « [...] Joseph répondait par des boutades, par des sentences rondes, parfois même naïves, dont Richard partait à rire. » (G. Duhamel, 1938).
- 10) « Suzanne partit à rire. » (G. Duhamel, 1938).
- 11) « Vous n'avez jamais mangé de givioq, mademoiselle ?
Comme Suzanne partait à rire, le capitaine ralluma sa pipe et poursuivit d'un air mélancolique [...]. » (G. Duhamel, 1941).
- 12) « Là-dessus, tout le monde partit à rire, car Hubert entretenait dans sa chambre, dans la maison et partout où il passait un miraculeux désordre. » (G. Duhamel, 1941).
- 13) « Mais, me renversant sur ma chaise, je partis à rire. » (Vercors, 1942).
- 14) « - Oh, tu penses ! S'écria la jeune fille avec un soulèvement brusque des épaules. Puis elle partit à rire. » (G. Roy, 1945).
- 15) « À présent, ils étaient tous partis à rire. Ils parlaient de ce caporal Vaudas comme d'une marionnette qui venait là pour être rossée. » (B. Clavel, 1964).
- 16) « Et nous partions à rire en nous appuyant au dossier du banc. » (C. Etcherelli, 1967).
- 17) « Nous avions ri, Madame Mancier-Alvarez et moi, d'un rire complice quoique un peu forcé, tandis qu'Adélaïde riait, elle, aux anges, et que Rosette, qui caressait la tête du chien, craignant d'être en reste, ou exclue, était partie à rire d'un rire saccadé, convulsif, factice, un rire d'enfant, en somme, qui s'était arrêté net. » (H. Bianciotti, 1985).
- 18) « Il est parti à rire, Rassiz, ça l'avait réjoui, il pigeait, la perspective. » (Bayon, 1987).

b) Citations mettant en jeu des occurrences de *partir* à rêver :

- 19) « Vidame jeta sa cigarette et remua doucement le chef : - Eh ! Eh ! Soupirait-il, ce n'est pas mal, pas mal du tout Suzanne. La jeune femme partait à rêver. » (G. Duhamel, 1941).

- 20) « Une lecture faite au vol, et il partait à rêver. Un mot entendu par chance, et il imaginait aussitôt des aventures, des vies, des morts, des destinées. » (G. Duhamel, 1941).
- 21) « Mais Rose-Anna et Azarius, qui se consultaient souvent du regard, souriaient d'un air entendu et souvent partaient à rêver ensemble.
– C'est ici, tu te souviens, disait l'un.
– Oui, ç'a pas changé, disait l'autre.
Des riens qui les plongeaient dans des réflexions béates et faciles. » (G. Roy, 1945).
- 22) « Rose-Anna, cependant, était partie à rêver de soleil et de vent léger, comme on s'attarde parfois au milieu de sa peine, pour mieux voir sa peine, à ressusciter des fantômes lointains, incompréhensibles, et qu'on regarde, au fond de son souvenir, tels des intrus plutôt que des amis. » (G. Roy, 1945).

c) Citations mettant en jeu des occurrences de partir à raconter :

- 23) « Ç'avait toujours été sa manière à lui de parler aux femmes. Il avait le cœur ivre d'amour et, toujours, il partait à discourir, à raconter ses travaux, ses querelles. » (G. Duhamel, 1939).
- 24) « Mon père nous parlait toujours de l'occupation des Prussiens après 70, mais j'ai bien peur qu'on ne subisse encore pire !
La mère l'écouta un moment, mais il était parti à raconter des histoires qu'elle connaissait pour les avoir entendues plus de cent fois. » (B. Clavel, 1963).

d) Autres citations, mettant en jeu d'autres occurrences de partir à + inf. :

- 25) « De là-bas, tout là-bas, comme du fond d'un puits, la voix montait, de Letondu parti à pérorer tout seul [...]. » (G. Courteline, 1893).
- 26) « Il prit son « copain » à pleins bras, comme il aurait pris son enfant ; et le voilà parti à recommencer dans l'autre sens tout le chemin parcouru par bonds audacieux sous un feu terrible. » (R. Benjamin, 1915).
- 27) « Il est parti à pousser des gueulements comme une femme, et à gesticuler comme un épileptique. » (H. Barbusse, 1916).
- 28) « Tout le monde se lève et part à courir, en pensant à l'avoine ou à l'orge qu'on a eu tant de mal à faire pousser et que ces pauvres fous d'animaux gaspillent. » (L. Hémon, 1916).

- 29) « Ell' s'a mis à pleurnichailler, criant : « - N'en veux point, ma mère : ar' mettez-le vite ! Ar' mettez-le ! » Ah, ah, ah ! [...] mais du diab' si j'me souvins de ç'que j'étais parti à dire [...] » (R. Martin du Gard, 1928).
- 30) « C'est de nous que vous avez honte ?
C'est ça qui a fait asseoir Panturle, et c'est de là qu'il est parti à parler. » (J. Giono, 1930).
- 31) « Et il est parti à marcher à travers le champ. Il est allé le coucher derrière la haie, là-haut. » (J. Giono, 1931).
- 32) « Le regard fixe à son tour, maman partait à réfléchir. Son visage exprimait d'abord la frayeur et même le vertige. Elle avait l'air de mesurer de l'œil un gouffre. » (G. Duhamel, 1933).
- 33) « Alors me voilà parti à chercher le sacré cochon de veinard qui avait bien pu s'envoyer Adèle, sans passer par mon tambour. Ça m'a pris longtemps d'y voir clair. » (G. Chevallier, 1934).
- 34) « [...] les voilà partis à débattre sur la façon d'arranger l'affaire, qui était guère arrangeable [...]. » (G. Chevallier, 1934).
- 35) « Oh ! Je n'ai pas mangé grand-chose. En outre le larbin qui passait les plats et qui me soufflait dans le cou sentait la dent cariée. Cela m'a coupé la chique.
Justin part à bougonner. Il a perdu toute bonne grâce. Il gourmande Testevel qui recommence à cuisiner de petits plats dans sa turne :
- Tu manges trop. Tu vas sombrer dans la matière. » (G. Duhamel, 1937).
- 36) « Il s'est pris à donner des explications techniques, des explications si claires que l'obscurité, tout aussitôt, s'est répandue sur les faits et les êtres. Père partait à divaguer pour son compte. Il parlait très fort et disait : « As-tu seulement joui de ton argent pendant que tu le possédais ? [...] » » (G. Duhamel, 1937).
- 37) « Birault partit à sourire :
- Oui, s'écria-t-il, j'ai oublié de rester. » (G. Duhamel, 1939).
- 38) « [...] et le voilà parti à tourner une Double Ballade où, sous un air décent, il ne peut s'empêcher de faire allusion à son amour des belles [...] » (F. Carco, 1941).
- 39) « Mais, cette nuit-là comme les autres, chaque fois qu'il descendait dans ce réduit, il se sentait saisi d'une incompréhensible lassitude, et il partait à somnoler, un fil de salive à l'angle des lèvres [...]. » (G. Duhamel, 1945).
- 40) « Les v'là partis à gueuler en charabia, on ne s'entendait plus [...]. » (J.-P. Sartre, 1949).

- 41) « *Tintin ! Sachant bien qu'il débloque à pleins tuyaux, le voilà cependant parti à secréter l'affabulation pernicieuse.* » (A. Simonin, 1960).
- 42) « *À voix couverte, et ça masque encore qu'imparfaitement la subite sécheresse de sa gargue, v'là Armand parti à débiter sa salade.* » (A. Simonin, 1960).
- 43) « *Quand Chantal partit à ronfler, Nicolas se leva et vint près de mon lit.* » (C. Rochefort, 1961).
- 44) « *Il s'est levé d'un bond joyeux : « Toi ! [...] Tu viens pour me tirer de là, dis ! » Si j'avais pas fait un bond en arrière, il me prenait dans ses bras. Il était parti à rappeler nos tournées de propagande, nos conversations [...] Je l'ai stoppé net.* » (J.-P. Chabrol, 1977).

Notes

¹ Nous adressons nos plus sincères remerciements à Anne-Marie Houdebine, Maria Jarrega, Laure Lansari, Stéphanie Giron et Richard Renault pour l'aide décisive qu'ils nous ont apportée en acceptant de relire cet article et de nous faire part de leurs remarques.

² L'ordonnement des acceptions de *partir* ne varie guère d'un dictionnaire à l'autre : les emplois renvoyant à un déplacement dans l'espace sont systématiquement mentionnés en premier, précédant tous les autres.

³ *Partir de + inf.* est très peu attesté dans la littérature. Nous n'avons pu recenser que deux citations mobilisant cette périphrase dans *Frantext* (version catégorisée) : celle d'A. Gide, qui date de 1942 (« [...] *Cela nous a paru soudain si évident que ma femme est partie de rire* »), et une autre d'É. Zola, datée de 1875 (« *Et elles partirent de rire toutes les trois.* »). L'extrême rareté de cette construction nous a conduite à ne pas en tenir compte dans notre étude.

⁴ Nous avons recherché toutes les formes fléchies de *partir à + inf.*, c'est-à-dire toutes les formes mettant en jeu le verbe *partir* (conjugué à n'importe quel temps ou mode) suivi immédiatement de la préposition *à* et d'un verbe à l'infinitif, excepté un verbe pronominal. (En effet, pour espérer recueillir en plus les citations mobilisant un infinitif pronominal, il aurait fallu établir une « grammaire », ce qui excédait nos compétences). Nous avons lancé la recherche dans *Frantext* en prenant pour critère qu'aucun élément, dans les exemples sélectionnés, ne soit inséré entre *partir à* d'un côté et l'infinitif de l'autre. L'objectif était ainsi de limiter les risques de sélection, par la banque, d'exemples du type : *Elle partit à Paris retrouver son ami*, où l'on repère certes la présence d'une forme fléchie de *partir*, la préposition *à* et un infinitif, mais où l'ensemble ne correspond aucunement à une occurrence de la périphrase verbale *partir à + inf.* Finalement, sur les 53 résultats obtenus et malgré toutes les précautions prises, seulement 44 répondaient effectivement à nos critères car furent sélectionnées, comme nous pouvions nous y attendre, des séquences telles que : « *Partie à refaire* » (H.-F. Amiel, *Journal de l'année 1866*). Ce type de phrase très courte est difficile à désambiguïser si bien que le catégoriseur a attribué un code grammatical erroné à l'élément *partie* (en l'occurrence « participe passé » plutôt que « substantif »).

⁵ La citation la plus récente (1987) extraite de *Frantext* met d'ailleurs en jeu une occurrence de *partir à rire* : « *Il est parti à rire, Rassiz, ça l'avait réjoui, il pigeait, la perspective.* » (Bayon).

De même, les quelques occurrences de *partir à + inf.* que nous avons pu relever au hasard de discussions sont des occurrences de *partir à rire* : « *J'ai dit à Paul : « Faut pas que j'achète de Nutella, je vais manger tout le pot ! » La dame à côté, elle est partie à rire ! »* (Femme octogénaire, me racontant sa dernière sortie au supermarché).

⁶ Le verbe *divaguer* peut aussi bien signifier « tenir des propos privés de bon sens, dire des absurdités » que « s'en aller dans n'importe quelle direction (en parlant d'une production intellectuelle) ». Dans ce dernier cas, il serait plutôt à inclure dans le champ sémantique des « activités de l'esprit ». Toutefois, si nous examinons le contexte dans lequel il apparaît dans notre corpus en annexe, il semble que nous devions conclure à l'appartenance de *divaguer* au champ des « activités verbales » plutôt qu'à celui des « activités de l'esprit » : 36) « *Il s'est pris à donner des explications techniques, des explications si claires que l'obscurité, tout aussitôt, s'est répandue sur les faits et les êtres. Père partait à divaguer pour son compte. Il parlait très fort et disait : [...] »* (G. Duhamel).

⁷ Le verbe *rappeler* (nos tournées de propagande, nos conversations) relève ici clairement du champ des « activités verbales » même si nous pourrions être tentés, dans un premier temps, de l'inclure dans celui des « activités de l'esprit ». En effet, le contexte est le suivant : 44) « *Il s'est levé d'un bond joyeux : « Toi ! [...] Tu viens pour me tirer de là, dis ! » Si j'avais pas fait un bond en arrière, il me prenait dans ses bras. Il était parti à rappeler nos tournées de propagande, nos conversations [...] Je l'ai stoppé net. »* (J.-P. Chabrol).

⁸ Dans le contexte proposé en 33) « *Alors me voilà parti à chercher le sacré cochon de veinard qui avait bien pu s'envoyer Adèle, sans passer par mon tambour. Ça m'a pris longtemps d'y voir clair »* (G. Chevallier), le verbe *chercher* signifie clairement « essayer de découvrir par un effort de pensée ». Il relève donc bien du champ des « activités de l'esprit ».

⁹ Pourquoi inclure *rêver* dans le champ des « activités de l'esprit » plutôt que dans celui des « activités liées au sommeil » ? Si l'on se reporte aux quatre citations mentionnées en 19), 20), 21) et 22) en annexe, on constate que *rêver* renvoie à chaque fois à une activité effectuée pendant la veille. Il s'agit de laisser aller sa pensée au gré des associations d'idées, des sentiments, des souvenirs.

¹⁰ Nous reprenons ici tout ou partie d'une démonstration faite dans Pauly Émilie, à paraître en décembre 2004.

¹¹ Il semblerait que certains locuteurs francophones de la banlieue parisienne acceptent l'exemple (3a). Dans certains idiolectes, *partir* se trouve en effet de plus en plus souvent substitué à *aller*, que l'on attendrait majoritairement. Par exemple, on entend parfois : *Ce matin, je suis parti chez le coiffeur* plutôt que *Ce matin, je suis allé chez le coiffeur*. Le caractère cependant marginal de telles productions nous a conduit à ne pas en tenir compte dans notre étude.

¹² *P* désigne ici la relation prédicative sur laquelle opèrent les marqueurs *se mettre à* et *commencer à*.

¹³ Franckel Jean-Jacques, 1989 : 143-144. [Voir le débat qu'a suscité cette analyse dans Peeters Bert, 1993].

¹⁴ (8b) serait certes possible mais il ne serait en tout cas pas interprété de la même manière que (8c) puisqu'il signifierait, plutôt que « on s'est tous installés en vue d'écouter Pierre », « on s'est tous installés, puis, tout à coup, Pierre s'est lancé dans le récit de ses histoires d'adolescence (alors que ce n'était pas prévu) ». On retrouve là l'idée « d'irruption » évoquée précédemment.

¹⁵ (6a) présente Pierre comme s'engageant dans un « quasi-monologue ».

¹⁶ (11c) est sans doute l'énoncé le meilleur.

¹⁷ Notons qu'une séquence comme : ??*Les deux amies partirent à rire tout bas* serait nettement moins acceptable que (10c) puisque *tout bas* se trouverait directement en contact avec *rire*, ne pouvant plus signifier que « à voix basse ». L'accent ne pourrait alors porter que sur l'idée qu'un procès est engagé, ce qui n'est pas compatible avec les propriétés intrinsèques de la périphrase *partir à + inf.*

PARTIE VI

LES PÉRIPHRASES DE MODALITÉ

CESSER AU PAYS DE L'ELLIPSE

PHILIPPE KREUTZ
Université Libre de Bruxelles

0. Introduction

Mon intérêt spécifique pour le verbe *cesser*, s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large relative, elle, à l'ellipse du complément infinitival de certains modaux ou semi-modaux : *pouvoir, devoir, essayer, accepter, refuser, commencer, continuer, autoriser, forcer, approuver, réussir, essayer* [...]

Le type de question qui me taraude est : pourquoi peut-on dire « j'accepte » mais pas « je consens », ou encore « j'ai essayé » mais pas « j'ai tenté »¹. De même, malgré leur quasi-synonymie, pourquoi « arrêter » et « cesser » se comportent-ils différemment quant à l'ellipse ? Dans quels cas particuliers peut-on dire « j'ai cessé » sans devoir mentionner le procès ainsi cessé ?

D'après Noailly (1998), l'ensemble des verbes concernés par ce phénomène d'ellipse, connu aussi sous le label d'anaphore zéro², « n'a *a priori* d'autre unité que précisément cette propriété ». Kreutz (2002) a déjà présenté des éléments infirmant cette impression d'apparente hétérogénéité. Par ailleurs, les recherches actuelles dans le domaine³ tendent à montrer que cette forme d'ellipse, à l'instar de toutes les autres formes d'ellipse, est un phénomène discursif très contraint. Même dans cette optique générale, qui semble féconde, il convient encore d'examiner, éventuellement au cas par cas, les propriétés des verbes concernés afin de cerner l'impact de ces propriétés sur la cohérence discursive et donc sur les possibilités d'ellipse. L'hypothèse sous-tendant mes réflexions sur l'anaphore zéro est que l'émergence de ce phénomène dépend crucialement de la conceptualisation de l'action que ces verbes incarnent et des relations de cohérence discursive que cette conceptualisation favorise. La présente étude est, dans l'esprit, similaire à celle consacrée à *essayer / tenter*, couple lui aussi asymétrique quant à l'ellipse de l'infinitive⁴.

Dans l'espoir de mieux cerner le sémantisme de *cesser* et d'éclairer son comportement pour le moins contrasté à l'égard de l'ellipse, nous partirons en (1) de la dimension aspectuelle qu'on lui reconnaît. Nous mettrons ainsi à jour sa compatibilité, indépendamment des mécanismes de sérialisation (1.1.2) et de gradation (1.1.3), avec des infinitives statives évoquant davantage un statut qu'un état proprement dit (1.2). Les questions de statut, de légitimité, et plus généralement d'ethos (au sens aristotélicien du terme) seront, en (2), au cœur même de l'emploi de *cesser* tant en construction infinitivale qu'en construction transitive nominale. Nous verrons d'ailleurs en (3) que l'interprétation éthique des énoncés de cessation a un impact direct sur le comportement de *cesser* à l'égard de l'ellipse de son infinitive.

Notre argumentation s'appuiera tant sur des énoncés attestés (tirés de FRANTEXT et de GOOGLE) que sur des exemples construits permettant un contrôle plus systématique des paramètres sur lesquels se fondent leur (in)acceptabilité et leur interprétation.

1. Questions d'aspect

La tradition grammaticale et linguistique range *cesser de* au sein d'une classe de (semi-) auxiliaires⁵ aspectuels comprenant notamment *commencer à / de, se mettre à, finir de, terminer de, continuer à / de* et *(s')arrêter de*. Ces verbes de « modalité d'action » offrent un point de vue sur un procès, permettent de le cerner dans son organisation interne en mettant l'accent sur son commencement, sa continuité ou son terme, voire son résultat. Le mode de présentation du procès opère indépendamment du temps de celui-ci, de son repérage par rapport au moment de l'énonciation ou de toute autre délimitation externe. En matière de ce qu'on appelle l'Aktionsart, nous partirons des distinctions classiques de Vendler (1967) tout en les éclairant à la lumière de travaux plus récents, notamment Brinton (1988), Verkuyl (1993), Recanati et Recanati (1999) et Gosselin (1996). Ainsi, la tradition vendliérienne (héritière d'Aristote) distingue classiquement quatre sortes de procès : les états (ex : posséder une voiture, être fatigué, aimer le café), les activités (ex : pleurer, regarder un tableau, chercher), des accomplissements (ex : traverser la rue, rentrer chez soi, construire une maison) et des achèvements (ex : trouver, mourir, remporter la course). Ce découpage peut s'opérer sur base de plusieurs dimensions, hiérarchisées ou non, à savoir la dynamicité (voire la progressivité), l'homogénéité, la ponctualité ou encore la télicité desdits procès. On obtient, en termes de structures de traits, la classification suivante :

états :	<-dynamique, -progressif, +homogène, -ponctuel, -télisque>
activités :	<+dynamique, +progressif, +homogène, -ponctuel, -télisque>

accomplissements : <+dynamique, +progressif, -homogène, -ponctuel, +télitique>
 achèvements : <+dynamique, -progressif, -homogène, +ponctuel, +télitique>

1.1 *Les verbes de modalité d'état et la contrainte stative*

1.1.1 *Contrainte stative.* On reconnaît unanimement⁶ aux états un caractère non-dynamique. En effet, à l'inverse des autres types de procès, les états ne définissent aucune forme de changement puisqu'ils sont atomiques. Ils prennent donc place dans un intervalle temporel indifférencié. L'absence de changement inhérente aux états se manifeste linguistiquement, dit la tradition, par l'incongruité d'un auxiliaire aspectuel avec une infinitive renvoyant à un état. C'est ce que l'on appelle classiquement la « contrainte stative » ou « de stativité », qui pèsent donc sur l'emploi des verbes aspectuels. Ainsi (1a) et (1b) sont *a priori* inacceptables car l'aspectuel met normalement l'accent sur une transition ou une absence de transition au sein d'un procès qui, malheureusement ici, en est intrinsèquement dépourvu.

- (1) a. ??Depuis hier, il a commencé à / fini de / arrêté de / est en train de posséder une Jaguar.
 b. ??Hier, il commença à / finit de / arrêta de savoir que Chirac avait été réélu.

L'inacceptabilité de (1a)-(1b) montre que les bornes initiale et finale de l'intervalle durant lequel un objet est dans un état ne font pas partie dudit état, confirmant ainsi que « les états peuvent durer, mais [qu'] ils n'ont pas de durée intrinsèque » (Recanati et Recanati, 1999). Par contre, la structure même des activités et des accomplissements explique la compatibilité des verbes de modalité d'action avec les infinitives dénotant de tels procès.

- (2) Il a commencé à / continué à / fini de / cessé de / est en train de pleurer.
 (3) Il a commencé à / continué à / fini de / cessé de / est en train de restaurer ce tableau.

En effet, une activité est constituée d'une série de changements globalement homogènes alors qu'un accomplissement repose, de par sa télélicité même, sur une série de changements hétérogènes (l'état restauré du tableau marque une rupture radicale par rapport à l'état du tableau qui perdure lors du processus de restauration qui mène ce terme). Somme toute, ce que nos verbes aspectuels exigent pour leur procès-objet c'est une durée dans laquelle puissent opérer des transitions.

1.1.2 Sérialisation. Lamiroy (1987)⁷ recense diverses stratégies qui rendent compatibles les aspectuels avec des compléments initialement statifs⁸ : l'emploi de syntagmes nominaux pluriels (4a)-(4b), de syntagmes nominaux génériques (5a), d'énoncés à valeur nominale (5b) ou encore, comme en (6a)-(6b), la présence du complémenteur *par*. Ces mécanismes relèvent de la sérialisation d'événements. Or, une série possède une structure interne, dont le parcours, *de facto*, organise temporellement les éléments de la série.

- (4) a. Les ouvriers commencent / continuent / se mettent à avoir de jolies maisons.
- b. Les grammaires scolaires continuent à / ont fini de / ont cessé de comprendre trois parties.
- (5) a. Le chocolat commence à / continue / cesse / est en train d'être apprécié aux USA.
- b. En revanche, si le réseau commence à comporter plusieurs machines (>10 postes) il devient impossible à gérer. (Google)
- (6) a. J'ai tout d'abord commencé par avoir un Poisson Rouge dans un bocal, seul, sans même un décor ou une plante [...] (Google)
- b. En fonction de tout ce que me racontait ma fille, j'ai fini par avoir une assez mauvaise impression. (Google)

Une série est un objet complexe qui organise de manière discrète les items qui la constituent. Cette discrétion confère à la série un caractère intrinsèquement dynamique mais c'est seulement notre appréhension de la série qui, de manière dérivée, confère à la série une durée et permet ainsi de lui associer des étapes temporellement pertinentes.

1.1.3 Gradation. D'autres données confirment la nécessité d'une durée et d'une dynamité inhérente au procès exprimé par l'infinitive d'un verbe de modalité d'action. Bon nombre d'auteurs⁹ ont souligné le fait que – indépendamment des mécanismes de sérialisation– *commencer*, voire *se mettre à*¹⁰, se combinent parfaitement avec certaines infinitives d'état. Les données tirées de GOOGLE confirment qu'*arrêter*, *commencer*, *se mettre à*, *finir de*, *continuer à / de*, *cesser de* et même *être en train de*, autorisent en effet des infinitives statives.

- (7) a. Après il a arrêté d'être modeste : « Tu sais quoi, peut-être que j'ai été le meilleur champion Européen de tous les temps. Je vais juste le dire. »
- b. En fait, il commence à ressembler à un vrai JEU.

- c. Ya un CD qui a méchamment foiré il y a plus de deux semaines et mon graveur s'est mis à sentir la soudure brûlée [...]
- d. Avec des ouvrages de cette trempe, on aura bientôt fini d'avoir honte de la scène locale.
- e. [...] Aujourd'hui, je continue d'avoir de l'intérêt et du courage pour continuer d'apprendre parce que ça ne fait jamais tort d'avoir une meilleure connaissance [...]
- f. Dès que cette seconde fille a été avec eux, elle a cessé d'être malade, mais quand même, dit Agnès, elle était triste [...]
- g. Cependant la campagne publicitaire est en train d'avoir du succès.

Des infinitives telles que *être modeste*, *être malade*, *avoir honte*, *avoir du succès*, *avoir du courage ressembler* ou encore *sentir la soudure*, s'accommodent plutôt bien d'une caractérisation aspectuelle¹¹ du simple fait qu'elles renvoient toutes à des propriétés susceptibles de degré. Leur compatibilité avec l'adverbe de degré *encore plus*¹² en témoigne d'ailleurs.

- (8) a. Il est encore plus modeste / plus malade.
 b. Il a encore plus honte / plus de succès / plus de courage.
 c. Il ressemble encore plus à un vrai jeu.
 d. Il sent encore plus la soudure.

La possibilité d'une gradation dans l'intensité d'une propriété (*être malade*) confère une structure scalaire au procès (l'état de maladie) associé à la possession de ladite propriété. A différents moments de l'intervalle où l'état « tient » correspondent divers seuils d'intensité de la propriété. L'atomicité du procès éclate. La scalarisation du procès objet et la mise en correspondance, avec les moments du temps, des degrés ainsi distingués confère une structure événementielle dynamique interne au procès dans son ensemble.

A l'opposé, les infinitives *être le propriétaire de cette voiture*, *avoir quinze ans* ou *comprendre / comporter trois parties* se montrent incompatibles avec un auxiliaire aspectuel (voir en (9)), pour la simple raison que ces infinitives renvoient à des propriétés non-gradables (voir en (10)). Par conséquent, les procès évoqués ne peuvent se voir assigner, même de manière dérivée, une quelconque structure interne permettant une mise en correspondance des éléments de cette structure avec des moments du temps.

- (9) a. ??Pierre commença à être le propriétaire de cette voiture.
 b. ??Il a commencé à / a fini d'avoir quinze ans.
 c. ??Cette grammaire commence à comprendre / comporter trois parties.

- (10) a. ??Il est encore plus le propriétaire de cette voiture.
 b. ??Il a encore plus quinze ans.
 c. ??Cette grammaire comprend / comporte encore plus trois parties.

1.2 *Stativité / Stativité*

Les mécanismes de sérialisation ou de gradation ne sont pas les seuls moyens d'échapper à la contrainte de stativité pesant sur l'emploi de tous les auxiliaires aspectuels. En effet, il nous reste à examiner une stratégie interprétative propre à l'emploi de *cesser* (et dans une certaine mesure à celui de *continuer*). Considérons (11) où l'interprétation de l'infinitive ne s'appuie ni sur l'assignation d'une propriété gradable ni sur un quelconque mécanisme de sérialisation. Notons, au travers de (11'), l'incongruité de l'emploi d'*arrêter* dans un environnement pourtant en tous points identique.

- (11) Cet atoll cessa d'être officiellement un polygone d'essai en 1958.

(Google)

- (11') ??Cet atoll arrêta d'être officiellement un polygone d'essai en 1958.

L'explication de ce contraste d'acceptabilité entre (11) et (11') repose en fait sur la distinction qu'il faut opérer entre état et statut. Si *cesser* et *arrêter* sont tous les deux incompatibles avec une infinitive dénotant un état *stricto sensu*, seul *cesser* se combine parfaitement avec une infinitive renvoyant à un statut. L'exemple (11) suggère déjà l'écart qui peut exister entre la réalité brute (état) et la réalité sociale (statut). En effet, rien n'interdit qu'un atoll cessant d'être officiellement un polygone d'essai continue d'être, dans les faits, un véritable polygone d'essai. D'ordinaire, un fait institutionnel (la valeur d'un billet de banque) s'articule autour d'une réalité matérielle (les caractéristiques physiques d'un morceau de papier). Et, comme le souligne Searle (1998 ; 2001), c'est l'intentionnalité des membres de la société qui garantit l'existence du fait institutionnel. C'est pourquoi, ledit morceau de papier peut se voir un jour déprécié en tant que valeur monétaire alors même que fondamentalement il n'a perdu aucune de ces caractéristiques physiques de départ. Son statut est donc clairement distinct de ses propriétés intrinsèques, autrement dit de son état.

Notre corpus regorge d'exemples où l'emploi de *cesser* illustre un changement exclusivement statutaire. Ainsi (12) ne dit pas que la croix passe d'un état à un autre, mais seulement que son statut symbolique se trouve modifié. De même, en (13), il s'agit d'un changement de statut officiel, d'une modification d'ordre juridique nullement fondée sur un changement au sein du réel *stricto sensu*.

- (12) La croix cesse, avec lui, d'être un instrument de supplice pour devenir un signe de rachat. (J. d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993)
- (13) Et il cessa d'être Marc Bloch pour devenir à la fois le Maurice Blanchard de sa fausse carte d'identité et le Narbonne qui [...] (L. Febvre, *Combats pour l'Histoire*, 1952)

Le contraste d'acceptabilité entre (14a) et (14b) s'explique également par la faculté du verbe *cesser* d'évoquer un simple changement de statut et non un quelconque changement d'état. [Posséder un domaine] et [être propriétaire d'un domaine] sont bien des procès statifs irrémédiablement non-progressifs, non liés à des propriétés gradables. Toutefois, seul le second est associé à une catégorie juridique, à un statut. Lorsque ce statut particulier n'est plus opérationnel, il est dit *cesser*. Comme en témoigne l'inacceptabilité de (14b), le passage de la possession à la non-possession n'autorise pas à lui seul l'emploi de *cesser*.

- (14) a. En 1793, le Prince Evêque cessa d'être propriétaire des Forges (Google)
- b. ?? En 1793, le Prince Evêque cessa de posséder les Forges

A l'inverse de *cesser*, ni *commencer* ni *arrêter* ne semblent être sensibles à la distinction changement d'état / changement de statut. (15b) est tout aussi mauvais que (15a) et (16b) tout aussi bizarre que (16a)¹³.

- (15) a. ?? En 1793, le Prince Evêque commença à / arrêta de posséder les Forges.
- b. ?? En 1793, le Prince Evêque commença à / arrêta d'être propriétaire des Forges.
- (16) a. ?? Depuis juin 2002, il a commencé à / arrêté de détenir le record de Belgique.
- b. ?? Depuis juin 2002, il a commencé / arrêté de posséder le record de Belgique.

La cessation, au contraire de l'arrêt, instaure donc une rupture radicale entre une catégorisation initiale (d'ordre statutaire) associée à une entité et la perte de cette attribution catégorielle. Cette analyse corrobore, partiellement tout du moins, l'intuition de Franckel (1989) pour qui « j'ai cessé de P marque en d'autres termes le passage à l'absence de relation entre moi et P sur le plan temporel ». Franckel ne se prononce pas sur la nature de la relation en question. Nous pensons que la relation pertinente relève de la catégorisation du

thème de la cessation (appartenance à un type via l'attribution d'un statut) et non d'une simple qualification (via l'attribution d'une propriété spatio-temporelle à ce thème). Or, nous savons que l'assignation d'un statut à une entité peut être totalement indépendante de l'état de cette entité. La perte d'un statut induit donc davantage un changement d'ordre conceptuel qu'une modification au sein du réel (la réalité sociale est alors la seule affectée par la cessation). Ce n'est donc pas nécessairement au plan temporel, n'en déplaise à Franckel, qu'opère la modification d'ordre relationnelle propre à la cessation. D'ailleurs, dans l'exemple générique (17), la cessation porte sur une relation notionnelle atemporelle (de genre à espèce) entre un type (prodige) et un sous-type (prodige éternel).

(17) Un prodige éternel cesse d'être un prodige. (Google)

Si *cesser de* code un changement catégoriel via la perte d'un statut, *continuer de* marque, quant à lui, la pérennité de l'appartenance catégorielle et le maintien dudit statut. L'exemple (18) en est la parfaite illustration puisqu'*être mort* renvoie ici de manière univoque à un statut dissocié de l'état de mortalité qui lui est généralement associé.

(18) Larsan était mort pour tout le monde avant qu'on ne le tuât cette nuit : eh bien, il continue à être mort, voilà tout ! (G. Leroux, *Le parfum de la Dame en noir*, 1908)

Continuer de, à l'inverse de *continuer à* peut, comme *cesser de*, concerner une relation purement notionnelle¹⁴. (19) est acceptable alors que (20) ne l'est pas. L'emploi de *continuer à* nécessite toujours un ancrage temporel (la présupposition d'un avant à l'attribution catégorielle : pour continuer à être X au temps t, il faut avoir été X à un temps t' antérieur à t).

(19) Un prodige éternel continue d'être un prodige.

(20) ??Un prodige éternel continue à être un prodige,

Nonobstant cette contrainte temporelle spécifique à *continuer à*, tant *continuer à* que *continuer de* semble sensible à une forme d'essentialisme. En effet, à moins qu'elle soit susceptible de degré, la propriété continuée doit correspondre soit à l'assignation d'un statut soit à une caractérisation structurelle. Les propriétés purement « accidentelles » (pour reprendre la terminologie aristotélicienne) se voient ainsi écartées du champ de la continuité / continuation.

En (21), *être dans la salle de bain* est bien pour Pierre une propriété accidentelle qui ne contribue nullement à saisir son « essence ».

- (21) a. ??Pierre a continué / continua à être dans la salle de bain.
 b. ??Pierre a continué / continua d'être dans la salle de bain.

Par contre, il n'y a aucun problème lorsque la continuation concerne une propriété structurelle (22a)-(23a) ou statutaire (22b)-(23b) dont le propre est précisément de définir, ou au moins de catégoriser, l'entité thème de la continuation. Tous ces exemples sont tirés de GOOGLE.

- (22) a. Parce que si on continue à être dans un schéma Expansion / Rentabilité on arrivera toujours à des situations où les GPO manqueront de rythme et [...]
 b. L'industrie de l'Autriche continue à être dans le peloton de tête de l'UE.
 (23) a. Tandis que le fondement de votre sécurité continue d'être dans votre propre « moi » [...]
 b. Malgré le départ de 2 vedettes comme Forsberg et Zubov, ton équipe continue d'être dans l'élite de la NHL.

2. L'ethos

Nous venons de voir que *cesser* et *continuer* permettaient d'interpréter les infinitives dites statives en termes d'attribution de catégorie ou de statut à l'entité qui cesse (le thème ou l'agent de la cessation). La question du rapport entre cette entité et ce qui est cessé se pose avec la même acuité lorsqu'on aborde la cessation d'une occurrence d'activité. Les contraintes qui régissent ce rapport sont à nouveau d'ordre catégoriel (juridique et éthique). Tant la construction nominale transitive que la construction infinitivale sont concernées.

Avant de nous tourner vers la première contrainte de nature « éthique »—celle de la légitimité de l'agent de cessation— une précision terminologique s'impose. Comme le souligne Dominicy (2001 : 50), dans son emploi moderne dérivé de la *Poétique* et de la *Rhétorique* d'Aristote, « le terme *ethos* désigne l'image qu'offre de lui-même celui qui parle ou qui écrit ». Nous ne nous intéresserons pas ici à la mise en scène de la légitimité d'un énonciateur mais à la personnalité morale (au sens large) de celui que le discours présente comme l'agent de cessation. La notion de personnalité morale de l'agent comportera ici deux volets : d'une part, en (2.1), le statut (conditionnant la légitimité) de celui qui cesse et, d'autre part, ce qui dans *l'Éthique à Nicomaque* correspond au caractère moral (l'ethos) de l'individu. C'est cette conception spécifique de

l'ethos que nous mobiliserons en (2.2) pour saisir la contrainte pesant sur le comportement cessé : à savoir, précisément, que ce comportement doit être l'émanation d'un caractère moral, envisagé comme une disposition à l'action.

2.1 *Statut et légitimité*

Cesser se combine apparemment sans problème avec les infinitives d'activité (occurrence ou série). La raison en est simple : ce type de procès repose sur une organisation séquentielle, itérative ou cyclique, qui permet précisément à la cessation d'interrompre le déroulement de la séquence, de l'itération ou du cycle. L'examen de la construction transitive [*cesser*+Syntagme Nominal] confirme l'affinité de *cesser* avec ce genre d'objet. (24) et (25) en attestent.

- (24) Je lui ai expédié dare dare une réponse adéquate. Il se peut qu'il cesse la correspondance avec « le vieux » Pis ? (Google)
- (25) En 1817 la Grande Bretagne et l'Espagne signent un traité interdisant le trafic d'esclaves. La même année l'Espagne, sous la pression des Britanniques, cesse son trafic au Nord de l'équateur et s'engage à l'appliquer au sud dès 1820. (Google)

Toutefois, certaines données montrent que la dynamicité d'un procès, même macro-homogène, s'avère parfois insuffisante pour permettre sa cessation. C'est le cas notamment de la discussion non-polémique. Quoique in fine micro-hétérogènes, les tours de paroles qui composent une telle discussion présentent un caractère tout aussi récurrent que les échanges d'une correspondance, par exemple. Pourtant alors que (24) est acceptable, (26) est des plus bizarre.

- (26) ??Pierre et moi avons bavardé à propos de tout et de rien pendant plus d'une heure. J'ai cessé la discussion quand j'ai remarqué qu'il était déjà six heures.

Le problème soulevé par (26) touche ici à la structure institutionnelle du procès cessé. En fait, (26) redevient naturel moyennant l'hypothèse que celui auquel on attribue l'initiative de la cessation possède l'autorité suffisante pour mettre unilatéralement un terme à la discussion (avec un de ses subalternes, par exemple). Comme le laisse à penser (27), cette autorité appartient conjointement à l'ensemble des intervenants, solidairement responsables du déroulement d'une interaction fondamentalement coopérative.

- (27) « _Qui t'as refilé ces invitations ? » Demanda Joaquim car ils n'étaient encore jamais venus dans cet endroit.

« _Je sais pas, » répondit Vin avec franchise. « Je reçois tellement d'invitations pour aller un peu partout que je ne fais même plus attention à qui me les envoie. »

Ils cessèrent leur discussion quand un valet leur ouvrit une porte menant au cœur même de la boîte, dans une fosse surmontée d'une estrade d'où plusieurs DJ rivalisaient d'audace. (Google)

Les règles du jeu sont différentes lorsqu'on considère une discussion à caractère polémique (voir (28)). Un seul protagoniste, éventuellement de position hiérarchique inférieure, a la possibilité de cesser unilatéralement la discussion, autrement dit d'abandonner son droit à présenter ses arguments.

- (28) Camille et François assistaient avec un sourire ironique et un regard complice à cette joute verbale. Clémence s'en aperçut, et cessa la discussion. Un coup d'œil d'avertissement à Nasdine vint clore le débat. (B. Grousset, *Ici ou Ailleurs*)

L'importance primordiale, dans les énoncés de cessation, du statut approprié (et donc de la légitimité) de l'agent de cessation apparaît également au travers du contraste entre (29), d'un côté, et les exemples (30)-(33), de l'autre.

- (29)??Pour des raisons de sécurité, Zidane a cessé le match à la trentième minute.
- (30) A cause d'incidents répétés, l'arbitre a cessé le match à la trentième minute.
- (31) Pour des raisons de sécurité, les joueurs ont, d'un commun accord, cessé le match à la trentième minute.
- (32) Souffrant le martyr, Tyson a cessé le match à l'entame de la troisième reprise.
- (33) Vu l'état de l'arcade de Tyson, son soigneur a cessé le match à l'entame de la troisième reprise.

Un joueur de football, même le grand Zidane, n'a en principe aucune autorité pour cesser le déroulement d'un match officiel de football. Il peut tout au plus, en tant que capitaine de son équipe et mandaté par l'entraîneur absent, avoir la compétence statutaire de mettre un terme prématuré à une joute d'entraînement. Seul un tel contexte autoriserait l'assertion de (29). En (30), la légitimité de l'arbitre de football est tout autre. Par défaut, il est statutairement le seul à pouvoir prendre la décision de cesser définitivement un match ou de l'interrompre provisoirement. Toutefois, une décision collégiale de tous les

joueurs, *a priori* illégitime, n'est pas totalement exclue. En (31), on peut imaginer les joueurs s'appropriant l'autorité conférée normalement à l'arbitre au cas où celui-ci serait ou se montrerait incapable de prendre les décisions que les circonstances imposent¹⁵. La légitimité de celui qui peut cesser est toujours fixée institutionnellement. Ainsi, dans un sport comme la boxe, il est prévu que non seulement l'arbitre, mais aussi l'un des boxeurs (voir (32)) ou son représentant officiel (le soigneur en (33)), soit habilité à mettre un terme prématuré au combat. L'emploi d'*arrêter* dans la construction transitive n'est, quant à lui, pas soumis à une quelconque contrainte de légitimité. En (34a), la pluie est bien une entité dépourvue de toute forme de droit à agir.

- (34) a. La pluie a arrêté le match.
 b. ??La pluie a cessé le match.

2.2 *Caractère moral*

Ce qui relie un agent de cessation à l'objet de la cessation n'est pas nécessairement d'ordre statutaire. Le lien est parfois encore bien plus étroit. En effet, bon nombre d'énoncés avec *cesser* requièrent que ce qui cesse émane d'une disposition à caractère éthique. Considérons les exemples (35) et (36).

- (35) Jeanne, cesse cette comédie ! (R. Vailland, *Drôle de jeu*, 1945)
 (36) Cessons cette scène cruelle [...] (E. Zola, *Madeleine Ferat*, 1868)

Ce qui est appelé à être cessé (cette comédie, cette scène cruelle) relève du fait qualifié¹⁶, d'une réalité sociale unifiant des comportements divers sous une même étiquette. Le propre de la séquence des comportements ainsi unifiés est d'être présentée comme l'émanation d'une disposition morale (stupidité, cruauté) du ou des protagonistes de ces mêmes comportements. En (35)-(36), ces acteurs ne sont autres que les agents appelés à cesser leur comportement. C'est donc la disposition morale de ces derniers qui est ici prégnante. De même en (37), il est clair que l'expression *ce jeu* renvoie à une séquence d'interactions qualifiée péjorativement de « jeu ». Par contre en (38), *un jeu*, au sens non-connoté de l'expression, ne peut être dit *cessé* en dépit du caractère intrinsèquement dynamique de l'activité ludique. Le problème en (38) réside dans le fait que le jeu n'est plus considéré comme la manifestation d'une disposition éthique.

- (37) Nous croyons que le moment est venu que le gouvernement cesse ce jeu avec les enseignants, a ajouté le leader des libéraux. (Google)

- (38) ?? Pierre jouait depuis plus de quatre heures au monopoly avec ses copains et je lui ai demandé de cesser ce / son jeu pour qu'il puisse achever ses devoirs

Parmi les objets privilégiés de cessation, on trouve majoritairement les accoutumances négatives (les « addictions » des anglophones). D'un point de vue aspectuel, les comportements de dépendance à un produit (tabac, alcool, médicament [...]) constituent des séries homogènes d'actions et d'attitudes. Au vu de l'affinité de *cesser* avec les infinitives dénotant des procès dynamiques et homogènes, il n'est donc guère surprenant de rencontrer des exemples tels que (38)-(39).

- (38) Globalement ce site, destiné à aider les fumeurs qui veulent cesser de fumer, utilise 3 procédés qui se complètent. (Google)
 (39) Jacques Danois est un alcoolique « sec ». C'est à dire qu'ancien alcoolique il a cessé de boire en 1962. Sans rechute. Mais sans une seule nuit où ses rêves ne le ramènent au bistrot un verre à la main. (Google)

Une analyse approfondie de tels exemples ne peut toutefois faire l'impasse sur leur dimension éthique. En dehors des cercles médicaux, les comportements liés à la toxicomanie (au sens large) sont encore conceptualisés par la doxa (c'est elle qui s'exprime notamment au travers de la langue) comme l'émanation d'un caractère moral (une faiblesse de la volonté). L'exemple (40) fait d'ailleurs allusion à cette dimension morale du phénomène (tant dans son appréhension que dans sa prise en charge).

- (40) Ces dernières années, le changement le plus notable dans la population consiste dans le fait qu'une personne dépendante qui a cessé de boire est revalorisée. Elle n'est plus considérée comme un paria. (Google)

Même lorsqu'une forme de toxicomanie n'est pas perçue comme un signe de dépravation morale, elle demeure néanmoins associée à un type de personnalité (ethos). La cessation peut dès lors être appréhendée comme initiatrice d'un véritable changement de personnalité et donc de statut, qui dépasse largement le retour à l'adoption d'un comportement social adapté. Les exemples (41)-(42), tirés de GOOGLE, en témoignent.

- (41) Puis, il y a vingt ans, il a cessé de boire. Il est devenu sobre, dans tous les sens du mot.
 (42) Mais il est aussi différent, parce qu'il a cessé de boire depuis six ans.

L'intuition linguistique concernant tant les attributions d'accoutumance (par exemple [fumer]) que leur cessation corrobore la prégnance de la dimension éthique. En effet, il est bien connu¹⁷ que l'imputation au sujet d'une propriété fixe tel que [fumer] catégorise le sujet lui-même, ici en tant que fumeur. De même *cesser de fumer* renvoie certes à la cessation d'un type récurrent d'activité, mais aussi à un changement de statut pour l'ex-fumeur. Cette modification intrinsèque du sujet lui-même correspond à une intuition forte et persistante de nos informateurs. En effet, tous ressentent *cesser de fumer* comme « plus marqué, plus tranchant, plus radical » qu'*arrêter de fumer*. Ils se refusent pourtant à justifier leur impression en termes d'une soit-disant définitivité¹⁸ de la rupture qu'instaurerait la cessation. Ils préconisent davantage une explication centrée sur le contraste entre un changement catégoriel (dans le cas de *cesser*) et une perte d'habitude (dans le cas d'*arrêter*). On m'a même rapporté le cas de quelqu'un qui, en dehors de tout test linguistique, énonça spontanément (43).

(43) J'ai arrêté de fumer mais je n'ai pas vraiment cessé de fumer.

La personne en question voulait par là même établir un contraste entre, d'un côté, son absence de consommation de tabac et, de l'autre, sa dépendance psychologique qui faisait encore d'elle un fumeur.

3. Ellipse

En guise d'épilogue à cet article, je voudrais mentionner quelques remarques sur la question qui a motivé la présente recherche, à savoir, la problématique de l'ellipse verbale. D'une manière générale, l'ellipse est avant tout un phénomène discursif soumis à des contraintes de cohérence discursive tels que la causalité, le parallélisme ou la contiguïté¹⁹. Par exemple, Shopen (1972) et Saebø (1996) ont signalé que les relations du type action-réaction (ex : proposer-refuser, proposer-accepter) pouvaient dispenser de mentionner l'objet d'au moins un des termes de la relation. (44) le confirme.

(44) Ha oui, en passant, est-ce que qq'un a entendu parler que Céline avait été approchée pour enregistrer une chanson sur un CD à but humanitaire ???
Je sais que Michael Jackson a été approché et qu'il a refusé [...] maintenant, reste à savoir si Céline acceptera ou refusera. (Google)

Les liens unissant l'action et les raisons de l'agir (obligation, volition, envie) favorisent également l'émergence de l'anaphore zéro.

- (45) a. Bien qu'il n'était pas obligé, il a assisté à la réunion.
 b. S'il avait vraiment voulu il aurait pu assister à la réunion.
 c. Si tu as envie tu peux assister à la réunion.

Dans le même ordre d'idée, nous allons voir que la possibilité pour *cesser* d'admettre l'ellipse de son infinitive est largement tributaire de la relation entre l'ethos du cessateur et le comportement qui est la manifestation de cet ethos. Notons d'emblée que *cesser* est nettement moins libéral qu'*arrêter* dans sa faculté d'autoriser l'ellipse de l'infinitive. En effet, si (46) est parfait, (46') serait lui totalement exclu. De manière générale, *arrêter* s'accommode mieux que *cesser* de l'ellipse lorsqu'il s'agit d'un type d'activité. Le contraste entre (47) et (47') illustre également cette tendance.

- (46) On a donc fait des WE parapente avec Eric. Eric a arrêté après avoir manqué de peu un taureau et fleurté avec une ligne électrique. (Google)
 (46') ??On a donc fait des WE parapente avec Eric. Eric a cessé après avoir manqué de peu un taureau et fleurté avec une ligne électrique.
 (47) Moi, j'étais à la chorale, j'aimais ça, j'ai toujours aimé le chant. Q : Et quand avez-vous arrêté ? (Google)
 (47') ??Moi, j'étais à la chorale, j'aimais ça, j'ai toujours aimé le chant. Q : Et quand avez-vous cessé ?

La référence à une occurrence d'activité (48) ou même d'accomplissement (49) manifeste également l'asymétrie entre *cesser* et *arrêter* quant à l'ellipse de l'infinitive.

- (48) a. La seule fois où j'ai joué au tennis, j'ai du arrêté à cause de mon dos.
 b. ??La seule fois où j'ai joué au tennis, j'ai du cessé à cause de mon dos.
 (49) a. « Un jour où il pleuvait des cordes, il remplissait à l'abri sa feuille de congés, comme demandé. Un responsable est arrivé et l'a obligé à arrêter et à aller faire sa ronde sous la pluie alors que le parc était vide », raconte un saisonnier. (Google)
 b. ??Un responsable est arrivé et l'a obligé à cesser et à aller faire sa ronde. (Google)

Toutefois, lorsque l'objet de la cessation est une l'habitude, autrement dit une série d'activités d'un même type récurrent, *cesser* semble admettre sans problème l'ellipse de l'infinitive.

- (50) Le distributeur laissait plus de revues scientifiques auparavant, mais il a cessé parce qu'elles ne se vendaient pas, raconte Pierre Moreau [...] (Google)

Ceci dit, la dimension éthique de l'habitude cessée joue un rôle prépondérant dans l'émergence de l'ellipse. Ce n'est sans doute pas évident de prime abord dans l'exemple (50) ; encore qu'il ne soit pas impossible de concevoir la cessation comme la manifestation d'un certain sens commercial ou, à tout le moins, d'une forme de prudence de la part du distributeur.

L'incidence de la dimension éthique des habitudes et de leur cessation sur l'ellipse est par contre patente dans les exemples relatifs aux dépendances de toute sorte. Il est d'ailleurs symptomatique qu'ils constituent la majeure partie des exemples attestés d'ellipse de l'infinitive avec *cesser*. Or nous savons (voir 2.2) que les habitudes de dépendance sont associées à l'octroi d'une qualité éthique, une disposition à adopter des comportements négatifs. En (51)-(52)-(53)-(54)-(55), la cessation porte certes sur une accoutumance négative mais celui qui cesse, par le fait même qu'il y renonce, est vu comme subissant un changement de statut, voire un véritable changement de personnalité.

- (51) Alors, je me suis donné la parole de ne plus me piquer et j'ai cessé net (P. Bourget, *Le Sens de la mort*, 1915)
- (52) Je fumais beaucoup trop. J'ai cessé tout à coup, me prenant, si je puis dire, par surprise. (J. Green, *Journal*, T.5, 1950)
- (53) Je fume et je n'ai pas l'intention de cesser dans les prochains 6 mois. (Google)
- (54) L'avantage de la vie virtuelle, c'est que je peux cesser du jour au lendemain. (ibid.)
- (55) On fume pour prouver que l'on est un homme, et on cesse pour la même raison. (ibid.)

Notre hypothèse relative à l'incidence de l'ethos sur l'ellipse est la suivante :

Si l'interprétation éthique des comportements « toxicomaniques » prévaut et que la cessation se focalise avant tout sur un changement d'ordre éthique, il est n'est dès lors pas indispensable, en contexte, de mentionner à nouveau l'objet comportemental de la cessation. Dans cette optique, l'ellipse ne nuit en rien à la cohérence discursive qui s'articule autour du lien étroit qui unit l'ethos à ses manifestations comportementales. L'ethos de l'agent sert de principe explicatif tant au comportement initial qu'à la cessation de ce comportement. C'est par un mécanisme abductif que l'on remonte des effets comportementaux vers leur source ultime : l'ethos, catalyseur de l'unité de notre représentation des person-

nes. Somme toute, celui qui cesse, à travers l'ethos qu'on lui assigne, serait davantage que l'habitude cessée, le véritable thème de l'énoncé de cessation.

Pour se convaincre de la pertinence de notre analyse, nous allons tenter de comparer des habitudes présentées comme le reflet d'un ethos avec d'autres, elles, plus neutres. Les environnements question-réponse sont à cet égard des plus intéressants. Ainsi, admettons que la question initiale de l'échange (56) n'évoque aucune qualité personnelle de l'interlocuteur. Autrement dit, la question n'a qu'une dimension factuelle : on désire simplement savoir si un comportement d'autrefois est encore d'actualité sans se focaliser sur la personnalité de l'interrogé. Dans cette optique, la réponse à la question doit servir uniquement au questionneur à déterminer les chances qu'il aurait de croiser son interlocuteur un jour matin. Interprétée comme telle, la question admet difficilement dans sa réponse l'omission de l'habitude cessée.

- (56) – Est-ce que tu prends toujours l'omnibus de 5heures 42 chaque matin ?
 – Non, j'ai ??cessé depuis que j'ai un nouveau boulot à l'autre côté de la ville.

Lorsque, comme en (57), la question mentionne un type de comportement, sinon caractéristique de l'interlocuteur, du moins entendu comme symptomatique de sa personnalité, *cesser* autorise cette fois l'ellipse dans la réponse. Ici, la question porte en fait sur la pérennité d'un trait de caractère de l'interrogé (par exemple son excentricité ou son esprit d'aventure), au travers d'un questionnement relatif à une habitude témoignant dudit trait.

- (57) – Est-ce que tu prends toujours tes congés en février dans les Asturies ?
 – Non, j'ai cessé quand ma gamine est entrée à l'école primaire.

En (58), la question est encore plus aisément interprétable comme visant la personnalité morale de l'allocutaire (par exemple, son caractère machiste).

- (58) – Est-ce que tu dragues toujours dans les bars ?
 – Non, j'ai cessé depuis que je suis marié. (Je suis devenu très sérieux tu sais).

Le caractère éthique d'une série de comportements n'est évidemment pas intrinsèque. En (59), le fait de prendre l'omnibus de 5 heures 42 chaque matin est considéré comme un signe de courage. Dès lors, rien ne s'oppose à l'ellipse de l'infinitive dans l'énoncé de cessation.

- (59) Elle est très courageuse. Elle prenait l'omnibus de 5 heures 42 chaque matin. Elle a cessé seulement quand ses pauvres jambes n'ont pu plus la soutenir.

A première vue, on pourrait penser que (59) constitue un contre-exemple à l'idée d'un l'impact éthique de la cessation. En effet, la cessation de l'habitude n'est plus associée ici à une modification éthique, que du contraire : on ne remet nullement en cause le courage de la cessatrice. Le discours (59) présente toutefois une particularité argumentative importante. Le caractère courageux de la protagoniste est explicitement la conclusion orientant ce mini-discours. Autrement dit, l'hypothèse d'un ethos courageux est posée d'emblée. La référence à l'habitude de prendre l'omnibus de 5 heures 42 chaque matin est un premier indice tendant à justifier l'assertion initiale. L'énoncé de cessation s'inscrit dans la même orientation argumentative. Le locuteur présente les circonstances de la cessation comme purement fortuites et inéluctables, ce qui renforce l'hypothèse que le comportement de la protagoniste a toujours été le reflet d'un ethos courageux. Seule la manifestation de cet ethos a été accidentellement altérée par le cours du destin ; l'ethos, lui, demeure intact. Notons d'ailleurs qu'en (59'), l'absence d'une justification de la cessation rend le discours argumentativement incohérent, et ce indépendamment de la question de l'ellipse (59'').

- (59') ??Elle est courageuse. Elle prenait l'omnibus de 5 heures 42 chaque matin. Elle a cessé il y a trois semaines.

- (59'') ??Elle est courageuse. Elle prenait l'omnibus de 5 heures 42 chaque matin. Elle a cessé il y a trois semaines de le prendre.

(60), notre seul exemple attesté d'ellipse mettant en jeu un ethos positif, relève d'une analyse analogue à celle qui prévaut en (59).

- (60) Au même moment il est devenu aussi très actif dans d'autres choses. Ces autres choses étaient de faire sortir clandestinement des scientifiques de l'Allemagne Nazi, et de les ramener aux Etats-Unis. C'est un grand morceau d'histoire, et je n'ai pas vraiment besoin d'entrer là-dedans. Mais il a cessé en 1939 quand la guerre est devenue chaude. (Google)

C'est par un mécanisme abductif que l'on infère d'un comportement avéré un ethos digne de louange. L'inférence non-valide remonte de l'effet comportemental (soustraire des gens de l'impact du nazisme) à une cause probable (le

courage). Le comportement est donc interprété comme le signe d'une disposition éthique. La cessation n'altère pas ici cet ethos puisque le changement d'attitude est pleinement justifié par les circonstances. Le courage n'exige pas la témérité. La cohérence discursive s'articule donc autour d'une relation interne entre un ethos (à diverses facettes) et ses manifestations comportementales. Le postulat d'un tel lien forge l'image d'une personnalité agissant en conformité avec sa vraie nature.

L'interprétation éthique des comportements se voit favorisée par l'emploi de termes connotés pour désigner ces mêmes comportements. Cette dimension éthique a bien entendu une incidence directe sur la possibilité d'élider l'infinitive de *cesser*. Ainsi, l'ellipse en (61) passe bien mieux qu'en (62), d'autant plus que la consommation de tomates, en tant que telle, n'est en général aucunement connotée. (61), par défaut, est orphelin d'une quelconque justification du changement de comportement de Pol. Par contre, en (62), puisque l'ancienne habitude alimentaire de Pol est interprétable comme blâmable, son renoncement à la goinfrerie peut trouver une explication d'ordre éthique : la cessation de l'habitude proviendrait tout simplement d'un changement de personnalité chez Pol.

(61) Pol ne se goinfre plus de tomates. Il a cessé depuis une semaine.

(62) ? Pol ne mange plus de tomates. Il a cessé depuis une semaine.

Les habitudes ne sont pas les seuls comportements dont la dimension éthique conditionne l'ellipse de l'infinitive avec *cesser*. Dans Google nous avons trouvé (63) et (64) où on a affaire à des comportements ponctuels mais connotés négativement.

(63) Je vois dame Craquotte, toujours les pattes agrippées aux barreaux de la cage, le corps étiré [...]. et le bec dans mes coffrets de CD de musique. Craquotte faisait le tri : deux coffrets sur sa cage, sagement rangés, et le reste [...] par terre. Craquotte était en train de choisir son programme musical du jour ! Là encore, j'ai grondé en disant : « Non ». Elle a cessé et est remonté sur le toit de sa cage.

(64) On a arrêté 150 hommes, dont un qu'on disait suspect. Certains ont commencé à le frapper à coups de pieds. Ça a duré un moment. Quelqu'un est intervenu, ils ont cessé.

Si *arrêter* tolère l'ellipse portant sur une occurrence d'activité axiologiquement neutre, par exemple [chanter], *cesser* n'offre absolument pas la même li-

berté. (65b) est bien moins bon que (65a) et que (65c) où *continuer*, lui, admet sans problème l'ellipse.

- (65) a. Et pan, on démarre Personne ne dirige. J'essaie de suivre la soprane qui perd les pédales, et j'arrête parce que le ténor, à 5 mètres de nous, nous tournant le dos hurlait sa partition sans se préoccuper de se qui se passait à côte. (Google)
- b. ?? [...] J'essaie de suivre la soprane qui perd les pédales, et je cesse parce que le ténor, à 5 mètres de nous, nous tournant le dos, hurlait sa partition sans se préoccuper [...]
- c. [...] J'essaie de suivre la soprane qui perd les pédales, et je continue parce que le ténor, à 5 mètres de nous, nous tournant le dos, hurlait sa partition [...]

Encore une fois, *cesser* se montre spécifiquement sensible à la dimension éthique du comportement concerné.

4. Conclusion

Notre étude partielle consacrée à l'emploi de *cesser* en construction transitive (infinitivale ou nominale) montre que la cessation n'est pas conceptualisée, en français tout du moins, comme une simple phase de procès. Ainsi, *cesser* en tant que pure verbe de modalité d'action ne tolère pas l'ellipse de son infinitive. Toutefois il l'autorise ellipse dans des discours mettant en jeu une dimension éthique de l'action. Quoiqu'en apparence très spécifique, cette contrainte éthique n'est sans doute qu'un cas particulier des contraintes de cohérence « causale » pesant sur le phénomène d'anaphore zéro. D'autres études en cours se proposeront de montrer l'incidence des différentes facettes (disposition, motivation, causalité physique, causalité Intentionnelle²⁰) des relations dites « causales » sur ledit phénomène. Bon nombre d'approches d'analyse « discursive »²¹ reconnaissent certes l'importance de la structuration causale / explicative du discours mais s'en tiennent malheureusement trop souvent à des catégorisations très approximatives de cette dimension essentielle.

Références

- Brinton, Laurence. 1988. *The Development of English Aspectual Systems : Aspectualizers and Post-verbal Particles*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Busquets, Joan. 1999. « The polarity parameter for ellipsis coherence ». *Grammars* 2 : 2.107-125.

- Denis, Pascal et Joan Busquets. 2001. « L'ellipse modale : le cas de *pouvoir* et *devoir* ». *Cahiers de Grammaire* 26.55-74.
- Chafe, Wallace. 1970. *Meaning and the Structure of Language*. Chicago / London : Chicago University Press.
- Danblon, Emmanuelle. 2002. *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*. Bruxelles : Editions de l'Université.
- Franckel, Jean-Jacques. 1989. *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Librairie Droz.
- François, Jacques. 1986. *Changement, causation, action : trois catégories fondamentales de la description sémantique du lexique verbal : avec une attention particulière accordée à la mise en contraste du français et de l'allemand*. Université de Lille III, Atelier national de reproduction des thèses.
- Gosselin, Laurent. 1996. *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-La-Neuve : Duculot.
- Gross, Maurice. 1999. « Sur la définition d'auxiliaire du verbe ». *Langages* 135.8-21.
- Hardt, Daniel. 1992. « VP ellipsis and contextual interpretation ». *Proceedings of the International Conference on Computational Linguistics*, 303-309. Nantes.
- , 1999. « Dynamic interpretation of verb phrase ellipsis ». *Linguistics and Philosophy* 22 : 2.187-221.
- Hobbs, Jerry & Andrew Kehler. 1997. « Theory of parallelism and the case of VP ellipsis ». *Proceedings of the 35th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics and 8th Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics*, 394-401.
- , 2000. « Coherence and the resolution of ellipsis ». *Linguistics and Philosophy* 23 : 6.533-575.
- Kreutz, Philippe. 2002. « Missing VP-Complements : Towards a semantic account ? ». *Les Actes du 34^{ième} Linguistics Colloquium* 487-494.
- , 2004 « Tenter n'est pas essayer ». *Journal of French Language Studies* 13.301-321.
- Lamiroy, Béatrice. 1987. « The complementation of aspectual verbs in French ». *Language* 63 : 2.278-298.
- , 1999. « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages* 135.63-75.
- Mann, William & Sandra Thompson. (éds.) 1992. *Discourse Description : Diverse Linguistic Analysis of a Fund-raising Text*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Marque-Pucheu, Christiane. 1999. « L'inchoatif : marques formelles et lexicales et interprétation logique ». *Cahiers Chronos* 4.233-258.

- Martin, Fabienne. 2002. « La préposition de / du « complément d'agent » des verbes psychologiques causatifs : un génitif ». *Scolia* 15.57-70.
- Noailly, Michèle. 1998. « Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité ». Dans *La Transitivité* éd. par André Rousseau, 131-144. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Peteers, Bart. 1993. « Commencer et se mettre à : une description axiologico-conceptuelle ». *Langue Française* 98.24-47.
- Recanati, Catherine et François Recanati. 1999. « La classification de Vendler revue et corrigée ». *Cahiers Chronos* 4.167-184.
- Rochette, Anne. 1993. « A propos des restrictions de sélection de type aspectuel dans les complétives infinitives du français ». *Langue française* 100.67-82.
- Saebø, Kjell. 1996. « Anaphoric presuppositions and zero anaphora ». *Linguistics and Philosophy* 19.187-209.
- Saunier, Evelyne. 1999. « Contribution à une étude de l'inchoation : « se mettre à + inf. ». Contraintes d'emploi, effets de sens et propriétés du verbe mettre ». *Cahiers Chronos* 4.259-288.
- Searle, John. 1998. *La construction de la réalité sociale* (traduction de l'anglais par Claudine Tiercelin). Paris : Gallimard.
- , 2001. *Rationality in action*. Cambridge Massachusetts : MIT Press.
- Shopen, Timothy. 1972. *A Generative Theory of Ellipsis : A Consideration of the Linguistic Use of Silence*. Bloomington : Indiana University Linguistic Club.
- Vendler, Zeno. 1967. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Verbert, C. 1979. « Description sémantico-syntaxique de « commencer » ». *Travaux de Linguistique* 6.57-81.
- Verkuyl, Hans. 1993. *A Theory of Aspectuality : The Interaction between Temporal and Atemporal Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.

Notes

¹ Kreutz (2003) explique le contraste entre des énoncés tels que (i) et (ii) sur base de l'idée que, même si la tentative et l'essai sont tous deux des intentions en acte, la tentative entretient des rapports très spécifiques tant à l'égard de l'intention préalable qui la détermine qu'à l'égard de l'issue même de l'intention en acte.

- (i) Il n'est pas en mesure de prendre des décisions parce qu'à chaque fois qu'il essaie, il fait l'objet de contestations devant les tribunaux. (Google)
- (ii)?? Il n'est pas en mesure de prendre des décisions parce qu'à chaque fois qu'il tente, il fait l'objet de contestations devant les tribunaux

² Phénomène à distinguer, d'une part, de l'emploi dit absolu et, d'autre part, des cas de deixis. Sur cette distinction, voir Noailly (1998). Par ailleurs, à la suite de Hankamer et Sag, (1984), Busquets et Denis (2001) réserve l'appellation d'ellipse verbale à l'ellipse dite de surface, reposant sur un contrôle non-déictique de l'anaphore.

³ Voir, entre autres, Hardt (1992 ; 1999), Hobbs & Kehler (1997), Busquets (1999) et Kehler (2000).

⁴ Sur l'auxiliarité, voir Lamiroy (1999) et Gross (1999).

⁵ D'après François (1986), cette caractérisation semble être partagée par les diverses écoles aspectuelles.

⁶ Lamiroy mentionne également comme facteur de sérialisation l'emploi d'un complément temporel. Elle se fonde sur l'acceptabilité de (iii). Nous ne mettons certes pas en cause cette donnée mais constatons qu'en (iv) la présence du complément temporel n'est en rien nécessaire à l'emploi de l'aspectuel. De plus l'inacceptabilité de (v) jette un sérieux doute sur la fonction de sérialisation de ce type de complément.

(iii) Jean a arrêté / cessé de détester que Marie fume la pipe quand il a découvert le parfum du tabac anglais.

(iv) Jean a arrêté / cessé de détester que Marie fume la pipe.

(v)?? Il a commencé à avoir une maison quand il est rentré des USA.

⁸ Pour des données analogues en anglais, voir Brinton (1988).

⁹ Notamment Verbert (1979), Rochette (1993) et Peteers (1993).

¹⁰ Sur *se mettre à*, voir spécifiquement Saunier (1999).

¹¹ En général, les aspectuels à valeur égressive (*achever de / terminer de / finir de*) se combinent plus difficilement avec des procès non-téliques (états et activités). Néanmoins, on trouve des exemples où l'infinitive évoque un état, qui comme en (vi), correspond à l'atteinte du degré ultime d'une propriété envisagée comme gradable. Cet état est le terme d'un processus télique sous-jacent. De même, en (vii), [plaire] est conçu comme un processus « épuisé », c'est-à-dire dont le terme est un état correspondant au seuil d'intensité minimale du caractère plaisant de l'animal.

(vi) Scorsese et De Niro ont achevé d'être indissociables avec ce film. (Google)

(vii) Et c'est ainsi que quelques mois ou quelques années plus tard, le petit chiot adorable qui aura grandi, qui aura fini de plaire, se retrouvera derrière les grilles d'un refuge. (Google)

¹² Ce test est utilisé par Marque-Pucheu (1999). Chafe (1970, chapitre 11) associait déjà, lui aussi, à un adjectif d'état tel que *hot* « une unité sémantique relative » spécifiant l'état comme gradable. Il notait d'ailleurs que cette unité était héritée par son dérivé inchoatif *to heat* (= get hotter).

¹³ Certes on trouve, comme en (viii), des emplois de *commencer à posséder* mais la possession est alors envisagée comme susceptible de degré. Or de tels emplois nous renvoient, nous le savons, à des commencements de processus et non à quelque changement d'état ou de statut. De même, en (ix), on peut interpréter *j'ai arrêté d'être mannequin* comme l'abandon d'une certaine activité professionnelle plutôt que comme un renoncement au statut de mannequin.

- (viii) Luke se rapprocha de Mara Jade, qui commençait à posséder une grande maîtrise de la Force, et ils finirent par se marier. (Google)
- (ix) Quand j'ai arrêté d'être mannequin, je suis restée dans le métier dans le domaine coiffure et maquillage. (Google)

¹⁴ Nous pensons que la valeur basiquement génitive (voir Martin, 2002) de la préposition *de* n'est pas étrangère au phénomène.

¹⁵ L'armée, structure hautement hiérarchisée, reconnaît également à un subalterne le droit de ne pas respecter les injonctions d'un supérieur dans des circonstances exceptionnelles, telle l'état de démence du supérieur.

¹⁶ Sur notion de fait qualifié, voir Danblon (2002).

¹⁷ Sur ce point, voir notamment François (1988).

¹⁸ L'hypothèse du caractère définitif de toute cessation est d'ailleurs mis à mal par un exemple tel que (x).

- (x) Fidel était en vacances cette semaine. Enfin, tout est relatif : disons qu'il a cessé de travailler pendant quelques jours pour une société de haute technologie de la région bordelaise afin de bosser pour lui. (Google)

¹⁹ Pour plus de détails, voir Kehler (2000).

²⁰ Au sens searliien du terme.

²¹ Mann & Thompson (1992) ou encore le numéro 24.1 (1997) de la revue *Discourse Processes* consacré aux relations de cohérence discursive.

LES DEUX LECTURES DE *FAILLIR* + INF. ET LES VERBES PRÉSUPPOSANT L'EXISTENCE D'UN ÉVÉNEMENT

FABIENNE MARTIN
Université libre de Bruxelles

1. Lecture partielle et lecture zéro de *faillir*

Voyons les exemples suivants :

- (1) Hier soir, Adèle a failli gagner au poker.
- (2) Hier soir, Emile a failli embrasser Adèle.

« *Faillir faire*, c'est être à deux doigts de devenir le support d'un phénomène donné » (Damourette et Pichon, 1968 : 1134) ; « *Faillir, manquer* indiquent qu'un fait a été tout près de se produire » (Grevisse, 1986 : 791)¹. Les descriptions qu'offrent les grammaires traditionnelles de *faillir*+inf. ne permettent pas de distinguer les deux lectures de la périphrase.

Sous une première lecture, la périphrase indique qu'il s'est vraiment passé quelque chose qui aurait pu déboucher sur l'événement que décrit l'infinitif. Par exemple, l'énoncé (1) indique clairement qu'il s'est passé quelque chose (Adèle a joué au poker hier soir), mais *faillir* indique que cet événement n'a pas débouché sur sa victoire au poker². Mais en réalité, il ne s'agit là que d'une des deux valeurs de *faillir*+inf. Appelons-la *lecture partielle* de la périphrase, pour souligner le fait qu'a pris place un événement initial qui aurait pu déboucher sur la réalisation complète de l'év_{inf.}, mais sans que celui-ci ait été réalisé « au complet ». Sous la seconde lecture, ou *lecture zéro*, *faillir*+inf. indique que l'on n'a pas avancé d'un seul pouce vers l'accomplissement de l'év_{inf.}. Prenons l'exemple (2). Il se peut très bien qu'Emile soit resté glacé de timidité toute la soirée. L'intention, s'il y en avait une, est restée une velléité, ou si événement il y a eu (il peut tout de même avoir parlé avec Adèle), celui-ci ne peut pas être considéré comme la partie initiale de l'événement inachevé.

Dans les deux cas, *faillir*+inf. est *avertif* (de *avertere*, « détourner de »). En effet, sous l'une ou l'autre lecture, un obstacle détourne invariablement de la

réalisation complète de l'*év_{inf.}*, soit avant même que toute partie de cet événement ne soit entamée (lecture zéro), soit avant que la partie déjà réalisée ne débouche sur la partie finale de l'*év_{inf.}* (lecture partielle)³.

Ce qui va nous intéresser ici, c'est que l'aspect et l'*Aktionsart* de l'infinitif peuvent désambiguïser la périphrase de manière décisive. Les verbes d'achèvement sont incompatibles avec la lecture zéro de *faillir*+inf. De fait, il est inapproprié de dire, par exemple, que j'ai failli gagner au Loto si je n'ai même pas acheté de billet (voir aussi (3)). La lecture partielle est également obligatoire avec les verbes psychologiques à Expérienceur objet (VPEO) qui ratent tous les tests d'agentivité (*?*méduser* / *frapper* / *effarer* / *éberluer exprès*). En revanche, la lecture zéro est possible avec les VPEO agentifs (*embêter* / *ennuyer* / *amuser* / *encourager exprès*) (cf. (4)-(5)) :

- (3) J'ai failli gagner le Tour de France.
 - i. #Je n'ai rien fait.
 - ii. Il s'est passé quelque chose qui aurait pu faire que j'aie gagné le Tour de France, mais quelque chose a fait obstacle.
- (4) Il a failli nous tuer_{psych} / nous méduser. [VPEO non-agentifs]
 - i. #Il n'a finalement rien fait qui [...]
 - ii. Il a fait quelque chose qui a failli nous tuer / nous méduser.
- (5) Il a failli nous encourager à partir / nous embêter. [VPEO agentifs]
 - i. Il n'a finalement rien fait qui [...]
 - ii. Il a fait quelque chose qui a failli nous encourager à partir / nous embêter.

Cet article est structuré comme suit. La section 2 fait le point sur la concurrence entre *faillir*+inf. et *presque*, ce qui est nécessaire si l'on veut cerner la sémantique propre à *faillir*+inf. Dans la section 3, on expose deux cas où la lecture partielle est obligatoire et pourquoi. Premier cas : *faillir*+inf. est combiné à un verbe d'achèvement ou à un VPEO non-agentif. La lecture partielle est alors rendue obligatoire parce que, comme on va le montrer, ces deux classes de verbes présupposent l'existence de l'événement qui aurait pu déboucher sur le résultat nié par *faillir*. Or, *faillir*, comme tout opérateur, ne peut avoir un élément présupposé dans sa portée. L'idée que les verbes d'achèvement présupposent l'existence d'un événement a déjà été proposée par Piñón (1997) et Engelberg (1999). Deuxième cas : *faillir*+inf. est combiné à un verbe causatif comme *tuer*, et l'événement causant est décrit par un gérondif qui reçoit une prosodie particulière, à savoir ce que Mertens (1987 : 96-98) appelle le contour d'appendice (*Il a failli la tuer, en l'empoisonnant*). La lecture partielle est alors obligatoire parce que, comme on va le montrer, le gérondif qui reçoit le

contour d'appendice est anaphorique. La section 4 cerne la différence entre les présuppositions d'existence associées aux VPEO non-agentifs et celles des verbes d'achèvement, en partant de l'observation que les premiers imposent le contour d'appendice au gérondif qui décrit l'événement présupposé, alors que les seconds pas.

2. Concurrency avec *presque*

Confrontons, pour commencer, *faillir P* avec *presque P*⁴. Tout d'abord, notons que *faillir P* exhibe deux propriétés que Ducrot (1980a) assigne à *presque P*. Primo, comme *presque P*, *faillir P* présuppose que $\neg P$ (cf. (6)-(7)). On revient plus tard sur la valeur argumentative de ce présupposé⁵. Secundo, comme *presque P*, *faillir P* pointe vers la même conclusion *H* que *P* (cf. (8)) :

- (6) Emile est presque le premier de la classe.
→ Emile n'est pas le premier de la classe.
- (7) J'ai failli écraser un piéton.
→ Je n'ai pas écrasé de piéton.
- (8) Il a résolu / a presque résolu / a failli résoudre le théorème de Gödel.
→ Il est très intelligent.

Au-delà de ces ressemblances, il y a plusieurs points de divergence importants entre *faillir P* et *presque P*. Le premier concerne l'identité de l'agent qui prend en charge le présupposé $\neg P$. Nous nous fondons, pour l'analyse, sur la théorie polyphonique des présupposés et sous-entendus de Ducrot (1984), développée et formalisée par Merin (1999 ; 2003a ; 2003b)⁶.

Ducrot / Merin suggèrent qu'un même énoncé peut se voir associer plusieurs sous-entendus et / ou présupposés pris en charge par des agents différents, en fonction de la structure d'intérêt qui compose l'interaction. Le cas paradigmatique est celui où locuteur et allocutaire entretiennent des préférences inverses autour d'un certain enjeu *H*. Merin (2003a) montre par exemple que les énoncés avec indéfinis numéraux (« *n* x sont *P* », où *n* est un nombre naturel) sont associés à deux présupposés / sous-entendus reflétant des préférences inverses. « Au moins *n* x sont *P* » est la préférence sous-entendue par le locuteur optimiste, et « pas tous les *x* sont *P* » est pris en charge par l'allocutaire rabat-joie. *Presque P* met également en scène deux énonciateurs antagonistes. En effet, quoique le locuteur de *presque P* présuppose $\neg P$ (Ducrot, 1980a), il sous-entend aussi avec optimisme, comme on va le voir, sa préférence pour *P*. Comme le locuteur ne peut à la fois préférer *P* et $\neg P$, le présupposé $\neg P$ doit s'interpréter comme une concession à l'allocutaire : c'est ce dernier qui le prend en charge. Par exemple, dans *J'ai presque fini!*, le locuteur sous-entend

sa préférence pour P (« j'aurais préféré que *j'ai fini* soit vrai »), mais concède à son allocutaire que $\neg P$ (« c'est vrai, il est faux que j'ai fini »)⁷.

Argument en faveur de l'idée que le locuteur de *presque P* préfère P : celui-ci peut facilement enchaîner sur P , comme le note Ducrot (1980b). Cela est bien normal s'il sous-entend déjà auparavant une préférence pour P (cf. (9)-(11)) :

- (9) Bill a presque traversé la Manche à la nage. Et même, il l'a traversée quand j'y repense. (d'après Sadock, 1981)
- (10) Il a presque fait beau. Et même quand j'y pense il a vraiment fait beau.
- (11) J'ai presque réussi ma blanquette de veau. En fait je peux même dire que je l'ai tout à fait réussie.

L'enchaînement sur P peut aussi être interpersonnel. Il est bien normal que le locuteur accepte que son allocutaire remette en question le présupposé $\neg P$ s'il préfère lui-même P :

- (12) A. J'ai presque réussi ma blanquette de veau.
B. Et même, tu l'as tout à fait réussie.
A. Oui, tu m'ôtes les mots de la bouche. C'est une réussite complète.

On ne retrouve rien de cette dialectique entre P et $\neg P$ avec notre seconde expression. Le locuteur de *faillir P* ou bien préfère $\neg P$ ou bien est inexorablement résigné à $\neg P$. Il ne met pas un énonciateur en scène qui espère avec optimisme P ou croit encore P possible. Corollairement, le locuteur ne peut sans contradiction enchaîner lui-même sur P (cf. (13)-(15)) :

- (13) *Bill a failli traverser la Manche à la nage. Et même il l'a traversée.
- (14) *Il a failli faire beau. Et même quand j'y pense il a vraiment fait beau.
- (15) *J'ai failli rater ma blanquette de veau. En fait je peux même dire que je l'ai tout à fait ratée⁸.

Si enchaînement sur P il y a, il est nécessairement interpersonnel et polémique (comparer (16), trop conciliant pour être acceptable, à (17)) :

- (16) A. J'ai failli rater ma blanquette de veau.
B. #Et même, tu l'as tout à fait ratée.
A. #Oui en fait c'est ce que je voulais dire. C'est un beau ratage complet.
- (17) A. J'ai failli rater ma blanquette de veau.
B. Qu'est-ce que tu racontes! Tu l'as tout à fait ratée tu veux dire!

On peut alors se poser la question suivante. Pourquoi la remise en question de la présupposition $\neg P$ est-elle si violente avec *faillir P* et pas avec *presque P* ? Comment rendre l'intuition que la présupposition $\neg P$ est « plus forte » avec *faillir P* qu'avec *presque P* ? Les théories traditionnelles de la présupposition ne peuvent pas rendre compte de cette différence.

Merin (2003b ; 2004b) opère une distinction utile pour résoudre le problème. Il distingue les présuppositions qui reflètent un simple *préjugé* du locuteur (ou *présuppositions probabilistes*) des présuppositions qui reflètent une de ses *certitudes* (ou *présuppositions déterministes*). Dans le cas de la présupposition déterministe, le locuteur présuppose *Q sans réserve* : il attribue à la proposition un degré de probabilité extrême (i.e. $P(Q)=1$ s'il est certain que *Q* est vrai, ou $P(Q)=0$ s'il est certain que *Q* est faux). Dans le cas de la présupposition probabiliste, le locuteur présuppose *Q sous réserve d'amendement* : il attribue à *Q* un degré de probabilité oscillant strictement entre ces deux valeurs ($0 < P(Q) < 1$).

Supposons, maintenant, que la présupposition $\neg P$ associée à *faillir P* est déterministe (qu'elle est présentée comme une certitude du locuteur). On explique, alors, que *faillir P* refuse que le locuteur remette lui-même en question $\neg P$ (cf. (13)-(15)). En effet, il est bizarre de remettre en cause ce que l'on vient de présenter comme certain. On explique aussi pourquoi la remise en question de $\neg P$ par l'allocutaire est violente (cf. (17)). En effet, essayer d'imposer *P* à un locuteur qui se présente comme certain que $\neg P$ fait naturellement monter le ton.

Supposons, en revanche, que la présupposition $\neg P$ associée à *presque P* est probabiliste (qu'elle est présentée comme un simple préjugé du locuteur). Typiquement, dans ce cas, le locuteur reconnaît un droit d'amendement à son allocutaire, signe de sa relative incertitude : « je considère $\neg P$ comme acquis, mais je serais ravi d'en discuter ». On explique, alors, que le locuteur peut remettre *lui-même* la présupposition en question (cf. (9)-(11)). En effet, il est facile de revenir sur quelque chose que l'on présente comme incertain. On explique aussi pourquoi la remise en question de $\neg P$ par l'allocutaire se fait sans difficulté (cf. (12)). Il est évidemment plus facile d'imposer *P* à un locuteur qui se présente comme conciliant. Le locuteur de *presque P* sera d'autant plus facile à convaincre que, comme on l'a vu, il préférerait *P* (une aubaine!).

Presque P et *faillir P* divergent encore sur deux points importants. Tout d'abord, avec les verbes d'accomplissement et d'activité, *presque P* est meilleur que *faillir P* lorsque la lecture partielle est obligatoire. En revanche, avec les mêmes verbes, *faillir P* est meilleur que *presque P* lorsque la lecture zéro est obligatoire.

La lecture partielle est obligatoire, entre autres, lorsque le verbe d'accomplissement ou d'activité est un verbe de création, et que le contexte indique qu'une partie de l'objet a déjà été réalisée. Par exemple, dans les énoncés suivants, *presque P* est meilleur que *faillir P* dans un contexte où le château de sable a déjà été réalisé en partie⁹ :

(18) On a presque construit notre superbe château de sable. [devant le château de sable inachevé]

(19) #On a failli construire notre superbe château de sable. [même contexte]

En revanche, la lecture zéro s'impose avec les verbes d'accomplissement et d'activité décrivant un événement qui ne peut pas se réaliser partiellement (ou, du moins, qui n'est pas conçu comme divisible en parties). Comment, par exemple, prendre un bain en partie ? Lorsqu'on conçoit ainsi l'événement comme non divisible en plusieurs parties, *presque P* est moins bon que *faillir P* (cf. (20)-(21)) :

(20) Ce soir j'ai failli prendre un bain. (ZERO, *PART.)

(21) ??Ce soir j'ai presque pris un bain.

Au fond, *presque P* a horreur du vide : cette expression n'est pleinement acceptable avec un prédicat événementiel que si une partie au moins de l'événement prend place. Cela tient certainement à l'orientation optimiste de *presque P* vers *P* dont il a été question plus haut (est-il raisonnable de sous-entendre avec optimisme qu'on va bientôt arriver alors qu'on n'est pas encore parti ?).

En résumé, on a montré que seul *presque P* permet d'espérer *P*, mais que *faillir P* est préféré lorsque l'inachevé n'a même jamais commencé.

3. Lecture partielle obligatoire

3.1 Facteur prosodique

Venons-en maintenant à la question suivante : quand est-ce que la lecture partielle de *faillir+inf.* est obligatoire ? La lecture partielle peut être imposée pour des raisons prosodiques. C'est le cas lorsqu'un événement initial (celui qui aurait pu déboucher sur l'*év._{inf.}*) est décrit par un autre constituant que l'infinitif, qui échappe, à cause de son contour prosodique, à la portée de *faillir+inf.* :

(22) Pierre a failli la tuer, en l'empoisonnant.

i. #Pierre n'a rien fait (il ne l'a pas empoisonnée). (ZERO)

ii. Pierre l'a empoisonnée. (PART.)

Cela se passe, notamment, lorsqu'un gérondif présent est détaché prosodiquement, comme en (22). Il porte alors ce que Mertens (1987) appelle le *contour d'appendice* (voir aussi Mertens, 1997). L'appendice est une suite de syllabes inaccentuées dotée d'un contour mélodique plat, souvent accompagné d'une accélération du débit et d'une baisse du niveau sonore. La hauteur des syllabes dépend du ton de l'accent final qui précède immédiatement le constituant ; il est soit infra-bas (comme dans nos exemples), soit haut. Graphiquement, le segment qui porte l'appendice est souvent (quoique pas toujours) précédé d'une virgule (dans nos exemples, on signalera le segment qui correspond au contour d'appendice par une plus petite taille).

Si l'on compare (22), avec contour d'appendice sur le gérondif présent décrivant un événement initial, à (23), où le gérondif ne porte pas ce contour, on peut voir que la lecture partielle de *faillir*+ inf. est quasi-obligatoire en (22), mais pas en (23) :

- (23) Pierre a failli la tuer en l'empoisonnant.
 i. Pierre n'a rien fait (il ne l'a pas empoisonnée). (ZERO)
 ii. Pierre l'a empoisonnée mais ne l'a pas tuée. (PART.)

Pourquoi donc ? Hypothèse : le *gérondif détaché qui reçoit le contour d'appendice est anaphorique* (hyp. 1)¹⁰. Ce segment de l'énoncé produit au temps du discours t_0 doit alors trouver dans le contexte un antécédent introduit au temps t_{0-k} , avec $t_{0-k} < t_0$. Cet antécédent doit référer à l'événement en question (à l'empoisonnement dans notre exemple). Si mention a déjà été faite de cet événement en t_{0-k} , son occurrence est tenue pour acquise en t_0 . L'hyp. 1 explique donc, si elle est correcte, pourquoi la lecture partielle est obligatoire avec un gérondif portant l'appendice.

Il y a au moins deux arguments indépendants en faveur de l'hyp. 1. Premièrement, elle rend compte de ce que le gérondif présent ne peut pas porter l'appendice lorsque l'occurrence de l'événement initial qu'il décrit est une condition suffisante pour qu'ait lieu l'év._{inf.} (cf. (24)) :

- (24) #Pierre a failli la tuer, en lui coupant la tête.
 i. #Pierre n'a rien fait.
 ii. #Pierre lui a coupé la tête mais ne l'a pas tuée.

L'hyp. 1 explique la contradiction. De fait, elle prédit que l'énoncé oblige à assumer l'existence de la décapitation, puisque le gérondif est anaphorique. Mais en même temps, *faillir* oblige à nier l'obtention de la partie finale de l'év._{inf.} (de l'év. « tuer »). L'énoncé est alors bizarre, du moins dans un monde où l'on ne

survit pas à une décapitation. En revanche, l'énoncé ci-dessous (25) est acceptable car le gérondif peut encore, sans l'appendice, être sous la portée de *faillir* ; l'occurrence de l'événement initial (« couper la tête ») peut donc être niée :

- (25) Pierre a failli la tuer en lui coupant la tête.
 i. Pierre n'a rien fait.
 ii. #Pierre lui a coupé la tête mais ne l'a pas tuée.

L'hyp. 1 se voit appuyée par un autre argument indépendant. On remarque que le segment qui porte l'appendice ne peut pas contenir un GN indéfini, que celui-ci soit spécifique ou non. Le problème vient de ce que le gérondif qui porte l'appendice est anaphorique (hyp. 1), alors que l'indéfini est associé à la condition de nouveauté (*cf.* e.a. Corblin, 1994). Voyez (26)-(27) :

- (26) Pierre les a fait bailler, en leur parlant de son projet.
 (27) ?*Pierre les a fait bailler, en leur parlant d'un projet.
 (28) Pierre les a fait bailler en leur parlant d'un projet.

L'hyp. 1 permet donc d'expliquer pourquoi la lecture zéro de *faillir*+inf. n'est pas possible lorsque le gérondif décrivant une partie de l'év._{inf.} porte l'appendice. Passons maintenant au second cas envisagé où la lecture zéro de *faillir*+inf. n'est pas disponible.

3.2 Facteur lexical

On a déjà mentionné dans l'introduction que certains verbes imposent la lecture partielle de *faillir*+inf. Il s'agit de certains verbes d'achèvement (*trouver, gagner, perdre, etc.* ; *cf.* (1)), ainsi que des VPEO non-agentifs (*méduser, éberluer, frapper* etc. ; *cf.* (2)). Ces deux classes de verbes ont en commun de focaliser sur le résultat que provoque l'événement initial (en termes tout aussi informels mais intuitifs, ils le rendent « plus saillant » que l'événement initial). On les appelle d'ailleurs parfois « verbes résultatifs ». En revanche, la lecture zéro est possible avec les VPEO agentifs (*cf.* (3)). Pourquoi ?

L'hypothèse envisagée est que *les verbes d'achèvement et les VPEO non-agentifs présupposent l'existence de l'événement initial* (hyp. 2). Si cette hypothèse est correcte, alors on explique pourquoi un opérateur comme *faillir*+inf. ne peut avoir cette variable d'événement dans sa portée. C'est une propriété générale des éléments présupposés que d'échapper à la portée des opérateurs. L'hyp. 2 repose sur la prémisse qu'un verbe peut présupposer ou

impliquer l'occurrence d'un événement. Cette idée est déjà présente pour les verbes d'achèvement dans Piñón (1997) et Engelberg (1999 ; 2000)¹¹.

Argument en faveur de l'hyp. 2 : Engelberg a montré qu'avec certains verbes d'achèvement, l'occurrence de l'événement initial est présupposée sous la négation (*cf.* (29)) :

- (29) *Rebecca did not win the race.* (Engelberg, 2000)
 → *Rebecca participated in the race.*

Les VPEO non-agentifs (souvent dérivés par métaphore de verbes physiques) se comportent sous la négation comme ces achèvements. Le point est plus évident lorsque ces verbes sont comparés avec leur correspondant causatif au sens physique :

- (30) Tu n'as pas refroidi_{phys} la soupe.
 i. Tu n'as rien fait qui aurait pu faire que la soupe soit refroidie.
 ii. Tu as fait quelque chose (par exemple souffler sur la soupe), mais pas quelque chose qui a fait que la soupe soit refroidie.
- (31) Il ne m'a pas refroidie_{psych}.
 i. #Il n'a rien fait qui aurait pu faire que je sois refroidie.
 ii. Il a fait quelque chose qui a pu faire que je sois refroidie.

Dans leur sens physique, ces causatifs peuvent parfois présupposer l'existence du premier événement (comme en (30ii)), mais ils ne le doivent pas (l'énoncé (30) est également acceptable dans un contexte où on n'a même pas essayé de refroidir la soupe). Dans le sens psychologique, ces verbes doivent présupposer l'existence du premier événement. L'énoncé (31) n'est pas approprié dans un contexte où l'on ne tient pas pour acquis l'occurrence d'un événement qui aurait pu me refroidir.

Les VPEO agentifs se comportent, à cet égard, comme les causatifs physiques. Voyez (32) et (33) :

- (32) Il ne m'a pas ennuyée. [VPEO agentif]
 (33) Il ne m'a pas ébahie. [VPEO non-agentif]

Alors que le premier énoncé est approprié dans un contexte où je n'ai même pas été en contact avec Pierre (auquel cas, l'existence d'un événement potentiellement générateur d'ennui n'est pas obligatoirement présupposé, puisqu'il peut ne pas avoir eu lieu), le second est inacceptable dans le même genre de

contexte (il faut au moins que Pierre ait fait quelque chose auquel j'aie assisté et qui aurait pu m'ébahir).

L'hyp. 2, suivant laquelle les achèvements et les VPEO non-agentifs sont présuppositionnels, est donc confirmée par l'interprétation des phrases négatives. On explique alors pourquoi ces verbes sont incompatibles avec la lecture zéro de *faillir*+inf. La périphrase ne peut pas avoir le premier événement dans sa portée parce qu'il est présupposé. On explique aussi pourquoi la lecture zéro est possible avec les VPEO agentifs. Au niveau lexical, ces VPEO n'imposent pas que l'existence de l'événement initial soit présupposée.

4. Verbes e-présuppositionnels et verbes anaphoriques

On vient de voir que la lecture partielle de *faillir*+inf. est obligatoire avec les VPEO non-agentifs et les verbes d'achèvement parce que ces verbes présupposent l'existence de l'« événement initial » (précédant le résultat dont le verbe *implique*, cette fois, l'existence). Nous allons voir maintenant en quoi la présupposition associée à ces deux classes de verbes diffère.

Il y a une différence prosodique intéressante entre ces deux classes de verbes. Avec un verbe d'achèvement, le gérondif qui décrit l'événement initial (présupposé) ne doit pas porter le contour d'appendice (*cf.* (34)). Il le peut (*cf.* (35)), mais ça n'a rien d'obligatoire :

(34) J'ai retrouvé ma montre en cherchant mes chaussettes.

(35) J'ai retrouvé ma montre, en cherchant mes chaussettes.

Un VPEO non-agentif, au contraire, oblige un gérondif de ce type à porter le contour d'appendice (voir le contraste entre (36) et (37)) :

(36) #Il m'a médusé en m'offrant ces chaussettes.

(37) Il m'a médusé, en m'offrant ces chaussettes¹².

Un problème théorique émerge de ces données. En effet, on a vu plus haut que le gérondif qui porte le contour d'appendice est présuppositionnel (anaphorique, *cf.* hyp. 1). On a vu aussi que les verbes d'achèvement et les VPEO non-agentifs présupposent l'événement initial (hyp. 2). Or, comme le montrent les dernières données présentées, le gérondif qui décrit cet événement initial (présupposé) doit porter le contour d'appendice avec les VPEO non-agentifs, alors que cela n'est pas obligatoire avec les verbes d'achèvement. Comment expliquer cette différence ? Les deux classes de verbes ne doivent vraisemblablement pas présupposer l'occurrence de l'événement initial dans le même sens ; sinon, ils devraient imposer les mêmes contraintes prosodiques sur le gérondif.

Pour éclairer le problème, on peut à nouveau recourir à une distinction utile qu'opère Merin (2003b ; 2004a). Celui-ci distingue deux approches différentes du phénomène présuppositionnel : *l'approche anaphorique* et *l'approche argumentative*. Pour contraster clairement ces deux approches, deux types de temporalités discursives sont distinguées : *le temps causal* et *le temps évidentiel*.

Le *temps causal* (temps-c) ordonne les événements d'ordre physique, y compris les productions phonétiques (les actes de langage) ou les processus cérébraux (le traitement par le cerveau de ces actes). Pour comprendre ce qu'est le *temps évidentiel* (temps-e), il est utile d'évoquer la force rétroactive dont une loi peut se voir investie. L'assertion de *P* peut se comparer à l'édiction d'une loi dans le contexte commun : « à partir de maintenant, j'impose que l'on tienne *P* pour vrai dans le contexte commun » (cette loi pouvant éventuellement se voir révoquée plus ou moins rapidement). Une loi (ou assertion) rétroactive est édictée au temps-c t^c_0 . Mais, crucialement, elle prend acte au temps-e t^e_{0-k} , antérieur au temps t^e_0 censé être contemporain avec t^c_0 . Le temps évidentiel ordonne donc la suite des changements d'états d'information en tant qu'ils affectent les personnes *civiles* de la petite société constituée du locuteur et de son auditoire, en théorie indépendantes des personnes *réelles* qui la composent (et donc de la manière dont s'ordonnent, en réalité, les changements d'état d'information dans le monde *physique*). La distinction entre ces deux temporalités permet l'instauration d'une fiction discursive, sur laquelle on revient plus bas, comparable à la fiction de droit de la loi rétroactive. Une loi rétroactive édictée en t^c_0 est d'application en t^e_{0-k} , mais n'était pourtant pas encore édictée en t^e_{0-k} .

On est à même, à présent, de distinguer explicitement les deux visions du phénomène présuppositionnel. Une première approche théorique de la présupposition s'attache à reconstruire l'histoire du discours dans le temps-c. Dans cette perspective (qui est celle de van der Sandt, 1992), la présupposition d'un énoncé émis au temps-c t^c_0 est une proposition « qui a été dite avant » (à un temps-c t^c_{0-k}). Appelons-les 'c-présuppositions' (ou présuppositions anaphoriques). Il y a « c-accommodation » quand le locuteur fait comme si la proposition avait déjà été dite avant. Dans une seconde approche, centrée sur l'argumentation et sur la pertinence (qui est celle de Ducrot, 1984 et de Merin, 2003b), une présupposition d'un énoncé émis au temps t^c_0 se définit essentiellement comme une proposition qui, au temps t^e_0 censé être contemporaine avec t^c_0 , n'est pas intéressante, c'est-à-dire pas pertinente pour aucune nouvelle conclusion (elle est tenue pour acquise, d'intérêt secondaire ; elle ne peut pas pointer vers de nouvelles conclusions au moment de l'assertion t^e_0)¹³. Baptisons ces présuppositions 'e-présuppositions' (ou présuppositions éviden-

tielles). Il y a « e-accommodation » lorsque le locuteur fait comme si la proposition n'était pas pertinente en t^e_0 , alors même qu'en réalité, elle peut pointer vers de nouvelles conclusions intéressantes pour l'allocutaire. Merin (2003b) montre que les e-présuppositions passent les tests présuppositionnels classiques tout comme les c-présuppositions.

Le point crucial pour notre analyse est que cette distinction permet d'établir qu'en théorie, on peut e-présupposer une P (la présenter comme plus intéressante en t^e_0) sans la c-présupposer (sans la présenter comme « déjà dite avant », i.e. en t^{e-k}_0) : « on ne l'a pas dit avant, mais peu importe, elle n'est quand même plus intéressante ». Autrement dit, on peut reconnaître l'existence de *présuppositions non-anaphoriques* (qu'évoque également Bosch, 2001, mais sans les définir autrement que par ce trait négatif)¹⁴. Une présupposition évidentielle non-anaphorique transmet donc une information potentiellement *nouvelle* au temps de l'assertion t^e_0 (potentiellement nouvelle pour l'auditoire physique *réel*), puisqu'elle n'a pas « déjà été dite avant ». Mais cette information est présentée comme *ancienne* en t^e_0 (c'est-à-dire comme plus intéressante pour l'auditoire civil *fictif*).

On peut donc e-présupposer une proposition P sans la c-présupposer. En revanche, on ne peut pas c-présupposer P sans la e-présupposer. En effet, une proposition « qui a déjà été dite avant » le temps de l'assertion t^e_0 (ou est présentée comme telle) est *de facto* présentée comme plus pertinente en t^e_0 (ou est présentée comme telle).

On peut, à présent, tenter de saisir en quoi diffèrent la présupposition des verbes d'achèvement et celle des VPEO non-agentifs. Supposons que *les verbes d'achèvement e-présupposent l'existence de l'événement initial sans la c-présupposer, alors que les VPEO non-agentifs c- et e-présupposent l'existence de cet événement* (hyp. 3). Suivant cette hypothèse, seule la présupposition associée aux VPEO non-agentifs est anaphorique.

Rappelons que suivant l'hyp. 1, le gérondif portant le contour d'appendice est anaphorique. Jointe à l'hyp. 1, l'hyp. 3 explique d'emblée le contraste entre (34) et (36). Seuls les verbes qui imposent « qu'on ait parlé avant » de l'événement initial (à savoir les VPEO non-agentifs) imposent l'appendice au gérondif s'il est présent ; ceux qui, comme les verbes d'achèvement, se contentent de présenter son occurrence comme non-pertinente n'imposent pas l'appendice au gérondif, car ils sont e- mais pas c-présuppositionnels dans le lexique.

Mais à quoi rime cette distinction ? Pourquoi l'événement dont le verbe présuppose l'existence doit parfois être mentionné explicitement avant (ou du moins être présenté comme tel) et parfois pas ? Pour le savoir, demandons-nous en quoi l'absence ou la présence d'une telle mention préalable change la donne.

Faisons l'observation suivante : si l'événement non-pertinent n'a pas fait l'objet d'une mention préalable explicite, l'allocutaire peut tout ignorer de cet événement, mis à part son existence (celle-ci étant présupposée). Par exemple, si Pierre me dit qu'il a trouvé ses lunettes, il présuppose qu'il y a eu un événement débouchant sur ce résultat, mais je peux tout ignorer de cet événement. S'il y a, en revanche, mention explicite, alors le prédicat utilisé pour la mention révèle obligatoirement quelque chose de cet événement (ex : *J'ai vidé la machine à laver. Du coup, j'ai retrouvé mes lunettes*). Nous avons alors une réponse à notre question : il y a certainement un sens à apprendre à mon allocutaire que j'ai atteint le sommet du Mont Everest, gagné au Loto, trouvé mes lunettes, etc. tout en le laissant dans l'ignorance quant au *type* d'événement en amont (« c'est le résultat qui compte »). Mais il n'est pas très intéressant, voire même curieux, de lui apprendre qu'un tel m'a frappé, m'a médusé, ou m'a ébahi, s'il n'a pas été mis au courant, auparavant, du type d'événement auquel j'ai réagi psychologiquement. Faire part d'une telle réaction psychologique n'a de sens que si mon auditoire sait ce à quoi j'ai réagi.

La différence entre les deux dialogues suivants illustrent cette différence :

- (38) A. J'ai retrouvé ma montre!
 B. Ah bon ? Comment cela ?
 A. Eh bien, j'ai retrouvé ma montre en cherchant mes chaussettes.
- (39) A. Il m'a médusé, Pierre!
 B. (?) Ah bon ? Comment cela ?
 A. (?) Eh bien, il m'a médusé en m'offrant ces chaussettes.

L'énoncé (38) montre qu'il est tout à fait naturel de prendre *d'abord* connaissance du résultat que décrit un verbe d'achèvement, et de s'enquérir *ensuite* de la nature de l'événement en amont. En revanche, le dialogue (39) est marqué parce que dans la situation normale, l'allocutaire est censé *déjà savoir* à quel type d'événement le locuteur a psychologiquement réagi, au moment où celui-ci rapporte cette réaction. Sans être à proprement parler agrammatical, le genre de dialogues (39) va à contre-courant de la situation normale (la réaction psychologique est exposée avant l'événement causant la réaction). Dans cet usage non-paradigmatique, les VPEO sont seulement des verbes e-présuppositionnels, sans être des verbes anaphoriques, et, sans surprise, le gérondif ne doit plus être détaché et porter le contour d'appendice.

5. Conclusions

Cette étude de *faillir*+inf. suggère qu'il y a plus de continuité qu'il n'y paraît entre la sémantique lexicale, la sémantique non-lexicale et la pragmatique. En

effet, on a été amené à redéfinir des catégories proprement lexicales, à savoir une sous-classe de verbes d'achèvement et les VPEO non-agentifs, dans des termes généralement réservés aux phénomènes interphrastiques ou discursifs : l'anaphore, la présupposition et la pertinence. Les verbes qui « focalisent sur le résultat » présentent l'existence de l'événement causant le résultat comme n'étant plus ou pas pertinente (traduction de l'intuition que ces verbes rendent le résultat « plus saillant »). C'est à cause de cette valeur e-présuppositionnelle que les verbes d'achèvement et les VPEO non-agentifs imposent la lecture partielle à *faillir*+inf.

Il serait intéressant, cependant, de se demander *pourquoi* ces verbes présupposent l'existence de l'événement initial (et donc imposent la lecture partielle de la périphrase). Une piste envisageable est que la valeur présuppositionnelle est liée au fait que ces verbes présentent l'agent impliqué dans l'événement initial comme provoquant *non-intentionnellement* le résultat décrit par le verbe (*?Il a trouvé ses lunettes exprès*, cf. Ryle, 1949, **?Il m'a médusé exprès*). Le lien entre la présupposition et le caractère non-intentionnel du résultat est, en tous cas, confirmé par les données suivantes :

(40) J'ai failli relacer mes chaussures.

OK Je n'ai finalement rien fait qui aurait pu faire que mes chaussures soient relacées.

(41) J'ai failli délayer mes chaussures.

Je n'ai finalement rien fait qui aurait pu faire que mes chaussures soient relacées.

Les verbes comme *relacer ses chaussures* sont « intrinsèquement intentionnels » au sens où il est difficile de ne pas relacer ses chaussures délibérément (hormis cas complexes d'hypnose, etc.). Ces verbes acceptent la lecture zéro de *faillir*. En revanche, les verbes comme *délacer ses chaussures* sont « optionnellement intentionnels » (on peut délayer ses chaussures exprès ou pas). Sous la lecture non-intentionnelle (« délayage non-délibéré »), ces verbes imposent clairement la lecture partielle de *faillir*. Il est vraiment difficile de nier l'existence de l'événement qui aurait pu provoquer le délayage.

Ce contraste confirme que lorsque le verbe présente l'agent comme provoquant non-délibérément le résultat dénoté, alors l'existence de cette action est présupposée. Pourquoi ?

Références

Anscombe, Jean-Claude. 1973. « Même le Roi de France est sage ». *Communications* 20.40-82.

- Bosch, Peter. 2001. « Against the identification of anaphora and presupposition ». In *2nd SIGdial Workshop on Discourse and Dialogue* ed. by Jan Van Kuppevelt & Ronnie Smith. Aalborg : Danemark.
- Corblin, Francis. 1994. « La condition de nouveauté comme défaut ». *Faits de langue* 4.147-153.
- Damourette, Jacques et Edouard Pichon. 1911-1940. *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey.
- Ducrot, Oswald. 1972. *Dire et ne pas dire. Essai de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- , 1980a. *Les mots du discours*. Paris : Editions de Minuit.
- , 1980b. *Les échelles argumentatives*. Paris : Editions de Minuit.
- , 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Editions de Minuit.
- Engelberg, Stefan. 1999. « The magic of the moment - what it means to be a punctual verb ». In *Proceedings of the Twenty-Fifth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* ed. by Steve S. Chang et al., 109-121. Berkeley.
- , 2000. « Verb meaning as event structure ». In *Proceedings of the 26th LACUS Forum, Edmonton, August 1999* ed. by Arle Lommel et al., 257-268. Edmonton.
- Geurts, Bart. 1999. *Presuppositions and Pronouns*. Amsterdam : Elsevier.
- , 2004. « Specific indefinites, presupposition, and scope ». In *Presuppositions and Discourse. Essays in honour to Hans Kamp* ed. by Rainer Bäuerle et al.. Amsterdam : Elsevier.
- Gougenheim, Georges. 1929. *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Nizet.
- Grevisse, Maurice. 1986. *Le Bon usage*. Louvain : Duculot.
- Kuteva, Tania. 1998. « On identifying an evasive gram : Action narrowly averted ». *Studies in Language* 22 : 1.113-160.
- Merin, Arthur. 1999. « Information, Relevance, and Social decisionmaking : Some Principles and Results of Decision-Theoretic Semantics ». In *Logic, Language and Computation, volume 2* ed. by Laurence S. Moss et al.. Stanford : CSLI Publications.
- , 2003a. « Replacing « Horn Scales » by act-based relevance orderings to keep negation and numerals meaningful ». Rapport technique, Université de Konstanz. « Logik in der Philosophie ». 110. En ligne à www.semanticsarchive.net.
- , 2003b. « Presuppositions and practical reason, a study in decision-theoretic semantics ». Rapport technique, Université de Konstanz. « Logik in der Philosophie ». 114. En ligne à www.semanticsarchive.net.
- , 2004a. « L'anaphore des indéfinis et la pertinence des prédicats ».

- Dans *Indéfinis et Prédications* éd. par Francis Corblin et al.. Paris : Presses universitaires de Paris Sorbonne.
- , 2004b. « Probabilistic and deterministic presuppositions ». In *Presuppositions and Discourse. Essays in honour of Hans Kamp* ed. by Rainer Bäuerle et al. Amsterdam : Elsevier.
- Mertens, Piet. 1987. *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*. Thèse de doctorat : Katholieke Universiteit Leuven.
- , 1997. « De la chaîne linéaire à la séquence de tons ». *T.A.L.* 38.27-51.
- , 2002. *Phonétique française*. Notes de cours, Katholieke Universiteit Leuven.
- Piñón, Christopher. 1997. « Achievements in an event semantics ». In *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory 7* ed. by A. Lawson et al., 273-296. Cornell University, Ithaca / NY : CLC Publications.
- Ruwet, Nicolas. 1972. *Théorie syntaxique et Syntaxe du français*. Paris : Éditions du Seuil.
- , 1993. « Les verbes dits psychologiques : Trois théories et quelques questions ». *Recherches Linguistiques de Vincennes* 22.95-124.
- , 1994. « Être ou ne pas être un verbe de sentiment ». *Langue française* 103.45-55.
- , 1995. « Les verbes de sentiments peuvent-ils être agentifs ? ». *Langue française* 105.29-39.
- Sadock, Jerry. 1981. « Almost ». In *Radical Pragmatics* ed. by Peter Cole, 257-272. New-York : Academic Press.
- van den Eynde, Karel et Piet Mertens. 2003. « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal ». *French Language Studies* 13.63-104.
- van der Sandt, Rob. 1992. « Presupposition projection as anaphora resolution ». *Journal of Semantics* 9.333-377.
- van Voorst, Jan. 1995. « Le contrôle de l'espace psychologique ». *Langue française* 105.17-27.

Notes

¹ Je remercie Jean-Claude Anscombre, Philippe Bourdin, Marc Dominicy, Brenda Laca, Arthur Merin, Piet Mertens et Marc Wilmet pour leurs commentaires. Ils ne sont bien entendu pas responsables de mes erreurs éventuelles. Voir aussi Gougenheim (1929 : 143-146) pour une autre description traditionnelle de la périphrase.

² Par commodité, nous appellerons « év._{inf.} » l'événement que décrit l'infinitif avec son complément d'objet (ici, *gagner au poker*).

³ Sur l'avertif en général, voir e.a. Kuteva (1998).

⁴ *Faillir P* symbolise une phrase contenant *faillir*, et *presque P* symbolise la même phrase où *presque* remplace *faillir* (en supposant que sont effectuées les modifications syntaxiques et morphologiques nécessaires à ce remplacement).

⁵ La place nous manque pour passer en revue tous les tests présuppositionnels (dont Geurts, 1999 dresse un inventaire exhaustif). *Faillir*+inf. réussit tous ceux qu'on peut lui faire passer (le test classique de la négation est impraticable car pour une raison qu'il faudrait expliquer, *faillir*+inf. refuse la négation dite descriptive, i.e. non-polémique).

Suivant Sadock (1981), *almost P* ne présuppose pas, mais implicite conversationnellement que $\neg P$. Il compare ainsi *almost P* à *some x are P* qui implicite conversationnellement, selon lui, que *not all x are P*. Sadock rend compte de l'implicature par la Maxime de Quantité. Cette analyse soulève plusieurs difficultés, au moins pour l'équivalent français de *almost P*. En effet, il est faux que le locuteur choisit *presque P* parce qu'il ne dispose pas assez d'informations en faveur de *P* (ce qu'on est obligé de dire si l'on recourt comme Sadock à la Maxime de Quantité). En réalité, comme le montre l'énoncé ci-dessous, le locuteur de *presque P* croit que $\neg P$ (ou se présente comme tel). C'est pour cela qu'il ne peut pas dire, par la suite, qu'il croit possible que *P* (à moins qu'il signale explicitement changer d'avis par la structure *presque P*, et même *P*, étudiée plus loin) :

(a) #*Tout ce que je sais, c'est qu'il a presque tondu tout le jardin. Maintenant, il l'a peut-être tondu tout le jardin, je ne sais pas.*

Cette propriété de *presque P* mine le rapprochement entre *presque P* et *certain x sont P*. En effet, le locuteur de *presque P* dispose d'arguments en faveur de $\neg P$, alors que le locuteur de *certain x sont P* peut très bien être complètement agnostique quant à *tous les x sont P* et à la proposition contraire. C'est pour ça qu'il peut, comme dans l'exemple (b), dire qu'il croit possible que *tous les x sont P* :

(b) *Tout ce que je sais, c'est que certains romans de Gracq sont bons. Maintenant, ils le sont peut-être tous, je ne sais pas.*

Le contraste entre *au moins certains* et **au moins presque* reflète la même différence.

⁶ Le terme « sous-entendu » désigne ici informellement une proposition que l'énoncé implicite sans la présupposer.

⁷ Bien entendu, l'allocutaire peut s'opposer à ce que le locuteur lui attribue ainsi tacitement $\neg P$. En effet, il peut aller dans le même sens argumentatif que le locuteur, i.e. dans le sens de *P* (« et même, tu as fini ! »). Cf. aussi l'exemple (12). Cette possibilité n'empêche pas que par défaut, *presque P* attribue au locuteur la préférence pour *P* et concède à l'allocutaire que $\neg P$.

⁸ Depuis Anscombe (1973), on sait que la possibilité d'avoir *Q* et même *Q'* est le test décisif pour savoir si *Q* et *Q'* sont argumentativement co-orientés (pour savoir s'ils sont sur la même échelle argumentative). Donc, les exemples (13)-(15) obligent à conclure que *Faillir P* et *P* ne sont pas sur la même échelle. Or, on a montré, par l'énoncé (8), que *Faillir P* et *P* peuvent être des arguments pour une même conclusion *H*. Y a-t-il un problème à ce que *Faillir P* et *P* puissent pointer vers la même conclusion sans être argumentativement co-orientés? Non, une fois que l'on admet que deux énoncés *Q* et *Q'* peuvent être des arguments pour une même conclusion *H* sans pour autant être sur la même échelle. Comme nous le rappelle J.-C.

Anscombe, c'est le cas de la structure *Q*, et d'ailleurs *Q'*, étudiée dans Ducrot (1980a : 193-232).

⁹ L'adjectif appréciatif *superbe* contribue à indiquer que le château de sable est réalisé en partie, parce que ce genre d'adjectif s'utilise généralement lorsque le locuteur a un objet particulier en vue ou à l'esprit. Ces adjectifs appréciatifs sont à la classe des adjectifs ce que les indéfinis spécifiques épistémiques sont à la classe des indéfinis.

¹⁰ Mertens 2002 :25 note que "[...] l'appendice permet [...] de repousser à l'arrière-plan informatif une partie de l'énoncé". L'hyp. 1 ne le contredit pas, dans la mesure où il ne distingue pas arrière-plan informatif et présupposition anaphorique. En faveur de l'hyp. 1, soulignons que Mertens & van den Eynde (2003) notent que, dans les phrases clivées en *c'est qu-* avec dispositif d'extraction, le noyau verbal (placé après « qu- ») reçoit généralement l'appendice (*C'est Fred, qui a appelé la police*). Cela confirme encore l'hyp. 1, puisque ce segment des phrases clivées reprend la présupposition (cf. Geurts, 1999 p.e.). Par exemple, *C'est Fred, qui a appelé la police* présuppose « Quelqu'un a appelé la police ». C'est précisément le segment après la virgule qui porte l'appendice.

¹¹ Les auteurs divergent quant au statut théorique de la présupposition des verbes d'achèvement. Suivant Piñón (1997), il s'agit d'une *présupposition ontologique*. Les verbes d'achèvement dénotant une frontière d'événement, et une frontière ne pouvant exister sans l'événement dont il est la frontière, les verbes d'achèvement présupposent l'existence d'un événement au plan des faits (pas nécessairement du discours). Engelberg ne définit pas explicitement le statut de la présupposition qu'il associe aux achèvements, mais il semble y voir une présupposition discursive. Dans la section 4, on propose notre définition de la présupposition des verbes d'achèvement.

¹² Il faut nuancer cette observation. Le contour d'appendice n'est pas obligatoire avec les VPEO non-agentifs dans une phrase habituelle (*Elle méduse son public en reprenant Aznavour*) ou dans une phrase qui présuppose la proposition contenant le verbe (*Comment il m'a médusé en m'offrant ces chaussettes*). M. Dominicy me fait remarquer que le contour d'appendice n'est pas non plus obligatoire dans l'énoncé suivant : *Il m'a surpris en parlant de Balzac. Mais il m'a littéralement médusé en parlant de Joyce*. La progression vers le plus haut degré doit jouer un rôle important, car l'énoncé n'est pas si bon lorsque la progression est descendante : ??*Il m'a pétrifié en me racontant l'histoire de Marie. Et il m'a effrayé en me racontant la réaction de Paul*. Pour rendre compte de ces exceptions, il faudrait disposer d'une théorie fine des structures concernées. Mais nous ne croyons pas que ces exemples remettent en question l'observation de base qu'illustrent (36)-(37).

¹³ Définition formelle de la pertinence : *E* est pertinente pour *H* en ℓ_θ si l'addition de *E* dans le contexte change la probabilité de la proposition *H* en ℓ_θ , i.e. si $P(H|E) \neq P(H)$ en ℓ_θ . Cf. Merin (1999).

¹⁴ Geurts (2003) évoque un phénomène similaire, en distinguant le *backgrounding* (la mise à l'arrière-plan) et le *presupposing*. Les propositions mises à l'arrière-plan, que Geurts distingue des présuppositions, passent les tests présuppositionnels, mais peuvent, à la différence des présuppositions, transmettre de l'information nouvelle. Le problème de cette approche est qu'il est difficile de souscrire à l'idée qu'il existe des propositions qui passent les tests présuppositionnels sans être des présuppositions.

PARTIE VII

L'HÉRITAGE DE GUSTAVE GUILLAUME

PÉRIPHRASES VERBALES ET GENÈSE DE LA PRÉDICTION EN LANGUE ANGLAISE

DIDIER BOTTINEAU

CNRS – CRISCO

0. Introduction

Recourir à la notion de *périphrase verbale*, c'est reconnaître à un relateur ou à une locution verbale une unité fonctionnelle qui la rapproche du statut du mot. Ce terme pose ainsi le même problème que celui de *partie du discours*, mais à un niveau de construction syntaxique plus avancé : il ne s'agit plus d'un mot, mais d'une construction, dont on ne pourrait décider *a priori* s'il convient d'y voir un syntagme. Pour que la classe des périphrases verbales soit scientifiquement valide, il faudrait idéalement répondre aux questions suivantes : 1) en amont, existe-t-il un profil sémantique fonctionnel qui caractérise la catégorie ? 2) Ce profil se traduit-il par un formatage morpho-syntaxique cohérent qui permette d'envisager l'existence d'une classe formelle ? 3) Cette classe formelle a-t-elle pour fonction, comme les parties de langue, de permettre et prédire des combinaisons, à savoir, de déterminer une pragmatique énonciative et une attente dans la linéarité ? 4) Si cette classe formelle connaît, comme le verbe et le substantif, une valeur par défaut également imposable à des notions non affines, peut-on classer sémantiquement les périphrases verbales en fonction de l'homogénéité ou du caractère marqué du rapport forme / sens qui les sous-tend ? La réponse à ces questions contribuerait à livrer le mode d'emploi contractuel de la catégorie mis en œuvre dans l'interlocution et fonderait l'existence même de la classe sur la démarche qui la sous-tend. L'approche est naturaliste, fonctionnelle et sémasiologique ; elle suppose donc que la question soit appliquée à une langue à la fois, puis plusieurs dans une approche contrastive et typologique, enfin aux langues en général pour sonder la pertinence de possibles généralisations. Les lignes qui suivent se concentrent sur ce que la prise en compte de la structure des périphrases verbales de l'anglais permet d'apporter à la problématique qui précède.

1. La périphrase verbale entre la langue et le discours

La psychomécanique du langage, modèle linguistique fondé par Gustave Guillaume, se concentre sur la modélisation des systèmes mentaux mis en œuvre par l'énonciateur détenteur de la faculté de langage (nommée « langue ») et en instance d'acte de langage (ou « discours »), ce qui en fait une linguistique cognitive essentiellement binaire. Ce binarisme permet d'envisager pour toute catégorie lexicale deux états fondamentaux, successifs et complémentaires : l'état puissanciel de la partie de langue virtuelle envisagée hors emploi, et l'état effectif ou actualisé mis en œuvre par l'énonciation dans la transition langue / discours. Le substantif connaît ainsi un état puissanciel (hors détermination) et un état effectif (le substantif avec sa détermination, ou syntagme nominal). La procédure de construction du syntagme effectif et la configuration qui en résulte sont régies par les propriétés constitutives de la catégorie de langue lui servant de départ, les « formes vectrices ». Par contraste, la périphrase verbale complexe, formée d'un auxiliaire et d'un « préverbe » (*is to*), n'est pas un mot de langue isolable en tant que catégorie et, partant, ne connaît que des états actualisés relevant du discours mais non dérivables d'une primitive puissancielle, ce qui l'oppose notamment aux auxiliaires modaux, opérateurs de langue formés d'un mot unique dont la catégorisation ne dépend pas du contexte ; mais on ne peut pas non plus les considérer comme des structures discursives improvisées et dénuées de tout principe de préconstruction.

Admettre leur existence en leur prêtant un statut cognitif stabilisé chez l'énonciateur revient donc à relativiser une lecture radicale du binarisme guillaumien en la nuancant par une approche stratifiée interposant entre les extrêmes des plans de puissance et d'effet un champ de l'effection ou *actualisation* en lequel plusieurs degrés de construction sont envisageables. Cette démarche, contenue en germe par certains systèmes ternaires proposés par Guillaume (1929) tels que la chronogenèse (avec ses trois chronothèses du mode quasi-nominal, du subjonctif et de l'indicatif), est appliquée par Joly (1987 : 22) et Roulland à la modélisation de l'énonciation sous le terme d'effection et par Valin (1981) à celle de la syntaxe génétique sous le terme de *logogenèse*. Elle est radicalisée par la sémantique de Pottier (1992), qui réfute le binarisme du tenseur binaire radical au profit du ternarisme du trimorphe. Quelque position que l'on adopte dans ce débat, la notion de périphrase verbale s'inscrit dans le cadre d'une reconnaissance au moins locale du ternarisme cognitif dans la construction des systèmes grammaticaux : sans être préconstruite comme un mot de langue ni improvisée comme un énoncé de discours, la périphrase verbale se construit entre les deux, en logogenèse, et ne peut non plus être ramenée à l'état actualisé d'une partie de langue, c'est à dire

qu'elle n'a pas valeur de syntagme, mais de relateur prédicationnel entre sujet et prédicat.

2. *Do* et la « forme simple »

Au niveau des phénomènes de surface, on sait que l'anglais admet une structure de prédication assertive simple non auxiliée de forme sujet + verbe S + V(-s/-ed), *I smoke cigarettes*, mais que celle-ci est incompatible avec tout marqueur morphologique, syntaxique ou prosodique de nature à relativiser ou neutraliser la visée assertive de l'énoncé. Le morphème *not* est inapplicable au couple {S+V} : **I not smoke cigarettes* > *I do not smoke cigarettes*. Le syntaxème [INV] (pour inversion syntaxique) aussi : **Smoke you cigarettes ?* > *Do you smoke cigarettes ?* Le prosodème [LOW RISE], élévation du ton bas au ton moyen appliqué à l'accent d'intensité principal de l'énoncé (main prominence) porté par le noyau (*nucleus*), généralement la dernière syllabe accentuée de la proposition (ici -rette), est porteur en cette position finale d'une indication de non-validation prédicationnelle par l'énonciateur, conférant à l'ensemble une valeur interrogative avec sollicitation du co-énonciateur pour la prise en charge ou non de la validation : **You smoke cigarettes ?* > *Do you smoke cigarettes ?* (au sens interrogatif de *Est-ce que vous fumez des cigarettes ?* ; par contre, s'il s'agit d'interroger par le prosodème un constat dont la validité est admise par le couple S+V, alors cette construction est couramment attestée : *Ah bon, / Tiens, vous fumez des cigarettes ?*) Enfin, la présence d'une modalité anti-assertive dans le contexte avant, de type négatif ou hypothétique, bloque l'assertion simple par {S+V} et appelle *do* dit emphatique à valeur polémique (il vaudrait mieux parler de *dialogique*) : *You don't remember what I said. - Yes, I *remember / > do remember what you said.*

Le constat de l'incompatibilité entre {S+V} assertif et toute marque de réfutation dialogique amène à poser que *do* opère une assertion inscrite dans un environnement dialogique défavorable alors que {S+V} monologique (ou *non explicitement dialogique*) se contente de constater la validité référentielle du procès posé par simple contiguïté : S + V *déclare*, S + *do* + V *répond*¹, soit à une sollicitation extérieure au locuteur par un autre locuteur antérieur (cas de la réponse à une question effectivement posée ou de la riposte polémique), soit à une sollicitation au seul locuteur considéré (ce qui revient à envisager la structure comme la marque polyphonique d'une pluralité d'énonciateurs). Dans le cas de la question *Do you smoke cigarettes ?* *do* répond au blocage du constat positif par {S+V} induit par le prosodème ascendant en restaurant la prise en charge de l'opération de soudure prédicationnelle une fois que celle-ci a été compromise en première instance par un facteur adverse.

Dans le cas de la négation (Bottineau, 2004b), c'est *not* qui inhibe la fonction de soudure de {S+V}, laquelle est réparée par *do* selon un mécanisme de suspension et de déblocage : à l'intérieur même de la structure et chez un locuteur unique, des programmes cognitifs adverses, positifs et négatifs en regard de la prédication, sont mis en conflit, et la dicibilité même de la relation prédicative passe par une résolution de l'antagonisme. Le morphème *not* lui-même se laisse analyser en ces termes : la négation *no*, en rejetant la validation de la mise en rapport d'un couple {S+V}, rend la prédication en question inénonçable (**No I smoke cigarettes*, **I no smoke cigarettes*), et il faut suspendre l'effet inhibiteur de *no* sur la prédication en lui adjoignant un morphème $-t^2$, livrant *not*, pour pouvoir procéder au rétablissement de la soudure prédicationnelle *do not* / *don't*, laquelle est, sans cela, irréalisable (**No I do smoke cigarettes*, **I do no smoke cigarettes*). Selon ce modèle, il convient de distinguer deux ordres opérationnels, celui de la construction de la prédication d'une part, avec son blocage (par un morphème, un syntaxème ou un prosodème) et son déblocage (par *do*) ; et d'autre part celui de son énonciation, la lecture linéaire du schème prédicationnel postérieurement à sa construction, avec la marque de déblocage *do* qui, toujours, précède celle de blocage (*not* etc.) : à l'intention de l'allocutaire, le locuteur commence par énoncer la résolution du problème avant d'en rappeler les termes.

Dans la systématique énonciative, évolution du modèle guillaumien développée par Joly (1987), ces deux ordres correspondent à la *syntaxe génétique* pour le premier et à la *syntaxe résultative* pour le second. Selon le modèle guillaumien, un énoncé linéaire porteur d'une relation prédicative est le produit sémiologique énoncé résultant d'une démarche cognitive constructionnelle. Celle-ci s'opère en deux temps : 1) le locuteur se donne un projet de relation prédicative ou *proposée de discours*, à savoir un couple sujet / prédicat orienté (à la différence du schéma de lexis de Culioli) entre lesquels il envisage de valider une relation repérée par rapport à l'instant de parole. Dans l'énoncé *They shoot horses, don't they ?*, le couple en question correspond ici à <you> et <shoot horses>. 2) Le locuteur soumet la proposée de discours à un regard évaluateur pondérant le degré de conformité de la notion de procès considérée au référent extralinguistique visé. En cas d'accord entre le procès exprimé par la proposée de discours et le référent visé, le couple sujet / prédicat est actualisé en l'état sans aucune discussion de la relation prédicative elle-même, laquelle n'est grammaticalisée par aucune marque auxiliée explicite. On obtient alors une *transformée de discours* dont la morphosyntaxe est généralement conforme à celle des éléments séparés formés par le proto-sujet et le proto-prédicat antérieurement construits au niveau de la proposée de discours : *They shoot horses, don't they ?* (« On abat bien les chevaux »).

Ceci revient à dire que la stratégie de l'anglais est, paradoxalement, de *ne pas prédiquer* en cas d'assertion simple non explicitement inscrite dans le rapport dialogique : le locuteur livre à l'allocutaire le couple sujet / prédicat en « kit à construire » en vue de lui laisser le soin de calculer en sémantique interprétative ce qu'implique leur mise en rapport sans avoir de lui-même réalisé la connexion ; ce couple est énoncé par des mots un instant avant que ne se réalise sa soudure, non marquée en raison de son caractère non problématique, *Oil floats on water* (Douay, 2000 : 116). Cette délégation de la jonction prédicationnelle à l'allocutaire se manifeste en anglais par divers faits tels que l'absence d'accord en rang de personne et la non-restriction de la portée référencielle du procès si ce n'est par la connaissance des propriétés des entités impliquées : le présent simple et le prétérit sont itératifs, descriptifs et généralisants (*They live(d) in huts*), sauf si des restrictions contextuelles les limitent à des valeurs singulatives et narratives ; -s de « troisième personne du singulier » marque non pas l'accord personnel, mais la pluralité sémantique des occurrences envisagées, réelles ou figurées (Bottineau, 2004c). Pour le rôle de la périphrase verbale dans l'économie générale du système du verbe anglais, cela signifie que 1) le locuteur ne recourt pas à son utilisation lorsqu'il se contente de livrer à cet allocutaire le couple S+P dont la relation reste à valider par l'allocutaire avec calcul maximale ouvert de la portée référentielle, et, corollairement, que 2) le locuteur recourt à une périphrase verbale en vue d'explicitier les paramètres qui président à la validation de la connexion, avec des effets de sens restreints, contraints et contextuellement motivés.

3. Typologie cognitive des périphrases verbales de l'anglais : modalisation primaire et modalisation secondaire

On réservera dans cette étude l'emploi du terme de *modalisation de la relation prédicative* à une valeur très spécifique : n'est pas modalisée une prédication dont la soudure n'est pas prise en charge par le locuteur, mais déléguée à l'allocutaire, ce qui se traduit par l'absence de marque de relation auxiliée interposée entre le sujet et le verbe (présent simple et prétérit en assertion non dialogique) ; est modalisée une prédication dont la soudure est effectivement prise en charge par le locuteur et marquée par un auxiliaire spécifiant les conditions de la connexion. En poursuivant notre démarche sémasiologique, à savoir la modélisation des faits de structuration cognitive sur la base de l'observation des faits de morphosyntaxe³, on distingue deux classes de configurations : celles formées au moins d'un auxiliaire et d'une base verbale non fléchie, avec ou sans *to* (*he is to come at five, he must help us, he does speak Japanese*) ; et celles formées d'un auxiliaire et d'une base verbale fléchie (-ing, participe passé).

Le verbe connaît trois traitements morphologiques successifs hiérarchisés comme suit : 1) si la base verbale est précédée de *to*, d'un modal ou de *do*, toute flexion est proscrite. 2) si la base verbale n'est pas séparée du sujet (si la connexion est déléguée à l'interprétation), une flexion est possible (-s de d'actualisation référencielle, -ed de virtualisation référencielle). 3) si la base verbale est précédée de *be* ou *have*, une flexion est obligatoire (*be* + -ing, *be* / *have* + participe passé).

Il apparaît ainsi que la prédication directe non auxiliée (cas 2) constitue la position intermédiaire, le pivot central du système : elle saisit par des marques non stabilisées l'instant critique en lequel la validation de la connexion se négocie entre les partenaires de l'interlocution avec la démission du locuteur et la participation différée de l'allocutaire.

Ce pivot est précédé de l'ensemble des structures qui proscrivent toute flexion sur le verbe (cas 1) : *to*, les modaux et *do* apparaissent lorsque l'énonciateur s'abstient définitivement de valider la connexion et délègue intégralement à l'allocutaire la responsabilité de ratifier le procès proposé. Dans *it must be true*, *must* bloque *be* en phase non fléchie : le modal a interrompu le processus de validation du rapport *it* / *be true*, qui, sans cette interception, prendrait la forme *it is true*.

Enfin, le pivot central est suivi de l'ensemble des structures qui nécessitent une flexion : l'auxiliaire *be* déclare l'existence d'un rapport encore valide (+ -ing) ou périmé (+ participe passé) ; l'auxiliaire *have* rapporte à un sujet un rapport prédicationnel périmé (+ participe passé). *Be* et *have* ont en commun de déclarer la soudure prédicationnelle comme déjà validée à l'instant où des morphèmes grammaticaux en saisissent l'état résiduel (persistance pour *be*, décadence pour *have*) et de renvoyer au passé cognitif des colocuteurs la validation elle-même, ce que l'on nomme préconstruction⁴.

Les périphrases verbales sont ainsi distribuées de part et d'autres de l'assertion directe selon une chronologie cognitive : *to*, les modaux et *do* marquent la connexion avant l'instant de sa validation et impliquent que le locuteur en propose le principe (*to*), milite en sa faveur ou en pondère le degré d'avancement (modal), voire fait maximale pression sur l'allocutaire pour qu'il en admette la faisabilité (*do*), mais dans les trois cas, le locuteur se heurte à une résistance l'amenant à renoncer à déléguer cette validation sans mot dire et à envisager l'existence d'une distance séparant son regard présent de la validation de la connexion (le pivot central de l'assertion directe). Cette première classe de périphrases relève de la *modalisation primaire* : marquage de la prédication par le locuteur en un état antérieur à sa validation et calcul du parcours non effectué. Inversement, les périphrases en *be* et *have* dénotent 1) l'étendue du recul pris à l'instant de parole par le locuteur par rapport à la validation de

la prédication (permanence pour *-ing*, révocation pour *-ed*) et 2) la nature du rapport entre sujet et procès à l'instant de parole (conjonction pour *be*, disjonction pour *have*). Cette seconde classe de périphrases relève de la *modalisation secondaire* : marquage de la prédication par le locuteur en un état résultant postérieur à sa validation, avec évaluation du recul impliqué.

Un élément que l'on ne peut développer ici en détail est que le système des morphèmes verbaux reflète celui des prépositions spatiales tant par la morphologie que par le sens : 1) pour les flexions, *to* préverbal (« à accomplir ») reproduit *to* (directif), *-ing* (accomplissement = intériorité aspectuelle) reproduit *in* (intériorité spatiale), *-ed* (résultat d'un procès) reproduit *at* (locatif = résultat d'un mouvement spatial). 2) pour les auxiliaires, *do* (prospéction temporelle) actualise *to* (direction), *be* (introspection temporelle) actualise *in* (intériorité spatiale), *have* (rétrospection temporelle) actualise *at* (présupposition de mouvement spatial). Par l'étude des relations d'isomorphisme / isosémisme de ces trois systèmes, la théorie des cognèmes (Bottineau : 2002a, 2003) en a montré l'homologie de structuration cognitive : *to / in / at* intègre un schème vocalique /u/ - /i/ - /æ/ que développe *do / be / have* et un schème consonantique *t- / -n / -t* que développe *to / -ing / -ed*, ces deux derniers systèmes réanalysant séparément les deux schèmes constitutifs du premier.

Le système global de la modalisation est donc ternaire : 1) modalisation primaire = périphrases verbales en *to / MOD / do* + base verbale ; 2) modalisation nulle = *S + V(-s/-ed)* ; 3) modalisation secondaire = *be + V-ing/-ed, have + V-ed*. Le schéma suivant illustre cette distribution et inclut les constructions à sujet régi (Bottineau 1999).

Typologie des modalisations de la relation prédicative en syntaxe génétique

1. MODALISATION PRIMAIRE de l'idée regardée par l'idée regardante : prédication à venir

A. analytique : *to* = relation prédicative *in posse* (en puissance)

externe : S1 V1 S2 *to* V2

S1+V1 = idée regardante (IR^α), S2+V2 = idée regardée (IR^{éc})

I want him to talk (I + want et he + talk)

interne : S V1 *to* V2

1) S+V2 = IR^{éc}, V1 = IR^α relatorisée sans sujet

He began to talk (He + talk et begin)

2) S+V2 = IR^{éc}, V1 = IR^α à sujet coréférentiel

He wanted to talk (He + talk et he + want)

B. synthétique : modal : relation prédicative *in fieri* (en devenir)

$S+V = IR^{\text{éc}}$, modal = IR^{α} relatorisée

He will talk

2. **PAS DE MODALISATION** de l'idée regardée par l'idée regardante = prédication présente simple et actualisée sans auxiliaire ni rection : présent, prétérit (sans *do* ni *did*). RP *in esse* (actuelle)

$S+V = IR^{\text{éc}}$, $IR^{\alpha} = \emptyset$: *He talks / talked*

(pas d'interception ni de discussion des conditions d'actualisation)

3. **MODALISATION SECONDAIRE : relation prédicative dépassée et virtualisée**

A. mémorielle : -ing (RP *in memoria*)

(entre autres)

externe (*It began raining*) : $IR^{\text{éc}} = it / rain$, $IR^{\alpha} = began$

interne (*I heard him singing*) : $IR^{\text{éc}} = he / sing$, $IR^{\alpha} = I / hear$

B. périmée / invalidée / virtualisée : -en (RP *in decadentia*, *en décadence*)

- 1) **sans anastase** : thématization du procès et virtualisation de la RP

(inversion syntaxique) : *a broken vase*

$IR^{\text{éc}} = (sb) / break a vase$, $IR^{\alpha} = \{\text{le reste de l'énoncé enchâssant ce syntagme}\}$

- 2) **anastase externe** : $S+V-en$ en position régie

He had his wallet stolen

$IR^{\text{éc}} = (sb) / steal a wallet$, $IR^{\alpha} = he / have$

(agent de $IR^{\alpha} \neq$ agent de $IR^{\text{éc}}$)

- 3) **anastase interne en immanence (*be*)** et thématization du patient :

participe passé passif (démission de l'agent, promotion du patient)

The vase is broken (conservation de l'inversion syntaxique)

$IR^{\text{éc}} = (sb) / break a vase$, $IR^{\alpha} = \{\text{l'interrogation}\}$

- 4) **anastase interne en transcendance (*have*)** : rethématisation de l'agent, aspect accompli

He has broken a vase (annulation de l'inversion syntaxique, ou surinversion)

$IR^{\text{éc}} = (sb) / break a vase$, $IR^{\alpha} = he / have$

(agent de $IR^{\alpha} =$ agent de $IR^{\text{éc}}$)

Cette topologie coïncide avec les prédictions du modèle pottierien mais son obtention se fait par voie sémasiologique et non onomasiologique : il y a convergence sur la base de présupposés et méthodes adversatifs. Toutefois elle coïncide aussi avec la topologie du tenseur binaire radical guillaumien : la modalisation primaire instancie l'avant de la prédication dont elle vise l'actualisation et saisit les étapes puissanciennes sur un continuum ; la modalisation secondaire instancie l'après de la prédication dont elle préconstruit la validation et saisit les réalisations effectives. Le pivot central de la modalisation nulle par l'assertion directe non auxiliée instancie le seuil critique séparateur des deux tensions.

Cette ambivalence du binaire et du ternaire est emblématique du conflit opposant Pottier et Guillaume : Guillaume privilégie les deux tensions, Pottier décrit les trois positions qu'elles déterminent, et tout psychosystème, comme la chronogenèse, est susceptible de paraître binaire ou ternaire selon le point de vue adopté. Le schème ici proposé converge également à bien des égards avec diverses propositions de Culioli (analyse de *to*) et d'Adamczewski (la pré-construction) mais il s'en distingue fortement en positionnant zéro comme centre pivot. Ceci rejoint, en dernier ressort, le modèle Douay (2000 : 114-120) / Roulland, lequel voit dans les marqueurs grammaticaux la spécification des configurations du rapport dialogique : l'absence de marque correspond au rapport interlocutif direct (R.I.D) avec une prédication non problématique qu'il ne convient guère de marquer ; la modalisation primaire grammaticalise un accord allocutif préalable minimal sur le projet prédicationnel suspendu et mis en question (configuration 1), avec association de l'allocutaire ; la configuration 2, dissociative, sature la procédure de construction prédicationnelle, avec un locuteur qui impose à l'allocutaire un positionnement définitif qu'il ne s'agit plus que d'interpréter sans renégociation.

4. La modalisation primaire

La modalisation primaire, premier versant du schème des trois niveaux constructionnels de la prédication, se partage elle-même en trois sous-systèmes, reproduisant par mise en abîme l'organigramme intégrant : AUX / V + *to* + BV, MOD + BV, *do* + BV.

4.1 *To*

Dans le système des prépositions spatiales, *to*, à partir d'un repère explicite ou implicite, cible une position au sein d'un paradigme de possibles pertinents en contexte (*to London* vs *to* + toute autre destination implicitement exclue) : *to* figure le parcours mental possible ou virtuel par lequel un animé humain pourrait atteindre cette cible, sans que cela n'implique une prévision de passage à

l'acte ; la représentation fictive du mouvement ne vaut pas tant pour elle-même qu'en tant que moyen de sélection d'une cible figurée comme destination possible⁵, qui peut devenir destination effective en présence d'un verbe de mouvement comme *go*, d'attribution comme *give*, etc. : *go* dénote un mouvement physique attribuable à un expérienceur percevable, ou assumé tel, et relève d'une sémantique lexicale à orientation référencielle et extérieure aux supports cognitifs de l'acte de langage que sont les partenaires de l'interlocution ; *to* véhicule un mouvement psychique inobservable, interne à la dynamique cognitive, permettant la construction de la relation de positionnement voulue : *to* relève d'une sémantique grammaticale à valeur métalinguistique. Enfin, la valeur fondamentale de *to* préverbal est conforme à celle de la préposition, seul le domaine d'application change⁶ : dans *he decided to stay at home*, *to* figure un mouvement non référenciel orienté vers *stay at home* en vue de cibler ce prédicat⁷, ce qui signifie non pas promettre son avènement, mais le poser comme option retenue par le locuteur par opposition au paradigme des autres options paradigmatiquement pertinente en contexte⁸, comme par exemple *go shopping*⁹. A ce niveau précoce de la syntaxe génétique, le locuteur ne s'intéresse pas encore à la sélection de la notion devant instancier le sujet¹⁰, ce qui met *to* dans l'incapacité de valider à lui seul une soudure prédicationnelle entre un prédicat en cours de sélection et un sujet non présélectionné, **to stay at home*. Il n'est donc pas possible, dans un même énoncé, de marquer à la fois la sélection du prédicat par *to* et la validation de sa connexion au sujet par *do* : **John does / did to stay at home*. Avec la mise en discussion de la validation du lien prédicationnel, *do* occulte mécaniquement le sélecteur *to* parce que celui-ci renvoie à une étape cognitive révolue : *John does / did stay at home*. *To* marque ainsi l'état puissanciel de la prédication ; or, étant donné qu'un énoncé, pour être énonçable, doit articuler un sujet à un prédicat par une connexion validée, il ne peut jouer ce rôle et marquera inévitablement une prédication secondaire et régie par un verbe enchâssant.

Plusieurs configurations sémantiques satisfont à cette exigence :

- 1) le procès n'est que partiellement actualisé par un verbe aspectuel qui prélève une fraction de l'événement (*begin, start, continue, cease*) en remplacement de *do* qui en couvrirait la totalité : *it began to rain (*it did to rain)* (Bottineau : 2002b).
- 2) la sélection du prédicat par le locuteur, marquée par *to*, est redoublée par un verbe lexical signalant que le référent du sujet grammatical aussi réalise le choix psychologique de viser ce même procès, ce qui suppose que le verbe modalisateur impute au sujet un regard et une activité mentale (*wish, want, expect, decide, promise*) : *he decided to stay at home*. Le prédicat (*stay at home*)

choisi (*to*) par le locuteur coïncide avec le principe d'action (*stay at home*) retenu par l'agent (*decided*) : la visée grammaticale issue du locuteur (*to*) se superpose à une visée lexicale rapportée au sujet par le verbe psychologique. Le locuteur relaie le choix rapporté au sujet grammatical, s'effaçant au profit ce dernier.

3) les périphrases verbales en *be* et *have*, contrairement aux verbes psychologiques, signalent que la visée lexicale préexiste au référent du sujet lui-même : *he is to stay* = *he is supposed / expected (by somebody else) to stay at home*. A la différence du verbe psychologique actif qui pose le référent du sujet comme source agentive de la visée lexicale, le verbe psychologique au passif pose le référent du sujet comme cible et patient de la visée lexicale, ce qui augmente d'un cran l'effet de polyphonie en invoquant une tierce personne humaine comme source initiale de la visée, distincte et du locuteur, et du sujet : *he is expected to stay at home* < *one expects him to stay at home*.

La périphrase verbale en *be* + *to* grammaticalise cette configuration en occultant la spécification du type de modalité lexicale qui préside à la sélection du prédicat : le locuteur justifie le choix du prédicat qu'il réalise (*to*) par un choix préexistant au sujet (*is*) et rapporté à une tierce personne. *Have* prolonge cette procédure en faisant de cette sélection acquise issue d'une tierce personne une propriété du référent sujet : *he has to stay at home* ; l'implication sémantique est l'inévitabilité de l'actualisation de l'événement correspondant au prédicat visé, par opposition à *be* + *to*, qui n'annonce aucunement la réalisation effective. Ce contraste instancie une occurrence du schème Douay / Roulland, avec *be* + *to* en configuration 1 (le locuteur pose un programme mais s'abstient de prédire sa réalisation, laissant à l'allocutaire la marge de manœuvre nécessaire pour qu'il puisse se faire une opinion librement) et *have* + *to* en configuration 2 (le locuteur dépasse le programme et impose le choix d'une option, l'allocutaire n'ayant plus qu'à souscrire). Dans la structure en *have to*, c'est une tierce personne et elle seule qui est à l'origine du programme comportemental visé et attribué au référent du sujet, dont la responsabilité est de facto exclue. Ceci explique l'existence d'une troisième périphrase, *have* + *got* + *to*, qui interpole le participe passé du verbe lexical « obtenir » en vue de focaliser une part de responsabilité du référent agentif dans la détermination du programme qu'il lui incombe de réaliser : *I've got to go shopping* (Ayant laissé la réserve de nourriture s'épuiser, je me trouve dans l'obligation d'aller faire les courses).

Il existe donc trois configurations compatibles avec *to* : 1) le prélèvement d'un fragment du procès par un verbe aspectuel ; 2) la réattribution de la source de la visée au sujet grammatical par un verbe psychologique ; 3) la réattribution de la source de la visée à une tierce personne autre que le sujet

grammatical par un verbe psychologique passif (*be expected to*) ou l'expression d'un jugement de tendance (*be apt to, inclined to, likely to*), de probabilité dont le locuteur ne se pose pas comme l'auteur exclusif. Les périphrases non lexicales implicent la nature de la visée modale. Elles ont souvent été analysées comme non modales en ce que le locuteur n'assume pas l'exclusivité de sa responsabilité dans le jugement. En réalité, notre analyse suggère que ces périphrases fragmentent la modalité en rapportant différenciellement au locuteur le ciblage du procès visé et à une autre personne humaine (le sujet ou une tierce personne) la détermination du type de jugement modal qui a présidé à la sélection : les périphrases en *to* réalisent une modalisation analytique et distribuée entre plusieurs sources.

4.2 Les auxiliaires modaux (*may, can, must, shall, will*)

L'auxiliaire modal anglais est une pure marque de mise en relation prédicative qui s'interpose iconiquement entre le sujet et le prédicat (*he will come*). Ne pouvant être incorporé au prédicat, il récuse tous les traitements morphosyntaxiques dévolus à ce dernier (**to + MOD, *AUX + MOD : *can will, MOD-s : *he musts, *MOD-ing : *maying*) : sa fonction de relateur le contraint à ne posséder que des formes temporellement repérées par rapport à l'instant de parole, donc présentes ou passées dans le système binaire de l'anglais (*may, might*)¹¹. Le modal anglais se caractérise par un niveau de grammaticalisation nettement plus avancé que celui d'autres langues germaniques¹². Par sa fonction grammaticale, le modal saisit anticipativement le lien sujet / prédicat en amont de sa validation, d'où l'absence des marques d'actualisation sur le verbe lui-même (**he may goes, *he can smoked*). Par son contenu lexical, chaque modal quantifie la distance séparant le couple sujet / prédicat de la validation prédicationnelle au moment où le locuteur en réalise l'énonciation, ce qui a motivé diverses modélisations de la chronologie notionnelle des modalités que suppose un tel modèle (Joly, 1978 ; Adamczewski et Delmas, 1882 : 47). Le modal suppose que le locuteur ait présélectionné le prédicat visé et s'intéresse désormais au calcul de la relation même, d'où la démission de *to* (**MOD + to*), sauf dans le cadre particulier de *ought to* qui, invoquant une norme de comportement prise pour référence, suppose une pluralité d'énonciateurs comme sources stratifiées de la visée caractéristique de *to*. Le verbe *need* a un comportement hybride : suivi de *to* en contexte positif (*He needs to be helped*), il se modalise en contexte négatif ou interrogatif (*you needn't come*), la négation invalidant le ciblage du prédicat¹³.

A l'exception de ce cas très particulier, les modaux sont monophoniques en ce qu'ils attribuent exclusivement au locuteur l'origine de la visée actualisatrice de la prédication, à la différence des périphrases en *to*, qui rapportent au

locuteur la seule sélection du prédicat, et à un autre énonciateur l'origine de la teneur sémantique de la modalité lexicale. Cette simplification par le modal est déterminée par le dépassement de la phase de la sélection du prédicat et la démission de *to*. Elle permet en outre au système de lexicaliser une donnée supplémentaire : soit le locuteur se pose comme unique responsable du calcul de la modalité (*may* pour le possible, *shall* pour la coercition), soit il pose que son choix est motivé par la reconnaissance de propriétés acquises par le référent du sujet (*can* pour la capacité et le droit acquis, *will* pour la prédiction) : *you shall not kill* (*you* n'est pas porteur des propriétés motivant la prédiction *not kill*, dont la réalisation implique inévitablement une contrainte), *you will not kill* (*you* étant porteur des propriétés motivant la prédiction *not kill*, il n'y a pas contrainte, mais comportement libre ou naturel de l'agent)¹⁴. Avec son sémantisme de coercition, *must* est incompatible avec la reconnaissance de propriétés inhérentes au sujet et n'a pas de contrepartie intrasubjective, d'où l'inexistence d'un sixième modal qui rendrait le système élégamment symétrique mais cognitivement aberrant.

Le contraste qui oppose la monophonie des modaux à la polyphonie des périphrases en *to* motive deux types de stratégies en cohésion discursive :

1) Cotte (1996 ; 1997) a étudié en détail comment une périphrase nominalise et réélabore une modalité en la faisant reprendre par un second énonciateur. Un docteur peut prescrire un médicament à un patient réticent en énonçant *you must follow this treatment*, propos que l'épouse du malade pourra reprendre par la suite en énonçant *you are / have to follow this treatment* en justifiant son choix de prédicat par la tierce personne distincte du sujet. Le même phénomène de reprise à caractère polyphonique se produit en cas d'enchaînement de plusieurs modalités : *you must come*, **you will must come* > *you will have to come*. La modalité *will*, dont la source est le locuteur, ne peut être appliquée qu'à une modalité imputée à une source distincte, d'où la périphrase avec *to*, et cette modalité sous-jacente doit être préconstruite, d'où *have* et jamais *be*, lequel n'admet aucune forme autre que *am / is / are* et *was / were* dans la périphrase verbale (**be to*, **being to*, **been to*), alors que *have* admet ces constructions. Le recours à la périphrase verbale permet ainsi la résolution de conflits cognitifs engendrés par la confrontation de modalités issues d'instances énonciatives et de niveaux de constructions distincts en syntaxe génétique ; plus la superposition de strates est multiple, plus le sujet s'écarte du prédicat dans la transition proposée / transformée de discours avec l'insertion des relateurs de jonction prédicationnelle, avec l'impression que le sens global de l'énoncé ne coïncide pas avec celui des syntagmes de surface :

(1) I can't seem to get this air conditioner to work. (D. Thomas)

2) inversement, le modal peut être utilisé par le locuteur pour prendre en charge, assumer et actualiser ou valider un choix de modalité antérieurement posé à l'état de puissance par une périphrase verbale en *to* et rapporté à un énonciateur présupposé. Dans l'exemple qui suit, le père arrose sa fille avec la douche :

- (2) She squealed with laughter. « Daddy, you're not to! Mummy says it's naughty! »

« We mustn't do it then, must we? Hand me the towel, pet. » (J. Braine)

Dans cet exemple transparent, *you're not to* figure un choix modal puissant pour un locuteur qui n'a pas l'autorité de poser un choix effectif, la petite fille, aussi se réfère-t-elle explicitement à la tierce personne invoquée, *Mummy* ; ce choix est ensuite validé sous la forme *we mustn't* par le père, un locuteur qui a l'autorité requise pour assumer ce choix sans invoquer un destinataire préalable. Ce que montrent ces deux principes de séquentialité adversatifs, c'est qu'il ne faut pas amalgamer la syntaxe génétique (la chronologie cognitive de la construction de la relation prédicative) et la syntaxe résultative (l'ordination énonciative des syntagmes réalisés) : la même modalisation peut figurer dans un contexte successivement en ses états puissantiel et effectif dans un ordre ou dans l'autre, et la cohésion du discours impose que la seconde fasse écho à la première. Il en résulte un effet d'anaphore, qui doit être distingué de l'effet de présupposition lié à la polyphonie des périphrases stratifiées en *to*, et distingué encore de cet autre effet de présupposition lié aux modaux intrasubjectifs *can* et *will*.

4.3 *Do*, auxiliaire modalo-grammatical

La morphologie et la syntaxe de *do* illustrent sa position intermédiaire dans le système : 1) *do* se combine à la base verbale non fléchie (modalisation primaire) ; 2) *do* est une réédition phonologique voisée de *to*, le premier marqueur de ce champ de la modalité ; 3) *do* est aussi le premier des trois auxiliaires grammaticaux : *do* + BV (à accomplir), *be* + *-ing* (inaccompli), *have* + V-*ed* (accompli). Ceci en fait un auxiliaire modalo-grammatical aux propriétés hybrides motivées par la synthèse des contraintes des deux versants du système. Cette ambivalence se retrouve au plan sémantique : en matière d'aspect, *do* saisit le procès à accomplir par sa borne inchoative (à la différence de *be* qui le saisit en intériorité marquée par *-ing* et *have* qui le saisit en limite finale marquée par *-ed*) ; en matière de modalité, *do* partage avec *to* la fonction de ciblage d'une occurrence paradigmatique, mais *to* cible le procès en opposition à d'autres procès envisageables (*cf. supra*) et sans liaison à un sujet présélec-

tionné, alors que *do*, avec sa fonction dialogique polémique, oppose l'actualisation à l'inactualisation, ou le procès à son contraire (même analyse que Culioli ici) : *I do speak Basque* s'oppose directement et implicitement à *I do not speak Basque*. Etant donné que *do* valide l'ensemble de la connexion prédicationnelle, la phase cognitive antérieure marquée par *to*, celle de la sélection du procès, est dépassée, et le contraste paradigmatique se déplace vers l'alternance en cause lors de la validation de la relation prédicative, à savoir la validité de l'événement référentiel lui-même.

5. La modalisation secondaire

La modalisation secondaire consiste pour le locuteur à imposer à l'allocutaire une procédure d'appréhension d'une relation prédicative qu'il considère comme déjà validée. Si la relation préconstruite est appréhendée en cours de validité, la base verbale reçoit la flexion *-ing* ; si elle est déclarée périmée, la flexion est *-ed* (pour un verbe « régulier »). Tous les auxiliaires de visée (modaux et *do*), réservés à la modalisation primaire, sont proscrits puisque la notion même de visée est contre-indiquée par la préconstruction de la soudure prédicationnelle signalée par les flexions *-ing* et *-ed*. Le système serait parfaitement symétrique, et même redondant, s'il n'existait pas le passif en *be* + *-ed* car on aurait *do* + BV, *be* + *-ing* et *have* + *-ed* avec homologie parfaite des trois positions respectivement adoptées par les auxiliaires par rapport à l'instant de prédication et l'état dans lequel la prédication est appréhendée par la flexion : *do* projette à partir du sujet une relation encore non réalisée (BV), *be* conjoint au sujet une relation en cours de validité (*-ing*), *have* disjoint du sujet une relation périmée (*-ed*). La modalisation secondaire permet au locuteur d'imposer à l'allocutaire un regard appréciatif porté a posteriori sur un procès dont la soudure prédicationnelle est acquise : l'énoncé exige un travail interprétatif qui dépasse la compréhension de l'information explicite. Les configurations fondamentales sont les suivantes :

5.1 *Be* + *-ing*

Cette périphrase articule systématiquement un symptôme à un diagnostic, avec deux cas de figure : 1) soit l'énoncé en *be* + *-ing* exprime le symptôme et implique le diagnostic que le locuteur invite l'allocutaire à établir : *Daddy's reading the newspaper* ne fait pas sens par sa valeur descriptive (quel intérêt y a-t-il à décrire par des mots une situation visuelle sur laquelle les colocuteurs sont renseignés par perception sensorielle immédiate ?) mais par son implication pragmatique, que le contexte seul permet de déterminer (il est étonnant que papa lise pendant le match de football, ou cet énoncé vient en réponse à une question de maman qui s'étonne de ne pas trouver papa en un lieu précis à

un moment donné, ou encore l'énoncé invite un enfant à ne pas déranger son père, etc.). Le procès anaphorisé par la prédication préconstruite est pris pour emblème de la propriété à construire et que *be* attribue au sujet, en l'occurrence « le comportement constaté de papa est anormal ou surprenant et appelle une analyse approfondie ». 2) soit l'énoncé en *be* + *-ing* reformule une situation prise pour symptôme et antérieurement présentée par un prédicat sans *-ing*, auquel cas *be* + *-ing* explicite cette fois le diagnostic lui-même : *when a twenty-year-old woman marries an eighty-year-old man, she is marrying money*. *Money* vient se substituer à l'ancien objet de *marry*, ce qui suppose la préconstruction *marrying*, et *-ing* déclenche la correction des propriétés de *woman* : elle est intéressée. Cette préconstruction est valable pour toutes les structures suivies de *-ing* : *it began raining* laisse entendre « conformément à ce que la situation laissait prévoir ou à ce qui avait été annoncé », par opposition à *it began to rain*, purement constatif ; *she loves cooking* fait du jugement *love* un diagnostic déduit de l'observation d'un fait présupposé – une modalisation secondaire – par opposition à *she loves to cook*, principe de comportement (modalisation primaire) déterminant pourquoi, par exemple, elle ne fréquente jamais les restaurants. La valeur aspectuelle durative de la périphrase « continue » *be* + *-ing*, que la morphosyntaxe superficielle semble appliquer au verbe du prédicat et faire porter sur le référent événementiel extralinguistique, concerne en réalité le temps cognitif de la construction de la prédication que le locuteur invite l'allocutaire à consacrer à l'interprétation du message ; l'instruction métalinguistique impliquée par cette récupération modale d'un système emprunté à la catégorie de l'aspect (Robert, 1994) est « prenez le temps de méditer le sens du procès que je vous sou mets et tirez-en les conclusions qui s'imposent », la durée du procès exprimé servant métaphoriquement de vecteur à celle de l'interprétation « imprimée ».

5.2 *Be* + *-ed*

L'ordre des syntagmes nominaux dans l'énoncé transitif est régi par deux principes de distribution linéaire dont l'action peut être harmonieuse ou conflictuelle : 1) par son sémantisme relationnel, le *verbe*, centre organisateur de la matrice actancielle des arguments, attribue le rôle d'agent à l'argument « gauche » et celui de « patient » à l'argument « droit » : AGENT < *eat* > PATIENT. 2) Le *discours*, centre organisateur de la répartition des topiques et des focales, attribue à la partie gauche de l'énoncé le statut mémoriel (par adhésion iconique du premier syntagme nominal énoncé au déjà dit antérieur) et le statut amémoriel à la partie droite. Le second principe est dominant et le premier dominé : s'il se trouve que le verbe distribue l'agent et le patient de la même manière que la cohésion discursive répartit topique et focale, alors le

locuteur se borne à laisser constater à cette adéquation non problématique sans mot dire et laisse passer la prédication sans la mentionner, *cats eat mice*. Mais il se rencontre aussi le conflit cognitif par lequel la cohésion discursive thématise le patient plutôt que l'agent, l'installant dans la position opposée à celle que prescrit la matrice actancielle du verbe à ses arguments. La résolution du conflit cognitif passe par 1) la neutralisation de la capacité du verbe à imposer un principe de distribution actancielle à ses arguments : *-ed* (participe passé), forme de péremption de la prédication, coupe le verbe de ses arguments collatéraux ; le verbe cesse ainsi d'imposer une matrice argumentale d'orientation inverse à l'échelonnement informationnel du connu vers l'inconnu. 2) La reconstruction par des moyens *ad hoc* d'une matrice argumentale inverse, d'orientation mise en conformité à celle de la cohésion discursive : *be*, d'aspect statif, fait du sujet le site du procès et non son vecteur, le rendant compatible avec le rôle de patient non dynamique ; et, le cas échéant, *by*, préposition instrumentale à valeur cinétique, fait de son complément un support compatible avec la notion d'agentivité : *mice are eaten by cats*. Le type de modalisation périphrastique réalisé par le passif est purement structural et métalinguistique : il constitue la réponse grammaticalisée à la détection du conflit cognitif suscité par la collision de principes de distribution contradictoires des arguments nominaux, l'un subordonné émanant d'un constituant intégré par l'énoncé, un mot, en l'occurrence le verbe ; l'autre, hyperordonné, émanant du constituant intégrant l'énoncé, le discours. Il y a modalisation en ce que la détection par le locuteur d'un conflit cognitif entre deux principes d'ordination sémantique appelle la grammaticalisation d'une réponse préventive destinée à l'allocutaire, lequel ne peut être livré à la gestion de la contradiction sans « notice de montage » métalinguistique de la procédure de résolution.

5.3 *Have* + *-ed*

A l'inverse de *be* intransitif, *have* est lui-même transitif, si bien que si le verbe l'est également sa matrice actancielle est préservée. De ce fait le rôle de *-ed* n'est pas de la neutraliser mais de signaler l'écart entre le moment où se construit la propriété du sujet (*he ate too much*) et le moment où le locuteur la fait constater par l'allocutaire (*he has eaten too much*), avec un décalage entre deux instances référencielles passée et présente du signifié du sujet : l'absence d'auxiliaire entre *he* et *ate* adhère à l'absence d'écart entre l'agent et le procès, donc le référent de *he* dont il est parlé à l'instant d'énonciation est en réalité passé ; et la jointure prédicationnelle non filtrée par *have* laisse le morphème verbal *-ed* de péremption affecter le sujet, dont on n'envisage qu'un référent obsolète dont on ignore même s'il existe encore. Inversement, *have* pose un écart entre le sujet *he*, support de prédication à l'instant de parole, et la prédi-

cation *eat* déclarée périmée : l'auxiliaire entérine la désynchronisation des référents du sujet (présent, ce qu'indique *have*) et de l'événement (passé, ce qu'indique *-ed*). Ceci recoupe l'analyse d'Adamczewski (1982), selon qui « *have* porte au crédit du sujet » l'acquis d'une connexion prédicationnelle préconstruite au prétérit, ce qui se glose *John has [John bought a car]* ; cette analyse illustre également la théorie guillaumienne de l'incidence du verbe au sujet, puisqu'elle suppose un transfert au sujet du trait passé du verbe (*he ate*) ou présent de l'auxiliaire (*he has eaten*) en vue de conduire la référenciation pertinente alors même que ce sujet ne porte en lui-même aucun indice temporel différenciateur.

6. Conclusion

Les périphrases verbales sont des locutions simples ou complexes destinées au traitement de la modalisation primaire ou secondaire de la relation prédicative en syntaxe génétique. Elle sont liées à d'autres structures de prédication par cette problématique, comme les verbes aspectuels ou les verbes de relation intersujets. Elles constituent des préconstruits délexicalisés, plus ou moins grammaticalisés, avec des valeurs pragmatiques stabilisées. Il existe donc une systématique de la modalisation et de la construction de la prédication qui sert de dénominateur commun. Il semble que d'un point de vue guillaumien on peut difficilement parler de chronogenèse du verbe anglais, mais on peut envisager une procédure de traitement de la prédication dans l'ordre ici proposé et dont la phase centrale est le pivot et la forme par défaut. Ce système est d'un type très différent de celui des autres langues germaniques.

Références

- Adamczewski, Henri et Claude Delmas. 1982. *Grammaire Linguistique de l'Anglais*. Paris : Colin.
- Bottineau, Didier. 1999. *Aspect, actance et modalité : systématique de l'infinitif anglais*. Thèse, Paris IV.
- , 2001. « *To* entre aspect, actance et modalité ». Dans *La psychomécanique aujourd'hui, Actes du 8^e Colloque international de psychomécanique du langage*. Seyssel 1997 éd. par Paulo de Carvalho, Nigel Quayle, Laurence Rosier et Olivier Soutet, 49-84. Paris: Honoré Champion.
- , 2002a. « Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques ». Dans *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe, Actes du IX^e colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage* éd. par Ronald Lowe, en collaboration avec Joseph Pattee, et Renée Tremblay, 423-437. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- , 2002b. « Sémantique et morphosyntaxe des verbes aspectuels ». *Travaux* 107.209-242.
- , 2003. « Les cognèmes de l'anglais et autres langues ». Dans *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs, Théories et applications, Actes du Colloque de Tromsø organisé par le Département de Français de l'Université, 26-28 octobre 2000* éd. par Aboubakar Ouattara, 185-201. France: Ophrys, Gap.
- , 2004a. « Correction normative, correction cognitive: le *split infinitive* ». *Travaux* CXIII.25-48.
- , 2004b. « Le problème de la négation et sa solution dans la langue anglaise: le cognème N ». *Travaux* 116.27-53.
- , 2004c. « Les cognèmes S et T en langue anglaise ». Dans *Universaux Sonores, Actes des 3^e Journées d'Etudes Linguistiques, Université de Nantes, 21-23 mars 2002* éd. par Jean-Pierre Angoujard, Didier Bottineau et Sophie Wauquier. France : Presses Universitaires de Rennes, sous presse.
- Chuquet, Jean. 1986. « TO et l'infinitif ». *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, numéro spécial. Ophrys : Gap.
- Cotte, Pierre. 1982a. « Autour de TO ». *Travaux* XXXV.57-80.
- , 1982b. « TO, opérateur de dévirtualisation en anglais ». *Modèles Linguistiques*, IV: 2.135-149.
- , 1983. « Forme et fonctionnement en grammaire anglaise ». *Travaux* XXXIX.7-32.
- , 1992. « Réflexions sur la linéarité ». *Travaux* LXXVI.53-76.
- , 1996. *L'explication grammaticale de textes anglais*. Presses universitaires de France.
- , 1997. *Grammaire linguistique*. Paris : Didier-Erudition.
- De Cornulier, Benoît. 1978. « Spécialisation pragmatique de la construction auxiliaire du verbe anglais *need* ». *Stratégies discursives*, 123-32. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Delmas, Claude. 1987. *Structuration abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain*. Paris : Klincksieck.
- Douay, Catherine. 2000. *Éléments pour une théorie de l'interlocution*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Douay, Catherine et Daniel Roulland. 1996. « L'absence de marque verbale en anglais dans une théorie de l'interlocution ». *Absence de marques et représentations de l'absence (1)*, *Travaux linguistiques du CERIC* 9.311-326.
- Duffley, Patrick. 1992. *The English Infinitive*. London: Longman.
- Guillaume, Gustave. [1929] 1965. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris: Champion.

- , 1964. *Langage et science du langage*. Québec: Les Presses de l'université Laval / Paris: Nizet.
- , 1971-98. *Leçons de linguistique*. 16 vol. Québec: Les Presses de l'université Laval / Paris: Klincksieck / Presses Universitaires de Lille.
- Joly, André. 1978. « Esquisse du système des modaux en anglais contemporain ». *Travaux* XXII.83-95.
- Joly, André et Dairine O'Kelly. 1990. *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris: Nathan.
- Pottier, Bernard. 1992. *Sémantique générale*. Presses Universitaires de France.
- Quayle, Nigel. 1996. « Pour une valeur fondamentale du -s en anglais ». *Modèles linguistiques*. 33.165-176.
- Robert, Stéphane. 1994. « Sur le rôle du sujet énonciateur dans la construction du sens: liens entre temps, aspect et modalité ». In *Subjecthood and Subjectivity, The Status of the Subject in Linguistic Theory* éd. by Marina Yaguello, 209-229. Ophrys : Gap.
- Roulland, Daniel. 1992. « Sur la subordination non finie en anglais contemporain ». *Travaux linguistiques du CERLICO* 5.158-84. Rennes.
- Valin, Roch. 1981. *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*. Québec: Les Presses de l'université Laval.

Notes

¹ Plusieurs modèles réfutent la pertinence de la frontière séparant la grammaticalisation de la pragmatique (Douay, 2000) et postulent au contraire que la fonction des systèmes est de grammaticaliser la topologie des configurations des rapports allocutifs et dialogiques.

² Dans le cadre de la théorie des cognèmes, le submorphème *-t* des grammèmes est analysé comme une marque de *passé métalinguistique de préconstruction d'une relation*. *Not* renvoie au vécu cognitif du locuteur une négation antérieurement mise en place par *no*, ou présupposée. Parallèlement, *yet* concessif préconstruit l'approbation que *-s* de *yes* présentifie dans le dialogue : *yes* = j'approuve (maintenant), *yet* = j'ai déjà approuvé (avant), ce qui me permet à présent d'envisager de récuser (= la concession). Cette alternance *s/t* se retrouve dans d'autres système tels que les flexions verbales (*has / had*) et les démonstratifs (*this* de définition, *that* de prédéfinition) : Bottineau (2004c). Selon Delmas (1987) le rôle central de la morphologie grammaticale est de signaler les écarts entre ordre constructionnel et énonciation linéaire, ce qui fait de *-t* un marqueur du temps de l'expérience cognitive, le temps opératif de Guillaume.

³ Par opposition à une démarche onomasiologique comme la sémantique de Pottier (1992), qui classe les faits de langue en fonction d'un schème cognitif intégrant postulé, le *trimorphe*.

⁴ On distingue 1) *préconstruction* : relation dont la validation est déclarée antérieure à l'instant de son marquage morphologique ; 2) *présupposition* : ensemble des connaissances considérées comme partagées à l'instant de parole ; 3) *anaphore* : procédure de reprise d'un élément déjà énoncé par un marqueur spécifique, comme *th-* en anglais ; 4) *thématisation* : installation d'un syntagme en position « gauche » de l'énoncé (aperturale en séquence énonciative linéaire), au contact de l'avant texte (fait d'iconicité syntaxique) et signifiant la poursuite d'un thème

discursif acquis sans solution de continuité (par opposition à l'anaphore, laquelle restaure un thème momentanément abandonné).

⁵ Par contraste, *towards* implique que la cible spatiale introduite n'est pas la destination du mouvement exprimé par le verbe, d'où la possibilité qu'il s'agisse d'une zone étendue ou vague : *towards the north*.

⁶ Il est donc peut-être inutile de complexifier l'analyse en recourant à la métaphorisation ou la théorie guillaumienne de la dématérialisation et de la subduction.

⁷ La préposition *to* se grammaticalise en préverbe lorsque le paradigme de destinations géographiques « visables » est remplacé par un paradigme de prédicats eux aussi « visables ». La « forme schématique » (Culioli) ou le « mouvement abstrait » (Langacker) sont préservés, mais elle instancie des « espaces mentaux » différenciés (Fontanille) : l'environnement spatial (préposition) vs l'environnement discursif (= le choix d'un prédicat se fait dans l'ensemble des rhèmes possibles à l'instant considéré).

⁸ Cette analyse coïncide avec celle d'Adamczewski, mais diffère de celle de Culioli, pour qui le paradigme se réduit à l'opposition entre une option (*to stay at home*) et son contraire (*not to stay at home*).

⁹ De ce fait *to* est compatible avec un regard rétrospectif excluant la futurité dès lors que c'est bien le choix de l'événement modalisé qui est en jeu, et on peut retenir la notion de ciblage ou de visée dans ce sens strict, dégagé de toute corrélation aspectuelle : *I was glad to see you*.

¹⁰ Il y a donc quatre traitements possibles pour le sujet d'infinitif (Bottineau, 2001) : 1) le site n'est pas instancié (*To be or not to be*) ; 2) *to* récupère sur sa gauche un sujet puissanciel que lui fournit l'objet du verbe recteur (*I expect you to succeed*) ; 3) la préposition dative *for* anticipe sur l'attribution du prédicat à un sujet à venir (*For him to succeed would be surprising*) ; 4) en cas de présence d'un sujet effectif, la prédication est rompue par une pause marquée par une virgule (*A gentleman, to treat a woman thus !*).

¹¹ *Must* a un sémantisme particulier, une pression exercée par le locuteur en vue de la réalisation ou de la reconnaissance de la réalité du procès, laquelle est incompatible avec l'expression d'une prise de recul telle que le passé, qui la neutraliserait.

¹² Jacques François fait remarquer qu'en allemand et en néerlandais on observe des structures en lesquelles le modal occupe la place d'un verbe lexical, d'où des combinaisons telles que *zu können, muss können, Das ist gekonnt !* « Il y a du savoir-faire là-dedans », « ça c'est un pro ». Le modal anglais, spécialisé qu'il est dans la soudure prédicationnelle entre sujet et prédicat, s'interdit de facto d'instancier le prédicat lui-même et n'admet que la fonction de relateur.

¹³ Les études sur corpus font apparaître, pour ce verbe ainsi que pour *dare* « oser », des distributions bien plus complexes, avec notamment des constructions intermédiaires telles que *needed / dared + BV*. Sur *need*, cf. De Cornulier (1978).

¹⁴ Les champs de la modalité (possibilité, certitude) sont binarisés en anglais ; les critères d'alternance généralement donnés sont les oppositions extra- / intrasubjectif (Joly, 1978), [-/+ inhérent au sujet] (Adamczewski et Delmas, 1982), et modalité forte / faible (Larrea et Rivière, 1993).

LA LOCUTION VERBO-NOMINALE DANS LES ÉCRITS DE GUSTAVE GUILLAUME PUBLIÉS ENTRE 1919 ET 1960

FRANCIS TOLLIS
Université de Pau

0. Introduction

À la fabrique et à l'analyse des locutions verbo-nominales, Gustave Guillaume (désormais : GG) a trouvé l'intérêt d'un problème linguistique de portée générale :

Peu de questions de grammaire sont aussi délicates que celle de la définition sous une sémiologie complexe et plus ou moins hétérogène d'expressions constituant un verbe psychiquement homogène, en plusieurs mots (30-I-48 : LL 8, 79)¹.

Cela justifierait déjà de présenter les descriptions qu'il en a proposées, à une époque où elles n'avaient pas encore bénéficié de l'attention qui leur a été ultérieurement portée, tout spécialement, dans le cadre de la francophonie, depuis 1984, date où, à Montréal, ce thème a fait l'objet d'un premier grand colloque spécialisé, suivi, en 1994, par celui de Paris².

Au-delà, une fois situées par rapport aux partis pris théoriques de GG, leur inscription dans l'histoire des approches du phénomène devrait permettre d'apprécier ce qu'elles apportent d'éventuellement original. Le présent travail s'inscrit donc dans une perspective historiographique. En conséquence, un effort a été fait pour réduire au minimum la part d'interprétation à laquelle expose le projet de rendre compte en quelques pages, même sur un point particulier du français, d'une réflexion qui s'est étalée sur près d'un demi-siècle³. La précaution a donc été prise à la fois de recourir massivement à la citation, et de signaler tout ce qui s'écarte de la pure recension.

L'approche de GG rend impératif de prendre départ au verbe (V) et à ce qu'il entendait par aspect verbal, ainsi qu'au phénomène de la *subductivité* qu'il a placé au principe des V grammaticalisés ou en voie de grammaticalisation. Il sera ensuite montré comment GG s'est appuyé sur sa généralisation à

d'autres V moins particuliers pour rendre raison du processus d'édification des locutions verbo-nominales.

1. Un nécessaire départ au verbe

1.1 L'« aspect » comme moyen morphosyntaxique de réactiver le verbe

Dans la conception et la terminologie de GG, c'est par le biais de l'*aspect* que les langues romanes parviennent à réactiver un V, une fois qu'il a épuisé ses capacités de conjugaison et ne livre plus que sa « forme morte »⁴ (1938 : *LSL*, 79), le participe. Pour cela, il a besoin d'associer ce dernier à d'autres V particuliers et convenablement instrumentalisés, c'est-à-dire grammaticalisés : ceux que l'on désigne comme des auxiliaires, pendants verbaux des copules de la sphère nominale. L'étude de l'aspect ainsi conçu et de la résurrection dont il dote le V (GG parle de son *anastase*) exigent donc un double détour par le participe, et surtout par les auxiliaires – simples ou cumulés.

1.2 Vers l'instrumentalisation du verbe

1.2.1 *De sa subductivité originelle (et puissancielle) à sa subduction (circonstancielle et effective)*. Chez GG, les auxiliaires procèdent de V portés par vocation à le devenir. En effet, à ses yeux ils sont caractérisés par la *subductivité* (9-XII-38 : *LL* 12, 30), définie comme la tendance à descendre

naturellement dans la pensée au-dessous des autres verbes, auxquels ils apparaissent idéellement préexistants. Ainsi, être préexiste idéellement à pouvoir qui préexiste à faire. Il s'agit là d'une chronologie purement abstraite, une chronologie de raison qui se détermine au fond de la pensée, en dehors de l'acte momentané de langage (16-XII-38 : *LL* 12, 37).

De la sorte, sans cesser d'être *grosso modo* glosables par « posséder » ou « exister », *avoir* et *être*, par exemple, expriment bien des notions logiquement antérieures à celles des autres V ordinaires. Cette tendance et la prévalence notionnelle qui fait d'eux des V sémantiquement non quelconques proviennent d'un signifié de portée générale : « La subductivité est au maximum dans les verbes [dits « subductifs »], exprimant les idées fondamentales de genèse, d'existence, de possession (aperçue dans sa corrélation la plus étroite avec l'idée d'existence) [...] (1938 : *LSL*, 73) ».

• De la subduction externe à la subduction interne immanente

Ces V particuliers qui connaissent « une opération de pensée itérative qui se répète indéfiniment à partir de ses propres résultats » (et « a l'allure typique des grands procès mentaux qui président à la construction des langues » ; 1938 : *LSL*, 74) sont exposés à une certaine *subduction* locale et circonstancielle dont la variation continue livre, pour chacun, différents « états

subductifs ». D'abord, nous venons de le dire, elle « n'est sensible que par rapport aux autres verbes » (1938 : *LSL*, 74). Si elle s'accuse, en revanche, ces V en viennent à descendre en-dessous de certains de leurs états subduits ou de leur totalité. Cachée, « secrète » en eux, la subduction conduit alors à une idée « *aussi facile à manier que difficile à fixer* » (1938 : *LSL*, 75). Le sens du V concerné devenant « proportionnellement impénétrable », sous l'état qui est alors le sien il demeure « inévitablement isolément : il lui faut s'évoquer un complément » (9-XII-38 : *LL* 2, 30-31).

En effet, à partir d'un certain seuil, l'espèce de « dématérialisation » qu'il entraîne – le terme est assidûment utilisé par GG –, ne livre guère plus que des « idées en genèse [qui] ne sont encore que les mystérieuses impulsions créatrices de l'esprit ». Écartant de la pensée pensée, porteuse de résultats, et engageant vers la pensée pensante en opération⁵, dont les effets restent instables et indécis (1938 : *LSL*, 74-75), elle détourne donc le V de toute mission prédictive et le met au service d'un autre que lui.

C'est pourquoi, de ce phénomène de grande ampleur, on ne peut « prendre une vue complète que dans le cadre général de la théorie du mot » (1938 : *LSL*, 74). Dans la genèse que GG a proposée de ce dernier (la lexigenèse bipartite), la subduction correspond à l'ouverture de la genèse formelle (morphémique) avant l'achèvement de la genèse matérielle (lexémique), en quelque sorte précocement interrompue ou abrégée :

[...] la forme, qui fait du mot une partie du discours, en l'occurrence un verbe, intervient, du fait de la subduction, à l'arrière-plan de la pensée, avant que la matière, c'est-à-dire la signification, se soit complètement réalisée, engendrée (16-XII-38 : *LL* 12, 37).

Le plus souvent, son signifiant demeurant intact, seul s'altère le contenu du radical du V, si on le compare à celui du V plein non instrumentalisé : il est d'autant plus flou ou évanescent que la genèse formelle aura été précoce (2-XII-38 : *LL* 2, 25-27 ; 9-XII-38 : *LL* 2, 33).

• Vers la subduction interne transcendante et les périphrases verbales

Mais au-delà, dans les langues flexionnelles au moins, le phénomène de la subduction peut encore aller plus loin et entraîner une substantielle altération formelle du V de départ, alors privé de toute autonomie de mot et relégué au rang de morphème : GG parle alors de subduction interne « transcendante ». Cela s'observe notamment dans la formation des futurs romans à partir de formes de *habere* (1938 : *LSL*, 74). Dans ce cas, les agrégats obtenus, les modèles du futur et du conditionnel, ont fini par s'installer au tréfonds de la langue.

Dans les autres cas, en revanche, alors même que la copule et les auxiliaires, pour ce qui les concerne, ont pénétré la langue⁶, une périphrase qui les contient peut alternativement occuper le même niveau (*avoir marché*, *être arrivé*) ou demeurer à celui du discours (*être riche*) (9-XII-38 : LL 2, 36). D'un côté comme de l'autre, on a cependant affaire à un V de discours composite, fait de la solidarisation de deux entités (16-XII-38 : LL 12, 37).

1.2.2 Une terminologie variable dans le temps, mais une conception constante de l'acte de langage. La terminologie ci-dessus utilisée est celle de la vulgate psychomécanique, alors pourtant que le terme *subduire* et ses dérivés, présents dans ses écrits publiés de 1938 et 1939, ne semblent pas avoir été utilisés plus d'une dizaine d'années par GG. Ultérieurement, sans apparemment revenir ni à cette pratique ni sur cette pratique⁷, il a en effet préféré parler de V « subsidents » (12-I-49 : LL 1, 125), nommer « subsidence » (12-II-48 : LL 14, 261) leur « sous-jacence idéelle » (19-V-49 : LL 1, 237), notamment au regard de la chronologie sémantique de l'ensemble verbal, et raccorder leur grammaticalisation à l'ouverture en eux d'un « champ de subsidence » (12-II-48 : LL 14, 261). Si la psychomécanique actuelle n'adopte généralement pas cette seconde terminologie, c'est peut-être qu'elle rend plus malaisé le départ entre le phénomène général (la subductivité) et son application particulière (tel ou tel degré de subduction).

Mais, de l'une à l'autre, GG a gardé la conviction que, lors de chacun des emplois d'une unité, il est demandé à son utilisateur de reparcourir sa lexigence à double détente pour en exploiter exactement ce qui convient à son propos. C'est ce qui le porte à dire que les mouvements dont elle est faite sont interceptables en des points différents de leur développement, autorisant ainsi des coupes très variablement localisées, responsables d'effets extrêmement différenciés. En lui imposant de (re)façonner, au mieux de ses besoins expressifs du moment, les outils linguistiques reçus en héritage – sous forme d'espaces de parcours mental balisés –, la théorie de GG exige beaucoup de lui ; en compensation, elle lui laisse aussi une large initiative.

Avec le recul, on s'autoriserait à dire que, prôner une linguistique résolument dynamique – et énonciative aussi –, c'était sa manière à lui de rendre raison de l'extrême variation discursive des unités de la langue, tout en postulant leur constance synchronique. De nos jours, comme on sait, la solution de ce paradoxe est devenue impérative pour bon nombre d'approches continuistes. Dans le contexte franco-français, la praxématique, par exemple, voit dans la grille du langage plutôt « une forme de l'agir » qu'un ensemble « de concepts transcendants » (Lafont, 1978 : 85, § 2.6). Muée en « unité pratique » (29, § 3.7) extrêmement disponible mais capable de fonctionner sur le « *marché du*

sens », grâce à un *réglage* social qui limite et contrôle les effets de son emballage (127-128), l'unité linguistique devient un lieu *médiateur*, un *nœud*, le point d'étranglement d'expériences langagières implicites et condensées (139), mais aussi le point de départ et de fuite vers des explicitations de sens discursives à peu près illimitées. De son côté, le culiolisme a tendu à faire du lexique non le lieu « des singularités », mais celui « d'une variation réglée », et à privilégier, dans chaque unité, moins son « identité [que son] fonctionnement ». Car, lors de chaque emploi, son contenu se détermine circonstanciellement en raison de son « interaction » répétée avec l'environnement : si la « variation » l'habite constitutivement, « sa forme schématique », entièrement dynamique, joue comme « pôle de régulation » invariant. Elle est donc caractérisable par sa déformabilité interne, son adaptabilité sémantique et sa disponibilité syntaxique (Franckel, 1998 : 60-62). Cela laisse à l'individu une certaine liberté langagière, mais conserve une dimension collective au trésor idiomatique dans lequel il puise.

1.3 *De la subduction du verbe à une subduction générale, omniprésente dans la langue et dans le discours*

Appliquée à un V, cette « impulsion subductive » entraîne sa dématérialisation et y crée un vide qui demande à être compensé par un apport extérieur. Dans le cadre de la morphologie de l'aspect et aussi dans celui de la voix, c'est un participe, voire un infinitif, dans le premier des deux⁸. Ailleurs, car « [...] le procédé a été si extraordinairement développé qu'on n'en peut pas marquer exactement la limite », c'est un substantif (S) ou un syntagme nominal (SN), selon le degré de subduction en cause. Les avantages lexico-terminologique et référentiel sont évidents, puisque cela permet de mettre sur le marché des V élargis rendus plus précis par une intension affinée et capables de coller à des réalités mondaines nouvelles ou nouvellement promues en objets de parole (2-II-38 : LL 12, 26 ; 16-XII-38 : LL 12, 42 ; 23-XII-38 : LL 12, 47).

Cependant, tenu pour général et productif, le phénomène est, selon GG,

devenu un procédé de construction dont la langue fait un vaste usage, dans tous les plans, et qui a porté un peu partout des conséquences d'une extrême diversité (17-II-39 : LL 12, 139).

La subduction est dans la langue un procès psychique qui a porté des conséquences d'une ampleur extraordinaire, en morphologie, en sémantique, où on lui doit une foule d'expressions [...], et même en syntaxe (9-XII-38 : LL 12, 36).

Il en a détecté bien d'autres manifestations aux « apparences changeantes », et il a tenté de suivre « les conséquences qu'a entraînées la découverte »

de ce mécanisme, partout où il a cru en trouver (16-XII-38 : *LL 12*, 42). Sans entrer ici dans le détail, on mentionnera au moins qu'il le met au départ de plusieurs phénomènes :

- Bon nombre de grammèmes ont une genèse qui « [...] en procède, en quelque sorte, régulièrement » : en français, mais également dans d'autres idiomes, le *un* numéral puis déterminant nominal serait issu de l'adjectif quantitatif par ce biais (16-XII-38 : *LL 12*, 44) ; et de même, en français, le *on* à partir de *homme* (17-II-39 : *LL 12*, 139).
- La distribution morphologique des formes du V *être*, notamment le choix des deux radicaux *es-* et *fu-*, serait réglée par leur adéquation variable aux effets sémantiques qu'entraîne ou n'entraîne pas sur la notion actuelle de *être* son utilisation à tel ou tel des tiroirs verbaux⁹.
- Dans l'alignement des formes d'impératif sur celles du subjonctif français dans *aie*, *sois*, *veille*, *sache*, ce serait la conjonction de leur subductivité propre avec le pouvoir antériorisant de l'impératif qui amènerait la présence d'une « subductivité tierce d'ordre modal », avec régression vers des formes subjonctives¹⁰.
- Côté syntaxe, dans le changement de mode lorsqu'on passe de *Si on vous le demande et si vous le savez, répondez* à *Si on vous le demande et que vous le sachiez, répondez*, la substitution de *si* par *que* amenant à poser alors qu'il convient seulement de supposer, cet excès thétique est corrigé par une sorte de retour en arrière opéré par le retrait modal au bénéfice du subjonctif¹¹. Du côté de l'ordre des mots, la place de l'adjectif par rapport au substantif serait également concernée : en thèse générale, son antéposition correspondrait à une exploitation subductive de son capital sémantique.
- Côté stylistique, dans *Vous vous serez trompé*, plus précautionneux que *Vous vous êtes trompé*, on rétrograde l'actualité dans l'hypothétique, ce qui atténue considérablement le reproche (23-XII-38 : *LL 12*, 54-55).

Aux yeux de GG, le mécanisme de la subduction est donc présent partout. Dans le discours, dans un premier temps, il facilite de nouvelles associations d'items. En langue, les plus pertinentes d'entre elles pouvant s'y incruster dans un deuxième temps et fournir d'utiles nouveaux moyens terminologiques, il est à l'origine de certaines créations ou évolutions au sein du système. D'un autre côté, si l'on veut bien généraliser ce qui se passe entre le V subduit et ce qui le complète, on est porté à concevoir que, lorsqu'il ne provoque que des effets matériels à peine discernables, il « se résolve en un moyen occulte de la syntaxe » (1938 : *LSL*, 83).

2. De la périphrase strictement verbale à la locution verbo-nominale

Des agrégats V auxiliarisé + Participe (*avoir marché*) ou V copule + Élément adjectival (*être riche*) peuvent être vécus par les usagers comme des ensembles massivement homogénéisés. Pour montrer en quoi et comment leur caractère mixte parvient ainsi à se faire oublier¹² (9-XII-38 : *LL 12*, 34), comme se doit de le faire le savant, nous avons vu que GG met en avant la présence d'une subduction très avancée du V, responsable de son évidence ou de son incomplétude matériel(le), et de son comblement compensatoire par un « équivalent quantitatif » de la matière soustraite. Au résultat, on se trouve en face d'« un binôme linguistique : un verbe de langage, non plus un verbe de langue » : un verbe complet reconstitué, doté de l'entièreté à la fois matérielle et formelle impérative pour se soutenir en discours (2-XII-38 : *LL 12*, 25-27 ; 16-XII-38 : *LL 12*, 33 et 37).

2.1 De la subductivité particulière du verbe grammaticalisable vers la subductivité générale propre au verbe

Ce qui s'observe, avec des effets divers, pour les V instrumentalisables ne leur est cependant pas réservé. Certes, ils ont l'exclusivité de cette subduction interne transcendante et d'une dématérialisation « absolue » (10-I-47 : *LL 9*, 54 ; 29-I-48 : *LL 14*, 242), « complète » (12-II, 16-IV, 23-IV-48 : *LL 14*, 263, 323-324, 330, etc.), qui va jusqu'à les priver de toute viabilité de mot. Mais nombre de V sémantiquement moins singuliers connaissent, de leur côté, une « subductivité latente », pour peu que leur signifié présente à son tour une certaine généralité et, dans la hiérarchie des contenus verbaux, reste proche des plus fondamentaux et des plus puissanciers d'entre eux¹³ :

L'opération de pensée est la même que dans les cas précédemment étudiés où il s'agissait étroitement du verbe auxiliaire (1938 : *LSL*, 83)

La théorie de l'auxiliarité [...] intéresse [...] aussi de nombreuses expressions verbales dues, elles aussi, à ce que la genèse matérielle du verbe a été suspendue, écourtée, sous une forme étendue, elle, jusqu'à l'entier, entraînant ainsi un vide qui appelle un mot de secours (8-I-48 : *LL 8*, 56).

C'est ainsi que sont obtenus les agrégats verbo-nominaux, finalement beaucoup plus nombreux que les tours avec auxiliaires et copules.

2.2 Des locutions verbo-nominales avec ou sans article

2.2.1 Les différents facteurs à l'œuvre selon GG.

Associant alternativement à un V soit un S nu, soit un S précédé d'un déterminant, ces agrégats présentent une « double formation » – parfois variable avec le temps – qui complique

d'autant l'étude de leur constitution (30-I-48 : *LL* 8, 79). Pour tenter d'éclairer celle-ci, GG l'a rapprochée de trois choses :

- certaines propriétés sémantico-référentielles du S,
- la visée sémantico-référentielle globale de l'agrégat,
- la poussée subductive subie par le V nodal.

L'ordre de mention de ces trois facteurs suit *grosso modo* l'évolution de la pensée de GG, qui, avant 1919¹⁴, a d'abord travaillé sur l'article français, et n'a mis en avant son concept de subductivité qu'à partir de 1938. Mais ils demeurent tous fondamentalement liés

- à l'idée qu'il s'est progressivement faite de la catégorie de l'article en français : aussi bien l'emploi de ses formes disponibles que leur délaissement ;
- à la représentation qu'il a lui-même proposée de la genèse du mot en général et du verbe en particulier ;
- au mode de construction estimé de l'agrégat.

2.2.2 *L'apport sémantique du substantif*. Dès les débuts, GG a désigné¹⁵ l'absence de tout déterminant du S comme « article zéro »¹⁶, ou comme « traitement zéro » ([du « nom en puissance »] : *PA*, 18, § VII et 64) – par opposition à l'« article représenté et exprimé » (« L'article zéro résiste au système des articles représentés, mais il fait partie du système de la langue » ; *PA*, 84, n. 1). Les présentations que l'on en trouve chez GG ont fait l'objet de nombreuses réserves, parfois peut-être insuffisamment soucieuses de les resituer dans le contexte de son temps. Il n'est d'ailleurs pas exclu que GG en ait lui-même eu conscience¹⁷.

Cette épineuse question ne sera évidemment pas abordée ici ; il n'est pas envisageable non plus de présenter, même à grands traits, ce que GG en a dit aux différents moments de sa réflexion – non sans quelques revirements. Il n'en demeure pas moins que la constitution variable des locutions verbo-nominales considérées a été expliquée, chaque fois qu'il en a traité, à partir de l'idée qu'il se faisait alors de cet article zéro¹⁸.

Loin d'imputer son émergence au « caprice du langage » (*PA*, 239, § 132), il l'attribuait à son pouvoir de « concréter l'abstrait, c'est-à-dire d'appréhender l'abstrait au niveau de la sensation concrète » :

l'article zéro est, en français, le signe indiquant la transcendance de l'abstrait en direction du concret. (30-I-48 : *LL* 8, 86).

Il existe, en français et ailleurs, un mouvement de concrétion de l'abstrait, qui se traduit par l'article zéro issu, en ce cas, de l'inaptitude de la tension II à rendre ce qui se déclare contraire à l'extensité (2-V-57 : LL 5, 206).

Elle permet de partir

de l'abstrait en direction du trans-abstrait, qui est une contraction, un resserrement de l'abstrait dans le cadre étroit d'un instant positif (22-III-46 LL 6, 153).

Pour GG, l'article zéro s'impose donc chaque fois que la sensation l'emporte¹⁹. C'est pour cette raison qu'il est tout spécialement requis devant un lot de S « exprimant des notions abstraites », tels que *peur, honte, faim, soif, besoin, envie*²⁰, *sommeil*²¹, une fois agrégés à un V subduit comme dans

*faire Ø peur, faire Ø honte, faire Ø envie, avoir Ø peur, avoir Ø honte, avoir Ø faim*²², *avoir Ø soif, avoir Ø besoin, avoir Ø envie, avoir Ø sommeil, prendre Ø peur*.

L'impossibilité de **avoir Ø chagrin* rejeté au profit de *avoir du chagrin*, ajoutait GG, tient à ce que le S, ici, marque « à un moindre degré la sensation étroite »²³.

2.2.3 Sa mise en perspective dans la visée sémantique globale de l'agrégat²⁴

Lorsque les deux solutions coexistent, elles apportent chacune une nuance propre : dans

Le juge chargé de rendre la justice ne m'a pas rendu Ø justice,

la seconde expression introduit une plus grande concrétude (voir aussi PA, 242). GG voyait une différence du même ordre entre *avoir la foi*, qu'il glosait « « croire » au sens absolu », et *avoir Ø foi*, « qui se rapporte à la foi momentanément éprouvée » (PA, 242-243 ; 16-VI-39 : LL 12, 318-319).

Ainsi, à ses yeux, davantage que le contenu de départ du S, c'est la perspective suggérée par l'agrégat qui, à V ou à S constant, conditionne cette divergence sémiologique. Dans le couple *perdre Ø patience / perdre la raison*, elle est due « au différent mouvement imprimé respectivement » aux deux S : tandis que *raison* est amené à désigner « la faculté, la puissance de raisonner », forcément abstraite, avec *patience*, au contraire, on se propose de mentionner la simple « perte toute momentanée d'une attitude de patience ». Dans la paire

avoir Ø *sommeil* / *perdre le sommeil*, l'apparition de l'article tiendrait à ce que le S s'est relevé « vers l'abstrait *en prenant un caractère potentiel* » (PA, 240).

Le couple formé sur *faire* et *fête*, *faire* Ø *fête* / *faire la fête*, avec V et S identiques, est expliqué de la même manière : *faire* Ø *fête* est glosé « fêter, féliciter quelqu'un, le bien accueillir », et *faire la fête* « s'amuser » – « une manière de se comporter » – (8-I-48 : LL 8, 58-60 ; voir aussi 22-III-46 : LL 6, 152-153 et 2-V-57 : LL 5, 206-).

Par là, GG s'appuie davantage sur ce que *devient* sémantiquement chacun des S au sein de la locution que sur ce qu'il est en tant que tel avant d'y être mêlé.

2.2.4 *Le mode d'engendrement de la locution verbo-nominale*. Dans les agrégats sans article précédemment cités et d'autres comme

faire Ø *face*, *faire* Ø *résistance*, *faire* Ø *feu*, *faire* Ø *preuve*, *perdre* Ø *pied*,
prendre Ø *feu*, *tenir* Ø *tête*, *rendre* Ø *service*, *rendre* Ø *gorge*,

GG voit une entité verbale composite faite d'un V dématérialisé et d'un S nu. Il y ajoute tous les agrégats comparables avec article, le plus souvent en *-l* : aux cas déjà mentionnés on ajoutera

avoir la pétoche, *faire la preuve*, *faire la cuisine*, *mettre le feu*, *perdre la face*, *prendre la tête*,

y compris *lire la bible*, exemple d'apparence incongrue par rapport à la série antérieure. Mais, outre qu'il semble n'apparaître qu'une seule fois (2-V-57 : LL 5, 207) et est introduit, après *faire la fête*, par la formule « ou même », il est donné en dehors de tout cadre phrastique. Cela empêche d'entrevoir son éventuelle orientation sémantique, qui peut visiblement différer de *Ensuite, il a lu la Bible* (comparable à *Ensuite, il a lu le faire-part*) à *Il n'est pas homme à lire la Bible* (comparable à *Il n'est pas homme à chasser le tigre* ; voir ci-dessous).

Dans ces couples, régulièrement cités (par exemple : 30-I-48 : LL 8, 85 ; 2-V-57 : LL 5, 207), on a donc deux espèces de V de discours différemment formés que GG a également placés dans la perspective de leur engendrement. Selon les moments de sa réflexion, il semble cependant avoir présenté son explication de trois manières, qui peuvent être examinées par ordre chronologique.

Avant de les aborder, il convient néanmoins de rappeler qu'il tenait le V et le S pour deux catégories d'inégale vocation ; seul le second lui paraissait ca-

pable de grande abstraction, le premier maintenant au contraire dans une certaine concrétude « [...] la catégorie du verbe [est] sensiblement plus concrète que la catégorie nominale. Si l'on veut, en effet, porter une idée dans l'abstrait, il faut, en premier lieu, lui attribuer la forme nominale (30-I-48 : LL 8, 86) »²⁵. En conséquence, dans une locution verbo-nominale, le S est d'autant plus concrétisé qu'il est aspiré et dominé par le V, et inversement (30-I-48 : LL 8, 86).

• **Subduction (matérielle) du verbe / Simple suspension (formelle) du verbe**

Dès les années 1938-1939, GG rendait compte de cette alternative en faisant état de deux modalités de comblement, l'une carrément matérielle, l'autre strictement formelle :

- Ou bien on a un V suffisamment subduit pour « loger » la matière du S qu'il s'agglutine et qui se voit contraint de faire sémantiquement corps avec lui, parce que dépourvu d'autonomie et sans « réalisation formelle propre » : le S se présente alors sans déterminant aucun.
- Ou bien, sans être « expressément dématérialisé » – « sa matière évolue librement vers son achèvement » –, le V voit simplement sa forme « se dérober », « créant ainsi un intervalle vide [...] entre matière en achèvement libre et forme différée » : c'est alors un SN avec article, voire avec une préposition, qui compense cette suspension formelle²⁶ (*Faire la cuisine, chasser le tigre ; mettre sous presse* ; 16-XII-38 LL 12, 42-43).

• **Subduction du verbe croissante / Subduction du verbe décroissante**

Une dizaine d'années plus tard, la même question paraissait toujours « aussi délicate » à GG (30-I-48 : LL 8, 79). Mais il en proposait une autre présentation, apparemment plus homogène, car uniquement centrée sur la matière du V :

- Ou bien sa dématérialisation statique s'inscrit dans une orientation dynamiquement *croissante* qui la confirme et tend à la maximaliser, comme dans le cas de *avoir marché*. Le S d'appoint se trouve alors porté à se dénominaliser. Devenu simple bouche-trou matériel au service du V, il est englouti au sein d'une entité à vocation verbale, et ayant perdu son statut substantival, il ne reçoit pas de déterminant. Au fur et à mesure que le V perd en contenu, cette phagocytose peut cependant voir ses effets en quelque sorte s'inverser au bénéfice de l'apport nominal. À la limite, quand *faire fête à quelqu'un* s'efface devant *fêter quelqu'un*, on n'a plus de représentant du V de départ : c'est le nom qui l'éclipse et le remplace par un V dérivé (9-I et 30-I-48 : LL 8, 56-57 et 80-81).

- Ou bien cette dématérialisation statique s'inscrit dans une orientation dynamiquement *décroissante* qui l'infirmes, la matière, présente mais « incomplète [et] cinétiquement étirée », tendant alors à se restaurer (6-II-48 : LL 8, 93). Le V, qui résiste à son propre évidence étant moins porté à intégrer en lui le S complétif, celui-ci conserve alors l'un de ses attributs sous l'espèce de l'article, et acquiert une indéniable « prévalence sémantique » qui augmente à proportion de la dématérialisation et varie donc en continu (6-II-48 : LL 8, 91).

Dans cette autre perspective, ce qui prime, ce n'est donc pas tant le degré de la subduction que présente le V que son orientation, selon qu'elle vise à la nullité ou à l'intégrité : « Ce n'est pas finalement l'incomplétude du verbe qui est en cause, c'est la direction prise par le mouvement porteur de cette incomplétude. »

Dans cette deuxième présentation, c'est bien « un même et unique procès dont la direction seule a été changée » qui engendre les deux sortes de locutions (30-I-48 : LL 8, 82-83).

Néanmoins, dans le « Recueil » fait de notes tout récemment publiées (voir la bibliographie), non datées mais postérieures à 1944²⁷, on la retrouve à peu près fusionnée avec la précédente. D'un côté, le vide « considérable » opéré dans le V « appelle [...] une substance qui le comble », l'« *aspire* », du fait que sa grandeur, dès qu'il est produit, « se présente croissante ». De l'autre, « le vide n'a besoin, pour être comblé, que de l'appel d'une forme », et, une fois établi, sa grandeur « se présente en décroissance » : « au lieu d'aspirer la substance, [il] l'expire, ne retenant en lui que la forme qui introduit cette substance » (206).

• **Métacentre du substantif interne au verbe / Métacentre du substantif externe au verbe**

Plus tard, en 1957, GG semble avoir à nouveau reformulé son analyse en considérant que le vide créé est situé soit dans le V, soit dans la perspective qu'il est contraint d'ouvrir :

- Si l'on est en présence « d'impressions nominales fugaces versées à un verbe qui les importe en lui », et auxquelles il assigne « en lui un métacentre », le S se présente nu, car il s'est dissout dans le V.
- Lorsqu'on est en présence « d'impressions nominales moins fugaces », « exportées » en dehors du V « qui leur assigne un métacentre dans une perspective qu'il s'ajoute », c'est un SN qui, en le prolongeant, fournit ce qui manque au V.

Par conséquent, si dans *faire* Ø *fête*, *fête* n'est plus nom mais partie intégrée dans le V, dans *faire la fête*, *la fête* « est nom dans un verbe qui s'en

trouve prolongé au-delà de son espace propre de définition » : on passe mentalement d'un *faire* à une *manière de faire* (2-V-57 : LL 5, 207).

GG s'est penché également sur les trios porteurs d'une double alternance du type

*parler de la politique*²⁸ / *parler de Ø politique*²⁹ / *parler Ø Ø politique*
(comp. : *parler Ø Ø affaires ~ chiffres ~ chiffres*)

Selon lui, dans la troisième des solutions, l'intégration du S dans le V va jusqu'à l'effacement de tout ce qui assurait la liaison du V avec ce qui le complète. Ici, l'extension retenue ne laisse même pas de place à la perspective partitive : du trans-extensif et du trans-abstrait, on est passé au transcatégoriel (5-IV-46 LL 6, 170).

3. Conclusion

GG n'a pas cessé de voir dans le phénomène locutionnel un moyen commode, lorsque le besoin s'en fait sentir, de se doter de V « étroitement spécifiés » (16-XII-38 : LL 12, 44).

Au départ, ces agrégats verbo-nominaux, pour lui formellement hétérogènes mais sémantiquement homogènes, émergent comme « êtres de discours » plus ou moins stables et peuvent le rester. Mais leur unité mentale leur confère souvent le statut d'« êtres de langue » institutionnalisés. Ces « verbes en plusieurs mots » sont donc à placer, selon le cas, en surface ou en profondeur. Dans le second cas, celui de *tenir Ø tête*, ils sont intégrés dans le capital lexical ; dans le premier, celui de *demander Ø audience*, ils lui semblent conserver « quelque chose de la momentanéité » des créations discursives (8-I-48 LL 8, 60).

Les positions de GG sur la question du processus locutionnel, tout comme les paris théoriques sur lesquels elles sont assises, paraîtront sans doute peu convaincantes à une époque avide de formalismes et accoutumée à des études détaillées sur des corpus importants. On ne manquera pas de lui reprocher une approche à la fois furtive et trop grossière de ces locutions, peu préoccupée de leurs latitudes et de leurs contraintes syntaxiques. On regrettera encore que son sens de la formule lui serve parfois à évacuer ou à masquer certaines difficultés.

Mais GG a eu au moins un mérite. En donnant à ce processus une assiette sémantique et en le plaçant dans une perspective radicalement génétique, il a cherché à entrer dans l'opérativité même de la production locutionnelle. En cela, il est demeuré fidèle à son intérêt de toujours pour les mécanismes créateurs à l'œuvre dans le langage et son exercice. En effet, tout au long de son

activité de chercheur, il s'est fixé un seul et même objectif, ci-dessous réaffirmé à quelque vingt ans de distance :

On n'a pas été sans remarquer le souci constant que j'ai eu de reverser le *résultat* en *procès*. Ce qui est intéressant dans un fait linguistique, c'est le processus suivi pour y parvenir. C'est prendre une vue fausse des choses que d'en présenter à peu près exclusivement le côté résultat. Il faut voir ce qui est au-dessous du résultat, la genèse. Il apparaît alors le plus souvent que beaucoup de résultats, et très différents, émanent d'un même procès (23-XII-38 : *LL* 12, 47)

Une forme est la résultante des opérations de pensée qui l'ont engendrée, mais on ne peut avoir une idée exacte de cette résultante et des possibilités condensées en elle que si l'on aperçoit, à l'arrière-plan, le processus qu'elle résume et qui est la source de sa valeur et de l'exploitation qui en sera faite (17-2-39 : *LL* 12, 133)

On peut avancer que la linguistique structurale sera un compte rigoureux des instants opératifs et une relation fidèle de leur successivité mentale ou elle ne sera pas (2-V-57 : *LL* 5, 208).

Dans cette optique, comme souvent, il a examiné la question à la lumière de sa conviction profonde : la conviction que, pour être viable, tout produit discursif doit satisfaire à la « condition d'entier formel et d'entier matériel »³⁰, ce qui implique la compensation de toutes les sortes d'altérations qu'on peut avoir fait subir aux unités linguistiques mobilisées à cette occasion³¹.

Ne serait-ce que pour ces deux raisons, il a concouru à la rattacher aux mécanismes les plus généraux de la mise en mots et de l'enrichissement linguistique qui peut s'en suivre. Bref, il a préparé son intégration dans la double genèse qui fait le langage et qui est le langage, à la fois celle du discours et celle de la langue³².

Références

- Anscombre, Jean-Claude. 1991. « Introduction ». *Langages* 102.5-6.
- De Carvalho, Paulo 2001/98. « Un cas de « complément d'objet » : Participe (et *gerundio*) ». Dans *La Locution et la périphrase entre lexique et grammaire* éd. par Francis Tollis, 93-113. Paris : L'Harmattan.
- Di Stefano, Giuseppe et Russel G. Mc Gilliray (éds.). 1986/84. *La Locution*. Actes du Colloque international, Montréal : Université McGill.
- Fiala, Pierre, Pierre Lafon et Marie-France Piguet (dirs.). 1997/94. *La Locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus, traitement, apprentissage*. Paris : Klincksieck.
- Franckel, Jean-Jacques. 1998. « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli ». *Langue française* 129.52-63.

- Gross, Gaston et André Valli. 1991. « Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et en français moderne ». *Langages* 102.36-51.
- Guillaume, Gustave. 1919 [1975]. *PA = Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, 1919, 318 p. Réimpr. Québec : Presses universitaires Laval et Paris : Nizet.
- . 1929 [1945/1965/1968]. *TV = Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris : Champion.
- . 1964 [1973]. *LSL = Langage et science du langage*. Paris : Nizet et Québec : Presses universitaires Laval.
- . 2002. « Recueil » = « Recueil de textes inédits de Gustave Guillaume », in Lowe R. (éd., en col. avec Pattee J. et Tremblay R.. *Le Système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IXe Colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage*. Québec : Presses universitaires Laval, 155-234.
- . 1938-1939 [1992/1993]. *LL* ³³ 12 = *Leçons de linguistique de —*, vol. 12. Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille, « Psychomécanique du langage ».
- . 1943-1944 [1990/1991]. *LL* 10 = *Leçons de linguistique de —*, vol. 10. *Série A : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)* Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille. « Psychomécanique du langage ».
- . 1944-1945 [1991/1992]. *LL* 11 = *Leçons de linguistique de —*, vol. 11 : *Série A : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III). Série B : Sémantèmes, morphèmes et systèmes* ; Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille. « Psychomécanique du langage ».
- . 1945-1946 [1987]. *LL* 7 = *Leçons de linguistique de —*, vol. 7 : *Série A : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)* ; Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille. « Psychomécanique du langage ».
- . 1945-1946 [1985]. *LL* 6 = *Leçons de linguistique de —*, vol. 6 : *Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (I)* ; Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille. « Psychomécanique du langage ».
- . 1946-1947/1947-1948 [1996]. *LL* 14 = *Leçons de linguistique de —*, vol. 14 : *Série A : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (V-VI)*. Québec : Presses universitaires Laval et Paris : Klincksieck.
- . 1946-1947 [1989]. *LL* 9 = *Leçons de linguistique de —*, vol. 9. *Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)* ;

- Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille.
- , 1947-1948 [1988]. *LL 8 = Leçons de linguistique de —*, vol. 8 *Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*. Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille. « Psychomécanique du langage ».
- , 1948-1949 [1971]. *LL 1 = Leçons de linguistique de —*, vol. 1. *Série A : Structure sémiologique et structure psychique de la langue française (I)*. Québec : Presses universitaires Laval et Paris : Klincksieck.
- , 1948-1949 [1971]. *LL 2 = Leçons de linguistique de —*, vol. 2. *Série B : Psychosystématique du langage, Principes, méthodes et applications (I)*. Québec : Presses universitaires Laval et Paris : Klincksieck.
- , 1948-1949 [1973]. *LL 3 = Leçons de linguistique de —*, vol. 3. *Série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)* ; Québec : Presses universitaires Laval et Paris : Klincksieck.
- , 1949-1950 [1974]. *LL 4 = Leçons de linguistique de —*, vol. 4. *Série A : Structure sémiologique et structure psychique de la langue française (II)*. Québec : Presses universitaires Laval et Paris : Klincksieck.
- , 1956-1957 [1982]. *LL 5 = Leçons de linguistique de —*, vol. 5. *Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II)*. Québec, Presses universitaires Laval, Lille, Presses universitaires. « Linguistique ».
- , 1958-1959/1959-1960 [1995]. *LL 13 = Leçons de linguistique de —*, vol. 13. Québec : Presses universitaires Laval et Paris : Klincksieck.
- Joly, André et Daniel Roulland. 1980/79. « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation ». Dans *La Psychomécanique et les théories de l'énonciation* éd. par Joly André, 105-142. Québec : Presses universitaires Laval et Lille : Presses universitaires de Lille.
- Kupferman, Lucien. 1991. « Structure événementielle de l'alternance *un* / $\emptyset$ devant les noms humains attributs ». *Langages* 102.52-75.
- Lafont, Robert. 1978. *Le Travail et la langue*. Paris : Flammarion.
- Martins-Baltar, Michel (éd.). 1997. *Locution entre langue et usages (La)*. Paris, Ophrys / ENS, Éditions Fontenay / Saint-Cloud.
- , (éd.) 1995/94. *La Locution en discours. Cahiers du français contemporain*. Didier-Érudition.
- Tollis, Francis. 2001/98. « La locution et la locutionnalité : bilan orienté ». Dans *La Locution du lexique à la grammaire*. éd. par Francis Tollis, 211-268. Paris : L'Harmattan.
- Tsirlin, Marc. à paraître. « Le problème de l'article zéro et sa situation dans la langue française. Quatre-vingt-quatre ans après ». *Communication au Xe*

Colloque international de psychomécanique du langage sur "Genèse de la phrase et diversité des langues". Oloron-Sainte-Marie, 3-5 juin 2003.

Vassant, Annette. 1993. « Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez G. Guillaume ». *Le Français moderne* 61 :2.140-157.

Notes

¹ La date qui précède la mention abrégée de l'ouvrage (voir la bibliographie) est celle de la conférence prononcée.

² Il s'agit respectivement du volume unique de G. Di Stefano et R. G. Mc Gilliray 1986/84, puis des trois volumes correspondants à M. Martins-Baltar 1995/94, à P. Fiala, P. Lafon et M.-F. Piguet 1997/94, et à *La locution entre langue et usage*.

³ Avant *PA*, publié en 1919, GG avait écrit divers opuscules : *Méthode Guillaume. Préparation aux divers certificats d'aptitude à l'enseignement de la langue française en Russie* (12 fascicules en russe, ca. 1905), *Études de grammaire logique comparée. Les passés de l'indicatif français, allemands et russes*, Paris, Fushbacher, 1911, 14 p., *Études de grammaire logique comparée. Le lieu du mode dans le temps, dans l'espace : fasc. 1 L'Article*, *ibidem* 1912, 115 p., et *fasc. 2 Les Temps*, 1913, 138 p. GG les a ultérieurement récusés, mais ses auditeurs de la première génération se sont partagés sur l'opportunité de leur publication (cf. Wilmet Marc, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, éd. revue et augmentée, Paris, Nathan et Bruxelles, Labor, 1978 :11, n. 1). Quoi qu'il en soit, jusqu'ici ils sont demeurés inédits.

⁴ « Il était dans la conjugaison la forme *morte* du verbe, l'expression du moment où le système du verbe expire, se quitte lui-même ».

⁵ « [...] le domaine de l'esprit où elles [les opérations de pensée] s'accomplissent étant celui, non pas de la pensée *pensée*, où les choses se présentent conçues et déjà formées, mais celui, plus profond, et en quelque sorte préexistant, de la pensée *pensante*, où les choses, encore en genèse, n'ont pas assez de corps pour que la mémoire puisse les imprimer », le langage faisant « muraille » entre ces deux domaines (*TV*, 133-134). Le distinguo, déjà effectué en 1929, à la demande de Meillet, à la fin de *TV*, est repris en 1938, notamment à propos de la subduction (23-XII : *LL* 12, 48). En 1939, il a été encore explicité : la pensée est pensante « entre langue et langage », tandis que la pensée pensée « est le discours » (19-V : *LL* 12, 283 ; voir aussi 29-V : 287). En 1947, il a été rapproché du couple idée regardante / idée regardée et reformulé aussi sous l'espèce pensée regardante / pensée regardée, et ses deux termes ont été déclarés s'impliquant réciproquement (16-V-47 : *LL* 9, 181).

⁶ Car, dans nos parlers, poursuit GG, celle-ci a fini par admettre des êtres même lorsqu'ils ne présentent pas leur totale plénitude sémantique, sous réserve qu'ils offrent un accomplissement formel (19-IV-45 : *LL* 11, 154).

⁷ Au reste, il semble avoir en route perdu le souvenir de ces choix successifs. On ne peut expliquer autrement que le 12 février 1948, il ait dit à ses auditeurs que dans son article du *BSLP* de 1938, il avait donné au phénomène « le nom de *subsidence* », alors même que, comme le signalent les éditeurs des *LL* 14, c'est alors celui de *subduction* qu'il avait utilisé (261).

⁸ Tout dépend du nombre d'aspects que l'on accepte de distinguer, même sur les bases de la théorie guillaumienne. Dans sa thèse d'État publiée (2004 : 57-60), pour l'espagnol Delport, par exemple, aux deux traditionnels (immanent / transcendant) en adjoind un troisième : baptisé *antécédent* ou *antéponent*, il est formé de *haber* + infinitif.

⁹ Même chose en ce qui concerne *aller* et ses trois matrices formelles. Si cette question est évoquée en 1938 (*LSL*, 85-86 ; 23-XII-38 : *LL* 12, 49-54), GG lui a consacré tout un article en 1941 (*LSL*, 120-126).

¹⁰ 1938 : *LSL*, 74. Voir encore 19-V-49 : *LL* 1, 237-239.

¹¹ « Ce qui était en trop du côté des mots – *que* en avance excessive sur *si* – je vais le reprendre en moins du côté du mode » (23-XII-38 : *LL* 12, 48). Il mentionne aussi la pratique qui fait préférer *Si vous le faites, vous réussirez*, à **Si vous le ferez, vous réussirez*, et *Si vous le faisiez, vous réussiriez* à **Si vous le feriez, vous réussiriez*. Car ici, étant donné que les événements désignés par les deux expressions verbales relèvent de l'à-venir, la distinction de temps ne paraît répondre à aucune « préoccupation, pragmatique » : ce serait seulement « un souci d'élégance systématique » qui amènerait à déclarer l'événement conditionnant dans l'antériorité chronologique de l'événement conditionné, lui-même au futur ou au conditionnel.

¹² Y compris en cas de double aggrégation (*s'en aller clopin-clopant*, où la forme en *-ant* est greffée sur un V lui même composite, *s'en + aller*).

¹³ « [...] La subductivité avoisine [son] maximum, ou du moins s'en écarte peu, dans les verbes exprimant [...] la puissance, la volition, l'aptitude, l'accession, l'adhésion, la préhension, etc., etc. » (1938 : *LSL*, 73).

¹⁴ Selon Joly et Roulland (1980/79 : 108, n. 1), cet ouvrage semble avoir été en partie écrit en 1916 – l'année de sortie du *Cours de Saussure* –, et avoir donc été entamé plus tôt. De son côté, en 1956, GG a cependant rappelé : « Mes premiers travaux, qui remontent à 1917, ont eu pour objet particulier l'article » (29-XI : *LL* 5, 2).

¹⁵ Anscombe a souligné que GG avait été le seul à en faire un objet d'étude (1991, 5), et Kupferman qu'il avait aussi été le premier à adopter cette terminologie (1991, 52). Tout récemment, Tsirlin, qui intègre la question dans celle, plus large, des signes *zéro* et cite les positions de Frei et de Sebeok, a cru pouvoir préciser que le premier a quelque peu « exagéré » (à paraître /03).

¹⁶ Dans ce qui suit, on s'en tient exclusivement à celui que GG a appelé « croissant », par opposition au « décroissant », selon lui en perte de vitesse dans le français moderne, mais originellement unique solution disponible, en l'absence de tout autre déterminant de cette espèce avant qu'elle ait émergé (29-III-46 : *LL* 6, 162).

¹⁷ En tout cas, en 1946, il appelait de ses vœux une étude d'envergure sur le sujet : « Une thèse sur l'article zéro, sur le cheminement de sa définition, thèse qui à mes yeux, pour avoir toute sa valeur, devrait ne pas sortir des conditions psycho-systématiques que je viens d'exposer, serait un beau travail pour un esprit à la fois rigoureux et subtil » (29-III : *LL* 6, 162).

¹⁸ Elle a été exploitée par Tsirlin, notamment dans « Le problème de l'article zéro et sa solution dans la langue française. Quatre-vingt-quatre ans après », communication au IX^e Colloque international de psychomécanique du langage, Oloron-Sainte-Marie, 3-5 juin 2003, à paraître dans les actes.

¹⁹ Dans le droit fil de ce que GG avait initialement lui-même suggéré en parlant d'un délaissement de « son contenu permanent » au bénéfice du « halo fugitif d'impressions dont il s'environne » (*PA*, 250), Tsirlin a interprété cette « déviation du sens du nom [...] en direction du concret » comme une sélection exclusive ou l'accentuation, dans la substantialité du mot qui les comprend les deux, au détriment du volet quantitatif, du volet qualitatif, celui qui les amène parfois à servir d'épithète (à paraître/03).

²⁰ Sur sa confrontation avec *désir*, voir *PA*, 242.

²¹ Dans *PA*, GG avait évoqué plus exhaustivement les différents cas recensés : ceux du « nom abstrait », du « nom concret, enrichi d'une frange d'idées abstraites », du S de « sens abstrait

concrété » (que la concrétion soit « *favorisée par la nature même du nom* », ou qu'elle soit « *due uniquement au sens d'intention qui émane du contexte* » ; *PA* : § 133, 239-242).

²² Sur sa confrontation avec *appétit*, voir *PA*, 240.

²³ « [...] *peine* et *chagrin* expriment un état moral d'un caractère sensiblement plus intellectuel (moins senti, plus pensé) que *peur*, par exemple, qui note de façon plus directe le « choc » de la sensibilité » (*PA* : 241).

²⁴ Pour autant, il n'est pas certain que GG se cantonne exclusivement et toujours au « groupe nominal », comme le disent Gross et Valli (1991, p. 36). D'autant d'ailleurs, que, d'un autre côté, on a parfois estimé que, dans ses analyses de la phrase, il avait en quelque sorte sauté le stade du syntagme (Vassant, 1993 : 143).

²⁵ La remarque se trouve renforcée par les analyses renouvelées que De Carvalho a faites du verbe et de sa subduction – inspirées de la linguistique guillaumienne –, qu'il interprète comme « un processus [...] d'*abstraction* consistant à dégager la particularité temporelle de la personne de l'événement » (2001/98 : 112).

²⁶ GG parle d'une *éduction* – de *educō* : « mener hors de, faire sortir » –, responsable d'« un vide en quelque sorte artificiel, fictif, maintenu entre matière et forme attendue » (16-XII-38 : *LL* 12, 43).

²⁷ En effet, GG y renvoie à son enseignement de 1944 : 206, n. 18, dont seules les conférences de la série A ont été intégralement publiées jusqu'ici (dans *LL* 10).

²⁸ GG y identifie une véritable préposition.

²⁹ Pour GG, la préposition s'y réduit à un inverseur.

³⁰ « Un point de théorie générale sur lequel j'aimerais à retenir un peu longuement l'attention de mes auditeurs, c'est qu'un mot ne peut être produit dans le discours que sous la double condition d'entier formel et d'entier matériel » (11-III-46 : *LL* 6, p. 147). « [...] la question de l'entier [...] est l'une des questions, en petit nombre, que je retrouve partout. Partout en effet se déterminent, dans la structure du langage, des mouvements de pensée dont la limite de développement est leur entier et qui, en conséquence, sont saisis par la pensée elle-même, et en elle, soit avant leur accession à la condition d'entier, soit au moment où ils accèdent à cette condition non dépassée, soit à un moment où ils y ont accédé par un dépassement qu'on peut faire aussi petit ou aussi grand que l'on voudra. [...] Ce mécanisme de base est partout » (20-V-49 : *LL* 3, 201).

³¹ Rappelé en 1949 comme « curieux et d'une très grande importance en linguistique », le fait a été mis en avant à propos du « problème de l'homogénéité des locutions conjonctives » (8-IV : *LL* 3, 173).

³² Voir Tollis 2001/98 : 264-268.

³³ Les vol. 1-4 sont publiés par R. Valin, les vol. 5-12 par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, le vol. 13 par R. Valin et W. Hirtle, et le vol. 14 par R. Valin, W. Hirtle et R. Lowe. Chacun d'entre eux contient un avant-propos des éditeurs.

Index

Accomplissement, 49, 58, 84, 92, 95,
101, 106, 107, 115, 133, 251, 282,
312, 319, 323, 327, 344, 345, 348,
352, 353, 417, 418, 432-433, 445,
455, 459-460, 481, 513

Achèvement, 58-59, 75, 84, 95, 101,
104, 107-108, 133, 319, 321, 323,
327, 432, 433, 456, 462-464, 466-
468, 499, 507

Actanciel, 229, 230-232, 234-236,
239, 256

Actif, 22, 90, 111-112, 172, 174,
176-177, 179, 186, 194, 212, 221,
225, 231, 234-235, 240, 246, 247,
249, 253, 254, 256, 448, 485

Activité, 75, 84, 89, 91-92, 106, 121,
127, 133, 173-175, 177-179, 182,
186, 190, 282-283, 287, 312, 323,
325-326, 328, 330, 433, 439-440,
442, 444-445, 449, 459-460, 484,
510

Adverbe, 32, 35, 37, 42, 49, 54, 60,
63, 65, 70, 98, 131, 163, 265, 272,
279, 287-291, 304, 317, 319, 324-
325, 329, 332, 345, 373, 435

Agent, 58, 111-112, 116, 121, 165,
182, 211, 215, 217, 218-220, 229,
230-232, 234-240, 242, 248-253,
256, 274, 295-296, 312, 439, 441-
442, 446, 452, 457, 468, 482, 485,
487, 490-491

Agentif, 89, 112, 115, 230, 231, 234,
235, 238, 240, 249, 256, 274, 352,
456, 463, 464, 485

Allemand, 14, 17-20, 22, 26, 53, 64,
91, 171, 172, 180, 191, 203, 339,
349, 405, 451

ALLER, 73, 81, 155, 279, 282, 339,
342-343, 351

Alsacien, 171, 172, 174-176, 182-
183

Anglais, 16, 19, 22, 27, 53, 65, 72,
79, 120, 138-140, 146-147, 163,
171, 175-176, 242, 278, 318, 334,
338, 356-357, 396, 397, 399, 402-
404, 406, 452, 475, 477, 479, 486,
492-494

Aspect, 41, 42, 49, 63-65, 67-68, 80,
99, 100-101, 116, 254, 291, 492

Auxiliaire, 16, 19, 20, 27, 31, 32-34,
37-42, 51, 59, 60-61, 67-68, 82,
87-88, 97, 100, 145-157, 159-169,
171-177, 179-180, 182, 186, 190-
191, 203, 220-225, 230-231, 240,
245, 247, 254-255, 276, 280-286,
291-293, 308-309, 321, 337, 343-
345, 347, 349, 352-353, 356-357,
361-376, 395, 432-436, 451, 476,
479, 480-482, 486, 488-489, 491,
493, 498, 500, 503

AVOIR, 13-15, 25-26, 31-32, 35, 38,
40-41, 57, 67-68, 70-79, 81, 87,
90, 103, 109, 111, 119, 136-137,
148-151, 154-155, 158, 166, 169,

- 172-173, 177, 194, 197, 209, 232-234, 240, 256, 264, 267, 278, 284, 288, 339, 340-345, 352, 357, 361, 365, 366-370, 373, 375-376, 386, 395, 404, 418, 424, 434-435, 438, 441, 445, 455-456, 462-464, 479, 498, 500, 503, 505-508, 510, 513
- Basque, 28, 32, 33-34, 41-43, 99, 489
- Catégorie, 14-15, 25, 28, 30, 32-34, 37-38, 41, 47, 57, 64, 70, 72, 78-79, 145-146, 157, 159-160, 169, 188, 190, 193, 195, 203-204, 262, 284, 337, 341, 343, 350, 375, 405, 437, 439, 451, 468, 475-476, 490, 504, 506
- Causatif, 30, 188, 196, 209, 210, 211-216, 226, 230, 247, 456, 463
- Cohésion, 28, 88-90, 92, 97-98, 487-488, 490
- Complémentation, 29, 133, 166, 229-232, 235-239, 242, 256, 373-374
- Copule, 13, 103-104, 145-148, 150, 152, 156-169, 202, 498, 500, 503
- Cours (en), 16, 21, 33, 43, 68, 69, 83, 84, 86, 99, 103-106, 109-116, 119, 121-124, 126-127, 129, 131, 137, 192, 216, 286, 287, 291, 308, 312, 318, 321, 323-326, 329, 339, 349, 448, 450, 470, 484, 489
- Déictique, 17, 19, 49, 55, 87, 123, 137, 272, 280, 290, 295, 297, 298, 300-307, 309, 312, 315, 328, 330
- Déplacement, 17, 43, 98, 100, 165, 186, 252, 261, 263, 269, 271-272, 286, 294, 296-298, 299-303, 307, 312-314, 320, 330, 362-365, 413, 426
- Durativité, 83-84, 87, 93-94, 313, 315, 322, 326, 328, 330-332
- Dynamique, 30, 36, 85, 120, 179, 209, 211-212, 217, 300, 313, 319, 325, 327, 328, 341, 356, 389, 406, 432-435, 442, 484, 491, 500
- Espagnol, 48-49, 51, 58, 59, 61, 63, 87, 100, 116, 167, 197, 277, 284, 364, 397, 402-406, 513
- Etat, 17-18, 21, 24-26, 48, 56-58, 60, 68, 82, 83-84, 104, 106-107, 119-120, 122-123, 159, 161-165, 215, 239, 250, 252, 261, 269, 277, 282, 283, 286-289, 290-291, 302, 305-306, 326, 341-342, 372, 382, 389-390, 416, 432, 433-438, 441, 448, 465, 476, 478, 480, 484, 488-489, 498, 507
- ÊTRE, 13-21, 23-25, 31-37, 39-40, 48-52, 56-59, 62, 65, 67-79, 81, 84-90, 92-103, 106-116, 119-140, 145-148, 150-156, 158-169, 174, 177, 179, 181-182, 186, 188-189, 191-194, 196-197, 202-203, 210-226, 231, 233-236, 239, 245, 246-247, 250-253, 261-267, 269-270, 275-276, 280, 283-290, 295-307, 309, 311-312, 315, 320, 325, 337,

- 340-341, 343, 345-346, 348, 349-350, 352-353, 355, 357, 361, 364-370, 372-373, 375, 381-392, 394-396, 399, 401-402, 404, 406, 408, 410-411, 414, 417, 421, 423, 432, 434-440, 442-443, 455, 458, 460, 462, 465-467, 470, 476, 484, 486-488, 490, 498, 500-508, 510
- Événement, 34, 50, 59, 64, 67-68, 76, 82-84, 94, 115, 122, 125, 197, 198, 211-214, 216-218, 221, 223-224, 316, 318, 320, 338, 340-345, 347-348, 350, 355, 372, 416, 419, 455-456, 460, 461, 462-468, 470, 484-485, 489, 492
- FAILLIR, 455-462, 464-468
- FAIRE (se), 13-14, 18, 20, 23-24, 27-28, 35, 40, 70, 73-79, 82, 92-93, 96, 104, 114, 119, 121-123, 127-128, 131, 133, 134-137, 150-153, 157-160, 163, 169, 172, 173, 175, 180, 186-188, 193, 196, 209-217, 219-220, 222-226, 229-230, 231-234, 236, 241-242, 245-250, 253, 255-256, 264, 268, 270-272, 275, 280, 285-286, 294, 298, 302, 304-305, 311, 315, 330, 331, 338-339, 346, 353, 355, 357, 363-366, 368-372, 376, 382, 385, 388-389, 395, 403-404, 409-411, 413-414, 424-426, 443, 445, 448, 455-456, 458, 463, 467-468, 485, 490, 498, 501, 503, 505-508
- Finnois, 28-29, 35, 38-41, 272
- Futur, 17, 20, 27, 29, 36, 51-57, 59, 62, 73, 169, 172, 174, 176, 262, 280-281, 300, 302, 304, 309, 338, 340, 344-345, 348, 350, 356-357, 362-364, 366, 370, 499
- Gérondif, 16, 311-312, 317, 319-321, 323, 326-327, 329, 456, 461-462, 464, 466-467
- Grammaticalisation, 27-28, 57, 101, 138, 165-166, 182, 185-186, 189-190, 231, 254-256, 261, 264, 276-277, 279, 282-287, 291, 293, 311-318, 320, 326-332, 486, 491, 497, 500
- Immixtion, 229-232, 236, 239-240, 243, 256
- Imparfait, 50-52, 54-57, 59, 62-65, 74, 84, 115, 126-131, 194, 281, 309, 316, 318, 320, 343, 352, 354, 363
- Impératif, 88, 93, 97, 123, 262, 267, 329, 353, 362, 365-366, 373, 376, 384, 497, 502
- Impersonnel, 82, 88-89, 93, 95, 98, 101, 145, 153-158, 165, 195, 197, 202, 263, 389, 404
- Infinitif, 13, 20, 22, 27-28, 33, 37, 39, 41, 67, 70, 71-73, 76, 82-84, 88-93, 97, 99, 103, 116, 120-121, 145, 147-149, 153, 162, 171-176, 179-181, 187, 192-193, 195-196, 214, 217, 225, 229, 231, 234-236, 240, 242-243, 245-249, 253-254, 262-268, 271-277, 279-286, 293,

- 303, 309, 329, 333, 337, 343-346, 349, 357, 363, 365-373, 376, 381-395, 407, 409, 412-413, 426, 455-456, 460, 470, 492-493, 501, 513
- Italien, 18, 51, 56, 59, 87, 167, 197, 218, 285, 311, 313, 317, 319, 322-325, 328, 333, 364, 397, 406
- Japonais, 16, 42, 220-222
- LAISSER (se), 77, 121, 124, 134, 220, 224-226, 229-234, 237-238, 240, 242, 246-254, 256, 311, 411, 479, 491
- Lexical, 30, 32, 37, 65, 69, 79, 81, 161, 186-189, 191, 193, 196-198, 209, 283, 308, 312, 332, 396, 400, 404, 406, 421, 451, 467, 476, 484-487
- Lexique, 49, 80, 116, 187, 189, 191, 193, 195, 203-205, 245, 255, 261, 308, 309, 332, 374, 382, 387, 395, 399, 405, 451, 466, 470, 501, 510, 512
- Locatif, 35, 39, 86-87, 148, 150, 222, 225, 294, 362, 365, 481
- Métaphore, 86, 271, 276, 293, 294, 307, 354, 410, 411, 421, 463
- Modification, 29, 47, 50-52, 57-59, 61, 63-65, 165, 182, 203, 351, 363, 367, 436, 438, 444, 448
- Néerlandais, 83-84, 90-91, 93, 98, 99, 101
- Négation, 16, 31, 40, 56, 88, 93, 97, 137, 149, 175, 225, 265, 280, 283, 286, 353, 356, 368-369, 463, 478, 486, 493, 494
- Nominal, 29-30, 33, 39, 71, 88, 97, 103, 107-108, 115, 128, 133, 160, 164, 168, 173, 187, 189, 192-193, 203, 213, 224-225, 255, 291, 296, 309, 311, 331, 367, 374-375, 383-384, 434, 440, 476, 490, 501-503, 507, 509
- Noms, 38-39, 68-69, 85, 106, 109-110, 112-116, 151, 164, 189, 193, 202-203, 304, 308-309, 405, 512
- Participe, 14, 16, 19-22, 27-28, 33, 37, 39, 59-61, 82-83, 105, 110-112, 145, 147-148, 162, 164, 191, 215, 245, 251, 262, 264, 311-313, 316, 327, 330, 334, 345, 363, 368, 370, 418, 426, 479, 480, 482, 485, 491, 498, 501, 503, 510
- PARTIR, 14, 17, 27, 28, 30-31, 36, 40, 43, 54, 58, 79, 114, 129, 130, 135, 137, 155-156, 162, 191, 212, 216, 217, 261, 268, 273, 278, 283, 287, 290, 297, 299-300, 303, 307, 309, 318, 320, 340, 342, 345, 349-350, 365, 367-369, 373, 376, 397-398, 400-404, 407-426, 456, 465, 483, 489, 498-499, 502, 504-505
- Passé, 27, 32-35, 51-56, 58, 60-61, 64-65, 72-74, 82, 116, 145, 148, 166, 172, 177, 209, 215, 224, 262, 264, 270-275, 277, 283-290, 300-301, 304, 309, 318, 320, 324, 340,

- 349-350, 355, 363, 368, 376, 418,
426, 455-456, 479-480, 482, 485,
491, 494, 509
- Passif, 14, 19-22, 26-27, 30, 43, 88,
97, 151, 160, 169, 186, 198, 203,
209, 214-216, 219-225, 229-231,
235, 239-243, 246-247, 249, 254-
255, 482, 485-486, 489, 491
- Perfectif, 29, 34, 53, 54, 58, 61, 87,
318, 416, 418, 420
- Polysémie, 99, 190, 294, 308, 373,
381, 394, 402, 405, 406, 421
- Pragmatique, 133, 138-139, 203-204,
216, 240, 329, 357, 404, 467, 475,
489, 493, 494, 510
- Prédication, 14, 16-17, 19, 21, 25-26,
43, 80, 146, 159, 167-168, 187-
188, 191, 194, 203, 308-309, 374-
375, 394, 477-484, 486, 489-492
- Prédicative, 15, 19, 41, 69, 124, 137,
138, 147, 174, 176, 179, 172, 186,
188, 190, 478-479, 481-482, 486,
488, 489, 492, 499
- Préposition, 23, 86, 92, 97-101, 104,
120, 124, 131, 139, 151, 160, 232,
237, 239-240, 243, 245, 271, 283,
296, 297, 298, 300-301, 303, 304-
306, 372, 426, 452, 484, 491, 507
- Présent, 27, 29, 32-34, 43, 50-57, 59,
62, 74, 82, 84, 90, 101, 109, 139,
162, 171-172, 174, 176, 188, 198,
214, 221, 224, 264, 273, 275, 281,
301, 304, 309, 313, 317, 330, 334,
343, 344-345, 347, 350, 352-354,
362-363, 397, 400, 415, 417, 423,
461, 465-466, 479-480, 482, 492,
494, 497, 502
- Présupposition, 125, 137, 342, 438,
459, 464-466, 468, 481, 488, 494
- Progressive, 22, 59, 84-88, 91, 98-
100, 110, 115, 124, 318, 326, 389,
420
- Référent, 119, 121-122, 125, 128,
130, 132, 134, 137, 148, 185, 188,
248, 341, 348, 356, 478, 484-485,
487, 490-491
- Romanes, 14, 26-28, 41, 47, 51, 53,
56-59, 64-65, 80, 87, 100, 168,
195, 197, 241, 254-255, 285, 292,
309, 311, 375, 451, 498
- Schéma, 23, 25, 38-39, 87, 91, 138,
155, 217, 229, 232-233, 239, 256,
295, 302, 306-307, 312, 319, 326,
328, 330-331, 332, 439, 478, 481
- Sémantique, 16, 18, 20, 42-43, 49,
56, 65, 71, 72, 80, 85, 87, 116,
121, 124, 132, 139, 146, 167, 185,
187, 188, 191, 197, 203-204, 209-
216, 219, 220-225, 230, 236-237,
240, 245, 250, 254-255, 261-262,
268, 270-276, 282, 285, 291, 293-
297, 301, 305, 307-309, 314-315,
325, 327-329, 337, 344, 354-355,
362, 365, 371, 373-375, 381-382,
384-386, 391, 393-395, 398-399,
401, 405, 407-408, 412-413, 421,

- 451, 456, 467, 469, 475-476, 479, 484-485, 487-488, 491-494, 500, 501-502, 504-506, 508-509, 511, 513
- Sémantisme, 78, 122, 159, 173, 174, 189, 243, 261, 266, 269, 274-276, 278, 318, 325, 340, 344-345, 352, 355, 407, 432, 487, 490
- Semi-auxiliaire, 27, 67, 69, 73, 145, 152, 163, 231, 232, 299-300, 302, 311, 322-323, 373, 376
- Statifs, 106, 110, 113, 133, 177, 266-267, 287, 319, 320, 322, 434, 437
- Syntagme, 81, 213, 225, 296, 376, 383-384, 440, 475-477, 482, 490, 494, 501
- Syntaxe, 42-43, 70, 80, 100, 116, 140, 160, 167, 169, 191, 203-204, 224-225, 240, 242, 245, 255-256, 276-277, 308-309, 374-376, 382, 405, 470, 476-478, 481, 484, 487-488, 492, 494, 501-502, 510, 511
- TAM, 27-29, 38, 41
- Télique, 49, 286, 312, 315-316, 319, 321, 324-325, 327, 432-433
- Temporel, 30, 32, 43, 49-50, 53-54, 59, 62, 64, 79, 82, 86, 99, 104, 106-108, 113, 115-116, 124, 127, 129, 132, 134, 138, 146, 163, 165, 169, 172, 194, 224, 245, 261-262, 267, 271-272, 278-280, 284-285, 287-291, 294, 299-303, 307, 309, 313-314, 319, 324, 328, 340, 344-345, 348, 349, 355, 357, 362-363, 365, 386-391, 433, 437-438, 481, 492
- Train (en), 13, 16, 21-23, 35, 39-40, 47-49, 51, 54-55, 59, 62, 65, 67, 73-74, 81, 84-90, 92-99, 101, 103-106, 109-115, 119-140, 148, 154-155, 156, 162, 169, 176, 180, 193-194, 212, 215, 231, 281, 286, 297, 301, 307, 367-368, 407, 420, 433-435, 449
- Typologie, 16, 25, 28, 41, 43, 65, 99, 133, 138, 256, 309, 357, 375-376, 479, 481
- VENIR, 13, 17, 18, 24, 35-36, 47-51, 73-74, 76-78, 81, 87, 156, 169, 233, 261-284, 286-287, 288-291, 293-307, 309, 311-317, 321, 326-327, 329, 331-332, 344, 346, 353, 361, 364, 366, 371, 373, 421, 481
- VOIR (se), 15, 17, 56, 58, 60-61, 65, 72, 75, 78-79, 106, 112, 123, 125, 134, 153, 157, 159, 161-163, 166, 173-172, 186-187, 189-198, 202-203, 218-219, 222-226, 229-233, 235, 238, 240-243, 246-249, 254-256, 272, 280-281, 285-286, 294, 297, 300, 304-305, 308, 316, 326, 338, 343, 345-348, 352, 357, 364, 367, 381, 395, 396, 408, 424-425, 435-436, 439, 441-442, 445-446, 456, 457, 461, 464-465, 470, 475, 505-506, 507-510, 513

In the series *Linguisticae Investigationes Supplementa* the following titles have been published thus far or are scheduled for publication:

- 25 **SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev et Nicole LE QUERLER (réd.):** Les Périphrases Verbales. 2005. viii, 521 pp.
- 24 **LECLÈRE, Christian, Éric LAPORTE, Mireille PIOT and Max SILBERZTEIN (eds.):** Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire / Syntax, Lexis & Lexicon-Grammar. Papers in honour of Maurice Gross. 2004. xxii, 659 pp.
- 23 **BLANCO, Xavier, Pierre-André BUVET et Zoé GAVRIILIDOU (réd.):** Détermination et Formalisation. 2001. xii, 345 pp.
- 22 **SALKOFF, Morris:** A French-English Grammar. A contrastive grammar on translational principles. 1999. xvi, 342 pp.
- 21 **NAM, Jee-Sun:** Classification Syntaxique des Constructions Adjectivales en Coréen. 1996. xxvi, 560 pp.
- 20 **SHYLDKROT, Hava Bat-Zeev et Lucien KUPFERMAN (réd.):** Tendances Récentes en Linguistique Française et Générale. Volume dédié à David Gaatone. 1995. xvi, 409 pp.
- 19 **FUCHS, Catherine and Bernard VICTORRI (eds.):** Continuity in Linguistic Semantics. 1994. iv, 255 pp.
- 18 **PICONE, Michael D.:** Anglicisms, Neologisms and Dynamic French. 1996. xii, 462 pp.
- 17 **LABELLE, Jacques et Christian LECLÈRE (réd.):** Lexiques-Grammaires comparés en français. Actes du colloque international de Montréal (3-5 juin 1992). 1995. 217 pp.
- 16 **VERLUYTEN, S. Paul (réd.):** La phonologie du schwa français. 1988. vi, 202 pp.
- 15 **LEHRBERGER, John and Laurent BOURBEAU:** Machine Translation. Linguistic characteristics of MT systems and general methodology of evaluation. 1988. viii, 240 pp.
- 14 **SUBIRATS-RÜGGERBERG, Carlos:** Sentential Complementation in Spanish. A lexico-grammatical study of three classes of verbs. 1987. xii, 290 pp.
- 13 **VERGNAUD, Jean-Roger:** Dépendance et niveaux de représentation en syntaxe. 1985. xvi, 372 pp.
- 12 **HONG, Chai-Song:** Syntaxe des verbes de mouvement en coréen contemporain. 1985. xv, 309 pp.
- 11 **LAMIROY, Béatrice:** Les verbes de mouvement en français et en espagnol. Etude comparée de leurs infinitives. 1983. xiv, 323 pp.
- 10 **ZWANENBURG, Wiecher:** Productivité morphologique et emprunt. 1983. x, 199 pp.
- 9 **GUILLET, Alain et Nunzio La FAUCI (réd.):** Lexique-Grammaire des langues romanes. Actes du 1er colloque européen sur la grammaire et le lexique comparés des langues romanes, Palerme, 1981. 1984. xiii, 319 + 58 pp. Tables.
- 8 **ATTAL, Pierre et Claude MULLER (réd.):** De la Syntaxe à la Pragmatique. Actes du Colloque de Rennes, Université de Haute-Bretagne. 1984. 389 pp.
- 7 **Taken from program.**
- 6 **LIGHTNER, Ted:** Introduction to English Derivational Morphology. 1983. xxxviii, 533 pp.
- 5 **PAILLET, Jean-Pierre and André DUGAS:** Approaches to Syntax. (English translation from the French original edition 'Principes d'analyse syntaxique', Québec, 1973). 1982. viii, 282 pp.
- 4 **LOVE, Nigel:** Generative Phonology: A Case Study from French. 1981. viii, 241 pp.
- 3 **PARRET, Herman:** 'Le Langage en Contexte. Etudes Philosophiques et Linguistiques de Pragmatique', par H. Parret, L. Apostel, P. Gochet, M. Van Overbeke, O. Ducrot, L. Tasmowski-De Ryck, N. Dittmar, W. Wildgen. 1980. iv, 790 pp.
- 2 **SALKOFF, Morris:** Analyse syntaxique du Français-Grammaire en chaîne. 1980. xvi, 334 pp.
- 1 **FOLEY, James:** Theoretical Morphology of the French Verb. 1979. iv, 292 pp.